



HAL
open science

Le Journal intime d'Henri-Frédéric Amiel : l'écriture de soi à l'épreuve du temps

Géraldine Sauquet

► **To cite this version:**

Géraldine Sauquet. Le Journal intime d'Henri-Frédéric Amiel : l'écriture de soi à l'épreuve du temps. Linguistique. Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2020. Français. NNT : 2020PAUU1079 . tel-04920813

HAL Id: tel-04920813

<https://theses.hal.science/tel-04920813v1>

Submitted on 30 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
École doctorale Sciences sociales et Humanités

Présentée et soutenue le 16 octobre 2020
par Géraldine SAUQUET

pour obtenir le grade de docteur
de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Spécialité : Littérature française et francophone

*Le Journal intime d'Henri-Frédéric Amiel : L'écriture de
soi à l'épreuve du temps*

MEMBRES DU JURY

RAPPORTEURES

- Mme SIMONET-TENANT Françoise Professeur de littérature française à l'Université de Rouen
- Mme TABET Emmanuelle Chargée de recherche HDR au CNRS / Paris IV

EXAMINATEURS

- M. DUFIEF Pierre-Jean Professeur émérite à l'Université Paris-Nanterre
- Mme LAPLACE-CLAVERIE Hélène Professeur de littérature française à l'UPPA

DIRECTEUR

- M. BRAUD Michel Professeur de langue et littérature françaises à l'UPPA



Pour Héloïse et en mémoire de mon père,

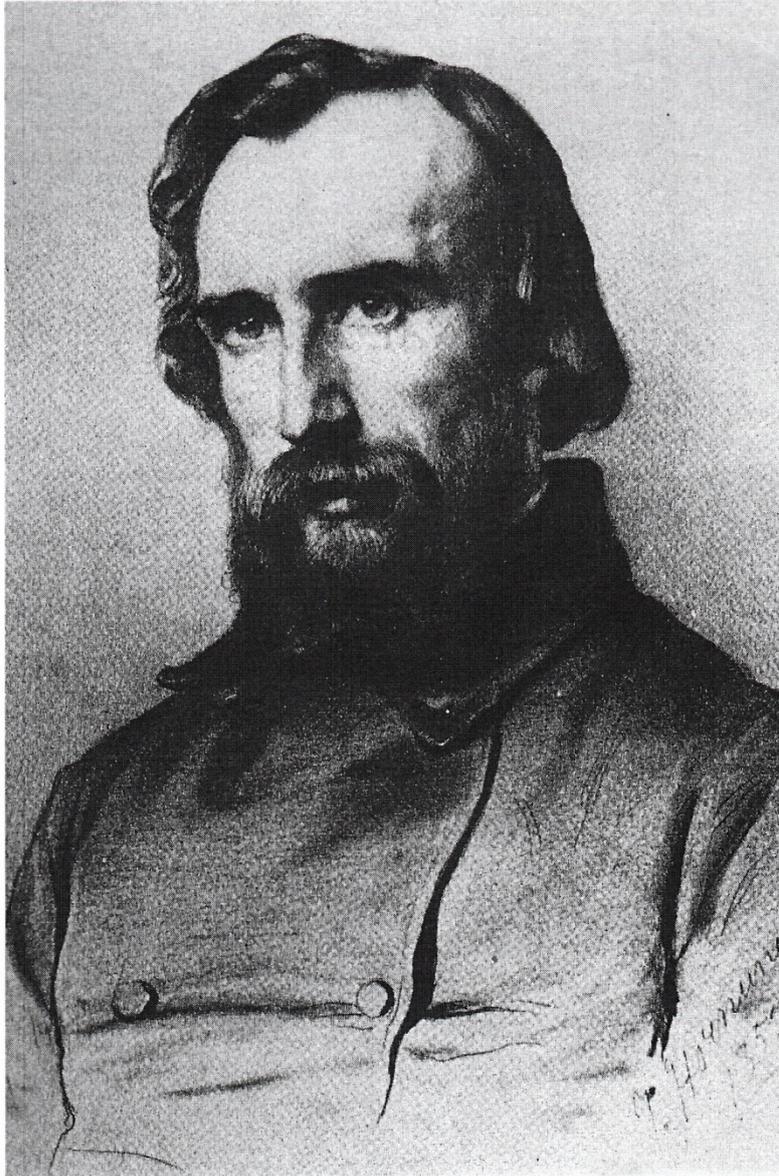
Remerciements

Je tiens tout d'abord à adresser tous mes remerciements à mon directeur de thèse, Monsieur Michel Braud, professeur de langue et littérature françaises à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, pour m'avoir accompagnée et encouragée tout au long de ces années de recherche, de lecture et d'écriture. Ses conseils, sa disponibilité, sa bienveillance et son attention, reconduits à chacune des étapes de mon travail, m'ont sans aucun doute permis de réaliser un projet de thèse qui me tenait à cœur depuis de nombreuses années. J'ai par ailleurs bénéficié de son érudition passionnée sur les écritures de soi, ainsi que de la richesse de sa bibliothèque personnelle ! Je lui en suis profondément reconnaissante et accorde beaucoup de prix à cette précieuse collaboration comme aux échanges fructueux qu'elle a occasionnés.

Je souhaite également remercier les ami(e)s qui m'ont apporté leur contribution pour réaliser certains documents, pour lire et corriger certaines pages, ou bien pour me faire partager leurs lectures au sujet d'Henri-Frédéric Amiel : Anne-Marie, Thérèse, Grégory, Catherine, Pierre, Maud et Jean-Michel se reconnaîtront parmi eux.

J'aimerais enfin remercier, plus confidentiellement, mes proches qui m'ont soutenue sans faillir durant cette période de travail personnel, tout en s'accommodant à ses exigences parfois exclusives... Je pense en particulier à Olivier, à ma mère ainsi qu'à ma sœur, Magali.

,



H.-F. Amiel à l'âge de trente ans
Portrait à la mine de plomb par Joseph Hornung, 1852
(Bibliothèque publique et universitaire, Genève)

Introduction

Âgé de soixante ans et quasi inconnu, l'écrivain et philosophe genevois Henri-Frédéric Amiel mourut le 11 mai 1881. Et presque aussitôt il commença de vivre dans la pensée d'autrui. C'est en effet, on ne l'ignore pas, durant les années 1882 à 1884 que furent publiées les pages qui le rendirent célèbre, les deux volumes de fragments extraits du *Journal intime* que, d'une façon intermittente dès 1839, et d'une façon régulière dès 1847, Amiel avait tenu jusqu'à sa mort¹.

Ces premières phrases de l'écrivain et philosophe Léon Bopp exposent la singularité du destin d'un homme qui, sa vie durant, n'eut pas la consolation de connaître la renommée littéraire à laquelle il aspirait, mais que la publication posthume de fragments de son journal intime, rendit rapidement célèbre, au-delà des seules frontières suisse et française. Le succès que rencontra la première édition du *Journal intime* d'Henri-Frédéric Amiel en 1882 et 1884, entre par ailleurs en résonnance avec une phase déterminante dans l'histoire du genre qui durant cette même décennie, voit se multiplier la parution de journaux intimes jugés scandaleux par leur hardiesse de ton et de contenu, par le dévoilement d'une intériorité désormais exposée sans réserve au public. En quasi concomitance avec la publication des journaux de Marie Bashkirtseff (1887), d'Eugène Delacroix (1888), du premier journal des Frères Goncourt (1887), mais encore de celle des fragments du journal de Stendhal dans un volume *d'Œuvres posthumes* (1888), la parution des *Fragments d'un Journal intime* d'Amiel participe de cet essor inédit et controversé de « la littérature personnelle² » à la fin du XIX^e siècle. Le succès est immédiat, les critiques souvent passionnées se partagent entre l'éloge inconditionnel et la critique polémique, et se renouvellent lors de chaque réédition anthologique du *Journal intime*. À la faveur de cet écho public et critique, Amiel est « appelé à devenir la figure emblématique du diarisme³ », il en personnifie le genre car « Amiel, c'est un journal intime, sinon même le journal intime⁴. » Ainsi, notre « bourgeois calviniste de Suisse romande⁵ », obscur diariste de son vivant, succède à Jean-Jacques Rousseau et à Madame de Staël pour s'imposer comme « la

¹ Léon Bopp, *H.-F. Amiel, Journal intime de l'année 1866*, Paris, Gallimard, 1959, Introduction, p. 7.

² Ferdinand Brunetière, « La littérature personnelle », *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1888, p. 434.

³ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, Paris, Nathan, 2001, p. 49.

⁴ Alain Girard, *Le Journal intime*, Paris, PUF, coll. « Dito », 1963, p. 425.

⁵ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 49.

troisième des grandes valeurs européennes fournies par Genève⁶ », et ce, en léguant à la postérité les 174 cahiers de 100 pages qu'il rédigea trente-quatre années durant, et qui deviendront « le modèle incontesté en matière de journal intime⁷ ». Or, le paradoxe veut que ce journal, devenu la référence classique du journal intime, ait été l'objet de nombreuses études critiques, sans qu'on ait nonobstant accordé à son auteur la place qu'il méritait dans l'espace universitaire, ni *a fortiori* dans l'espace littéraire. Le nom d'Amiel est certes connu dans le champ des écritures autobiographiques, et « ceux qui ignorent tout de lui savent au moins qu'il a écrit qu'un paysage est un état de l'âme⁸ », mais sa reconnaissance comme écrivain reste encore trop discrète et de ce fait, ne rend pas justice aux qualités d'un journal intime que l'on peut juger, à bien des égards, incomparable.

Par ailleurs, ce journal qui a suscité la curiosité de nombreux exégètes amiéliens, n'a été étudié pendant plus d'un siècle, qu'à l'aune des « Fragments » publiés au fil des rééditions, jusqu'à ce que la maison d'édition suisse L'Âge d'Homme n'en orchestre la parution intégrale en douze volumes de 1976 à 1994, à la faveur d'un appareillage critique de très grande qualité. En quoi cette initiative salutaire pour la connaissance de l'œuvre d'Amiel, offre-t-elle la possibilité de revisiter et d'enrichir les études qui lui avaient été jusqu'alors consacrées ? Objet d'une seule thèse universitaire en 1926⁹, le *Journal intime* est désormais accessible dans son intégralité aux lecteurs comme aux chercheurs universitaires, consultable à la Bibliothèque publique de Genève ; il peut de ce fait être appréhendé dans la continuité d'une œuvre d'ensemble considérable, qui plus est, à la lumière des publications dédiées au genre du journal personnel, depuis l'étude de Béatrice Didier¹⁰ jusqu'à celle de Michel Braud¹¹. Il sera ainsi fructueux de l'envisager à l'aune des recherches associées à la poétique du journal intime, ne serait-ce que pour en estimer la richesse et la singularité, avant d'enrichir cette étude en mobilisant les outils propres à la narratologie, à l'analyse du discours, à la sociologie de la littérature, voire à la psychologie ou à la philosophie, également pertinents pour éclairer certains traits fondamentaux du « cas » Amiel. De fait, la découverte progressive du *Journal intime* a accompagné l'approche critique de l'écriture journalière à laquelle plusieurs décennies furent nécessaires pour conquérir le statut de genre littéraire à part entière, et cette indétermination a pu faire fleurir le procès d'un texte intime jugé fascinant et inquiétant à la fois, à l'image de son

⁶ Albert Thibaudet, *Intérieurs*, Paris, Plon, 1924, p. 219.

⁷ Guy Besançon, *L'Écriture de soi*, Paris, Harmattan, coll. « L'œuvre et la psyché », 2002, p. 89.

⁸ Albert Thibaudet, *Amiel ou la part du rêve*, Paris, Hachette, coll. « Le Passé vivant », 1929, p. 6.

⁹ Léon Bopp, *H.-F. Amiel, Essai sur sa pensée et son caractère*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1926.

¹⁰ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, Paris, PUF, 1976.

¹¹ Michel Braud, *La Forme des jours, Pour une poétique du journal personnel*, Paris, Éd. du Seuil, 2006.

auteur, lui-même objet de très nombreux comptes rendus et études critiques dressant le diagnostic de ses maux, et « au chevet duquel se penchent les plus éminents médecins du siècle¹². » Nous nous interrogerons alors sur ce qui a favorisé la lecture « médicale » du *Journal intime*, en cherchant à comprendre pourquoi la figure d'Amiel ne cesse d'intriguer les critiques qui découvrent les fragments de son journal. Pour ce faire, nous envisagerons son histoire personnelle révélatrice d'une perception de soi problématique, de la complexité de ses relations aux femmes, de ses accès de mélancolie, déchiffrés à la lumière de troubles de l'identité que la confession intime du journal révèle sans fard, pour le plus grand plaisir des sociologues, psychologues, psychiatres et médecins. Nombre d'essais ont de fait été écrits sur divers aspects de sa personnalité : sa timidité, sa maladie de l'idéal, son incapacité à aimer, son caractère, son tempérament mélancolique, mais aussi sa pensée religieuse ou morale sont questionnées et mises à l'épreuve des connaissances acquises dans les domaines concernés. Il nous a fallu de ce fait prendre en considération ces diverses grilles de lecture en se demandant ce qui avait pu les favoriser, tout en ayant le souci de les relativiser par une présentation d'ensemble du *Journal intime*, désormais lu à la lumière d'outils conceptuels plus contemporains, la difficulté étant de tenir compte des différents champs d'étude ouverts à la conduite de cette recherche universitaire. Les perspectives historique, sociologique, psychologique ou littéraire s'invitent en effet de concert pour la compréhension exhaustive du phénomène Amiel et de l'aventure d'écriture que représente son *Journal intime*.

Le défi était d'autant plus intimidant que l'ampleur du manuscrit invite à lire les 16900 pages que la publication intégrale a enfin rendues accessibles, et à la faveur d'un travail d'édition aussi savant que précieux, de s'approprier un corpus conséquent afin de rendre compte des caractéristiques du journal. Amiel est en effet l'auteur d'un immense manuscrit qui est le livre d'une vie, un « livre de vie¹³ » sans équivalent, « c'est à son journal, en effet, qu'[il] a réservé toute sa vie, son temps, ses forces, car ce journal est devenu pour lui, l'occupation quotidienne essentielle¹⁴ », « la chose à laquelle [il] tien[t] le plus » (22.12.1860). L'assiduité du diariste conquise sur les premiers cahiers irréguliers, le conduit à élaborer un journal-fleuve¹⁵ qui suit les méandres de sa vie intérieure pour en consigner au long des jours, les oscillations, les vibrations, les accidents ou l'inconsistance, continûment porté par l'exigence

¹² Philippe Marc Monnier, « Le dossier Amiel : bilan et perspectives d'un siècle de recherches », *Romantisme*, 1981, n° 32, p. 96.

¹³ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 70.

¹⁴ Bernard Gagnebin, « Amiel ou la revanche de l'écriture sur la vie », in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1976, t. I, p. 38.

¹⁵ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, op. cit., p. 76.

d'une écriture de soi au service de la vérité. De 1839 à 1881, année de sa mort, le diariste genevois se propose ainsi de déchiffrer « le terrible logogriphe de l'homme intérieur » (10.2.1856), et d'affronter pour ce faire, l'énigme d'un *moi* lancé dans l'étrange aventure de la vie, au plus près de la tragique expérience d'un temps au cours irréversible. Conduit selon la tradition de l'examen de conscience cher au protestantisme, le *Journal intime* d'Amiel se présente aussi comme un outil d'éducation de soi par soi, *in fine* une méthode heuristique destinée à faire advenir la connaissance de soi. Aussi le diariste renouvelle-t-il obstinément, jour après jour, le processus de l'écriture de l'intime, seul apte à saisir et à recueillir le procès de la vie en cours, et par conséquent celui des états changeants du *moi*.

De son vivant, Amiel ne publie que quelques pages choisies de son journal, elles sont destinées à enrichir la seconde partie du recueil poétique *Grains de mil*, paru en 1854, sous forme de pensées et de maximes. De même n'envisage-t-il qu'une publication posthume des milliers de pages journalières qui n'ont de cesse de s'accumuler ; il en projette alors la réalisation sous la forme d'une anthologie, environ « 500 pages destinées à la postérité » (10.9.1862) et qui rendraient enfin justice à l'esthète et au penseur qu'il était. Au XIX^e siècle, les 174 cahiers rédigés dans le secret d'une écriture intime, défient par leur ampleur et leur projet singulier, la notion d'œuvre littéraire. Leur statut encore indéterminé est à la fois source d'incertitude et d'espoir pour celui qui en fit sa pratique d'écriture la plus constante et la plus heureuse, la seule apte à contenir « un credo complet et une individualité entière », en d'autres termes, à exposer le meilleur de lui-même.

Or, nous verrons que l'époque à laquelle Amiel rédige ses cahiers est déterminante dans l'histoire du journal, désormais marqué du sceau d'une intimité conquise à la faveur de mutations historiques, sociales, philosophiques et littéraires qui bouleversent « la notion de personne¹⁶ » et « le sentiment de l'existence¹⁷ » pour faire advenir le règne de l'individu, enfermé dans la conscience tragique de son immanence et de sa destinée solitaire. Dans le droit fil des Idéologues et de leur attention inédite aux sensations organiques dessinant « une sorte de météorologie interne de "l'âme"¹⁸ », influencé par le mouvement du romantisme et la sensibilité exacerbée d'un *moi* assoiffé d'absolu, soumis enfin à l'évolution historique et civilisationnelle d'un monde où l'anomie s'est substituée à l'ordre transcendantal des siècles passés, le recours grandissant au journal personnel manifeste le besoin de sauvegarder une intimité avec soi-même, de se défendre contre les incertitudes et les nouvelles formes d'anxiété

¹⁶ Alain Girard, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 549.

¹⁷ *Ibid.*, p. 551.

¹⁸ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 42.

que génère cette époque de transition. Nous précisons aussi en quoi l'histoire de la vie privée enrichit encore la compréhension d'un siècle que l'on a pu qualifier de « siècle de l'intime¹⁹ », favorisant une pratique d'écriture clandestine réalisée dans le retrait d'un espace et d'un temps à soi, où puisse se formuler l'aveu d'une dysharmonie ou d'un désaccord fondamental avec son siècle. Notre objectif sera de montrer qu'Amiel se situe à la croisée de ces diverses réalités, tout comme il se trouve à l'articulation de deux périodes déterminantes dans l'histoire du journal personnel : il écrit en effet dans le sillage d'une première ère de l'écriture journalière confidentielle et auto-destinée, encore dépourvue de modèles au début du siècle, puis il découvre les mémoires et les journaux de penseurs et d'écrivains, dont la notoriété permet de faire cohabiter leur œuvre littéraire et leurs écrits personnels, publiés durant cette deuxième période éditoriale, entre 1830 et 1860. Amiel les lit avec beaucoup d'intérêt, initiant de ce fait *in petto*, une évaluation comparative avec sa propre pratique d'écriture. Il espère enfin appartenir ultérieurement à la famille des diaristes de l'intime, en projetant la publication de son propre journal personnel à l'orée du XX^e siècle.

Ces diverses influences assorties à la période d'écriture couverte par les 174 cahiers qui composent le *Journal intime* d'Henri-Frédéric Amiel, m'ont conduite à proposer une problématique d'ensemble qui envisage l'œuvre à la lumière d'une écriture de soi au fil du temps, puisqu'elle tisse la toile des jours trente-quatre années durant, mais également produite au fil d'un temps, d'une époque particulière que les cahiers d'Amiel reflètent avec une acuité singulière. Définir la poétique du journal d'Amiel à l'aune de ces deux perspectives temporelles, invite à proposer tout d'abord, l'étude des caractéristiques d'écriture qui en font un journal exemplaire, représentatif de la conception classique d'un genre qui entrelace la vie à l'écriture, et dont Amiel sera considéré comme le père tutélaire. Nous nous demanderons ensuite si ce journal peut être présenté comme le paradigme du journal intime, en le confrontant, à la lumière du siècle durant lequel il s'écrit, aux modalités et aux paramètres propres à définir la notion de l'intime, alors mise en lien avec l'écriture journalière dont elle procède. Nous nous intéresserons enfin à l'écriture du temps telle qu'Amiel la configure dans son journal pour accompagner et transcrire le flux de la vie, l'écriture de soi au fil du temps conditionnant une lecture de soi au fil d'un compagnonnage inédit, que couronne *in fine*, la reconnaissance d'une œuvre littéraire intemporelle.

¹⁹ Brigitte et José-Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », in *Le Siècle de l'intime, Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, Itinéraires, Littérature, Textes et culture, 2009, pp. 117-146.

Quelles modalités d'écriture le *Journal intime* d'Henri-Frédéric Amiel mobilise-t-il et que révèle l'étude de sa genèse éditoriale ? Telles seront les deux perspectives soulevées dans la première partie de notre étude, avec pour projet liminaire d'apporter un éclairage biographique sur l'auteur afin de comprendre les déterminismes historiques, géographiques, sociaux et culturels qui permettent de présenter la personne du diariste, de retracer son histoire personnelle, d'éclairer le « mémorandum biographique » (23.3.1879) transmis par le *Journal intime*. Sujet de l'énonciation et objet d'un discours tenu sur lui-même, l'homme et l'auteur forment la figure unique dont procède la nature référentielle de l'écriture de soi. Par ailleurs, porté par « le rêve d'un *livre de vie*²⁰ », nous étudierons la manière dont Amiel croise idéalement la vie et l'écriture, et ce, dans une dynamique temporelle où la succession des jours module la scansion de l'écriture dans un élan commun. Ainsi capté dans les mailles scripturaires de fragments datés, le temps d'une vie se transforme en une écriture du temps et l'ampleur croissante du journal matérialise la durée d'un « voyage de la vie » (12.4.1852), escorté par le récit de son aventure quotidienne.

Se mettent alors en place, progressivement, des pratiques d'écriture en quelque sorte ritualisées, que nous exposerons depuis « la mise en cahiers²¹ », effectuée en amont de l'écriture par un diariste soucieux de coudre lui-même les cent pages de son nouveau cahier, artisanalement conçu pour servir de support familial à l'écriture de l'intimité ; puis nous nous intéresserons à la conception formelle des débuts et des fins de cahiers, elles-mêmes révélatrices de l'originalité d'un projet d'écriture, jusqu'à l'habitude d'ancrer le récit des jours à une situation d'écriture dont l'effet de réel atteste l'authenticité de ce qui se relate *hic et nunc*.

Quant à l'étude des modulations de ce journal au long cours, elle permettra d'établir ensuite le rythme chaotique des premiers cahiers qui composent les « Antécédents du Journal intime », selon l'expression d'Amiel qui les rédigea par intermittence de 1839 à 1847, puis d'exposer le rythme acquis d'un « Journal intime régulier », rédigé avec constance depuis 1847 jusqu'à 1881. La fréquence d'écriture conquiert de fait sa régularité au terme de dix années qui marquent l'entrée progressive d'Amiel « en journal intime²² », avant d'incarner l'assiduité et la persévérance d'un diariste lancé dans l'aventure d'une écriture chaque jour renouvelée, « la pulsation du journal²³ » battant désormais au rythme du quotidien.

²⁰ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 70.

²¹ Philippe Amen, « Amiel ou l'invention du journal intime », *Histoire de la France littéraire*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2006, vol. 3, p. 387.

²² Philippe Lejeune, *Écrire sa vie, Du pacte au patrimoine autobiographique*, Paris, Éditions du Mauconduit, 2015, p. 87.

²³ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, Histoire et anthologie*, Paris, Textuel, 2006, p. 129.

Présenter les caractéristiques d'écriture du journal d'Amiel nous conduira ensuite à envisager son écriture protéiforme ; élaborée par fragments journaliers, sur le mode du discontinu, elle a en effet le pouvoir mimétique de rendre compte de la succession des jours vécus, et juxtapose de fait des unités textuelles dont l'hétérogénéité se fonde sur divers procédés, aussi bien stylistiques que thématiques. Quels sont-ils précisément ? Pour les caractériser, nous prendrons en compte diverses modalités d'écriture, notamment la manière dont le diariste développe plus ou moins longuement l'entrée du jour, l'habitude qu'il a de mettre en coprésence le style télégraphique le plus lapidaire et l'analyse délibérative la plus élaborée, de croiser l'écriture de l'ordinaire à la prose poétique, de diffracter le soliloque en un dédoublement énonciatif qui fait dialoguer le *je* du sujet narrant au *tu*, objet de la narration journalière, ou bien de convoquer autrui sur la scène intérieure du journal, en substituant à la parole monodique, la polyphonie des voix extérieures. À cela s'ajoute le recours aisé aux langues étrangères, insérées comme autant d'éclats linguistiques constitutifs de l'identité d'un diariste suisse maîtrisant parfaitement l'allemand, mobilisant également l'italien, mais encore amateur de citations proposées en grec ancien et en latin pour orner le discours du jour. Nous prendrons aussi en considération le goût d'Amiel pour la versification, et son aptitude à mêler écriture poétique et prose journalière pour reconduire formellement les émotions et les humeurs traversées. L'enjeu est d'exposer la plasticité du *Journal intime* et d'étudier comment celle-ci favorise une écriture libre et bigarrée, conciliant la contrainte d'un maillage temporel et l'inventivité d'un texte journalier, qui élabore finalement un autoportrait caléidoscopique avec l'esthétique de l'hétérogénéité comme principe d'écriture. La typographie ajoute une couleur au tableau d'ensemble, car le discours intime favorise aussi le recours aux abréviations, aux particularités graphiques d'un diariste qui écrit au fil de la plume, non seulement délesté du souci de se faire comprendre, mais en évoluant aussi à son gré dans les eaux troubles de l'allusif, de l'implicite, des mots et des noms cryptés. Amiel invente ainsi ses propres codes dans le procès d'une écriture en acte qui peut tout aussi bien accueillir listes, calculs et formes tabulaires, programmes de vie schématisés, revues mensuelles et annuelles répertoriées par rubriques numérotées, *marginalia*, jeux philologiques, plans de table, graphiques ou inventaire synoptique d'une œuvre littéraire, voire le calligramme d'un escalier inversé pour transcrire la loi d'une vie consacrant l'amour comme source de « productivité » (25.5.1856). La magie propre au manuscrit d'un journal intime repose sur les fantaisies qu'autorise une écriture du *moi*, où puisse se manifester l'originalité et l'individualité de son scripteur.

Aussi s'établit-il une relation spéculaire entre le diariste et ses cahiers qui « sont encore [s]a chair » (13.7.1860), réceptacles du corps symbolique d'un homme qui a déposé là, la trace

écrite de ce qu'il fut, pensa et ressentit, au point d'estimer perdre une « portion de [s]a vie » (19.12.1851) si son journal venait à disparaître. Pour ne pas mourir tout entier, pour échapper « à la fosse commune de l'oubli » (16.7.1876), Amiel pressent qu'il doit sauvegarder à tout prix son manuscrit où « la vie a pris corps » (20.5.1864), et prendre pour ce faire, les dispositions testamentaires attendues. Au-delà de ces précautions, il s'agit de proposer à un cénacle d'ami(e)s de transmettre à la postérité un florilège de pages choisies, pour espérer voir enfin se réaliser « le rêve d'un livre de vie²⁴ ».

Légataire du *Journal intime* et amie d'Amiel, l'institutrice genevoise Marie Mercier, aidée du critique Edmond Scherer, fut l'initiatrice de la renommée posthume du diariste genevois en proposant la première édition des « Fragments d'un journal intime » en 1882 et 1884. Retracer la genèse éditoriale du journal permettra ainsi de rappeler les quatre étapes principales de sa découverte progressive, puisqu'aux quarante premières années de diffusion de la première publication anthologique du journal en deux volumes, succède à l'occasion du centenaire de la naissance d'Amiel, en 1922 et 1923, l'édition enrichie de Bernard Bouvier, neveu de Marie Mercier et dépositaire du précieux manuscrit. En 1948, le projet de Léon Bopp de réaliser « une édition semi-intégrale du Journal intime²⁵ » n'aboutit pas mais il est l'initiateur, de l'édition d'une année intégrale du journal, et ce sera celle de 1866, ouvrant la voie à des éditions similaires pour les années 1854, 1857, 1861, 1874-1875, tandis que les travaux de Georges Poulet revisitent la pensée d'Amiel, désormais lu à la lumière des travaux phénoménologiques sur la conscience de soi. Paraît enfin de 1976 à 1994, l'intégralité du *Journal intime*, à la faveur d'une édition savante qui le rend accessible au public comme à de nouvelles études associées à la poétique du journal personnel, enrichissant encore la connaissance d'une œuvre dont la littérarité n'est plus en question.

La première partie de notre parcours se terminera par l'évocation de la réception critique qui fut réservée à la publication du *Journal intime*, en privilégiant le contexte polémique né de la découverte d'œuvres ayant trait à la littérature personnelle. La question de la transmission d'un journal intime au public met ainsi en tension le champ littéraire « des modèles moraux²⁶ » et « des genres conventionnels et avantageux²⁷ », alors confrontés aux succès publics d'œuvres relevant de l'écriture de l'intime, et qui revisitent de ce fait la notion d'auteur et la conception même de la littérature.

²⁴ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 70.

²⁵ Philippe Marc Monnier « Le dossier Amiel », op. cit., p. 91.

²⁶ Philippe Amen, « Henri-Frédéric Amiel », in *Histoire de la littérature en Suisse romande*, t. II : *De Töpffer à Ramuz*, Lausanne, Payot, 1997, p.186.

²⁷ *Ibid.*

De ce fait, peut-on considérer le journal d'Amiel comme un paradigme du journal intime ?

C'est à la lumière de la réception polémique des publications de journaux personnels à la fin du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, que nous évoquerons alors l'histoire d'une forme propre à accueillir l'écriture de l'intime. Son émergence et la divulgation de textes *a priori* non destinés à être publiés nous invite alors à nous pencher sur « le siècle de l'intime²⁸ » afin de comprendre pourquoi il s'est constitué en « grand siècle de la confession²⁹ », à la faveur d'une pratique et d'une forme d'écriture qui connaît un essor considérable. De fait, l'écriture journalière conditionne un *ethos* du diariste de l'intime, écrivant son journal dans le retrait d'un espace à soi que favorise une nouvelle conception de l'intérieur domestique, tout comme il dessine la figure d'un individu solitaire, dont la pratique clandestine valide une forme de sécession envers le monde conquérant qui s'affirme alors en imposant des valeurs idéologiques peu propices aux rêveurs et aux velléitaires. En réaction, à bas bruit, l'écriture de l'intime ouvre de nouveaux chemins à l'exploration méthodique du *moi*, conduite dans le droit fil d'une nouvelle conception de la personne héritée du siècle précédent et du bouleversement épistémologique que généra consécutivement « la formation de l'identité moderne³⁰ ». Dans le sillage de l'œuvre philosophique de John Locke, nous rappellerons que l'empirisme et les théories d'une connaissance immanente de soi déterminent une nouvelle voie d'accès à l'intériorité et à la conscience de soi. Comment l'écriture journalière d'Amiel reflète-t-elle ces mutations historiques et culturelles ? Comment le renouvellement de la perception de soi, à la fois sensible et phénoménologique, se manifeste-t-il dans un journal devenu représentatif de l'écriture de l'intime ? Ce sont là les questions qui guideront nos analyses successives.

C'est Amiel lui-même qui pose le qualificatif « intime » au terme journal sur chacune des premières pages de ses cahiers, annonçant ainsi la nature confidentielle de ce qui va s'écrire là, dans le secret et la solitude. La relation exclusive que le diariste établit avec son journal le conduit à lui attribuer de multiples fonctions, à le personnifier pour l'élever au rang d'ami, d'interlocuteur privilégié auquel il rend chaque jour visite, « à l'heure du recueillement » (30.12.1851). Il s'agira ainsi d'exposer la manière dont se met en place un « chronotope de

²⁸ Brigitte et José Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », *op. cit.*

²⁹ Alain Corbin, « Préface », *Être et se connaître au XIX^e siècle*, Genève, Metropolis, coll. « Littérature et sciences humaines », 2006, p. 10.

³⁰ Charles Taylor, *Les Sources du moi, La formation de l'identité moderne*, Paris, Éd. du Seuil, 1989.

l'intime³¹ », ouvrant un temps et un espace à soi, en retrait des espaces-temps collectifs, à distance des activités sociales et des relations personnelles, pour instituer un clivage décisif entre les domaines relevant de l'intime, du privé et du public. Nous montrerons qu'Amiel redéfinit de ce fait un rapport au monde et à soi, en concevant un dehors inquiétant voire menaçant où règne le paraître, et un dedans qui sanctuarise l'authenticité d'un *moi* intime, expression de l'être.

L'écriture de l'intime repose en effet sur la conviction de pouvoir formuler la vérité de ce que l'on est, de trouver un langage qui soit porteur de cette vérité, dont la possible émergence serait le fruit d'une « sincérité désentravée³² », d'un élan d'écriture spontané qui fasse advenir la clef de son être dans le seul espace qui puisse l'exposer, à savoir le *Journal intime*. Or, le diariste a paradoxalement recours à une rhétorique de l'intime, instituant par exemple un dialogue de soi à soi, ou bien cryptant certains aveux délicats ; pris en étau entre le désir d'écrire et l'obstacle de l'indicible, il se confronte à la difficulté de faire advenir la connaissance de soi au moyen d'une expression adéquate. N'en demeure pas moins vivace le souci de recueillir la quintessence d'une intériorité qui soit la manifestation tangible d'un être au monde singulier. L'analyse introspective soulève un tant soit peu le voile de la représentation de soi pour révéler ce que l'on se sent être dans les profondeurs du for intérieur. À ce *distinguo* essentiel pour apprécier le cheminement heuristique dont procède l'écriture intime, s'adjoint l'élaboration progressive d'un autoportrait que les confidences du journal enrichissent toujours plus. Le *Journal intime* dévoile en effet ce qu'Amiel pense ou ressent, mais aussi la manière dont il perçoit le monde et les hommes, la ville et le milieu professionnel dans lesquels il évolue, enfin les relations amicales, sentimentales ou familiales qui composent son univers personnel. Tout est divulgué dans les cahiers, qui n'ont donc plus rien de secret sinon les circonstances et le pacte d'écriture tacite qui ont conditionné la production journalière de l'écriture du *moi*. « Les lignes d'un portrait individuel » (26.10.1864) seront ainsi précisées en cernant par cercles concentriques successifs, les éléments constitutifs de l'identité d'un homme qui révèle sa complexité et sa fragilité les plus intimes.

Le journal devient dès lors pour le diariste, le « réservoir de [s]es expériences intimes », il est la trace d'un « itinéraire psychologique » (20.9.1864) où se lisent le désarroi, les peurs, les faiblesses les plus inavouables, qu'il révèle néanmoins au moyen « d'objets caractérisés ou

³¹ Brigitte et José Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », *op. cit.*, p. 122.

³² Bernard Bouvier, in *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime*, Paris, Stock, t. I, Introduction, p. XLI.

caractérisables comme *intimes*³³ ». Nous aborderons de ce fait la question matrimoniale et la relation ambivalente aux femmes qu'elle dévoile, pour évoquer ensuite la délicate question de la sexualité, si problématique dans la constitution identitaire d'Amiel. Les thèmes du mariage, de l'amour et du désir, déterminants pour estimer le degré d'intimité du journal, favorisent une démarche d'auto-analyse qui alimentera les lectures psychanalytiques et psychologiques du « cas » Amiel, ainsi exposé dans toute sa vulnérabilité. Définitivement récalcitrant au « *salto mortale*³⁴ », en proie aux contradictions et tourments nés de ses « amouritiés » féminines, le diariste est en butte aux représentations patriarcales traditionnelles ; il témoigne de ce fait d'un profond mal-être en se réfugiant dans le seul espace de liberté qui lui permette d'assumer sa différence, de comprendre ses inhibitions, et de déployer son argumentaire délibératif pour surseoir aux choix décisifs. Resté célibataire, chérissant et maudissant à la fois sa solitude, le diariste n'a de cesse d'interroger ce qui détermine sa nature individuelle, il s'approche au plus près de son énigme, remonte aux sources d'une enfance malheureuse pour faire advenir une compréhension de soi au cœur de laquelle règne la question de la sexualité, foyer de l'intimité. Ces analyses sont destinées à montrer que la modernité d'Amiel se mesure à l'audace et à la franchise de ce qui s'écrit dans les privautés d'une écriture de soi, qui examine alors sans réserve les éléments constitutifs d'une nature contrariée et d'une identité problématique.

Par ailleurs, nous montrerons que l'écriture du *moi* est aussi une écriture du corps qui enrichit l'approche sensible d'une nouvelle perception de soi, d'un « sentiment nouveau de la personne³⁵ ». Les questionnements identitaires naissent en effet d'un rapport inédit au corps devenu objet de toutes les attentions, sujet d'écriture omniprésent dans les milliers de pages du *Journal intime*, qui plus est pour un diariste de santé fragile, impuissant à en dominer les manifestations physiologiques et déplorant de vivre intimement le déclin de ses forces. Nous analyserons ainsi la manière dont le corps s'impose désormais dans sa matérialité la plus opaque et la plus incontournable, car il offre une modalité d'exploration du *moi* qui fait pressentir que l'individualité corporelle détermine désormais l'immanence d'une existence biologique sans aucun horizon salutaire. Le corps s'impose de ce fait dans tous ses états, il génère de profondes anxiétés et fait naître un texte journalier incarné, qui porte l'empreinte d'une mélancolie grandissante au fil d'un vieillissement dont le diariste recense tous les signes, jusqu'à écrire *in*

³³ Michel Braud, « *L'intime* du journal : présence et altérité à soi », in Alain Montandon (dir.), *De soi à soi : l'écriture comme autohospitalité*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2004, p. 242.

³⁴ « saut de la mort ». Figure d'acrobatie périlleuse à laquelle Amiel compare souvent le mariage.

³⁵ Alain Girard, *Le journal intime, op. cit.*, Introduction, p. XVII.

fine, le « journal d'un corps³⁶ » dans les ultimes retranchements de la maladie qui devait l'emporter.

La deuxième partie exposera enfin les « paradoxes du moi³⁷ » sur lesquels se fonde un rapport à soi problématique, révélateur des troubles identitaires dont témoigne continûment le diariste dans son journal. On relève en effet tant de pages consacrées au motif de la haine de soi, à l'expression confidentielle d'une déception amère sur ce que l'on n'a pas su devenir ou accomplir au regard des ambitions de jeunesse. L'édifice du *Journal intime* semble s'élaborer sur les fondations d'argile d'une absence à soi-même, et son écriture procède de cette expérience douloureuse que le diariste scrute et dissèque inlassablement en « infernal et téméraire chimiste de [lui]-même » (24.2.1851), jusqu'à éprouver l'étrange sensation de devenir étranger à lui-même, et de perdre ainsi les contours de son individualité. Qui suis-je ? Que suis-je ? s'interroge alors Amiel qui traverse les états fluctuants du *moi* au moyen d'expériences phénoménologiques lui révélant sa singulière nature de Protée, mais aussi son aptitude à la vie impersonnelle et à l'identification universelle, au risque de voir se briser en mille éclats la fragile image d'une identité personnelle toujours plus flexible et variable. Mais l'écriture de l'intime consacre finalement le règne centralisé d'une conscience de soi d'où rayonne l'unique principe identitaire reconnu par Amiel dans son journal.

La troisième partie de notre étude s'attache enfin à caractériser le *Journal intime* d'Amiel comme une écriture de soi au fil du temps, qui s'ouvre à l'aventure temporelle d'une lecture de soi pour qui le découvre dans son intégralité.

Écrire le temps conduit à en accepter la loi en inscrivant le journal dans son cours, ou bien à l'esquiver en tentant d'en oublier la tragique irréversibilité. Nous verrons que la seconde alternative incite Amiel à célébrer les états contemplatifs, et pour ce faire, il décrit les états de conscience qui lui permettent d'excéder les limites de la corporéité et de la temporalité, et transcrit dans le livre des jours, l'expérience d'un temps suspendu, enfin immobilisé dans l'extase de rêveries religieuses ou « prodigieuses » (28.4.1852). La conscience de soi s'ouvre alors à la conscience du monde et à celle de Dieu, en vivant, le temps d'une méditation contemplative, le souverain privilège de sortir des limites du temps humain.

³⁶ Daniel Pennac, *Journal d'un corps*, Paris, Gallimard, 2012.

³⁷ Nicolas Grimaldi, *Traité des solitudes*, Paris, PUF, 2003, chapitre VI, « Les paradoxes du moi », p. 127.

Aussi Amiel rapporte-t-il l'expérience d'états de conscience extrêmes qui le conduisent à se « retrouv[er] en pleine phénoménologie » (21.1.1866), depuis l'expansion la plus illimitée jusqu'au repli le plus centralisé, au terme d'un retour à la source de toute manifestation de vie. Ainsi, de l'aperception englobante du temps au « *punctum saliens*³⁸ », se renouvellent les descriptions visionnaires qui suggèrent une relation singulière au temps, dont Amiel parcourt les échelles ascendantes et descendantes, pour embrasser la totalité de son déploiement au moyen d'une conscience devenue omnisciente. Cette aptitude le conduit à privilégier la perspective du « *sub specie aeterni*³⁹ », afin d'échapper aux limites d'un champ de perception dévolu au contingent, à l'individuel, à la finitude, et de lui substituer le règne de l'infini, de la vérité et de l'éternité. La quête d'un état de conscience aussi absolu confère alors au diariste le pouvoir de « se regard[er] d'outre-tombe » (23.5.1865), d'expérimenter la vision du sépulcre pour voir défiler sa vie, à l'image d'une fantasmagorie surnaturelle. Mais ce dernier prend aussi conscience que ces états extrêmes résultent d'une « a-chronie intérieure » (27.11.1872), qui le conduit *in fine*, à manquer sa vie et à se manquer à lui-même.

De fait, c'est « la conscience malheureuse du temps⁴⁰ » qui dicte à Amiel les pages les plus mélancoliques d'un journal lui-même voué à configurer le passage du temps, et à contraindre le diariste à assister au drame de son existence, emportée dans le procès d'une aventure temporelle circonscrite. Dérouler le fuseau de sa vie tout en tissant chaque jour le « récit des jours⁴¹ » vécus, induit une sensibilité aiguë à la loi d'un temps successif que l'on ne peut désertir impunément car la semonce des horloges sonne mécaniquement le réveil d'une *Belle au bois dormant*, dont Amiel serait « une réédition mâle » (19.9.1866), ou bien celui d'un enfant prodigue de ses jours et qui, stupéfait, se retrouve couronné de cheveux blancs sans avoir pris le temps de vivre. La sommation de la durée à vivre est rude et incontournable, ce dont témoignent les regrets d'un temps dilapidé en vaines rêveries, les condamnations d'une vie fantasmée dont l'enchantement se dissipe pour laisser place à l'effroi des années envolées et aux signes d'un vieillissement sans rédemption possible. Nous établirons aussi le fait que le *Journal intime* témoigne d'une manière de vivre et d'écrire le temps, dans un siècle où le processus de laïcisation et de capitalisation rend chacun comptable d'un temps de vie qu'il se doit de faire fructifier par une gestion disciplinée. Ainsi, nous montrerons que le journal personnel, à l'image d'un instrument de contrôle, vise à rationaliser la maîtrise de la vie dans

³⁸ « point de jaillissement ».

³⁹ « du point de vue de l'éternité ». Spinoza, *Éthique*, V, XXIX.

⁴⁰ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le *Journal* d'Amiel », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, nov. 1975, vol. 1, n° 5-6 : « La critique du discours lettré », p. 96.

⁴¹ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 141.

ses conduites les plus intimes, selon les prescriptions du pédagogue Marc Antoine Jullien auquel Amiel fait référence dans son journal. La fonction d'éducation morale dévolue à l'écriture journalière au XIX^e siècle procède d'un temps idéalement programmé pour éviter tout fourvoiement, ce qui génère de nouvelles formes de culpabilité que le diariste n'a également de cesse de formuler dans ses cahiers.

L'étude du *Journal intime* d'Amiel exposera enfin les enjeux d'une lecture variant au gré des époques où elle se réalise. Or, le premier lecteur qui s'impose est la figure même du diariste, premier allocataire de son discours journalier, procédant à la relecture intime de ses cahiers dans une relation de soi à soi, qui favorise alors l'émergence d'un métadiscours où s'élabore une réflexion sur les spécificités d'une pratique d'écriture encore indéterminée. Une poétique s'élabore ainsi dans le journal où affleure continûment la strate des commentaires métadiscursifs, à l'image d'une « écriture dans l'écriture⁴² » qui fonde la modernité de l'œuvre d'Amiel. La position ambivalente du diariste interrogeant sa démarche d'écriture, se mesure alors aux divers rôles qu'il attribue à son journal, dont il célèbre les vertus ou vilipende les insuffisances selon l'humeur du jour, mais qu'il n'a de cesse de comparer aux autres journaux personnels alors parus, pour en évaluer la spécificité. Au-delà de ce premier narrataire intradiégétique, se dessine ainsi la figure des lecteurs choisis et nommés dans le journal ; dans une perspective de communication restreinte, le diariste désigne alors les quelques ami(e)s auquel(le)s il a eu l'occasion de lire certains extraits de ses cahiers, ou bien qu'il charge d'organiser la publication posthume des pages choisies, à commencer par la légataire testamentaire qu'il élit à cet effet, Marie Mercier. La transmission d'une œuvre intime est d'emblée problématique pour le diariste qui doit expurger les passages lus en commun afin de ménager quelques susceptibilités féminines, et qui n'envisage qu'une publication anthologique, composant un autoportrait respectable et si possible admirable. Enfin, à l'horizon de la postérité, se profile le lecteur extérieur, « l'ami qui [le] lira » (4.10.1868) et qu'Amiel espère secrètement lié à la destinée littéraire de son immense manuscrit. Quel que soit le rôle imparté à ce destinataire plus lointain, la découverte des milliers de pages du journal annonce une « aventure de lecture⁴³ » singulière, apte à lui faire partager « le récit des jours⁴⁴ », au long de pages toujours plus mélancoliques. De fait, au fil des années d'écriture, le voyage de la vie devient odyssee funèbre, et le récit de soi devient un texte testamentaire dans lequel le lecteur devient l'ultime témoin du diariste, le dernier compagnon de route qui s'arrête au bord de la

⁴² Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 172.

⁴³ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, op. cit., p. 238.

⁴⁴ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 141.

nuit, en lisant les derniers mots, tracés sur la dernière page, du dernier cahier. L'aventure de lecture à laquelle invitent les milliers de pages du *Journal intime* d'Amiel fait de chacun un « lecteur intime⁴⁵ » convié à partager une aventure existentielle, l'écriture de soi au fil du temps favorisant une lecture de soi au fil des pages. *In fine*, advient le temps de l'œuvre littéraire, ultime victoire de « l'œuvre des jours⁴⁶ ».

Au service d'un journal intime remarquable, ce travail de recherche universitaire se propose d'en conduire l'étude afin de rendre compte des modalités d'écriture qu'Amiel mobilise pour élaborer son livre des jours et redéfinir de ce fait la conception de l'œuvre littéraire. Il vise aussi à rendre justice à l'auteur, Henri-Frédéric Amiel, qui semble encore devoir conquérir sa juste place au panthéon des Lettres. La réactualisation des études qui lui ont été consacrées, l'apport d'une thèse conduite à la lumière des nouveaux travaux universitaires sur le genre du journal personnel, pourraient ainsi donner une nouvelle visibilité littéraire au *Journal intime* comme à son auteur.

⁴⁵ Jean Rousset, *Le Lecteur intime de Balzac au journal*, Paris, José Corti, 1986.

⁴⁶ Pierre Pachet, *L'œuvre des jours*, Circé, 1999.

Première partie

Le *Journal intime* d'Amiel, un « livre de vie⁴⁷ »

⁴⁷ Axel Hardivilliers, *Journal d'une graphomanie* [1980-1995], Paris, Les Impressions nouvelles, 2001, le 22.9.1989, cité par Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 70.

1. Qui est Henri-Frédéric Amiel ?

« Mon individu est de n'être personne, comme Ulysse » (29.8.1876)

Présenter l'auteur du *Journal intime* sous l'éclairage de cette citation initiale nous invite à dépasser le paradoxe posé par celui qui refusa toujours d'envisager le « moi » dans la contingence de ses caractéristiques biographiques, considérant les déterminations historiques, géographiques, sociologiques ou physiologiques comme secondaires. Henri-Frédéric Amiel écrivit ainsi ne pas « avoir eu l'effronterie indiscreète de l'individualité » (14.10.1872), et il se confronta, qui plus est, à son être énigmatique, reconnaissant à maintes reprises, avoir « toujours eu infiniment de peine à deviner [s]on unité et à trouver [s]on intégrale ou [s]a formule chimique » (14.8.1869). Par ailleurs, on a pu considérer son existence conventionnelle, peu exaltante, tout au moins sans relief héroïque, se prêtant donc mal à la présentation biographique, puisqu'un bref paragraphe suffirait à en résumer les grandes lignes. À l'encontre de cette opinion, il s'agit de retracer le parcours singulier d'Amiel, ne serait-ce que pour comprendre la manière dont la vie et l'écriture peuvent entrer en résonance, s'éclairer mutuellement, en un jeu d'interactions subtiles et fascinantes à la fois. Qu'Amiel n'ait eu de cesse de s'interroger sur sa propre identité, qu'il ait qualifié le *moi* de « prison individuelle » (17.11.1851), au point de vivre toujours intensément le drame de « l'incarnation⁴⁸ », nous invite d'autant plus à nous intéresser à sa biographie, et à mettre de ce fait en lumière, les motifs qui l'ont conduit à rejeter ce qui le détermine individuellement.

Qui est Henri-Frédéric Amiel ? Avant tout, un habitant de la ville de Genève où il naquit le 27 septembre 1821, rue du Rhône, et mourut le 11 mai 1881, rue de Verdaine, entouré des soins de Berthe Vadier qu'il appelait sa « filleule » et de la mère de celle-ci, chez lesquelles il vivait comme pensionnaire depuis deux ans. Entre ces deux dates, nous pourrions énumérer les diverses adresses genevoises de celui qui passa sa vie à rechercher le lieu où il pourrait enfin avoir le sentiment d'être à sa place, d'avoir un foyer chaleureux et sécurisant, dans lequel trouver les conditions propres au bien-être du corps et de l'esprit. Rue des Chanoines, Rue des

⁴⁸ Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 357.

Belles-Filles, rue Beauregard, Cours Saint-Pierre, rue de la Taconerie ou bien rue Verdaine forment une véritable cartographie genevoise, propre à initier la présentation de l'homme que fut Henri-Frédéric Amiel. Ce parcours révèle en effet un attachement indéfectible à la ville de Genève, métonymie de la patrie suisse à laquelle Amiel tenait tant, malgré les déceptions et les amertumes nées d'une reconnaissance contrariée. Il révèle également la sédentarité d'un homme, qui passa sa vie dans un périmètre géographique restreint, dans lequel il avait ses habitudes et ses lieux de prédilection : trente-trois années de professorat à l'Académie de Genève, furent ainsi ponctués de promenades régulières aux Bastions, à la Treille, avec en toile de fond, le lac Léman et les Alpes vaudoises, lieux de villégiature privilégiés du diariste qui aimait se retrouver à Mornex, Chernex sur Montreux, Vernex, Gryon, Villars sur Ollon, et Clarens où il repose.

Or, l'ascendance de l'auteur n'est genevoise que depuis deux générations, comme le précisent les recherches de l'historien, philologue et généalogiste Eugène Ritter, ancien élève et collègue d'Amiel. Il révéla ainsi que les ancêtres de ce dernier étaient français et vaudois du côté paternel, tandis que ceux de la branche maternelle se situaient à Neuchâtel et Berne. Originaire de la région de Castres en Languedoc, la branche paternelle d'Amiel acquit la bourgeoisie de Genève en 1791, par le biais de son grand-père, Samuel-Frédéric, qui avait été reçu habitant de Genève en 1778, après avoir grandi à Lausanne. Horloger puis négociant, il fera fructifier son commerce, donnant ainsi une relative aisance à ses quatre enfants. L'un d'entre eux, Jean-Henri, père d'Henri-Frédéric, exerça également le métier de négociant à Genève sa vie durant ; on le décrit comme « un commerçant actif et économe⁴⁹. » Amiel commente ainsi son ascendance paternelle :

Quand je considère cette vie de privations, cette rude économie de mon grand-père et de mon père, je sens tout ce que je leur dois, car sans le loisir que m'ont procuré leurs labeurs, je ne serais pas ce que je suis. — Mais quelle pauvre, circonscrite, prosaïque et chétive existence que celle des deux générations dont je sors, et que j'ai presque ignorée, car depuis l'âge de douze ans, j'ai été libre et dans l'aisance. Quel horizon étroit, quelle monotonie de travaux, de soucis, de pensée. [...] Un autre enseignement, c'est que cette période de servage dure encore dans ma famille, et que j'en suis le seul homme libre, le seul *ingenuus* (9.4.1850).

⁴⁹ Philippe Marc Monnier, « La famille d'Henri-Frédéric Amiel », in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1976, t. I, pp.1167-1173.

L'analyse que le diariste propose sur sa « position sociale » se conclut par ces mots : « J'appartiens à la petite bourgeoisie, émancipée par le travail, et personnellement aux hommes libres » ; il objective ainsi sa filiation et se démarque « personnellement », en reconnaissant le privilège de son statut d'intellectuel universitaire. La position qu'il se reconnaît sur l'échelle sociale, le situe néanmoins dans la situation intermédiaire et inconfortable de celui qui s'émancipe intellectuellement de sa classe d'origine, tout en gardant l'empreinte de son ascendance familiale. Or, cet héritage est parfois péniblement ressenti, comme l'illustre son aspiration à la reconnaissance des « coteries du grand monde », de la « société d'élite » avec laquelle il se sent tant d'affinités, sans pouvoir se départir d'un complexe de classe embarrassant. Le 28 janvier 1852, il écrit à ce propos : « Il faut me résigner à être d'une famille bourgeoise marchande, et non souveraine », tandis que le 18 mars 1854, au lendemain d'un bal mondain, il constate amèrement : « Je suis Genevois, par conséquent classé par mon père et non par ma valeur intrinsèque. »

Lors d'un voyage d'affaires à Neuchâtel, en 1819, Jean-Henri Amiel rencontre Caroline Brandt qui allait devenir la mère d'Amiel ; elle est décrite comme une jeune orpheline, « intelligente, fine et cultivée », mais ruinée et de « santé fragile⁵⁰ ». Le père de celle-ci, mécanicien et inventeur, exerçait également le métier d'horloger près de Neuchâtel où il mourut en 1820, un an avant la naissance d'Amiel et l'année même du mariage de sa fille à Genève. Or, « de cette union, aussi rapidement conclue qu'un mariage de comédie, il y eut six enfants (dont trois moururent en bas âge). L'aîné, un garçon, vint au monde le 27 septembre 1821 à dix heures du matin. Il fut baptisé le 13 octobre suivant. On le nomma Henri comme son père et Frédéric comme le plus âgé de ses oncles⁵¹. »

« La *Nemesis* de la famille » (15.1.1852)

Inscrite dans les *marginalia* du journal, cette qualification de la famille formule à trente et un ans de sa naissance, la manière dont Amiel perçoit le cadre familial de sa première enfance. Plusieurs passages du journal évoquent les figures paternelle et maternelle, et les portraits psychologiques et moraux ébauchés par le diariste, permettent de reconstituer le drame d'un mariage parental « mal assorti » (18.9.1879), comme le dénouement tragique qui s'ensuivit. De fait, la figure du père surplombe le journal, comme celle d'une instance autoritaire et

⁵⁰ Philippe Marc Monnier, « La famille d'Henri-Frédéric Amiel », *op. cit.*, p. 1169.

⁵¹ Berthe Vadier, *Henri-Frédéric Amiel, une étude biographique*, Paris, Librairie Fischbacher, 1886, p. 9.

destructrice pour l'enfant qui vécut ses premières années à ses côtés, comme pour l'adulte qu'il est devenu, et qui estime avoir « été brisé [...] par [s]on père » (7.11.1851). Le diariste précise les raisons qui l'ont conduit à ce terrible constat en écrivant ceci : « Mon père, en me broyant de sa despotique énergie et en m'initiant trop vite et pour trop de personnes aux secrètes intentions et aux vilains mobiles de conduite, me fit, sans le savoir, un mal presque irréparable » (21.7.1853). De fait, chacun des éléments du portrait paternel dévoile une personnalité tyrannique, une nature passionnée « bouillante », une « volonté intraitable et un caractère dominateur » (22.11.1859) ; son tempérament est défini comme « bilieux-nerveux » (23.4.1861) par un fils soucieux d'inscrire ses analyses dans la longue tradition hippocratique. Dans l'entrée du 29 mars 1858, Amiel précise encore le portrait psychologique de son père par ces mots : « C'était un dompteur que mon père, une force inquiète et dévorante qui ne reculait devant rien et ne se lassait jamais », animé par « le tempérament de Balzac, violent, robuste, expansif et conquérant ». L'évocation de la figure paternelle et son influence désastreuse pour la constitution morale et la sensibilité première de son jeune fils, est une évidence que le diariste présente comme un principe fondateur de ses premières années d'existence, et dont il analyse les répercussions sur l'adulte qu'il est devenu. Pour ce faire, il se décrit souvent comme un enfant naturellement porté par l'enthousiasme, l'élan, la confiance, la générosité et la gaieté, mais continûment « contristé », selon le mot qui revient fréquemment sous sa plume pour caractériser ce lien filial contrarié. Dans le secret de son journal, il ne cesse de condamner la funeste influence de son père, il en dénonce la tyrannie et la puissance destructrice sur l'enfant sensible qu'il était, et écrit sans ambages, le 9 mai 1857 : « J'ai été empoisonné dans l'enfance et ma constitution morale s'en ressent et s'en ressentira toujours » (9.5.1857). Les expressions « désespérance précoce », « désabusement », « défiance première » ou « défensive absolue » associent en effet, sans ambiguïté, la figure du père à celle d'une mort symbolique à soi, à sa propre nature à jamais contrariée par le ricanement, la moquerie, l'indifférence, ou pire encore, par cette fameuse « loi d'ironie », seul enseignement transmis à l'enfant par un homme qui « n'entendait rien à l'éducation », comme le rappellent les tantes et cousines lors d'une causerie familiale que le diariste rapporte le 22 novembre 1859. Ce père, avec lequel Amiel se sent si peu d'affinité, est parfois invoqué, interpellé par le questionnement ouvert et pathétique d'un fils, impuissant à réécrire son histoire : « O mon père, que n'as-tu connu la paix ? » (15.1.1852). Il peut être aussi associé, en un fantasme stupéfiant, à ce fils qui projette alors un être idéal, synthèse de leurs deux natures opposées et donc complémentaires. Le journal, exutoire ou voie ouverte à l'analyse psychanalytique, est une dimension qui ne peut être contestée, notamment dans cette page saisissante écrite le 29 mars 1858, à minuit un quart :

Il devait avoir quatre ou cinq fois plus de force vitale et de virilité que son fils, qui actuellement se sent une indigne femmelette et un pauvre rêveur auprès de cette énergique figure paternelle. Celle-ci était faite pour courber les autres hommes ; son fils ne courbe pas même les feuilles de rose et se contente de ne pas se laisser courber lui-même. L'un aurait pu faire trois fois sa fortune ; l'autre ne sait pas même gérer et à peine inventorier son petit patrimoine. Avoir tant lu, vu, pensé, comparé et voyagé pour aboutir à cette nullité de résultat : cela révolterait le père ; en revanche, le fils comprend le père, qui ne lui aurait peut-être pas rendu la pareille. A nous deux, nous aurions fait probablement un homme remarquable. Séparés en deux êtres, nous n'aurons pas donné grand-chose, et nous aurons hélas ! par des voies bien différentes, fait, l'un et l'autre, peu d'heureux. En somme, mon père a mieux vécu que moi, car il a réalisé sa nature et je n'y ai pas réussi ; il a été quelque chose, moi j'ai seulement désiré de l'être.

Sans doute peut-on reconnaître là, l'une des clefs de la mésestime de soi, favorisée par la confrontation à la figure accomplie du « père », à celle du « boutiquier, [de] l'épicier, doté de toutes les propriétés qui définissent l'éthique de la besogne et qui font le Suisse accompli⁵² », tandis que le « fils » ne parvient pas à se réaliser, écrasé par ce qu'il juge être une « nullité de résultat ». De ce fait, il se fustige impitoyablement, ne s'évalue que par défaut d'être, et il met en scène sa culpabilité, en imaginant la comparution du « fils » face à son « père ». L'ombre d'Hamlet plane sur cette sombre page, les faiblesses du fils ne répondent pas aux attentes paternelles, et « l'homme remarquable » qu'ils auraient pu former en associant leurs deux natures, disparaît face au constat de leur irréductible antinomie. Ainsi, s'explique « la position en porte-à-faux » du diariste, extérieur « à l'orbite du monde des affaires, du commerce, de la réussite matérielle, de l'argent⁵³ », et dont la « trajectoire sociale » révèle l'aspiration à appartenir au monde intellectuel et littéraire. Par ailleurs, expression du conflit œdipien, ce passage souligne la profondeur des analyses introspectives, la finesse et la lucidité du diariste qui fait du journal un instrument d'observation et de compréhension de soi inédit, l'élevant au rang de « document clinique incomparable⁵⁴ ».

⁵² Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 82.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double, Le journal intime miroir du sujet », in *Miroirs, visages et fantasmes*, coll. « Psychanalyse », Lyon, Césura Lyon Édition, 1991, p. 157.

La figure maternelle

« Brisé » par son père (7 novembre 1851) et enveloppé par sa mère d'une « tendresse caressante pour le dédommager des brusqueries de son père », perpétuellement sur « la défensive » (18 mars 1858), dans un état permanent de « rétraction », de « contraction », de « racornissement », de « méfiance », « en état de guerre permanent » avec son père et avec lui-même (18 mars 58) (comme son père est en état de guerre avec sa mère qu'il « rend malheureuse », 26 mars 1858), Amiel construit l'identification à la mère, à la « jeune rose neuchâtelloise » (18 mars 1858), intéressée par la « théologie », préoccupée de « débats religieux et moraux »⁵⁵.

La présentation de la figure maternelle se fait en opposition radicale à celle du père ; elle est de fait commentée comme l'objet d'un « surinvestissement⁵⁶ » de la part du jeune garçon qui grandit dans « l'orbite » de sa mère, au détriment du patrimoine ou de « l'héritage du père », des vertus viriles et des valeurs sociales qu'il incarne. Amiel formule souvent le regret poignant d'avoir perdu sa mère trop jeune, ce qu'il se confia à son amie Berthe Vadier par ces mots : « Je crois, disait-il deux ans avant sa mort, que si mon père avait vécu, j'aurais eu beaucoup à souffrir de lui, mais Dieu aurait dû me laisser ma mère. Combien ma vie eût été différente⁵⁷ ! » Cet aveu fait écho aux nombreuses invocations présentes dans le journal intime, confident d'un deuil impossible à réaliser pour le diariste, qui se laisse parfois submerger par la détresse de l'orphelin et laisse percer son chagrin en s'exclamant : « Une mère ! » (4.1.1854), « Ma mère ! » (27.8.1841) ou bien « Oh ma mère, ma mère ! » (8.5.1851). L'écriture de l'intime accueille ainsi les accès de désespoir ou de profonde mélancolie d'un fils solitaire, privé de « ce lien sacré qui ne se détache jamais » (14.11.1840), qui plus est lorsque la figure maternelle est perçue, à l'opposé de celle du père, comme une source d'affection, de douceur, de tendresse et de compréhension. Associée à l'image de « l'étoile directrice » (4.1.1854) dans l'imaginaire d'Amiel, la mère est l'objet d'un véritable culte, d'où procède une dévotion aux valeurs féminines et intellectuelles que l'entourage des sœurs, tantes et cousines entretiendra toujours. Le 18 novembre 1879, à l'occasion d'un déménagement, trois caisses de vieux papiers parviennent à Amiel ; ce sont des « archives domestiques », dans lesquelles il retrouve treize lettres écrites de la main de sa mère dans les derniers mois de sa vie vécus à Orlier, en

⁵⁵ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 83.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 82.

⁵⁷ Berthe Vadier, *Henri-Frédéric Amiel : étude biographique*, *op. cit.*, p. 12.

compagnie du petit Fritz, surnom du garçonnet qu'il était alors. Voici ce qu'Amiel écrit à la suite de cette lecture : « Les émotions, les chagrins et les secousses de tout genre avaient ruiné sa constitution. Elle devait mourir à 31 ans, étouffée par les palpitations et usée par les tristesses. » En septembre 1868, il fait un triste pèlerinage sur les lieux de son enfance, en compagnie de son amie Marie Favre, tandis que ses deux dernières amies les plus proches, Fanny Mercier et Berthe Vadier, rivaliseront d'inventivité pour entretenir le souvenir de cet amour maternel, que la nostalgie des dernières années de vie ressuscite. Un portrait de sa mère, aux couleurs rehaussées par Berthe Vadier, posé sur sa table de chevet, dans ses derniers mois de vie, est ainsi mentionné avec émotion dans le journal. Évoquée avec regret par ceux qui l'ont tendrement aimée, la mère d'Amiel est présentée comme une victime de la vie domestique, affaiblie par les grossesses et les chagrins familiaux, mais aussi par une santé chancelante que la tuberculose vaincra définitivement le 20 décembre 1832. Sa disparition précoce modifie définitivement la sensibilité de l'enfant, laissé seul en proie à la timidité, à l'indolence, à la tristesse, comme il le reconnaît à l'âge de trente-deux ans par cet aveu douloureux : « J'ai trop vécu seul, j'ai trop tôt perdu l'amour maternel, seul exemplaire d'une affection sans intermittence, sans léthargie et sans mort, le seul qui donne l'habitude de l'amour divin » (23.5.1853).

La figure de l'orphelin

Orphelin de mère à 11 ans, Amiel le sera aussi de père à 13 ans, puisqu'en 1834, deux ans après la mort de son épouse, son père se suicide à l'âge de 44 ans en se jetant dans le Rhône, laissant ainsi Henri-Frédéric et ses deux jeunes sœurs Fanny et Laure, aux soins de leur oncle paternel, Frédéric Amiel et de leur tante Fanchette, Madame Amiel-Joly, déjà mère de cinq enfants. Aussi comprend-on que le statut d'orphelin, qu'Amiel jugeait être la cause d'un profond désarroi affectif, « la plus grande infraction à la règle » (4.9.1851), soit la clef de son être, et par conséquent celle d'une écriture de soi, essentiellement initiée par l'absence et le deuil ; « C'est mon enfance qui m'a fait, écrit Amiel, je retrouve l'orphelin dans l'homme » (7.11.1851).

Or, être orphelin dès son plus jeune âge, c'est être condamné à ne pas « flotter dans le courant naturel », être assigné à une vie « irrégulière, troublée, anormale », c'est en définitive, subir le « fléau de l'enfance orpheline » (3.11.1856) comme une épreuve originelle douloureuse, qui marque d'un sceau funèbre la destinée de l'homme à venir :

L'enfant est devenu homme, mais il est resté écolier. Il a peu vu le monde, mais il broute maintenant autour de son berceau. Il était déjà orphelin de père et de mère ; il ne s'est pas fait de famille et il voit le vide se faire plus large autour de lui. Isolement, travail stérile, mélancolie, c'est là l'unité de son existence. Il n'a pas donné le bonheur et ne l'a pas conquis » (6.5.1857).

Outre la troisième personne du singulier qui donne à l'analyse la portée d'un cas exemplaire, le passage postule l'enjeu biographique fondamental du « deuil originel⁵⁸ », comme celui d'une perception aiguë de la fragilité de la vie, placée sous la double tutelle de la vanité et de la mélancolie. Les « diables bleus » ou les « papillons noirs » seront dès lors de fidèles compagnons de route, car « l'orphelin devenu adulte bute sur ce manque qui constitue l'origine indépassable de son histoire personnelle⁵⁹ », et sa souffrance est encore exacerbée par le fait que « la mort de ses deux parents a augmenté la culpabilité de l'enfant, et [qu'] Amiel s'inflige de vivre comme écrasé de la dalle d'un tombeau⁶⁰. » De fait, l'ombre de la mort, celle des morts les plus chers, plane sur l'ensemble du *Journal intime* qui recueille leur mémoire, mais dont le texte mélancolique s'érige autour du trou noir de leur absence, sans que les milliers de pages ne parviennent à la conjurer. Amiel appartient à la famille des diaristes qui ont perdu leur mère à un jeune âge ; comme le firent Stendhal, Maine de Biran, Michelet ou Delacroix, il doit apprendre à survivre à celle qui n'est plus, à ceux qui ont disparu en privant ainsi l'enfance des « affections les plus naturelles » (27.8.1841).

Une enfance menacée

La nature de mon père m'apparaît plus nette maintenant, ses cahiers d'étude commerciale, son génie inquiet, impérieux, ponctuel, inventeur, fixant, notant, tenaillant toute chose avec sa netteté pratique et positive, voulant maîtriser témérairement jusqu'à l'avenir par une prévoyance presque coupable, ouvrant ainsi des lignes et des dates pour les futurs décès, par exemple, des membres de sa famille (11.4.1850).

Dans ce passage, Amiel mentionne la manie du recensement d'un père enclin à fixer le cours du destin de chacun, en se faisant dans « ses cahiers d'étude commerciale », le greffier des actes de naissance et de décès des membres de la famille. Dans le livre de compte familial,

⁵⁸ Michel Braud, « “Ces morts en moi”. Le deuil de l'orphelin dans le journal intime », *Modernités*, n° 21, *Deuil et littérature*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, pp. 289-297.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double, le journal intime miroir du sujet », *op. cit.*, p. 140.

il établit ainsi une mise en page propre à recevoir l'annonce des « futurs décès », guidé par un souci de planification exhaustive où le pire est toujours à prévoir... Or, ce même père de famille, qui vit trois de ses enfants mourir en bas-âge, a sans doute cru devoir inscrire la date du 27 septembre 1825 comme celle qui allait valider l'annonce la mort de son jeune fils Henri-Frédéric, que le docteur Gosse sauva ce jour-là in-extremis de la maladie du croup. En désespoir de cause, le médecin s'en était remis au « remède des Peaux-Rouges », consistant à envelopper l'enfant de « couvertures solidement maintenues [tandis que l'on] dirige des jets de vapeur sur son corps. Les efforts de l'enfant pour échapper au supplice font rompre les membranes qui l'étouffent. Amiel mourra, soixante ans plus tard, des séquelles de cette maladie⁶¹. » Or, il se souviendra toute sa vie de l'issue heureuse de ce supplice, qu'il concevra comme une seconde naissance miraculeuse, puisqu'il fut le seul à être sauvé parmi les 29 enfants simultanément atteints de ce même mal⁶². L'épreuve déterminera un rapport singulier au temps, intimement lié à la perception d'un corps vulnérable et d'une vie en sursis, qu'Amiel prend l'habitude d'évaluer en lustres, depuis l'épisode de la maladie infantile jusqu'à l'estimation prospective de la durée à vivre. Le diariste témoigne fréquemment de son appréhension de la maladie et de la menace qu'elle fait planer sur lui depuis l'enfance, comme il l'écrit dans ce passage du journal :

C'est par la poitrine que je m'en irai, car les bronches, le cœur, les poumons et les plèvres sont également sensibles, et même du dehors mon thorax craint le plus léger refroidissement. - Trente années et plus peuvent masquer l'effet d'un mal d'enfance ; mais il paraît qu'une faiblesse primitive ne se répare jamais que provisoirement. Mon croup, à quatre ans, m'a fait tousser jusqu'à seize ans. J'ai fourni ensuite ma carrière à peu près comme un autre ; et maintenant on dirait que le catarrhe et la bronchite, la pneumonie et la pleurésie, se réveillent et réclament la proie qui leur avait été refusée en d'autres temps. Nos fossoyeurs sont en nous, on peut le narcotiser momentanément, et les hypnotiser consécutivement pendant des années ; mais ils secouent toujours une fois leur sommeil factice et leur colère répare le temps perdu (6.6.1870).

Réitéré au fil des dix dernières années de vie, le procès de la maladie suit l'évolution des maux respiratoires qui affaiblissent toujours plus Amiel, et ce dernier considère désormais « le présent sous la perspective de la mort⁶³ », quotidiennement annoncée par les accès de toux, les

⁶¹ Roland Jaccard, *Henri-Frédéric Amiel, Du Journal intime*, Éditions Complexes, coll. « Le Regard Littéraire », 1987, Chronologie, p. 19.

⁶² Berthe Vadier, *Henri-Frédéric Amiel, une étude biographique*, *op. cit.*, p. 10.

⁶³ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 139.

étouffements nocturnes, les secousses convulsives, les plus oppressants, alors que « le lazso fatal de l'étouffement se resserre toujours davantage » (18.4.1881). Entre l'épisode initial du croup et les ultimes manifestations de la maladie pulmonaire, Amiel ne considère sa vie que comme un épisode sursitaire, qui le condamne aux limites d'un corps vulnérable et à celles d'un élan vital définitivement entravé. Le diariste n'aura alors de cesse de consigner ses faiblesses ou ses limites corporelles : sa vue « mousse », sa gorge délicate, ses fréquents refroidissements, son sommeil difficile, ses nerfs sensibles ponctuent la relation des années de jeunesse et de maturité, jusqu'aux épreuves d'un vieillissement « précoce ». L'acte d'écriture quotidien naît aussi de ce tempérament inquiet à tendance hypocondriaque ; il renouvelle l'expression de la perception d'une fragilité du corps, au cœur duquel la menace de la mort s'est logée depuis la plus tendre enfance. Au cours de sa vie, Amiel multiplie les séjours en stations balnéaires pour soigner ses voies respiratoires : Trouville en 1843, Héringsdorf sur la Baltique en 1847, Aix-les-Bains en 1851 et 1857, Saint-Gervais en 1852, Schéveningue en 1873 ou bien Ems en 1877, sans oublier un séjour de convalescence à Hyères, du 3 décembre 1874 au 17 avril 1875. Les enjeux du corps et de la maladie, sont de toute évidence déterminants pour comprendre le cheminement qui conduisit Amiel à l'écriture du *Journal intime*.

« *Patriae, Amicitiae, Litteris*⁶⁴ »

Enfant sensible, peu tourné vers les jeux turbulents des garçons de son âge dont il semble avoir subi les moqueries, Amiel a pour activités favorites la lecture et la promenade, tandis que l'univers féminin dans lequel il évolue de l'âge de treize ans à sa majorité, favorise sa sensibilité délicate et son intérêt pour la psychologie et le mystère féminins. Son goût pour l'étude, la lecture, la précocité de ses dispositions intellectuelles sont alors constatés par son entourage et ses maîtres, à tel point que l'adolescent envisage de fonder son existence sur l'ambitieux projet de vivre « pour [s]on œuvre et une grande œuvre » (6.11.1840). « En août 1837, à seize ans, il est admis aux Études préparatoires à l'Académie, études générales de sciences et de lettres conduisant à l'admission dans les Facultés⁶⁵ » ; il bénéficie alors des enseignements du professeur de rhétorique Rodolphe Töpffer, du philologue André Cherbuliez, professeur de littérature ancienne, et du linguiste Adolphe Pictet, professeur d'esthétique et de littérature

⁶⁴ Devise des étudiants de la société de Zofingue : « À La Patrie, à l'Amitié, à la Science ».

⁶⁵ Bernard Gagnebin, « Amiel ou la revanche de l'écriture sur la vie », in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, t. I, *op. cit.*, p. 9.

moderne, figure essentielle aux yeux d'Amiel qui « conservait une tendre vénération pour celui qui avait été son introducteur dans le monde du beau⁶⁶. » Or,

en arrivant à l'Académie, la plupart des étudiants tenaient à devenir membres d'une société fondée à Zofingue en 1819 et portant le nom de cette petite ville d'Argovie. Elle avait pris pour devise : Amitié, Science, Patrie ; son but était d'établir des rapports affectueux entre tous les étudiants suisses, d'entretenir leur patriotisme et de développer leurs facultés intellectuelles, en les astreignant à présenter à tour de rôle des travaux, soit scientifiques, soit littéraires qui devaient être lus et critiqués dans les réunions⁶⁷.

En décembre 1838, Amiel entre dans le cercle de la Société de Zofingue, confrérie réunissant des étudiants suisses, originaires de tous les horizons, de tous les cantons, mais unis par le culte du patriotisme, de l'amitié et par la revendication d'un idéal politique, au service d'une unité helvétique, que la Constitution fédérale de 1848 promulguera. La défense de valeurs communes était ainsi assurée par les liens indéfectibles nés de l'association, grâce à laquelle se nouaient des amitiés solides et durables, et s'organisaient des débats et discussions enrichissants, à la faveur d'un calendrier de rencontres annuelles, ou bien d'excursions régulières dans les montagnes avoisinantes. C'est ainsi qu'Amiel fit la connaissance du philosophe Ernest Naville, auquel il devait succéder à la chaire de philosophie de l'Académie quelques années plus tard, ainsi que celle de Charles Heim, futur théologien, l'ami exemplaire d'une vie. Amiel sera toujours assidu aux commémorations annuelles organisées par la société de Zofingue, lors desquelles il lui arrive de lire des compositions poétiques de circonstance, telles « Les noces d'or », mentionnées le 1^{er} juin 1864. Il participera activement aux séances en tant que secrétaire de la section, vice-président ou rapporteur, avant d'en devenir membre honoraire, soucieux d'encourager l'esprit de convivialité et de bienveillance, au point de s'élever vigoureusement, en 1841, contre l'ironie et le sarcasme qui s'imposaient de plus en plus fréquemment lors des réunions. Il prononça ainsi un discours véhément qui fit date et effet, puisqu'il entraîna la démission des esprits les plus mordants de la confrérie. Le passage suivant, extrait du rapport annuel de 1841, fustige cette ironie dont Amiel a lui-même souffert dans son enfance, et qui le blessa tant lors de ses années de professorat genevois. Il écrivit à ce sujet :

⁶⁶ Berthe Vadier, *Henri-Frédéric Amiel : une étude biographique*, op. cit., p. 22.

⁶⁷ *Ibid.*, pp. 22-23.

Mort au sarcasme qui déchire un frère ! Que nos plumes de talent ramènent le bon rire, la joie franche, et se refusent toujours à se tremper dans l'ironie, cette liqueur de fiel qui ronge et flétrit les plus saintes choses, et qui, si elle persistait, tuerait bientôt la Société de Zofingue, car l'ironie est la mort de l'enthousiasme et sans l'enthousiasme, l'amitié aussi bien que l'art, aussi bien que le patriotisme sont impossibles⁶⁸...

Au-delà de l'éloquence, on retrouve l'un des traits de caractère les plus constants du diariste : sa haine des contempteurs, son refus de l'attaque cruelle, de l'esprit de corps capable de porter atteinte aux élans les plus sincères et les plus spontanés, mais aussi son sens du devoir et de la responsabilité, mis au service d'une cause commune et de valeurs partagées.

« *Tout ou rien, c'est là une devise instinctive...* » (15.6.1851)

En 1840, il obtient son baccalauréat ès lettres et en 1841, celui de sciences physiques et naturelles, ce qui le confronte alors aux affres de l'indécision quant à sa formation à venir :

Il se plaint dès cette époque d'être mélancolique et stérile. Il voudrait tout apprendre et tout savoir mais déjà son indécision se manifeste et il se demande quelles études il devrait faire. Quant à la philosophie, il voudrait que ce soit « une philosophie qui engloberait toutes les sciences, astronomie, mathématiques, physiologie, médecine, poésie, religion, beaux-arts, histoire et psychologie »⁶⁹.

Mû par une volonté faustienne de maîtriser tous les savoirs, Amiel ressent d'emblée son incapacité à faire des choix, à limiter son insatiable curiosité, en sacrifiant tel ou tel domaine de connaissance. Dans l'une de ses lettres de jeunesse⁷⁰ adressée à sa tante le 14 septembre 1841, le jeune homme formule ainsi son idéal : « Le but doit être l'éducation de notre âme, la vie intérieure ou vie par excellence », tout en rappelant la nécessité de « centraliser [son] activité », de définir un but exclusif auquel « se subordonnent tous les autres », à savoir, « affections, souffrances, voyages et repos, mathématiques et poésie, histoire et médecine, sciences naturelles, beaux-arts, il faut que tout cela puisse lui servir, qu'il s'assimile tout. » Mais le danger de la dispersion, la prescience d'un éparpillement improductif se manifestent

⁶⁸ Berthe Vadier, *Henri-Frédéric Amiel : une étude biographique*, op. cit., p. 36.

⁶⁹ Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double », op. cit., p. 125.

⁷⁰ Bernard Bouvier, *La Jeunesse d'Henri-Frédéric Amiel, Lettres à sa famille, ses amis, ses amies (1837-1849)*, Librairie Stock, Paris, 1935.

très vite, et plusieurs passages des lettres de jeunesse ou des premiers cahiers du journal expriment le malaise grandissant d'un jeune homme, qui « voudrai[t] tellement lire et apprendre de choses à la fois que [s]es bras [lui] tombent de découragement, et qu' [il] reste devant l'ouvrage sans pouvoir [s]e résoudre à [s]e borner à un seul sujet et sans oser commencer » (24.6.1839). Définir sa vocation tout en parvenant à satisfaire l'ambition d'un vaste savoir semble difficile à concilier pour le jeune Amiel qui écrit à ce propos :

Depuis longtemps je suis préoccupé de ma vocation. C'est la planète (comme dit Goethe), autour de laquelle gravitent pour le moment mes réflexions et mes lectures. J'éprouve de cruelles incertitudes. *C'est peut-être que l'orgueil m'aveugle et que je ne crois jamais trouver ma place assez haut ni assez loin.* Où tout cela aboutira-t-il ? Qui vivra, verra (15.10.1840).

Pour être plus exact, qui vivra, écrira au fil des années et des pages, la déception de ne pas répondre aux exigences de cette soif de totalité, mais aussi la déception de rester prisonnier de l'hésitation, de l'indétermination, de la délibération, insoluble pour l'éternel étudiant qu'il est. À son ami François Bordier, il écrit de Berlin le 8 juillet 1845 : « Je mourrai de faim, comme l'âne entre deux bottes de foin, parce que je n'ai pas de raison de choisir entre les deux. J'attends je ne sais quoi, j'attends encore, je regarde tout le possible, et je ne fais rien de réel. » Pour surseoir à ses incertitudes, Amiel parcourt à pied, durant quelques mois de l'année 1840, une partie de la Suisse, « le sac au dos comme un véritable étudiant ⁷¹ », à l'image de son illustre aîné et compatriote Jean-Jacques Rousseau. En 1842, il séjourne quelques jours en Sicile, puis quelques mois en Italie, où il découvre Naples et fait la rencontre du jeune Marc Monnier, « le futur auteur de *Genève et ses poètes*⁷², qui deviendra son collègue envié à l'Académie⁷³ » ; il fait également la connaissance de Camille Charbonnier, « peintre sur émail, “femme de trente ans”, artiste romantique qui devait éveiller en lui le goût pour la psychologie de l'âme féminine⁷⁴. » Il visite ensuite Rome puis Florence, où il contempla avec admiration et émotion la statue du *Penseroso*, œuvre que Michel-Ange réalisa pour le tombeau des Médicis, et « il se dira plus tard l'arrière-petit-fils du *Penseroso* ; il en donnera, comme Milton, le nom au volume de vers prosaïques où, après le *Journal*, il a mis probablement le plus pur de lui-même⁷⁵. » Après ce séjour méditerranéen, il fait un premier séjour à Paris en 1843, avant de découvrir la

⁷¹ Berthe Vadier, *Henri-Frédéric Amiel : une étude biographique*, op. cit., p. 41.

⁷² Philippe Marc Monnier, *Genève et ses poètes du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Librairie Fischbacher, 1885.

⁷³ Bernard Gagnebin, « Amiel ou la revanche de l'écriture sur la vie », in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, t. I, op. cit., p. 11.

⁷⁴ Bernard Gagnebin, « Amiel ou la revanche de l'écriture sur la vie », op. cit., p. 11.

⁷⁵ Albert Thibaudet, *Amiel ou la part du rêve*, op. cit., p. 32.

Normandie, la Belgique, puis la région du Rhin. C'est au terme de ce dernier voyage qu'il séjourne à Heidelberg, avant de s'inscrire finalement à l'Université de Berlin en 1844. La jeunesse d'Amiel fut donc marquée par la découverte de l'Europe, par la diversité de ses paysages et de ses cultures, ce dont témoignent les premiers cahiers du *Journal intime*.

La plus belle période de sa vie⁷⁶

Les quatre années universitaires vécues en Allemagne sont déterminantes pour sa formation intellectuelle ; elles sont souvent évoquées comme un âge d'or par le diariste, car

c'est à Genève que les besoins naissants d'affection et de confiance de l'enfant s'étaient heurtés contre la sécheresse et l'ironie ; c'est à Heidelberg et à Berlin que le monde de la science et de la spéculation philosophique s'était ouvert aux yeux éblouis du jeune homme. Les quatre années qu'il avait passées à Berlin avaient été ce qu'il appelait sa phase intellectuelle, et, comme il était bien près d'ajouter, la plus belle période de sa vie⁷⁷.

Amiel suit en effet de nombreux cours dans les quatre facultés de Berlin, et il bénéficie de ce fait, de l'enseignement des plus prestigieuses figures intellectuelles de ce temps comme le géographe Charles Ritter ou le philosophe et « homme de génie créateur⁷⁸ » Friedrich Schelling, mentionné pour un cours consacré à la philosophie de la mythologie. Il suivit également des cours de philosophie sur Hegel et Schleiermacher, mais encore des cours de théologie et de philosophie universelle, et il fut instruit au sujet de la « théologie fondamentale ou théologie biblique du Nouveau Testament ». Le nom de l'historien de l'Église August Neander, est mentionné pour un cours sur la dogmatique chrétienne et sur les origines des antithèses : catholicisme et protestantisme, rationalisme et supranaturalisme. Amiel bénéficia également de l'enseignement de la philosophie de l'histoire, comme de celui de la philosophie du droit. Le professeur Friedrich Adolf Trendelenburg a présenté, quant à lui, le cours d'histoire de la philosophie, celui de pédagogie et didactique, alors que le philologue August Boeckh a enseigné les Antiquités grecques et présenté un cours sur Pindare. Signalons enfin que l'anthropologie et la psychologie, l'esthétique, les sciences médicales, l'histoire de l'Égypte ou de l'Angleterre complètent ce vaste programme universitaire. Leur énumération exhaustive permet de prendre

⁷⁶ Edmond Scherer, « Henri-Frédéric Amiel », in *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime*, 8^{ème} édition, t. I, Genève, 1901, p. XIII.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ Berthe Vadier, *Henri-Frédéric Amiel : une étude biographique, op. cit.*, p. 62.

la mesure d'une formation intellectuelle très exigeante, à la hauteur d'un appétit de savoir encyclopédique, alors transmis par des professeurs admirés, chez lesquels le jeune étudiant Amiel relève néanmoins le défaut de privilégier le fond, le « *Gründlichkeit*⁷⁹ », au détriment de l'élégance de la forme, du débit et de la formulation. Les étudiants, soumis au rythme monotone d'un cours dicté, subissent ainsi la lourdeur d'une érudition profuse et transmise sans souci de clarté. Si la recherche du complet, le défaut d'improvisation et d'aisance seront des critiques adressées au professeur Amiel lui-même, celui-ci n'en reste pas moins réservé sur la manière française qu'il a pu éprouver lors de son premier séjour à Paris, et qu'il commente ainsi : « Les cours parisiens [...] effleurent la matière, donnent des contours et des aperçus ; ici, on serre le sujet de tout près, on l'épuise. Le professeur français excite l'appétit, le professeur berlinois le rassasie. Ainsi l'un vous fait superficiel, l'autre vous rend *gründlich*. On doit étudier avec le premier, après le second on sait⁸⁰. » Quoi qu'il en soit, dans un constant souci d'archivage, neuf volumes de notes de cours ont été conservés à la Bibliothèque de Genève, car Amiel avait pris soin de « classifie[r] [s]es cahiers de Berlin » et de les « pagine[r] pour le relieur en huit ou neuf volumes » ; ils forment un précieux document historique même si le diariste a « regretté de trouver presque tous les commencements de cours absents ou crayonnés » (5.11.1848).

Or, si l'étudiant bénéficie d'une vaste formation intellectuelle, il prend aussi conscience de l'imprégnation de la culture allemande sur lui, et il en constate les effets néfastes par ces mots : « Je suis devenu Allemand jusqu'aux moelles. L'Allemagne m'a enivré mais elle m'a nui. Elle a flatté mes instincts et augmenté mes faiblesses » (28.7.1852). Rédigé trois ans après son retour à Genève, ce commentaire éclaire les difficultés du jeune professeur de littérature, soucieux de planifier son cours à l'extrême, de transmettre ses connaissances avec méthode et exhaustivité, sans pouvoir y associer l'aisance de l'improvisation, le brio de l'érudition librement exposée et agréablement transmise. Né de sa formation intellectuelle et de sa timidité, cet embarras sera critiqué par ses détracteurs qui, outre ses « habitudes de pensée », relèveront des « étrangetés de style⁸¹ », que le professeur Amiel essaiera de corriger par la suite. Néanmoins, l'imprégnation du romantisme allemand, de la philosophie hégélienne, du panenthéisme de Krause et du mysticisme de Schleiermacher influenceront durablement sa pensée philosophique et sa sensibilité esthétique. Ainsi, Amiel et certains de ses collègues genevois formés à Berlin, feront figure de transfuges de la culture allemande qu'ils ne pourront

⁷⁹ « le fonds solide ».

⁸⁰ Propos d'Henri-Frédéric Amiel cités par Berthe Vadier, in *Henri-Frédéric Amiel : une étude biographique*, op. cit., pp. 58-59.

⁸¹ Edmond Scherer, « Henri-Frédéric Amiel », in *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime*, op. cit., p. XV.

concilier au modèle, au style de l'école française. Ils appartiennent en effet au groupe des « érudits⁸² », et sont « souvent comme Amiel d'origine petite bourgeoise et calviniste et de culture essentiellement allemande à dominante théologique⁸³ » ; ils se retrouvent de ce fait sous la dépendance paralysante de deux modèles de formation culturelle ou d'excellence intellectuelle que représentent l'Allemagne et la France, modèles dont la comparaison est si souvent développée dans le *Journal intime*. Le prestige dont jouit alors l'Université allemande en Europe, l'adhésion intellectuelle sans réserve qu'Amiel manifeste durant ces années de formation, pour la poésie et la philosophie allemandes, seront source de contradictions inconciliables avec la tradition civilisationnelle française, pour laquelle opteront les écrivains et critiques genevois Edmond Scherer, Victor Cherbuliez ou bien Marc Monnier qui choisiront, quant à eux, de venir faire carrière à Paris. Par opposition aux « érudits », ceux-ci sont désignés comme les « parisiens » de Genève, attachés au « champ intellectuel français » dont ils incarnent l'esprit et la culture, associés à la notion de réussite « auprès de la haute bourgeoisie genevoise à laquelle ils sont liés⁸⁴. »

« Nous ferons le vide autour de vous »

Mais avant de poser cette « irrésolution intellectuelle⁸⁵ » comme constitutive des multiples contradictions qui paralysent Amiel, il s'agit d'évoquer les conditions houleuses dans lesquelles il fut nommé professeur à l'Académie de Genève. Âgé de 28 ans en 1849, après de nombreuses hésitations et le pressentiment qu'un retour à Genève allait sonner le glas de ses espérances, Amiel décide néanmoins de postuler à la chaire de littérature et d'esthétique, laissée vacante suite à la révolution radicale qui avait bouleversé la Suisse en 1846, entraînant à sa suite, la démission d'un grand nombre de professeurs contestataires du nouvel ordre politique. Edmond Scherer évoque alors Amiel dans les termes suivants :

J'ai très présent à l'esprit ma première rencontre avec Amiel. C'était en 1849, au retour de la longue absence. Il avait vingt-huit ans, arrivait d'Allemagne chargé de science, mais portant le poids de son savoir légèrement et agréablement. Sa physionomie était charmante, sa conversation animée, aucune affectation ne gâtait l'impression favorable qu'il faisait. En

⁸² Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, Projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 88.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*, p. 90.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 87.

somme, quelque chose de tout à fait brillant. Jeune et alerte, Amiel semblait entrer en conquérant dans la vie. On eût dit que l'avenir lui ouvrait ses portes à deux battants. Que d'espérances ses amis ne fondaient-ils pas sur une si vive intelligence mûrie par de beaux voyages et de longues études⁸⁶ !

Or, au hasard des circonstances historiques, ce jeune homme prometteur, étranger à toute forme de militantisme politique, se voit associé au nouveau pouvoir en place, dont la figure de proue, James Fazy, chef du parti radical, est honnie par l'élite conservatrice de la bonne société genevoise, ouvrant de ce fait une ère d'opposition entre les radicaux et les conservateurs. Accusé d'être un « grimpon » en devenant titulaire de ce poste, Amiel

s'était classé, ou, si l'on aime mieux, déclassé, et il eut cette déconvenue de se voir traité avec froideur par la société polie de la ville en même temps qu'il se sentait dépaysé dans le milieu où ses dédains semblaient le rejeter. Amiel, en effet, avait encore moins d'affinité avec la démocratie triomphante qu'avec le tour d'esprit général de ses compatriotes. Il reproche au radicalisme, dans son Journal, de lui avoir « enlevé la patrie morale. » Son isolement à Genève fut donc très grand, et particulièrement cruel pour un cœur que nous savons aujourd'hui avoir été affamé de bienveillance⁸⁷.

Le désarroi d'Amiel est en effet tel qu'il rappelle, vingt après cet épisode malheureux, les propos acerbes et vengeurs de l'helléniste et conservateur Jacques Adert, alors destitué de sa chaire de grec à l'Académie, et qui déclara au jeune professeur nouvellement nommé : « Nous ferons le vide autour de vous ». Amiel vécut les conséquences de cette hostilité sous la forme d'une « conspiration du silence », d'une indifférence dédaigneuse à l'encontre de ses publications, voire d'une malveillance calomnieuse et anonyme par voie de presse. Or, les difficultés se renouvellent lors de la succession la chaire de philosophie, occupée par Ernest Naville jusqu'en 1854. Professeur d'histoire de la philosophie à l'Académie, théologien et philosophe genevois, à l'origine de l'édition du journal de Maine de Biran, Ernest Naville était apprécié pour ses « conférences élégantes » comme pour ses cours « brillants », où l'éloquence le disputait à l'érudition. De toute évidence, « il y a des successions difficiles⁸⁸ », et Amiel se retrouve dans la situation inconfortable d'une situation en porte-à-faux, qui d'une part lui ferme

⁸⁶ Edmond Scherer, « Henri-Frédéric Amiel », in *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime, op. cit.*, p. XV.

⁸⁷ *Ibid.*, p. XVII.

⁸⁸ Berthe Vadier, *Henri-Frédéric Amiel : une étude biographique, op. cit.*, p. 88.

les portes d'une intégration sociale et politique, et d'autre part amplifie la défiance, voire l'hostilité d'une élite genevoise à son égard. On peut ainsi résumer le drame qu'il vécut :

Plus généralement, les conditions politiques et sociales de son accession au professorat, perçue, dans le champ universitaire genevois comme une marque d'opportunisme politique et d'ambition sociale « démesurée », a pour effet paradoxal de l'éloigner des instruments de l'accession au pouvoir local (y compris le pouvoir universitaire) et de le mettre à distance de ses activités « civiques » (les « sociétés ») dont l'accomplissement fait partie de la définition sociale du bourgeois suisse, détenteur légal d'un « droit de bourgeoisie »⁸⁹.

C'est donc sur un malentendu qu'Amiel entre sur la scène professorale genevoise où il enseigne, au fil des semestres, la littérature et l'esthétique, l'histoire générale de la philosophie, l'histoire et la philosophie de l'éducation, l'anthropologie, mais aussi la psychologie comparée des nationalités ou bien la science de l'homme. Ces cours, tous soigneusement rédigés et archivés à la Bibliothèque de Genève, couvrent les années de professorat exercé à l'Académie⁹⁰, sans que l'enseignement ne réponde à ses aspirations les plus profondes. À son activité professionnelle, il faut adjoindre les diverses charges et responsabilités dont Amiel s'acquitta avec l'exigence et le sérieux d'un devoir moral à accomplir, tout en maugréant, dans le retrait de l'écriture intime, contre le temps et l'énergie qu'elles mobilisent. Au sujet de ces « occupations bureaucratiques⁹¹ », on relève

qu'en dehors des examens, des rapports sur les concours, de l'étude consciencieuse des opuscules que ses collègues publiaient et lui envoyaient, des devoirs du secrétariat de l'Académie (1861 et 1865) et du décanat de la faculté des Sciences et des Lettres (1867), Amiel se sentit moralement obligé de prendre durant toute sa vie une part assez active aux travaux de l'Institut national genevois et trouva le loisir de s'acquitter quatre fois des fonctions de secrétaire et de revêtir sept ou huit fois la charge de président de cette section⁹².

En plus de ces charges multiples, Amiel remplit le rôle de membre et président de la Société pour le progrès des Études, pour laquelle il rédigea des rapports en faveur de l'enseignement du latin ou de l'instruction obligatoire, tandis qu'il participa, dès sa création en 1864, à la

⁸⁹ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 91.

⁹⁰ L'Académie de Genève sera élevée au rang d'Université en 1873.

⁹¹ Léon Bopp, *H.-F. Amiel, Essai sur sa pensée et son caractère*, *op. cit.*, p. 265.

⁹² *Ibid.*, p. 265.

Société de chant du Conservatoire, assistant aux séances et rendant compte des activités et concerts présentés. Par ailleurs, il fonda avec Auguste Bouvier, en 1867, ce qui allait devenir la Société des Sciences Théologiques, et fit partie de la Société de Zofingue ou bien de la Société d'Histoire de la Suisse romande, rebaptisée ultérieurement Société des Belles-Lettres. Ainsi, rapports annuels, réunions mensuelles ou semestrielles, bulletins, compte rendus et articles s'ajoutent à l'activité professorale, comme autant de charges honorifiques jugées bien souvent ingrates et contraignantes. Il faut cependant mentionner le rôle important que joua l'Institut national genevois dans la vie d'Amiel, qui lui consacre un « carnet personnel⁹³ ». Créé en 1852 et promu par James Fazy, il avait pour mission de célébrer les figures intellectuelles nationales associées aux cinq sections de savoir définies, parmi lesquelles la littérature. Amiel, qui était l'un de ses dix membres fondateurs, aux côtés de poètes suisses comme Petit-Senn, Albert Richard ou Jules Vuy, en fut successivement secrétaire, vice-président, trésorier et président ; il participait donc à ses séances mensuelles, communiquait des poèmes, rédigeait des notes de lecture et des rapports de concours :

Il participe à l'élaboration des statuts, rédige les rapports d'activités, propose des listes d'honoraires et de correspondants, prépare et juge les concours organisés annuellement sur des sujets poétiques, il s'inquiète des archives et de la bibliothèque, fait la chasse aux cotisations, rédige les convocations et circulaires, entretient une vraie correspondance.⁹⁴

Cependant, l'ingratitude voire l'hostilité de certains membres de la section font déplorer ces responsabilités au diariste qui écrit à ce propos : « Cette section de littérature à laquelle j'ai, par conscience et non par goût, consacré tant de temps et de peine depuis huit ans, devient une meule à mon cou et un boulet à mes pieds » (5.3.1861), tandis que le bilan désenchanté du mois de novembre 1865 enterre définitivement ses attentes : « Onze années de dévouement niais, d'espoir vain, d'activité perdue, d'efforts stériles, c'est presque amer. » Une vaine abnégation, une « portion de vie sottement gaspillée » incitent alors Amiel à renoncer à ses charges officielles, charges que ses collègues renouvelleront néanmoins en 1873, en le nommant à la présidence qu'il assumera jusqu'à sa mort en 1881. Mentionnons enfin que l'Institut a maintes fois rappelé le souvenir de « son ancien et illustre président⁹⁵ », le célébrant lors de nombreux

⁹³ Philippe Marc Monnier, « Henri-Frédéric Amiel et l'Institut national genevois », in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime, op. cit.*, t. II, pp. 1256-1260.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 1257.

⁹⁵ Philippe Marc Monnier, « Henri-Frédéric Amiel et l'Institut national genevois », in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime, op. cit.*, t. II, p. 1260.

hommages posthumes, dont celui de Bernard Bouvier à l'occasion du centenaire de sa naissance en 1921.

« Fais ce que dois, advienne que pourra »

On ne peut, dans cette présentation biographique, faire l'économie du sens du devoir qui habitait Amiel, au point de le placer à nouveau face aux contradictions et déceptions les plus difficiles à vivre. Les « charges bureaucratiques » évoquées ci-dessus peuvent être assimilées à des « officialités », selon l'expression qu'il utilise le 5 juin 1869 pour désigner les devoirs sociaux qu'il se fit un point d'honneur à remplir scrupuleusement tout au long de sa vie, comme il le formule dans ce passage du journal : « Tout ce que tu en as fait, c'était par devoir, point par goût. L'académie, l'Institut, les diverses sociétés qui t'ont mis à la présidence ont exercé ton dévouement et ta patience ; mais ne t'ont donné nul plaisir proprement dit » (5.6.1869). Or, la notion d'engagement ou celle de responsabilité est reconduite dans tous les domaines d'une vie, placée sous la double influence d'une morale chrétienne et stoïcienne que de nombreuses sentences rappellent au fil des cahiers : « Aime et répands-toi » est aussi fréquemment cité que « Supporte et abstiens-toi », tandis que la devise, « Fais ce que dois, advienne que pourra », est celle qui revient le plus spontanément sous la plume d'un diariste, pour qui le devoir est la seule voie à suivre pour supporter les hasards et les épreuves de la vie. Or, la question d'Épictète « Que dois-je faire ? » (17.8.1866), qu'Amiel rappelle pour conduire son examen de conscience, l'invite à mettre en pratique le dévouement, la bienveillance, le sens de la justice, la bonté secourable en faveur des proches, des ami(e)s qui le réclameraient, car « il faut avoir employé ses forces au service des autres et fait son devoir » écrit Amiel le 22 octobre 1880. Or, de nombreuses pages du journal révèlent les maladresses de l'homme de devoir, désireux de faire le bien d'autrui, sans parvenir à entrer dans la compréhension d'une altérité, irréductible aux meilleures intentions. L'échec de sa tutelle fraternelle envers sa jeune sœur Laure en est un exemple frappant : soucieux de faire son éducation morale, le frère constate avec amertume l'« indépendance altière » de sa sœur cadette, qui reste inflexible et inaccessible à ses conseils de conduite. C'est également le sens moral et le dévouement familial qui le fait revenir à Genève en 1849 : « Ne dois-tu pas à ta famille, à Laure, ta présence ? », se demande le jeune homme, et « ce fut le devoir qui l'emporta⁹⁶ », car « la grande voix du devoir parlait chez lui plus haut

⁹⁶ Berthe Vadier, *Henri-Frédéric Amiel : une étude biographique, op. cit.*, p. 79.

que toutes les autres⁹⁷ ». Le frère, le neveu, le cousin ou l'ami qu'il était, s'attribuait ainsi le rôle de directeur de conscience laïc, de tuteur ou de conseiller fidèle, plaçant toujours sur le plan de la conscience morale et de ses exigences, les soutiens et conseils donnés, quitte à créer les malentendus les plus cruels. Par ailleurs, « très ponctuel dans les relations de famille, il n'oubliait jamais les anniversaires ni les fêtes⁹⁸ », déplorant fréquemment la fin de la piété filiale et constatant avec angoisse, au terme de sa vie et des décès qui avaient frappé sa famille, le risque d'extinction du nom « Amiel ». Lui qui, vingt ans durant, vécut sous le même toit que sa sœur Fanny et son beau-frère Frank Guillermet, en vint à reconsidérer les liens familiaux sous le jour de la déception et de l'amertume, sans cesser de multiplier les visites aux tantes, aux cousines et d'assumer la charge de parrain pour deux de ses neveux, tant à ses yeux, « il est certain que le sens moral fait l'axe et la dignité de la personne ; l'esprit ne vient qu'après » (2.11.1879). Ainsi, « l'ancrage du devoir » (28.4.1850) est pour Amiel, « la vraie boussole », voire « le seul viatique utile pour faire la traversée de la vie », à l'image de « l'étoile qui luit toujours » (18.8.1870). Aussi s'exhorte-t-il à « fai[re] [s]on devoir, c'est toujours la conclusion, la consolation, le rocher, l'asile de la conscience » (29.11.1866) ; c'est le principe axial de sa vie qui lui permet de résister aux épreuves, de ne pas céder à la tentation du renoncement et du désespoir. Cette exigence du devoir et des obligations morales lui fut transmise par l'éducation protestante et les valeurs de la petite bourgeoisie genevoise qu'il reçut de sa famille, point de rencontre entre « un ethos de classe et l'éthique calviniste de la besogne⁹⁹ », dont « l'action inhibitrice » sur sa formation personnelle est indéniable. Or, le sens du devoir s'accommode parfaitement à la discipline d'écriture du journal, qui plus est animée d'une fonction éducative et d'une configuration confessionnelle qui favorisent le procès de soi, l'expression de l'aveu et la démarche de contrition, soit l'engagement à se réformer devant l'instance supérieure d'une conscience morale, désormais sise au cœur de l'écriture de soi.

Or, si le devoir moral est source de réconfort et de paix avec soi-même, s'il est gage d'ordre, de justice et de charité, il contrarie la « liberté intérieure » que le diariste reconnaît comme « la plus tenace de [ses] passions et peut-être [sa] seule passion » (8.3.1868). Amiel est de ce fait partagé entre le sens intime du devoir, porté par une conscience morale intransigeante et obsédante, et l'attachement exclusif à son indépendance, à l'encontre des contraintes sociales, familiales, amicales ou sentimentales. Il s'accuse alors d'être négligeant en amitié, il reste

⁹⁷ Berthe Vadier, *Henri-Frédéric Amiel : une étude biographique*, op. cit., p. 81.

⁹⁸ Albert Thibaudet, *La part du rêve*, op. cit., p. 126.

⁹⁹ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le journal d'Amiel », op. cit., p. 82.

célibataire, ne devient pas père de famille, ne transmet donc pas son nom au fils qu'il appelait de ses vœux ; il n'a pas de foyer et vit de pension en pension à compter de l'année 1869, l'indépendance et la solitude étant à ses yeux le prix à payer pour vivre en accord avec son besoin de liberté, loin des engagements définitifs et de leurs responsabilités. Or, le *Journal intime* développe un long dialogue avec soi-même, pour analyser, comprendre et justifier une vie d'abstention et de renoncements, que le diariste finit par déplorer amèrement en ces termes : « En dépit des fleurs qui l'ont décorée, ma vie a été manquée pour l'essentiel, savoir pour la paternité, pour la production scientifique ou littéraire, pour la carrière civique, pour les plaisirs sociaux et les joies de l'intimité domestique, en d'autres termes, pour le devoir et le bonheur » (4.8.1871).

Le professeur Amiel, Panurge de la nef papefiguière¹⁰⁰

Il est un autre domaine où la figure du paradoxe s'impose pour présenter les grandes lignes de la biographie d'Amiel, c'est le domaine matrimonial. Le mariage s'impose de fait comme l'un des thèmes majeurs du *Journal intime*, l'enrichissant toujours plus de pages délibératives et d'analyses introspectives. Victime de la maladie de l'idéal, Amiel ne parviendra jamais à accomplir le « *salto mortale*¹⁰¹ », expression favorite du diariste qui métaphorise l'enjeu dramatique associé à une telle décision. Il lui arrive aussi de qualifier l'engagement matrimonial d'« acte de foi » ou de « loterie », livrant au hasard ou à l'aventure, le cours de deux vies définitivement scellées. Ainsi, aux yeux du professeur genevois, se marier conduit à envisager les perspectives les plus inquiétantes, voire les plus sombres : il faut en effet prévoir les désillusions d'une vie de couple astreinte aux « balivernes domestiques » (22.6.1869), les déceptions nées de malentendus entre les époux, la précarité des finances, les responsabilités familiales, le risque de la déchéance sociale ou des moqueries malveillantes, le renoncement à l'activité intellectuelle et, *in fine*, le sacrifice de l'œuvre à produire. Tant d'obstacles semés sur le chemin de l'union matrimoniale ne pouvaient que paralyser les vellétés d'un homme en proie au dilemme le plus difficile à trancher, qui plus est pour celui qui fut entouré, célébré et souvent courtisé par nombre de femmes. Celles-ci étaient en particulier séduites par son écoute et sa bienveillance, ce qu'il jugeait être son talent particulier : la fine compréhension de la psychologie féminine. Et pourtant, se défend-il, « je ne crois pas une seule fois en ma vie avoir

¹⁰⁰ Albert Thibaudet, *Amiel ou la part du rêve*, op. cit., p. 140.

¹⁰¹ « saut de la mort ». Figure acrobatique périlleuse, représentation allégorique de l'engagement matrimonial selon Amiel.

cherché à inspirer l'amour et fait ce qu'on appelle *la cour*, à une femme, c'est-à-dire visé à l'intéresser exclusivement à moi et pourtant j'ai éveillé bien souvent la divine flamme » (3.9.1871), reconnaît le diariste, qui semble toujours s'étonner de voir « l'amour venir à [lui], comme le fer à l'aimant, comme l'abeille aux fleurs, comme les papillons à la lumière » (3.9.1871), au risque de voir les malentendus et les situations embarrassantes se multiplier. Ironiquement affublé du titre de « Récamier masculin¹⁰² », à l'image d'un nouveau Don Juan vertueux, Amiel aimait en effet entretenir l'ambiguïté et s'ingéniait à cultiver le doute chez celles qui se dévouaient à lui. L'utilisation du vocable « amouritié » pour caractériser l'une de ces relations féminines en est l'expression la plus aboutie. La jeune institutrice genevoise Louise Wyder, surnommée « Egérie » dans le *Journal intime*, sera la première à subir les attermolements d'un homme fuyant, avec lequel elle pensait avoir ébauché une idylle des plus sérieuses durant l'été 1854. Rencontrée à Berlin en 1846, la jeune institutrice passe quelques jours à Gryon auprès d'Amiel, huit ans plus tard, et elle vit alors les tourments d'une passion amoureuse contrariée, pour celui qui écrit à son sujet : « Je l'aime en sœur, elle m'aime de toutes les formes et de toutes les puissances de l'amour » (22.10.1854), avant de renoncer définitivement à cet emportement qui l'effraie, en alléguant pour ce faire, sa pauvreté, sa mauvaise santé, et ses fautes d'orthographe... Blessée, celle-ci le poursuivra sa vie durant, d'une passion vengeresse, redoutable pour qui aspire aux rapports apaisés et aux échanges bienveillants. Marie Favre, alias « Philine » dans le *Journal intime*, reste l'idylle la plus connue du diariste. Veuve et mère d'un petit garçon, elle lui écrit en 1859 une lettre anonyme pour lui manifester son admiration ; s'ensuivront douze années d'« amouritié » partagée, sans qu'« un mariage de cœur » puisse vaincre l'obstacle des convenances sociales. Le 24 janvier 1867, Amiel se fiance avec Anna Drouin, fille d'un pasteur, rebaptisée « Perline » par le diariste, qui se plaît à souligner le dévouement sacrificiel, l'abnégation pieuse, « la conscience joyeuse » d'une « sœur de charité », mais cette estime fait peu à peu place à un jugement sans appel sur sa pauvreté intellectuelle, son inculture, « une tête de carton sur un cœur d'or » lit-on à son sujet, le 23 février 1867. Le 4 mars suivant, il précise qu'« elle est de la lignée des femmes-brebis, dont on ne peut tirer que du lait, de la laine et des vertus, mais pas d'étincelles, et encore moins d'éclairs. » Les fiançailles sont rompues le 29 mars 1867. À ce panthéon, il faut adjoindre deux figures féminines qui jouèrent un rôle majeur dans les dix dernières années de la vie du diariste : Fanny Mercier, à laquelle Amiel octroiera des droits de « veuve » en lui léguant l'intégralité de son journal, est l'amie exemplaire, la « petite calviniste » dévouée à ses élèves,

¹⁰² Albert Thibaudet, *Amiel ou la part du rêve*, op. cit., p. 145.

une figure de sainteté et d'érudition pour laquelle son estime et son admiration ne faibliront jamais. Par opposition à « Sériosa », Céleste-Vitaline Benoît ou Berthe Vadier, incarne la femme-artiste et son goût pour le dessin, la peinture et l'écriture feront d'elle la « filleule » d'élection d'Amiel, qui prendra pension chez elle et sa mère en 1879, où il s'éteindra deux ans plus tard, entouré de leurs soins.

Présenter le « bataillon des Amiélines¹⁰³ », des « égéries en disponibilité, Muses cantonales et Corinnettes¹⁰⁴ », conduit à évoquer cinq figures féminines dominantes, mais de multiples papillons se sont brûlé les ailes en approchant le professeur genevois, qui tout en comprenant « pourquoi l'on fait de [lui] un homme dangereux » (3.9.1871), n'en recense pas moins les défauts et qualités de ces postulantes, en attribuant à un carnet spécifique, la fonction de « peser les “avantages” et les “inconvenients”, les pour et les contre de toutes les candidates, de tous les partis envisagés¹⁰⁵... » Dévolu à la question matrimoniale, ce manuscrit de 217 feuilles est le produit d'une initiative inédite, car « en vérité, nous ne connaissons point, dans toute la littérature et la psychologie, de plus belle analyse de l'indécision, de la perplexité, ni de plus bel *Art de tergiverser*¹⁰⁶. » Ainsi plus de cent noms de jeunes filles apparaissent dès les premières pages de délibérations matrimoniales et leur nombre évoluera de 1852 à 1872, au fil des rencontres et des nouvelles considérations à consigner. Mais rien n'y fera et l'aversion du choix hasardeux et définitif l'emportera, tout en suscitant l'amertume du diariste qui place son *Journal intime* sous la triple malédiction du « *Vae soli*¹⁰⁷ », « *Vae cœlibi*¹⁰⁸ », « *Vae timidis*¹⁰⁹ ».

Amiel : un protestant dans la cité de Calvin

Le mariage confronte Amiel à ses peurs les plus intimes, qui font en écho à son éducation puritaine, au milieu protestant dans lequel il grandit et où dominant le sentiment de la faute et de la culpabilité, mais aussi l'aspiration à la perfection et à la pureté. Amiel est porteur de ces valeurs qui imprègnent sa vie d'un moralisme étouffant, et le conduisent au déni de la condition corporelle, tout en générant timidité et inhibitions, qu'il présente souvent comme les causes de tous ses malheurs. Comme un pasteur délivrant son sermon sur les séductions de la chair et le servage de la volupté au nom de la chasteté d'un corps, le diariste utilise l'espace du journal

¹⁰³ Albert Thibaudet, *Amiel ou la part du rêve*, op. cit., p. 193.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ Léon Bopp, *Henri-Frédéric Amiel, Délibérations sur les femmes*, Paris, Librairie Stock, 1954, p. 14.

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ « Malheur au solitaire ! », *Ecclésiaste*, IV, 10.

¹⁰⁸ « Malheur au célibataire ».

¹⁰⁹ « Malheur aux timides ».

pour diaboliser la femme et condamner la luxure, pour stigmatiser ce corps dont il faut dompter les appétits. Son puritanisme trouve alors les accents du réquisitoire fustigeant la « débauche sexuelle parce que celle-ci atteint les sources centrales de la vie, et profane le sanctuaire même de la régénération humaine » (10.10.1864). Ainsi, la « question du sexe » (30.5.1880) est source de tous les maux, comme le sont les servitudes du corps à « la vie hypogastrique et hystérique [qui] fait l'impression d'une malpropreté et presque d'une déchéance » (23.07.80). Sous l'emprise d'une conscience morale et d'un puritanisme intransigeants, le diariste écrit de nombreuses pages où l'écriture de soi met en scène une culture de l'aveu et de la pénitence, et ce, dans le secret confessionnal du *Journal intime*. L'examen de conscience relève de la tradition protestante d'un acte de foi intérieur, mais son cadre religieux s'est transposé dans le cadre laïcisé d'un journal intime, désormais facteur d'édification morale. Par ailleurs, Amiel assiste régulièrement au culte dominical, il attentif à l'éloquence des pasteurs, toujours sensible à la puissance émotive de leurs sermons qu'il commente fréquemment dans le journal, tout comme il témoigne, avec un intérêt parfois passionné, de la crise religieuse que connaît son époque, et qu'il traverse lui-même en s'interrogeant avec angoisse sur les doutes qui l'assaillent. On a ainsi pu évoquer « les religions d'Amiel¹¹⁰ », suggérant chez lui un impressionnisme religieux ouvert à toutes les influences philosophiques, mais au-delà de ses affinités pour le stoïcisme ou le bouddhisme, s'impose son « sentiment de Dieu » (27.6.1848) qu'il définit comme le fait de « vouloir avec Dieu, [d'] être en Dieu » (31.1.1850), de pouvoir ainsi espérer, grâce au Christ, et par conséquent de connaître le pardon et la grâce de la sainteté et de l'amour. Ainsi, la dimension religieuse de l'homme s'impose, à ses yeux, comme le gage d'une grandeur spirituelle, d'une élection et d'un salut face aux épreuves de la vie. Grand lecteur des Écritures saintes qu'il cite abondamment dans son journal, Amiel s'interroge, doute, vit les tourments d'une époque où la science historique et le positivisme remettent en question la religion, en la confrontant à la marche du progrès. Il revient cependant toujours à la volonté de Dieu, comme à l'ultime forme d'accomplissement et d'humilité, car « vouloir ce que Dieu veut est la seule science qui nous mette en repos », lit-on fréquemment sous sa plume. Rappelons enfin qu'en bon protestant, Amiel a toujours condamné le « cléricisme », le « romanisme » ou le « papisme » selon ses termes, vilipendant ainsi l'altération d'une pensée religieuse fondatrice, tout en préservant l'indépendance genevoise face aux ingérences catholiques. Genève et la Suisse furent, au XIX^e siècle, le terrain de tensions religieuses dont certaines pages engagées du *Journal intime* se font l'écho.

¹¹⁰ Léon Bopp, *H.-F. Amiel, Essai sur sa pensée et son caractère, op. cit.*, « Les religions d'Amiel », pp. 1-35.

*Ubi male ubi patria*¹¹¹ ?

Attaché à la Suisse, à ses paysages, à son histoire, à ses luttes politiques, à sa culture, à ses écrivains, Amiel est un fervent patriote :

Il a écrit autant de vers patriotiques suisses que de vers patriotiques genevois — y compris une manière d'épopée sur les guerres de Charles Le Téméraire. Et cela ne fait pas l'une des moindres singularités de sa vie que l'auteur du chant national « Roulez tambours ! », dont Amiel écrivit les paroles et la musique le 13 janvier 1857 pendant le conflit entre la Suisse et le roi de Prusse au sujet de Neuchâtel, et quand la Confédération eût mobilisé¹¹².

Ainsi, à l'occasion d'une vive tension susceptible de dégénérer en conflit avec la Prusse, il compose les paroles mobilisatrices et la musique entraînante d'un chant de « guerre sacrée¹¹³ », popularisé sous le titre « Roulez tambours ! », et qui allait devenir l'un des chants nationaux les plus aimés des Suisses. Il se compose de sept couplets lyriques destinés à insuffler l'élan patriotique au cœur des soldats mobilisés, ce qu'illustre cette seconde strophe intitulée « En route » .

Roulez, tambours ! Pour couvrir la frontière
Au bord du Rhin, guidez-nous au combat !
Battez gaîment une marche guerrière ;
Dans nos cantons chaque enfant naît soldat.
Faites bondir le cœur des braves,
Rappelez-nous les anciens jours ;
Nos monts n'ont jamais vu d'esclaves :
Roulez, tambours !

Ce chant de guerre helvétique sera, ironiquement, le plus grand succès qu'Amiel connut de son vivant, car il sut alors mobiliser son éloquence martiale au service des thèmes les plus populaires, comme l'illustrent si bien les titres donnés à chacun des sept couplets : « Alarme », « En route », « Au bivouac », « Chant du drapeau », « Bataille », « Victoire » et

¹¹¹ « Là où je suis mal, là est ma patrie ».

¹¹² Albert Thibaudet, *Amiel ou la part du rêve*, *op. cit.*, p. 128.

¹¹³ Titre initialement attribué à ce chant patriotique.

« Adieu », galvanisant ainsi les troupes helvétiques et le sentiment d'identité nationale. Dans cette même veine d'inspiration patriotique, Amiel compose, en 1875, la « Chanson de L'Escalade », afin de célébrer l'épisode historique de 1602, tandis qu'une édition de ses chants patriotiques, écrits pour la jeunesse suisse, paraît en 1865 puis en 1876, parmi lesquels le *Romancero* historique dédié à Charles le Téméraire. Le 20 avril 1877, à l'occasion du centenaire de la mort de Jean-Jacques Rousseau, Amiel écrit un nouveau chant de Genève, dédié à la Mère-Patrie. Il s'est aussi intéressé au réformateur Calvin, auquel il consacre un discours et un article, soucieux de rendre hommage à cette grande figure historique du protestantisme, liée à l'histoire de la cité genevoise. Ajoutons qu'Amiel sera toujours sensible au maintien de l'indépendance helvétique dans les troubles que connaît l'Europe au XIX^e siècle, notamment face au danger qu'occasionne, à ses yeux, l'instabilité politique que connaît la France durant cette période. Mais son attachement à la Suisse implique aussi de célébrer les écrivains qui font la grandeur du pays. Il présente ainsi, lors de sa candidature à la chaire d'esthétique en 1849, une thèse intitulée *Du Mouvement littéraire dans la Suisse romane et de son avenir*. Il produit également, à destination de l'Institut national genevois et de sa Section de Littérature, plusieurs rapports sur l'activité littéraire de son temps, et compose des essais critiques sur les figures littéraires du pays, en particulier sur Mme de Staël et Jean-Jacques Rousseau, à l'image « d'un Sainte-Beuve genevois¹¹⁴ ». Il rend enfin hommage, dans son journal intime comme dans ses articles et ses études, aux écrivains suisses, tels Jules Vuy ou Rodolphe Töppfer, Edmond Scherer, Marc Monnier ou bien Victor Cherbuliez, dont il admire l'œuvre romanesque, largement citée dans ses cahiers intimes.

Un prodigieux liseur ¹¹⁵

Amiel est aussi un lecteur insatiable, ce dont ne cessent de témoigner les innombrables notes de lecture figurant dans le journal de ce « prodigieux liseur », qui considérait que lire était un art relevant de la sympathie, de la compréhension intime d'un écrivain et de son univers singulier. Il consacre parfois plusieurs heures par jour à cette activité, que le journal annonce quotidiennement sous la rubrique « Lectures », afin de recenser les œuvres philosophiques, scientifiques, historiques, théologiques, littéraires qu'il a abordées, sans oublier de mentionner les revues et les multiples journaux parcourus en parallèle. L'éclectisme et le nombre

¹¹⁴ Albert Thibaudet, *Intérieurs*, op. cit., p. 230.

¹¹⁵ Philippe Marc Monnier, « La bibliothèque d'Amiel », in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, t. V, p. 1195.

d'ouvrages mentionnés dans le journal sont remarquables, ils révèlent qu'« une curiosité insatiable, au service d'un esprit encyclopédique, le conduit à dévorer jour après jour une quantité invraisemblable d'écrits dans les domaines les plus divers¹¹⁶. » Le 2 octobre 1850, le diariste recense sur une page et demie, à la suite de l'indication « Lu : », les mentions numérotées de douze lectures effectuées ce jour-là :

1. Cinq études de Sainte-Beuve (Constitutionnel)
2. Plusieurs numéros de la Bibliothèque universelle.
3. Revue de philosophie et de théologie chrétienne.
4. Erdmann : *Natur oder Schöpfung* (1840), mémoire hégélien.
5. Cieszkowski : *Historiosophie* (1838).
6. Braniss : *Wissenschaftliche Aufgabe der Gegenwart* (1848).
7. Victor Hugo : *Notre-Dame de Paris*.
8. Vinet : *Chrestomathie française*.
9. Quelques morceaux de prose allemande [extraits de l'anthologie de Wackernagel].
10. Ariosto : 28^e chant, histoire érotique de Joconde.
11. Repris l'Anthologie de Lindemann, « bon livre quoique scolastique, plein de faits et relevant d'une bonne école (Krause) ».
12. *Journal de Genève*, foule de numéros.

L'inventaire du jour dévoile ainsi la diversité des centres d'intérêt du diariste, comme de son aptitude à lire en langue allemande des ouvrages de philosophie, mais aussi sa maîtrise de l'anglais ou de l'italien, tandis qu'il se consacre aussi bien à ce qui se publiait alors en Suisse, en France ou en Allemagne, grâce à la lecture quotidienne de nombreuses revues spécialisées. De fait, le recensement des ouvrages composant la bibliothèque d'Amiel précise que cette dernière comptait environ 2500 volumes, soigneusement répertoriés par l'inventaire qu'en fit Berthe Vadier, suite à la mort du diariste en mai 1881. Le catalogue s'organise selon les rubriques suivantes : *Poésie, Romans, ouvrages humoristiques et actualités, Classiques, grands prosateurs et autres, Littérature proprement dite, Littérature de la Suisse romande, Histoire, Biographies, Ouvrages concernant plus spécialement Genève et la Suisse, Géographie, voyage etc., Sciences, Morale, Philosophie, Théologie, Pédagogie, Esthétique, Sciences sociales, Philologie, Ouvrages religieux, Médecine Allemand, Littératures anciennes et étrangères*, ainsi que quelques *Livres rares*, rubrique qui désigne des ouvrages imprimés du XVI^e au XVIII^e

¹¹⁶ Philippe Marc Monnier, « La Bibliothèque d'Amiel », *op. cit.*, p. 1195.

siècle. Quelques indications retiennent l'attention : quantitativement, les sections les plus riches sont consacrées à la philosophie, à la littérature, à la géographie et à l'histoire ; on relève par ailleurs une grande quantité de livres de philosophie allemande du XIX^e siècle, achetés en langue originale. Il semble que ce soit là une bibliothèque de travail plus qu'une bibliothèque de collectionneur ou de bibliophile, car elle révèle la manière dont Amiel s'est constitué peu à peu un univers culturel, pour les besoins de son activité professionnelle, de sa formation intellectuelle, mais aussi de ses goûts particuliers :

En littérature française, on constate par exemple que les plus grands noms voisinent sans complexe avec des écrivains oubliés. La Fontaine fait bon ménage avec Viennet et Lachambeaudie, Boileau, Malherbes sont tout près de Gilbert et de l'abbé Genest, Chénier, Lamartine et Hugo ne portent pas ombrage à Brizeux, Millien ou Laprade. Cette constatation confirme une observation que tout lecteur du *Journal intime* ne peut manquer de faire : Amiel a un goût particulier pour les auteurs qu'à tort ou à raison, nous considérons aujourd'hui comme mineurs¹¹⁷.

De fait, certaines analyses « critiques » du *Journal intime*, proposent des notes de lecture étonnantes par l'enthousiasme qu'elles manifestent pour des œuvres largement tombées dans l'oubli, tels les romans *Jeanne de Vaudreuil* (6 pages de citations extraites de ce roman anonyme sont associées à l'entrée du 17 septembre 1850) ou bien les *Amoureux de Silvia* de Mme Gaskell, dont le diariste achève la lecture « la larme aux yeux » (3.5.1872). Le même trouble est relaté à la lecture d'*Eva* de Marie Giese, roman à la lecture duquel le diariste s'avoue « remué », « troublé », bouleversé par « ces drames de cœur » (19.6.1871), confirmant si besoin, une sentimentalité propre à brouiller l'appréciation littéraire. Amiel fera par ailleurs souvent preuve de jugements téméraires ou peu équitables envers certains auteurs reconnus : Victor Hugo, Gustave Flaubert ou bien Émile Zola subiront les foudres d'un puritanisme dévoyant la perception de chefs d'œuvre littéraires. Grand lecteur, dont la bibliothèque ne « recouvre pas le champ entier de ses lectures¹¹⁸ », Amiel l'était aussi des premiers écrits autobiographiques publiés de son vivant sous forme d'essais, de mémoires, de confessions, de florilèges de pensées et de maximes, ou bien de journaux personnels, ce dont témoignent les notes de lecture qu'il insère dans son *Journal intime*. Il mentionne ainsi avoir lu *Les Mémoires* de Byron, *Les Pensées* de Joubert, *Le Journal* de Lavater, celui du théosophe Franz Xavier Von

¹¹⁷ Philippe Marc Monnier, « La bibliothèque d'Amiel », *op. cit.*, p. 1200.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 1203.

Baader, mais aussi les journaux intimes d'Eugénie de Guérin et de son frère Maurice, ceux de Maine de Biran ou d'Alfred de Vigny, *Les Mémoires d'Outre-tombe* de Chateaubriand, mais encore *Les Confessions* et *Les Rêveries du promeneur solitaire* de Jean-Jacques Rousseau, *Les Essais* de Montaigne sont évoqués, notamment pour enrichir sa réflexion sur la pratique de l'écriture intime.

« Travailler. Achever. Publier. » (23.12.68)

Or, si la lecture d'agrément côtoie les lectures faites en vue des cours, si la bibliothèque d'Amiel, ornée des bustes de Goethe et de Shakespeare, est conséquente, elle est ordonnancée autour d'une absence d'œuvre personnelle et recèle en creux, le désir de produire soi-même « un livre qui dure » (7.1.1880), d'avoir ainsi « four[n] sa vraie carrière » (23.12.1868) et honoré le mot d'ordre de Faraday : « *Travailler. Achever. Publier* » (23.12.1868). Le *Journal intime* compte tant de commentaires déceptifs à ce sujet, le diariste s'interrogeant toujours plus amèrement sur son talent propre, le domaine de compétence où se réaliser, ne serait-ce que pour surmonter enfin la malédiction d'avoir « l'appréhension de l'écrivain sans en avoir le talent » (27.12.1851). Or, il aimerait être Proudhon, trouve son « frère en esprit » dans l'œuvre du philosophe américain Emerson, ou bien dans celle du philosophe allemand Krause ; il a des émerveillements de lecture en découvrant l'œuvre romanesque du comte de Gasparin ou celle de George Sand, il admire enfin les *Mémoires* de Byron, ou *Les Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand. Et lorsqu'il s'interroge quelques mois avant de mourir : « Quel est le livre que je préférerais avoir écrit dans la littérature genevoise ? », il propose en guise de réponse « celui de Madame Necker de Saussure, ou *l'Allemagne* de Mme de Staël » (14.7.1880). Mais l'amertume et la déception assombrissent définitivement ses derniers espoirs de jamais parvenir à être écrivain :

Goûter à tout en critique friand n'est que du dilettantisme ; et vingt dilettantes ne comptent pas autant qu'un seul artiste. Faire une chose a plus de prix que de parler de mille. Tout le feuillage d'un pommier n'équivaut pas à une pomme. Ce qui dure, ce qui peut résister à la mort, surtout ce qui est fécond, voilà l'essentiel. Ainsi, qu'impotent les 16 300 pages de ce Journal ! Une nouvelle de Mérimée, un article de Sainte-Beuve, une lettre de Doudan comptent davantage, puisqu'ils sont écrits, publiés et d'un style achevé (9.8.1880).

Une œuvre littéraire un peu mince¹¹⁹

Or, entre l'« ambition suprême¹²⁰ » d'être un grand écrivain et la piètre évaluation de son *Journal intime*, s'imisce la publication d'ouvrages de poésie qu'Amiel estimait être l'« art parfait et absolu¹²¹ ». Cinq recueils paraissent successivement : les *Grains de Mil* publié en 1854, et sous-titré *poésies et pensées*, est un ouvrage qui propose une quarantaine de poèmes, la plupart dédiés à des amis, des poètes genevois ou des célébrités comme Alfred de Vigny, Béranger, Théophile Gautier, Victor Hugo ou Sainte-Beuve. À ces poèmes sont associées, en seconde partie, des maximes, des réflexions morales extraites du *Journal intime*. En 1858, paraît *Il Penseroso, poésies-maximes* écrites selon le genre gnomique, dont les 233 pièces ne rencontreront pas le succès escompté. Très attaché à cet ouvrage, Amiel pensait pourtant avoir condensé, en maximes incisives et lapidaires, le meilleur de son art. Or, par la sévérité ou la malice des lecteurs et critiques genevois, il fut réduit à n'être qu'un « petit moraliste consciencieux¹²² », auteur d'un « Pince roseau », jugé sans mérite particulier. En 1863, paraît le recueil *La Part du rêve, nouvelles poésies suivies de quelques traductions en vers d'après Goethe, Schiller, Hammer, Longfellow etc.* Placés sous l'invocation à « l'éternel féminin », en grande partie inspirés par ses amies, les poèmes de ce recueil illustrent le goût d'Amiel pour la poésie lyrique et l'exercice de la traduction, auquel il s'exercera sa vie durant, proposant à l'occasion du centenaire de la naissance du poète allemand Schiller, en 1860, la première traduction en français du poème intitulé « La Cloche », œuvre dans laquelle il lisait l'expression de l'idéal germanique ; son travail sera salué et réédité à maintes reprises. Cette perspective invite dès lors à mentionner le recueil *Les Etrangères, poésies traduites de diverses littératures* qui réunit en 1876, les traductions en langue française des œuvres poétiques d'auteurs aussi variés que Byron, Léopardi, Petöefi, Chamisso, Heine, Hölderlin, Schiller ou Goethe. Cette publication fut à nouveau vivement critiquée, notamment par Edmond Scherer dans la revue littéraire *Le temps*. Enfin, « le dernier ouvrage poétique d'Amiel, le plus lyrique de tous : *Jour à Jour, poésies intimes*¹²³ » fut imprimé un an avant sa mort, en 1880. Dans une lettre à Charles Ritter, datée du 28 novembre 1879, Amiel le définit comme « un journal intime ramené aux proportions d'une seule année, mais d'une année symbolique et typique. » De fait, structuré en

¹¹⁹ Bernard Gagnebin, « Amiel ou la revanche de l'écriture sur la vie », in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, t. I, *op. cit.*, p. 18.

¹²⁰ Léon Bopp, *H.-F. Amiel, Essai sur sa pensée et son caractère, op. cit.*, « Les formes de l'activité littéraire », p. 231.

¹²¹ *Ibid.*, p. 185.

¹²² *Ibid.*, p. 193.

¹²³ Bernard Gagnebin, « Amiel ou la revanche de l'écriture sur la vie », *op. cit.*, p. 206.

six parties intitulées : *En ville, Janvier-Mars* ; *A Mornex, Avril* ; *En ville, Mai-Juin* ; *En voyage, Juillet-Septembre* ; *Clarens, Octobre* ; *En ville, Novembre-Décembre*, le recueil suit le cours des activités et des lieux de séjour qu'il accompagne poétiquement au fil des saisons, en 111 pièces versifiées, destinées à embrasser, en une vue d'ensemble, les âges de la vie.

En dépit de l'écho limité de ces diverses publications, Amiel reste continûment attaché à cette forme d'expression littéraire, qu'il entrelace de plus en plus fréquemment à l'écriture même du *Journal intime*, se mettant ainsi à l'abri des amertumes et des désillusions. Signalons en particulier les œuvres offrant un florilège de fragments extraits du *Journal intime*, telles les pensées incluses dans le recueil *Grains de Mil* en 1854. Le projet avait été initié, dès les années 1851-1852, par la publication de fragments livrés à la *Revue suisse* sous le titre *A bâtons rompus*, tandis qu'en 1853, *Les tablettes du pèlerin* prolongent cette même initiative, ce que la genèse éditoriale du *Journal intime* permettra d'évoquer plus précisément.

Par ailleurs, plusieurs poésies de circonstance ont été publiées du vivant d'Amiel, dont le chant patriotique « Roulez tambours ! » en 1857, *Les noces d'or* en 1860, célébrant l'entrée de Genève dans la Confédération suisse, mais encore la ballade historique de *L'Escalade* en 1876, ou bien celle du *Romancero* la même année. En 1865, Amiel publie à l'occasion du jubilé patriotique de septembre 1864, l'ensemble de ses chants patriotiques : *La guerre sacrée (Roulez tambours)*, *L'Alpe consolatrice* et *Nos deux patries*.

Enfin, les diverses études ou essais critiques, publiés dans le cadre de biographies nationales ou de célébrations-hommage permettent de lire l'étude critique qu'Amiel consacra à Mme de Staël ; elle fut intégrée à l'ouvrage collectif consacré aux *Biographies nationales, publiées avec le concours de plusieurs écrivains suisses* en 1876, essai auquel il faut adjoindre le texte de sa conférence lu lors des célébrations du centenaire de la disparition de Jean-Jacques Rousseau. Cette dernière étude a été jugée la plus accomplie pour comprendre le caractère, l'œuvre et l'influence considérable que Jean-Jacques Rousseau exerça sur son siècle, comme sur celui qui suivit. En dehors de ces deux monographies, Amiel publia de nombreuses études ou notices sur des auteurs qui l'intéressaient, tel le poète Charles Fournel en 1878, mais aussi sur des œuvres musicales ou picturales (« Le peintre Hornung »), dont il pouvait rendre compte dans la *Revue suisse*, le *Journal de Genève* ou bien la *Revue de la Bibliothèque universelle*. Certaines études peuvent être mentionnées, comme celle qu'il proposa en 1843, sous le titre : « Du naturalisme et de l'idéalisme dans l'art » ; mais aussi celles qu'il consacra à « Ronsard et Malherbe » en 1849 et en 1856, celle enfin, dédiée au « beau dans la nature, l'art et la poésie ». Il publie également des articles historiques sur la ville de *Berlin au printemps de 1848* ou bien au sujet d'une *Histoire de la Confédération suisse*, sans oublier la thèse qu'il rédigea pour

postuler à la chaire d'esthétique et de littérature française à l'Académie en 1849 : *Du Mouvement littéraire dans la Suisse romane*. Le rappel des divers travaux et publications d'Amiel mettent en lumière son statut de figure intellectuelle genevoise, sans doute critiquée ou peu reconnue, mais effective, tandis qu'en secret, dans la confidentialité d'un journal intime, s'écrit l'œuvre tant espérée.

« Aime et reste d'accord »

À plusieurs reprises, le *Journal intime* mentionne les vœux les plus chers du diariste : « Une femme et une œuvre ! » (10.8.1864), ou bien, « une œuvre et un fils ! » (19.6.1869), qui soient gages d'accomplissement et de consolation. Or, constate Amiel, « je ne suis ni époux, ni père, et à peine citoyen. Je n'ai pas vécu avec les hommes et trop seul, ou avec les livres » (6.1.51). Sont alors mises en cause son irrésolution, son anxiété, sa dispersion, sa timidité et sa pente à la procrastination, unies de concert pour le vouer à l'impuissance. Il n'est pas parvenu à écrire « un beau livre », ni à donner vie à ce « fils spirituel » (31.1.1872), et il a reconduit sur le plan matrimonial et parental, ce défaut « d'acte génésiaque » (29.1.1872). À ses yeux, c'est là le signe irréfutable d'une vie inaccomplie, face à laquelle Amiel se projette en « naufragé qui n'en convient pas », tout en concluant tristement : « Je suis une aspiration déçue et une vie manquée » (15.7.1873). Or, faire le deuil « d'une vie perdue » (22.7.1867), n'être « en règle ni avec la nature, ni avec la société, ni avec [soi]-même ni avec Dieu » (15.9.1866), et sentir intimement que l'on n'est ni de son pays, ni de son temps, ni de son sexe » (19.7.1873), le conduit à écrire un *Journal intime* tel qu'on n'en a encore jamais écrit, tant par son ampleur que par sa richesse. Il faut alors admettre que la douloureuse expérience d'un « désaccord¹²⁴ » fondamental est dans le cas présent, le tribut à payer pour faire advenir au long des jours, une œuvre remarquable, ce qu'Amiel, l'irréconcilié, ne pouvait savoir.

Il a fait le choix de reposer dans le cimetière de Clarens et d'apposer sur sa tombe l'épithète suivante : « Aime et reste d'accord »...

¹²⁴ Léon Bopp, *H.-F. Amiel, Essai sur sa pensée, op. cit.*, « Désaccords avec le monde extérieur et dissolution du moi », pp. 245-360.

2. « Le rêve d'un *livre de vie*¹²⁵ »

Le manuscrit du journal se compose de deux parties qu'Amiel a intitulées lui-même :

a) « Antécédents du Journal intime » (juin 1839 - juillet 1847)

b) « Journal intime régulier » (décembre 1847 – 1881)

Les Antécédents comprennent quatre cahiers format écolier à couverture bleue qui totalisent 170 pages. Le Journal régulier comporte 174 cahiers mesurant 23 sur 18 cm, d'un bon papier blanc non ligné, qu'Amiel a cousus lui-même sans couvertures. Les premiers cahiers comptent un nombre de pages variable : dès 1852, ils auront tous cent pages. L'ensemble du Journal, Antécédents compris, totalise 16900 pages¹²⁶.

Décrit dans sa matérialité, son ampleur et son rythme, le manuscrit du *Journal intime* donne la mesure d'une pratique d'écriture qui conditionne peu à peu une manière de vivre, ritualisée par la confection artisanale des cahiers qui le composent et par les habitudes d'écriture que présuppose un journal de plusieurs milliers de pages, accompagnant le diariste depuis son adolescence jusqu'aux derniers jours de sa vie. Le journal d'Amiel s'inscrit ainsi dans la lignée de l'éphéméride de Pierre Hyacinthe Azaïs, et il est précurseur des journaux de vie qui enrichiront le patrimoine des écritures du moi, en annonçant par son ampleur, les journaux de Marie Bashkirtseff, André Gide, Paul Léautaud, Jehan Rictus, Julien Green, Claude Mauriac ou bien plus récemment, celui d'Axel Hardivilliers. Or, « réguliers, étendus sur des dizaines d'années, parfois un demi-siècle, traversant l'histoire collective, accompagnant l'essor puis le déclin d'un individu, interrompus seulement par la mort, ces journaux malgré tout exceptionnels, donnent une image mythologique du genre, admirable et écrasante¹²⁷ », à l'image de « livre[s] de vie » entrelaçant en une synergie unique, l'existence et l'écriture. Ainsi, l'œuvre d'Amiel est « un extrême du journal intime tenu de l'âge de 17 ans à sa mort¹²⁸ », et l'auteur de ce « journal stalagmitique¹²⁹ » pourrait incarner le « grand-prêtre de cette religion

¹²⁵ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 70.

¹²⁶ Philippe Marc Monnier, « Du manuscrit à l'imprimé », in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, op. cit., t. I, p. 103.

¹²⁷ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, op. cit., p.125.

¹²⁸ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, op. cit., p. 50.

¹²⁹ Axel Hardivilliers, *Chronique d'un journal fleuve 1995-2010*, Les Impressions nouvelles, 2014, p. 596.

qu'est le diarisme¹³⁰ », ou bien devenir « l'archétype himalayen du diarisme obstiné¹³¹ ». De fait, la nature cumulative de l'écriture journalière juxtapose les strates de la vie du diariste, relatée depuis le 24 juin 1839 jusqu'au 29 avril 1881, deux dates extrêmes qui délimitent le cadre temporel du *Journal intime*, en écho troublant aux dates inscrites sur les pierres tombales : des premiers cahiers irréguliers rédigés au cours de la vie estudiantine, à la fin de vie sonnant le glas de l'écriture, le journal d'Amiel est à l'image d'un « livre de vie » qui s'élabore au gré d'un compagnonnage inédit entre l'existence et sa mise en mots.

« Écrire le temps, *écrire son temps*¹³² »

Écrire avec régularité son journal intime, et ce, pendant plusieurs décennies, « c'est écrire le temps, *écrire son temps* », au moyen d'un texte qui épouse la scansion des jours vécus et trace de ce fait, une ligne de vie qui parfilent les jours transformés en fragments d'écriture, pour construire un « récit des jours¹³³ » apte à « accueillir [...] la substance de la vie et du temps¹³⁴. » Amiel évoque ainsi la linéarité scripturaire conquise sur la dispersion et l'évanescence des jours vécus en écrivant : « Mes journées sont des unités hétérogènes qui habituellement ne s'allient et ne s'additionnent point. Je n'en fais un collier qu'en les perçant d'un fil, et ce fil, c'est l'enregistrement quotidien au journal » (21.11.1864). C'est la raison pour laquelle, au XIX^e siècle, ce professeur de philosophie genevois choisit la forme du journal intime pour sculpter « le sable des jours qui fuient¹³⁵ », et inscrire leur suite dans un projet d'écriture continu, qui donne enfin « de la cohésion aux miettes éparses de [s]a vie » (21.11.1864). De fait, l'écriture journalière matérialise le passage du temps, elle se fait mouvement car elle associe, en une tension singulière, le processus scriptural et le flux temporel, pour offrir au diariste le souverain privilège d'être « toujours sur la crête aiguë du temps¹³⁶ » et « d'avancer sur le front mouvant de la vie¹³⁷ », depuis la proue du journal où il se tient en équilibre, face au double front de la page et du temps. Par sa configuration formelle, le journal intime se présente comme l'écrit

¹³⁰ Axel Hardivilliers, *Chronique d'un journal fleuve 1995-2010*, op. cit., p. 596.

¹³¹ *Ibid.*, p. 636.

¹³² Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 111.

¹³³ *Ibid.*, p. 144.

¹³⁴ Pierre Pachet, *L'œuvre des jours*, Belval, Circé, 1999, p. 13.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ Philippe Lejeune, « Le journal comme "antifiction" », in *Autogenèses, Les Brouillons de soi*, Paris, Éd. du Seuil, 2013, p. 403.

¹³⁷ *Ibid.*

« accroché au temps¹³⁸ », l'effectuation d'un espace-temps personnalisé, accueillant au fil des pages et des entrées datées, le récit d'une vie singulière.

Ainsi se réalise « le rêve d'un *livre de vie*¹³⁹ », dont la forme et le mode d'écriture favorisent une double appréhension du temps, conciliant le maillage de la datation et la structure discontinue du fragment journalier à la relation continue d'une existence, dès lors matérialisée dans sa durée. À l'opposé du temps reconstruit de l'autobiographie, le temps du journal personnel égrène sa mesure au fil des années, des mois, des jours voire des heures, déroulant ainsi le procès de l'existence en une « série de traces datées¹⁴⁰ ». Au portrait achevé, à la vision surplombante d'une vie embrassée dans sa totalité, s'oppose la vision diffractée d'une relation de soi inscrite dans la succession des jours, sans distance ni compréhension d'ensemble ; autrement dit, « le journal rend cette parcellisation de l'image du moi par ses notes successives en rupture les unes avec les autres. Il est accumulation là où l'autobiographie était organisation¹⁴¹. » Or, c'est là l'étonnement fondamental qui saisit tout un chacun devant les « journaux-fleuves¹⁴² », car ils révèlent une pratique de vie indissociable d'une pratique d'écriture, et sont par conséquent le signe d'un héroïsme discret, à la mesure de « l'extraordinaire persévérance manifestée par les écrivains de l'intime¹⁴³. » De fait, face au défi du temps comme à celui de la discontinuité du fragment, seule la persévérance permet de conjurer le blanc de la page et le poids du silence ; pour ce faire, elle initie chaque jour un geste d'écriture inaugural, et le diariste, en Sisyphe obstiné et soucieux d'accomplir sa tâche quotidienne, utilise le procédé du journal pour « [s]e sentir exister » (17.8.1865), et gravir plus aisément la pente de chacun des jours à vivre.

Un manuscrit monumental

C'est ainsi qu'au fil des cahiers, une montagne de mots s'élève, édifiant une œuvre monumentale dont Amiel évalue l'ampleur en s'exclamant : « Ai-je assez griffonné aujourd'hui ! À ce compte-là, cela ferait 3700 pages en une année, autant que dans les dix années de 1848 à 1858 » (7.4.1866). Le 21 octobre 1867, il propose une nouvelle estimation

¹³⁸ Pierre Pachet, *L'œuvre des jours*, op. cit., p. 104.

¹³⁹ Expression empruntée à Axel Hardivilliers (22.9.1989), cité par Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 70.

¹⁴⁰ Philippe Lejeune, *Écrire sa vie, Du pacte au patrimoine autobiographique*, Paris, Mauconduit, 2015, p. 27.

¹⁴¹ Michel Braud, *La tentation du suicide dans les écrits autobiographiques 1930-1970*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 30.

¹⁴² Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, op. cit., p. 76.

¹⁴³ Georges Gusdorf, *Lignes de vie*, t. I, *Les écritures du moi*, Paris, Odile Jacob, 1991, p. 337.

quantitative de son journal en comptabilisant « 8100 pages en 20 ans », soit « quatre cents pages par an, plus d'une par jour, quelle immense paperasserie », conclut-il en envisageant un texte qui semble s'écrire de lui-même, sans qu'il en maîtrise la production journalière. Sur la couverture du 144^{ème} cahier rédigé durant l'année 1876, Amiel expose une nouvelle évaluation chiffrée de son écriture, et il constate alors que « 14 000 pages en 25 ans donnent 482 pages par an, et une et trois dixièmes de page par jour pendant 10 480 jours consécutifs. » Dans leur progression chronologique, les trois citations soulignent le souci constant d'estimer le nombre de pages écrites, à seule fin de prendre la mesure d'une œuvre intime dont l'ampleur, conquise sur la fuite des jours, peut seule consoler le diariste des trop rares publications de l'écrivain qu'il souhaitait être et ne sut imposer de son vivant. Pour son scripteur, le *Journal intime* devient dès lors la forteresse dans laquelle il se retranche pour laisser libre cours à un processus d'écriture dépourvu de limites et de contraintes, et qui favorise de ce fait la « prolixité du monologue », « cet interminable soliloque » (24.7.1876), « sans frein, sans borne et sans intentions » (24.7.1876) autres que celle d'accompagner « le voyage de la vie » (12.4.1852). Ainsi, l'évaluation chiffrée du journal illustre un rapport comptable à l'écriture de soi, dont la production se mesure au nombre de pages noircies ; celles-ci transcrivent le nombre de jours vécus et matérialisent quantitativement l'épaisseur d'un temps individuel, désormais captif des mailles d'un texte proliférant, dont toute autre qualité reste encore indéterminée aux yeux de celui qui l'écrit.

Mesurer l'ampleur d'un journal intime permet cependant de prendre la mesure d'un phénomène d'écriture singulier, puisqu'il offre la possibilité de déployer la durée d'une vie dans l'espace d'un texte, à la fois ouvert sur les jours à venir et creuset mémoriel des jours passés. Son évaluation quantitative permet au diariste d'attester son statut d'écrivain, tout en espérant secrètement atteindre celui d'écrivain, à la faveur d'une reconnaissance du journal intime comme genre littéraire. Or, son statut encore incertain au XIX^e siècle, ne permettait pas à Amiel de l'envisager comme une œuvre à part entière ; il l'autorisait néanmoins à postuler l'originalité de son projet, notamment lors des évaluations rétrospectives réitérées au fil des cahiers. À l'image des « vivantes échasses¹⁴⁴ » proustiennes, le diariste se tient alors en équilibre sur le décompte des pages accumulées, et éprouve une sorte de vertige à considérer d'une part la distance qui le sépare des années écoulées, « ce passé qui descendait déjà si

¹⁴⁴ Marcel Proust, *Le Temps retrouvé*, Garnier Flammarion, 1986, p. 463 ; dans cette dernière page du roman, le narrateur décrit le Duc de Guermantes « [...] tremblant comme une feuille, sur le sommet peu praticable de quatre-vingt-trois années, comme si les hommes étaient juchés sur de vivantes échasses [...] ».

loin¹⁴⁵ », et d'autre part celle qui le sépare de l'ultime année à vivre, ce futur ouvert sur l'inconnu.

¹⁴⁵ Marcel Proust, *Le Temps retrouvé*, *op. cit.*, p. 463.

3. Une pratique d'écriture ritualisée

En amont de l'écriture : la « mise en cahiers »

La plupart des auteurs de journaux personnels accordent une extrême importance au support matériel destiné à recueillir leurs pensées et observations quotidiennes, qui plus est si celles-ci relèvent de la sphère de l'intime. L'histoire de la vie privée a révélé l'attachement des diaristes à leur journal, devenu intime à la fin du XVIII^e siècle, et depuis lors, pieusement et secrètement préservé des regards, parfois même équipé d'un fermoir pour en sécuriser le contenu. Aussi les précautions soulignent-elles le lien singulier qui unit le diariste intime à l'objet « journal », que ce dernier se présente sous forme de feuillets détachés, de carnets ou de cahiers. Le support, dans sa matérialité, est essentiel à cette pratique d'écriture puisqu'il conditionne la relation intime qui unit le scripteur à son journal, confident de ses pensées. Si l'on ajoute à cette première considération, le geste qui consiste à fabriquer soi-même ce support sur lequel on va écrire dans les semaines à venir, on constate que le diariste crée lui-même le cadre matériel de son écriture, fabriquant « l'objet-journal » en amont de la rédaction qu'il prépare et annonce par ce travail artisanal.

Amiel découpe ainsi les pages qu'il va coudre ensuite pour finaliser la confection des 174 cahiers de 100 pages, sans couvertures, qui constitueront le support matériel de son journal. Or, le cahier, « porteur d'unité, [...] souvent préféré aux feuilles volantes, image inquiétante, d'un moi dispersé, égarable, périssable¹⁴⁶ », configure aussi « le fantasme du livre voire le corps symbolique¹⁴⁷ » de son scripteur, qui y associe de fait le prolongement de son être et son accomplissement littéraire à venir. Le 24 août 1878, Amiel évoque une situation d'écriture en lien avec la confection du prochain cahier, et il écrit : « En cousant ce 154^{ème} cahier, je me demande si ces cent pages seront remplies. Arriverai-je à la 15 000ème ? » ; dans l'agitation anxieuse d'un prochain départ en villégiature, il dresse un autre jour, la liste des préparatifs à accomplir en rappelant qu'il a « dû faire [...] tous les métiers, jeter la corde au facteur, rebouter le chat, coudre des cahiers, [...] dresser [s]on testament, soigner papiers, titres, cassettes, écrire

¹⁴⁶ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 17.

¹⁴⁷ *Ibid.*

des lettres et des billets, en un mot, conclut-il, j'ai dû prévoir pour six semaines, et même l'hypothèse de mon décès » (6.9.1863). La « mise en cahier » effectuée par Amiel lui-même, souligne à quel point « il y a une magie du manuscrit qui jamais ne passera dans l'imprimé¹⁴⁸ », en particulier pour le manuscrit d'un journal personnel où « tout signifie : le support [...], la qualité du papier, les dimensions [...], l'épaisseur, le paratexte et ses rituels [...], l'utilisation de la page [...], le soin ou la négligence de l'écriture, les corrections ou ajouts (rares mais parfois ritualisés)¹⁴⁹ », car de toute évidence, « l'intimité du support a rapport avec celle de l'acte et du contenu¹⁵⁰. » La confection manuelle des 174 cahiers de son journal régulier est en effet le signe d'un engagement total dans le projet d'écriture, depuis l'acte initial de fabrication du support jusqu'à la protection testamentaire des cahiers rédigés. Le rituel artisanal révèle ainsi la singularité d'une pratique d'écriture concertée, préparée avec soin par soi-même et pour soi-même, et dont la réalisation est conditionnée par un support familial et personnalisé à l'extrême, jusqu'au souci maniaque du détail matériel attaché au choix du papier, à celui de l'encre ou de la plume à utiliser. L'écriture de la vie intime procède naturellement d'un manuscrit à usage exclusif, fruit d'une conception originale qui atteste la liberté souveraine de son auteur, à commencer par l'élection du support, jusqu'au choix d'une écriture détachée de toute norme esthétique comme de toute contrainte éditoriale.

Amiel établit ainsi un rapport ritualisé à l'écriture journalière, au point de ne plus envisager, à partir de 1852, d'autre support que les cahiers cousus de ses mains, et conçus à l'identique dans leurs dimensions, leur matériau, et leur épaisseur ; de même, la qualité du papier, celle de l'encre et de la plume déterminent-elles le plaisir familial d'une écriture journalière qui doit être aisée et immédiate, garantie de tout désagrément matériel. Le 18 avril 1868, le diariste évoque entre parenthèses, une « expérience incidente », comme le précise la note des *marginalia* qui lui est adjointe :

(Je viens d'essayer trois encres : Japonaise < Antoine >, Morin, Cany, et pas une n'est bonne ; aucune n'est comparable avec l'encre double, instantanément noire, aussi dite d'Antoine, avec laquelle j'ai écrit presque tout ce cahier < sauf du 8 au 16 Avril : encre Matthieu-Plessy >. Dans quelques années, la différence sera-t-elle agrandie ou annulée ? Je parie en faveur de l'encre double, qui est en outre la seule agréable à la lumière artificielle et qui améliore la plume à l'usage.

¹⁴⁸ Philippe Lejeune, *Écrire sa vie*, op. cit., p. 87.

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ *Ibid.*

Cinquième essai. Un peu moins pâle que les précédents : mixtion de deux ou trois encres dans le même encrier. L'effet se rapproche de celui de la page 8397, mais sans l'égalier.)

Les parenthèses signalent la digression que constitue l'insertion de ce commentaire dans le discours du jour, mais son développement détaillé permet de mesurer l'attention accordée aux instruments, plus précisément, à la manière dont la qualité de l'encre conditionne la perception d'un manuscrit voué à résister aux effets du temps. Ainsi, « le diariste se compose un espace d'écriture selon son choix, qui le rassure. Il est de ce fait sensible à toutes les menues difficultés matérielles¹⁵¹ », telle cette irritation causée par ses plumes le 12 novembre 1870, car ce jour-là, « quatre de suite refusent de marquer. » Aussi celui-ci s'interroge-t-il sur « la difficulté d'avoir une plume qui fasse plaisir », avant de conclure quelques mots plus loin : « Bonne encre et bonne plume sont aussi rares que les jours d'allégresse dans la vie, et je crois même plus rares » (3.12.1870), n'hésitant pas à mobiliser dans ses commentaires, un métadiscours soucieux d'évoquer une pratique d'écriture dans sa matérialité la plus concrète. De ce fait, le *Journal intime* se présente comme « une sorte d'installation¹⁵² » qui, de la confection d'un cahier à son ultime entrée, consacre un geste créateur et conçoit un ordonnancement unique pour accueillir l'écriture de soi. Le cahier de 100 pages est bien « un objet qui impose ses limites matérielles à l'écriture intime¹⁵³ », il forme « une unité textuelle¹⁵⁴ » et une scansion temporelle d'environ deux mois et demi, qui rythme le processus de l'écriture intime et le procès de la vie en cours.

Les débuts et les fins de cahiers

À la confection des cahiers, au choix de la plume, de l'encre et du papier, s'ajoute une autre pratique d'écriture ritualisée : les débuts et les fins de cahiers, également représentatifs de la singularité formelle du *Journal intime*. Ceux-ci conditionnent en effet une mise en page originale, un régime d'écriture différencié, et ils remplissent des fonctions tout aussi particulières, à commencer par la caractérisation du cahier comme « unité textuelle », visiblement exposée comme telle, selon une composition d'ensemble qui redouble celle des fragments écrits dans l'intervalle des 100 pages. La présentation de l'une des « pages de

¹⁵¹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 22.

¹⁵² Philippe Lejeune, « Le journal comme "antifiction" », op. cit., p. 396.

¹⁵³ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 21.

¹⁵⁴ *Ibid.*

titre¹⁵⁵ », proposée en ouverture du 41^{ème} cahier du *Journal intime*, permet de préciser la démarche dont Amiel est coutumier pour débiter un nouveau cahier :

Sur l'un de ceux qu'il tient en 1860, il consigne, comme il le fait rituellement, le titre générique (*Journal intime*), ses initiales (*H.F.A.*), son adresse (*Cour St-Pierre, n°99 - Genève*), l'âge du journal (*13^e année*), le n° d'ordre du cahier (*41^e cahier*), sa durée (*2 ½ mois*), la pagination (*pag. 3 500/3 600*), les dates de début et de fin (*12 mars 1860-28 mai 1860*), jusqu'à ce calcul un peu maniaque : “ *Moyenne : 288 pages par an, soit 3 600 pages en 12 ½ ans*”. Pour donner le ton de ce volume, il placarde des citations de Metternich, Sénèque, Homère, Kergomard, Montesquieu, et une phrase de Marc-Antoine Jullien qui témoigne de son angoisse devant la fuite du temps et le regret de l'œuvre à côté de laquelle il pense être passé : “ *Avec nos minutes perdues, nous aurions pu mener à bout un ouvrage immortel.*”¹⁵⁶

La page liminaire d'un cahier personnel est donc l'objet de tous les soins du diariste qui a l'initiative d'y apposer tout d'abord ses initiales et la fonction de « *Journal intime* » qui lui est dévolue ; il manifeste ensuite le souci d'inscrire la continuité de l'écriture des jours en précisant la place qu'occupe dans l'ordonnancement des cahiers, celui qu'il débute alors, et il le fait selon une double perspective scalaire, chiffrée à l'aune du nombre de pages écrites en regard de la rédaction intégrale du journal. L'axe temporel positionne en effet le nouveau cahier en amont et en aval du journal : il le présente d'une part dans son processus d'écriture circonscrit par les dates auxquelles l'assigne la délimitation temporelle des deux mois et demi à venir, et le situe d'autre part en regard de l'historique du journal, depuis le commencement de sa rédaction jusqu'à la projection des dix semaines suivantes. Par ailleurs, l'axe de la pagination précise le nombre de pages écrites en amont et s'affine en aval, par l'évaluation prospective d'une moyenne incluant l'écriture du nouveau cahier. Ainsi, rien n'est laissé au hasard dans ce sommaire initial, chiffrant très précisément les échéances et les productions de l'écriture intime circonscrite par le maillage spatio-temporel d'un journal, où chacun des cahiers s'emboîte comme autant de wagons reliés à un train en marche, que l'énergie d'une écriture cumulative et linéaire fait progresser vers une destination inconnue. Finalement, la sécheresse factuelle des calculs est nuancée par le florilège de citations mises en exergue par un diariste, alors soucieux d'affirmer ses « valeurs personnelles¹⁵⁷ » en les plaçant sous la tutelle d'écrivains et de penseurs prestigieux, tout en dévoilant de ce fait les questions et préoccupations qui l'habitaient à ce

¹⁵⁵ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p.104.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 107

¹⁵⁷ *Ibid.*

moment précis de vie et d'écriture. Dans chacune des pages qui ouvrent les cahiers du *Journal intime* régulier, Amiel adopte donc une pratique d'écriture ritualisée pour signifier, en guise de prélude au nouveau cahier, le renouvellement du support, du geste et du projet journaliers, et orner ensuite sa page de pensées et d'observations d'auteurs enclines à initier ses progrès moraux, ou tout au moins à corriger ses égarements les plus inconséquents ; elles contribuent de ce fait à la singularité et à la richesse du journal, comme l'illustre la représentation de la page titre du 63^{ème} cahier :

Document II

16^{ème} année
pages 5701
5800

Journal intime
commencé en 1847.-
(N° 63)

du 11 Décembre 1863	2 mois	1864
au 18 Février 1864		

Sta.	obsta.	persta.
marche		
résiste		
persévère		

Dic et Fac.
Sis ut es.
Engo et Pergo.
L'équilibre fait libre.
Vivre c'est vouloir.
Intus penitusque.
Rere res.
Contemplare!
Perseverantia.
Baue und erbaue.
Vivre c'est créer (vivifier).
Per aspera ad astra.
Laboremus.
Fortiter, suaviter.
Frey, frank und froh.
Sey Mann und Mensch.
ἀνέχου και ἀπέχου
Fiat lux.

Re, Ore, More, Amore.
Vive ut vivas.
Sursum corda!
Excelsior!
{ Doe well en }
{ Zie nit om }

MHAEN 'AGAN
Sapere aude.
Vigeas et vigiles.
ἐν και παν
παντα βελ
Hora ruit.
Carpe diem.
Sero sed serio.
Nulla dies sine linea.
πικροθυ και εκτροπδον
'Εν Βόθρω Αλήθεια
Patience passe science.
Malgré tout.

Toute autre science est dommageable à celui qui n'a la science de la bonté (= du bien = la morale).

Montaigne
(Essais I. 24)

Cette page liminaire propose ainsi les informations factuelles destinées à situer le cahier à venir dans le processus d'un livre en cours, daté, paginé, programmé par les soins d'un diariste qui reconduit de la sorte le cadre et le procès de son écriture journalière, explicitement inscrite dans la filiation du précepte de Pline l'Ancien : *nulla dies sine linea*¹⁵⁸. À ce projet s'ajoute une liste de maximes morales, répertoriées dans leur langue d'origine, et dont la juxtaposition décline les facettes d'un idéal éthique. Citations latines, aphorismes grecs, adages allemands ou proverbes français composent un modèle d'accomplissement de soi en une synthèse de cultures antique et moderne, d'horizons linguistiques et philosophiques divers. La page initiale se révèle ainsi doublement programmatique, puisqu'elle rappelle le projet et le processus d'écriture en cours et fait du journal intime un outil de formation, porteur des valeurs exemplaires visées par le diariste. À compter de l'année 1854, chaque page d'ouverture des cahiers accueille en effet l'expression concise et quintessenciée de l'idéal de réalisation de soi auquel aspire continûment Amiel. La valeur performative des sentences et des pensées, élues selon les lectures, les préoccupations, les humeurs et les événements du moment, est suggérée par la tonalité exhortative d'une première page, qui met en exergue les avertissements et les règles de vie morale destinés à éviter tout fourvoiement. Ces pages initiales seraient ainsi à l'image des petits cailloux blancs du conte : ostensiblement agencées pour servir de repères, elles délimitent le cheminement du journal et dessinent la voie d'une sagesse à conquérir. Les tournures impératives, les admonestations ou les proverbes sapientiaux sont exposés à dessein pour servir de tutelle morale à celui qui déplore parfois se perdre dans sa « propre forêt » (9.8.1864). Ils ont aussi le mérite de dévoiler les préoccupations obsessionnelles du diariste, alors mises en relief par la contrainte de l'espace dévolu à la page-titre, par les choix de mise en page, mais aussi par la concision des formules lapidaires qui concentrent l'expression de ses attentes et de ses déceptions. Ainsi, le cahier 63 s'ouvre sur le rappel insistant du travail créatif dont Amiel célèbre les vertus en écrivant que « vivre, c'est créer (vivifier) », ce que reformule à sa manière le « *laboremus*¹⁵⁹ » latin cité quelques lignes plus loin, tandis que la citation allemande « *Baue und erbaue*¹⁶⁰ » reprend en boucle cette même objurgation à vouloir, à agir, à créer, sous l'aiguillon menaçant d'une vie dilapidée en vain. Les citations proposées par Amiel sont toujours révélatrices de son drame intime, drame que la page liminaire du 63^{ème} cahier expose frontalement en rappelant l'impuissance à juguler la fuite des jours pour donner naissance à l'œuvre espérée.

¹⁵⁸ « Pas un jour sans écrire une ligne », Pline l'Ancien, *Histoires naturelles*, XXXV, 84.

¹⁵⁹ « Travaillons ».

¹⁶⁰ « Construis et édifie ».

Dans l'espace-temps inaugural de chacun des cahiers du journal régulier, Amiel cite des pensées philosophiques, religieuses ou morales qui transforment ponctuellement le journal en un bréviaire destiné à la réflexion, à la méditation, voire au dialogue virtuel avec ses auteurs de prédilection. Il y déploie son érudition et souligne le caractère novateur de la conception d'ensemble du journal, car les pages liminaires sont à l'image de pages relais entre deux supports, entre deux cahiers à la fois unis par le projet d'écriture et délimités en « unités textuelles » ; elles forment les étapes d'un processus d'écriture intime dont elles amorcent le renouvellement pour les 100 pages et les deux mois et demi à venir, tout en annonçant, sous la forme d'un rite de passage singulier, qu'« au-delà de cette limite, on entre dans l'intimité !¹⁶¹ ».

À l'autre extrémité, se pose la question de savoir comment clore un cahier, comment figurer la fermeture d'un espace-temps scripturaire qui en valide l'unité. Pour finaliser cette étape, Amiel choisit une autre pratique d'écriture qui se régularise à compter de l'année 1855, alors que le journal intime a trouvé son rythme et ses modalités stylistiques, désormais servies par une structure d'ensemble à laquelle il ne dérogera plus. La composition de chacun des cahiers est en effet reproduite à l'identique, depuis la page programmatique proposée en guise de prologue aux 100 prochaines pages d'écriture, jusqu'à l'épilogue que constituent les fins de cahiers. Or, bien que pressentie par la diminution des pages encore vierges, la dernière page est brusquement signifiée par un saut de ligne, figurant une rupture abrupte dans la mise en page comme dans le nouveau régime d'écriture que le diariste adopte alors sans effet d'annonce. Ce défaut de continuité est sans aucun doute inhérent au manuscrit qui ne se soucie pas de sa lisibilité, mais suit l'impulsion de l'acte d'écriture et s'adapte sans préalable aux conditions matérielles dans lesquelles il se réalise. C'est la raison pour laquelle la maison d'édition L'Âge d'Homme a jugé nécessaire d'ajouter la mention : [À la dernière page du cahier :], accompagnant ainsi le lecteur à travers ce nouveau gué du journal.

Comment Amiel choisit-il de clore un cahier ? La plupart du temps, il transpose dans un répertoire de citations choisies à cet effet, les questions et les préoccupations qui le troublent lors de cette phase d'écriture. Plusieurs pages de citations se succèdent alors, inventoriant les pensées mémorables de Diderot, M^{elle} de Lespinasse, Eugénie de Guérin, François René de Chateaubriand, Théophile Gautier, Béranger ou Antoine de Gasparin, pour n'en citer que quelques-uns. Recopiées au fil de la plume, juxtaposées, elles forment une sorte de *vademecum* circonstancié, qui fait écho aux réflexions abordées dans les semaines d'écriture antérieures. Ainsi, en juin 1866, tourmenté par d'innombrables délibérations matrimoniales, Amiel achève son

¹⁶¹ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 107.

79^{ème} cahier par trois pages de citations extraites des œuvres de Georges Sand, d'Honoré de Balzac, de Goethe ou bien de Victor Cherbuliez, dont le *Roman d'une honnête femme* ne lui offre pas moins de douze citations à ajouter en guise de conclusion au cahier. Les phrases choisies abordent les thèmes de l'amour, du bonheur contrarié par une sensibilité trop délicate, par des incertitudes douloureuses, car « tout est si incertain dans la vie qu'on n'est jamais sûr d'avoir raison », écrit le romancier suisse cité par le diariste. Amiel prolonge ainsi les débats intérieurs qui l'agitent ; il légitime leur intérêt par l'autorité que leur confère la citation d'auteur, et fait entrer en résonance son expérience individuelle et la portée universelle des œuvres littéraires convoquées à cet effet. L'énonciation subjective cède alors la place au présent de vérité générale, et les fins de cahiers transposent l'étude intimiste de l'homme singulier en une connaissance de l'être humain, dépeint par des œuvres à visée moraliste. Le portrait du diariste est ainsi reconduit en creux, enrichi par les références qu'il cite pour éclairer ou compléter les confidences et les analyses introspectives du *Journal intime* ; il établit par cette coprésence, une relation de dialogue virtuel entre son témoignage personnel et les œuvres mobilisées *in fine* pour clore le cahier.

Or, certains cahiers se terminent tout autrement, devenant parfois un espace ludique dans lequel le diariste laisse libre cours à son goût du mot rare, des suites lexicales, des jeux de synonymies, des « mots-nains » qu'il recense à plaisir. À l'avant-dernière page du cahier 80, on découvre une énumération de noms de plantes à fleurs, inscrits sans autre nécessité que de faire « entendre » leur singularité sonore et la richesse du vocabulaire spécialisé de la botanique, satisfaisant qui plus est, un attrait indéniable pour les listes et le classement. Amiel juxtapose ainsi les mots « agapanthes », « amaryllis », « aristoloche », « glycine », « coréopsis » et « matricaire », tandis qu'il propose à la fin du 120^{ème} cahier, une longue liste de remèdes médicaux, révélant sous les traits du diariste, les figures du lexicologue et de l'archiviste qui n'inventorie pas moins de 47 termes, depuis les « lénitifs. adoucissants. anodins » jusqu'aux « anti-scorbutiques ». D'autres pages finales sont utilisées comme laboratoire poétique, où Amiel s'essaie à faire ses gammes versifiées. Enfin, si certaines pages finales se réduisent à quelques lignes, d'autres développent différentes formes d'écriture, de l'aphorisme au poème, de la citation aux devinettes, à l'image de celles qu'expose la toute fin du 169^{ème} cahier :

1°/ Quatre prénoms, de 7 lettres, avec la lettre O à la 4^{ème} place : Salomon, Nicolas, Antoine, Péronne.

2°/ Quatre oiseaux, de 7 lettres, avec O pour la 4^{ème} lettre : Colombe, Ortolan, Linotte, Cigogne.

3°/ Quatre villes suisses, de 5 lettres, avec R pour 3^{ème} lettre : Morat, Aarau, Büren, Berne.

Le 7 avril 1871, à « (11 heures ½ soir.) », Amiel termine ainsi son cahier et sa soirée :

(Document III)

[A la dernière page du cahier :]

Mots se lisant soit de droite à gauche, soit de haut en bas, soit Carrés de 2, 3, 4, 5 mots.

IF	AMI	PORT	AMIEL	LAMPE	LACET
FI	MAL	OREE	MINCE	AMOUR	ARETE
	ILE	REPS	INCAS	MORIN	CESAR
AS		TEST	ECART	PUITS	ETAIN
SA			LESTE	ERNST	TERNE

Ces mots peuvent être lus dans 4 directions différentes :

→ ↓ ←
↑

	{ NOEL OGRE ERGO LEON }	Carré magique à la 2 ^d e puissance
--	----------------------------------	-----------------------------------------------

Imparfais { TREPAS CANAPE } je n'ai pu réussir le carré de
 { RECENT AGARIC } 6 mots, quoique je l'aie essayé
 { ECHINA NANSOU } 18 fois, ou plutôt sur
 { PEIRET ARSENE } 18 exemples. Dans les
 { ANNEAU PIONDI } 2 exemples ci-contre, 1 ligne
 { STATUE ECUEIL } sur 6 n'a pas donné un mot réel.

SEL	VIN	MARC	SERF	CENT	TABAC	RUBAN
EPI	IRE	ASIE	ETAI	ETUI	AMOUR	UTILE
LIN	NEZ	RIEN	RAIL	NUEE	BONDI	BILAN
		CENT	FILE	TIEN	AUDES	ALAIN
					CRISE	NENNI

CAL	VAN	BIEN	DROZ	DROZ	MARS	MAIL
API	ALE	IRMA	REVE	RATE	AVEC	AILE
LIT	NEF	EMMI	OVES	OTER	REGI	ILOT
		NAIN	ZEST	ZERO	SCIE	LETE

LAC	DOL		THEO	THEO	CHAR	FROC
ANE	OUI		HORS	HALT	HOUE	RIRE
CEP	LIS		ERIS	ELEE	AUNE	ORAL
			OSSU	OTEZ	REEL	CELA

(arranger le carré de 16)

ART	PLI	AGE				
RUE	LUC	GLU				
TEL	ICI	EUX				

PAL	TIR	ARC	OURS	SCIE		
AME	I	ROI	UVEE	C		
LES	R	CIL	REGI	I		
			SEIN	E		

SUC	LIN					
UNI	ICI					
CID	NID					

Au-delà de l'inventivité ludique dont Amiel fait preuve, l'exercice souligne la gratuité d'une activité librement exposée, dans un espace dévolu à accueillir toutes les fantaisies du diariste qui s'accorde une pause récréative dans l'écriture des jours, ponctuellement suspendue au terme d'un cahier qui a rempli son office.

Espaces de transition encadrant le déroulement chronologique du *Journal intime*, les débuts et les fins de cahiers interrompent le discours sur soi pour lui substituer un rituel d'écriture original, où s'expriment l'inventivité et l'érudition d'Amiel, ainsi que les multiples fonctions assignées à son projet. Les pages-relais du journal promulguent en effet la linéarité d'un processus d'écriture, réinitialisé à chacune des escales que représente le changement de cahier ; la discipline journalière est, quant à elle, encadrée par un rapport comptable à l'écriture, tandis que ne cesse de se réaffirmer la quête d'un perfectionnement et d'une connaissance de soi, en vue desquels la parole de l'intime cède la place aux phrases mémorables de grands écrivains. 174 cahiers composent ainsi le manuscrit intégral du journal d'Amiel, cahiers dont le support et l'ordonnancement identiques sont néanmoins encadrés par des pages intermédiaires qui singularisent la conception d'ensemble du *Journal intime*, livre à la fois toujours en cours et toujours renouvelé.

Les pratiques ritualisées sont reconduites dans la conception du fragment d'écriture qui constitue chacune des entrées du journal. Annoncée par la mention de l'heure et du lieu, embrayeurs de la relation du jour, l'entrée est toujours inscrite dans un double ancrage spatio-temporel qui conditionne le déclenchement de l'écriture journalière. Or, les indications dont elles sont porteuses révèlent de nouvelles pratiques de vie et d'écriture, puisqu'Amiel se consacre de préférence à son journal en début et en fin de journée, exception faite pour les entrées pluri-journalières dans les périodes où la fréquence de l'écriture de soi augmente sensiblement. Ce sont certes des habitudes partagées par nombre de diaristes, mais elles donnent toujours un relief particulier à l'écriture intime, qui plus est lorsqu'elles sont instituées en pratique de vie destinées à consacrer un moment exclusif à cet entretien quotidien avec soi-même. Amiel constate ainsi que « c'est toujours au réveil que les pensées du jour précédent [lui] reviennent. La nuit les tamise en quelque sorte et les dégage des faits insignifiants ou indifférents qui les contenaient » (7.9.1866) ; l'écriture matinale favorise alors la clairvoyance ou la juste appréciation des événements et des pensées de la veille. Tenir avec régularité un journal personnel répond au besoin de médiatiser son rapport au monde et aux autres, ainsi tamisé par le discours intime où se recentre le *moi*, recueilli dans le retrait et le silence. Un temps à soi est donc nécessaire, tout comme l'est le lieu intime où puisse s'épancher le discours

sur soi, favorisé par un cadre familial, « une chambre à soi, une table, une lampe ; une fenêtre ouverte sur le soir et le silence ; le lit, sur lequel parfois on écrit, la table de nuit, où l'on range le cahier, l'oreiller ou le matelas, sous lesquels on le cache : c'est le décor mythique du journal intime¹⁶². » Ainsi, produite à l'abri des regards, dans l'espace réservé d'une « chambre à soi¹⁶³ », « l'écriture intime est rendue possible par les mutations sociales et philosophiques que connaît le XVIII^e siècle, et particulièrement par le développement d'un espace privé séparé de l'espace social. C'est l'époque où la chambre se ferme progressivement au monde extérieur et devient lieu de l'intimité¹⁶⁴. » L'espace d'écriture que sont devenus la chambre ou l'appartement privé, favorise l'expression solitaire du for intérieur qui trouve dans ce lieu clos et sécurisant, un refuge, un repaire ou un sanctuaire destiné à accueillir de concert la vie et l'écriture intimes.

La mise en situation de l'écriture

Dans son journal, Amiel aime également se présenter en train de rédiger son journal. Pour ce faire, il évoque des circonstances particulières et se met en scène afin d'ancrer l'écriture des jours dans son univers ordinaire, créant de la sorte un effet de réel où il s'expose en une sorte d'instantané photographique, dans une situation d'écriture saisie sur le vif. Le mardi 10 octobre 1871, de retour à Genève, il écrit : « (11 heures matin.) *Rue Étienne Dumont*. Me voici chez moi, regorgeant de poussière, sans rideaux, sans confort. J'arrive avant mes bagages. Mais enfin je suis en pantoufles, entre mes livres, devant mon pupitre, et j'essaie de reprendre l'impression du *home*. Je n'y réussis guères. » L'ancrage spatio-temporel, les détails matériels, la mise en scène de soi au milieu des livres, face au pupitre, associent l'anecdotique au souci de composer un portrait de soi en écrivain, appréhendé dans son cadre familial. Or, après la mise en cahiers, la mise en pantoufles est un détail prosaïque qui révèle la singularité de l'écriture journalière, où le diariste ne se campe pas en posture officielle, mais dans l'intimité de son décor de vie et d'écriture, avec l'authenticité et la sincérité d'une scène rapportée *hic et nunc*, car « plus précisément encore que le monde autour du diariste, la page sur laquelle celui-ci écrit, est l'*ici*, le point de rencontre du sujet et de l'espace, dans l'écriture et en un instant donné¹⁶⁵ ». Ainsi, en une troublante coïncidence de l'écriture et de la vie, le diariste mentionne souvent la situation

¹⁶² Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 100.

¹⁶³ Expression empruntée au titre de l'essai que publia Virginia Wolf en 1829.

¹⁶⁴ Michel Braud, *Journaux intimes, De Madame de Staël à Pierre Loti*, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2012, p. 15.

¹⁶⁵ Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 21.

dans laquelle il se trouve au moment où il rédige l'entrée du jour, alors « sous [s]on toit, à [s]on pupitre, dans [s]es pénates » (18.7.1863), soucieux de saisir l'instant en l'arrimant, au moyen de trois indications de lieu, à l'espace d'écriture ainsi méticuleusement circonscrit. Les précisions apportées varient au gré des circonstances sans qu'aucun détail ne soit censuré, comme en cette soirée estivale où Amiel écrit : « (10 ¼ heures soir.) Pour me rafraîchir le sang, un lavage froid et une promenade *in naturalibus* dans ma chambre à coucher n'ont pas été de trop. Maintenant, c'est dans *le simple appareil* que je me place à mon pupitre » (12.8.1863). La mise en relief des expressions en lien avec la nudité peut prêter à sourire, elle souligne néanmoins le souci de transcrire sans fausse pudeur, la vérité d'un moment de vie, d'articuler l'écriture de soi à sa dimension la plus intime. Ainsi, « l'écho du réel résonne dans ces situations » et « de telles indications renforcent aussi la valeur référentielle du discours personnel en donnant une dimension concrète au monde dans lequel vit le diariste, et d'abord au contexte le plus immédiat de l'écriture¹⁶⁶. » Une situation d'écriture cocasse et émouvante à la fois, peut de ce fait ressusciter un moment vécu par la seule force évocatoire d'une description, créant un effet de réel immédiat pour le lecteur qui découvre ces lignes : « ... Une coccinelle, aux élytres transparentes, s'abat sur mon papier et vient boire l'encre de ces lignes. Elle aussi trouve ce qu'il lui faut, et c'est ma plume qui l'abreuve. Était-il prévu dans le livre des destinées, que le 18 août 1873 à 11 heures du matin, un Genevois ferait ce plaisir à un insecte ? ». Accueillir la vie dans ses détails les plus infimes, transmettre les vibrations d'un moment, sa perception sensible dans le procès simultané de l'écriture, telle est la magie de l'écriture d'Amiel, notamment quand il restitue dans la solitude et le silence de la nuit « le grincement de [s]a plume sur le papier », ou bien lorsqu'il écrit « à pied levé », « dans la cuisine, la seule pièce où donne le soleil » (29.9.1869), voire « dans le café voisin, auprès d'une tasse de faux moka » (25.9.1868). Le diariste met l'écriture des jours en situation, à seule fin de capter l'essence même de la vie en train de s'écrire dans sa quotidienneté la plus ordinaire et la plus discrète, tout en reflétant la douce intensité des moments vécus intimement : il atteint alors « la saveur du réel, la pulsation du temps, le grain fin de la vie¹⁶⁷. »

Amiel est aussi familier d'un rituel de salutation adressée à lui-même ou à son journal, avant de prendre congé du jour comme de la page d'écriture. Il s'apostrophe alors avec enjouement en italien, et écrit : « Les yeux me cuisent. *Buona sera ! Sior dottore* » (25.10.1863), variante de « *Al letto !* Il se fait tard, les yeux me cuisent » (4.11.1871). Mais il peut aussi bien se souhaiter le bonsoir en langue allemande, alors que « le sommeil [lui] fait

¹⁶⁶ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 20.

¹⁶⁷ Philippe Lejeune, *Écrire sa vie*, op. cit., p. 98.

tomber la plume des mains », s'adresser par écrit un « *Gute Nacht !* » (1.7.1864) énergique afin de rompre le soliloque du journal intime par un dédoublement énonciatif dialogique.

Une dernière habitude du diariste destinée à ancrer l'écriture de soi dans son vécu quotidien, est le fait de suspendre la rédaction en cours du journal sous la pression de circonstances extérieures, et d'en signifier visiblement l'interruption par la phrase inachevée et les points de suspension, suivis d'une reprise plus ou moins décousue du discours antérieur. L'effet de réel est à nouveau saisissant pour le lecteur, lui-même déconcerté par l'ellipse temporaire de la relation du jour, curieux d'en découvrir la cause et impatient de voir le diariste réintégrer son poste d'écriture pour l'en informer. L'incident s'inscrit en temps réel dans le cours du journal, et le diariste le rapporte dans une relation de quasi simultanéité avec son surgissement. Le 18 août 1871, « (6 heures soir.) [...] - On frappe. Une lettre. Est-ce la réponse du destin ? Est-ce le prononcé de la Providence ? » s'interroge Amiel, avant d'insérer un long extrait de la lettre reçue de son amie Marie Favre l'informant d'une séparation provisoire ; il précise ensuite à « (10 heures soir.) », avoir « porté à la Gare une lettre farcie » en guise de réponse... La trame des jours croise ainsi la trame narrative d'un récit de soi en cours d'élaboration, progressant au gré des péripéties qui en forment une histoire dramatisée par sa relation quasi simultanée. Le 12 mai 1871, Amiel interrompt la rédaction de son journal car « l'on sonne pour le souper », plaçant *de facto* le geste d'écriture sous la contrainte du réel qui l'interrompt ; le processus de l'écriture est à nouveau contrarié dans l'entrée datée du 1^{er} mai 1870, car cette fois-ci, « [...] On sonne. / ... Visite de Ch. Le Fort. Il m'apporte une nouvelle funèbre. Édouard Secrétan est mort ! Encore un collègue qui s'en va. Lausanne se dépeuple de tous mes amis. » Entre les points de suspension, se glisse l'ellipse de la conversation entre les deux hommes, et la mise en page comme la ponctuation suspensive, délimitent les deux moments d'écriture, épousent le rythme de la narration intercalée¹⁶⁸, donnant un relief inattendu à l'écriture du jour ainsi articulée au surgissement imprévisible des événements. Bouleversé, Amiel rendra ensuite hommage à cet ami dont il vient d'apprendre la mort, et tout en déplorant la brutalité de « ces arrachements subits », « à l'égard de la patrie, de la science et de l'amitié », il s'interroge et médite sur la possibilité de « l'autre vie, du bonheur futur, et du monde promis à la foi ».

Amiel est certes un diariste qui se plaît à établir des pratiques d'écriture qui reflètent son tempérament casanier, son goût des habitudes parfois ritualisées, mais il manifeste aussi une liberté novatrice en laissant la vie guider sa plume, pour faire surgir son monde et sa personne

¹⁶⁸ Gérard Genette, *Figures III*, Paris, Éd. du Seuil, 1972, p. 229 ; *Fiction et diction*, Paris, Éd. du Seuil, 1999, p. 79.

avec un relief inédit, à l'image d'une suite d'instantanés de sa vie intime, que l'écriture des jours saisit au fil de leur surgissement.

4. « La pulsation du journal¹⁶⁹ »

Réalisée de 1976 à 1994, la publication intégrale des cahiers d'Amiel permet d'étudier le rythme d'écriture d'un diariste qui tint son journal plus de trois décennies durant. Or, l'expression « tenir un journal » désigne une pratique d'écriture régulière qui relève du régime de la « *chronographie*¹⁷⁰ », unissant en un seul geste, les dynamiques temporelle et scripturaire qu'une telle habitude présuppose. Différents paramètres s'imposent alors : la fréquence et la longueur des entrées, les intermittences ou la régularité acquise de la rédaction journalière, le rythme de l'écriture, reflet de celui de l'existence, car « le rythme est [...] l'un des caractères stylistiques du journal, par lequel se manifeste le rapport du diariste à lui-même et au monde, au long du flux temporel¹⁷¹. » Certaines images peuvent figurer le lien étroit qui unit la vie et « le récit des jours¹⁷² » qui l'accompagne, à commencer par celle de la marée dont le va-et-vient rythme le retour plus ou moins régulier des entrées, entre lesquelles « les ruptures de courant vont s'inscrire », car « [le] seul élément de la construction, ce sont les blancs qui séparent une journée d'une autre¹⁷³ » ; la « mosaïque, variation musicale ou tapisserie¹⁷⁴ », dont les motifs représentent les modulations d'une vie, peut aussi figurer ce lien, tout comme les mesures d'un sismographe peuvent symboliser les oscillations de l'intime, voire celles des « «électrocardiogrammes» qui rendraient visible la pulsation du journal, le rythme auquel bat, sinon notre vie, du moins l'écriture de notre vie¹⁷⁵... » Or, comment l'écriture intime épouse-t-elle le cours de la vie ? Instaure-t-elle des ruptures ou des discontinuités ? De quelle manière le *Journal intime* parvient-il à entrelacer le flux du temps, le cours d'une existence et le récit des jours vécus ? Étudier « la dynamique de l'écriture, du mouvement continu de l'existence¹⁷⁶ » tels qu'ils se présentent dans le journal d'Amiel, permet de proposer quelques réponses aux différentes questions posées.

¹⁶⁹ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p.129.

¹⁷⁰ Brigitte Galtier, *L'écrit des jours, Lire les journaux personnels, Eugène Dabit, Alice James, Sandor Ferenczi*, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 37.

¹⁷¹ Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 167.

¹⁷² *Ibid.*, p. 141.

¹⁷³ Béatrice Didier, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 170.

¹⁷⁴ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 123.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p.129.

¹⁷⁶ Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 169.

Les modulations du journal

En effet, le *Journal intime*, à l'image d'un « livre-à-jamais-en-cours¹⁷⁷ », présente des particularités rythmiques singulières, comme le fait d'avoir mis plus de dix ans à devenir une pratique d'écriture journalière, ou bien le fait de retenir toujours plus l'attention et le temps du diariste, ce que la longueur et la fréquence des moments d'écriture confirment dans les années de maturité, et ce, jusqu'aux dernières forces mobilisées en fin de vie. 1842 et 1843 sont deux années durant lesquelles le jeune Amiel parcourt l'Italie puis la France et l'Allemagne ; elles sont consignées dans des carnets de voyage sans laisser de traces écrites dans le *Journal intime*. À l'opposé, de 1860 jusqu'à sa mort, le diariste multiplie et développe considérablement les entrées de son journal intime, animé du besoin de comprendre les tourments qu'il traverse, de relater les épreuves du vieillissement et de la maladie, ou bien de témoigner des bouleversements historiques auxquels il assiste. 1860 est l'année qui amorce le recours systématique au journal, notamment pour évoquer la rencontre déterminante de Marie Favre, désormais l'une des figures féminines majeures dans la vie d'Amiel, et ce, pour les onze années à venir. L'année 1871, la plus prolifique du *Journal intime*, sonne le glas de cette relation tumultueuse, tandis que la guerre franco-prussienne occasionne de véhémentes analyses et commentaires partisans sur ses épisodes successifs. De 1873 à 1875, le rythme de l'écriture journalière connaît une baisse sensible et régulière : 473 pages, 334 puis 362 pages sont en effet rédigées au cours de ces trois années consécutives, bien en deçà des 500 pages de moyenne établie pour l'ensemble des cahiers qui composent le journal. Amiel traverse alors une période de vie où les ennuis de santé s'aggravent et le conduisent à multiplier les séjours en station thermale pour soigner ses voies respiratoires. À cela s'ajoute le désir, réitéré à la fin de chacun des semestres, d'interrompre une carrière professorale n'offrant plus que contrariétés et désillusions à celui qui, « à chaque alinéa de [s]on existence scolaire [...] songe à fermer le livre » (25.6.1874). Le journal intime reflète alors le désarroi de l'homme vieillissant qui consigne son besoin de retrait de la vie professionnelle, sociale et familiale ; affecté par les ruptures comme par les deuils familiaux et amicaux qui se multiplient, et de ce fait, sujet à de fréquents accès de mélancolie, le diariste écourte sensiblement ses relations journalières et met le rythme de son écriture intime à l'unisson d'une vie ralentie et méditative. Mais aucune logique ne gouverne les modulations d'un journal intime, et celui-ci peut aussi accueillir une

¹⁷⁷Jean-Benoît Puech, *Louis-René des Forêts, roman*, Tours, Farrago, 2000, cité par Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 152.

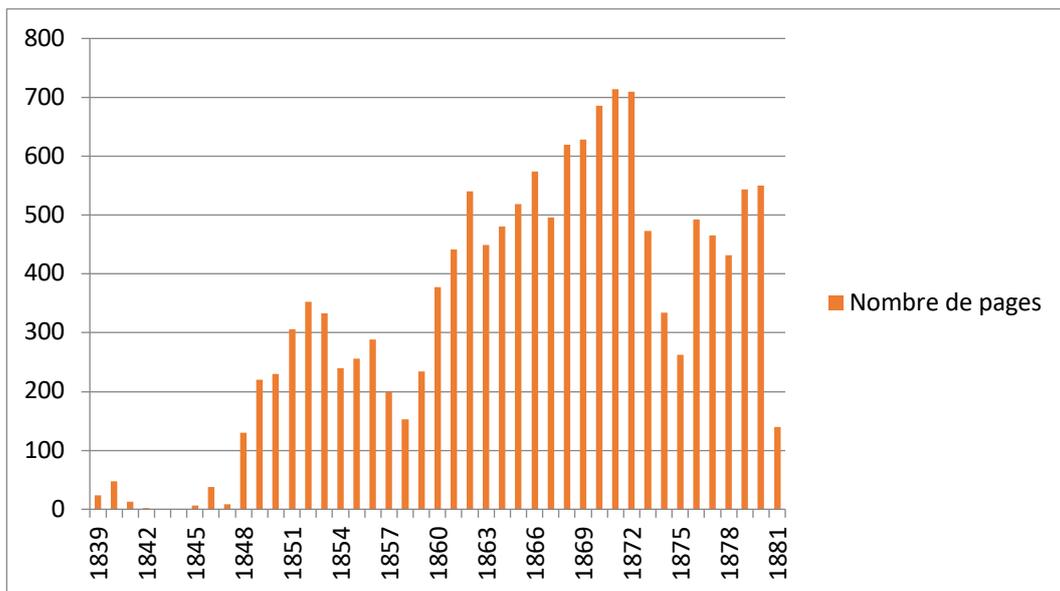
parole toujours plus intarissable alors que le diariste est de plus en plus affaibli par la maladie : en 1879 et 1880, Amiel rédige un nombre de pages considérable, soit 544 et 550 pages ; il semble alors ressentir le besoin de confier ses souffrances physiques et sa détresse morale, de consigner l'évolution de son mal en un journal de maladie, d'exprimer enfin ses doutes et ses angoisses en interrogeant l'épreuve de sa mort à venir.

De même, les délibérations matrimoniales et les tourments engendrés par les ruptures relationnelles, font évoluer le rythme du journal au gré de leur intensité et de leur retentissement émotionnel, alors transcrit par l'écriture journalière que ces « crises existentielles¹⁷⁸ » modulent de la sorte :

Par exemple, la chute du journal entre 1853 et 1858 coïncide avec une grave dépression : conflit avec Laure, la sœur d'Amiel en 1853, fin de l'idylle avec Louise Wyder en 1855, le journal atteindra son étiage le plus bas pendant l'hiver 1857-1858, et c'est la rencontre avec Marie Favre en 1859 qui lui donnera un second souffle¹⁷⁹.

La représentation graphique proposée ci-dessous permet, quant à elle, d'embrasser la totalité des années d'écriture du journal et de visualiser ainsi le rythme et la fréquence qui en accompagnent le cours, au gré des accidents et intermittences ou de la rédaction prolifique qui caractérisent certaines périodes de vie.

Document IV



¹⁷⁸ Philippe Lejeune et Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 129.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 130.

Ainsi, le cours du fleuve-journal est au plus bas en 1858 ; l'épisode sentimental avec Louise Wyder, égérie passionnée et malheureuse, est définitivement clos, tandis que la publication du recueil de poésie *Il Penseroso* suscite une réception critique qui affectera durablement le professeur genevois. Le silence, les blancs du *Journal intime* sont bien tout aussi évocateurs du « tempo de l'intimité¹⁸⁰ » que les crues du journal dont les entrées se multiplient, tandis que leur longueur s'amplifie à partir de 1861, à la faveur de la récente rencontre avec Marie Favre. En 1870, les mises en demeure que celle-ci adresse à son ami toujours indécis, provoquent des séparations suivies de réconciliations provisoires ; elles donnent lieu à de nombreux développements sur la psychologie féminine, les aléas du mariage, les contraintes sociales et familiales qui lui sont liées, et entraînent de ce fait le diariste à exposer ses aspirations contradictoires. Cette même année, le conflit entre la France et la Prusse génère également de nombreuses analyses, qui forment la chronique détaillée d'une page d'histoire contemporaine chère à l'auteur. Quant aux années 1879-1880, elles illustrent une nouvelle phase d'écriture journalistique prolifique, sous l'effet conjugué d'un corps en déroute et des sombres perspectives d'avenir qui en résultent. Ainsi, le rythme du journal reflète « la forme de l'existence¹⁸¹ », il en épouse le cours et les accidents, accompagne « les méandres entortillés de la vie intime » (13.3.1865) ; en d'autres termes, « le journal est la forme donnée à la trace de l'existence, la stylisation du mouvement qu'elle constitue¹⁸². »

Le graphique comparatif établi entre l'année 1858, qui marque la fin d'une idylle amoureuse, l'année 1870, riche en délibérations matrimoniales et considérations géopolitiques, et 1880, année du déclin physique et des angoisses de mort consécutives, révèle que les modulations de l'écriture saisonnière sont plus délicates à commenter dans le détail, tout en dessinant quelques similitudes d'ensemble. On remarque en effet que le printemps et l'automne semblent favoriser l'épanchement du diariste, alors que l'hiver instaure une certaine régularité dans le rythme et la fréquence de l'écriture intime, et que l'été diminue sensiblement le nombre de pages quotidiennement rédigées. Le besoin de se confier longuement à son journal n'obéit donc pas à au calendrier des activités sociales, puisque les villégiatures estivales d'Amiel ne donnent pas lieu aux semaines d'écriture les plus prolifiques. Le rythme et la fréquence de l'écriture journalistique semblent plutôt suivre le cours d'états psychologiques ou émotionnels d'un diariste durablement affecté par l'annonce de sa rupture définitive avec Louise Wyder,

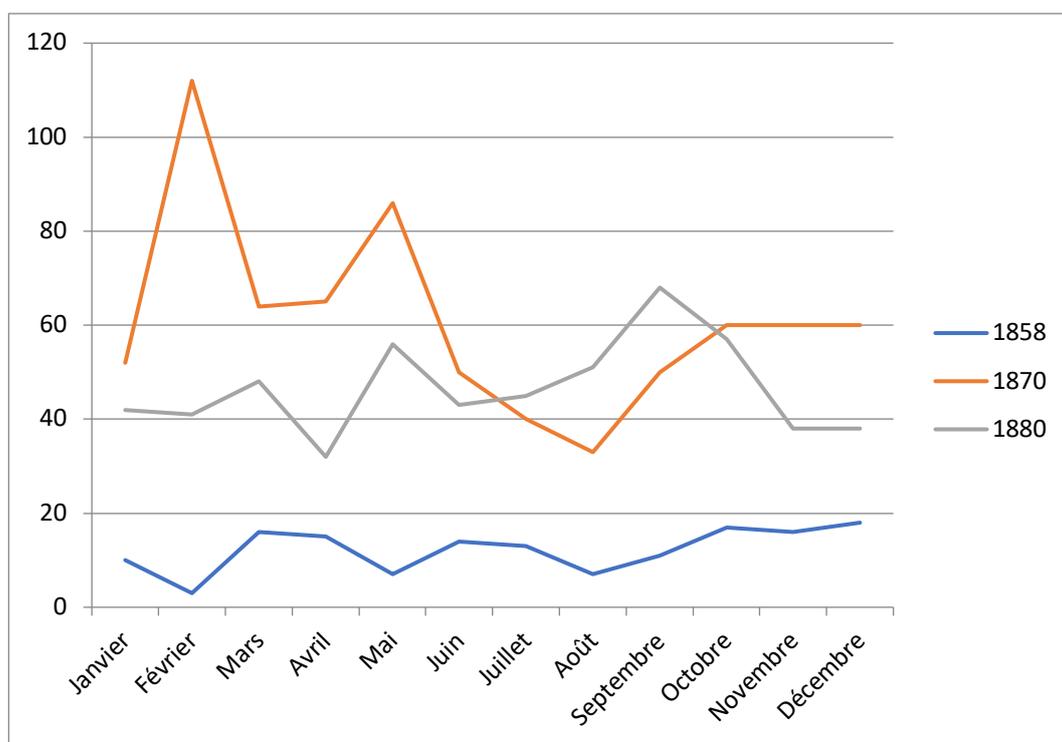
¹⁸⁰ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 164.

¹⁸¹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 109.

¹⁸² *Ibid.*, p. 145.

l'égérie se transformant depuis en Érinnye acharnée, poursuivant encore sa victime en cette année 1858 ; tout comme la tristesse née des épreuves du vieillissement, de l'isolement social et de l'indécision matrimoniale génère de longues pages d'analyse introspective au gré des crises traversées. Ainsi, en février 1870, Marie Favre décide de s'éloigner du diariste pour s'octroyer un temps de réflexion sur une relation privée d'avenir conjugal ; ce même mois Amiel connaît plusieurs froissements d'amour-propre, nés de connaissances indélicates, tandis que Berthe Vadier sollicite pour la première fois son soutien en lui envoyant quelques poèmes écrits de sa main. Les états troublés et l'humeur mélancolique favorisent de longs développements analytiques et augmentent de ce fait la fréquence de l'écriture journalière durant ce mois-ci. Loin d'obéir à la logique d'un rapport de cause à effet, les modulations du journal transcrivent les fluctuations d'humeurs et de sentiments évoluant au gré des jours, des saisons, et des âges de la vie.

Document V



« Si le journal peut être le chant profond de la durée intérieure, il n'est jamais un texte continu¹⁸³ », ce dont témoignent le *Journal intime* et le rythme chaotique des premiers cahiers, des intermittences relevées et déplorées jusqu'en 1852, année à partir de laquelle la devise « *Nulla dies sine linea*¹⁸⁴ », semble avoir acquis l'autorité d'un mot d'ordre auquel il ne faut plus déroger, car « il en est du journal intime comme de la prière et de la vie morale ; plus on le néglige, moins il est attrayant, moins on en use, moins on peut en user. C'est le détail qui en fait le prix ; or laisser s'accumuler les arrérages, c'est interdire le détail » (18.4.1849). Mais, au fil des années, les exhortations du jeune diariste à la tenue régulière de son journal sont de moins en moins nécessaires, tout comme se raréfient les bilans rétrospectifs destinés à retisser le texte lacunaire ; à rebours, les calculs de moyennes d'écriture se multiplient pour estimer au plus juste le nombre de pages rédigées. Sur la couverture du 144^e cahier, on peut lire que « 14.000 pages en 25 ans, donnent 482 pages par an, et une et trois dixièmes de page par jour pendant 10.480 jours consécutifs » ; le 7 avril 1866, Amiel estimait déjà l'ampleur de son journal à l'aune de son rythme d'écriture en s'exclamant : « Ai-je assez griffonné aujourd'hui ! À ce compte-là, cela ferait 3.700 pages en une année, autant que dans les dix années de 1848 à 1858 » ; sur la couverture du cahier 141, il propose enfin cette évaluation : « 20 juin-25 juillet 1876, cent pages en un mois, ce chiffre dépasse de beaucoup la moyenne. » Or, estimée à « environ 500 pages pour l'ensemble des trente-quatre années¹⁸⁵ », celle-ci ne masque pas l'inégalité du rythme d'écriture, puisque « la moyenne pour les dix premières est de 293 pages ; pour les dix suivantes, de 528 pages ; pour les dix suivantes, de 635 pages. Les trois années les plus chargées sont 1870 (813 pages), 1871 (841 pages), et 1880 (809 pages)¹⁸⁶. »

Au-delà de ces variations, l'écriture intime d'Amiel se caractérise par « sa régularité et sa stabilité¹⁸⁷ », deux qualités qui conditionnent à elles seules, l'ampleur de son journal et sa capacité à accompagner le cours d'une existence, à moduler son rythme au gré des fluctuations intimes qu'il dévoile.

¹⁸³ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 169.

¹⁸⁴ « Pas un jour sans une ligne », Pline l'Ancien, *Histoires naturelles*, XXXV, 84.

¹⁸⁵ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 432.

¹⁸⁶ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime*, op. cit., Introduction, p. XXI.

¹⁸⁷ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 433.

Les « Antécédents du Journal régulier¹⁸⁸ », (juin 1839 – juillet 1847)

« Rien fait cette semaine, que courir et lire quelques romans... », tels sont les mots qui ouvrent le tout premier carnet qu'Amiel tint du 18 octobre 1838 au 3 janvier 1839. Par ailleurs, il débute le premier cahier de son *Journal intime* par une erreur d'âge, le manuscrit portant l'indication de « 18 ans, 9 mois », et non « 17 ans, 9 mois » son âge réel, que le premier volume publié par la maison d'édition L'Âge d'Homme, rétablit. Le dénombrement des pages des premiers cahiers est ensuite révélateur d'une difficulté à installer l'écriture journalière dans le cours du quotidien, le *Journal intime* mettant « dix ans pour trouver son rythme de croisière¹⁸⁹. » Les quatre premiers cahiers, qui constituent les *Antécédents du Journal régulier*, comportent en effet 177 pages, et la répartition de leur nombre selon les neuf années considérées, révèle la discontinuité de l'écriture et l'ampleur des intermittences qui en suspendent le cours. 1843 et 1844 sont deux années blanches, cernées par deux pages rédigées le 21 août 1842 et six pages écrites en avril 1845, deux entrées qui traduisent alors le désarroi d'un jeune homme regrettant déjà sa propension à l'ajournement, ses faiblesses et ses incertitudes qui le conduisent à une « *position fausse, déviée, mauvaise* » (8.4.1845). Si le journal traduit une réelle difficulté à s'imposer comme une discipline quotidienne, les premiers cahiers révèlent d'emblée une tendance à culpabiliser et à dresser des bilans déficitaires. Néanmoins, la quête d'une forme, d'une pratique et d'un projet d'éducation de soi est perceptible aux indications inscrites pour annoncer les cahiers tenus à Berlin : le « *Commencement d'un journal un peu régulier* » en 1845-1846, précède le « *Commencement d'un journal intime régulier* » en 1847-1848 ; la variante quantitative « *un peu* » et l'aspiration à la régularité, soulignent à quel point il est encore difficile de se contraindre à cette exigence. De toute évidence, le départ du journal, « très lent et cahotant¹⁹⁰ », confirme la règle que « tout début s'inscrit comme l'échec d'un précédent début¹⁹¹ », *a fortiori* pour Amiel, qui « a donc *commencé* son journal pendant dix ans¹⁹² », instaurant « pendant ces années, un rituel de la *reprise*¹⁹³ », tout en se reprochant de ne pas parvenir à tenir son journal avec la régularité quotidienne qu'il requiert. Après une interruption d'un mois et demi entre le 29 août et le 14 octobre 1839, il déplore sa négligence par les mots suivants : « Je t'ai délaissé bien longtemps,

¹⁸⁸ Titre qu'Henri-Frédéric. Amiel a donné à la première partie du manuscrit du *Journal intime*.

¹⁸⁹ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 50.

¹⁹⁰ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 129.

¹⁹¹ Philippe Lejeune, *Les Brouillons de soi*, Paris, Éd. du Seuil, 1998, p. 412.

¹⁹² *Ibid.*, p. 413.

¹⁹³ *Ibid.*

mon pauvre journal. C'est qu'il y a bien des choses dans ma vie depuis ce mois d'août » ; en 1840, après une discontinuité de plusieurs mois, il renouvelle cette apostrophe en s'exclamant :

Pauvre journal ! y a-t-il longtemps que je ne t'ai tenu. Je suis bien toujours le même, oublieux et léger. Bien des choses se sont passées depuis toi, des mois ont passé sur ma tête, je me suis mûri, dix-neuf ans ont sonné déjà pour moi. C'est un de mes regrets, que de ne pas savoir à quel point j'en étais il y a un an, afin de voir le progrès qu'amène en moi la vie (8.10.1840).

Instituant le journal en interlocuteur amical, Amiel réitère l'expression du regret de ne pouvoir concilier une discipline d'écriture quotidienne et le simple fait de vivre, deux réalités encore exclusives l'une de l'autre durant cette période de jeunesse.

Par ailleurs, le *Journal intime* n'annonce pas de projet d'écriture, il ne propose pas d'incipit formulant explicitement le commencement d'une pratique, associée à la ferme décision de relater au fil des jours sa propre histoire ; sans « nécessité narrative¹⁹⁴ », il débute à l'aventure par une remarque incidente et factuelle, et sera par la suite troué d'intermittences, qui seront certes déplorées, mais reconduites au long des dix premières années. Il semble bien que les fluctuations des *Antécédents du journal* reflètent la quête d'une discipline de vie et d'écriture qui restent à conquérir, d'une initiation qui reste à accomplir au terme d'une décennie de « soubresauts ». De fait,

de 1838 à 1848, le journal d'Amiel est comme une voiture qui n'arrive pas à démarrer. Parfois après quelques hoquets, quelques soubresauts, tout retombe dans le silence. Parfois le moteur se met à tourner rond, on baisse le starter, on part, et dix kilomètres plus loin on se retrouve dans le fossé.

Parfois on s'arrête trois mois, parfois trois ans. Parfois on reprend pour quinze jours, parfois pour *un* jour. On fait à la hâte des rattrapages.

Amiel a donc *commencé* son journal pendant dix ans¹⁹⁵.

La fréquence d'écriture si irrégulière dans les premiers cahiers, le cours chaotique de leur tenue intermittente, et l'expression des remords qu'il occasionne, donnent une coloration particulière à ces pages de jeunesse, émouvantes dans leur réticence à l'autodiscipline et à l'éducation morale de soi. Nonobstant, le jeune diariste fait acte de contrition et les bilans rétrospectifs hâtivement rédigés, tentent de retisser le maillage d'un texte certes lacunaire, mais dont la forme

¹⁹⁴ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op.cit.*, p. 151.

¹⁹⁵ Philippe Lejeune, *Les Brouillons de soi*, *op. cit.*, p. 413

souple, ouverte, est apte à réenclencher le processus d'écriture sans autre contrainte que celle de la datation et de la relation journalière renouvelée, car « la continuité de l'écrit efface la discontinuité de son écriture¹⁹⁶ », et « il faut au diariste réitérer l'acte d'écriture pour prolonger le journal et lui donner le rythme qui soutiendra ensuite sa pratique¹⁹⁷. »

L'entrée d'Amiel « en journal intime¹⁹⁸ »

Conditionné par une nouvelle perception linéaire du temps héritée du XVIII^e siècle, « le journal est un maillage du temps, aux mailles plus ou moins serrées¹⁹⁹ », et « la tension constante de l'écriture journalière, portée vers le lendemain²⁰⁰ » détermine de ce fait la scansion régulière d'un texte toujours en cours. Le processus d'écriture devient ainsi une pratique de vie qui déroule le « récit des jours²⁰¹ », en déploie le *continuum* narratif au moyen de la relation journalière, voire pluri-journalière. Inscrites dans la précision minutieuse des notations horaires, certaines entrées du journal d'Amiel multiplient en effet les moments d'écriture ; portées par « le rêve de continuité et de totalité²⁰² » d'une écriture du temps, elles redoublent ainsi le cours de la vie et articulent le présent vécu en une retranscription quasi simultanée. Le projet de redoubler la vie par son écriture, se révèle en particulier dans les années de maturité, les plus prolifiques du journal. Ainsi, 714 pages ont été écrites en 1871, soit près de deux pages rédigées quotidiennement, la plupart constituées d'entrées pluri-journalières, qui se déploient au gré d'un rythme « extrêmement lent et enveloppant²⁰³ », explorant avec minutie les termes opposés d'une pensée dialectique ou bien épousant les circonvolutions du ressassement. Les entrées des 17 et 19 août 1871 comportent de multiples moments d'écriture et les évoquer parallèlement, dans leur proximité temporelle, permet d'illustrer le recours au journal intime dans un contexte de crise personnelle. En séjour à Chebrev, Amiel s'apprête à affronter la situation qu'il redoute le plus : faire le choix irrévocable d'une rupture ou celui inverse d'un mariage avec Marie Favre. Le dilemme provoque un profond désarroi et les délibérations se multiplient dans le journal, sans apporter l'apaisement attendu. De fait, « comme un oiseau encagé qui bat les barreaux de sa cage » ou comme « un écureuil en cage » (16.9.1864), le

¹⁹⁶ Philippe Lejeune, *Les Brouillons de soi*, op. cit., p. 415.

¹⁹⁷ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p.151.

¹⁹⁸ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 467.

¹⁹⁹ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, op. cit., p. 24.

²⁰⁰ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, op. cit., p. 81.

²⁰¹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 141.

²⁰² *Ibid.*, p. 176.

²⁰³ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 165.

diariste se perd dans un dédale de mots et de vains raisonnements, au point de reprendre six fois la plume en cette seule journée du 17 août, et cinq fois le surlendemain. Notations météorologiques, état physique et état de conscience ouvrent les deux entrées du jour, et jouent leur rôle d'embrayeurs d'écriture qui annoncent la « pensée de l'oreiller » ou bien l'éveil lucide pour considérer la situation des jours à venir. S'ensuit un premier développement sur « *l'amour conjugal* » à la lumière de la pensée de Swedenborg pour la première journée considérée ; s'ensuivent d'hypothétiques délibérations pour échapper au « conflit du cœur et de la conscience » pour la seconde journée. Dans les deux premiers moments d'écriture, à 8 heures, puis à 10 heures du matin, le diariste s'installe dans l'espace du journal avec l'obsession d'y déposer le fardeau du vouloir et d'y trouver la voie de la plus sage décision. Rien ne le détourne de l'obsession matrimoniale : « l'été paraît fini », il tousse « cruellement » mais le thème du mariage et de sa propre indétermination s'imposent à nouveau à 9 ½ heures du matin, puis à 10 ½ heures du matin pour la journée du 19 août 1871, tandis qu'il se figure, non sans humour, comme un nouvel Orphée « déchiqueté, émietté [...] par les femmes de Thrace », ses amies et rivales réunies à Charnex pour le retrouver. Écrire pour affronter les prochaines luttes et envisager les sacrifices à consentir, conduit alors à recourir à l'écriture poétique en imaginant une adresse de « *Elle à lui* » dans une strophe invitant à faire le *salto mortale*²⁰⁴ (17.8.1871), ou bien à énoncer les prénoms des femmes qui peuplent son passé, femmes dédaignées et désormais vengées par la détresse de celui qui reconnaît n'avoir « épousé que l'idéal » (19.8.1871). Six, sept pages d'écriture se succèdent ainsi au long des heures, ponctuées de citations, scandées par les questionnements, les analyses de soi, les fausses résolutions et les tentatives de d'autojustification : au fil des moments d'écriture et des paragraphes, le *Journal intime* transcrit l'agitation, le désarroi, l'appréhension du diariste, qui s'y retranche pour écrire son profond malaise et traverser le cours d'une crise existentielle particulièrement oppressante. L'écriture intime oblitère ainsi l'urgence des dilemmes à trancher en dressant un rempart de délibérations, d'atermoiements et de circonvolutions du sentiment, derrière lequel le diariste se tapit, plus que jamais affolé et indécis. L'écriture pluri-journalière est encore plus fréquente dans les derniers cahiers attestant la place déterminante, voire prépondérante que le *Journal intime* occupe désormais dans la vie d'Amiel, alors affaibli par la maladie, et pour lequel il est devenu un recours indispensable face à la menace de la mort.

Proposons enfin l'analyse d'une entrée qui se développe en une démarche dialectique caractéristique du style ample et enveloppant d'Amiel, qui aime progresser par thèmes dérivés,

²⁰⁴ « Le saut de la mort ».

élargissant les cercles de son analyse au fil des paragraphes. Le 22 novembre 1864, après avoir relaté dans un premier moment d'écriture, la visite d'un employé de banque à domicile et déploré les « laideurs » de sa mansarde, le diariste reprend la plume à « 3 heures du soir » pour faire le récit d'une rencontre poétique lors de sa promenade sur la Treille. La vue d'une jeune personne charmante réveille en lui « le très chevaleresque servant de la beauté », et suscite une analyse sur la vulnérabilité de celle qu'il surnomme « Rosette », exposée par la grâce de l'âge tendre aux dangers de la séduction. Une page entière développe le thème du désir féminin de plaire dès le plus jeune âge, et elle se termine sur le constat suivant : « Allons bon ! me voilà grâce à la plume, désensorcelé et délivré. Rosette est devenue un séduisant pastel, qui laisse tranquille mon cœur et fait à mon imagination le même effet que tout joli tableau. » S'ensuit un nouveau développement sur le pouvoir démystificateur de l'écriture qui brise le charme d'une apparition en la relatant ; « soulagé » par l'écriture du *Journal intime*, le diariste l'envisage alors comme « le musée des guérisons successives de l'âme », avant que ne s'amorce un nouveau développement sur le sacrifice à l'idéal et « son culte secret » d'un « amour unique et définitif, conjugal et divin ». C'est le troisième mouvement de l'analyse inductive : initiée par l'anecdote contingente, elle s'élargit à la connaissance de soi, la mise à distance narrative favorisant l'analyse théorique, pour aboutir à la synthèse finale, exposée comme suit :

Tu as fait une rencontre poétique ; tu t'es débarrassé de l'impression comme à l'ordinaire ; tu as interrogé cette tactique et tu en as fait l'apologie. Eh bien après ? En déduis-tu qu'il faut rester libre jusqu'à la mort ? Non. La conclusion, c'est que tu as bien fait de te délivrer jusqu'ici ; mais qu'à présent tu ferais mieux de te laisser prendre et de te fixer.

La parataxe récapitulative et le tutoiement d'apostrophe, annoncent la plaisante adresse finale : « Voyons, Monsieur l'enfant gâté, les noix tombent bien à tes pieds mais encore faut-il les ramasser et les ouvrir. » Réprobation et auto-accusation viennent sanctionner la période finale, tandis que ce 68^{ème} cahier se ferme sur un florilège de citations d'Eugénie de Guérin et de Georges Sand, destinées à prolonger le thème du grand amour et la plénitude gagnée à son partage...

Ainsi, le fait que la longueur et la fréquence des entrées s'amplifient à compter de 1860, alors que le diariste atteint sa quarantième année, formalise un rapport médiateur au monde, tamisé au sas d'une écriture des jours qui se substitue peu à peu aux jours à vivre. « L'aventure du

journal²⁰⁵ » devient dès lors, l'aventure singulière d'une existence vécue pour être configurée en « récit des jours²⁰⁶, qui seul permet au diariste de « [se] sentir exister » (17.8.1865). Tant et si bien que l'« on voit peu à peu, par la seule disposition graphique et la physionomie des cahiers comment le Journal s'affranchit d'être une discipline pour devenir une diversion, un délassement, avant qu'il ne soit le compagnon indispensable, et parfois le maître impérieux²⁰⁷ », pour devenir *in fine* le signe d'une vie dupliquée, car « le diariste construit un double de langage qui l'accompagne au long des jours et des heures²⁰⁸ » et « de lui-même, le manuscrit parle aux yeux et trahit par sa forme changeante l'évolution de sa vie intérieure²⁰⁹. » Sept heures, neuf heures, midi, trois heures, six heures, minuit : les événements, les discussions, les réflexions sont relatés dans une démarche de « narration intercalée²¹⁰ », où l'amplitude entre le temps du vécu et le temps de l'écriture est restreinte à son minimum. De ce fait, le journal d'Amiel témoigne d'une relation unique entre le vécu et sa transcription graphique : depuis les intermittences des premiers cahiers, jusqu'à la régularité acquise des dix dernières années, se configure « le tempo de l'intimité » et se lit une « manière particulière de fluer²¹¹ ». Le rythme de l'écriture journalière se conquiert au fil des années et ses modulations reflètent l'évolution d'un homme que la figure du diariste a peu à peu supplanté, soumis à la nécessité toujours plus impérieuse d'écrire un journal intime qui l'aide « à franchir le grand désert de la vie » (3.7.1877).

²⁰⁵ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, op. cit., p. 29.

²⁰⁶ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 141.

²⁰⁷ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un journal intime*, op. cit., Introduction, p. XX.

²⁰⁸ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 162.

²⁰⁹ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un journal intime*, op. cit., Introduction, p. XXV.

²¹⁰ Gérard Genette, *Figures III*, op. cit., p. 229-230.

²¹¹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 145.

5. Une écriture protéiforme

« Le journal appartient au mode du discontinu²¹² »

Remarquable par sa conception d'ensemble, son ampleur et son rythme, le journal d'Amiel l'est aussi par la diversité de ses formes d'écriture que favorise la plasticité d'un genre ouvert à la liberté de ton et de style, à toutes les fantaisies formelles et typographiques qui peuvent s'y déployer. Datées, successives, inscrites dans la linéarité d'un déroulement calendaire, les entrées offrent néanmoins un espace apte à accueillir toutes les ressources de l'écriture de soi, au plus près des instants captés ; elles forment ainsi des unités hétérogènes juxtaposées où se manifeste la « bigarrure du journal²¹³ », à l'image des motifs renouvelés d'une tapisserie en cours d'élaboration. De fait,

tout peut devenir journal. Le diariste peut intégrer à son texte ses notes de blanchisseuse, des coupures de presse, des fragments, des brouillons de textes en gestation ; finalement, presque tout. Il doit ignorer ces deux contraintes qui existent pour chaque écrivain : le public et l'éditeur. [...] Il devient le réceptacle de tous les types d'écriture, pratiquement sans limite²¹⁴.

L'écriture journalière offre en effet au diariste un espace où déployer la parole intime, où élaborer en liberté le récit de soi, sans écrire « pour la galerie²¹⁵ », ni adopter l'afféterie d'une écriture dépourvue de sincérité et de vérité, principe qu'expose Amiel dans le passage suivant :

Pourquoi n'arriverais-je pas à écrire *pour autrui*, avec la même sincérité que dans ce Journal ? Ce n'est qu'ici où la parole est adéquate au sentiment, où la plume suit le cours sans intermédiaire, où je ne réfléchis pas, ne combine pas, *ne me regarde pas*, et ne pense à rien qu'à la justesse. La préoccupation littéraire est l'ennemie de la vérité, de la simplicité (4.9.1850).

²¹² Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 9.

²¹³ Michel Braud, *La Forme des jour*, op. cit., p. 175.

²¹⁴ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 187.

²¹⁵ Benjamin Constant, *Journaux intimes*, 18.12.1804.

Ainsi, pour parvenir à souder « l'écrivain et l'homme » (4.9.1850), il faut inventer l'écriture de la simplicité, destinée à recueillir l'expression la plus spontanée et la plus juste à la fois du sentiment, de la variabilité des humeurs et des états de conscience, en laissant aller « la plume familière sans fin et à l'abandon » (2.3.1869), en accompagnant le cours de la rêverie « *currente calamo*²¹⁶ » (3.9.1869), car la plume caracole alors « la bride sur le cou » (1.3.1869), libérée de tout modèle normatif et portée par le seul souci d'adopter « *la forme que prend la vie de la pensée*²¹⁷. » Aussi, conscient que « [s]a pensée est dans le bec de [s]a plume » (10.6.63), le diariste fait-il le choix d'en suivre le cours aventureux, de saisir la fluctuation des humeurs, l'évanescence des impressions et des sensations, avec pour « seule muse », « seul prétexte » et « seul devoir » (3.3.1852), l'expression de la vérité. Dès lors, le *Journal intime* acquiert une dimension singulière et fascinante, celle d'une écriture protéiforme qui s'invente dans le seul espace de liberté qu'ait trouvé l'homme contraint et timide qu'il était : celui de la page vierge d'un cahier intime, tenu envers et contre toute norme familiale, sociale, esthétique ou morale.

À cet égard, l'entrée du 2 septembre 1869 illustre idéalement l'hétérogénéité de l'écriture journalière d'Amiel, ne serait-ce que par les sept moments relatés, qui se juxtaposent au gré des heures et des pages. Alors en séjour à Charnex, le diariste commence la relation du jour à « 9 heures matin » par une notation météorologique, ce « petit rien du quotidien qui donne au jour sa physionomie » et « constitue à ce titre une manière de datation climatique », tout en servant de « tremplin pour l'écriture », et de « métaphore commode de l'examen introspectif²¹⁸ ». On lit en effet dans la brièveté et la juxtaposition des phrases nominales : « Temps couvert, uniformité mate du paysage », un bulletin laconique, destiné à initier l'écriture d'un jour jugé « favorable à la marche ou au recueillement », pour s'accommoder à son « atmosphère » climatique. S'ensuivent deux strophes d'alexandrins, pour examiner, selon la modalité de l'écriture poétique, la question amiélienne par excellence, à savoir, le choix de la liberté par renoncement ou bien celui de l'action dans les moments décisifs de la vie. Les vers se multiplient au fil de la matinée et sont même scandés par les notations horaires : « Onze heures. Ce journal, vrai bassin de fontaine, / se remplit page à page et les nuits et les jours », tandis que le métadiscours sur la prolifération du journal s'invite dans la strophe en cours, à la faveur d'un dédoublement énonciatif confrontant le *je* du diariste au *tu* de sa conscience morale. L'écriture poétique change ensuite de forme et propose une variation métrique sur le même thème : six

²¹⁶ « au courant de la plume ».

²¹⁷ Pierre Pachet, *L'œuvre des jours, op. cit.*, p. 101.

²¹⁸ Françoise Simonet-Tenant, « Météorologie », in Françoise Simonet-Tenant (dir.) et al., in *Dictionnaire de l'autobiographie, Écritures de soi de langue française*, Paris, Honoré Champion, 2017, pp. 554-555.

sizains de vers de sept syllabes sont alors écrits, et la relation du journal devient exercice ludique que la cloche interrompt à « (1 heure soir.) » pour annoncer le dîner. La fantaisie, le jeu poétique se poursuivent sur cette annonce factuelle « rimée » en six vers hétérométriques. À « 3 heures soir », Amiel cite une pensée de l'écrivain Gasparin qui s'achève sur l'énoncé paradoxal : « Être libre, c'est être volontairement asservi. » Ainsi, progression à thème constant et diversité formelle s'accordent pour tourner et retourner la question de la liberté, des enjeux humains et philosophiques qu'elle suppose, éclairée par l'argument d'autorité initialement rappelé. Au-delà de la « bigarrure du journal²¹⁹ » et de la fréquence des moments d'écriture qui la favorise, se poursuit une même réflexion, débattue dans le for intérieur de la conscience du diariste, qui s'inquiète toujours de savoir s'il faut ou non s'engager, au risque de sacrifier sa liberté. Amiel consacre les lignes suivantes à une note de lecture au sujet de la thèse d'histoire qu'il a récemment lue, opposant la sagesse d'Érasme au fanatisme d'un Luther, réflexion qu'il généralise ensuite aux deux catégories d'hommes à opposer : les hommes de pensée et les hommes peu enclins à l'activité intellectuelle. Les oppositions manichéennes et les sentences gnomiques se succèdent au cours de ce développement analytique qui prend de l'ampleur pour remonter au mystère des origines, puis aux « individus véritables », et se conclut par le constat que « toute vie dite individuelle [...] représenterait en miniature l'histoire du monde ; et pour l'œil du philosophe elle en serait comme l'abrégé microscopique. » « (6 ½ heures soir.) » : la mise en page est modifiée pour les besoins d'un rappel énumératif, sous forme de notes référencées, des auteurs lus sur le sujet des religions chrétienne et orthodoxe. Une brève synthèse « sur la dissidence (Raskol) importante en Russie » est alors ajoutée et annoncée par une note indiquée en marge : les sujets des verbes sont omis, les informations résumées et juxtaposées en phrases nominatives ou elliptiques sur le plan syntaxique. « (10 heures soir.) » : l'arrivée de nouveaux hôtes à la pension et la mention d'une conversation avec le pasteur Biaudet conduit à un ultime développement sur le sort comparé du catholicisme et du protestantisme, associé au commentaire approfondi de l'opinion de son interlocuteur.

Amiel adopte ainsi une forme et un style particuliers pour chacun des moments d'écriture, et cette recherche d'adéquation formelle et thématique ouvre tous les possibles. De ce fait, « l'écriture journalière, loin de se réduire à la platitude télégraphique, s'autorise donc toutes les variations, du lapidaire à l'interminable²²⁰ », et un même diariste peut être en proie à une

²¹⁹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 182.

²²⁰ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, op. cit., p. 21.

« frénétique graphorée²²¹ » ou bien à une véritable « économie verbale²²² ». Dans le *Journal intime*, « l'hétérogénéité est érigée en esthétique narrative²²³ », car Amiel mobilise une diversité de formes d'écriture tant sur le plan stylistique qu'énonciatif, générique ou bien typographique.

« Soi-même comme un autre²²⁴ »

Tout journal, aussi hétérogène soit-il, offre la permanence d'une instance narrative puisque le diariste retrace « le récit de sa vie²²⁵ » à la première personne du singulier, assumant le pacte référentiel inhérent à cette forme d'écriture. Gage de sincérité, d'authenticité et de vérité, le point de vue interne du journal, « limité à la subjectivité du sujet connaissant²²⁶ », orchestre et fonde le *continuum* narratif déroulé par l'écriture journalière. « Le journal se présente donc comme un genre du *je* en prise sur sa situation d'écriture²²⁷ », il dessine un portrait individuel, fait entendre la voix singulière d'un homme racontant sa propre histoire et dévoilant de ce fait un rapport à soi problématique.

Amiel établit en effet un rapport identitaire complexe à la première personne du singulier qui le représente dans ses cahiers intimes, et il instaure une relation de soi à soi qui procède très souvent par un dédoublement énonciatif surprenant. Le diariste-locuteur, « producteur physique de l'énoncé (l'individu qui écrit) appelé sujet parlant ou empirique²²⁸ », a ainsi coutume d'interpeller son double, le sujet narré, creusant de ce fait une altérité au cœur de la parole intime. Celle-ci devient alors le théâtre d'une relation distanciée du sujet narrant à l'objet de la narration journalière qu'est la personne même du diariste, à savoir l'homme immergé dans le processus de la vie réelle, professeur de philosophie, célibataire, vivant à Genève au XIX^e siècle. La vive apostrophe de cet autre en soi, rudoyé pour son insuffisance ou ses faiblesses, favorise l'emploi des appellations familières, de la seconde personne du singulier, comme celle de la modalité injonctive la plus impérieuse. Le 29 janvier 1869, Amiel s'adresse ainsi à lui-même : « Décidément, mon garçon tu n'es plus en harmonie avec ton milieu » ; le 3 avril 1869, il se morigène par ces mots : « ainsi, enfant gâté, plus de langueur plaintive », ou bien se sermonne de la sorte : « Allons, allons, tu n'es pas tellement déshérité, et tes soupirs sont d'un

²²¹ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, op. cit., p. 25.

²²² *Ibid.*

²²³ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 206.

²²⁴ Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Essais », 1990.

²²⁵ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 141.

²²⁶ *Ibid.*, p. 25.

²²⁷ *Ibid.*

²²⁸ Claire Stolz : « Pronoms personnels », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, op. cit., p. 636-639.

sybarite, mon garçon » (5.4.1869) ; il peut parfois s'interroger avec une désinvolture familière : « et toi, mon gars, quelle impression fais-tu aux autres ? » (12.1.1870). Si ces apostrophes et réprimandes prêtent à sourire par la privauté de leur tournure orale, elles n'en créent pas moins un dialogue de soi à soi, au moyen duquel le diariste s'adresse à son *alter ego* par le jeu du dédoublement énonciatif. En insérant fréquemment la structure dialogique dans le monologue journalier, il se désigne comme son propre allocutaire ; il diffracte ainsi le soliloque et en rompt le régime monodique au moyen d'un échange de paroles expressif.

Or, dans le journal d'Amiel, le procédé de « la dissociation en deux instances de discours²²⁹ » est déterminant, car le dédoublement est une structure énonciative récurrente, quasi systématique dans les passages qui relèvent de l'analyse de soi. L'introspection est de ce fait dramatisée au moyen d'un dialogue de soi à soi, à l'image d'une confession auriculaire faisant comparaître un *je* pénitent devant un directeur de conscience peu charitable. De très nombreuses entrées du *Journal intime* mettent en scène une double instance énonciative, et celle-ci relève aussi bien de l'analyse stylistique que psychanalytique. « Le *je* narrateur, maître du discours²³⁰ » est en effet conçu comme une instance supérieure qui réprimande, réprovoque ou condamne ; il acquiert ainsi le pouvoir d'une parole de domination sur le *je* personnage, devenu objet de réprobation, car « le locuteur est le directeur de conscience qui dénonce les entraves de la passion ou de la paresse, ou l'adulte qui sermonne l'enfant [...] Dans tous les cas il dénonce l'impuissance de son allocutaire²³¹ », et tente d'en corriger les maladresses et les manquements sous forme de remarques moralisatrices et d'admonestations incitatives : « Sois moins timide et moins défiant ; prends de l'assurance et de la virilité », l'exhorte-t-il avant d'ajouter : « Est-ce entendu ? » (23.6.1866). Conduit sur le mode de l'interrogatoire ou de la maïeutique, le procédé trahit le besoin d'une tutelle morale ou parentale qui a pu faire défaut au jeune orphelin, et vise au perfectionnement moral de soi, en incitant à l'effort et au progrès personnel. Le diariste invite son *alter ego* à plus de mesure et de naturel au moyen de conseils : « Ne laisse pas ton naturel sympathique se cuirasser d'indifférence par la nécessité de la défensive dans un milieu défavorable », et par conséquent, « ne va pas faire le fanfaron d'impassibilité et de misanthropie » (13.1.1868) ; mais il peut adopter un ton plus impérieux et lui intimer l'ordre de « [s]e renouveler ou disparaître », de « [s]e rajeunir ou périr » (4.4.1865) ; voire le fustiger sans égards en l'accusant d'avoir « toujours eu une passion fatale, la *passion de l'inutile* » (22.11.1865), n'hésitant pas, pour ce faire, à l'interpeller sèchement : « Or toi que

²²⁹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 16.

²³⁰ *Ibid.*, p. 52.

²³¹ *Ibid.*

fais-tu ? Tu disperses et tu te dissous. Tu te refuses à la servitude, et tu ne cherches qu'à échapper à l'absorption par les volontés circonvoisines. Tu oublies que vivre c'est conquérir et que celui qui ne veut pas gagner perdra même le peu qu'il a » (20.11.1865). Et le procès de cet autre en soi est toujours plus sévère : « Halte-là, paresseux et mauvais serviteur, enfant gâté, cœur oublieux, et peut-être aussi dénigreur de toi-même. Cette peur de la vie est une faiblesse, ce découragement est une incrédulité, cette insouciance est une déraison, cette abstention est un péché, cette défiance est impie » (20.11.1865) ; « Tu as gaspillé tes années, emploie mieux les jours qui te restent » (16.10.1867). Les propos résonnent comme autant de condamnations qui se formulent souvent en un jeu de questions / réponses, destinées à exposer le processus de l'examen de conscience et à lui corrélérer les exhortations à s'amender, à s'améliorer enfin. Amiel a recours à ce dédoublement énonciatif lors de chaque analyse introspective visant à la connaissance de soi, l'un des enjeux fondamentaux de ce journal. Or, après avoir constaté par lui-même, les faiblesses ou les erreurs liées à sa nature psychologique comme à son histoire personnelle, il ressent le besoin d'approfondir l'analyse conduite à la première personne du singulier, et pour ce faire, il transforme l'espace du journal en théâtre intime, sur la scène duquel sont représentées les différentes instances du drame qui se joue au cœur d'un même sujet.

Le diariste peut quelquefois exploiter la distanciation à soi en mettant en scène un dialogue imaginaire avec un autre virtuel, extérieur à lui et introduit de la sorte : « Quels conseils donnerais-tu à un individu comme toi dont tu serais le Mentor ? Que lui dirais-tu ? » ; s'ensuit en guise de réponse, une adresse fictive à soi-même qui débute ainsi : « Mon ami, tu as à changer ton train de vie. Tu dois te prendre au sérieux et faire œuvre utile, sinon grande. Tu as à racheter le temps et à réparer le passé en faisant mieux désormais » (16.10.1867). Dans une sorte d'artifice de l'écriture de soi qui rejoindrait la problématique de « l'identité narrative²³² » saisie dans sa dimension énonciative, le dédoublement de soi et la mise à distance qu'il conditionne, facilitent l'analyse introspective en rompant la monodie d'un soliloque qui peut être parfois ressenti comme inopérant. De fait, le recours à la voix amie ou sarcastique crée une altérité qui facilite la saisie des contradictions les plus intimes, ou bien elle éclaire la compréhension du mal-être subi par celui qui orchestre ainsi l'analyse de soi dans l'espace du journal. Les questions, les injonctions, les reproches alternent au fil des échanges entre le *je* et le *tu*, impliqués dans le projet d'une perfectibilité à atteindre, et ce, grâce à la configuration confessionnelle de très nombreuses pages du *Journal intime*.

²³² Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, op. cit., cinquième étude : « L'identité personnelle et l'identité narrative », p. 137.

Le diariste peut utiliser d'autres modalités énonciatives pour se désigner lui-même : au *je*, il substitue parfois le pronom personnel « nous », donnant ainsi une valeur performative à son énoncé en écrivant : « Mais adoptons pour direction quelque principe solide » (18.10.1840) ; il peut aussi lui donner un sens collectif en associant son sort à celui de ses semblables, voire à celui de l'humanité tout entière, comme l'illustre la réflexion exposée le 29 mai 1864, sur le caractère éphémère de toute forme de vie ainsi présentée : « Notre civilisation aussi finira. Notre globe finira. Notre soleil finira », prolongée par la remarque suivante : « Notre vie est une période fœtale ; chaque état est l'embryon d'un état supérieur. L'anamorphose est notre loi. » Porteuse de vastes méditations cosmiques et mélancoliques sur le sort du monde et de l'homme, associant le destin individuel du diariste à celui de tout un chacun, cette première personne du pluriel concède au *Journal intime*, la portée d'une écriture élargie à la perception d'une aventure humaine partagée. La seconde personne du pluriel est d'un usage plus rare, mais peut être commentée comme une forme de mise à distance de soi, réalisée par un diariste qui s'interpelle alors avec réprobation : « — Pouah ! — Monsieur le dégoûté, vous ne réussirez jamais » (9.4.1873). Amiel peut également se désigner par le pronom personnel « il », créant un effet assez troublant à la lecture, puisqu'il érige alors en personnage, le « je » narré ainsi évoqué : « Le philosophe sous les toits est de retour au logis. [...] Il revient à lui-même et à ses souvenirs, qu'il désire noter avant de rentrer dans le courant de sa vie ordinaire et prosaïque » (18.6.1866) ; « Il s'est pétrifié vivant à Genève, par horreur des satiriques, des ironiques, des calomniateurs et des antipathies de toute sorte au milieu desquelles il lui aurait fallu s'agiter pour déployer sa vraie nature » (2.10.1865). On peut enfin mentionner l'utilisation épisodique du pronom indéfini « on », parfois surligné par les italiques ; cet emploi se substitue à celui d'un « je » qui préfère tenir à distance ce qui lui est défavorable, car « le *on* mis pour *je* masque ce dernier grâce à une énallage, et tient à distance le « *je* » narré du « *je* » narrant²³³ ». Amiel écrit ainsi : « *On* a perdu successivement toutes les positions et toutes les batailles ; *on* se laisse entamer par toutes les circonstances » (21.3.1868), ou bien encore : « On a fréquemment le cœur gros, sans oser se l'avouer à soi-même. On a l'air impassible, et l'on ne fait qu'étouffer des soupirs. On sent des pleurs au fond de son âme » (24.4.1873). De toute évidence, ces diverses modalités énonciatives soulignent la mise en scène complexe d'un discours sur soi, au cours duquel la première personne du singulier entre en résonance avec les projections d'un dédoublement ou d'une altérité qui enrichissent la compréhension de soi. Les instances énonciatives mentionnées ci-dessus, participent en effet

²³³ Claire Stolz, « Pronoms personnels », in Françoise Simonet-Tenant, *Dictionnaire de l'autobiographie, op. cit.*, p. 638.

de ces « variations de l'expression du *je*²³⁴ », constitutives de l'écriture protéiforme du *Journal intime*.

Je et les autres

À cette première analyse s'ajoute celle des multiples voix qui peuplent le *Journal intime*. Insérées sous la forme d'extraits de lettres, d'articles de journaux, de dialogues restitués ou de citations d'œuvres, ces voix constituent une véritable polyphonie, transformant l'espace du journal en chambre d'écho du réel et du vécu de son scripteur, qui leur consacre une place importante au cœur même de ses cahiers intimes. En écho à la pensée montaignienne : « Je ne dis les autres, sinon pour d'autant plus me dire²³⁵ », le procédé semble conforter le constat d'une altérité constitutive de l'identité personnelle et de la connaissance de soi. Dans son journal, Amiel met en coprésence la parole d'autrui et la parole intime, qu'il enrichit ainsi de nouvelles formes de discours, sur fond desquels se détache un autoportrait toujours plus affiné. Chargés d'une dimension référentielle, ces documents participent à l'effet de réel inhérent au journal personnel, et ils offrent au diariste la caution d'un regard extérieur confortant son image ou sa quête identitaire, tout en illustrant, par leur diversité formelle, le caractère protéiforme de son écriture journalière, libre d'« abriter toutes les formes dissidentes²³⁶ ».

L'une de ces « formes dissidentes », fréquemment associée à la relation de soi, est celle de la lettre, dont les « affinités électives²³⁷ » avec le journal ne sont plus à démontrer. Amiel, lui-même épistolier, considère volontiers que « dans le journal, la lettre peut être mentionnée, résumée allusivement ou précisément, succinctement ou longuement, citée ponctuellement ou insérée in extenso, commentée ou interprétée²³⁸. » À ses yeux, certaines « méritent d'être distinguées²³⁹ » ; il enregistre ainsi « l'attestation de l'attachement affectif qu'on lui a porté²⁴⁰ » et cite à cet effet les plus élogieuses, porteuses des plus vibrantes déclarations d'admiration et de dévotion. Or, il en reçut de nombreuses, écrites par les amies les plus proches, et il en sélectionna plusieurs pour en insérer des extraits choisis dans le *Journal intime*, prétextant ainsi analyser et comparer la psychologie ou les mérites de chacune de ses correspondantes, et

²³⁴ Claire Stolz, « Pronoms personnels », *op. cit.*, p. 639.

²³⁵ Michel de Montaigne, *Les Essais*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 2007, I, XXV, p. 153.

²³⁶ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 193.

²³⁷ Françoise Simonet-Tenant, *Journal personnel et Correspondance (1785-1939), ou les affinités électives*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2009.

²³⁸ *Ibid.*, p. 185.

²³⁹ *Ibid.*

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 189.

préciser de la sorte son rôle auprès d'elles. Le 8 mars 1868, le 89^{ème} cahier s'ouvre *in medias res*, sur l'extrait d'une lettre que Marie Favre lui écrit ; le passage retenu débute ainsi : « N'êtes-vous pas, par excellence, le médecin des femmes ? Ne devinez-vous pas en sorcier et ne connaissez-vous pas par cœur leurs susceptibilités, leurs petits chagrins, leur vulnérabilité ! » ; il se poursuit par : « N'en suis-je pas une preuve irréfutable ? Que n'avez-vous fait de moi et pour moi ? [...] Aussi, plus les années m'apportent de raison, d'expérience, de jugement, plus j'admire votre caractère et votre âme. » Amiel choisit d'inclure dans l'entrée du jour, un long extrait de cette « précieuse lettre » reçue la veille, présentée avec complaisance comme un document flatteur, témoignant de la vénération amoureuse dont il est l'objet. Détachée par un saut de ligne de la relation journalière, elle s'impose comme un discours à part entière, rompant le monologue du diariste pour mieux le nourrir ensuite et composer ainsi les éléments d'un portrait de soi choisi, avantageux, prolongé ce jour-là, par les réflexions et les concessions faites au bilan désenchanté d'une vie, qu'il réévalue alors à l'aune de ce fervent attachement : « Si le but est l'éducation de soi-même et l'influence bienfaisante sur autrui, alors mes quarante années n'auront pas été absolument stériles ; et mes amis pourront m'absoudre à ma mort. » Le choix des lettres amicales et affectueuses est difficile à faire, tant elles sont nombreuses et évocatrices de la diversité du panthéon féminin attaché au diariste : les billets et les lettres de Marie Favre, de Berthe Vadier, d'Anna Droin, d'Élisabeth Guédin ou de Fanny Mercier, s'intègrent comme autant de pièces dans le puzzle de l'écriture composite du *Journal intime*. Elles font entendre la voix affectueuse, consolatrice ou élogieuse de l'entourage féminin du diariste, dont la correspondance privée rompt « la trame monologique du journal²⁴¹ », tout en enrichissant la « biographie psychologique » (26.10.1864) et sentimentale du confident compréhensif et bienveillant qu'il était à leurs yeux, et dont les lettres citées restaurent avantageusement l'image.

Le recours à l'écriture épistolaire dans le *Journal intime* intègre également la citation d'extraits de lettres amicales masculines qui surexposent, par leur hétérogénéité discursive, certains éloges ou conseils formulés à l'adresse d'un Amiel poète ou essayiste, qui s'exposait à la publication de certains ouvrages. Le 1 août 1879, Jules Guillemin le félicite en célébrant les qualités de son étude sur Jean-Jacques Rousseau, et plusieurs lignes sont recopiées dans la relation du jour, détachées par la mise en page et les guillemets ; le 4 novembre 1879, le diariste débute sa relation par la citation d'une lettre de Joseph Hornung, envoyée à l'occasion de la publication de la notice biographique qu'il avait consacrée au père de celui-ci, peintre de l'un

²⁴¹ Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 202.

de ses rares portraits, son ami lui écrit à cet effet : « Tu as *admirablement compris* mon père [...] », éloge que le diariste commente ainsi : « Ceci est ma récompense littéraire. » On peut également mentionner une lettre de reconnaissance de Théodore Droz qu'Amiel insère dans l'entrée du 4 novembre 1880, heureux d'archiver un hommage longtemps attendu de la part d'un « sceptique désabusé ». Ces références sont destinées à souligner les enjeux de l'écriture épistolaire incluse dans le journal : au croisement du privé et de l'intime, l'insertion de la lettre propose une autre forme de discours qui enrichit habilement le portrait de soi, en instaurant un lien de coprésence entre la parole intime et la parole d'autrui ; cette dernière est citée à dessein pour rendre justice et hommage à la figure d'un homme qui aspirait à voir ses qualités socialement reconnues. La valeur documentaire de ces lettres et l'effet de réel qu'elles suscitent, enrichissent ainsi la dimension référentielle et la nature composite d'un journal, dont elles confirment la singularité formelle.

Faire entendre la voix des autres confère une nouvelle dimension dialogique au *Journal intime* qui s'enrichit de ces échos extérieurs pour approfondir l'analyse de soi. Amiel choisit ainsi de rapporter certains propos échangés avec autrui en les citant *in extenso*. Le 17 septembre 1869, il fait entendre la voix émouvante d'Élisabeth Guédin, restituée au discours direct, interrompue par les questions et les répliques d'Amiel, tout aussi fidèlement rapportées. Les guillemets, les tirets, les indices d'énonciation propres à la conversation orale, participent de cette réactualisation par l'écriture du journal, qui permet au diariste d'enregistrer leur échange jugé mémorable ou remarquable à plus d'un titre, notamment celui de la confiance intime d'une jeune âme féminine rebelle et solitaire, qui reconnaît alors la bonté naturelle de son ami compréhensif. Dans une autre perspective, on peut mentionner le rappel d'un échange de paroles avec un hôte de la pension Reymond, Aimé-Louis Herminard, le 7 janvier 1870. Les propos rapportés sans ambages ouvrent la voie au portrait satirique d'un « joli butor », et l'écriture journalière devenue vengeresse, compense l'amertume générée par cette conversation. À cet effet, on peut ajouter le cas particulier de dialogues virtuels exposés dans le retrait d'un cahier intime : autrui est alors convoqué en une situation de communication que le face à face réel ne permettrait pas. Ces échanges fictifs peuvent avoir recours à la prosopopée pour imaginer les paroles amères qu'auraient pu prononcer l'une des amies du diariste, offensée par son silence et sa négligence. Le 15 décembre 1863, Amiel expose en un monologue imaginaire, les reproches que la voix de l'amie formulerait à son encontre. Les remords ne sont que plus avivés par cet artifice énonciatif destiné à mettre en forme un sentiment de culpabilité. Le diariste peut également convoquer certains « ennemis » au moyen d'un dialogue fictif, dans lequel il leur signifie son exaspération, ce que la réponse au « billet insignifiant » de Madeleine

Revel illustre le 3 février 1868 : « Madame, le silence est beaucoup plus simple et de meilleur goût. Avec ou sans votre permission, je m’y tiendrai » ; tout comme l’illustre l’adresse au théologien et historien vaudois, Herminard, jugé ingrat et injuste par le diariste qui lui déclare *in petto* : « — À votre aise, pauvre ami. Nous reviendrons à la politesse indifférente » (10.5.1870). Une autre configuration énonciative des plus saisissantes, consiste à s’adresser aux disparus pour tenter de combler, *post mortem*, le silence ou les non-dits. Suite à la lecture d’une étude sur les quatre dernières années de vie du poète Léopold Robert, mort en 1835, Amiel s’adresse fictivement à lui, par l’intermédiaire de son *Journal intime*, à la date du 3 avril 1869 :

Pauvre Robert, je me suis senti le cœur serré en relisant ta vie, jusqu’à ce vendredi 20 mars, jour de ton suicide. Timidité, irrésolution, doute sur son talent, amour disproportionné ; ces quatre causes ont fini par triompher de ta piété, de ton énergie, de ton courage. Un coup de rasoir frénétique a mis un terme à tous ces tourments ; et tu n’avais que quarante et un ans à peine !

Au-delà d’une reconnaissance fraternelle de l’être sensible et solitaire du poète, le choix de l’adresse directe au poète, mort depuis plus de trente ans, traduit ce besoin de combler dans l’espace du journal, toute forme de communication non advenue ou bien inaboutie, au-delà même des frontières de la vie et de la mort. Le 2 février 1872, dépositaire des *Reliquiae* de son ami Charles Heim récemment décédé, Amiel cite une note de celui-ci, datée du 8 février 1850, et rédigée sur sa poésie. Il cite *in extenso* cette critique littéraire de l’ami défunt, « peu indulgent », qu’il commente ensuite en justifiant les défauts ou faiblesses recensés ; il expose ainsi à la troisième personne du singulier, le « cas » Amiel et livre une analyse de soi lucide et précise à la fois, en guise de réponse et de justification à l’ami disparu. Le 6 février 1866, à l’occasion de la lecture du *Journal intime* de Maurice de Guérin, le diariste met en scène un dialogue de journal à journal, juxtaposant en vis-à-vis certains passages recopiés et son propre commentaire, dans une dynamique comparative des plus fructueuses : « J’ai mille fois ressenti la même chose et je suis de cette même nature », peut-on lire à la suite de la première citation, tout en relevant l’acquiescement concessif ajouté à la seconde citation de Maurice de Guérin : « Oui, mais comme il est rare et difficile de se rendre présente la vie universelle [...] ». L’intersubjectivité s’impose sur la scène intime d’un journal devenu espace de dialogue et de reconnaissance de l’autre qui, dans ce seul espace de communication différée, s’érige en médiateur indispensable à la constitution de « l’identité personnelle²⁴² ».

²⁴² Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, op. cit., p. 138.

Lieu de restitution de la parole des autres, insérée au cœur de l'écriture de soi, le *Journal intime* convoque et enregistre ces différentes voix en une configuration énonciative des plus inattendues, variant et multipliant les modalités d'une confrontation indispensable à l'élaboration d'un récit de soi. L'hétérogénéité énonciative transgresse le régime d'écriture du monologue, elle transforme le *Journal intime* en une œuvre polyphonique conviant autrui dans la sphère de l'intime.

Le recours aux langues étrangères

Une nouvelle habitude d'Amiel confirme le caractère protéiforme de l'écriture de son journal : l'emploi des langues étrangères dans le tissu même du texte, crée des « effets de mélange²⁴³ » et instaure une autre discontinuité dans le discours sur soi. Qu'elle ait une valeur affective ou culturelle, l'hétérogénéité linguistique traduit à nouveau le plaisir d'écrire librement, sans craindre d'être difficile d'accès, voire incompris, car le diariste déploie alors toutes ses ressources intellectuelles pour élargir l'horizon d'une parole singulière : « le changement de langue est donc plus largement le signe d'une rupture, à l'intérieur de la continuité du texte, qui révèle l'espace langagier du diariste. Celui-ci formule la diversité de son vécu dans la diversité des langues qu'il connaît²⁴⁴ ». Dans son journal, Amiel emploie principalement quatre langues étrangères : l'allemand, l'italien pour les langues vivantes, le latin et le grec pour les langues classiques, auxquelles s'ajoutent ici et là quelques locutions anglaises et espagnoles. Rappelons qu'il a effectué de nombreuses traductions d'œuvres poétiques étrangères, preuve s'il en est, de sa maîtrise confirmée de la langue allemande, italienne, anglaise et hongroise, puisqu'il traduit en français certains poèmes de Schiller, de Goethe, de Léopardi, Longfellow ou Petöfi. C'est donc un univers culturel, une formation intellectuelle et une bibliothèque personnelle qui se révèlent dans l'écriture du journal ; l'hétérogénéité linguistique enrichit le caractère composite du *Journal intime*, et lui confère « l'éclat d'une singularité, l'intention d'un langage privé²⁴⁵. » Intégrées à la syntaxe de la phrase écrite en français ou bien détachées par la mise en page, les citations en langues étrangères varient ainsi les motifs de la mosaïque qu'est le texte journalier d'Amiel.

Or, à chacune d'entre elles est dévolu un rôle particulier, qui relève de stratégies d'écriture récurrentes au fil des cahiers. Au grec ancien revient le privilège d'énoncer les concepts et les

²⁴³ Thomas Clerc, *Les écrits personnels*, Paris, Hachette, Coll. « Ancrages », 2001, p. 66.

²⁴⁴ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 198.

²⁴⁵ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, op. cit., p. 25.

maximes philosophiques les plus remarquables. De fait, à l'exception de l'exclamation de désolation « O papai » (12.3.1866), destinée à ponctuer les constats les plus sombres en une allusion à la tragédie, la langue grecque se détache typographiquement du texte, pour surligner l'importance de l'enseignement philosophique de l'Antiquité, et concéder à l'analyse, la portée référentielle d'une culture humaniste affichée. Nourri par ses lectures et sa formation classique, Amiel mentionne ainsi ses auteurs de référence, tels Chrysippe, Zénon, Épicure, Aristote ou bien Platon, notamment pour se référer à la sagesse de Socrate. Les mots d'« *αταραξίε*²⁴⁶ », d'« *απαθίε*²⁴⁷ », d'« *αβουλίε*²⁴⁸ », de « *ψυκη*²⁴⁹ », ou bien la figure de l'*Héautontimôrouménos*²⁵⁰, sont parfois mentionnés en grec dans le texte du journal, à l'image de la devise stoïcienne « *απέχου και ανέχου*²⁵¹ » (4.5.1880). Elles permettent au diariste de formuler les aspirations ou les dangers qui le cernent, et elles exposent sa connaissance des courants philosophiques de l'Antiquité grecque, en particulier ses affinités évolutives pour le scepticisme, l'épicurisme ou le stoïcisme. Le 2 juin 1870, deux devises philosophiques, empruntées au grec ancien, sont ainsi insérées dans la phrase suivante : « Mettre notre imperceptible liberté à l'unisson avec l'autorité fatale qui gouverne tout, *πασι συμφοροειν*²⁵² comme disait Héraclite : c'est toujours la sagesse. *Ὁμολογουμενωσ τη φύσει ζην*²⁵³ c'est la pensée de Zénon. Vouloir ce que Dieu veut, c'est la formule chrétienne. » Qu'ils traduisent une forme de « jeu avec sa propre altérité linguistique²⁵⁴ », voire « un jeu avec le lecteur potentiel du journal²⁵⁵ », ou qu'ils illustrent le goût de la précision du professeur lettré, ces éclats de pensées grecques insérés dans le développement d'une pensée personnelle, participent d'une érudition et d'un plaisir à ériger l'hétérogénéité linguistique en signe constitutif d'une écriture de soi protéiforme. D'autres expressions toutes faites sont citées telles quelles dans le cours de la phrase, entrelacs de langues qui s'éclairent et se complètent au gré d'une syntaxe adaptée à cet effet ; c'est précisément ce qu'illustre l'entrée du 7 avril 1866 évoquant le « *πρωτου ψευδοσ*²⁵⁶ » de ceux qui ignorent « la continuité et la métamorphose des phénomènes », ou bien

²⁴⁶ « Tranquillité de l'âme ».

²⁴⁷ « Impassibilité ».

²⁴⁸ « Absence de volonté ».

²⁴⁹ « Âme ».

²⁵⁰ « Bourreau de soi-même » ou « Celui qui se punit soi-même ».

²⁵¹ « Supporte et abstiens-toi », devise stoïcienne attribuée à Épictète via Arrien.

²⁵² « Penser en accord avec toute chose ».

²⁵³ « Vivre en accord avec la Nature », formule de Chrysippe, *Fragments*, 5 (coll. von Arnim) mise en rapport avec la pensée de Zénon, *Fragments*, 16.

²⁵⁴ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 199.

²⁵⁵ *Ibid.*

²⁵⁶ « erreur première ».

encore la remarque que « cela est du monceau des ἀδιὰφορα²⁵⁷ » (30.1.1872), tandis qu'à la date du 7 mars 1871, on lit le passage suivant : « On s'offense d'être protégé contre ses petites faiblesses, sans s'apercevoir que l'ἀλήθεια ἐν ἀγάπη²⁵⁸ étant une vertu, les prudences aimables ne sauraient être un crime. » Le plaisir d'user de toutes ses ressources intellectuelles et le goût de la liberté formelle, peuvent aussi conduire Amiel à créer des néologismes, à forger ses propres mots dans un jeu verbal et une fantaisie inventive cultivés : les « μετα-γράφα²⁵⁹ » mentionnés le 13 novembre 1871 font écho au « καλοκάγαθον²⁶⁰ » (8.2.1871), mot composite qui réunit deux concepts clés de la philosophie grecque. Mentionnons enfin l'utilisation « stratégique » de la langue grecque pour énoncer une réalité intime, qui ne parvient pas à franchir la pudeur de la langue maternelle. Le 2 juillet 1871, Amiel écrit : « Chaleur lourde. Nuit fâcheuse. Je déteste mon lit et ma chambre à coucher. Μακρα ψ²⁶¹. » Soucieux de crypter son texte en recourant à l'hétérogénéité linguistique et typographique, le diariste use de cet artifice pour formuler ce qui est le plus dérangentant à assumer pour lui, tout en respectant l'exigence de sincérité et de vérité que porte en elle la parole de l'intime.

Le recours au latin classique est plus systématique encore : les poètes Ovide, Virgile, Horace, Lucrèce, ou bien les auteurs comme Terence, Suétone, Tite-live Plutarque, Sénèque, Juvénal ou Pline l'Ancien hantent de très nombreuses pages du journal, où leurs vers accompagnent les épisodes mélancoliques traversés par le diariste. Ainsi, Ovide réapparaît régulièrement par l'intermédiaire de quelques citations élues, dont celles-ci : « *Qui bene latuit bene vixit*²⁶² », ou bien « *Barbarus hic ego sum, quia non intelligor ullis*²⁶³ » ; Suétone et la célèbre phrase « *Jacta est alea*²⁶⁴ » ponctuée de plus en plus fréquemment les derniers cahiers, tandis que les mots de Virgile, « *irremeabilis unda*²⁶⁵ », ou bien « *Quantum mutatus ab illo*²⁶⁶ » accompagnent l'épreuve du vieillissement et l'approche de la mort. Horace lui fait écho en redoublant le constat de la fuite du temps par ce vers extrait des *Odes* : « *Eheu ! Fugaces, Posthume, Posthume, / Labuntur anni !*²⁶⁷ ». Terminons cette évocation par les vers latins les plus fréquemment cités dans le *Journal intime*, où le diariste ne cesse de déplorer son défaut de

²⁵⁷ « faits indifférents ».

²⁵⁸ « [la pratique] de la vérité [accompagnée] d'amour », formule biblique citée en grec.

²⁵⁹ Mot forgé par Amiel : « écrits après ».

²⁶⁰ Le « Beau » et le « Bien », Amiel a forgé ce mot d'après les adjectifs καλός και ἀγάθος ou χαλός κάγαθός ou encore d'après le substantif καλοκάγαθία.

²⁶¹ « Perte séminale abondante ».

²⁶² « Il vécut bien celui qui vécut caché ». Ovide, *Tristes*, Livre III, élégie IV, 25.

²⁶³ « Parce que nul ne me comprend, je passe ici pour un barbare ». Ovide, *Tristes*, Livre V, élégie X, 37.

²⁶⁴ « Le dé en est jeté ». Suétone, *Vie de César*, XXXII.

²⁶⁵ « Le fleuve qu'on ne passe pas deux fois », c'est-à-dire le Styx, Virgile, *L'Énéide*, VI, 425.

²⁶⁶ « Combien différent de celui que j'étais ». Virgile, *L'Énéide*, II, v. 24.

²⁶⁷ « O Postumus, vois les ans, ces fuyards, qui se sauvent hélas ! ». Horace, *Odes*, II, XIV, 1-2.

mémoire par ces mots de Térence : « *Plenus rimarum*²⁶⁸ », ou bien renouvelle le constat désenchanté d'une loi du monde que résume à ses yeux, la formule extraite de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, « *Vae victis*²⁶⁹ », sans oublier l'exhortation reprise à Pline l'Ancien par un diariste de plus en plus constant : « *Nulla dies sine linea*²⁷⁰ ». Les références aux *Écritures* sont également multiples, certaines sont proposées en latin, langue de l'Église citée dans le texte de la Vulgate.

L'expression de pensées et d'états mélancoliques est ainsi redoublée par le recours aux citations latines, que l'usage des italiques et la mise en page mettent en relief dans le texte original, et dont « la puissance d'écho culturel²⁷¹ » et psychologique enrichit et cautionne le discours individuel. Un champ culturel se dessine et une bibliothèque privée s'enrichit des références disséminées dans le discours intime, ainsi mis en relation avec les textes fondateurs ou antiques.

Or, Amiel peut aussi proposer une pensée personnelle inspirée de formules latines pour prolonger son propos, et lui donner de ce fait, un nouveau relief. C'est ainsi qu'il ponctue certaines observations par l'expression « *Haec tua res agitur*²⁷² », qu'il déduit l'enseignement d'une analyse par les mots : « *Sic itur ad abyssum* !²⁷³ », qu'il s'interroge en latin : « *Qui faciendum* ?²⁷⁴ », ou bien condamne l'influence délétère de Genève par la formule « *Ubi male, ubi patria*²⁷⁵ ». Les exemples à citer sont innombrables ; ils traduisent tous le plaisir d'évoluer d'une langue à l'autre sans souci d'homogénéité ou d'unité, mais en proposant au contraire, une écriture mêlée et souple, qui accueille avec fluidité ces phénomènes d'hybridation linguistique. À cet effet, comme il le fait pour la langue grecque, Amiel peut associer la langue latine à la phrase écrite en français, et quelques mots se glissent alors sans heurt dans sa structure syntaxique. Ainsi, « il faut se garder d'agir « *ab irato*²⁷⁶ » (14.1.1880), tandis que la loi du monde s'énonce de la sorte : « Le *vae victis, vae debilibus*²⁷⁷, est toujours le hurlement de la foule lancée à l'assaut des biens terrestres » (9.2.1880). Notons enfin l'utilisation d'expressions choisies, telles le « *punctum saliens*²⁷⁸ » (28.4.1871), ou bien la formule « *cum grano salis*²⁷⁹

²⁶⁸ « Plein de fissures. », Térence, *Eunuchus*, 1, 2, v. 105.

²⁶⁹ « Malheur aux vaincus », Tite-Live, *Histoire romaine*, V, 48, 9.

²⁷⁰ « Ne laisse pas passer un jour sans écrire une ligne ». Pline l'Ancien, *Histoires naturelles*, XXXV, 84.

²⁷¹ Michel Braud, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 198.

²⁷² « Cela te concerne au premier chef », tournure inspirée des *Épîtres* d'Horace, I, 18, 84.

²⁷³ « C'est ainsi qu'on court à l'abîme », réécriture du vers de Virgile « *Sic itur ad astra* », *L'Énéide*, IX, vers 641.

²⁷⁴ « Que faut-il faire ? ».

²⁷⁵ « Là où je suis mal, là est ma patrie » ; renversement de la formule de Cicéron : « *Ubi bene ubi patria* ».

²⁷⁶ « sous le coup de la colère ».

²⁷⁷ « Malheur aux vaincus, malheur aux faibles ».

²⁷⁸ « Le point de jaillissement ».

²⁷⁹ « avec un grain de sel », c'est-à-dire « avec circonspection ».

», tandis que la cohorte des malédictions empruntées à Tite-Live, sur le mode énonciatif du « *Vae victis* », ou bien sur celui de l'Écclésiaste, « *Vae soli*²⁸⁰ », se déploie au fil des pages : « *Vae timidis* », « *Vae coelibi* », « *Vae debilibus* » sont des formules qui apparaissent régulièrement au long du *Journal intime*, détachant en relief, la figure mélancolique du diariste.

Du latin à l'allemand, il peut n'y avoir qu'un point-virgule : « Tout véritable critique a un instinct de divination, qui prononce parfois son *Non possumus ; Ich kann nicht anders*²⁸¹ » (11.1.1880), tant est aisée la juxtaposition des langues et leur pouvoir de formuler avec nuance l'idée envisagée. Le jeu verbal, la gymnastique intellectuelle et la virtuosité du traducteur se combinent pour élaborer une écriture protéiforme, reflet des acquis et expériences de vie du diariste. Amiel a séjourné en Allemagne quatre années durant, grand lecteur d'ouvrages de philosophie et de poésie allemandes, il maîtrise parfaitement cette langue qui participe de la configuration identitaire que poursuit l'écriture journalistique, et permet au diariste de se révéler sous d'autres angles. Les plus grands poètes tels Goethe ou Schiller, mais aussi Schlegel ou Schelling, représentants de l'idéalisme et du romantisme allemands, les philosophes Leibniz, Fichte, Kant, Hegel, Schopenhauer sont présents dans le *Journal intime*, et ornent en langue allemande, le discours d'Amiel. Goethe et son invitation à vivre pleinement conduit le diariste à réitérer la citation suivante, en la détachant nettement : « *So lang man lebt, sey man lebendig*²⁸² » ; on retrouve aussi fréquemment cette phrase extraite de l'un des *Lieder* du poète : « *Herz, mein Herz, warum so traurig ?*²⁸³ », tel un écho élégiaque à la mélancolie du diariste. Cette même mélancolie le conduit à citer très souvent les mots de Schiller : « *Ihr leben war verloren*²⁸⁴ », tout comme il a coutume de se fustiger en rappelant le vers de Julius Hammer : « *Das Glück ist keinem ferner als dem Trägen*²⁸⁵ ». À ces références littéraires, s'ajoutent de nombreux passages où la langue étrangère devient un mode d'expression tout aussi aisé que la langue maternelle, qu'elle relaie dans un processus de juxtaposition syntaxique ou d'inclusion dans le cours de la phrase écrite en français. La malléabilité du journal accueille à nouveau un discours hybride, reflet d'une identité linguistique plurielle. Aussi peut-on lire le 17 décembre 1870 : « — Hélas ! *Leben ist überleben*²⁸⁶ », ou bien le 28 août 1870 : « Il faut donc un effort,

²⁸⁰ « Malheur au solitaire », *L'Écclésiaste*, IV, 10.

²⁸¹ « Nous ne pouvons pas ; je ne peux faire autrement ».

²⁸² « Tant que l'on vit, le mieux est d'être bien vivant ! », Goethe, *Festgedicht zum 18. Dez. 1818 bei Anwesenheit der Kaiserin M Mutter Maria Feodorowna*, « *Faust* ».

²⁸³ « O mon cœur, pourquoi es-tu si triste ? », Goethe, « *Neue Liebe, neues leben* », *Lieder*.

²⁸⁴ « Sa vie a été perdue. »

²⁸⁵ « Nul n'est si loin du bonheur que le paresseux. », Julius Hammer, « *Heisse Tage* », *Schau um dich und schau in dich*.

²⁸⁶ « Vivre, c'est survivre ».

pour se décider et s'arracher. *Scheiden thüt leiden*²⁸⁷ », tandis qu'il résume la morale d'un hôtelier en écrivant le 1^{er} septembre de la même année : « Une procession de numéros, voilà sa *Weltanschauung*²⁸⁸. » La langue allemande est très présente dans le *Journal intime*, sa parfaite maîtrise favorise une forme de conductibilité entre les langues, révélatrice d'une identité linguistique plurielle, elle-même constitutive d'une identité personnelle qui s'élabore par éclats, au moyen d'une écriture journalistique hétérogène. Rappelons enfin que c'est en allemand qu'Amiel choisit d'aborder le délicat sujet de l'acte sexuel, en évoquant par ces mots l'expérience vécue avec Marie Favre : « *wo der Nimbus des Weibes zum ersten mal für mich entzwei wurde*²⁸⁹ » (20.7.1863) ; le 29 juin 1868, il note la remarque suivante au sujet des pertes séminales : « *Der S[amen] verlust ist die Hauptruin des Gedächtnisses*²⁹⁰. » La langue étrangère prend le relais de l'aveu jugé impudique ou indécent ; elle le crypte tout en le formulant, le dissimule tout en le surexposant, c'est là le paradoxe du recours à l'hétérogénéité linguistique, destinée à porter la voix transgressive de l'intime.

Quant à la langue italienne, d'un usage plus léger et enlevé dans le *Journal intime*, Amiel lui réserve une fonction ornementale, terminant fréquemment ses entrées par des formules toutes faites, plaisantes sur le plan phonétique, et qui confèrent de ce fait une note plus fantaisiste au propos tenu ; « *Buona sera, sior Dottore* » ou bien « *Al letto, signore* !²⁹¹ » sont alors les tournures les plus utilisées. Des phrases brèves et familières à l'oreille ponctuent ou relancent également certaines observations telles : « *Chi lo sà* ?²⁹² », « *Sempre lo tesso*²⁹³ » ou bien « *Cui bono* ?²⁹⁴ ». Il convient cependant de faire un sort particulier au « *salto mortale*²⁹⁵ », car l'expression tient lieu de métaphore idéale pour exprimer l'angoisse du diariste face à l'engagement conjugal. Une référence littéraire paraît enfin s'imposer, elle réapparaît avec insistance pour traduire la détresse ou le défaut d'espérance qui étreint le diariste à l'orée de la vieillesse, et qui inscrit alors ce vers de Dante sur la page de son journal : « *lasciat' ogni speranza o voi ch' entrate* !²⁹⁶ », comme il peut parfois filer l'allégorie en évoquant son entrée dans la « *selva oscura*²⁹⁷ » (14.9.1879). Dans un autre contexte, il conclut la critique acerbe

²⁸⁷ « La séparation fait souffrir ».

²⁸⁸ Concept philosophique allemand que l'on peut traduire par « vision du monde ».

²⁸⁹ « où le nimbe de la femme fut brisé, pour moi, la première fois. »

²⁹⁰ « La perte séminale est la cause principale de la dérouté de la mémoire ».

²⁹¹ « Au lit, Monsieur ».

²⁹² « Qui sait ? ».

²⁹³ « C'est toujours pareil ».

²⁹⁴ « À quoi bon ? ».

²⁹⁵ « Le saut de la mort », Figure d'acrobatie très périlleuse à laquelle Amiel a l'habitude de comparer le mariage ; c'est ainsi qu'il a intitulé un de ses poèmes gnomiques, *La Part du Rêve*, p. 66.

²⁹⁶ « Abandonnez toute espérance, ô vous qui entrez », Dante, « Enfer », *Divine Comédie*, chant III, tercet III.

²⁹⁷ « forêt obscure », Dante, *op. cit.*, I, I.

d'une connaissance par cette antiphrase, expression de son mépris : « *Non guarda e passa*²⁹⁸. » La dernière expression italienne à commenter est d'usage critique lorsqu'Amiel évoque par ces mots, un ouvrage d'histoire littéraire consulté à la *Bibliothèque universelle* le 21 février 1880 : « Ce recueil n'est plus qu'une mosaïque et une *olla podrida*²⁹⁹. Les morceaux en sont bons, mais l'unité manque ; il y a bien une main directrice mais une main n'est pas un esprit » ; remarque que l'on pourrait par ailleurs reprendre au compte du *Journal intime*, à la réserve près que la main et l'esprit s'unissent ici de concert pour consacrer l'esthétique protéiforme des cahiers, mis au service d'un portrait de soi composé de multiples fragments.

Enfin, c'est à l'écrivain suisse qu'il faut se référer pour signaler l'utilisation de termes suisses romands dans le journal, la langue dialectale intégrant l'identité géographique du diariste dans son texte. Le verbe « *retaconner* », qui signifie littéralement « rapiécer », est ainsi remplacé par « refaire une dizaine d'hémistiches » dans la première édition des *Fragments d'un Journal intime*³⁰⁰, l'élégance stylistique de l'ouvrage étant évaluée au prix de ce polissage. De même, « la maussaderie paresseuse [de la servante qui] ne s'adoucit par aucune « bonne main³⁰¹ » (30.6.1871) fait-elle écho à « l'esprit *avenaire*³⁰² » (26.1.1871) qu'abhorre Amiel. Le 25 décembre 1870, le diariste évoque « [son] petit fourneau de catelle³⁰³ blanche [qui] souffle et fait vibrer son portillon. » Les occurrences du parler local enrichissent encore la matière linguistique du *Journal intime*, elles le parent d'une couleur originale, reflet de sa singularité d'écrivain suisse de langue française, elles participent de son identité cantonale et linguistique.

²⁹⁸ « Passe sans regarder », Antiphrase d'un vers de Dante, « Enfer » III, 17, *Divine Comédie*.

²⁹⁹ « pot-pourri ».

³⁰⁰ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime*, op. cit., Introduction, p. XXXVII.

³⁰¹ Terme suisse romand signifiant « pourboire ».

³⁰² Terme suisse romand pour désigner un homme essentiellement désagréable, qui blâme tout, critique tout, et chez qui la contradiction est un besoin.

³⁰³ Terme suisse romand pour « carreau de faïence ».

Poésie et *Journal intime* : un « récit de soi » kaléidoscopique

Le *Journal intime* recèle une diversité formelle ou générique, car il croise un discours autobiographique mobilisant « un sujet empirique référentiel³⁰⁴ » et des fragments d'écriture poétique qui, tout en procédant du récit de soi, concèdent au sujet une dimension lyrique et fictive à la fois. Il s'agit alors d'interroger les interactions et les tensions qui s'inscrivent dans le désir d'associer, voire de mêler deux formes d'expression de soi. Le sujet modifie-t-il véritablement sa nature lorsqu'il transpose le discours de l'intime en écriture poétique ? Que devient alors l'objet de sa quête, à savoir la connaissance de soi ? Quelle nécessité commande l'inclusion de strophes poétiques dans les modalités d'écriture d'un journal intime ? Peut-on y lire une recherche esthétique élevant le journal personnel et l'écriture prosaïque du jour au rang d'une nouvelle poétique de l'écriture de soi ? Ce sont là autant de questionnements qui renouvellent l'analyse du caractère protéiforme de l'écriture journalière telle que la pratiquait Amiel. Celui-ci décline en effet de multiples modes d'insertion de l'écriture poétique dans le cours de son journal : soucieux de reconduire l'expression de soi dans une forme versifiée, il associe à la relation du jour, des extraits de fables ou de poèmes empruntés à son répertoire personnel. Par la juxtaposition de deux régimes énonciatifs distincts, la mise en page souligne une rupture formelle, et le texte cité sert alors le dessein de prolonger l'évocation du jour en s'ouvrant à la dimension lyrique du sujet, transposé dans la parole poétique. Par ailleurs, Amiel ajoute à la citation de poètes illustres, celle de ses propres poèmes, extraits des cinq recueils de poésie publiés de son vivant, depuis les aphorismes gnomiques des *Grains de mil*, jusqu'aux épanchements lyriques et mélancoliques de son dernier *opus* poétique, *Jour à Jour*. Ainsi, le diariste associe à la relation des jours, l'expression poétique de soi dans l'espace intime de son journal ; il fait converger l'écriture autobiographique et l'écriture poétique, unies par l'« affirmation d'une subjectivité, d'un sujet possédant une intériorité et une histoire individuelle³⁰⁵ », qu'il choisit de manifester en déployant les ressources de ces « deux expériences d'écriture différentes³⁰⁶ ». Précisons qu'Amiel peut en outre développer un fragment d'écriture poétique amorcé par un premier vers emprunté et cité en guise d'ouverture de la composition. Hommage et réécriture s'associent alors en un jeu verbal, qui juxtapose les

³⁰⁴ Éric Benoît, « Dans les fragments d'un miroir en éclats (l'autobiographie entre prose et poésie) », *Modernités, L'Irressemblance, Poésie et autobiographie*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, n° 24, 2007, p. 22.

³⁰⁵ Michel Braud, « Poésie », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie, op. cit.*, p. 615.

³⁰⁶ *Ibid.*

choix poétiques du diariste à ceux des plus grands poètes, de Jean Racine à Victor Hugo ou Alfred de Musset.

Une ultime modalité d'expression poétique est encore illustrée par le *Journal intime*, espace où la sensibilité lyrique du diariste peut se déployer en tableaux poétiques nés de la contemplation d'un paysage, d'une lumière fugitive ou d'un éclat de beauté. De fait, lorsque « le compte-rendu quotidien glisse vers le tableau, que la description se fait morceau poétique³⁰⁷ », l'écriture journalière devient prose poétique, elle transpose la beauté du monde saisie à un moment donné par le regard du diariste, en une évocation où le rythme, la musicalité et les images nés de la langue poétique créent le poème du jour. Dans ces moments-là, « le diariste [se] montre dans un certain état de réception du monde extérieur et d'écriture : le regard s'attache aux lignes, aux formes et aux couleurs, la description se charge de métaphores », car le *Journal intime* recueille alors l'expression d'une sensibilité poétique et romantique que la beauté émerveille et transporte, au point d'accomplir la transmutation de cet état de contemplation en prose poétique.

Ainsi, l'écriture poétique s'associe à l'écriture journalière d'Amiel, où elle se manifeste selon différentes modalités qui mettent en jeu les tensions entre « l'ancrage dans le circonstanciel et son dépassement³⁰⁸ » ; elle constitue une autre forme d'expression de soi par le jeu des emprunts et des citations de poètes reconnus, par l'inclusion de poèmes écrits par le diariste lui-même, par le glissement épisodique vers la prose poétique : le *Journal intime* se caractérise à nouveau par l'hétérogénéité des discours qu'il entrelace, et sa plasticité le rend apte à accueillir une diversité générique, qui réconcilie les différentes voies d'expression d'un moi kaléidoscopique.

Une première forme de transposition poétique de soi s'accomplit en incluant dans la sphère de l'intime, la voix élégiaque de poètes élus : certains vers empruntés à Ovide, Virgile ou Horace forment un florilège de la poésie latine goûtée par Amiel, et ils portent la voix de l'exil, de la solitude et de la mélancolie ; d'autres vers empruntés à la poésie allemande font entendre certains chants tristes de Goethe (23.7.1870), tandis que la poésie romantique de Lamartine ou bien celle d'Alfred de Musset s'invitent aussi dans les cahiers intimes, tels ces deux vers cités le 1^{er} avril 1867 :

Après avoir souffert, il faut souffrir encore,

³⁰⁷ Michel Braud, « Les poèmes des jours, Journal personnel et journal poétique », *Modernités, L'Irressemblance, Poésie et autobiographie, op. cit.*, p. 80.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 85.

Il faut aimer toujours après avoir aimé³⁰⁹.

Annoncés par le constat déploré d'un « besoin d'aimer et d'être condamné à vieillir », prolongés par l'énoncé fatidique : « c'est notre destin, c'est notre boulet » (1.4.1867), ces deux vers marquent une rupture énonciative et formelle pour sertir dans la page, la beauté de l'écriture poétique. De fait, l'élégie transcende l'expression prosaïque du discours de soi qu'elle dramatise en le transposant poétiquement. Le rythme harmonieux né des figures du parallélisme et du chiasme, la reprise mélancolique des verbes « aimer » et « souffrir », l'expression poignante de la ronde infinie des maux portés par les adverbes « encore » et « toujours », prêtent au constat amer du diariste, la noble beauté des chants les plus tristes. La coprésence des discours référentiel et poétique dans la relation du jour déploie ainsi les ressources de l'expression de soi, en révélant « l'essentielle plasticité à la fois émotive et littéraire³¹⁰ » d'une écriture protéiforme qui s'invente dans le creuset du *Journal intime*. Amiel cite très fréquemment deux vers empruntés aux *Méditations poétiques* de Lamartine, ils illustrent cette même tension entre discours circonstancié et expression lyrique d'un sort commun à tous les hommes, dont le poète romantique a trouvé l'expression la plus tragique et la plus juste aux yeux du diariste :

Borné dans sa nature, infini dans ses vœux
L'homme est un dieu tombé, qui se souvient des cieux³¹¹.

D'autres éclats de poésie lyrique à tonalité élysiaque parsèment les pages du *Journal intime*, à la faveur de vers extraits des *Feuilles d'automne* ou bien des *Contemplations* de Victor Hugo, mais aussi de quelques vers du poète suisse Frédéric Monneron qui écrit dans le recueil *Poésies diverses*, ces vers qu'Amiel insère à plusieurs reprises dans son journal : « L'homme qui passe un jour, n'a que le temps d'aimer ». La dimension universelle du sujet lyrique relaie l'énonciation référentielle pour donner forme à l'expression poétique sublimée d'une nostalgie désenchantée.

Amiel, s'intéresse également à la veine satirique des fabulistes et à la portée moraliste de leurs écrits. Aussi, les *Fables* de Jean de la Fontaine offrent-elles au diariste l'opportunité de redoubler poétiquement le commentaire du jour, par un trait d'esprit ou une observation qui

³⁰⁹ Alfred de Musset, *Poésies nouvelles*, « La nuit d'août », v. 136-137.

³¹⁰ Dominique Rabaté, « Poésie et autobiographie : d'un autre caractère ? », *Modernités, L'Irresemblance, Poésie et autobiographie*, op. cit., p. 41.

³¹¹ Lamartine, *Méditations poétiques*, II, 70.

ajoute à l'écriture journalière, le charme d'un bel esprit et l'élégance versifiée de l'écrivain classique. Déterminés par les circonstances et l'émotion, ces vers semblent s'imposer au diariste qui interrompt alors son discours, sous l'effet conjugué de la mémoire de l'œuvre citée et de la pertinence d'une citation *ad hoc* : « Qu'un ami véritable est une douce chose³¹² », peut-on lire le 12 mai 1870, en écho à la souffrance empathique de Marie Favre, affectée par la tristesse du diariste. Quelques jours plus tard, poursuivant ses délibérations sur les qualités d'épouse qu'il lui suppose, Amiel, sous la tutelle de Jean de La Fontaine, se demande : « Faut-il dire que / Le vase est imbibé, l'étoffe a pris son pli³¹³ ? » Ainsi, le déplacement métaphorique permet de déplorer le conditionnement de la première enfance, par une allusion au milieu d'origine de la jeune femme, secrètement condamnée par le diariste. Le recours aux vers détachés de Jean de la Fontaine est constant tout au long des 174 cahiers qui composent le *Journal intime*. Leur portée générique, leur visée moraliste donnent une dimension universelle au discours individuel et à l'expérience singulière du diariste, qui transforme alors le discours sur soi, en une vérité partagée. Le 24 août 1870, Amiel écrit à cet effet : « La Fontaine a raison, je l'expérimente : / Il n'est meilleur ami ni parent, que soi-même³¹⁴. » Ainsi, les Fables de Florian, les chansons de Pierre-Jean de Béranger, les maximes de La Rochefoucauld, comme quelques vers de Voltaire, illustrent le goût d'Amiel pour la poésie à visée moraliste, car celle-ci a le mérite de proposer l'expression distanciée d'une vérité née de l'observation de la comédie humaine ; elle permet au diariste de transcrire poétiquement sa vision du monde et des hommes, et de lui concéder l'autorité d'une voix d'auteur comme celle d'une forme littéraire reconnue.

La poésie insérée dans l'écriture du jour permet également de sortir des limites d'un *je* autobiographique pour y associer, sous forme de vers empruntés aux plus grands poètes, un *je* lyrique porteur d'une vérité et d'une émotion élargies à l'universel. Or, Amiel privilégie la fragmentation du discours poétique en détachant quelques vers, ou en ayant recours à l'aphorisme, dans le droit fil de la poésie gnomique qui avait sa faveur dans ses propres ouvrages. Une écriture poétique concise, lapidaire, au service de l'expression de vérités générales est le trait dominant du recueil *Il Penseroso*, largement cité dans le *Journal intime*, où l'on peut lire que « le rien est le maître du monde » (25.5.1870), que « l'homme ne peut souffrir ce qui le diminue » (3.7.1870) ; dès lors, « Créature d'un jour qui t'agites une heure, / Ton âme est immortelle et tes pleurs vont finir » (22.7.70). La versification se met bien au

³¹² Jean de La Fontaine, « Les deux amis », *Fables*, VIII, XI.

³¹³ Jean de La Fontaine, « La chatte métamorphosée en femme », *Fables*, II, XVIII.

³¹⁴ Jean de La Fontaine, « L'alouette et ses petits, avec le maître d'un champ », *Fables*, IV, XXII.

service d'une visée moraliste et le travail poétique dont témoignent les sentences, démontre que le discours du diariste « porte au-delà de son expérience particulière et contingente³¹⁵ », pour accéder à l'expression épurée et stylisée de sa vision du monde. Le fragment est destiné à recueillir « l'essence du sentiment poétique³¹⁶ », pour devenir « la forme proprement dite de la philosophie universelle³¹⁷ ».

Quant aux vers écrits dans la continuité de la relation journalière, ils ont pour fonction de transposer poétiquement l'émotion du jour, l'humeur du diariste, soucieux de les transcrire sous forme versifiée. Très fréquente dans les dix dernières années de rédaction du journal, la poésie fait résonner en un écho élégiaque, l'expression de soi qu'elle relaie. Pour ce faire, Amiel propose des vers empruntés à ses recueils poétiques, ou bien il versifie ce qu'il vient d'écrire dans la confidence du cahier intime, quitte à reproduire, dans le poème improvisé, le dédoublement énonciatif adopté dans la relation du jour. Le 26 mai 1870, il s'interpelle et condamne son ingratitude vis-à-vis d'un cœur aimant et dévoué. Extrait de la strophe de 24 vers qu'il rédige sous l'impulsion d'une réprobation, le passage suivant illustre la manière dont le dialogue de soi à soi est à son tour mis en vers :

Imprévoyant, ingrat, oublieux, et cruel,
Tu ne mérites pas ce grand bienfait du ciel,
Cette âme aimante et dévouée,
Qui ne pense qu'à toi, qui ne vit que pour toi,
Qui sans faillir combat ton doute par sa foi,
Et fait l'éclair dans ta nuée ; [...]

Certains passages versifiés peuvent être lus comme une transposition formelle de l'analyse introspective et de la quête d'une compréhension de soi. Dès lors, l'expression poétique redouble l'aveu intime sans parvenir à surmonter l'énigme d'une opacité à soi-même ; elle en module l'expression par le jeu prosodique, sans que ni les vers ni les rimes, n'offrent la consolation d'un poème lyrique sublimant l'épreuve personnelle :

Toute responsabilité
Me pèse au cou plus qu'une meule,

³¹⁵ Michel Braud, *la Forme des jours*, op. cit., p. 190.

³¹⁶ Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy, *L'Absolu littéraire, Théorie de la littérature du romantisme allemand*, Paris, Éd. du Seuil, 1978, « Fragments de l'Athenaeum », n° 433, p. 174.

³¹⁷ *Ibid.*

Tout ce qui m'oblige ou m'esseule
M'est angoisse, affre, anxiété.
Vouloir m'épeure, agir m'affole,
La solitude me désole,
Et pourtant la société
A mes vœux ne sait pas répondre ;
Je ne sais pas en vérité
Ce que j'ai : serais-je hypocondre ?

À l'opposé, d'autres passages versifiés illustrent le désir de renouveler l'expression de l'amertume et de la tristesse, en prêtant une dimension universelle aux épreuves individuelles. Le sujet empirique fait alors advenir l'expression d'un sujet lyrique, qui excède le cadre temporel et circonstanciel du journal, pour déplacer sa détresse ou son désarroi dans l'espace d'un poème ou d'un fragment poétique. De ce fait, le poème se situe à la croisée de « l'expérience particulière du diariste et à celle universelle d'un sujet lyrique³¹⁸. »

Sans commenter la valeur poétique de ce qui s'écrit dans le prolongement de l'écriture prosaïque, on constate qu'Amiel manifeste toujours son goût du jeu verbal, et cède volontiers à l'appel de l'exercice selon son mot d'ordre : « Versiculons, tant pis ! » (26.7.1871). L'écriture poétique naît parfois spontanément du rythme ou de la sonorité d'une phrase proposée dans le discours englobant du journal, comme ce 25 décembre 1870, où le diariste écrit : « J'existe à l'aventure, au provisoire, sans volonté, sans but. » S'enchaînent alors, sans autre effet d'annonce que le blanc de la page, six sizains dont la première strophe s'ouvre sur les vers suivants :

J'existe au provisoire et je vis au hasard,
Me regardant passer mais n'allant nulle part,
Et baillant au nez de moi-même ; [...]

La reprise de la première proposition, la continuité thématique entre les deux formes d'écriture, soulignent le lien étroit qui les unit, le poème prolongeant ainsi la confession intime ; comme un miroir réfracte l'image de soi, l'élaboration poétique stylise la saisie d'états instables ou la quête d'un moi fluctuant qui de ce fait, échappe aussi bien à la prose qu'aux vers. L'écriture poétique peut également dramatiser, amplifier par la transposition métaphorique qu'elle

³¹⁸ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 191.

favorise, les contraintes du célibat ou bien celles de l'homme vieillissant. Le 7 octobre 1870, Amiel commente ainsi son retour à Genève après trois mois d'absence :

Je n'apporte rien de mon long voyage
Rien que la langueur d'un homme abattu.
Il fallait l'amour pour sauver mon âme,
Mais l'amour est jeune et me voilà vieux.

Ces quatre vers, extraits d'une strophe de 23 décasyllabes, illustrent la confusion savamment entretenue entre une première personne du singulier à portée référentielle, et l'image composée d'un être esseulé et accablé, que la figure du « Juif errant » relaie ensuite pour aboutir à celle du combattant stoïque qui sait « [cacher] sa douleur et se [contraindre] » :

Parais invincible et remets ton casque,
Pour mourir debout et mourir vainqueur.

L'élégie conduit ainsi à différents degrés d'élaboration poétique, depuis les quelques vers de consolation nés de l'état mélancolique dans lequel se trouve le diariste (8.5.1870), jusqu'au sonnet (22.9.1871), elle n'en constitue pas moins la tonalité dominante des pièces poétiques insérées dans le *Journal intime*. Le lyrisme religieux peut être également une source d'inspiration poétique, tout comme le recours à l'hymne pamphlétaire permet de prolonger un commentaire polémique sur les événements historiques en cours. Le 4 novembre 1870, « L'épreuve du feu », poème de quatre strophes écrit « après une lecture des Journaux français », offre au diariste une autre voie à l'expression de sa colère réprobatrice à l'égard de la France, jugée belliqueuse et arrogante. À l'image des *Châtiments* hugoliens, lus et appréciés du diariste, celui-ci s'érige alors en pourfendeur du chaos né d'un orgueil national destructeur. Sensiblement proche de ces vers de circonstance, la veine satirique est aussi présente dans l'écriture poétique d'Amiel qui, sous l'effet d'une indignation, d'une irritation, ou d'un juste retour des choses, relaie l'écriture journalistique par un poème élaboré pour contenir la forme quintessenciée d'une juste colère. Un exemple parmi d'autres serait le texte poétique écrit pour stigmatiser « l'esprit de jalousie » ou la « critique de parti-pris » propre à la ville de Genève. Il fait suite aux huit lignes extraites d'une lettre du recteur, insérées à dessein dans le journal (12.5.1870), car ce sont elles qui font naître l'inspiration poétique du diariste soucieux de prolonger ainsi la critique :

Le Genevois jaloux, orgueilleux et charmant,
Pratique le perchoir et le dénigrement
Soit par instinct, soit par étude ;
Le succès du prochain lui cause de l'ennui ;
Il aime à démolir tout ce qui n'est pas lui
Pour trôner dans la solitude.

La verve pamphlétaire, l'esprit polémique sont portés par la forme poétique, destinée à rétablir une voix d'opposition ou de condamnation dans le secret de l'écriture intime. Qu'elle soit d'inspiration lyrique ou satirique, la poésie qu'Amiel insère dans le *Journal intime* se caractérise par sa fonction expressive ; conditionnée par le circonstanciel et le référentiel, elle transpose le vécu du diariste en une autre forme d'écriture de soi, qui « s'attacherait moins à l'évènement anecdotique ou à l'anecdote événementielle qu'à son retentissement intérieur, affectif, intellectuel, spirituel, subjectif³¹⁹ », déployant ainsi une nouvelle forme d'écriture de la vie. Ajoutons que certaines entrées procèdent d'un phénomène d'hybridation entre les deux formes de discours, puisque le poème peut être reconduit, prolongé et s'étirer sur plusieurs pages, voire s'imposer comme un premier moment d'écriture !

De fait, certains moments d'écriture proposent d'emblée un poème comme première forme d'expression de soi : « la description poétique a sa place dans le journal comme la transcription d'une perception du réel à un moment particulier [...] qui peut être un moment topique (l'aube)³²⁰ », et de multiples entrées s'ouvrent en effet sur les vers écrits au réveil. Enfants de la nuit, ils expriment le malaise éprouvé après un sommeil agité (22.5.1870), le découragement qui sape tout élan pour le jour qui vient (7.9.1870), ou bien ils acquièrent une dimension narrative qui se substitue au relevé factuel des « infiniment petits » du quotidien, alors versifiés pour conduire à l'expression d'un mal-être plus diffus et d'une mélancolie chevillée à l'âme, dès « 9 heures matin » (9.1.1871). Ils peuvent être introduits par ces mots : « Au réveil, entendu résonner quelques vers sur mon oreiller [...] » (3.5.1870), ou bien débiter *in medias res*, l'entrée du jour comme le fait la strophe d'heptasyllabes du 13 février 1871, interrompue par cette phrase : « Que me disent et mes réflexions et mon miroir ? La même chose. C'est que

³¹⁹ Éric Benoît, « Dans les fragments d'un miroir en éclats (l'autobiographie, entre prose et poésie) », *op. cit.*, p. 25.

³²⁰ Michel Braud, « Les poèmes des jours, Journal personnel et journal poétique », *op. cit.*, p. 80.

Rien ne sert de bouder
Rien ne sert de froncer,
Des mécontents se rit le monde [...] ».

Continuités syntaxique et thématique illustrent l'hybridation des deux genres, associés en l'évocation commune d'un mal-être, qui convoque deux formes d'écriture de soi pour atteindre à sa plus juste expression.

Qu'il paraphrase les vers d'autrui, qu'il rimaille en recherchant le simple délassément d'un jeu verbal, qu'il insère dans le tissu du texte intime ses propres pièces poétiques ou bien qu'il transcrive spontanément l'émotion du jour sous forme versifiée, Amiel n'atteint jamais aussi bien l'expression de sa sensibilité romantique que dans les poèmes ou fragments de prose poétique, nés de l'évocation d'un paysage. Ces moments de contemplation et de ravissement suspendent littéralement la relation du jour pour la sublimer en un tableau, détaché de la fugacité des manifestations du réel. Les paysages de montagne soulèvent ainsi l'élan poétique du diariste qui fait sienne la célébration de la beauté du monde, offerte à son regard. En séjour à Bellalp, le 17 juillet 1870, une strophe lyrique célèbre les « colosses du Valais, rois puissants de l'hiver », et la description dramatisée des glaces boréales sous les pieds du marcheur, fait naturellement écho aux motifs du peintre romantique Carl-Gaspard Friedrich. Quelques jours plus tard, l'évocation d'un paysage sublime se transforme en poème de l'exil et de la chute, les images poétiques transposant alors le drame de l'homme voué à une fatale disparition :

Et pourtant c'est la loi, l'inflexible destin ;
Le jour dans son linceul emporte le matin,
Après l'or du jour les ténèbres ;
Tout nous quitte et s'en va ; sans plainte et sans effort,
Fais-toi donc, ô mon âme, à ces pensers de mort
et de démembrements funèbres (20.7.1870).

La majesté d'un paysage de montagne prédispose à la méditation philosophique et s'ouvre à l'expression d'une angoisse métaphysique, car « un paysage quelconque est un état de l'âme » écrivait le diariste dans son *Journal intime* le 31 octobre 1852, et un paysage sublime éveille chez le contemplateur, la prescience de son néant. Chacun des paysages décrits élève la prose du diariste vers le fragment poétique, à l'image de cette évocation d'un paysage hivernal délimité par la perspective de la fenêtre. Saisi dans son caractère fugitif, il est ainsi dépeint :

(8 ½ heures matin.) Des flocons rosés nagent dans le ciel bleuâtre et les vitres du château De la Rive me renvoient les rayons rouges du matin. Une brume légère enveloppe la flotte des toits et des cheminées qui se déploie devant ma fenêtre de travail, celle qui regarde l'occident... Mais tandis que j'écris ces mots, la brume s'est épaissie en brouillard, et le sourire fugitif de l'aurore a fait place à la sévérité grise du jour. Les maisons de la haute ville estompent à peine leurs contours de fantômes sur le voile de vapeur qui me sépare d'elles. Tout devient uniforme et prosaïque. C'est le moment de rentrer dans le monde des idées, belles sans couleur et d'une beauté qui ne s'altère point (9.12.1869).

L'attention au spectacle changeant du monde conduit Amiel à transcrire ce moment particulier, tout en associant à sa vision poétique de l'aurore, la personnification d'un jour à venir redouté, placé sous les auspices de la sévérité et de la beauté éternelle des idées. Le 21 avril 1865, le lyrisme naît du spectacle matinal d'une nature printanière et la prose poétique célèbre alors la symbiose qui unit le paysage à l'état d'âme du diariste qui le contemple :

Matinée enivrante de beauté, fraîche comme un cœur de seize ans et couronnée de fleurs comme une fiancée. La poésie de la jeunesse, de l'innocence et de l'amour m'a inondé l'âme. Jusqu'à ces vapeurs légères qui erraient dans le fond des plaines, image de la pudeur qui voile les attraits et enveloppe de mystère les plus douces pensées de la vierge, tout caressait mes yeux et parlait à mon imagination. Journée nuptiale et religieuse. Aussi les matines qui sonnaient à quelque village éloigné s'harmonisaient merveilleusement avec l'hymne de la nature. Priez, disaient-elles, adorez, aimez le Dieu paternel et bienfaisant. C'était l'accent de Haydn, l'allégresse enfantine, la gratitude naïve, la joie rayonnante et paradisiaque où n'apparaissent pas encore le mal et la douleur ; le ravissement ingénu et sacré d'Ève au premier jour de son réveil dans le monde naissant (21.4.1865).

Métamorphosée en jeune femme pudique apprêtée pour ses noces, la nature et son éveil saisonnier suscitent l'émoi effusif du diariste qui associe à la célébration lyrique, sa perception religieuse et artistique d'une nature ingénue, faite femme « au premier jour » de la création. De nombreuses descriptions de paysages reflètent ainsi les émotions intimes d'Amiel que sa prose poétique cisèle et dévoile en les stylisant.

Ainsi, le « moi » kaléidoscopique d'Amiel se déploie au gré des différentes modalités d'insertion de la poésie dans le *Journal intime* qui, à la faveur de sa plasticité, croise diverses formes d'écriture personnelle, entrelace les genres et les discours qui s'éclairent mutuellement

pour créer, *in fine*, un journal singulier, servi par une écriture de l'intime à la fois innovante et émouvante.

La typographie dans le *Journal intime* d'Amiel

« Il y a une magie du manuscrit qui ne passera jamais dans l'imprimé³²¹. »

Dans le *Journal intime*, la typographie enrichit l'étude du caractère protéiforme de l'écriture d'Amiel, car elle entraîne une nouvelle forme de rupture dans la continuité du texte. Elle est en effet source de multiples enjeux et manifeste un jaillissement spontané de l'écriture de soi, libre de toute considération publique ou éditoriale ; elle authentifie de ce fait un texte écrit pour soi dans la sphère de l'intime, avec pour corollaire à sa dimension référentielle, la notion d'implicite ; elle illustre enfin le plaisir d'écrire un texte qui s'élabore sous nos yeux, au fur et à mesure de sa production, dans un processus qui consacre la fantaisie ou l'inventivité de son auteur. On découvre ainsi une originalité formelle du journal, qui sort du strict cadre langagier pour inventer, *hic et nunc*, une stylisation graphique au service du discours intime qu'elle orne, éclaire ou surexpose. Or, « une esthétique de l'instantané³²² » est bien présente dans le journal d'Amiel ; elle suggère la « magie du manuscrit » en explorant les virtualités de l'espace offert par la page vierge du cahier, et elle crée de ce fait, de nouvelles combinaisons entre discours de soi et plasticité graphique du journal. La typographie d'un manuscrit révèle toujours le caractère composite ou bigarré de l'écriture journalière, a fortiori celui d'un journal intime au long cours, qu'Amiel écrivit au fil de la plume, détaché du souci de se corriger ou d'éclairer certains choix graphiques parfois sibyllins.

Se pose alors la question de « la transposition d'une intimité³²³ » que le travail éditorial peut parfois lisser dans le souci d'« éclaircir³²⁴ » le texte, ne serait-ce qu'en vue de sa transmission. Dans la préface consacrée à « l'établissement du texte³²⁵ », Philippe Marc Monnier justifie ainsi la nécessité de corriger « les imperfections qu'on relève dans le manuscrit : lapsus orthographiques manifestes, omissions de mots, abréviations, chiffres ou dates erronées, ponctuation abusive ou insuffisante³²⁶ », mais encore les « accents et signes [...]

³²¹ Philippe Lejeune, *Écrire sa vie*, *op. cit.*, p. 87.

³²² *Ibid.*, p. 98.

³²³ *Ibid.*, p. 88.

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ Philippe Marc Monnier, *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, *op. cit.*, t. I, « L'établissement du texte », pp. 104-108.

³²⁶ *Ibid.*, p. 105.

ayant souvent paru fantaisistes³²⁷ », voire l'usage peu « motivé » des « parenthèses-crochets³²⁸ ». Il prône de ce fait le rétablissement, « pour des raisons de commodité³²⁹ », des abréviations cryptées (en particulier pour les noms propres les plus fréquemment mentionnés), et celui des « habitudes modernes³³⁰ », à seule fin de faciliter la compréhension du texte publié. Certaines particularités graphiques du diariste ont ainsi été transposées (les soulignements multiples transcrits en caractères gras ou lettres capitales, les abréviations modernisées ou complétées entre crochets, les mots étrangers indiqués en italiques) ; d'autres ont été respectées (titres, alinéas, notes marginales, citations) afin de reproduire les choix singuliers de l'auteur. C'est en définitive « la question de la possibilité d'une écriture du moi³³¹ » dans ce qu'elle a de plus original, « où la créativité se manifeste à l'état brut³³² », que soulève cette écriture qui laisse libre cours à la fantaisie formelle, à la liberté de conception de son auteur ; et celui-ci invente alors son esthétique narrative, ses propres codes dans le procès d'une écriture en acte, à l'image d'une forme de « performance » quotidiennement renouvelée.

La lecture du *Journal intime* révèle en effet une liberté et une inventivité formelle indéniables, et la typographie s'impose visiblement comme un enjeu majeur de la singularité de l'œuvre. L'utilisation des abréviations, l'utilisation personnelle des capitales, le soulignement de certains mots, l'usage de lettres de l'alphabet grec sont des procédés fréquents. On relève également la propension à compiler sous forme de listes, à conduire sous forme de rubriques numérotées, la revue des mois ou des années écoulés, mais encore le goût des chiffres, des calculs et des jeux lexicaux (anagrammes, mots nains, synonymes ou mots rares énumérés), voire le recours épisodique à la forme tabulaire pour exposer autrement certaines notions clés ou bien certaines règles à respecter (31.8.1869). Il faut encore signaler le dessin d'un plan de table (document IV), ou bien l'exposition détaillée d'un programme musical, celui d'une production littéraire présentée sous forme de plan synthétique, l'insertion détachée de notes de lectures, de *marginalia*, voire le recours au schéma (document V) ou au diagramme. Mentionnons enfin l'exposition de l'analyse d'un mal-être, présenté sous la forme graphique d'une sorte d'« “escalier” aller-retour³³³ », voisin du calligramme (document VI). Ce sont là les multiples manifestations graphiques d'une écriture en liberté, qui jaillit spontanément sous

³²⁷ Philippe Marc Monnier, « L'établissement du texte », *op. cit.*, p. 106.

³²⁸ *Ibid.*

³²⁹ *Ibid.*

³³⁰ *Ibid.*, p. 107.

³³¹ Pierre-Jean Dufief, *Les écritures de l'intime de 1800 à 1914. Autobiographies, mémoires, journaux intimes et correspondances*, Rosny, Bréal, 2001, p. 144.

³³² Béatrice Didier, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 26.

³³³ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 329.

la plume du diariste, créateur d'une nouvelle écriture du moi. La discontinuité typographique est frappante, tant sur le plan de la mise en page que sur les choix graphiques qu'elle illustre ; elle instaure de ce fait une autre forme de rupture dans la saisie du texte qui, « se laissant aller au refus de la forme définitive [...] se [réserve] toujours la possibilité de jaillir, de s'interrompre ou de se développer imprévisiblement³³⁴. » Le caractère novateur de l'écriture d'Amiel procède de la plasticité formelle du journal, apte à accueillir l'inventivité la plus spontanée, la plus libre et la plus singulière

Document VI

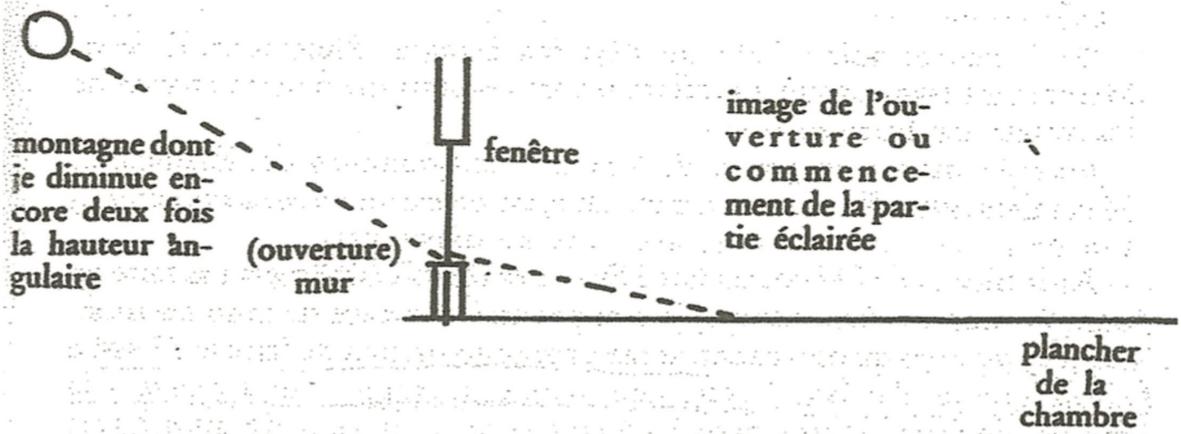
Nous étions 41 à table, dans cet ordre:

	L'épouse	
L'époux	2.	1.
Tante Fanchette*	3.	39.
M ^r Bâtard-Werner	4.	38.
tante Alix*	5.	37.
Oncle Jacques*	6.	36.
Mad ^e Snell	7.	35.
M ^r Franki Bâtard	8.	34.
sœur Fanny*	9.	33.
Mad ^e Marc Bâtard (Berton)	10.	32.
M ^r John Bâtard	11.	31.
Mad ^e Guillermet	12.	30.
Mad ^e Franki Bâtard	13.	29.
M ^r Latoix fils	14.	28.
M ^{lle} Bâtard	15.	27.
M ^{lle} Cavagnary*	16.	26.
Fritz Amiel	17.	25.
Caroline Amiel*	18.	24.
Marie Amiel*	19.	23.
Aloïs Snell	20.	22.
Antoine Bâtard	21.	41.
		petit Henri*
		l'amie de noce (Nancy Boil[eau]†
		l'ami (Docteur Figuière)
		Mad ^e Stroehlin
		Oncle Frédéric Amiel*
		Mad ^e Bâtard-Werner
		Franki Guillermet*
		Julie Brandt*
		Mad ^e Menthonnex
		M ^r Snell
		Jenny Custot*
		M ^r Marc Bâtard
		Mad ^e John Bâtard (Letourneur)
		Andrienne Custot*
		Jules Guillermet*
		Louise Amiel*
		Eugène Amiel*
		M ^{lle} Letourneur
		Laure Snell
		petit Jules**

(1.8.1854)

³³⁴ Pierre Pachet, *L'œuvre des jours, op. cit.*, p. 106.

(10 heures soir.) Lever de lune, austère et majestueux. Les rayons de l'astre plongeaient directement dans ma chambre et tombaient de la haute crête du mont qui fait l'un des contreforts du Righi. Etrange illusion d'optique.



(29.9.1871)

l'improductivité vient de
l'inertie, qui vient de
l'indifférence, qui vient de
l'irrésolution, qui vient de la
mobilité, qui vient du
manque de sérieux, qui vient du
manque de but, qui vient du
manque d'intérêt, qui vient du
manque de désir, qui vient du
manque d'individualité, qui vient du
manque de volonté, qui vient du
manque d'espérance, qui vient du
manque de foi, qui vient de
l'ironie pour le fini
faiblesse de cœur
vide du cœur.

l'amour
la force rendrait
(le courage)
le respect pour le fini
la foi dans la vie, d'où
l'espérance pour soi-même
la volonté ferme, définie, d'où
l'individualité qui s'accepte et s'affirme d'où
un désir marqué, d'où
un intérêt dans la vie, d'où
un but net et fixe, d'où
le sérieux, d'où
la constance, d'où
la résolution, d'où
l'ardeur, d'où
l'activité, d'où
la productivité, marque de la vie pleine, surabondante, transmissible.

(25.5.1856)

La pensée d'Amiel se déploie couramment selon l'esprit de l'escalier, comme l'illustre l'étonnante méditation qu'il développe ce jour-là, en une double échelle de propositions nominales, exposant par le jeu graphique d'un miroir inversé, l'enchaînement des causes et des conséquences, à seule fin de déterminer l'origine de son malaise existentiel. Cette recherche formelle est remarquable, puisqu'elle tente de rationaliser, en une recherche graphique singulière et esthétique à la fois, la logique d'un engrenage de défauts ou de « *manques* », qui

de « *l'improductivité* » à la notion centrale de « l'amour », doit conduire le diariste à inverser la pente fatale et descendante, pour le conduire hors des cercles infernaux, ou plus exactement hors des liens causaux, vers la lumière de « la productivité ». Le « calligramme » proposé le 25 mai 1856, illustre bien la « liberté que le diariste s'accorde dans cet espace qui n'appartient qu'à lui³³⁵ », tout comme il illustre l'exploration d'une forme d'écriture qui s'invente dans la quête d'une connaissance de soi et de sa vérité intime, à la croisée de la plasticité graphique et de l'analyse psychologique.

Amiel a donc un usage assez libre des signes typographiques, des abréviations et de la ponctuation dans son *Journal intime*. On mentionne son utilisation fréquente des capitales « dans certaines catégories de substantifs telles que disciplines scientifiques (Théologie, Physique), institutions (Collège, Gymnase, Académie, Faculté), mois et jours (Janvier, Février... Lundi, Mardi...³³⁶), habitude qu'il convient d'associer au souci de détacher certains mots-clés, « de mettre en évidence certains mots ou concepts auxquels il tenait et qui devaient “ ressortir ” lorsqu'il lisait son Journal³³⁷. » Un autre moyen d'isoler, de surexposer une notion ou une expression déterminante aux yeux du diariste, est celui du « soulignement ». Le manuscrit comporte ainsi des mots soulignés deux, voire trois fois, en un procédé d'insistance que le travail d'édition a choisi de transposer par le choix des « petites capitales » dans le premier cas, et celui des caractères gras dans le second. L'utilisation de langues étrangères, en particulier celle de l'alphabet grec, pour détacher un concept ou une indication malaisée à formuler dans la langue maternelle, est une autre possibilité graphique exploitée par le diariste dans son texte composite. Ce dernier point conduit à la mention des abréviations, parfois sibyllines, ou qui le seraient sans l'appareillage de notes associé à la publication intégrale du *Journal intime* : au « ψ » grec fait ainsi écho la mention des « p.s » dans le bulletin matinal évoquant la nuit passée, la lettre grecque comme l'acronyme renvoyant au délicat aveu de la « perte séminale », plus aisément signalée par ce cryptage devenu habitude d'écriture. Les abréviations sont par ailleurs multiples dans le texte, signes d'une rapidité et d'une commodité d'écriture ; elles sont facilement compréhensibles lorsqu'il s'agit de notions courantes « (h.= heure, s.= soir, X^{me} = christianisme, « φ^{ie} » = philosophie, qq = quelque, etc.)³³⁸ », de titres de civilité « tels que M^r, MM., - Mad^e, M^{lle} – Mesd^{lles}, D^r³³⁹ », mais plus énigmatiques pour les

³³⁵ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 109.

³³⁶ Philippe Marc Monnier, *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime, t. I, op. cit.*, « L'établissement du texte », p. 106.

³³⁷ *Ibid.*

³³⁸ *Ibid.*

³³⁹ *Ibid.*

noms de personnes, ainsi dissimulées par les désignations cryptées que le diariste choisit parfois de multiplier, compliquant de ce fait l'identification de certaines d'entre elles. Là se situe l'angle mort inhérent à l'écriture de l'intime : retranché dans le secret de sa relation journalière, le diariste choisit ses propres codes pour évoquer celles et ceux qui peuplent son univers quotidien. Or, la liberté octroyée par cette confiance privée peut être délicate ou compromettante si elle est envisagée à l'aune d'une lecture partagée. Mesure de précaution, identification implicite et dimension référentielle de l'écriture intime se conjuguent ainsi pour tisser un réseau de noms cryptés, à la fois protégés et distribués au gré des besoins. Cet usage, associé au recours des pseudonymes pour désigner les figures féminines, sera évoqué ultérieurement, mais son utilisation réitérée et systématique, illustre la délicate transmission du texte intime, qui repousse le lecteur aux marges de son horizon d'écriture. Amiel utilise ainsi « trois ou quatre types d'abréviations³⁴⁰ » pour désigner deux de ses collègues : Joseph Hornung est mentionné par Horn., Hg., ou bien Hng. ; A. Bouvier par Bouv., Bv, B^r, ou Bv^f. Rapidité d'écriture, familiarité de l'univers référentiel évoqué, désignation cryptée des proches, ne serait-ce que pour les dérouter si le *Journal intime* venait à tomber entre leurs mains, semblent être les justifications dominantes pour expliquer ce constant recours à l'abréviation des noms propres.

Quant aux accents, signes graphiques (apostrophes, traits d'union) et signes de ponctuation, les éditeurs signalent un usage jugé « fantaisiste³⁴¹ », nécessitant de multiples rétablissements ou corrections selon les règles attendues ; il est néanmoins intéressant de citer le passage suivant pour mesurer les difficultés propres à toute publication d'écrits intimes. En effet, « pour faciliter l'intelligence du texte, il a fallu ici et là alléger ou modifier la *ponctuation*, diverse et souvent surabondante, mais qui reflète si bien le rythme de la pensée du philosophe³⁴² » ; l'exercice qui consiste à rendre intelligible un texte profus et spontané est sans aucun doute délicat, en particulier lorsque le diariste a coutume de suivre les méandres de sa pensée, d'en épouser le cours accidenté, sans se soucier de la lisibilité ou de la compréhension de son propos. La question soulevée est bien celle d' « une forme qui permette de rendre sensible l'effort même de la pensée, la résistance qui s'oppose à elle, l'inertie en-dehors et au-dedans d'elle-même³⁴³ », ce que la ponctuation signifie explicitement dans son abondance même. Le constat est reconduit pour l'utilisation des parenthèses et parenthèses-crochets,

³⁴⁰ Philippe Marc Monnier, *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, t. I, *op. cit.*, « L'établissement du texte », p. 107.

³⁴¹ *Ibid.*

³⁴² *Ibid.*, p.106.

³⁴³ Pierre Pachet, *L'œuvre des jours*, *op. cit.*, p. 101.

jugées peu « motivées³⁴⁴ », mais leur fréquence dans le manuscrit du journal est à nouveau le signe d'une pensée en « escalier », qui divise et organise son développement en périodes et digressions, aptes à rendre le flux de la conscience et de de la pensée dans le processus même de l'écriture.

Si l'on évoque désormais les entrées qui proposent un plan de table détaillé, sur le modèle du premier document joint en guise d'illustration, ou bien celles qui exposent de manière tout aussi minutieuse un cortège de voitures (19.6.1858), un programme musical entendu la veille (23.12.1868), la présentation descriptive de deux œuvres de Beethoven (5.3.1860), la classification en huit sous-divisions des 120 pièces dramatiques de l'écrivain espagnol Caldéron (23.3.1853), ou bien la mention des 50 pièces poétiques de Charles Fournel (20.2.1846), voire la présentation des douze principes de Marc-Antoine Jullien sous forme de listes numérotées unies par des accolades (29.1.1854), on ne peut que constater à nouveau, l'extraordinaire plasticité formelle du *Journal intime*, apte à accueillir, sans aucune limite ou sélection, les informations les plus diverses, dans un souci d'archivage ou de recensement, que sous-tend la volonté de tout écrire. L'écriture de la totalité, unie à la capacité de transposer le vécu dans ses plus infimes détails, relève également d'une confiance absolue dans l'écriture d'un journal intime, devenu relais de la mémoire de son scripteur. La dimension composite du discours de soi naît aussi d'une écriture de l'ordinaire, destinée à rendre compte de la vie quotidienne dans sa dimension anodine et unique à la fois, apte à saisir l'essence même d'une vie composée de lectures, d'évènements culturels ou familiaux, d'anecdotes variées, et qui juxtapose les motifs et les registres, depuis la relation prosaïque jusqu'à la prose poétique.

Il faut enfin mentionner l'esprit de synthèse dont fait preuve le professeur Amiel, toujours soucieux d'exhaustivité dans la classification minutieuse et descriptive des œuvres lues ou entendues lors de concerts, et cela peut tourner à la manie, lorsqu'on prend la mesure de son goût pour les plans, les listes et les revues que la mise en page souligne visiblement. Le recours aux chiffres pour le rappel des horaires ou emplois du temps à tenir, les rubriques numérotées, récapitulatives, serties d'accolades et exposées en colonnes³⁴⁵ jalonnent aussi les pages du *Journal intime*, en particulier durant les dix premières années de son écriture, où se manifeste l'exigence d'une maîtrise de soi et du discours intime proliférant que le diariste commence à estimer, redoutant l'effet de compilation dépourvue de tout principe classificateur. C'est pourquoi le diariste use des *marginalia*, exposées en périphérie des développements du journal

³⁴⁴ Philippe Marc Monnier, *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, t. I, *op. cit.*, p. 106.

³⁴⁵ De multiples exemples peuvent être proposés dans le premier tome de la publication intégrale du *Journal intime* par les éditions L'Âge d'Homme : 13.10.1840 ; 30.10.1840 ; 11.8.1846 ; 21.8.1846 ; 24.8.1849 etc.

pour poser des jalons thématiques au long de la relation du jour. La typographie met en scène ce redoublement de l'écriture qui surexpose, en petits caractères et formules synthétiques, les différents sujets abordés. Amiel peut aussi faire le choix de numéroté les moments d'écriture, afin d'en clarifier et d'en ordonner la progression.

Par ailleurs, le recours aux bilans récapitulatifs se met en place lors des revues annuelles rétrospectives, souvent réalisées dans les derniers jours du mois de décembre ou les premiers du mois de janvier. Celles-ci se détachent typographiquement comme des bilans numérotés et des pages programmatiques, planifiant les projets et activités destinés à se perfectionner. Le 30 décembre 1850 est à cet égard remarquable car ce jour-là, on découvre en italiques l'annonce : « *Revue de mon année 1850* ». Le diariste évalue ensuite, sous forme de rubriques chiffrées, les diverses facettes qui le caractérisent, envisageant pour ce faire, la revue de famille, puis la revue personnelle, la revue intellectuelle, sociale puis intérieure, pour aboutir à la rubrique des « conseils », censée édicter de nouvelles règles de vie destinées à corriger certains comportements. Aussi lit-on : « Tu ne dois plus vivre ainsi en sauvage, en anachorète. Cherche un peu des pareils, des interlocuteurs, des relations. » Une même démarche peut être adoptée pour ordonnancer une revue mensuelle, comme le fait le diariste le 31 janvier 1850 : rubriques numérotées, listes de verbes, phrases nominales, accolades et italiques, subdivisions soulignées par la mise en page, illustrent à nouveau la diversité typographique de ces bilans si fréquents dans les premiers cahiers intimes.

Quant aux jeux lexicologiques dont Amiel est adepte, ils favorisent tout autant l'originalité typographique du journal. Ainsi en est-il de l'exposé de son « petit travail micrologique sur les nains du vocabulaire français » chiffrant les monosyllabes, puis les « mots de deux ou trois syllabes mais ne dépassant pas 4 lettres » (5.2.1866) ; on relève encore des jeux lexicaux alignés sous formes de colonnes (23.12.1871), tandis que la dernière page du 111^{ème} cahier (7.4.1871) frappe l'œil par la complexité de la mise en page où sont proposées des listes de mots selon une disposition en anagramme, pouvant parfois « être lus dans 4 directions différentes » quand ils sont élevés au « carré magique à la 2^{de} puissance » ! Ces jeux lexicaux qui croisent, dans un rapport ludique, les calculs aux lettres, sont fréquents dans le *Journal intime*, à l'image de la variation lexicale créée à partir des initiales de Marie-Françoise Mercier, que le diariste expose ainsi le 19 janvier 1872 :

M.élancolie	F.ait	M.al
M.ansuétude	F.idélité	M.iséricorde

La contrainte des initiales fait ainsi surgir l'humeur sombre du diariste qui de l'inventivité graphique à l'expression quintessenciée de son mal-être, érige la typographie et le jeu verbal en expression des états psychologiques les plus profonds. Une autre « curiosité » peut être mentionnée à la date du 23 février 1871 : parvenu au terme du 110^{ème} cahier, Amiel développe un savant calcul à partir de sa date de naissance, placée sous « les auspices du nombre sacré 3 » ; il propose alors le calcul suivant à partir de sa date de naissance, le 27 septembre 1821 : « Or, $27 = 3 \times 3 \times 39 = 3 \times 3 \times 18 = 3 \times 3 \times 2 \times 21 = 3 \times 7 \times 6 = 3 \times 2$ » ; l'opération mathématique savante aboutit quelques lignes plus loin, à la signification pythagorique suivante : « *Équilibre parfait et suprême harmonie* ». Sans doute la complexité des opérations déjoue-t-elle la compréhension du lecteur, mais le chiffrage détaillé d'un thème astral constitue en lui-même une curiosité à signaler, à savoir l'insertion de la numérologie au cœur de la relation journalière à seule fin de circonscrire ce que l'on est, et ce, à la lecture d'augures ésotériques. On ne peut enfin passer sous silence l'exposition de « L'IROVA (des Japonais) », syllabaire aux « 48 tons fondamentaux », dont les voyelles et les consonnes sont savamment énumérées en ouverture du 116^{ème} cahier.

Ainsi, le *Journal intime* est l'espace où sont archivées les curiosités retenues par le diariste : sa souplesse, sa plasticité formelle autorisent toutes les libertés typographiques et donnent naissance à un journal original, reflet de la singularité de son auteur et concepteur. Amiel compose en effet une œuvre unique, qui s'ouvre à tous les sujets et « abrite toutes les formes dissidentes³⁴⁶ », puisque qu'elle entrelace les discours autobiographique, poétique, épistolaire, auxquels elle adjoint des documents créant un effet de réel saisissant, parmi lesquels on peut mentionner des articles de journaux, des lettres privées, des bulletins médicaux ou des programmes musicaux. Le recours aux langues étrangères, la fantaisie et l'inventivité typographique d'Amiel enrichissent encore la bigarrure d'un journal, reflet d'une identité personnelle complexe, qui se dévoile au gré d'un portrait composite et d'une écriture protéiforme. Le *Journal intime* semble *in fine*, illustrer la loi d'un genre où « la poétique la meilleure sera celle qui gênera le moins sa naissance³⁴⁷ ».

³⁴⁶ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 193.

³⁴⁷ Pierre Pachet, *L'œuvre des jours*, op. cit., p. 113.

6. « Ces cahiers sont ma chair » (13.7.1860)

Le Journal intime, un *alter ego* scripturaire

Au fil des années, le *Journal intime* devient un « livre de vie³⁴⁸ » pour Amiel, livre avec lequel il établit un lien identitaire inédit, à l'image d'« un double dont l'altérité est celle du langage³⁴⁹. » De fait, l'alchimie qu'opère chaque jour la transformation du vécu en mots, transmue parallèlement l'écriture de soi en un corps écrit, qui prolonge symboliquement la vie dont il procède, tout en témoignant de leur fragilité commune. La perspective des milliers de pages manuscrites définitivement perdues inspire alors ces lignes au diariste :

À l'éblouissement pénible que j'ai ressenti en ne retrouvant plus le N° 13 de ce Journal, j'ai pu mesurer le chagrin que me ferait la perte de ce manuscrit de 6000 pages. Ce serait dix-sept ans de vie retranchés à peu près de ma mémoire, car ces feuillets intimes sont presque mes souvenirs eux-mêmes. Qu'un incendie, un déménagement, un accident quelconque m'enlèvent ce coffre, et je me sens diminué dans mon âme, amoindri dans mon être, mutilé, appauvri, dépouillé irrémédiablement (20.5.1864).

La disparition accidentelle des cahiers porte ainsi atteinte à l'intégrité de l'être, à la complétude de l'âme, et elle entraîne de ce fait une perception de soi déficiente et affaiblie. Perdre la relation de plusieurs années de vie conduirait « presque » à en perdre le souvenir, à voir l'identité personnelle menacée par la disparition de sa narration journalière, qui seule la rend tangible. L'évaluation quantitative du *Journal intime* révèle en effet la satisfaction de voir la substance de la vie recueillie par sa transcription quotidienne, et que les 6000 pages évoquées à ce jour matérialisent. Aussi, l'écriture journalière réunit-elle les feuillets temporels d'une vie qui sans eux, s'envolerait et disparaîtrait « irrémédiablement ». Le *Journal intime* semble ainsi pouvoir opérer miraculeusement, « la transsubstantiation du vécu [...] selon l'ordre de l'écriture³⁵⁰ »,

³⁴⁸ Axel Hardivilliers, *Journal d'une graphomanie*, Les Impressions nouvelles, 2001, 22.9.1989, cité par Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 70.

³⁴⁹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 68.

³⁵⁰ Georges Gusdorf, *Les Écritures du moi*, op. cit., p.332.

car en transcrivant le déroulement d'une vie, il « [fait] apparaître le temps » ou plus exactement, il « [accueille] la substance de la vie et du temps³⁵¹ ». C'est ainsi qu'aux yeux du diariste, le journal acquiert le pouvoir de devenir le creuset identitaire d'une mémoire de substitution, dès lors, perdre un cahier reviendrait pour Amiel à perdre une « portion de [sa] vie » (19.12.1851), car « le journal s'est incorporé à son identité ; le perdre serait un déchirement, une mutilation³⁵² » ; le détruire serait *in fine* un suicide symbolique, puisque « détruire la transcription de la vie³⁵³ » reviendrait à anéantir la preuve et la qualité unique d'une existence individuelle. Le 23 avril 1865, Amiel mentionne le fait qu'un certain Bonzanigo a brûlé son journal intime. Le geste radical n'est pas commenté mais le simple fait qu'il ait sa place dans la relation du jour, signale le retentissement que la nouvelle eut sur le diariste, lui qui, dix ans plus tard, écrira « onze stances sur la nécessité et l'impossibilité de brûler [son] Journal intime » (26.5.1875). Or, la relation ambivalente que le diariste entretient à son journal relève de l'« aporie³⁵⁴ » plus que du dilemme, dans la mesure où « la destruction est nécessaire parce que le discours intime est intenable face à autrui », à l'opposé, « elle est impossible parce que ce serait supprimer le signe du secret, le signe de son histoire, de son identité³⁵⁵. » Or, devenu au fil des années d'écriture, un « livre consubstantiel à son auteur³⁵⁶ », le *Journal intime* s'impose comme l'œuvre d'une vie, un *alter ego* scripturaire, un double textuel de soi.

Il n'est « pas de texte plus vulnérable que le journal intime³⁵⁷ »

Dès lors, les précautions à prendre pour le protéger se multiplient ; à l'occasion d'un déménagement ou d'un prochain départ en villégiature, Amiel renouvelle ses instructions : « En cas de malheur, c'est la première chose à sauver » (5.1.1850) écrit-il avec solennité ; le 12 août 1864, à la veille d'un départ, il mentionne avoir « déposé [sa] cassette chez une amie, avoir « prévu le cas d'incendie et de mort », avoir « réuni tous [ses] manuscrits ». Quatre ans plus tard, dans les mêmes circonstances, il évoque à nouveau l'hypothèse d'un incendie destructeur : « Et si la maison brûlait en mon absence ? Tous mes papiers seraient anéantis. Mes quarante années de vie seraient perdues sans rémission. C'est effrayant à envisager » (4.8.1868).

³⁵¹ Pierre Pachet, *L'œuvre des jours*, *op. cit.*, p. 13.

³⁵² Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 68.

³⁵³ *Ibid.*, p. 220.

³⁵⁴ *Ibid.*

³⁵⁵ *Ibid.*

³⁵⁶ Michel de Montaigne, *Les Essais*, Bibliothèque de La Pléiade, Paris, Gallimard, 2007, II, XVIII, « Du démentir », p. 703.

³⁵⁷ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 21.

L'obsession de mettre ses « papiers » et ses cahiers à l'abri de tout risque de destruction, rappelle que c'est là « le point extrême de vulnérabilité du journal³⁵⁸ » qui s'écrit dans le secret, semble voué de prime abord à rester manuscrit, et exposé de ce fait à tous les dangers, que ceux-ci relèvent de l'évènement accidentel, de la négligence des proches ou d'un discrédit général. Amiel sait bien que « ceux qui impriment et publient n'ont pas ce danger à craindre ; le meilleur d'eux-mêmes est sauvegardé ; ils sont sous la protection publique. Leur vie a pris corps, elle est invulnérable », mais « pour moi, ajoute-t-il, je puis être détruit presque tout entier » (20.5.1864). Tel est le lien de contiguïté qui associe étroitement le destin de l'auteur à celui de son texte journalier : devenu partie intégrante de son être et condition de sa complétude, celui-ci se présente comme le négatif d'une vie d'homme qui n'a pas vocation à être révélé, aussi n'est-il « pas de texte plus vulnérable que le journal intime³⁵⁹ », autrement dit, « la nature même du journal implique sa fragilité³⁶⁰. »

Il est par conséquent nécessaire de protéger les cahiers manuscrits en prenant les dispositions qui s'imposent, et comme l'avare soucieux de dérober son trésor aux yeux de ceux qui pourraient le convoiter, il faut placer sa cassette en lieu sûr durant son absence, veiller jalousement sur ses cahiers de son vivant, assurer leur protection ; il faut également envisager leur sort à venir, aborder la question de leur transmission et sanctuariser leur conservation, comme « attestation d'une existence et d'une identité, par-delà les années et la mort³⁶¹. » Pour ce faire, Amiel prend des dispositions testamentaires qu'il modifie sans cesse, manifestant ainsi une profonde inquiétude quant au sort de ses papiers personnels, cours, poésies inédites, correspondance, articles et surtout cahiers intimes, car « comment mettre nos chers cahiers à l'abri de toute perte et les faire échapper aux ravages du temps ? Qui prendra soin d'eux quand nous ne serons plus là pour y veiller ? Comment les transmettre³⁶² ? »

³⁵⁸ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 21.

³⁵⁹ *Ibid.*

³⁶⁰ Françoise Galtier, *L'Écrit des jours*, op. cit., p. 23.

³⁶¹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 28.

³⁶² Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, op. cit., p. 153.

La transmission *post-mortem* du manuscrit

Qui plus est, Amiel est habité par l'« obsession de l'archivage biographique pour attester de son existence³⁶³ », au point de manifester sa susceptibilité, de laisser éclater son amertume, voire sa colère à l'encontre de l'une de ses sœurs qui commit en toute insouciance, « le crime de lèse-fraternité » (31.3.1881) en détruisant un cahier de lettres de jeunesse (16.12.49), « même celles d'enfance et de jeunesse, antérieures à son mariage ! Cet aveu m'a révolté » (30.3.1881) conclut le diariste, profondément indigné par ce qu'il considère être un acte sacrilège, car « ces lettres pendant quarante années valaient mieux qu'une pincée de cendres. Elles contenaient mille choses d'un intérêt impersonnel. » Leur valeur se mesure donc à la promesse d'un intérêt posthume ; elles offrent en quelque sorte, le précieux témoignage d'une expérience individuelle élargie à la mesure d'une expérience universelle, et recueillent la trace d'une histoire personnelle, qui deviendra *post mortem*, l'expression d'une aventure humaine exemplaire. L'attachement passionné et révérencieux d'Amiel aux écrits personnels révèle qu'ils sont à ses yeux, le « lieu d'incarnation d'une représentation de soi³⁶⁴ », un espace dédié à recevoir une mémoire vive, où se fixe l'être même du scripteur contre toutes les puissances de dissolution et de mort qui le cernent. Or, le sort commun réservé aux correspondances privées comme aux cahiers manuscrits fait planer la menace d'un legs profané et dilapidé, car

à la première succession (votre mort), en général, on conserve ; à la seconde, on ne sait plus très bien qui vous étiez, “ ça ne peut intéresser personne “, on jette. Vos fraîches émotions deviennent des “ vieux papiers “, gibier de brocante. Vos scrupules traînent sur la place publique³⁶⁵.

Amiel qui se défiait de la considération familiale à son égard, n'était pas même assuré de la première succession ; il lui fallut donc trouver un exécuteur testamentaire digne de confiance, ce qu'il fit en désignant son amie Fanny Mercier comme unique dépositaire de l'intégralité du *Journal intime*, et sa décision fut actée par testament notarié, en faveur de celle à qui il avait décerné le statut de « veuve ».

³⁶³ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 95.

³⁶⁴ Jean-François Chiantaretto, in Anne Roche (dir.), *Autobiographie, journal intime et psychanalyse*, Paris, Economica/Anthropos, 2005, p. 8.

³⁶⁵ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 153.

Il fallut bien des atermoiements pour parvenir à prendre une décision définitive, au risque de déplaire, voire de blesser celle qui allait lire un journal où alternaient éloges et critiques à son égard, mais l'enjeu était primordial aux yeux de celui qui écrivit en tête du manuscrit du *Journal intime*, l'étiquette suivante :

En cas de malheur,
Je n'autorise *personne* à détourner ni à
Détruire, en tout ni en partie, aucun feuillet
De mon *Journal intime*, et même je l'interdis
Positivement. — Mes dispositions, relatives à
Mes papiers, sont contenues dans un pli confié
A M^r le notaire Audéoud, Grand'Rue à Genève.
13 Juillet 1864 H. Fréd. Amiel.

Trois rédactions successives furent nécessaires pour fixer les instructions relatives à ses « papiers personnels ». Initialement rédigées en 1874, revues en 1877, elles furent encore modifiées le 22 avril 1881, soit trois semaines avant la mort du diariste. Le 23 juillet 1877, il envisage « la publication posthume » de ce qu'il a écrit « d'utile et de bon », programmant et finançant au préalable l'édition de ses œuvres en six volumes :

Le premier eût compris, avec la reproduction des recueils égrenés, *Grains de mil*, *Penseroso*, *La Part du rêve*, *Jour à Jour*, un choix faits dans les inédits des *Méandres* ; le cinquième, ses articles et études critiques ; le sixième, ses travaux scientifiques d'histoire littéraire ou d'histoire de la philosophie ; le deuxième, troisième et quatrième volumes, sous le titre *Pensées d'un Contemplateur*, eussent été réservés à un choix de lettres et à “ des pensées et fragments de toute espèce extraits des 12.000 pages du Journal, dont le premier a fourni la partie prose des *Grains de Mil* ”³⁶⁶.

Amiel envisage ainsi la publication de ses diverses productions, intégrant les cours manuscrits, les articles, la correspondance, les recueils de poésie et le *Journal intime*. Il souhaite transmettre et pérenniser un ensemble disparate d'écrits personnels jugés dignes d'être publiés, et acquérir ainsi une légitimité d'auteur qui rende justice à ses textes restés confidentiels de son vivant. Délestant sa famille du legs de sa « création et de [sa] pensée », il lègue la collection de ses

³⁶⁶ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime*, op. cit., Introduction, p. XXVII.

poésies inédites à Berthe Vadier, et à Fanny Mercier, l'intégralité de ses cahiers manuscrits, à charge pour elle de transmettre « le meilleur de sa pensée ».

Quelle fut, aux yeux de son auteur, la destinée possible de l'immense *Journal intime*, écrit depuis son adolescence jusqu'à sa mort ? Comment envisager d'en faire une œuvre ? Plus précisément encore, est-il raisonnable de confronter ces milliers de pages à l'épreuve de la publication ? Le métadiscours présent dans le journal souligne qu'Amiel n'a cessé de s'inquiéter du sort réservé à ses cahiers après sa mort, tout en s'interrogeant continûment sur la finalité de sa pratique d'écriture. Il lui était impossible d'ignorer une production d'une telle ampleur, de condamner à l'oubli une entreprise inédite, qui méritait de ce fait, d'être transmise à la postérité sous une forme qui restait encore à définir. Ce qui est en jeu relève d'une part de « la valeur d'un texte consacré à une existence individuelle³⁶⁷ », d'autre part de la forme littéraire apte à accueillir la quintessence d'une pensée et la qualité singulière d'une vie, l'idéal étant « d'extraire de cette carrière confuse, la matière de deux ou trois volumes de choix, sous le titre de *Symmikta* (Mélanges) ou *Caléidoscope*, de lui donner “ une certaine unité morale et littéraire ” » (15.3.1880). Le recours au florilège, à la publication de fragments est une tentation qui remonte aux tout premiers cahiers, sous l'effet de la parution d'œuvres ainsi composées et appréciées du public. Le 16 décembre 1849, Amiel écrivait déjà : « Pourquoi ne pas essayer des *Pensées et fragments* (comme Joubert) dans la Bibliothèque universelle ? Ces cahiers intimes en fourniraient beaucoup. » Reconduite au fil des années, cette réflexion inquiète aboutit toujours à la conception d'une publication de miscellanées choisies, une forme à la fois accessible au lecteur et favorable à l'élaboration d'un portrait composé de son auteur :

Je ne m'en irai pourtant pas de ce monde sans un cortège de nobles et sérieuses affections ; ma vie n'a pas été tout à fait inutile ; et si les autres traces de mon passage s'effacent, du moins ces six mille pages (qui je l'espère, survivront à ma mort et seront conservées par ceux auxquels elles reviendront) seront un témoignage de ma vie cachée, et fourniront les lignes d'un portrait individuel. Cela n'aura sans doute aucune valeur pour la littérature ou la science ; mais une biographie psychologique a pourtant son intérêt. Quelque ami d'élite (Edm. Scherer, Félix Bovet, Marc Monnier, Victor Cherbuliez) en pourrait peut-être sortir un livre, comme on l'a fait pour Baader, Maine de Biran, Eugénie de Guérin, etc., etc. Peut-être des pensées (Joubert, Daniel Stern, François Roget, Alex. Vinet), ou telle autre épitaphe honorable (20.10.1864).

³⁶⁷ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 228.

Le vœu du diariste sera respecté à la lettre, et ses chers cahiers connaîtront une première publication posthume par fragments, initiée par Edmond Scherer et Fanny Mercier qui seront les maîtres d'œuvre de leur destinée littéraire. Amiel avait émis l'hypothèse qu'« après [sa] mort, un *Choix de lettres* (Reliquiae), des *Excerpta* de [son] Journal auraient peut-être quelque valeur, et mériteraient d'échapper à la destruction » (1.3.1871), il aurait donc été comblé de voir son manuscrit lui survivre et recueillir les suffrages de lecteurs toujours plus nombreux, car « écrire pour soi est sans doute écrire devant et pour autrui³⁶⁸ », à destination d'un public auquel le diariste lègue en offrande ses cahiers « qui sont [s]a chair » (13.7.1860), et qui le renferment tout entier.

³⁶⁸ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 232.

7. La genèse éditoriale du *Journal intime* et sa réception critique

Retracer l'histoire du manuscrit du *Journal intime* et celle de ses éditions successives conduit à le resituer dans un contexte historique particulier, celui de la seconde moitié du XIX^e siècle, période décisive pour l'histoire littéraire d'une pratique d'écriture qui accède peu à peu à la publication. En effet, dès 1857, le professeur de philosophie genevois Ernest Naville propose la publication de larges extraits du journal de Maine de Biran, sous le titre *Maine de Biran. Sa vie et ses pensées*. C'est par son intermédiaire qu'Amiel prend connaissance de ce journal intime à vocation philosophique. Destiné à une meilleure connaissance de l'homme, il permet en effet d'observer et de décrire les états et humeurs fluctuants d'un moi, soumis à l'influence de la sensibilité et de l'imagination. Au cours de l'année 1857, sa lecture est plusieurs fois mentionnée et commentée dans le *Journal intime*. En 1861, paraît un volume des *Reliquiae* de Maurice de Guérin que l'initiateur de cette publication, Barbey d'Aurevilly, présente comme un « cahier de paysages et d'impressions au jour le jour » ; il manifeste de fait la sensibilité romantique de son auteur, qui crée dans ces pages confidentielles, une « poésie de l'intime³⁶⁹ », destinée à transcrire ses émotions les plus diverses. Dans la continuité de cette publication, une édition du *Journal* et des *Lettres* de sa sœur, Eugénie de Guérin, est proposée, et elle devient rapidement un succès de librairie, offrant à un public de jeunes filles, le témoignage d'une vie humble et édifiante, exclusivement consacrée à l'affection d'un frère auquel elle s'adresse de son vivant et par-delà sa mort. Ces deux journaux sont également lus et commentés par Amiel dans ses cahiers intimes. En 1867, Louis Ratisbonne, légataire des œuvres littéraires d'Alfred de Vigny, choisit de composer, sous le titre *Journal d'un poète*, un florilège de notes relevées dans les nombreux carnets et agendas de l'écrivain récemment disparu, désireux de proposer au public une autre forme d'écriture sans élaboration, mais portée par « une entière candeur ». Amiel en signale également la lecture dans son journal. Au-delà de la diversité des œuvres mentionnées, on constate que le paysage éditorial de cette seconde moitié du siècle, s'enrichit de la publication d'écrits personnels qui incluent la forme du journal

³⁶⁹ Michel Braud, *Journaux intimes, De madame de Staël à Pierre Loti*, op. cit., p. 146.

à vocation philosophique, littéraire, religieuse ou morale, comme objet d'intérêt pour le lecteur. C'est le signe d'une évolution sensible du paysage littéraire, qui reconnaît progressivement une pratique d'écriture jugée digne d'être lue et considérée.

Cependant, ce sont les années 1880 qui marquent une étape décisive dans l'histoire du journal personnel : trois publications successives vont alors susciter de vives critiques dans les milieux littéraires. En 1882 et 1884, paraît la première édition des *Fragments d'un journal intime* d'Amiel, sous la forme de deux volumes nés de la collaboration de Fanny Mercier et du critique Edmond Scherer, et son succès est tel, qu'il donne lieu à plusieurs rééditions de 1887 à 1901. Or, cette publication déclenche aussi des commentaires polémiques sur l'auteur, que l'on juge être l'incarnation narcissique d'un mal du siècle, en proie à « la maladie de l'idéal³⁷⁰ » la plus délétère qui soit ; les critiques visent aussi son œuvre journalière, alors caractérisée par son ressassement insignifiant, stérile et dépourvu de toute qualité littéraire. En 1887, la publication de « deux journaux scandaleux, qui cassent les vitres, ceux de Marie Bashkirtseff et des frères Goncourt³⁷¹ », dont « les préfaces provocantes » se présentaient comme « de vrais manifestes en faveur du journal³⁷² », relancent la polémique. Associer ces trois événements éditoriaux, permet de situer la première phase de publication du *Journal intime* d'Amiel dans une actualité et un débat qui interrogent le champ littéraire de l'époque. Confronté à la forme et à la pratique d'écriture du journal personnel qui, pour la première fois, expose la sphère de l'intime sur l'autel de la publication, celui-ci accepte mal de voir les codes de la littérarité évoluer aussi sensiblement, au point d'influer sur l'horizon d'attente d'un nouveau lectorat.

La première édition des *Fragments d'un Journal intime*

Retracer la genèse éditoriale du *Journal intime* d'Amiel invite à rappeler l'une des lettres adressées par le diariste à son amie Fanny Mercier, à laquelle il attribue des droits de veuve en lui léguant son journal. Vingt-quatre années d'amitié, de confiance et d'estime réciproque confirmeront cette annonce en faisant de l'institutrice genevoise, la légataire du manuscrit du *Journal intime*. Un immense travail de lecture, à la mesure de l'ampleur des confidences écrites, s'imposa dès lors à celle qui désirait « reproduire la physionomie intellectuelle et morale de

³⁷⁰ Expression qu'Henri-Frédéric Amiel emploie à plusieurs reprises dans son journal intime, et que le critique E. Caro reprend pour intituler l'étude qu'il lui consacre: « La Maladie de l'idéal, d'après les confessions d'un rêveur », *Revue des Deux Mondes*, t. 55, 1883, p. 798-816.

³⁷¹ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 206.

³⁷² *Ibid.*

[son] ami, à faire connaître ses hautes pensées, ses vastes aperçus sur la vie, les hommes et les choses³⁷³ », soucieuse de réaliser enfin le grand œuvre « d'un contemplatif, d'un philosophe pour qui les choses de l'âme étaient les souveraines réalités³⁷⁴. » Si cet *opus* devait initialement paraître sous le titre de *Caractéristique du Penseur*, il était avant tout présenté comme « une dette de fidélité envers une âme qui a beaucoup souffert », comme elle l'écrira au professeur et ancien ami d'Amiel, Edmond Scherer, dont elle sollicite la collaboration pour parvenir à finaliser son projet de publication anthologique. Les réticences de ce dernier sont plaisamment rapportées par Bernard Bouvier qui sur les recommandations de sa tante, se rendra à Paris pour remettre au critique littéraire du *Temps*, quelques pages choisies du *Journal intime*. À ces premiers propos qui furent : « Reprenez ces papiers, jeune homme, me dit-il ; j'ai connu Amiel et j'ai lu ses ouvrages. Rien ne lui a réussi. Laissons dormir sa mémoire ; ne remuons pas ses cendres³⁷⁵ », il faut mentionner en écho ce que ce dernier écrivit le lendemain à Fanny Mercier : « Envoyez-moi tout ce que vous pouvez du Journal... ». La confrontation des deux citations permet de mesurer l'intérêt et l'émotion que provoqua la découverte des quelques pages du *Journal intime* chez celui qui regretta toujours de n'avoir pas pressenti ou compris le drame secret de son ami « martyr de l'idéal », regret qu'il commente ainsi : « Je ne me serais probablement pas senti le droit de parler des écrits d'Amiel avec la liberté que j'y ai mise, si je n'avais pas eu pour moi l'aveu de ses propres découragements, et surtout si je n'avais connu la revanche que son Journal intime lui assurait contre mes critiques³⁷⁶. » Plusieurs éditions paraîtront successivement au fil de la décennie suivante, proposant de 1882 à 1901, le portrait composé d'un penseur en quête du vrai, du beau et du bien, projet qui fut qualifié d'« étude psychologique et morale³⁷⁷ », ou bien de « biographie psychologique³⁷⁸ ». Il concilie ainsi les « droits de la vérité³⁷⁹ » et ceux de la « protection », pour mener à bien la publication posthume d'un *Journal intime*, initiative des plus délicates. Servir l'idée de la « survivance spirituelleⁱ » de l'ami si cher à son cœur conduit cependant Fanny Mercier à sélectionner, recomposer, lisser, biffer, censurer certains passages jugés trop libres de ton ou trop audacieux dans leur forme. La fragilité d'un journal personnel relève aussi des libertés que s'autorisent à prendre les légataires

³⁷³ Propos de Fanny Mercier dans l'« Avertissement » à la 1^{ère} édition des *Fragments d'un Journal intime*, Genève, Georg, octobre 1882, t. I, cités par Bernard Bouvier, in *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime, op. cit.*, t. I, Introduction, p. XXXIV.

³⁷⁴ *Ibid.*

³⁷⁵ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime, op. cit.*, Introduction, p. XXXII.

³⁷⁶ Edmond Scherer, « Henri-Frédéric Amiel », in *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime*, Genève, 1901, t. I, p. XXVIII.

³⁷⁷ *Ibid.*, p. XXXII.

³⁷⁸ *Ibid.*

³⁷⁹ *Ibid.*, p. XXIX.

du manuscrit, objet exposé aux initiatives les plus contestables en vue de sa publication. Or, si Amiel déplore dans son *Journal intime* de voir l'exigence morale de son amie réclamer de lui d'être l'« ami parfait » selon son idéal (5.10.1879), il aurait peut-être aussi déploré de voir certains de ses traits stylistiques « rectifiés ». Certains termes du parler local sont ainsi remplacés, des tournures imagées censurées, des « expressions de renforcement³⁸⁰ » ou « épithètes véhémentes » atténuées, mais encore des traits de pensée effacés car jugés trop hardis ou irrévérencieux, comme le montrent les exemples suivants :

“Le doute absolu de la pensée” devient “le doute de la pensée”, “détester toutes les églises” devient “désapprouver toutes les églises”, [...] “Le miel est dans la gueule du lion”, “le que sais-je ? des trépassés”, “la disparition de Dieu” seront effacés. “Savoir être prêt, c'est au fond savoir mourir” (15 août 1851) est un arrangement ingénieux, tandis que le manuscrit dit : “Savoir finir, c'est au fond la même chose que savoir mourir”. Amiel ne sera autorisé à dire ni “ma mansarde”, ni “ma carcasse”, “J'écris en manches à côté de ma fenêtre ouverte” ; “un vagabond bohème”, ou “une tortue qui rentre ses pattes sous sa carapace”, en parlant de lui-même sont biffés³⁸¹.

À ces « corrections » nées d'une « industrielle et funeste piété³⁸² », s'ajoutent certaines recompositions : fragments associés voire emprunts à la correspondance privée du diariste peuvent être conjoints pour offrir la synthèse idéale d'une pensée unifiée. Les cinq cents pages choisies dans les milliers de feuillets intimes du journal sont bien destinées à élaborer un portrait édifiant du « Penseur », ce que confirment les modifications signalées, mais encore l'ajout de réflexions et maximes détachées du *Journal intime* et « groupées arbitrairement à la fin de chaque année³⁸³ ». Ainsi, l'exigence morale de « rendre l'âme plus haute, [d']initier à une vie supérieure et plus pure, bref plus salutaire³⁸⁴ », sous-tend les choix effectués en vue de la première édition du journal ; elle conduit à élaborer un portrait choisi du diariste qui « paraît presque constamment en tenue de cérémonie³⁸⁵ », certes figé dans une attitude hiératique, mais apprêté pour aborder les rivages de la postérité.

³⁸⁰ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime, op. cit.*, Introduction, p. XXVII.

³⁸¹ *Ibid.*, p. XXXIX.

³⁸² *Ibid.*, p. XXVIII.

³⁸³ *Ibid.*, p. XXIX.

³⁸⁴ *Ibid.*, p. XXXV.

³⁸⁵ *Ibid.*, p. XXVII.

Renommée posthume et rééditions enrichies du *Journal intime*

À la suite de la première publication des *Fragments d'un Journal intime* édités en 1882 et 1884, des traductions en diverses langues étrangères sont proposées : en Angleterre dès 1885, en Russie cinq ans plus tard, au Danemark en 1900, puis en Allemagne en 1905 et en Italie en 1917. La renommée internationale du diariste genevois s'étend au fil des traductions et rééditions du *Journal intime*, en cette fin de XIX^{ème} siècle et début de XX^{ème} siècle, avec une mention spéciale pour la traduction de Marie Lvovna Tolstoï, fille du grand écrivain russe qui proposa lui-même une introduction à cette édition moscovite, en hommage à Amiel dont il considérait le journal à l'égal des *Essais* de Montaigne.

Une seconde publication d'extraits du *Journal intime* est proposée en 1922 par le neveu de Fanny Mercier, Bernard Bouvier, dépositaire des papiers d'Amiel que sa tante détenait encore³⁸⁶. Il jouera un rôle considérable pour faire connaître les écrits personnels du diariste, de l'homme de lettres et du jeune homme qu'il avait été, en publiant notamment ses *Lettres de jeunesse*³⁸⁷ et ses *Essais critiques*³⁸⁸, mais en enrichissant aussi de « quelques centaines de pages encore, la confession empruntée à l'énorme manuscrit³⁸⁹. » Cette édition nouvelle, augmentée de 263 fragments inédits, obéit à l'exigence de « la vérité psychologique et morale³⁹⁰ » pour composer un portrait plus nuancé, plus complexe du diariste, révélant à cet effet les tourments de l'homme, « sa force contrariée dans son expansion³⁹¹ ». Bernard Bouvier justifie ainsi son projet éditorial :

On connaissait assez le peintre de paysages, le critique religieux et littéraire, le psychologue des nationalités, l'architecte du monde de l'esprit : mais peut-être, pour mieux discerner l'homme dans le penseur, fallait entendre quelques-unes de ses confidences amères ou irritées sur la

³⁸⁶ Le 24 février 1917, d'un commun accord entre Fanny Mercier, le D^r Jules Guillermet, neveu d'Amiel, et le Conseil administratif de la ville de Genève, les manuscrits d'Henri-Frédéric Amiel étaient légués à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève ; la convention stipulait que ces manuscrits (*Journal intime*, œuvres scientifiques, cours académiques, etc) ne pourraient être mis à disposition du public qu'à dater du 1^{er} janvier 1950. Jusqu'à cette date, seule une commission mandatée pouvait en autoriser la consultation et la publication, par assentiment unanime. Le délai de surveillance du *Journal* est prolongé jusqu'au 1^{er} janvier 1981, centenaire de la mort d'Amiel, « afin d'en préserver encore le caractère éminemment confidentiel » et d'éviter tout emprunt indiscret et intéressé.

³⁸⁷ *La Jeunesse d'Henri-Frédéric Amiel, lettres à sa famille, ses amis, ses amies, pour servir d'introduction au Journal intime (1837-1849)*, Préface et notes de Bernard Bouvier, Paris, Stock, 1935.

³⁸⁸ *Essais critiques*, Introduction et notice préliminaire par Bernard Bouvier, Paris, Stock, 1932.

³⁸⁹ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime, op. cit.* Introduction, p. VII.

³⁹⁰ *Ibid.*, p. XLI.

³⁹¹ *Ibid.*

famille, la cité, la vie académique et l'enseignement, sur les relations féminines et les contraintes du célibat³⁹².

À ses yeux, la caractérisation première de l'auteur du *Journal intime*, désormais présenté comme une victime de la « maladie de l'idéal », est celle d'un homme timide, ce que les fragments inédits « permettront de diagnostiquer [comme] la maladie de la pudeur³⁹³. » Il ne faut donc plus rien celer des faiblesses humaines que la « sincérité désentravée³⁹⁴ » d'Amiel avait conduit à avouer et analyser tout au long de sa confession intime, mais restituer au contraire les fragments choisis dans leur intégralité, ne serait-ce que pour être fidèle au développement de la pensée du diariste. Bernard Bouvier souhaite de ce fait réinsérer les extraits qui avaient été supprimés dans l'édition de 1887, ne pas éviter les répétitions si fréquentes dans le manuscrit, « répétitions de maximes, d'images et de comparaisons ; répétitions d'idées, de jugements ; répétitions surtout de confidences sentimentales, de plaintes sur sa santé, sur son isolement, sur sa faiblesse de volonté, sur son apathie, sur ses dépouillements³⁹⁵ », et reproduire en particulier, « toute la fin authentique du manuscrit³⁹⁶ », ne serait-ce que pour révéler ce que fut « la dernière raison de sa vie et la leçon de sa mort³⁹⁷ ». C'est bien un nouvel état du journal qui voit le jour en 1922 et 1923, à l'image d'une seconde strate éditoriale enrichie de nombreux fragments, dévoilant un peu plus la singularité de la confession intime du diariste genevois.

Mais l'immense manuscrit pose un vrai défi aux éditeurs aux lecteurs et spécialistes, tous passionnés par le *Journal intime* et son auteur. En effet,

on publie [...] des journaux personnels, mais pas en entier ! On les « édite ». Aucun des journaux publiés à cette époque n'est une copie fidèle du manuscrit original. Tous ont été abrégés, censurés et parfois même en partie réécrits ! [...] C'est que la forme journal est ennemie de la forme livre : elle fait peur aux éditeurs, encore aujourd'hui. Tout les oppose : les dimensions (impossible de publier d'un seul coup deux mille, dix mille ou trente mille pages ! Il faut en tirer des extraits, ou choisir une section), la construction (un livre doit avoir un début, un milieu, une fin, une forme d'intrigue ; puisqu'il faut abréger, on en profite pour reconstruire), le style (les irrégularités, familiarités, aberrations, répétitions, vont être remises au cordeau), et

³⁹² Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime, op. cit.*, Introduction, p. XLI.

³⁹³ *Ibid.*

³⁹⁴ *Ibid.*

³⁹⁵ *Ibid.*, p. XL.

³⁹⁶ *Ibid.*, p. XLII.

³⁹⁷ *Ibid.*

surtout le sens des responsabilités (le journal se permet tout, il peut-être indiscret, agressif, impudique ; le livre obéit au code des bonnes manières et tombe sous le coup de la loi sur la presse du 29 juillet 1881). Faire d'un journal un livre, c'est introduire un clochard dans un salon, une opération à risque — dans les deux sens : risque de choquer le lecteur, risque de trahir le journal³⁹⁸.

Or, ces divers obstacles se sont imposés avec force pour les lecteurs fascinés par *Le Journal intime* et qui, pour des raisons universitaires ou personnelles, avaient accès au manuscrit. Parmi ces lecteurs passionnés, il faut mentionner le nom de Léon Bopp, auteur d'une thèse sur Amiel qui fut publiée en 1926³⁹⁹. Celui-ci propose également de 1948 à 1953, une nouvelle publication anthologique du *Journal intime* en trois volumes, mais dont l'édition resta inachevée, tandis qu'en 1959, il fait paraître le texte intégral de l'année 1866⁴⁰⁰. George Poulet sera quant à lui, à l'origine de l'édition de l'année 1857⁴⁰¹ et l'année suivante, Bernard Gagnebin propose l'édition de l'année 1861, puis celle du *Journal intime* de l'hiver 1874-1875⁴⁰². La publication intégrale du *Journal intime* ne débute qu'en 1976, sous la direction de Bernard Gagnebin et Philippe Marc Monnier ; elle est proposée par la maison d'édition suisse *L'Âge d'Homme*, soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, et s'achève en 1994 : 12 volumes seront nécessaires pour recenser *in extenso* les 16 900 pages du manuscrit. Si le *Journal intime* d'Amiel soulève l'enjeu d'une écriture de soi à l'épreuve du temps, en retracer la genèse éditoriale inscrit l'œuvre dans l'aventure temporelle d'une publication progressive, puisque 143 années séparent les premières publications anthumes d'extraits du journal⁴⁰³ et le douzième volume de l'édition intégrale, accessible depuis 26 ans seulement...

La réception critique des *Fragments d'un Journal intime*

La première édition des *Fragments d'un Journal intime* d'Amiel proposée en 1882 puis en 1884, suscite d'emblée des commentaires critiques sur fond de débat polémique au sujet de « la littérature personnelle⁴⁰⁴ ». L'histoire de la réception des journaux publiés permet en effet

³⁹⁸ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, *op. cit.*, pp. 208-209.

³⁹⁹ Léon Bopp, *H.-F. Amiel, Essai sur sa pensée et son caractère d'après des documents inédits*, *op. cit.*

⁴⁰⁰ *Journal intime de l'année 1866*, Introduction et notes de Léon Bopp, Paris, Gallimard, 1959.

⁴⁰¹ *Journal intime de l'année 1857*, éditée et présentée par Georges Poulet, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1965.

⁴⁰² *Journal intime 1861, Journal intime hiver 1874-1875*, édités par Bernard Gagnebin, coll. « Les Écrivains célèbres, "Le Réalisme" », Éd. d'Art Lucien Mazenod, 1966.

⁴⁰³ Henri-Frédéric Amiel, « À bâtons rompus », *Revue suisse*, 1851 et *Grains de Mil*, Joël Cherbuliez, Paris-Genève, 1854.

⁴⁰⁴ Ferdinand Brunetière, « La littérature personnelle », *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1888.

de suivre celle du débat qui s'instaura en cette fin de XIX^e siècle, pour se poursuivre et s'enrichir au fil des publications qui jalonnèrent la première moitié du XX^e siècle. Quel procès intente-t-on à la forme du journal, à sa teneur, à sa publication, à son auteur ? Quelles peurs l'émergence de ce nouveau phénomène éditorial soulève-t-elle ? Autant de questions que le recensement des critiques émises dans l'actualité des publications successives permet d'aborder plus précisément.

Ainsi, la parution successive des *Fragments d'un Journal intime*, du journal des Goncourt, et du journal intime de Marie Bashkirtseff entraînent une condamnation immédiate des critiques littéraires, qui s'empresent de renvoyer chacun des diaristes à son « péché capital » : Amiel est un névrosé auquel est associé la triste image du journal comme maladie, les frères Goncourt pêchent par excès de médisance et sont atteints de la « manie de la notule⁴⁰⁵ », quant à Marie de Bashkirtseff, son jeune talent et son destin tragique n'effacent pas l'orgueil qu'elle manifeste tout au long d'un journal jugé impudique. Le premier acte d'accusation signe ainsi la condamnation morale des auteurs de journaux, coupables de ne pas s'en tenir à la décence, à la réserve, à la civilité d'écrivains qui ne devraient se consacrer qu'au sacerdoce d'une littérature impersonnelle, à l'image des grandes œuvres des moralistes, attachés à proposer des types, des caractères à portée universelle et éternelle, dans la plus pure tradition classique. Or, que révèle cette inflation de publications de journaux intimes ? Elle est le signe d'un « développement maladif et monstrueux du moi⁴⁰⁶ » qui affecte la plupart des écrivains et que reflètent leurs œuvres, puisque ce « caractère personnel et subjectif tend à devenir celui de toutes les formes littéraires⁴⁰⁷ » et ce, depuis la révolution rousseauiste. La critique est ainsi exposée par Ferdinand Brunetière :

Tout le monde sait en effet que, depuis quelque temps, il n'est bruit partout autour de nous que de *Mémoires*, de *Journaux* et de *Correspondances*. [...] Il faut convenir que jamais, à aucune époque, de ces *Journaux* ou de ces *Mémoires*, on n'en avait tant vu paraître que dans ces dernières années ou dans ces derniers mois, depuis le *Journal intime* d'Henri-Frédéric Amiel jusqu'aux *Mémoires* de cette petite peintresse de Marie Bashkirtseff, ou depuis les confessions du trop fameux Jules Vallès jusqu'au *Journal* de MM. Edmond et Jules de Goncourt.

Quelles sont les causes de ce développement maladif et monstrueux du *Moi*⁴⁰⁸ ?

⁴⁰⁵ Paul Bourget, « La manie du journal intime », in *Nouvelles pages de critique et de doctrine*, t. II, Paris, Plon, 1922, p. 26.

⁴⁰⁶ Ferdinand Brunetière, « La littérature personnelle », *op. cit.*, p. 434.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 435.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 434.

Il s'agit bien d'un procès intenté à une époque jugée décadente, au mal d'un siècle où l'ennui le dispute à l'individualisme le plus délétère, à seule fin de défendre une conception classique de la littérature, alors mise à l'épreuve d'une évolution de ses formes, de son idéal et de sa finalité, ce qui soulève diverses résistances d'ordre social, éthico-psychologique et esthétique⁴⁰⁹. Le règne de l'homme particulier, celui de l'individu sans qualité, advient, et de ce fait, « une confession ou une expression sincère de soi-même, tel sera désormais l'objet de quiconque écrira⁴¹⁰ », peu importent les défauts d'impertinence, d'insignifiance et d'insincérité qui caractérisent ces écrits personnels aux yeux des critiques les plus sévères, pour lesquels le triomphe de l'amour-propre conduit chaque auteur à s'ériger en un être unique, livrant au lecteur « l'exquisité de sa nature⁴¹¹ », quitte à duper son monde en prétendant à la sincérité et au naturel. Or, selon ces pourfendeurs de la littérature personnelle, on ne se présente jamais qu'en « buste » ; on cherche des recettes pour être « personnel » et « original⁴¹² », mais on les met en application dans des œuvres dénuées de composition et de style, qui non seulement « dispensent d'étude et de travail⁴¹³ », mais qui ne sont aussi vouées qu'à exposer des « états d'âme », des « défauts qui sont chers⁴¹⁴ », des plaisirs et des sensations dénués d'intérêt littéraire. Ces critiques axiologiques qui ont cours à la fin du XIX^e siècle, commentent la publication des écrits personnels, en usant, qui plus est, d'un lexique médicalisé où l'« égocentrisme⁴¹⁵ », éclaire la « psychologie du teneur de Journal intime⁴¹⁶ », tandis que la « maladie du journal intime » est le symptôme d'un malaise, voire d'un mal-être né d'une époque de mutations. Ce sont ces dernières qui entraînent dans leur sillage, le bouleversement esthétique et moral de la littérature, au point d'être en droit

de savoir en quelle mesure et jusqu'à quel point l'écrivain doit laisser paraître sa personne dans son œuvre, s'y mettre lui-même avec les siens en scène, faire des vers avec ses amours ou des romans avec ses aventures, de la critique avec son « tempérament », ce qui veut dire avec ses nerfs ou avec ses humeurs, et de l'histoire enfin, comme quelques historiens, ou comme la plupart des auteurs de *Mémoires*, avec le ressentiment de ses ambitions déçues, de ses haines exaspérées par les souffrances de son orgueil et de sa vie manquée⁴¹⁷.

⁴⁰⁹ Philippe Lejeune, « Un siècle de résistance à l'autobiographie », *Tangence*, n° 45, octobre 1994, p. 135-136.

⁴¹⁰ Ferdinand Brunetière, « La littérature personnelle », *op. cit.*, p. 446.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 437.

⁴¹² *Ibid.*

⁴¹³ *Ibid.*

⁴¹⁴ *Ibid.*

⁴¹⁵ Paul Bourget, *Essais de psychologie contemporaine*, Études Littéraires Tel Gallimard, 1884, p. 20.

⁴¹⁶ *Ibid.*

⁴¹⁷ Ferdinand Brunetière, « La Littérature personnelle », *op. cit.*, p. 28.

On imagine à quel point le journal personnel cristallise ces inquiétudes, au point de devenir l'objet des critiques les plus virulentes à l'encontre d'un individualisme sclérosant, d'une vanité complaisante et du caractère insociable des diaristes, uniquement obnubilés par « la notation volontaire et systématique⁴¹⁸ » de leurs impressions et sensations, aussi « insignifiantes » soient-elles. Aussi peut-on conclure que « l'abus du Journal intime représente un danger pour la littérature⁴¹⁹ » ; « signe de la civilisation contemporaine⁴²⁰ », il serait l'expression d'un malaise, d'un déséquilibre psychologique né dans un « âge du doute⁴²¹ ».

Dans ce contexte, les éditions successives des *Fragments d'un Journal intime* ne pouvaient qu'alimenter la polémique et servir d'illustration aux critiques les plus sévères. De fait, les études, les articles, les essais se multiplient à compter de la première publication, pour se renouveler au fil des nouvelles éditions complétées d'inédits au XX^e siècle.

À l'occasion de la publication de la « très amusante biographie⁴²² » que Berthe Vadier consacra à Amiel, Ferdinand Brunetière rédige un article polémique destiné à démystifier un auteur dont on a largement « surfait [la] valeur⁴²³ ». Ainsi, les « deux minces volumes » de fragments du journal, la « très artificieuse habileté des éditeurs d'Amiel⁴²⁴ » et le dernier portrait jugé naïvement hagiographique de sa filleule laissent présager, à ses yeux, le peu d'intérêt recelé par les inédits du journal. Deux décennies plus tard, à l'occasion de l'édition enrichie du *Journal intime* par Bernard Bouvier, Paul Bourget évoque une révélation des gazettes au sujet des « parties non publiées du journal intime d'Amiel [qui] renfermeraient les plus dures observations sur ses amis, et d'ailleurs sur lui-même⁴²⁵. » Celui-là même qui s'exclamait en ouverture de son article : « De tous les côtés, on nous en annonce, de ces “ journaux intimes ”. A peine a-t-on parlé de celui des Goncourt que nous apprenons l'existence d'un immense manuscrit inédit d'Amiel⁴²⁶ », réagit donc vivement aux annonces éditoriales stratégiquement orchestrées, pour renouveler l'intérêt et la curiosité du public à l'égard d'un journal intime, dont l'ampleur semble promettre des révélations inépuisables. Ainsi, les critiques émises à l'encontre d'Amiel et de son *Journal intime* nourrissent le débat engagé sur

⁴¹⁸ Paul Bourget, « La maladie du journal intime », *op. cit.*, p. 21.

⁴¹⁹ Paul Bourget, *Essais de psychologie contemporaine*, *op. cit.*, p.

⁴²⁰ Paul Bourget, « Henri-Frédéric Amiel », in *Essais de psychologie contemporaine*, *op. cit.*, t. II, chapitre X, p. 410.

⁴²¹ *Ibid.*

⁴²² Ferdinand Brunetière, « Henri-Frédéric Amiel », *Revue des deux Mondes*, 1^{er} janvier 1886, p. 214.

⁴²³ *Ibid.*, p. 223.

⁴²⁴ *Ibid.*

⁴²⁵ Paul Bourget, « La maladie du journal intime », *op. cit.*, p. 25.

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 16.

la littérature personnelle, le « cas » exemplaire du diariste genevois permettant d'illustrer les dangers que l'on associe à cette inflation d'œuvres, où le *moi* et le vécu s'imposent sans partage. Or, la critique est légitimée par le diariste, lui-même pourfendeur de ce qu'il définit comme un mirage d'écriture à maintes reprises dans ses cahiers intimes. Le 4 juillet 1877, on peut en effet lire sous sa plume ce passage que Bernard Bouvier inséra dans l'édition de 1922 :

Le vagabondage à la gitanesque a remplacé l'exploitation méthodique ; les plaintes éparses de la harpe éolienne m'ont presque ôté la capacité de me composer une symphonie. En un mot, le journal intime m'a nui artistiquement et scientifiquement. Il n'est qu'une paresse occupée et un fantôme d'activité intellectuelle. Sans être lui-même une œuvre, il empêche les autres œuvres, dont il a l'apparence de tenir lieu.

Le métadiscours, aussi ambivalent soit-il pour estimer les mérites ou les défauts du *Journal intime*, peut être lu comme le premier chef d'accusation formulé à son encontre par l'auteur lui-même, comme il a pu être utilisé comme tel par certains critiques. Cependant, si Amiel est le premier juge de son journal, il sera avant tout victime de la « ligne générale⁴²⁷ » du discours critique » énoncé à l'encontre du journal intime, à savoir celle de la médicalisation ou de la moralisation. En effet,

Le journal d'Amiel a suscité deux sortes d'études. Les premières sont des essais philosophico-psychologiques qui tentent une appréhension globale du phénomène Amiel ; les secondes s'attachent à analyser des aspects particuliers de sa personnalité protéiforme (le croyant, le moraliste, le critique littéraire, etc).

La préoccupation majeure des critiques a été d'élucider le *cas* Amiel (André Thérive), de percer ses *énigmes* psychologiques (Ch. Secrétan), de diagnostiquer sa *maladie* : maladie de l'idéal (Caro, Van Wyck Brooks) de la timidité (Maranon), de l'introspection, du journal intime (Bourget), de la volonté (Hoffmansthal), de la solitude (John Matthew). Amiel est un grand malade au chevet duquel se penchent les plus éminents médecins du siècle⁴²⁸.

De fait, certains critiques n'ont de cesse d'étudier l'homme que révèle le *Journal intime* ; et pour ce faire, ils l'envisagent selon une perspective psychopathologique car une écriture quotidienne aussi prolifique ne peut être que est le symptôme d'une névrose, qu'on la qualifie

⁴²⁷ Philippe Lejeune, « Le journal en procès », in *L'Autobiographie en procès*, Paris, Université de Paris X, coll. « Ritm », 1997, p. 62.

⁴²⁸ Philippe Marc Monnier, « Le dossier Amiel », *op. cit.*, pp. 95-96.

de maladie de l'orgueil, de la timidité, de l'impuissance ou de l'idéal, elle est le signe indubitable d'un déséquilibre psychologique. Le diagnostic établi par la critique relevant de la caractérologie classe ainsi Amiel dans la catégorie des sentimentaux émotifs, inactifs secondaires⁴²⁹, ce qui justifierait son indécision, son sentiment d'impuissance ou sa timidité. L'étude d'Edmond Scherer fait de son ancien ami « un martyr de l'idéal⁴³⁰ » ; celle de E. Caro s'intitule : « La Maladie de l'idéal, d'après les confessions d'un rêveur⁴³¹ » ; Ernest Renan utilise à son tour le terme de « maladie » pour définir le drame d'un « raté » qui « sent ce qui lui manque⁴³² », tandis que Ferdinand Brunetière juge qu'Amiel incarne le syndrome de la « maladie moderne » qu'est « l'hypertrophie du moi⁴³³ » : chacun illustre bien à sa manière la médicalisation du discours critique alors mobilisé pour caractériser l'œuvre du diariste genevois devenu objet de sombres diagnostics, parfois très approfondis, puisque trois thèses de médecine lui ont été consacrées en moins de dix ans⁴³⁴.

Amiel est donc considéré comme un cas psychopathologique exemplaire aux yeux de critiques, soucieux d'identifier les diverses maladies dont procèdent les fragments du journal jusqu'alors publiés. Les notions de « timidité », « d'impuissance », « d'orgueil », sont mobilisées pour caractériser la nature d'un diariste dont le « douloureux journal » dépeint « avec une si cruelle intensité⁴³⁵ », ce « mal du siècle » qui tourmente l'époque contemporaine. Ne se dépeint-il pas accablé par l'ennui, le désarroi et un désenchantement profond, qui favorisent à l'excès le goût de l'introspection, la complaisance coupable au « Je » et au « moi » ? Or, le « caractère *personnel* ou *subjectif* tend à devenir bientôt celui de toutes les formes de littérature⁴³⁶ » et Amiel, associé aux Frères Goncourt, représenterait « une variété ultime et la plus morbide de l'individualisme⁴³⁷ », complaisamment entretenu par la « manie du journal intime » et sa complaisance à la « la délectation morose⁴³⁸ ». Amiel est dès lors perçu comme l'incarnation d'un « mal ou d'un ennui de vivre⁴³⁹ » dont procède « cet étalage

⁴²⁹ Michèle Leleu, *Les Journaux intimes*, op. cit., p. 48.

⁴³⁰ Edmond Scherer, « Henri-Frédéric Amiel », in *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un journal intime*, op. cit., p. XLIV.

⁴³¹ Elme-Marie Caro, « La maladie de l'idéal, d'après les confessions d'un rêveur », *Revue des Deux Mondes*, t. 55, 1883.

⁴³² Ernest Renan, « Henri-Frédéric Amiel », in *Œuvres complètes*, « Feuilles détachées », 1892, chapitre XXVII.

⁴³³ Ferdinand Brunetière, « *Revue des Deux Mondes* », 1886, p. 216.

⁴³⁴ Gilbert Médioni, *Essai sur le caractère d'Amiel*, Paris, 1927 ; Joseph Haimocivi, *Amiel ou l'introspection morbide en littérature*, Paris, 1928 ; Jérôme Miniconi, *Amiel, étude médico-psychologique*, Bordeaux, 1936.

⁴³⁵ Paul Bourget, « La maladie de la volonté : un contraste », in *Essais de psychologie contemporaine*, op. cit., Appendice O.

⁴³⁶ Ferdinand Brunetière, « La Littérature personnelle », 1888, p. 438.

⁴³⁷ Paul Bourget, « La maladie du journal intime », op. cit., p. 24.

⁴³⁸ Émile Henriot, « La manie du journal intime et le roman autobiographique », Principauté de Monaco, Société de conférences, 1924, p. 27.

⁴³⁹ Ferdinand Brunetière, « *La littérature personnelle* », op. cit., p. 438.

naïf du *Moi* », ultime recours d'une époque de mutation en mal de repères. Reflet de « l'histoire des idées de son temps⁴⁴⁰ », le *Journal intime* est le « parfait miroir d'une conscience moderne des plus honnêtes » mais touchée par le « grand mal [du] temps », à savoir « le mal littéraire, la fausse idée que la pensée et le sentiment existent pour être exprimés⁴⁴¹ ». Assigné au statut d'œuvre documentaire, le journal d'Amiel ne relève pas de la tradition classique et morale qui forge encore, au tournant des deux siècles, les canons de l'œuvre littéraire reconnue.

On doit ainsi vivement condamner le règne assumé de la vanité complaisante, qui consiste à disséquer quotidiennement ses « états d'âme », car « c'est attacher trop d'importance à sa personne que de se faire ainsi soi-même le centre du monde⁴⁴² », qui plus est au moyen d'une activité frivole et chronophage, l'écriture journalistique étant le signe manifeste d'une « certaine oisiveté d'esprit⁴⁴³ » qui se détournerait ainsi de l'« immense champ du savoir », ouvert au « travail de la pensée et de la connaissance⁴⁴⁴ ». De fait, « comment, en présence d'une si colossale besogne, s'arrêter à se dévorer soi-même, à douter de sa vie ?⁴⁴⁵ » s'interroge-t-on, animé par la réprobation morale d'une écriture qu'on estime relever de la contingence et de l'insignifiance, tout en faisant le procès d'un fantôme d'auteur qui n'a pas su créer ni s'ouvrir au monde. La réception critique du journal d'Amiel reflète à son tour les incertitudes d'une époque de transition, confrontée à l'évolution conjointe des valeurs sociétales, anthropologiques et artistiques qui mettent en tension le champ littéraire et ses critères esthétiques. Cependant, la condamnation portée par des jugements moraux est le fait d'une critique conservatrice, attachée aux modèles normatifs d'une tradition classique ; elle est nuancée à la même époque, par des commentaires élogieux saluant une œuvre unique dédiée à la connaissance de soi, un « extraordinaire document d'autobiographie passionnée⁴⁴⁶ », célébré par les études critiques d'Edmond Scherer, Bernard Bouvier, Léon Bopp, E. Caro et Georges Poulet, qui ont tous salué la grandeur d'un journal animé par la quête d'une « conscience de soi », porté par « la variété et la profondeur d'analyse⁴⁴⁷ » d'un diariste, qui consacra à son projet inédit, des milliers de pages d'écriture intime.

Émerge alors une nouvelle critique à l'encontre du *Journal intime* qui ne recueillerait pas l'expression d'une douleur essentielle et insurmontable. Loin de l'intensité du cri de détresse,

⁴⁴⁰ Émile Henriot, « La manie du journal intime », *op. cit.*, p. 32.

⁴⁴¹ Ernest Renan, « Henri-Frédéric Amiel », *op. cit.*, p. 1141.

⁴⁴² Ferdinand Brunetière, « La littérature personnelle », *op. cit.*, p. 439.

⁴⁴³ Ernest Renan, « Henri-Frédéric Amiel », *op. cit.*, p. 1142.

⁴⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁴⁶ Émile Henriot, « La manie du journal intime », *op. cit.*, p. 34.

⁴⁴⁷ Elme-Marie Caro, « La maladie de l'idéal, d'après les confessions d'un rêveur », *op. cit.*, p. 809.

le journal d'Amiel n'est qu'un long ressassement insignifiant « d'impressions enregistrées », que la notation « volontaire et systématique⁴⁴⁸ » prive de toute spontanéité, de toute sensibilité profonde. Il n'est donc pas légitimé comme œuvre à part entière puisqu'il n'engage pas l'être même de l'auteur, que sa pratique d'écriture quotidienne réduit à n'être qu'un « fonctionnaire de l'écriture⁴⁴⁹ ». On conteste ainsi la nécessité de sa production tout comme on conteste la légitimité de son scripteur auquel on dénie le statut d'auteur :

Passé encore, si l'on veut, pour l'auteur d'*Émile* et de *La Nouvelle Héloïse*, ou pour celui d'*Atala*, de *René*, du *Génie du Christianisme* : ils avaient fait assez de bruit dans le monde ; l'admiration publique leur avait donné d'assez singuliers témoignages de leur valeur, et d'assez significatifs ; [...] ils avaient le droit de croire que leurs *Confessions* éclairaient, expliquaient et complétaient leurs œuvres. Mais l'auteur des *Grains de mil* ou celui des *Réfractaires*, mais M^{lle} Marie Bashkirtseff ou MM. De Goncourt, vraiment, quels titres avaient-ils à nous parler d'eux-mêmes ? quelles explications leur demandait-on ? quel besoin avions-nous de connaître leurs petites histoires ?⁴⁵⁰

Or, chacune de ces critiques avait été envisagée par Amiel lui-même dans le secret de son journal. Le 12 avril 1852, il précède le reproche d'Ernest Renan qui l'accusera d'avoir manqué la noblesse d'une vie consacrée au travail de la pensée, pour se condamner aux impasses de l'introspection ou de l'analyse psychologique, ce que le diariste genevois qualifie lui-même de « contemplation paresseuse et égoïste » (11.12.1850), détaillée au moyen d'une « écritvaillerie secrète » (13.10.1872), dont il estime la valeur à l'aune d'une éventuelle reconnaissance publique évoquée par ces mots : « Si je reste médiocre et muet, elles vaudront zéro ; si je devenais un homme qui compte, elles prendraient de la valeur » (12.12.1869).

Ainsi, le *Journal intime* comme son auteur, ont été l'objet de critiques parfois polémiques nées de la violence de certains détracteurs stigmatisant celui qu'ils jugeaient être le parangon de l'écrit vain, car il fit le choix d'« un genre dangereux, quelquefois malsain, un genre que prennent d'ordinaire ceux qui n'en n'ont pas d'autre, et sur lequel, à moins de réussite exceptionnelle, doit peser a priori, une certaine condamnation⁴⁵¹. » La condamnation d'une forme d'écriture jugée « aussi désavantageuse que possible⁴⁵² » témoigne du malaise généré par l'essor éditorial de « la littérature personnelle », et de la peur consécutive de se voir

⁴⁴⁸ Paul Bourget, « La maladie du journal intime », p. 21.

⁴⁴⁹ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 73.

⁴⁵⁰ Ferdinand Brunetière, « La littérature personnelle », *op. cit.*, p. 439.

⁴⁵¹ Ernest Renan, « Henri-Frédéric Amiel », *op. cit.*, p. 1141.

⁴⁵² *Ibid.*, p. 1161.

submerger par les écrits intimes ; elle conditionne de ce fait la réception controversée du journal intime d'Amiel, depuis sa première édition jusqu'aux études proposées dans les années 40. Les analyses médicales, les éclairages psychopathologiques se multiplient ainsi sous la plume de médecins, de psychanalystes ou d'érudits s'intéressant aux troubles de la personnalité du diariste ; les études sociologiques analysent quant à elles, les facteurs de son inadaptation, tandis que les émules d'une tradition morale et classique de l'œuvre littéraire stigmatisent le défaut de littéarité d'un journal personnel hors normes.

La réception du *Journal intime* est ainsi riche d'enseignement, car elle dévoile les peurs et les résistances nées de l'émergence d'une nouvelle forme d'écriture, qui devra attendre quelques décennies avant qu'une « poétique du journal personnel⁴⁵³ » n'en rende légitime le statut littéraire. La genèse éditoriale du journal d'Amiel, tout comme sa réception critique, reflètent de concert, l'histoire d'un genre devenu littéraire au fil d'une traversée du XX^e siècle.

⁴⁵³ Michel Braud, *La Forme des jours, Pour une poétique du journal personnel*, op. cit.

Deuxième partie

Le journal d'Amiel, paradigme du journal intime ?

8. Le XIX^e siècle ou l'invention du journal intime moderne

« Peut-on parler d'une histoire du journal intime⁴⁵⁴ ? »

La question citée en exergue ouvre le champ d'une réflexion à conduire sur ce qui a conditionné l'émergence d'une pratique d'écriture et son évolution vers le domaine particulier de l'intime au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. Comment le journal s'est-il imposé comme la forme propre à accueillir l'écriture de l'intimité ? Quelle image offre-t-il d'une époque de mutations où l'expression de soi devient la sauvegarde d'une identité malheureuse en quête de vérité et d'authenticité ? Pourquoi le XIX^e siècle s'érige-t-il en « grand siècle de la confession⁴⁵⁵ » ou « siècle de l'intime⁴⁵⁶ » selon les critiques littéraires contemporains ? Quels chemins de la connaissance de soi le journal intime explore-t-il ? Autrement dit, quelle nouvelle perception de soi dévoile-t-il dans le retrait et le secret de l'écriture intime ? Ces multiples questions entrent en résonance avec l'histoire culturelle de l'intime au XIX^e siècle, histoire dont l'écriture journalière est l'une des manifestations majeures.

Mutations historiques et civilisationnelles

Amiel rédige son journal intime de 1837 à 1881, si l'on tient compte des premiers carnets tenus dès l'adolescence ; ces quatre décennies, déterminantes pour appréhender l'évolution de cette pratique d'écriture, s'inscrivent aussi dans le mouvement d'une Histoire en marche vers une nouvelle conception de l'homme, de son rapport au monde, au temps et à la religion. Les mutations sociales, historiques et anthropologiques qui se dessinent au lendemain de la Révolution française modifient aussi considérablement le paysage littéraire, à l'horizon duquel l'écriture de soi au fil du temps, devient l'écriture de soi au fil d'un temps ou au fil d'un siècle qui détermine de nouvelles pratiques de communication, de lecture et d'écriture. C'est dans le sillage de ces mutations qu'il faut appréhender la rédaction des 174 cahiers qui composent le

⁴⁵⁴ Pierre Pachet, *Les Baromètres de l'âme, Naissance du journal intime*, op. cit., Introduction, p. 9.

⁴⁵⁵ Alain Corbin, « Préface », *Être et se connaître au XIX^e siècle*, op. cit., p. 10.

⁴⁵⁶ Brigitte et José Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », *Le Siècle de l'intime, Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, Itinéraires, Littérature, Textes et culture, 2009, p. 117-146.

journal d'Amiel, cahiers en tête desquels le manuscrit révèle que le diariste adjoint le qualificatif « intime » au terme « Journal » en guise d'annonce liminaire.

De fait, en lien avec les bouleversements historiques nés de l'épisode révolutionnaire, le dernier quart du XVIII^e siècle amorce un nouveau rapport au temps et à l'espace. L'histoire de la vie privée permet de suivre ces évolutions en révélant la privatisation de l'espace familial : du cabinet privé au boudoir, se généralise la délimitation d'espaces dévolus à la vie intime comme la chambre individuelle à usage privé, favorisant l'émergence de la littérature personnelle que Michèle Perrot qualifie de « camérale⁴⁵⁷ », et plus tardivement, l'apparition de la salle de bains associée à l'intimité corporelle et aux nouvelles pratiques hygiénistes de la toilette. L'habitation, lieu de vie collectif, est ainsi aménagée pour offrir un espace intime, en retrait des activités communes et du cercle familial. Ainsi, « le desserrement de l'espace domestique⁴⁵⁸ » conditionne l'émergence de nouvelles habitudes de vie et devient le signe de la privatisation progressive des mœurs. Or, cette évolution favorise la possibilité d'une écriture intime dépendante d'un espace à soi, soustrait aux contraintes extérieures : « l'émergence de la notion d'intime est donc liée à la séparation des espaces qui rend progressivement possible une solitude recherchée⁴⁵⁹. » On relève de nombreuses mentions de la situation d'écriture dans le journal intime d'Amiel, qui apprécie toujours le privilège d'un lieu à soi indépendant, à l'étage supérieur de la maison qu'il partage avec la famille de sa sœur Fanny vingt années durant, ou bien celui de la mansarde sous les toits qu'il loue quelque temps, voire celui de la chambre qu'il occupe lorsqu'il est pensionnaire. Le spectacle du monde, les bruits extérieurs, qu'ils soient divertissants ou incommodants, n'en soulignent que plus vivement la douceur d'un espace de retrait et de solitude où peut s'épancher la confiance personnelle du journal, comme l'illustre l'entrée du 20 novembre 1872 :

(8 ¾ heures matin.) Ciel gris, toits lustrés et pluvieux, triangle jaune sale au défaut du Petit Salève dans la direction du Mont Blanc, Voirons blancs jusqu'au pied : voilà le paysage, il est terne et cendré, l'air est trouble. Au-dedans, on tapote au quatrième et on fait mon lit dans la chambre voisine. Mon feu brûle à dos et j'écris courbé sur ma table à ouvrage, avec une douzaine de dictionnaires rangés en bataille devant moi.

⁴⁵⁷ Michèle Perrot, « La chambre et l'écriture », *La faute à Rousseau*, APA, juin 2009, n° 51, « Intime, privé, public », p. 18.

⁴⁵⁸ Véronique Montémont, « Dans la jungle de l'intime, enquête lexicographique et lexicométrique (1606-2008) », in Anne Coudreuse, Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, Paris, Harmattan, 2009, p.16.

⁴⁵⁹ Michel Braud, « Intime », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie, Écritures de soi de langue française*, Paris, Honoré Champion, 2017, p. 440.

Du paysage extérieur à l'espace intérieur se juxtaposent les cercles d'une perception du monde organisée autour de la présence du diariste dans sa pièce de travail, centre à partir duquel est mis en situation le moment de l'écriture intime.

Ce foyer intime est d'autant plus nécessaire que s'ouvre l'ère de l'industrialisation et de l'urbanisation concomitante, deux facteurs qui modifient considérablement la perception de l'environnement et de la vie en société, au point de mettre en tension les notions d'individuel et de collectif. Un processus d'individualisation se déploie alors à plusieurs niveaux : au-delà de la privatisation de l'espace de vie, on peut signaler le recensement nominatif opéré par l'état civil : l'individu se voit assigner une identité, il est identifié à un nom, premier facteur de reconnaissance et d'unicité. On relève également le primat de la cellule familiale resserrée autour de la plus proche parentèle, « la micro-famille bourgeoise du XIX^e siècle⁴⁶⁰ » devenant le lieu du repliement, « berceau favorable à l'éclosion du journal intime⁴⁶¹. » Les valeurs bourgeoises fondées sur le mérite plus que sur un privilège de naissance s'imposent aussi, au point d'estomper les frontières d'un ordre social hiérarchisé en faveur d'une mobilité nouvelle et d'un parcours individualisé. Désormais, « une conscience claire ou obscure de sa position sur l'échelle sociale est infuse dans le sens intime de chacun⁴⁶² » ; ce qui justifierait l'amertume d'Amiel qui « se retourne contre la société qu'il n'a pas su conquérir⁴⁶³. » Fréquemment exprimé dans le *Journal intime*, ce désarroi naît de l'effacement des valeurs d'un monde, que l'essor d'une bourgeoisie libérale et d'une économie fondée sur le modèle capitaliste favorisent. Par ailleurs, le processus d'individualisation se mesure au goût de la représentation de soi qui, de l'usage répandu du miroir au portrait de soi démocratisé par la photographie, revendique la personne singulière que chacun affirme être, puisque « l'accession à la représentation et à la possession de sa propre image avive le sentiment de l'importance de soi, démocratise le désir du constat social⁴⁶⁴. » On dispose ainsi de plusieurs portraits picturaux et photographiques d'Amiel, révélateurs de son souci de fixer son image aux différents âges de la vie, d'imposer une identité corporelle constitutive de l'être unique qu'il a été. Ainsi, le dessin inédit à la mine de plomb par Mademoiselle Saint-Ours représentant Amiel dans sa jeunesse, le portrait que fit de lui le peintre suisse Joseph Hornung, le pastel réalisé par Berthe Vadier ou bien le cliché du

⁴⁶⁰ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p.73.

⁴⁶¹ *Ibid.*

⁴⁶² Eugène Dupréel, *Sociologie générale*, Paris, P.U.F, 1948, p. 296, cité par Alain Girard, *Le Journal intime*, Introduction, *op. cit.*, p. XV.

⁴⁶³ Alain Girard, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 460.

⁴⁶⁴ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », in *Histoire de la vie privée, De la Révolution à la Grande Guerre*, t. 4, Paris, Éd. du Seuil, 1987, p. 425.

photographe Runcaldier daté du 12 novembre 1862, illustrent l'intérêt manifeste pour la représentation de soi, le souci de conjurer l'anonymat et l'oubli tout en affirmant le sens de sa personne. Enfin, l'usage de la tombe individuelle, personnalisée par une épitaphe, se généralise : au cimetière de Clarens, sur la tombe du diariste, on peut lire la devise choisie par ses soins⁴⁶⁵ pour léguer à la postérité une image de soi composée, stylisée par la quête d'un idéal philosophique qu'il aurait aimé incarner de son vivant. Le portrait de soi, pictural ou photographique, transmet ainsi les traits de l'homme que fut Amiel, tandis que l'épitaphe funéraire lègue à la postérité sa conception ultime et personnelle de la condition humaine : ce sont là deux affirmations manifestes de l'individu, exposées en parallèle du *Journal intime*, et qui le consacrent dans son unicité. Ces pratiques ou procédures généralisées au XIX^e siècle, témoignent d'un profond changement de mentalité et de sensibilité : « le XIX^e siècle esquisserait un âge d'or du privé⁴⁶⁶ », il reconfigure de fait les relations entre la société civile et les notions de « privé », « d'intime » et « d'individuel ».

À ce processus d'individualisation s'ajoute la sécularisation d'un monde désormais lancé dans l'aventure déconcertante d'une représentation du temps « vectorielle, irréversible, et tendue vers l'avenir⁴⁶⁷ », émancipée de l'héritage historique d'un temps vécu selon des rythmes calendaires cycliques. L'invention de l'horloge mécanique, concomitante de « l'apparition du calendrier annuel et de l'agenda⁴⁶⁸ », la privatisation du temps induite par sa mesure individuelle grâce à l'« horloge de chambre », puis à « l'« horloge de corps » qu'on pouvait avoir *sur soi*⁴⁶⁹ », entraînent une nouvelle relation au temps et à l'écriture : « Mesurable, le temps de notre vie quotidienne est devenu précieux et irréversible. L'écriture va nous permettre de mieux l'utiliser, et d'en garder la trace⁴⁷⁰. » La perspective horizontale d'un temps linéaire conduit dès lors à une révolution épistémologique et philosophique, elle substitue à un schème historique de valeurs transcendantales, une conception radicalement neuve du temps et du rapport humain au temps. Désormais intériorisée par l'expérience d'une vie individuelle appréhendée dans la contingence de son cours, la perception de soi se mesure à l'aune de sa propre finitude, sans autre horizon que celui d'une existence transitoire. La structure calendaire du journal intime s'inscrit dans le prolongement de cette nouvelle appréhension du temps, elle accompagne le voyage temporel du diariste au long des années d'écriture tout en lui offrant le

⁴⁶⁵ « Aime et reste d'accord ».

⁴⁶⁶ Michèle Perrot (dir.), « Introduction », *Histoire de la vie privée, De la Révolution à la grande guerre, op. cit.*, p. 10.

⁴⁶⁷ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 55.

⁴⁶⁸ *Ibid.*, p. 51.

⁴⁶⁹ *Ibid.*

⁴⁷⁰ *Ibid.*, p. 54.

refuge d'un « temps à soi », la parenthèse quotidienne de l'écriture intime échappant au temps sociétal commun. Les trente-quatre années de rédaction du *Journal intime* fournissent un précieux témoignage sur cette nouvelle perception intériorisée et subjective du temps, dont l'écriture enregistre le cours tout au long d'une vie.

De fait, l'autonomie du sujet qui invente ses propres lois succède alors à l'hétéronomie héritée de lois extérieures qui imposaient leur ordre religieux, politique et social d'Ancien Régime : « Le sujet désengagé est un être indépendant, en ce sens que la personne doit trouver en elle ses raisons d'être essentielles et ne doit plus se les laisser dicter par un ordre plus vaste auquel elle appartient⁴⁷¹. » Le XIX^e siècle consacre ainsi l'émergence d'un « sujet libre, autodéterminé⁴⁷²», il ouvre « l'ère successive⁴⁷³ » d'une traversée de la vie, sans plus savoir vers quel port elle s'achemine. Dans son journal, Amiel soulève fréquemment la question religieuse pour la confronter au scientisme ou au positivisme, aux recherches historiques qui conduisent à une relecture critique de la Bible, ou bien pour envisager les querelles qui divisent l'Église entre christianisme orthodoxe et christianisme libéral, entre partisans et opposants d'une séparation de l'Église et de l'État. Face aux « reculades de la Théologie devant les sciences de la Nature » (3.12.1871), face à « l'anarchie intellectuelle, religieuse et morale qui travaille le monde », le diariste s'interroge et ses questions reflètent les rapports conflictuels entre L'Église et l'histoire contemporaine, lutte dont l'enjeu est civilisationnel. Auguste Comte, Ernest Renan sont alors convoqués dans le journal pour être interpellés et commentés dans le vacillement d'une foi religieuse, l'aveu « [des] effrois du doute et [des] affres de la dérélition⁴⁷⁴ » se formulant désormais dans le sanctuaire de l'écriture intime. En 1880, le jour de Noël, Amiel déclare : « L'Église actuelle est à la remorque de la civilisation [...] Le progrès est laïque. » Le 1^{er} mai 1866, il s'interrogeait déjà : « Y-a-il un Dieu ? et l'âme est-elle immortelle ? », « Que faire sans Dieu ? ». Nées de crises d'abattement et d'états de dérélition, ces questions jalonnent les cahiers intimes pour devenir insistantes dans les dernières années de la vie d'Amiel. Confrontée aux progrès scientifiques, son aspiration à la foi, au sens du sacré, au divin et à l'infini, ne peut ignorer le prix d'une évolution qui place l'homme entre deux abîmes. Le 1^{er} mai 1880, le diariste reconnaît ainsi dans le secret de son journal, que « [s]on âme est un grand vide avec un point d'interrogation au milieu. » Or, le désarroi qui s'exprime

⁴⁷¹ Charles Taylor, *Les Sources du moi, La formation de l'identité moderne*, Paris, Éd. du Seuil, 1989, p. 251.

⁴⁷² *Ibid.*, p. 495.

⁴⁷³ Paul Valéry, *Œuvres*, La Pléiade, *Poésies*, « Le cimetière marin » : « Non, non ! ... Debout ! Dans l'ère successive ! », t. 1, 1957, p. 1687.

⁴⁷⁴ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », *Histoire de la vie privée, De la Révolution à la Grande Guerre*, op. cit., p. 476.

dans ces pages fait écho au « processus de déchristianisation⁴⁷⁵ » d'un siècle, et par conséquent aux tensions religieuses que suscite la perte de l'ascendant spirituel, détrôné par l'intériorisation des procédures de l'aveu et de la confession que la « crise de l'âme moderne⁴⁷⁶ » favorise. Le recours au journal intime est le signe de cette mutation des pratiques spirituelles : se substituant à la prière, il s'érige en espace de méditation et de recueillement « plume en main » ; désormais, « ce monologue quotidien est une forme de la prière, un entretien de l'âme avec son principe, un dialogue avec Dieu » (28.1.1872). L'intériorité augustinienne qui cherchait Dieu « dans l'intimité de la présence à soi⁴⁷⁷ », « de l'extérieur à l'intérieur, de l'intérieur au supérieur⁴⁷⁸ », cède la place à une immanence de l'intime spirituel, vécu dans le secret d'un examen de vie intérieure dès lors laïcisé. Le calvinisme et « la culture protestante de l'introspection⁴⁷⁹ » ont sans aucun doute prédisposé Amiel à se recueillir et à se confesser, mais l'examen de conscience s'est déplacé sur la scène intérieure du *Journal intime*, où se joue dorénavant le drame renouvelé de l'aveu, de la culpabilité et de la contrition : si le XIX^e siècle a été caractérisé comme « le grand siècle de la confession⁴⁸⁰ » et « l'âge d'or du sacrement de pénitence⁴⁸¹ », il modifie également les modalités de l'aveu qui « gagne en secret et en intimité⁴⁸². »

Miroirs d'une époque, « les journaux intimes sont un merveilleux document pour suivre l'histoire de la notion de personne⁴⁸³. » Ils reflètent en effet les conditions matérielles et historiques qui modifient en profondeur la perception de l'identité personnelle : l'essor de la vie privée, la revendication d'une individualité singulière et d'une histoire personnelle, le trouble né de « la fonction de valorisation⁴⁸⁴ » remise en cause par les changements sociaux structurels, la laïcisation des procédures de la confession et de l'aveu, le processus d'intériorisation des pratiques collectives sont le signe de profondes mutations qui annoncent l'avènement d'un « âge d'or de l'intime⁴⁸⁵ ». Ainsi, lorsqu'Amiel rédige son journal, l'Histoire est en marche : portée par l'élan du progrès qui renouvelle les connaissances scientifiques et les enjeux philosophiques qui leur sont liés, elle ouvre de nouvelles perspectives sur l'homme qui devient un objet d'étude et d'attention inédit quant à son fonctionnement physiologique, à sa

⁴⁷⁵ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 476.

⁴⁷⁶ Pierre Pachet, *Les Baromètres de l'âme*, op. cit., Introduction, p. 14.

⁴⁷⁷ Charles Taylor, *Les Sources du moi*, op. cit., p. 182.

⁴⁷⁸ *Ibid.*

⁴⁷⁹ *Ibid.*, p. 240.

⁴⁸⁰ Alain Corbin, « Préface », in *Être et se connaître au XIX^e siècle*, op. cit., p. 10.

⁴⁸¹ Alain Corbin, « le secret de l'individu », *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 503.

⁴⁸² Alain Corbin, « Préface », in *Être et se connaître au XIX^e siècle*, op. cit., p. 10.

⁴⁸³ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., Introduction, p. XX.

⁴⁸⁴ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., Introduction, p. XV.

⁴⁸⁵ Brigitte et José Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », op. cit., p. 117-149.

psychologie, à sa nature profonde, révélée par un nouveau « sentiment de soi⁴⁸⁶ » hérité du siècle précédent.

« La formation de l'identité moderne⁴⁸⁷ »

De fait, il faut revenir aux sources d'une révolution épistémologique, plus précisément philosophique, pour poser les bases d'une nouvelle perception de soi au XVIII^e siècle, siècle durant lequel un déplacement dialectique fondamental s'est opéré entre les notions de public et de privé, de collectif et d'individuel, d'extérieur et d'intérieur, pour conduire *in fine* à « la formation de l'identité moderne ». Si depuis Saint Augustin, « un changement capital de direction [...] passe par l'attention à soi en tant qu'intérieur⁴⁸⁸ », l'expérience de la « réflexivité radicale⁴⁸⁹ » et du « for intérieur » se renouvelle sur « la base de l'expérience des sens⁴⁹⁰ » pour reconsidérer les processus qui fondent la question de l'identité. Un nouveau champ de réflexion s'ouvre alors à la perspective d'une connaissance empirique de soi et « d'une conception radicalement subjectiviste de la personne⁴⁹¹ ». L'émancipation est radicale, elle opère un tournant réflexif du sujet vers lui-même, ce qui « suppose essentiellement la position de la première personne⁴⁹² », comme l'éloignement définitif de la métaphysique aristotélicienne et de l'innéisme cartésien. L'empirisme et les théories d'une connaissance immanente de soi sont une nouvelle voie d'accès à l'intériorité et à la conscience du sujet. John Locke, est le philosophe anglo-saxon qui détermine cette nouvelle conception de soi et de la personne ; son influence fut considérable sur les philosophes des Lumières, notamment Condillac, qui publie en 1746, *l'Essai sur l'Origine des connaissances humaines*. Il s'agit bien de reconsidérer les sources de la connaissance, de les intérioriser en introduisant un nouvel acteur fondamental : la conscience et son pouvoir de réflexivité comme « sources du moi⁴⁹³ ». Or, John Locke « fonde le primat de la conscience et de l'impérialisme du sujet⁴⁹⁴ » en faisant de la conscience le critère de l'identité personnelle, car elle « accompagne toujours la pensée et c'est là ce qui fait que chacun est ce qu'il nomme soi-même⁴⁹⁵. » L'accès à l'intériorité, au « for intérieur » se déplace

⁴⁸⁶ Georges Vigarello, *Le Sentiment de soi, Histoire de la perception de soi*, Paris, Éd. du Seuil, 2014.

⁴⁸⁷ Charles Taylor, *Les Sources du moi, La formation de l'identité moderne*, op. cit.

⁴⁸⁸ *Ibid.*, p. 175.

⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 178.

⁴⁹⁰ *Ibid.*, p. 218.

⁴⁹¹ *Ibid.*, p. 227.

⁴⁹² *Ibid.*, p. 222.

⁴⁹³ Charles Taylor, *Les sources du moi*, op. cit.

⁴⁹⁴ Étienne Balibar, *John Locke, Identité et différence, L'invention de la conscience*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Essais », 1998, Introduction, p. 10.

⁴⁹⁵ *Ibid.*, p. 19.

ainsi vers la réflexivité de la pensée sur elle-même, vers un savoir sur soi vécu dans le secret d'une reconnaissance intime de soi à soi. Portée par les sensations et le sens interne, la conscience est le principe d'« une identité à soi pensée comme une intériorité⁴⁹⁶ » à laquelle elle permet d'accéder, ce qu'au siècle suivant, Amiel reformule dans les termes suivants : « Au fond, ta vie a été sans but extérieur. Son unité tout entière est dans la conscience d'elle-même » (3.6.1869).

Ainsi, selon John Locke, le sujet se détermine par la conscience de soi, autrement dit la conscience du soi, concept qu'il formule par l'expression anglaise « *The self* », pour désigner « le soi », lié à la « *self-consciousness* », soit « la conscience de soi ». La théorie du philosophe écossais révolutionne la conception même de la subjectivité, elle inaugure une nouvelle perception de soi et fonde « le mouvement d'une appropriation de soi qui s'effectue dans le champ de l'expérience de la conscience⁴⁹⁷. » Le fil conducteur n'est rien moins que la formation d'une identité personnelle bouleversant le rapport à soi, à sa responsabilité, à son intériorité ainsi qu'à la temporalité, tandis qu'une nouvelle unité du sujet s'éprouve désormais dans l'immanence de l'esprit ou du champ de sa conscience comme une identité irréductible : « *I am my self* », à savoir, je m'éprouve moi-même comme « mon propre soi⁴⁹⁸ ». Quelques citations d'Amiel confirment cet héritage conceptuel déplacé sur la scène de l'écriture intime. Il écrit ainsi que « la vie intérieure lui a ouvert toutes ses avenues » (7.4.1879), et affirme n'être que pure conscience contemplative, conscience dont la continuité est assurée par les seules pages de son journal (5.1.1850). Le 23 novembre 1863, il mentionne le « for de la conscience individuelle », autrement qualifiée de « liberté intérieure et conscience de soi » (8.10.1869). Au soir de sa vie, il désigne la « conscience psychologique » comme le « dernier observatoire » où il s'est retiré pour assister, dans « une immobilité contemplative », aux derniers « événements de [lui]-même » (18.2.1881). Sans doute faut-il tenir compte de la complexité des pouvoirs qu'Amiel attribue à la conscience, mais il faut aussi le situer dans le sillage d'une théorie philosophique qui pose le corrélat entre conscience de soi et identité personnelle. Se révèle ainsi une forme « d'intériorité moderne », à savoir, « le sentiment que nous avons de nous-mêmes en tant qu'êtres dotés de profondeur intérieure, et la notion qui s'y rattache et selon laquelle nous sommes des “moi”⁴⁹⁹ ».

⁴⁹⁶ Étienne Balibar, *John Locke Identité et différence*, op. cit., p. 82.

⁴⁹⁷ *Ibid.*, p. 90.

⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 97.

⁴⁹⁹ Charles Taylor, *Les Sources du moi*, op. cit., p. 10.

Par ailleurs, ce regard rétrospectif sur le XVIII^e siècle invite à prendre en considération la naissance du « sentiment de soi⁵⁰⁰ ». De fait, c'est au cours de ce siècle que se développe une attention passionnée à soi, un intérêt inédit pour les différentes formes de sensibilité ouvrant de nouveaux chemins à la connaissance intime de soi :

Les Lumières ont renouvelé en profondeur le « ressenti » du corps. Elles l'ont lié à l'identité. Elles ont promu des notions inédites, le « sentiment de l'existence », l'« homme sensible », le « soi », soulignant leur versant physique, leur présence persistante. Elles se sont, du coup, éloignées d'une référence à l'âme pour favoriser la référence à une intériorité plus « trouble » ; une présence croisant davantage le physique et le moral. Elles ont découvert des manières nouvelles de vivre et de s'éprouver⁵⁰¹.

Une nouvelle manière d'appréhender l'individu se fait jour et fait émerger la notion d'« intériorité », désormais en lien avec la perception corporelle et non plus spirituelle. Le « sentiment de l'existence » se mesure en effet aux sensations éprouvées, aux répercussions internes qu'elles font naître. bercé par les mouvements de sa barque, Jean-Jacques Rousseau se laisse aller à la douceur d'une rêverie centrée sur « [lui]-même et sa propre existence⁵⁰² », il éprouve alors « le sentiment de soi » qui unifie sensations externes et sens internes, et il célèbre un nouveau mode d'être au monde corrélé à une autre perception de l'homme. Dès lors, « je sens donc je suis⁵⁰³ » est le nouvel aphorisme philosophique résumant « l'homme sensible⁵⁰⁴ » promu par la philosophie des Lumières. S'il faut désormais retourner le télescope de l'astronome⁵⁰⁵ vers cette nouvelle planète à explorer qu'est l'« homme sensible », et si un « baromètre de l'âme⁵⁰⁶ » permet de figurer la météorologie interne d'états psychologiques variables, « la climatologie de l'espace du dedans⁵⁰⁷ » est bien le signe d'une nouvelle « modalité de l'écoute de soi⁵⁰⁸ ». Quelques décennies plus tard, les Idéologues puis les diaristes

⁵⁰⁰ Georges Vigarello, *Le Sentiment de soi*, op. cit.

⁵⁰¹ *Ibid.*, p. 101.

⁵⁰² Jean-Jacques Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, Paris, Classiques Garnier, 1782, « Cinquième promenade », p. 243.

⁵⁰³ *Ibid.*, p. 118.

⁵⁰⁴ *Ibid.*, p. 87.

⁵⁰⁵ Denis Diderot, dans une lettre adressée à Sophie Volland datée du 14 juillet 1762 écrit ceci : « Comment ai-je dit, un astronome passe trente ans de sa vie au haut d'un observatoire, l'œil appliqué le jour et la nuit à l'extrémité d'un télescope, pour déterminer le mouvement d'un astre, et personne ne s'étudiera soi-même, n'aura le courage de nous tenir un registre exact de toutes les pensées de son esprit, de tous les mouvements de son cœur, de toutes ses peines, de tous ses plaisirs » ...

⁵⁰⁶ Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », Préambule des *Confessions*, Manuscrit de Neuchâtel, p. 1149.

⁵⁰⁷ Georges Gusdorf, *Les Écritures du moi*, op. cit., p. 355.

⁵⁰⁸ Alain Corbin, « Préface », in *Être et se connaître au XIX^e siècle*, op. cit., p. 25.

intimistes tels Maine de Biran, Maurice de Guérin, Stendhal ou Michelet, approfondiront cette approche sensible en cherchant à « interpréter l'écho des aléas de la météorologie sur ceux de l'être intime⁵⁰⁹ ». Le siècle des Lumières consacre le règne de la sensibilité et de la subjectivité, et transforme donc la conception de la personne et de l'identité qui la fonde ; il instaure *in fine* de nouvelles formes d'exploration de soi pour servir une connaissance exacte et approfondie de la nature humaine. Si le XVIII^e siècle invente l'intime, il lui confère d'emblée le sens de l'intériorité conquise par le mouvement transitionnel d'un dehors vers un dedans, plus caché, plus secret, que seul peut connaître ou approcher celui qui l'éprouve dans un nouveau rapport à soi. Le *sensus intimus* signalé dans l'édition de 1771 du dictionnaire de Trévoux est alors défini comme le « sentiment intérieur ou conscience », et « c'est ainsi que nous connaissons notre âme, les pensées, la douleur, le plaisir, en un mot tout ce qui se passe au-dedans de nous-même⁵¹⁰. » Reflétée par le préromantisme et l'émergence de la littérature personnelle, cette mutation historique et anthropologique annonce l'essor d'une culture de l'intime et de son pouvoir heuristique appliqué à l'analyse de l'homme intérieur, ce dont témoigneront les « diverses pratiques égo-graphiques⁵¹¹ » du XIX^e siècle, en particulier celle du journal intime.

L'écriture de l'intime au service d'un nouveau « sentiment de soi⁵¹² »

Dans le prolongement des pratiques d'écriture personnelle initiées au siècle précédent, et favorisées par la découverte d'une identité personnelle problématique, le recours au journal intime se généralise : « dégagée des certitudes offertes par la transcendance, l'intériorité ne peut se penser que sur le mode de l'inquiétude », car « l'intime est l'interrogation anxieuse d'un moi désormais sans stabilité. Le journal personnel apparaît dès lors comme la forme de prédilection de cet autoexamen infini⁵¹³. » Les mutations historiques et culturelles exposées antérieurement conditionnent une histoire des pratiques d'écriture et de lecture en lien étroit avec l'histoire culturelle de l'intime au XIX^e siècle. Le journal est devenu journal personnel, plus tardivement qualifié d'« intime » en relation avec le processus d'intériorisation né du besoin de se connaître et de s'étudier au moyen de l'introspection analytique, devenue examen de soi au tournant des deux siècles, sous l'influence du mouvement idéologique. Ainsi, prolongeant la pensée de John

⁵⁰⁹ Alain Corbin, « Préface », in *Être et se connaître au XIX^e siècle*, *op. cit.*, p. 25.

⁵¹⁰ Véronique Montémont, « Dans la jungle de l'intime, enquête lexicographique et lexicométrique, 1606-2008 », *op. cit.*, p. 4.

⁵¹¹ Brigitte et José-Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », *op. cit.*, p. 137.

⁵¹² George Vigarello, *Le sentiment de soi*, *op. cit.*

⁵¹³ Michel Braud, « Intime », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, *op. cit.*, p. 441.

Locke, quelques penseurs matérialistes tels Cabanis, Destutt de Tracy, Volney, Garat, Sieyès, Daunou ou Dupuis, développent l'idée selon laquelle nous n'existons que par la sensibilité, que nous ne pensons que par son intermédiaire, et qu'une nouvelle « science des idées » doit porter le projet d'une connaissance expérimentale unifiant le champ de sciences diverses. Dorénavant, « il s'agit, sans aucun présupposé métaphysique, de décrire le fonctionnement de l'esprit humain, d'examiner comment se forment les perceptions, comment travaille l'intelligence, comment se développe la volonté⁵¹⁴. » La médecine, la physiologie et la psychologie sont ainsi corrélées dans le seul souci d'étudier plus précisément les rapports du physique et du moral⁵¹⁵, et pour ce faire, « Destutt de Tracy présente un programme d'auto-observation qui consiste à “[n]ous faire remarquer tout ce qui se passe en [n]ous quand [n]ous pens[ons], parl[ons], raisonn[ons]” et à “ débrouiller comment tout cela se passe en nous⁵¹⁶ ”. » Une attention au corps, aux sensations, aux actions et pensées est préconisée et doit être consignée, puisqu'il s'agit de « tenir registre [...] d'une suite d'observations destinées à nous retracer au bout d'un mois, d'une année [...] les changements successifs de l'âme et de la vie, comme les mouvements bien observés du baromètre, du thermomètre, de l'hygromètre servent à nous représenter les variations de l'atmosphère, les divers degrés de températures⁵¹⁷. » En écho au télescope de Denis Diderot et au baromètre de Jean-Jacques Rousseau, les instruments de mesure et d'observation mentionnés par Destutt de Tracy, confirment l'ambition d'appliquer les lois physiques propres aux phénomènes extérieurs, à l'étude de l'homme et de ses lois organiques désormais envisagées sous l'angle de la cénesthésie et de la météorologie interne, de les appliquer également à l'étude de sa nature psychique et de ses opérations intellectuelles, ce qui conduit *in fine* à renverser « le dogme de la suprématie de l'âme sur le corps⁵¹⁸. » L'influence considérable de la pensée idéologique détermine un autre rapport au corps, alors perçu dans ses dimensions physique et psychique ; elle impose de nouvelles valeurs normatives qui déterminent une vigilance accrue aux manifestations externes et internes du corps, au point d'opérer une révolution : « l'identification progressive du sujet au corps⁵¹⁹ ». Le *Journal intime* est l'héritier de ce bouleversement anthropologique et philosophique initié par les idéologues.

⁵¹⁴ Michel Braud, *Journaux intimes, De Madame de Staël à Pierre Loti*, op. cit., Préface, p. 17.

⁵¹⁵ Pierre-Jean Georges Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, vol. 1 et 2, Harmattan, 2006.

⁵¹⁶ Antoine Destutt de Tracy, *Projet d'Éléments d'idéologie à l'usage des écoles centrales de la République française*, Paris, Didot l'aîné, an IX [1800-1801], p. 18-19, cité par Michel Braud, *Journaux intimes*, op. cit., p. 17.

⁵¹⁷ P.F Lancelin, *Introduction à l'analyse des sciences ou de la génération, des fondements et des instruments de nos connaissances*, 3 vol., 1801-1802 ; t. I, p. 389, cité par Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, op. cit., p. 42.

⁵¹⁸ Alain Corbin, *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 437.

⁵¹⁹ *Ibid.*, p. 440.

La conscience de soi s'érige en principe d'identité premier et annonce le vaste processus d'intériorisation qui au XIX^e siècle, instaure un nouveau rapport à soi, un nouveau sentiment de la personne dont la littérature personnelle se fait l'écho, portée par le « tournant expressiviste⁵²⁰ », plus exactement emportée par « le mouvement passionné, impatient, solipsiste de l'écriture de soi en ses diverses formes⁵²¹ » qui caractérise l'époque. En effet, si les pratiques de communication et de lecture se sont progressivement intériorisées et individualisées, le besoin de confier par écrit ses émotions, son affectivité, les mouvements de sa sensibilité, s'est imposé en diversifiant les formes littéraires choisies à cet escient, et force est de constater que « le XIX^e siècle tout entier parle à la première personne. Dans tous les genres littéraires [...] la subjectivité s'affirme comme à nulle autre époque⁵²² », si bien que « l'individuation expressive est devenue l'une des pierres angulaires de la culture moderne⁵²³. » De fait, poésie lyrique, romans personnels, mémoires et journaux intimes connaissent un essor sans précédent, qui témoigne d'un « désir d'intime⁵²⁴ » tant pour les écrits fictionnels qu'autobiographiques, tout comme il manifeste l'évolution des pratiques d'écriture et de lecture. Ainsi, dans la première moitié du siècle, le romantisme consacre la notion d'intime en cherchant à l'universaliser, à lui donner une valeur épistémologique jusqu'alors inexplorée. Il exalte l'individu dans sa singularité, l'engage dans les luttes de l'Histoire pour accomplir un destin héroïque, mais il se heurte douloureusement à l'impossible avènement d'un *moi* dont les sentiments, le sens du beau et du sublime, les nostalgies, les tourments et les rêves se fracassent contre les soubresauts politiques d'un siècle qui ne répond pas à ses aspirations. De cette rupture consommée avec l'époque, communément qualifiée de « mal du siècle », naît une écriture du repli sur soi, une expressivité soucieuse d'être en consonance avec une souffrance intime, une profonde amertume, voire des états d'angoisse et de désespoir absolu. Le 25 octobre 1840, Amiel suspend sa lecture du roman personnel d'Étienne Pivert de Senancour, effrayé de se retrouver si parfaitement sous les traits du jeune héros mélancolique Oberman, dont « [l]e découragement risque de [lui] être contagieux. » Par ailleurs, imprégné par le romantisme allemand, il déplore à maintes reprises les déceptions et désillusions nées de son idéalisme, au nom duquel il brandit l'adage du « tout ou rien⁵²⁵ », porte-drapeau de son drame dans le *Journal intime*. Épris de liberté et d'absolu, lecteur des plus grands auteurs romantiques européens,

⁵²⁰ Charles Taylor, *Les Sources du moi*, *op. cit.*, « Le tournant expressiviste », pp. 461-489.

⁵²¹ Brigitte et José Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », *op. cit.*, p. 13.

⁵²² Jean-Yves Tadié, *La Création littéraire au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 11.

⁵²³ Charles Taylor, *Les Sources du moi*, *op. cit.*, p. 471.

⁵²⁴ Brigitte et José Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », *op. cit.*, p. 3.

⁵²⁵ Henri-Frédéric Amiel, *Il Penseroso*, *op. cit.*, « Tout ou rien », p. 81.

poètes, romanciers, dramaturges ou philosophes, Amiel se reconnaît une sensibilité commune avec eux, ce que révèlent les éléments d'autoportrait dévoilés au fil des cahiers. Mais au-delà de sa poésie lyrique jugée médiocre, c'est la forme du journal intime qui lui offre le refuge d'une parole solitaire, expression quotidienne de la « conscience exacerbée [d'une] unicité personnelle⁵²⁶ » et chronique mélancolique d'une vie manquée. Ainsi, « les hommes qui ont tenu un journal intime au XIX^e siècle ont eu le sentiment douloureux de vivre un drame solitaire. Pris comme ils furent au milieu de la masse croissante des hommes, dans la prison de leur corps et le sentiment de leur individuation, ils firent en effet l'épreuve de la solitude⁵²⁷ », ils vécurent *in petto*, une forme de désenchantement existentiel et choisirent d'en écrire au fil des jours, un témoignage amer et sincère à la fois, soucieux de s'épancher dans l'ombre consolante de leurs pages intimes.

La contextualisation historique et culturelle permet ainsi de comprendre « la conversion du journal à l'intime⁵²⁸ », et son essor consécutif en cette première moitié du XIX^e siècle. De fait, s'il devient l'espace du refuge, du repli sur soi, du secret et de l'intériorité, l'histoire du genre ne le prédisposait pas à cette mutation, car « l'intimité n'est venue au journal que tard dans son histoire, elle n'en est qu'une modalité secondaire⁵²⁹. » Avant de s'ériger en « discipline d'intériorité⁵³⁰ », la pratique du journal était collective et publique, vouée aux chroniques officielles ou bien aux livres de compte, qui ne relèvent ni du domaine privé ni de l'expression de la subjectivité. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle que « le journal s'est mis au service de la personne⁵³¹. » Héritier des théories philosophiques empiristes et subjectivistes, d'un nouveau « sentiment de soi » que l'œuvre rousseauiste a idéalement illustré, mais également d'une volonté de faire de l'homme un objet de connaissance, jusqu'à vouloir fonder une « science de l'homme intérieur⁵³² », le journal intime s'impose, au XIX^e siècle, comme « un fait de civilisation » consacrant « un nouveau sentiment de la personne⁵³³. » Il sanctuarise en quelque sorte le processus d'intériorisation qui a accompagné l'évolution des pratiques culturelles et se présente comme la forme d'expression privilégiée d'une identité moderne problématique. Au XIX^e siècle, le syntagme « journal intime » évoque le réseau sémantique de

⁵²⁶ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, op. cit., p. 43.

⁵²⁷ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., Introduction, p. XXIII.

⁵²⁸ *Ibid.*, p. 35.

⁵²⁹ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, op. cit., p. 23.

⁵³⁰ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 457.

⁵³¹ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, op. cit., p. 25.

⁵³² Pierre Tisserand, *L'Anthropologie de Maine de Biran ou la science de l'homme intérieur*, Félix Alcan, 1909.

⁵³³ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., Introduction, p. XVII.

la profondeur ultime comme le suggère la forme latine superlative *intimus*⁵³⁴, et la verticalité qu'il connote est désormais associée au processus d'intériorisation et de conscience de soi, aux états psychologiques et existentiels qui constituent le « propre de soi ». Le qualificatif renvoie par ailleurs au sème du secret, du repli, de la confidentialité soustraite à toute forme d'indiscrétion, et désigne par conséquent, ce qui est proprement inaccessible aux autres, « incommunicable à autrui⁵³⁵ » : « Le journal est donc *intime* en ce qu'il est séparé des discours sociaux et consacré à la description de soi et à l'introspection⁵³⁶. »

L'écriture de l'intime au service d'une nouvelle conception de la personne

Le journal intime moderne offre donc un espace où « le moi en état d'interrogation⁵³⁷ », se penche sur lui-même pour tenter de sonder son mystère, de comprendre ses contradictions et sa nature instable, étudiée dans le secret d'une écriture clandestine. Aussi met-il en situation un rapport à soi, à l'écriture et au temps encore inexploré puisqu'il « marque le triomphe de l'individu dans une dimension particulière qui est celle de l'intime⁵³⁸ », tout en donnant forme à une observation et à un contrôle de soi inédits. Soucieux de rationaliser son rapport au temps, préoccupé de maîtriser son corps afin de capitaliser ses forces et sa santé, curieux enfin de mieux se connaître pour se perfectionner, le diariste fait de son journal le bréviaire secret de ce travail intime et solitaire sur soi, au risque de voir le « fil rouge [de l'intimité] qu'il tresse au plus profond de son écriture⁵³⁹ », révéler la nature inquiète, mobile et ténue de ce *moi* qu'elle cherche en vain à abriter. Si en cette première moitié du XIX^e siècle, le journal intime « observe au quotidien la crise de l'âme moderne⁵⁴⁰ », il revendique également, un « droit au secret », pour réaliser à couvert « une conquête de la possession de soi⁵⁴¹ », et exprimer le *moi* dans ses états les plus personnels. C'est à cette époque que l'on situe la première génération de diaristes intimistes, tels Joubert, Maine de Biran, Benjamin Constant, ou Stendhal qui forment le cénacle des écrivains de « l'intériorité pure⁵⁴² », pionniers d'une forme d'écriture non codifiée,

⁵³⁴ Félix Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934 : « Ce qui est le plus en dedans, le plus intérieur ».

⁵³⁵ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 75.

⁵³⁶ *Ibid.*

⁵³⁷ Alain Girard, *Le Journal intime*, *op. cit.*, Introduction, p. XVIII.

⁵³⁸ Pierre-jean Dufief, *Les Écritures de l'intime de 1800 à 1914*, *op. cit.*, p. 108.

⁵³⁹ Pierre Pachet, *Les Baromètres de l'âme*, *op. cit.*, p. 15.

⁵⁴⁰ *Ibid.*, p. 14.

⁵⁴¹ Françoise Simonet-Tenant, « À la recherche des prémices d'une culture de l'intime », *Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, *op. cit.*, p. 13.

⁵⁴² Béatrice Didier, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 43.

étrangère à tout projet de publication et qui s'invente en liberté dans le « creuset identitaire⁵⁴³ » de l'intime. Ils délimitent de ce fait une première ère scripturaire du journal personnel, un âge d'or inaugural de l'intimité exclusive et préservée, car « aucun [...] n'avait encore été publié. On écrivait dans l'ignorance des journaux des autres, et avec une parfaite innocence : il était impensable qu'on soit jamais édité. Époque merveilleuse : entre la fin des années 1780 et le début des années 1860, le secret a vraiment existé⁵⁴⁴. » Or, si Pierre Pachet, Philippe Lejeune et Catherine Bogaert considèrent Benjamin Constant comme le véritable initiateur du journal intime moderne⁵⁴⁵, c'est à Amiel, représentant de la deuxième génération d'intimistes⁵⁴⁶, que revient le privilège d'incarner l'archétype du diariste et d'être reconnu comme l'auteur d'un journal intime, institué « modèle incontesté⁵⁴⁷ » du genre.

⁵⁴³ Brigitte et José Luis Diaz « Le siècle de l'intime », *op. cit.*, p. 11.

⁵⁴⁴ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 86.

⁵⁴⁵ Pierre Pachet, *Les Baromètres de l'âme, op. cit.*, p. 57 : « En un sens, c'est lui le premier, lui l'inventeur » ; Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 95 : « Il représente un peu, pour le journal, ce que Rousseau est pour l'autobiographie moderne : un modèle, une origine. »

⁵⁴⁶ Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 58.

⁵⁴⁷ Guy Besançon, *L'Écriture de soi, op. cit.*, p. 89.

9. « Amiel, c'est un journal intime, sinon même le journal intime⁵⁴⁸ »

L'assertion d'Alain Girard proposée en guise de sous-titre fait écho à celle de Philippe Marc Monnier présentant Amiel comme « une sorte de personnification du journal intime⁵⁴⁹ » ; elle évoque également le commentaire de Michèle Leleu mentionnant « le cas d'Amiel, dont le nom est si inséparablement lié à l'idée du journal intime que ce terme ne vient guère à l'esprit qu'il ne lui soit associé⁵⁵⁰. » Ces énoncés posent ainsi un rapport identitaire entre un nom et une pratique d'écriture, équivalence qui suscite d'emblée plusieurs interrogations : sur quelles réalités textuelles s'appuie-t-elle ? Quelles caractéristiques d'écriture permettent d'identifier le journal d'Amiel au genre du journal intime, voire d'en devenir l'emblème, à l'image de son auteur lui-même consacré comme l'archétype ou le parangon du diariste intime ? Quand le *Journal intime* s'est-il érigé en modèle du genre ? Ces questions permettent d'aborder les considérations formelles et thématiques qui font de ce texte une œuvre exemplaire, représentative d'« une poétique du journal intime⁵⁵¹ ».

Au XIX^e siècle, le qualificatif « intime » est associé à des réalités textuelles diverses : roman intime, correspondances intimes, biographies intimes, portraits intimes des grands hommes ; c'est une véritable stratégie éditoriale qui se met en place en vue d'attiser le « *désir d'intime*⁵⁵² », de susciter la curiosité d'un lectorat avide d'entrer dans le territoire réservé des sentiments les plus secrets ou bien de découvrir une image plus confidentielle de personnages publics. Le paradoxe veut que le qualificatif ne soit associé que tardivement à la forme du journal comme objet éditorial, et c'est l'œuvre d'Amiel qui inaugure cet usage à l'occasion de la publication posthume des *Fragments d'un Journal intime* par Edmond Scherer en 1882 puis 1884. Le choix de ce titre s'explique sans doute par la lecture d'un manuscrit stupéfiant et redoutable aux yeux de la légataire testamentaire du diariste, Fanny Mercier qui découvre alors « les abîmes entr'ouverts, erreurs et défaites, faillites du vouloir, abdication

⁵⁴⁸ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 425.

⁵⁴⁹ Philippe Marc Monnier, « Le dossier Amiel », *Romantisme*, op. cit., p. 96.

⁵⁵⁰ Michèle Leleu, *Les Journaux intimes*, op. cit., p. 31.

⁵⁵¹ Michel Braud, *La Forme des jours, Pour une poétique du journal personnel*, op. cit.

⁵⁵² Brigitte et José-Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », op. cit., p. 118.

radicale de la foi, toutes ces expériences du péché [qui] lui semblèrent abolies par la mort⁵⁵³. » L'écriture journalière d'Amiel recueille en effet l'expression de toutes ses défaites intimes, elle gagne par là-même ses lettres d'authenticité, puisqu'elle seule permet à la « sincérité désentravée⁵⁵⁴ » de se dire, sans subir l'inhibition de la honte, de la pudeur ou de la timidité. Les deux acteurs de la première édition du *Journal intime* découvrent ainsi à la lecture du manuscrit, qu'« Amiel est tout entier dans son journal⁵⁵⁵ », et en accord avec le vœu du diariste, ils font le choix de réserver au public des éléments de portrait choisis par leurs soins, en vue de composer une anthologie rendant hommage au penseur et à l'esthète, à l'exclusion de toutes les défaillances et aveux intimes de l'homme.

Nonobstant le choix d'un florilège de fragments édifiants, la publication suscite critiques réprobatrices et commentaires virulents à l'encontre de l'auteur comme de son journal, cet « interminable monologue d'un Narcisse psychologique⁵⁵⁶ », qui n'est pas jugé digne d'être connu du lecteur. Envisagé dans un contexte de débats polémiques sur la littérature personnelle, le journal d'Amiel est de fait condamné parce qu'il dévoile le portrait d'un homme « infatigablement penché sur sa propre conscience pour y discerner sa propre image⁵⁵⁷. » Or, ce jugement critique concerne d'abord un défaut de décence ou de discrétion, entretenu par une « hypertrophie du moi⁵⁵⁸ » qui se manifeste avec complaisance et intempérance, conduisant au diagnostic de la « névrose », car « c'est attacher trop d'importance à sa personne que de se faire ainsi soi-même le centre du monde⁵⁵⁹ », et cette disposition démontre avec éclat « le caractère meurtrier que peut revêtir le sens intime⁵⁶⁰. » Cette dernière remarque fonde la condamnation psychologique et morale de l'intime sur l'attachement exclusif à sa propre personne, à ses intérêts privés, à son intériorité. Elle révèle simultanément sa réception problématique, conditionnée par l'époque à laquelle il se manifeste, car à la fin du XIX^e siècle, la publication d'écrits relevant de cette caractérisation met le terme en tension, voire en contradiction, avec l'une de ses acceptions premières : « ce qui doit être caché aux yeux d'autrui et qui ne peut s'afficher sans susciter de réprobation[s] sociale⁵⁶¹ », qui plus est morale et littéraire. Coupable d'« égotocentrisme⁵⁶² », le diariste intime, à l'image d'Amiel, devient le

⁵⁵³ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime*, op. cit., Introduction, p. XXXV.

⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. XLI.

⁵⁵⁵ Philippe Marc Monnier, « Le dossier Amiel », op. cit., p. 93.

⁵⁵⁶ Paul Bourget, *Essais de psychologie contemporaine*, op. cit., p. 396.

⁵⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁵⁸ Ferdinand Brunetière, « Henri-Frédéric Amiel », *Revue des Deux Mondes*, op. cit., p. 216.

⁵⁵⁹ *Ibid.*

⁵⁶⁰ Paul Bourget, *Essais de psychologie contemporaine*, op. cit., p. 405.

⁵⁶¹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 75.

⁵⁶² Paul Bourget, « La maladie du journal intime », op. cit., p. 24.

triste représentant d'une « variété ultime et morbide de l'individualisme⁵⁶³ » et de son cortège de maux : vanité, « développement maladif et monstrueux du moi⁵⁶⁴ », complaisance à interroger ses états d'âme, à analyser les sensations les plus infimes, atermoiements sur les incertitudes et les doutes qui assaillent l'esprit en proie à l'ennui ou à la mélancolie, évocation des détails de l'existence les plus anodins ou les plus triviaux, autrement dit, évocation de tout ce qui est le signe d'une affirmation présomptueuse de la personne dans sa subjectivité la plus assumée.

Le journal d'Amiel, paradigme du journal intime ?

C'est de la condamnation de l'objet même de l'écriture intime qu'il faut partir pour mesurer d'une part la singularité d'un journal dont le « coefficient d'intimité⁵⁶⁵ », sans aucun doute très élevé, relève bien des différents « maux » énoncés ci-dessus, et pour récapituler d'autre part, les différents paramètres du journal intime tels qu'ils sont illustrés par les cahiers d'Amiel, à seule fin de comprendre pourquoi on les a érigés, *a posteriori*, en « modèle du genre⁵⁶⁶ ». Sur les 174 cahiers qui composent l'imposant manuscrit de son journal, le diariste appose initialement l'expression « Journal intime ». On peut certes interpréter cette habitude comme un rituel d'annonce, mais on peut aussi le lire comme le postulat d'une revendication sur la nature du texte à venir, d'emblée caractérisé par sa teneur confidentielle, voire l'interpréter comme un avertissement liminaire : « Au-delà de cette limite, on entre dans l'intimité⁵⁶⁷ ! » De fait, la mention systématique de l'adjectif « intime » n'est pas anodine, à défaut d'un engagement solennel inaugurant une fois pour toutes la décision de tenir un journal personnel, le caractère inchoatif et itératif du titre générique apposé sur chacun des cahiers, renouvelle en quelque sorte un « pacte d'écriture intime⁵⁶⁸ », puisqu'il ouvre un espace d'écriture où va se déployer un discours réservé ou exclusif, reconduit au fil des jours. On peut dès lors comprendre l'attachement du diariste à ses « cahiers qui sont [sa] chair » (13.7.1860) et qu'il considère de ce fait dans un lien de contiguïté quasi sacralisé, comme le prolongement de son être. Il établit par ailleurs une relation intime tout aussi inédite à l'objet journal élaboré et cousu par ses soins, archivé et protégé dans « deux coffres à part, avec inscriptions

⁵⁶³ Paul Bourget, « La maladie du journal intime », *op. cit.*, p. 24.

⁵⁶⁴ Ferdinand Brunetière, « La littérature personnelle », *op. cit.*, p. 434.

⁵⁶⁵ Michèle Leleu, *Les Journaux intimes*, *op. cit.*, p. 8.

⁵⁶⁶ Michel Braud, « Amiel, Henri-Frédéric », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, *op. cit.*, p. 48.

⁵⁶⁷ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 107.

⁵⁶⁸ Brigitte et José-Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », *op. cit.*, p. 130.

dédicatoires » (22.12.1870), légué enfin comme son bien le plus précieux à l'amie dépositaire de « droits de veuve » (22.4.1881).

Le journal occupe de fait une place centrale dans la sphère de l'intimité, c'est le parfait substitut à toute forme d'épanchement humain, car précise le diariste, « ce confident m'affranchit de beaucoup d'autres. Il est ma consolation, mon cordial, mon libérateur » (21.12.1860). Confident, consolateur, « *pharmacie de l'âme* » (9.4.1845) ou « médecin du solitaire » (28.1.1872), le journal accueille le besoin de se confier dans l'intimité la plus recueillie, « à défaut d'épouse, de confident, d'ami, on prie ; à défaut de prière on ouvre son journal intime. Et les pages suivent les pages, comme chez une femme qui regrette sa jeunesse, les larmes suivent les larmes, sans bruit et sans témoin, sans refoulement et sans excitation » (31.5.1881), reconnaît le diariste en un aveu des plus émouvants. Il renouvelle l'expression de ce lien privilégié en écrivant le 30 décembre 1851 :

Avec quel vif plaisir je reviens à mon journal, après une journée de séparation ; c'est comme un ami que l'on revoit. Il me fait besoin et me repose. Je lui parle et il me répond. C'est un confident et un conseiller. C'est le livre des souvenirs, et l'heure où je lui rends visite est l'heure du recueillement. Combien je regrette de n'en avoir pas toujours eu, et que je plains ceux qui ne vivent pas avec eux-mêmes et ignorent cette retraite intérieure où l'on trouve tant de calme ou du moins de douceur !

Le journal s'installe ainsi dans la vie d'Amiel et devient peu à peu l'ami intime et indispensable, qui seul le console de toutes les vexations du monde extérieur ; interlocuteur idéal, il recueille également la mémoire d'une vie, car « ces feuillets intimes sont presque [s]es souvenirs eux-mêmes » (20.5.1864), et il s'érige dès lors en livre des souvenirs, eux-mêmes traces d'un compagnonnage exclusif, à la croisée d'une vie et d'un espace d'écriture :

C'est à son journal, en effet, qu'Amiel a réservé toute sa vie, son temps, ses forces, car ce journal est devenu pour lui l'occupation quotidienne essentielle. Ce confident de chaque jour remplacera la femme qu'il n'a pas trouvée, ce témoin de ses actes lui tiendra lieu d'auditoire, ces feuilles qu'il remplit matin et soir deviendront l'œuvre à laquelle il aspirait⁵⁶⁹.

Or, s'il gagne ainsi le titre de « principale idole », « la chose à laquelle[il] tient le plus » (21.12.1860), la pratique d'écriture qu'il conditionne illustre bien le « chronotope de

⁵⁶⁹ Bernard Gagnebin, « Amiel ou la revanche de l'écriture sur la vie », *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, t. I, *op. cit.*, p. 38.

l'intime⁵⁷⁰ » tel qu'il fut institué au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Les processus d'intériorisation, favorisés par l'évolution des mœurs, ont en effet conduit à aménager un temps et un espace propres à accueillir une écriture du secret, formulée dans le retrait d'une chambre, dans la sécurité d'un espace clos et réconfortant, à l'image d'une paisible « cellule » (2.3.1869) bénie par Amiel, alors de retour dans son havre de paix. La posture du repli dans un espace à soi est le signe d'un retrait des activités communes, et d'une volonté de s'abstraire du temps et de l'espace collectifs, à seule fin de créer des conditions propices à l'expression d'une intériorité. Il s'agit bien de délimiter un espace et un temps à soi, respectivement clos et suspendus, pour faire advenir l'écriture de soi. La configuration de la situation d'écriture en détermine la nature intime : matin et soir, on renoue avec soi-même, on se retrouve « plume en main avec [soi]-même » (24.7.1876), au plus près de soi, dans le confinement d'un espace privé et le secret d'un discours tenu par devers-soi, parfois dans un « silence profond » à minuit, heure à laquelle « le silence est si complet que je me croirais sourd, n'était le grincement de ma plume sur mon papier, qui me rassure » (6.3.1869), ajoute le diariste solitaire et recueilli sur sa page d'écriture.

Dans l'espace-temps dévolu à l'écriture intime, le diariste invente une forme de liberté subversive, dans la mesure où elle affirme la souveraineté d'un moi échappant à tous les rets sociaux et familiaux ; elle pose comme un absolu la prééminence d'un monde intérieur où se dévoile la face cachée d'un homme, la plupart du temps très différente de celle qu'il met en scène dans la comédie humaine qu'il lui faut jouer chaque jour :

Pour ne pas imiter les trappistes, je simule le bouffon. Comme l'a dit de moi avec beaucoup de sagacité la pauvre Jette P[itsch], la douce folle d'amour de Heidelberg, « toute l'apparence est sociable et joyeuse, mais le fond est mélancolique ; par fierté j'ai l'air invulnérable, en réalité je souffre de plusieurs blessures que le temps n'a pas cicatrisées » (30.11.1868).

Le malentendu naît bien de son image perçue par « la rétine du prochain » (13.1.1870), qui le perçoit toujours autre qu'il n'est. C'est ainsi qu'il est fréquemment associé au « type de l'homme gai », comme il l'écrit le 14 août 1868 en évoquant l'opinion des commensaux de sa pension. Or, « ces bonnes gens ne se doutent pas même de ma nature réelle, de ma vie vraie, de mon être intérieur », commente le diariste, avant de déduire qu'il faut *de facto* rester « impénétrable », « indéchiffrable », ou « scellé », ne laisser « soupçonner ni agitation, ni

⁵⁷⁰ Brigitte et José-Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », *op. cit.*, p. 122.

passions, ni larmes, ni colères », et ne réserver qu'au journal l'expression de sa nature la plus intime. De ce « sanctuaire », il faut exclure « les curieux, les malveillants, les jaloux », « profanes » ou « prosélytes » restés à la porte du « mystère sacré », « le plus sage [étant] de se renfermer stoïquement en soi-même et de n'aller aux autres que guéri et calmé » (14.8.1868). L'homme joue ainsi un rôle de composition pour apparaître impassible ou heureux en société, et le diariste fait tomber le masque de la comédie sociale par les analyses introspectives qu'il développe dans son journal, alors dépositaire d'une intimité inaliénable, préservée comme un trésor. Le 10 décembre 1872, Amiel revendique à nouveau la composition d'un personnage social énigmatique :

Il m'est positivement agréable d'être indéchiffré, c'est-à-dire de n'être pas à la merci des curieux, des malveillants, des profanes. Que l'on se moque de moi, j'y consens, mais que l'on crochette ma pensée intérieure, mon être véritable, ce que j'ai de meilleur, halte-là. Vous vous raillez de celui que vous me croyez être, mais de moi, non. Mon moi n'est pas une serrure que l'on force. Il est impalpable et inviolable. Il se rit de vos conjectures [...] et il garde sa propre clef.

Le ton est assuré voire impérieux, la métaphore de la clef est, quant à elle, la représentation symbolique de l'intimité protégée, sanctuarisée dans les pages du journal dont elle ouvre à volonté les « portes » ou « l'enceinte », pour accéder à « l'être véritable » du diariste. « Je déchiffre et ne suis pas déchiffré ; je suis clef et non pas serrure », peut-on lire également le 13 janvier 1870, l'image énonçant l'aptitude du diariste à pénétrer les mystères du monde tout en préservant son propre mystère car « on n'entre pas dans [s]on intimité malgré [lui] », ajoute-t-il quelques lignes plus loin. Amiel se pose ainsi en farouche défenseur de son intériorité, en ardent protecteur des « secrets de [s]on être », dévoilés par la seule écriture du journal. Cette posture illustre idéalement le « culte de l'intime » né dans un siècle qui voit émerger une « véritable religion de l'intime qui a ses dogmes, ses rituels, ses crédos⁵⁷¹ », l'un d'entre eux étant la suprématie de la vie intérieure sur toute autre considération. La sécession dissidente du diariste vis-à-vis de la société, de la curiosité voire de la malveillance d'autrui se traduit alors par la revendication d'une primauté de la vie intérieure et de sa relation intime dans le journal, ainsi devenu « creuset identitaire, le lieu où devenir soi⁵⁷² ».

⁵⁷¹ Brigitte et José-Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », *op. cit.*, p. 127.

⁵⁷² *Ibid.*, p. 126.

La représentation de soi dans les cahiers révèle ainsi un être bifrons, opposant à l'image de l'homme public, les sentiments de l'homme privé, car le journal personnel est le lieu où les masques tombent, le lieu où l'ethos de l'intime trouve enfin à se manifester en se fondant sur les trois exigences de la pratique d'écriture journalière : la sincérité, l'authenticité et la vérité. Si « le mythe de l'absolue sincérité, de l'intimité dernière hante les rédacteurs de journaux intimes⁵⁷³ », et si « la foi inaltérable en la vérité de l'intime⁵⁷⁴ » s'impose comme l'un des *credo* du siècle, le cheminement vers la connaissance de soi repose cependant sur l'engagement d'un discours de vérité sur soi-même, porté par une parole libre et solitaire qui s'ouvre à tous les aveux. « C'est humiliant à dire ; pourtant la vérité avant tout ! » (15.9.1866) déclare Amiel avec détermination, lui qui s'interrogeait déjà sur la question de la sincérité le 4 septembre 1850 par ces mots : « Pourquoi n'arriverais-je pas à écrire *pour autrui*, avec la même sincérité que dans ce Journal ? » ; il conclut ensuite son développement par la conviction qu'« être vrai, c'est être fort. ». Le diariste affirme avoir toujours été « sincère, véridique et suivi dans [s]a déposition » (4.10.1868), il aurait pu ajouter « authentique » en regard de son exigence constante à se confronter à lui-même, à confesser au fil des pages du journal, la déception d'une vie jugée inaccomplie. Or, si « la sincérité se différencie de l'authenticité par l'identité de celui qui reçoit le discours de soi », car « là où la première engage l'auteur devant un lecteur (soi-même plus tard, ou un autre), la seconde l'engage avant tout devant lui-même comme sujet au moment où il écrit⁵⁷⁵ », ce sont bien deux modalités de l'écriture intime qui conditionnent l'aspiration à dire la vérité sur soi, quelle que soit l'illusion dont cette exigence est porteuse. « Être sincère, c'est oser affirmer la vérité qui est la sienne, c'est poser son identité comme seul repère du discours⁵⁷⁶ » ; être authentique, c'est avoir le courage de revendiquer la singularité de son être, aussi mélancolique, fragile et défaillant soit-il, sans esquivance ou faux-fuyant. Aussi « je ne puis dire qu'à toi, pauvre journal, combien je suis faible » (14.8.1851) confie Amiel qui file la métaphore sur ce même sujet, le 26 août 1879, en écrivant que « les gens de [s]on espèce ne peuvent fleurir qu'en dedans, et se dilater qu'en cachette ; leur véritable nature vit incognito, pour souffrir moins. [...] Ils apprennent à mettre en dedans le satin et le velours de leur douillette et à n'en mettre en dehors que la bure. » De la catégorie des « sensitifs » et des « hermines », le diariste ne peut qu'inverser, en un mouvement de rétractation intérieure, l'élan

⁵⁷³ Georges Gusdorf, *Les Écritures du moi*, *op. cit.*, p. 349.

⁵⁷⁴ Brigitte et José-Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », *op. cit.*, p. 126.

⁵⁷⁵ Michel Braud, « Sincérité », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, *op. cit.*, p. 743.

⁵⁷⁶ *Ibid.*

qui pousse *a contrario* « les porcs-épics et les boulets de canon » (26.8.1879) à se dilater vers le monde extérieur.

C'est là l'enjeu de « la parole donnée⁵⁷⁷ » : dans la spontanéité de l'écriture de l'intime, « Amiel peut librement se donner et s'abandonner au seul souci de la vérité parce que la parole du Journal est une parole où il ne se garde et se regarde pas, où il ne se tient pas en garde et sur ses gardes⁵⁷⁸. » Dans cette perspective, la métaphore de la nudité prend une dimension symbolique particulière, comme l'illustre la situation d'écriture du 22 août 1871. Dans la chaleur de l'été, Amiel signale être « en costume d'Adam » (22.8.1871), et il note ingénument dans son journal : « C'est je crois, la première fois que j'écris nu comme un nouveau-né, et franchement, je trouve cela fort agréable. » En écho à l'écriture reconduite *in naturalibus* (22.8.1878), l'image de la nudité est à nouveau mentionnée le 14 septembre 1864, lorsque le diariste admet ne pouvoir « [s]e gêner pour [lui]-même, et comme en changeant de linge, il faut bien se voir nu un moment, de même lorsqu'on tient le journal de ses impressions de toute sorte, le papier ne peut être ni plus prude, ni plus pudique qu'un miroir. » L'écriture de l'intime opère de fait une mise à nu, un dévoilement de soi qui a l'audace d'un acte de liberté souverain, étranger à toute considération extérieure. Dès lors, les journaux semblent bien être « les sources premières pour la connaissance de la vie intime d'un homme⁵⁷⁹ » puisqu'ils rendent possible une écriture de la rupture, protègent ou défendent la vie intérieure en lui offrant une retraite privilégiée. Amiel n'est ainsi chez lui que dans son journal (20.10.1870), « tout le reste [lui] paraît détaché, extérieur, insignifiant. » Deux ans auparavant, il écrivait en villégiature à Mornex : « Respiration plus libre, tête plus légère ; j'écris près de ma fenêtre ouverte, et je sens que l'accommodation se fait déjà. Le sentiment de l'étrangeté ou plutôt de l'*étrangèreté*, qui donne toujours un certain malaise, disparaît depuis que j'ai ouvert mon journal intime, et fait place au sentiment du chez-soi » (8.4.1868). Amiel ne trouve finalement le foyer tant désiré qu'au cœur de ses milliers de pages : « Au pays du journal⁵⁸⁰ », une forteresse se dresse dont il faudra savoir, l'heure venue, à qui confier « la dernière clef » (25.7.1880).

Or, le journal intime attire les convoitises, il suscite, chez les plus proches, la tentation d'entrer par effraction dans la sphère intime de son auteur, et c'est alors dans la clandestinité d'un interdit transgressé que l'on cède à la curiosité de découvrir ce qui s'écrit là, dans ces

⁵⁷⁷ Jean-Louis Chrétien, « Amiel et la parole donnée », *Critique*, mars 1982, n° 418, p. 262.

⁵⁷⁸ *Ibid.*

⁵⁷⁹ Marianne Beyer-Frohlich, *Die Entwicklung der deutschen Selbstzeugnisse*, Leipzig, Phil. Reclam, 1930, pp. 75-76, cité par Georges Gudorf, *Les Écritures du moi*, op. cit., p. 348.

⁵⁸⁰ Philippe Lejeune, « Au pays du journal », *Nouvelle Revue Française*, n° 531, avril 1997.

cahiers si personnels qu'ils recèlent sans aucun doute les secrets les mieux gardés. Plusieurs passages du *Journal intime* mentionnent des indiscretions, toujours féminines, commentées et condamnées par le diariste qui mesure alors, par comparaison, « l'horreur que doit éprouver celui qui dans sa vie, a quelque secret déshonorant, et qui voit ce secret tombé entre les mains d'un ennemi » (25.8.1866). L'évènement est certes relativisé et pardonné ce jour-là, mais le diariste en reste « chiffonné et presque chagriné, car indirectement cela a rendu vaines une précaution prise et une promesse faite. » Lecture induite ou « étourderie involontaire » ? L'acte est confessé : « on m'a exprimé des regrets, et garanti une religieuse discrétion », tels sont les mots de celui qui juge alors n'avoir écrit que « quelques petits mystères de pure courtoisie et de discrétion chevaleresque, quelques souvenirs délicats et purs », cachés par « pudeur romanesque ». On apprécie le raffinement des termes associés au contenu intime des pages parcourues, la noblesse s'alliant à la décence pour relativiser la nature secrète d'un cahier lu par effraction. L'enjeu devient plus conséquent au fil des années et des lectures partagées de quelques cahiers, souvent tronqués ou expurgés en fonction de l'auditrice choisie : « Cesca avait retenu la lecture de quelques pages de ce cahier. J'ai tellement dû en omettre, qu'il n'est pas resté grand'chose. Devant sauter tout ce qui la concerne, ou concerne B[erthe], toutes les lamentations qui font refrain, tout ce qui est relatif aux sujets physiologiques, la partie à citer se réduit à rien » constate-t-il le 21 août 1879, résumant ainsi la délicate transmission d'un discours intime qui n'a donc pas été écrit pour être communiqué, qui plus est aux amies les plus proches, puisqu'il est porteur d'une « parole pleine⁵⁸¹ », propre à troubler la sensibilité voire la susceptibilité de ceux et celles qui le découvrent. Conscient d'avoir déployé une parole difficile à transmettre, voire irrecevable pour ses relations les plus proches, le diariste confiera quelques mois avant sa mort que « les *intima* communiqués unilatéralement sont une bévue » (3.1.1881) et que seule la loi du secret conditionne l'écriture du *Journal intime*. Celui-ci n'est de fait destiné qu'à s'incliner pudiquement face à l'instance suprême, car aux yeux de son scripteur, il « ne racontera ni le pire ni le meilleur de [s]on âme. Il ne le peut, il ne le doit même pas ; la conscience ne peut dévoiler ses dernières profondeurs à un autre qu'à Dieu, sa pudeur doit être respectée » (21.10.1850). Et s'inclinant derechef devant le mystère de ce qui naît et vit, il formule ainsi la destination exclusive du discours de l'intime : « Ne mets pas à nu tes racines si tu veux croître et vivre [...] mais ouvre-toi comme la gentiane des Alpes (fleur des monts) dans la solitude et sous l'œil de Dieu seul » (2.12.1851).

⁵⁸¹ Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 215.

Écrire l'intime

Ainsi, « le plaisir de causer de choses délicates avec une page discrète, de *monologuer* à cœur ouvert, d'analyser ses impressions confuses, de se délivrer de ses brouillards moraux et de ses sophismes inconscients » (24.3.1864) consacre la spécificité de l'écriture de l'intime : elle libère un discours qui n'est destiné qu'à soi, un discours de vérité toujours dérangeant pour autrui, mais elle accompagne une démarche introspective en quête d'une compréhension des mécanismes de la pensée et « des vibrations particulières⁵⁸² » de la sensibilité, mais aussi des événements vécus et exposés au moyen d'une « sincérité désentravée⁵⁸³. » De fait, les enjeux propres à la nature intime du discours écrit à l'abri de la curiosité d'autrui, ou bien savamment distillé par extraits aux plus proches ami(e)s, soulèvent la question inhérente au contenu réservé, impossible à transmettre ou à dévoiler dans son intégralité. La franchise de l'aveu ne passe pas la ligne de démarcation des cahiers, et la force insoupçonnée de l'écriture intime se mesure à cette réception problématique, voire polémique pour les contemporains du diariste qui « reconstitue la vérité dans le seul espace qui puisse la supporter, l'intimité⁵⁸⁴. » Se posent alors les questions de savoir « comment préserver son journal du regard d'autrui⁵⁸⁵ » et comment sanctuariser la parole de l'intime. Aux « carnets et cadenas [...] qui offrent une protection toute symbolique⁵⁸⁶ », aux avertissements liminaires inutilement dissuasifs ou comminatoires, Amiel préfère certaines formes de cryptage protégeant partiellement la nature référentielle du discours intime.

L'identité des figures féminines qui peuplent le journal est ainsi masquée par le recours aux pseudonymes, aux surnoms ou aux initiales, et au-delà des qualités de la personne qu'ils désignent, ces surnoms ont le mérite de nimber d'un halo romanesque l'identité réelle des femmes, métamorphosées en personnages d'un récit orchestré par le *maestro* du journal. Élisabeth Guédin, du fait de son « aride désolation » (17.9.1869) sera baptisée *Nada* ; l'institutrice calviniste, Fanny Mercier, admirable pour son abnégation et sa dévotion au travail, sera alternativement désignée comme *Séiosa*, *Fida* ou bien *Stoïca* ; Marie Favre, l'unique maîtresse, est successivement *Délio* ou bien « Φ », diminutif de *Philine*, en hommage à une héroïne que Goethe mit en scène dans son roman *Wilhelm Meister*. Discretion, préciosité et goût de l'onomastique se conjuguent pour accorder aux figures féminines un *incognito* protecteur,

⁵⁸² Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 473.

⁵⁸³ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un journal intime, op. cit.*, Introduction, p. XLI.

⁵⁸⁴ Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 44.

⁵⁸⁵ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 138.

⁵⁸⁶ *Ibid.*, pp 138-139.

et au diariste, l'assurance d'un texte crypté, détaché de toute référence compromettante au réel. Or, le sujet est parfois sensible comme le révèlent certains mots caviardés sur quelques pages du manuscrit : Marie Favre mentionnée sous le pseudonyme de Fidélio dans le nombre des destinataires de lettres écrites ce dimanche 30 avril 1871, voit ainsi son surnom partiellement effacé par des lettres grattées. Comment interpréter ce geste d'autocensure ? Il est manifestement le signe d'une allusion dérangeante à celle qui compromet alors la sérénité du diariste, ou bien le signe d'une mention superfétatoire pour celui qui a peut-être renoncé à lui écrire ce jour-là ; quoi qu'il en soit, le mystère reste entier. Le 3 janvier 1872, l'évocation des tourments de *Sériora* (Fanny Mercier) incite Amiel à caviarder deux mots puis une phrase entière évoquant l'hypothèse d'un frère coupable des maux de son amie. L'indiscrétion, sans doute jugée indélicate à l'aune d'une possible lecture du cahier, renouvelle le geste d'autocensure dicté par un regard en surplomb sur le contenu de ce qui s'écrit néanmoins dans le secret d'une relation quotidienne.

Par ailleurs, quelques mots biffés sont également mentionnés par une note en bas de page à la date du 1^{er} octobre 1871. Le sujet abordé semble jugé trop scabreux par Amiel qui pourfend dans ces lignes, les mœurs dépravées de son époque et leur cortège de maladies sexuelles : les mots [gâtés] et [ulcérée] sont alors « soigneusement caviardés dans le manuscrit⁵⁸⁷ », tandis que « manquent cinq mots, biffés de manière à les rendre totalement illisibles⁵⁸⁸ », lorsque le diariste revenu à son « bobo individuel », recherche la cause de cette « éruption locale » qui le défigure. L'état du manuscrit n'a pas permis de rétablir la version initiale et le texte conserve encore une fois son mystère, protégé par le geste d'autocensure du scripteur, qui suggère paradoxalement le caractère libertin de l'hypothèse initiale « d'un empoisonnement intime ». Un autre procédé en usage dans le journal, est le recours aux langues étrangères qui se substituent parfois à la langue maternelle pour aborder à nouveau les sujets délicats ; la pudeur et l'embarras sont alors surmontés pour faciliter l'évocation de la question sexuelle par exemple. C'est ainsi que le 20 juillet 1863, Amiel relate en allemand son unique expérience charnelle en écrivant : « J'ai traversé plusieurs fois ce point de vue pour mon compte, entr'autres le lendemain du jour “ *wo der Nimbus des Weibes zum ersten Mal für mich entzwei wurde*⁵⁸⁹ ” ». À cette première évocation de la sexualité en langue allemande peut faire écho l'aveu suivant : « depuis la lecture de M^{me} Bovary et le retour de la santé, *ich habe zu viel mit*

⁵⁸⁷ Henri-Frédéric Amiel, *Journal intime, op. cit.*, t. VIII, note 1, p. 1001.

⁵⁸⁸ *Ibid.*, note 2.

⁵⁸⁹ « Où le nimbe de la femme fut brisé, pour moi, la première fois ».

*dem Geschlecht zu schaffen gehabt*⁵⁹⁰ » (8.9.1872). La stratégie de l'hétérogénéité linguistique mise au service de la réalité la plus intime qui soit, mobilise dans le journal, le recours à l'allemand, au grec ou au latin, que ce soit par le biais de formules imagées ou par le recours à la citation d'auteurs. Elle est maintes fois relayée par l'usage de l'acronyme sibyllin « p.s », en alternance avec la lettre grecque « ψ », pour déplorer dans le bulletin de santé matinal, une perte séminale survenue durant la nuit.

Il faut par ailleurs rappeler le recours si fréquent au dédoublement qui permet au diariste de se confronter à lui-même en un dispositif énonciatif destiné à créer « *l'effet intime*⁵⁹¹ » : face au « je » du sujet narrateur ou scripteur, le « tu » du confesseur est convoqué pour mettre à jour les contradictions les moins avouables de cet *alter ego*, si inconstant et donc si peu fiable. Amiel invente ainsi une véritable « dramaturgie de l'intime⁵⁹² » en créant dans l'espace d'écriture du journal, un théâtre intériorisé sur la scène duquel les deux instances énonciatives jouent le drame d'une confession renouvelée. Écrire un journal conditionne dès lors une relation de soi inédite puisqu'elle dévoile l'être du diariste dans son intimité la plus exclusive : en quête d'une langue appropriée à ce projet singulier, le diariste met en tension le désir de dire et l'aveu indicible. L'expressivité de l'intime est de toute évidence problématique, elle fait naître des stratégies d'évitement ou de dissimulation, une structure énonciative de confrontation à soi, des formes de cryptage ou de codage, voire d'autocensure qui ne peuvent qu'achopper sur l'inadéquation d'un langage public, extérieur et partagé, désormais destiné à faire advenir l'unicité d'une parole auto-destinée, à vocation intime. À l'horizon de cette perspective, se profilerait le paradoxe né du risque engagé par l'écriture de l'intime : « Le véritable secret ne s'obtient, il faut le dire, que par l'autocensure. Dans un journal qu'on tient, on peut ménager des silences partiels qui, pour vous seul, raccrochent certains non-dits à ce qui est explicité. Paradoxalement, l'intimité complète ne s'obtiendrait peut-être... qu'en renonçant au journal⁵⁹³ ! » La remarque peut être illustrée par l'anecdote rapportée le 4 octobre 1870, jour où le diariste gagné par un trouble érotique face à « la maudite voisine qui se déshabille », en Actéon devenu « cerf devant Diane au bain », interrompt alors sa strophe poétique pour s'exclamer, après un interligne : « c'est trop fort pour moi ». La césure de l'écriture et l'ellipse qui suit s'inscrivent dans le cours d'une relation qui transcrit spontanément les situations les plus intimes qui soient. Le 14 septembre 1864, Amiel s'interroge sur les lignes écrites le matin

⁵⁹⁰ « L'instinct sexuel m'a trop tourmenté ».

⁵⁹¹ Brigitte et José-Luis Díaz, « Le siècle de l'intime », *op. cit.*, p. 122.

⁵⁹² *Ibid.*, p. 123.

⁵⁹³ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 142.

même au sujet du désir sexuel, il hésite alors à laisser « subsister » des pages qu'il juge être « bien libres et d'un déshabillé peu modeste », avant d'ajouter que « le papier ne peut être ni plus prude, ni plus pudique qu'un miroir. » Les paradoxes de « l'intimité complète » se déclinent à maintes reprises dans le journal d'un diariste intarissable, mais toutefois conscient que « les habiles n'ont pas non plus de journal intime, qui à son tour peut livrer les secrets à lui confiés » (8.10.1873).

De fait, les milliers de pages du journal exposent Amiel au risque inhérent à l'écriture de la vie intime et des sujets qui lui sont propres, comme les activités et les détails du quotidien, la vie du corps, les aveux délicats, le rapport aux femmes, au mariage, à la sexualité, mais aussi « les caprices et méandres de la vie intérieure » (26.7.1876) où s'entrecroisent rêveries, rêves et fantasmes, sans oublier la perception de soi si problématique, et enfin, la mélancolie et l'attrait de la mort. Ce sont les thèmes les plus constants du journal d'Amiel ; ils composent un portrait intime et tissent la trame d'un « récit de soi » qui en dévoile les contours par fragments, au fil des jours. Les trois cercles concentriques de l'intime⁵⁹⁴, à savoir celui des activités quotidiennes, celui du corps, et celui du monde intérieur, s'unissent dans une pratique d'écriture conçue pour accueillir l'expression de l'intime. C'est le défi que le journal d'Amiel relève au XIX^e siècle, en exposant dans l'aventure d'une rédaction au long cours, une étude de soi unique par le dévoilement qu'elle opère, tout en poursuivant une réflexion inédite sur la question d'une poétique de l'écriture intime.

À cet effet, les premiers cahiers de jeunesse sont porteurs d'une réflexion conduite sur la diversité des carnets à envisager pour classer les différents *items* de l'écriture journalière. Conçue dès 1840 comme une œuvre à vocation totalisante, le journal pose à son rédacteur le défi d'une écriture dénuée de composition, puisqu'elle accueille les sujets les plus divers et chemine au gré des événements, des impressions et des pensées, égrenés sans autre logique que celle de leur succession. Dans ses premiers carnets, le jeune Amiel était soucieux d'organiser le contenu de son journal selon la nature des notations. Sur le principe des emplois du temps si méticuleux qu'il expose à répétition durant ces années de formation, il envisage pour son journal une configuration thématique. À cet effet, il conçoit son premier journal en cinq cahiers de notes intimes définis par les catégories suivantes : « Moral », « Intellectuel », « Physique », « Vie intérieure, impressions », « Projets et plans » (30.10.1840). Quelques mois auparavant, il avait pensé à « une foule de carnets parallèles, dont les titres existent, [...], deux au moins : Extérieur et Intérieur » (28.4.1850). Compartimenter le journal en de multiples carnets dévolus

⁵⁹⁴ Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 76.

à un objet d'écriture spécifique, le conduit à concevoir les trois sphères concentriques de la vie subjective qu'il désigne par les termes latins d'*acta*, de *cogitata* et de *sentita* (30.10.1852), autrement dit, les « faits », les « idées apparues » et les « sentiments éprouvés », chacun permettant de concéder un contenu structurel au flux des notations les plus variées. Loin d'être prise en défaut d'intelligibilité ou de composition, l'écriture du journal intime serait ainsi contenue et s'organiserait en unités de sens, qui mettraient en quelque sorte la vie « en coupe », afin d'en saisir toutes les manifestations. On pourrait lire derrière ce projet le complexe du diariste confronté au *fluxus perpetuus* de son journal et simultanément hanté par « l'utopie de l'exhaustivité⁵⁹⁵ ». Conscient du caractère composite de son texte, « embarrassé par la diversité ou l'abondance des faits ou réflexions à relever⁵⁹⁶ », il est contraint à se relire, à ajouter des *marginalia* ou des rubriques insérées dans le développement même de l'entrée, voire à recourir aux revues mensuelles ou annuelles récapitulant de manière ordonnancée, l'actualité de « l'homme », de « l'homme spécial » puis de « l'homme social » (31.1.1850). Pour Amiel, la classification des notes reste une préoccupation constante, le besoin de donner une architecture au journal, d'en faciliter l'accès par un répertoire ou une table des matières s'impose régulièrement à lui comme une nécessité, car précise-t-il, « ce vaste fouillis ne peut servir à personne, pas même à son propriétaire et à son auteur. N'y pouvant rien retrouver, je l'ai comme ne l'ayant pas. Il ne me sert de rien » (22.4.1876). Ainsi, se formule le paradoxe d'un texte intime et proliférant qui échappe, par son ampleur et par le morcellement de son discours, à une quelconque configuration ; le projet de saisir la vie dans son ensemble contrarie de fait toute mainmise sur son contenu et son ordonnancement.

Or, tourné vers l'expression de l'intériorité, un journal intime peut accueillir l'expression de l'émotion, le caractère ténu d'une impression, l'intensité d'une sensation, l'acuité d'une conscience de soi, la richesse de la vie psychique ; il est de fait « l'enregistrement journalier de la vie intime », et pour ce faire, Amiel envisage de « dédoubler » son journal, et de « reléguer l'extérieur dans une autre série de cahiers. Le cahier des faits, celui des impressions, celui des pensées devraient rester séparés et parallèles. Le Journal intime est celui des impressions » (13.12.1849). Les *sentita* sont donc à l'honneur pour caractériser les *journaux personnels*,

par nature essentiellement introversifs, ou si l'on veut, égoversifs. Leur objet, c'est le moi surpris dans toutes ses manifestations par une attention toujours en éveil et scruté avec

⁵⁹⁵ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 80.

⁵⁹⁶ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un journal intime, op. cit.*, Introduction, p. XIX.

complaisance dans sa conduite intime. En vertu de son caractère éminemment intérieur, le *Journal* d'Amiel en reste et en restera sans doute le type le plus pur, sinon le plus parfait⁵⁹⁷.

L'approche caractérologique vise à définir le profil psychologique des diaristes, selon un principe de classification tributaire de la représentation historique des genres. Amiel relèverait ainsi de la typologie de l'EnAS ; autrement dit, il présente tous les traits de l'émotif inactif secondaire, ainsi caractérisé à la lumière des trois propriétés constitutives de la personnalité que sont l'émotivité, l'activité et le retentissement des faits sur la vie psychique. Une telle systématisation peut prêter à sourire puisqu'elle attribue au diariste des qualités jugées féminines, ce dont il sera le premier à s'accuser dans le journal. Aussi schématique soit-elle dans son principe, la caractérologie a néanmoins le mérite de souligner certaines prédispositions d'Amiel à l'introspection, à la retraite solitaire et à l'écriture de l'intériorité, à l'image de Maurice de Guérin auquel cette étude l'affilie. Le diariste genevois fut également situé dans la famille des auteurs de « journaux de l'intériorité pure⁵⁹⁸ », aux côtés de Joubert, Maine de Biran et à nouveau Maurice de Guérin.

Ainsi, Amiel attribue au journal intime les fonctions de « conserver le parfum qui est la vie », de s'attacher « à la musique intérieure des choses », de s'intéresser aux « impressions », « à ce qui a résonné sur les timbres mystérieux de l'âme », de recueillir en définitive l'expression de « la vie subjective plus immédiatement saisie dans sa conscience que racontée dans ses actes » (30.10.1852). De ce fait, le *Journal intime* d'Amiel semble bien être le plus emblématique du genre dans un siècle de mutations civilisationnelles, où l'écriture de soi se présente comme un recours idéal au besoin croissant d'intimité.

Un extrême du journal intime⁵⁹⁹

Or, si la première édition du journal d'Amiel met en lumière une réception problématique de la notion d'intime devenu objet de publication, elle est aussi l'objet de commentaires dithyrambiques saluant une œuvre qui sera jugée exceptionnelle au XX^e siècle, au point d'être érigée en modèle du genre, au fil des publications du manuscrit par fragments. La reconnaissance critique du *Journal intime* se fonde sur deux paramètres complémentaires : l'ampleur du projet et le degré d'intimité qu'il révèle. Ce dernier critère permet de recenser les

⁵⁹⁷ Michèle Leleu, *Les Journaux intimes*, op. cit., p. 10.

⁵⁹⁸ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., pp. 43-44.

⁵⁹⁹ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, op. cit., p. 50.

éloges suivants : « En vertu de son caractère éminemment intérieur, le *Journal* d'Amiel, en reste et en restera sans doute le type le plus pur, sinon le plus parfait⁶⁰⁰. » Le diariste genevois est ainsi considéré comme « le plus intimiste des écrivains⁶⁰¹ », et son journal élevé au rang des « des grands livres de la vie intérieure⁶⁰² ». Les tournures superlatives soulignent avec insistance le projet singulier d'un journal dévolu à l'exploration des profondeurs de l'être, ce qui en fait « le journal le plus total qui ait jamais été tenté⁶⁰³ », une entreprise inégalée dans le champ des écritures du moi, car les 174 cahiers s'imposent à la postérité comme « un vrai monument du diarisme, un temple auquel on se doit de faire des visites, une performance extrême, inimitable, qu'il faut célébrer et méditer⁶⁰⁴. » Ainsi, « le besoin de se maintenir dans un état d'intimité profonde avec soi-même⁶⁰⁵ », conduit Amiel à écrire « la plus extraordinaire confession de tous les pays et de tous les temps⁶⁰⁶ », portée par « la plus magnifique passion de se connaître qui se puisse voir⁶⁰⁷ ». « Texte exemplaire⁶⁰⁸ » ou bien « extrême du journal intime⁶⁰⁹ », l'immense manuscrit publié *in extenso* se voit décerner le titre d'œuvre unique, révélatrice d'une expérience de vie et d'écriture des plus singulières. Des éditions des fragments du journal à sa publication intégrale initiée en 1976,

le journal d'Amiel a été lu comme une sorte de modèle du genre en ce qu'il combine l'énormité du texte, l'écriture en retrait du monde, la vivacité de l'analyse, la variété du style, la liberté de l'aveu intime [...] le récit continu d'une intériorité au long d'une existence, ce murmure de vie mentale qui fait dire à Georges Poulet : « Jamais en aucune langue, en aucun texte, n'a paru si *audible*, l'activité originelle et finale de la conscience humaine, qui consiste à se penser, et encore, et toujours, à se penser⁶¹⁰. »

Le manuscrit combine ainsi les divers champs sémantiques associés à la notion d'intime : « écriture en retrait du monde », il postule la « liberté de l'aveu intime » et propose le « récit continu d'une intériorité », à l'image d'un « murmure de vie mentale ». Recueillie par des milliers de pages, la confession s'associe à la connaissance de soi, à la volonté de « se penser »,

⁶⁰⁰ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, op. cit., p. 10.

⁶⁰¹ Jean Rousset, *Le Lecteur intime*, op. cit., p. 192.

⁶⁰² Albert Thibaudet, *Intérieurs, Baudelaire, Fromentin, Amiel*, Paris, Plon, 1924, p. 194.

⁶⁰³ Georges Gusdorf, *Les écritures du moi*, op. cit., p. 320.

⁶⁰⁴ Axel Hardivilliers, *Chronique d'un journal fleuve*, op. cit., p. 417 (23.12.2004).

⁶⁰⁵ Georges Poulet, *Entre moi et moi : essais critiques sur la conscience de soi*, Paris, José Corti, 1977, p. 58.

⁶⁰⁶ Léon Bopp, *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime de l'année 1866*, Paris, Gallimard, 1959, Introduction, p. 8.

⁶⁰⁷ Edmond Jaloux, *Henri-Frédéric Amiel, Philine*, op. cit., Introduction, p. 20.

⁶⁰⁸ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, op. cit., p. 49.

⁶⁰⁹ *Ibid.*, p. 50.

⁶¹⁰ Michel Braud, « Amiel, Henri-Frédéric », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, op. cit., p. 48.

ce qui constitue l'acte fondateur de tout journal « intime » : un espace d'écriture où la conscience de soi s'ouvre à la découverte d'une identité personnelle.

La délicate transmission de l'intime

Qu'aurait pensé Amiel de la publication intégrale de ses cahiers intimes ? En aurait-il été flatté ou bien effaré ? Il est probable qu'il aurait redouté cette perspective, conscient de l'exhaustivité inédite du dévoilement qui s'y opère. Écrire un journal intime de cette ampleur est de fait un acte radical qui expose son auteur au jugement de l'autre, et ce jugement peut être écrasant, réducteur ou injuste, car « le dévoilement de l'intime n'est jamais sans danger pour le sujet. Le risque est le ridicule, l'indécence, ou l'obscénité⁶¹¹. » On peut également supposer que la mise à nu de soi et l'expression des sentiments les moins avouables qu'Amiel formule tout au long des cahiers, forment un obstacle insurmontable pour envisager une publication *in extenso*, de son vivant, au XIX^e siècle. Aussi Amiel avait-il lui-même écrit à Fanny Mercier: « On doit laisser périr ce qui est médiocre et mauvais. Où en serait-on si le Journal intime ou la correspondance de chacun voyait le jour ? On publie déjà trop, l'excellent et le bienfaisant ont seuls des titres à survivre » (juillet 1875). Au-delà du jugement émis par la première phrase, la réserve élective concédée par la seconde formule l'espoir d'une publication anthologique, conçue et réalisée par les ami(e)s les plus dévoué(e)s. On trouve cependant quelque espoir de voir le journal appréhendé dans sa totalité par un lecteur qui « après [lui], pourr[ait] s'intéresser à l'itinéraire d'une âme, dans une condition obscure, loin du bruit et de la renommée » (3.3.1852). Ce lecteur pourrait souhaiter lire le « témoignage de [sa] vie cachée » et « découvrir les lignes d'un portrait individuel », élaboré à une époque où cette pratique d'écriture ne s'envisage pas sous la forme d'une œuvre intégralement publiable. Le constat forme l'un des paradoxes de l'écriture intime qui déploie dans le secret un « discours retenu par devers-soi, et plus largement [un] discours qui n'a pas cours dans les échanges sociaux⁶¹² ». Entre retrait clandestin et dévoilement public, la dialectique résume la posture délicate du diariste et son apparente contradiction : élaborer une écriture de l'intimité que l'on ne destine qu'à soi, mais envisager simultanément sa destinée comme œuvre à part entière.

⁶¹¹ Michel Braud, « Intime », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, op. cit., p. 441.

⁶¹² Michel Braud, *Journaux intimes, De Madame de Staël à Pierre Loti*, op. cit., Préface, p. 27.

Cette double postulation trouve sa résolution dans la « stratégie de communication différée⁶¹³ » que le diariste décline de plusieurs manières. Au-delà de son recueil *Grains de mil*, miscellanées de passages extraits du journal, Amiel n'envisage pas de publication anthume de ses cahiers, c'est là une première stratégie dilatoire pour surseoir aux difficultés de l'entreprise. Il prend un soin jaloux de son manuscrit, le protège, le dissimule dans une malle sur laquelle il appose des instructions officielles à valeur comminatoire, veille à l'ordonnancement des cahiers dont la comptabilité achoppe ici ou là sur le mystère d'un exemplaire égaré voire sur un « éblouissement » né de l'angoisse d'une perte irrémédiable ; il prend enfin des dispositions testamentaires notariées, plusieurs fois modifiées, dans le seul but d'assurer la protection de ses chers cahiers. C'est en effet le legs le plus précieux à ses yeux car la transmission du journal, réceptacle de l'intime, est un gage de survivance de la personne singulière qui le conçut ; il sanctuarise son unicité et conserve par la lettre, la trace de son existence. Or, publier un journal intime est une opération délicate pour ceux qui en assument la mission ; « c'est en quelque sorte livrer une âme⁶¹⁴ », reconnaît Fanny Mercier, qui ajoute quelques lignes plus loin : « j'aurais voulu seulement abriter, embaumer ces confidences intimes dans le recueillement... » Légataire testamentaire de l'immense manuscrit du journal, c'est à elle que revient le devoir de réaliser le vœu le plus cher d'Amiel : « faire une publication posthume » de ce qu'il a écrit « d'utile et de bon » (23.7.1874). L'anthologie, par nature sélective, peut dès lors aborder l'épreuve de la publication et dessiner l'espoir de voir le *Journal intime* accéder au statut d'œuvre. Par ailleurs, on ne peut que se soucier du sort posthume d'un journal intime que sa nature référentielle rend particulièrement délicat à léguer aux relations les plus proches, voire compromettant à publier durant deux ou trois décennies. Dans les instructions testamentaires qui concernent son journal, Amiel souhaite que Fanny Mercier restitue le manuscrit « aux enfants de ses sœurs et invite le dernier possesseur de « faire de ces manuscrits dépôt à la Bibliothèque » (23.7.1877) :

C'est ainsi que, le 24 février 1917, après de longues tractations, fut signée entre Fanny Mercier, le D^r Jules Guillermet, neveu d'Amiel, et le Conseil administratif de la Ville de Genève une convention par laquelle les deux premiers nommés faisaient don à la Bibliothèque publique et universitaire des manuscrits d'Henri-Frédéric Amiel. Il était spécifié que ces manuscrits (Journal intime, œuvres scientifiques, cours académiques, etc.) ne pourraient être mis à la

⁶¹³ Michel Braud, *Journaux intimes De Madame de Staël à Pierre Loti*, op. cit., Préface, p. 27.

⁶¹⁴ Lettre de Fanny Mercier à Edmond Scherer, citée par Bernard Bouvier, in *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un journal intime*, op. cit., Introduction, p. XXIX.

disposition du public qu'à dater du 1^{er} janvier 1950. Jusqu'à cette date, ils devaient être renfermés dans un coffre qui ne pourrait être ouvert qu'avec l'assentiment unanime d'une commission, seule habilitée à en autoriser la consultation et la publication. [...] La sauvegarde du *Journal intime* était dès lors assurée⁶¹⁵.

Les précautions prises en faveur de la confidentialité du manuscrit forment un ultime rempart pour sanctuariser la nature intime de l'écriture qu'il renferme. C'est le dessein que se propose de pérenniser la Commission de surveillance du Journal intime, dont les compétences furent prorogées jusqu'au 1^{er} janvier 1981, année du centenaire de la mort d'Amiel. Le délai de surveillance du Journal fut donc prolongé, « afin d'en préserver le caractère éminemment confidentiel⁶¹⁶ », respectant ainsi le vœu qu'Amiel avait adressé à Fanny Mercier en ces termes : « J'ai [...] à sauvegarder les petits secrets de beaucoup de personnes. Vous savez ma fonction de confesseur ou plutôt de confident, élu et choisi par le prochain : il faut donc éviter les yeux profanes » (24.5.1875). Or, la genèse éditoriale du journal révèle que les publications successives dévoilent peu à peu les multiples facettes du diariste, certes dans un souci d'authenticité et de « loyauté absolue⁶¹⁷ », mais la révélation progressive d'un portrait de l'auteur se poursuit jusqu'à l'édition intégrale du journal qui rendra publique l'ampleur d'une confession et d'une écriture déployées au plus près de l'intime. Un siècle sépare donc la mort du diariste de la prescription extinctive du délai de surveillance du manuscrit. La confidentialité du manuscrit a bénéficié d'un temps suspendu avant d'accéder au domaine public : l'écriture de soi entre alors dans la temporalité d'une reconnaissance partagée de l'œuvre intime.

⁶¹⁵ Philippe Marc Monnier, « Le manuscrit », *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, t. I, *op. cit.*, p. 102.

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 103.

⁶¹⁷ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un journal intime*, *op. cit.*, Introduction, p. XXXVIII.

10. Le journal d'Amiel, expression de sa vérité intime

Le besoin d'écrire un journal intime au XIX^e siècle est corrélé aux transformations historiques et sociales qui affectent « le sentiment de soi⁶¹⁸ », bouleversé par les mutations d'un monde dans lequel il faut désormais trouver seul sa place. De fait, la révolution des mentalités et de la société est à la fois anthropologique et philosophique, dans la mesure où « jusqu'au XVIII^e siècle, la personne se définit par rapport à une réalité qui la transcende, Dieu, la raison ou la nature humaine, et l'individu s'efforce de retrouver en soi le reflet de cette essence qui le dépasse. Depuis le XIX^e siècle, l'individu se sent engagé dans l'immanence du monde⁶¹⁹. » Or, le journal intime est une forme d'écriture qui témoigne de ce « ce renversement considérable de perspective⁶²⁰ », car la parole subjective du diariste manifeste l'évolution du sentiment de la personne et transmet de ce fait, sa perception et sa représentation du monde. « Merveilleux documents pour suivre l'histoire de la notion de personne⁶²¹ », les journaux intimes favorisent l'expression d'un profond désarroi, né de la confrontation d'une nouvelle conscience de soi et de la situation assignée à l'individu dans le siècle qu'il traverse. Le journal intime devient dès lors un « fait de civilisation⁶²² », et il s'érige en citadelle depuis laquelle le diariste-vigie invente une parole incarnée, non conventionnelle, à la fois conscience de soi et de son époque. C'est la voie que choisit Amiel pour exprimer sa vérité, et c'est bien dans l'intimité de son journal qu'il entre en résistance, en mettant « à la fois le moi et le monde en cause⁶²³. » Il peut ainsi les interroger et les examiner en liberté, en un espace et une écriture de soi qui lui offrent le point de vue privilégié d'un sujet souverain dans son intimité. Depuis sa retraite solitaire, le diariste trouve ainsi dans la « mise en mots subjective du réel, dégagée des contraintes du discours social et fondée sur l'adhésion sans compromission à une exigence personnelle⁶²⁴ », une forme d'expression de sa vérité la plus intime, autrement dit, le moyen d'accéder au « discours plein et uni de l'intimité⁶²⁵. »

⁶¹⁸ Georges Vigarello, *Le Sentiment de soi*, op. cit.

⁶¹⁹ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 597.

⁶²⁰ *Ibid.*

⁶²¹ *Ibid.*, Introduction, p. XX.

⁶²² *Ibid.*, p. 603.

⁶²³ *Ibid.*, p. 604.

⁶²⁴ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 46.

⁶²⁵ *Ibid.*, p. 219.

Amiel reconnaît en effet avoir trouvé dans son journal « un asile toujours ouvert, un auditeur toujours complaisant » car ajoute-t-il, « j'ai pris l'habitude de me taire pour le prochain et de me suffire comme auditoire » (21.10.1867). De fait, seul son journal, qu'il présente comme le « bouclier de [s]a fierté », a « favorisé [s]a résistance » (21.10.1867), en lui permettant de protéger sa dignité et d'affirmer sa vérité au moyen d'un dispositif d'écriture solipsiste, qui a donc le mérite d'exclure tout contradicteur extérieur. Amiel emprunte ainsi volontiers la voie de l'écriture intime comme un moyen d'expression clandestin, destiné à rester manuscrit dans l'obscurité d'une malle, car le journal « n'est fait pour être vu par personne » (19.2.1879) ; il recueille une parole confidentielle et auto-destinée, « parce que s'y trouve consigné ce qui ne peut être dit à autrui⁶²⁶. » Les cahiers intimes d'Amiel révèlent en effet ses pensées librement exposées, ses opinions souvent tranchées, ses commentaires sans indulgence, sa vivacité de polémiste largement ignorée de son entourage. « Sincère, véridique et suivi dans [s]a déposition » (5.10.1868), le diariste est « celui en qui réside le point de vue unique et étroit du journal⁶²⁷ », mais qui de ce fait, « assure la continuité ou la cohérence⁶²⁸ » des milliers de pages rédigées. La « réflexivité de la vie en une conscience qui s'éprouve comme sujet ou comme origine de sa représentation⁶²⁹ » est bien l'acte fondateur d'une écriture de soi qui consacre la « place centrale du diariste [qui] est celle du *je* : c'est autour du sujet de l'énonciation que s'organise le monde présenté dans le journal⁶³⁰ », la première personne du singulier « désignant à la fois le locuteur, le sujet de perception et l'objet du discours⁶³¹ ». Cette réfraction de la vie en un regard, une perception et une conscience est transmise par l'écriture journalière, miroir d'une identité et d'un rapport au monde singuliers : « *Specula, speculum, spectaculum*⁶³² » aime à rappeler Amiel en ouverture de certains cahiers, associant en une même famille de mots, le lieu d'observation et l'outil de réflexion pour rendre compte du spectacle du monde. La conscience du diariste est désormais la focale à partir de laquelle s'opère l'herméneutique du réel et s'éprouve l'expérience de son être au monde. L'allégorie du miroir est riche de sens dans le journal, et l'une de ses acceptions consiste à symboliser le lien réflexif qui unit une perception de soi et du monde à leur transcription journalière.

⁶²⁶ Michel Braud, *Journaux intimes, De M^{me} de Staël à Pierre loti*, op. cit., p. 27.

⁶²⁷ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 25.

⁶²⁸ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 9.

⁶²⁹ Pierre Grimaldi, *Le Traité des solitudes*, op. cit., p. 113, note 1.

⁶³⁰ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 15.

⁶³¹ *Ibid.*

⁶³² « observatoire, miroir, choses à voir », épigraphe mise en exergue sur la page liminaire de nombreux cahiers du manuscrit.

Or, quelle *Weltanschauung*⁶³³ le *Journal intime* d'Amiel révèle-t-il ? Répondre à cette question revient à définir un portrait intime de l'auteur qui trouve dans ses cahiers, l'espace d'expression propre à accueillir ses pensées, ses analyses, ses opinions, ses émotions les plus personnelles, sans être soumis à aucune règle de civilité, de bienséance ou de décence, sans avoir à respecter de conventions d'écriture autres que celles de relater au jour le jour « la vérité avant tout, même quand elle nous dérange et nous bouleverse » (25.11.1863). Or, si le diariste rappelle ponctuellement le risque de voir son écriture trahir un jour ses pensées les plus personnelles, s'exhortant de ce fait à ne pas écrire « *tout ce qu'[il] dirai[t]* » car « l'écriture reste » (21.1.1850), son journal semble néanmoins l'autoriser à écrire tout ce qu'il ne peut pas dire, parce qu'il est éminemment intime. Dès lors, en procédant par cercles concentriques, on peut progressivement caractériser ce que dévoilent les cahiers amiéliens : la vision du monde et des hommes en sera l'approche la plus extérieure ; celle de la ville de Genève, de l'activité professionnelle et des relations sociales resserre le deuxième cercle sur le lieu de vie et d'exercice du professeur genevois ; le cercle amical et familial circonscrit enfin la vie privée du diariste, ses relations affectives et leurs répercussions sur sa vie intime. Le *Journal intime* est le « miroir d'encre⁶³⁴ » dans lequel se dessinent peu à peu les contours de l'homme que fut Amiel, et son portrait s'enrichit de tous les éléments relatés par un récit de soi conduit au long des jours.

Le diariste esquisse en effet « les lignes d'un portrait individuel » (26.10.1864) en utilisant son journal comme le seul espace de confiance apte à accueillir sa vision du monde et des hommes, sans crainte d'effarer, de contrarier, ou d'indigner qui que ce soit. Or, le discours intime est subversif par le désenchantement ou les jugements sans indulgence qu'il formule à l'encontre d'une époque en mutation ; il procède d'une « sincérité désentravée⁶³⁵ », alliée à l'exigence du moraliste qui s'érige en observateur critique des hommes, et passe au crible de sa lucidité le monde dont il découvre les rouages. C'est là le signe d'une indéniable révolution copernicienne, car le journal d'Amiel opère un déplacement de perspective centripète en unissant dans l'acte d'écriture dont il procède, une conscience individuelle, la sphère de l'intime et le déchiffrement de soi et du monde. Ainsi, « l'équilibre entre la vie intérieure et l'attention au monde est un point particulièrement sensible dans cette représentation de soi que le diariste compose⁶³⁶ », il est le signe d'une individualité qui se

⁶³³ « vision du monde » ; concept philosophique allemand plusieurs fois mentionné dans le *Journal intime*.

⁶³⁴ Michel Beaujour, *Miroirs d'encre*, collection Poétique Seuil, 1980.

⁶³⁵ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un journal intime*, t. I, *op. cit.*, Introduction, p. XLI.

⁶³⁶ Michel Braud, *Journaux intimes, de Madame de Staël à Pierre Loti*, *op. cit.*, p. 24.

manifeste et affirme sa singularité par un acte d'écriture journalier. Poste d'observation distancié, le journal reçoit ainsi les retentissements que le spectacle du monde fait naître dans la conscience du diariste, les émotions et les commentaires qu'il suscite, il offre une posture privilégiée à celui qui trouve là le moyen de tenir pour soi-même, « *in petto* » (4.5.1866), un discours de vérité formulé dans « l'autonomie de l'intimité⁶³⁷ ».

« Le philosophe sous les toits⁶³⁸ »

Le 12 juillet 1864, depuis les hauteurs de sa mansarde située sous les toits, Amiel pose sa lorgnette sur la ville de Genève et le paysage lacustre qui la borde, tout en célébrant les pouvoirs conférés par cette contemplation : « Observer, déclare-t-il, c'est multiplier son existence et sa surface de sensation. » Il s'accorde alors le titre de « philosophe sous les toits », expression idéale pour qualifier la posture en surplomb de celui qui considère ainsi l'œuvre du monde et des activités humaines qui y ont cours ; elle livre l'image parfaite du diariste exerçant son activité favorite : observer, déchiffrer le réel et en rendre compte dans l'espace réservé du journal, depuis sa paisible cellule. Au-delà des rives du lac Léman et des montagnes du Jura, le spectacle de la vie conduit fréquemment Amiel à une compréhension de la vie universelle saisie dans sa loi éternelle, comme le révèlent les méditations cosmiques sur la vanité ou l'évanescence de toute forme de vie. Le journal accueille alors l'expression d'une pensée philosophique, atemporelle dans sa portée transhistorique, mais révélatrice d'une conception fataliste de son auteur qui se place sous l'égide spinoziste du *sub specie aeterni*⁶³⁹, pour aboutir inexorablement à la sentence de l'Écclésiaste : *Vanitas vanitatum, omnia vanitas*⁶⁴⁰. Le diariste obéit ainsi à l'impulsion de formuler la loi du monde qu'il sert dans un présent de vérité générale, ou projette dans un futur à valeur prophétique, pour relater ainsi en quelques propositions, « l'épopée de l'univers » : « Notre civilisation aussi finira. Notre siècle finira. Notre soleil finira. [...] le monde fait son œuvre » (20.5.1864). Gradation et parallélismes se mettent au service de l'expression concise et définitive d'une pensée eschatologique, et l'écriture journalière d'Amiel s'ouvre souvent à ces échappées sur le néant, indépendamment de tout discours normatif ou consensuel. Le *Journal intime* peut en effet soutenir l'éclat aride du fatalisme, la lumière aveuglante d'une lucidité qui fuit les mensonges et les compromis

⁶³⁷ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 46.

⁶³⁸ Émile Souvestre, *Le Philosophe sous les toits*, roman paru en 1850.

⁶³⁹ « du point de vue de l'éternité ». Baruch Spinoza, *Éthique*, V, XXIX

⁶⁴⁰ « Vanité des vanités, tout est vanité », *Le Livre de l'Écclésiaste*, I, 1.

confortables. Aux côtés de Bouddha et de Schopenhauer, « évangélistes du désespoir » (25.3.1868) ou maîtres de lucidité que se choisit le diariste, il s'agit d'admettre que « ce qui est le plus redoutable, c'est la vérité » (14.11.1880). S'ensuit une multitude d'aphorismes résonnant comme des pensées philosophiques de l'évanescence, ciselées dans le droit fil de la poésie gnomique si chère au diariste, qui écrit dans son journal que « le rien est le maître du monde » (25.5.1870), car « du berceau à la tombe, la vie n'est qu'une procession, qui se déroule à la face des cieux », « un voyage terrestre » qui équivaut à un « pèlerinage » entre deux néants (23.11.1864). La vie est de ce fait « une longue déceance et un colin-maillard avec la douleur » (4.9.1869), et « il est très possible qu'[elle] soit une duperie, et son mot Déception » (17.5.1870), car « qu'est-ce au fond que la vie individuelle ? Une variation de thèmes éternels : naître, vivre, sentir, aimer, souffrir, pleurer, mourir [...] mais en fait comme l'on s'extravase et se dilate et se convulsionne, on ne peut que faire onduler plus ou moins la ligne de sa destinée » (12.9.1870). Le pessimisme d'Amiel trouve souvent son expression la plus radicale au moyen de l'analogie et des images frappantes qu'elle fait surgir. Le 21 août 1879, il écrit ainsi que « les individus ne comptent pas plus que les feuilles des forêts. La tourbière en agglutine des quantités innombrables, qui sont le fumier anonyme de l'histoire » (21.8.1879). Le récit des jours croise momentanément le chemin de la méditation philosophique qui concède de ce fait à l'intime une portée universelle, puisqu'il s'agit de réfléchir le drame de la condition humaine depuis une conscience individuelle, et celle-ci invite alors à la méditation cosmique :

Comme on sent bien l'infixable mobilité de toute chose. *Apparaître et s'évanouir*, c'est là toute la comédie de l'univers, c'est la biographie de tous les individus, ciron et planète, quelle que soit la durée du cycle d'existence qu'ils décrivent. Toute vie individuelle est l'ombre d'une fumée, un geste dans le vide, un éclair plus ou moins paresseux, un hiéroglyphe tracé un moment sur le sable et qu'un souffle efface le moment d'ensuite, la bulle d'air qui vient s'ouvrir et crépiter à la surface du grand fleuve de l'être, une apparence, une vanité, un néant. Mais ce néant est pourtant le symbole de l'être universel, et cette bulle est le raccourci de l'histoire du monde (2.4.1864).

Si le monde est emporté dans une course inexorable vers le néant, qu'est-ce que l'homme et quelle loi régit les relations humaines ? Ces deux questions sont fréquemment examinées dans le *Journal intime*, et les réponses proposées déclinent toutes une même conception pessimiste la nature humaine et de la qualité des rapports établis entre les hommes. Le portrait du diariste s'affine encore, car il révèle désormais sa profonde défiance vis-à-vis de ses

semblables et sa perception désenchantée d'un monde gouverné par le hasard, l'injustice et la loterie (12.12.1869), « l'injustice » étant le maître mot de sa nature. Les antithèses confrontent les contrastes les plus saisissants pour évoquer un monde impitoyable aux débonnaires, aux contemplatifs ou aux rêveurs naïfs, « aux douillets, aux fragiles, aux éthérés, aux craintifs ! », puisque « tout leur passe dessus » (12.10.1880). Dès lors, « mangé ou être mangé est la loi de ce vilain monde » (21.2.1881), en d'autres termes, « mange ou tu seras mangé, voilà la loi brutale de ce monde ! » (5.6.1880), s'exclame le diariste, dont la pensée formule et reformule le même dilemme au fil des cahiers et des années. De fait, « tondre ou être tondu, être mangeur ou mangé » (16.12.1867), telle serait l'alternative définitivement impartie à chacun, car telle est la loi du destin, car « qui ne mange pas les autres est mangé. Pour survivre, il faut être un dévorant et un rapace. *Vae timidis*⁶⁴¹ » (16.1.1881). La marche du monde conduit ainsi à l'écrasement des plus faibles ; elle révèle la brutalité des appétits les plus égoïstes, illustre la loi de Darwin et proclame « un état de guerre permanent » dans le sillage de Plaute et de sa célèbre sentence, « *Homo homini lupus*⁶⁴² », loi féroce autrement déclinée par « qui se fait brebis le loup le mange » (30.5.1865). Les images animalières sont récurrentes, à charge pour elles de représenter par l'allégorie, le spectacle anthropophagique offert par les contemporains du diariste. La devise d'un monde favorable aux ambitieux et aux guerriers s'impose alors au naturel pacifique d'Amiel, dans toute sa cruauté :

Le monde essaie toujours de nous détruire en détail, mais il estime ceux qu'il ne peut tuer, il respecte ceux qui lui résistent et s'engoue de ceux qui le cravachent. Le monde a tous les instincts du gamin ; il fait tout le mal qu'il peut, et aime assez qu'on lui fasse peur. *Ave victor et vae victis*⁶⁴³ est son cri, cri de lâche ; l'adoration de la force est son culte, culte ignoble (10.1.1870).

La virulence de la condamnation n'est pas exceptionnelle sous la plume du diariste qui trouve là un exutoire à son amertume, un espace où s'ériger en censeur d'un monde dont il se sent par nature exclu, mais sur lequel il peut exercer sa lucidité corrosive en dévoilant les rouages, en mettant ses ressorts à nu depuis les coulisses du journal. Il pourfend ainsi son époque en constatant « que la guerre de tous contre tous est encore l'état réel de la société, malgré toutes les fanfaronnades humanitaires, et les litanies hypocrites du progrès. Le cri universel, c'est

⁶⁴¹ « Malheur aux timides ».

⁶⁴² « L'homme est un loup pour l'homme ». Plaute, *L'Asinaire*, II, sc. IV, v. 188.

⁶⁴³ « Salut, vainqueur, et malheur aux vaincus ».

toujours : Chacun pour soi et Dieu pour tous ! autrement dit : Vive l'égoïsme, malheur aux scrupuleux, *vae victis*⁶⁴⁴ ! » (16.12.1867). Mais deux nouvelles malédictions menacent l'homme indécis et pusillanime, de toute évidence inadapté à l'individualisme conquérant de son époque ; réitérées en latin dans les différents cahiers intimes, elles s'imposent comme deux conséquences nées de l'observation du monde et de l'expérience de la vie en société : « *Vae timidis* et *Vae debilibus*⁶⁴⁵ », martèle alors le diariste qui s'est lui-même soustrait aux combats de l'arène humaine. Le 9 février 1880, il réitère son constat désabusé : « Le *vae victis, vae debilibus*, est toujours le hurlement de la foule lancé à l'assaut des biens terrestres. [...] Vilain monde, monde de vilains ! [...] partout la menace, l'animosité, la férocité » ; et partout, dans le for protégé du journal, s'écrit la perception d'un monde hostile et la « lutte incessante » (2.7.1868) pour s'en défendre. Le diariste déclare à maintes reprises, dans le retrait de ses cahiers, sa volonté de faire sécession, de rompre en visière avec un monde qu'il juge brutal et dangereux : « Le monde est pour moi une bête féroce, immortelle, inextirpable, déclare-t-il ; je ne lui reconnais aucun droit, mais il a la force et je me garde de me commettre avec lui, pour n'être pas broyé inutilement » (13.3.1871). Même écrit par devers soi, l'aveu est subversif car il vaut déclaration de dissidence intime en favorisant l'affirmation de son droit et de sa liberté intérieure. De fait, selon Amiel, « le monde des hommes est laid » (12.10.1865), il est à l'image d'un « cloaque », d'un « hôpital », d'un « estaminet » ou d'un « égout suivant les cas » (4.2.1871), autrement dit, « il est rarement un temple et jamais un Élysée » (4.2.1871). L'expression de la misanthropie est par conséquent fréquente et radicale dans le *Journal intime*, où le diariste révèle le rapport défiant au monde qu'entretenait l'homme qu'il était, et il l'expose avec la franchise et la sincérité d'une confiance assumée et bien difficile à partager...

« Pas un homme complet, pauvre nature humaine⁶⁴⁶ ! » (14.10.1864)

L'étude de la nature humaine confirme la posture du moraliste qu'Amiel adopte, lui qui n'a de cesse de rappeler le caractère composite de la nature humaine, car « ni ange ni bête⁶⁴⁷ », l'homme est à ses yeux un « monstre incompréhensible⁶⁴⁸ », un être hybride dont l'imperfection est le signe de sa chute originelle, conception qui l'incite à reprendre les images de la pensée pascalienne dans le passage suivant :

⁶⁴⁴ « Malheur aux vaincus », Tite-Live, *Histoire romaine*, V, 48, 9.

⁶⁴⁵ « Malheur aux timides » et « Malheur aux faibles ».

⁶⁴⁶ Phrase empruntée à la pièce de Shakespeare, *Richard III*.

⁶⁴⁷ Pascal, *Pensées*, J. Delmas et C^{ie}, 1960, « Contrariétés », Fragment 245, p. 167.

⁶⁴⁸ *Ibid.*, Fragment 257, p. 173.

En présence de l'immensité, nos ambitions sont niaises, nous sommes des vermisseaux et des éphémères, dont le néant se mesure déjà du sommet d'un simple monticule de cinquième ordre. En revanche, ce nain, en cheminant toujours et en accumulant son travail, fait le tour de son globe, escalade les plus hauts sommets, construit la science, s'assujettit par la pensée l'espace et le temps, réalise des choses colossales et maîtrise les éléments et les forces de cette même planète, pour laquelle il n'est qu'un point imperceptible. En d'autres termes, la faiblesse et la force de l'homme ; sa misère et sa grandeur ; son néant physique et sa majesté spirituelle se trouvent à la fois contenus dans ce symbole (4.4.1866).

Ainsi, Amiel se plaît à laisser sa misanthropie se déployer dans l'espace intime du journal qui autorise l'expression des jugements les plus virulents à l'encontre des hommes qu'il estime être des « individus inconséquents, contradictoires », des « animaux mal réussis, parce que l'étincelle angélique y tourmente le moi grossier » (14.10.1864), ce *moi* qui fait de lui « un animal extravagant, un vaisseau sans lest » (9.12.1872). Le diariste ne cesse de déplorer les imperfections morales d'une espèce humaine avilie, car elle n'offre le plus souvent, que le spectacle de la méchanceté et de ses « coups d'épingle quotidiens » (21.3.1868), celui de la sottise, de la vanité, de la cruauté et de l'amour-propre, qu'Amiel désigne comme « la clef de bien des choses ! » (13.1.1869), le « grand trouble-fête » (6.4.1869), dans le droit fil des moralistes du Grand Siècle. L'écriture intime relaie le sens de l'observation et les contrariétés relationnelles du professeur genevois resté célibataire, elle favorise un discours distancié, tenu par devers-soi, car « le critique seul voit les coulisses de la vie et pénètre les trucs de ce théâtre de marionnettes » (7.5.1870).

Or, écrire quotidiennement ses pensées les plus personnelles est un acte de dissidence, qui équivaut à revendiquer *de facto* sa différence et sa singularité, à prendre une forme de revanche sur un « vilain monde » qui empêche de paraître ce que l'on est. Et Amiel dénonce sans relâche la loi cynique de ce monde que dominant « les lions et les renards » (23.2.1880), la frivolité d'une époque qui célèbre « le faux, l'inepte et le médiocre », en bannissant de ce fait le « bien, le vrai et le juste » (14.3.1880). À l'encontre de la bassesse et de la vulgarité qu'il juge si communes, il évoque avec révérence « les âmes d'élite, les génies et les nobles caractères qui réconcilient avec cette dégoûtante cohue et cette lamentable histoire » (25.1.1872) ; il cède alors volontiers à l'admiration des « personnalités distinguées » (10.3.1869), celles qui ont le culte du beau, de l'excellent voire de l'exquis, quitte à se placer « du côté de Socrate », en prenant la défense des « minorités contre les majorités », à la faveur de « la culture » et de « la distinction individuelles » (16.11.1870). Cet aristocratismes élitiste le conduit ainsi à célébrer

avec constance « les belles âmes, les caractères purs, les intelligences bien faites et les cœurs droits » ; à ces exceptions consolatrices, il oppose avec virulence la masse des sots et des envieux, guidée par ses appétits et ses préjugés, le « *pecus*⁶⁴⁹ » (4.3.1880) qu'il condamne avec mépris en citant à l'envi les mots d'Érasme : « *Stulti innumerabiles sunt*⁶⁵⁰ ». Amiel reconnaît de la sorte avoir « l'âme horriblement aristocratique, un dédain inné, secret, invincibles contre les cœurs vulgaires, les intelligences grossières » (16.6.1860). Doit-on lire dans la sévérité de ces jugements, l'expression d'une déception morale, « d'un Don Quichottisme *in petto* » (4.3.1880) ? Quoiqu'il en soit, on peut difficilement concevoir l'expression de certains aveux hors l'espace protégé du *Journal intime*, auquel Amiel confie son ressentiment, son rejet de la société et des importuns qui font régner leur loi. Sa liberté d'énoncer les opinions les plus tranchées l'autorise ainsi à s'insurger avec colère contre la loi du nombre, qu'il considère être la loi du médiocre, l'opinion du vulgaire, du mauvais, de tous ceux qui constituent les bataillons des « sots », des « nombreux », des « impétueux » (26.1.1872) ; il part en guerre contre la tyrannie « des vilenies, des mesquineries, des fraudes et des mensonges qui pullulent dans la société » (12.10.1865), et se désole de constater que « c'est notre race qui de beaucoup est la plus destructive, la plus malfaisante, la plus redoutable des espèces de notre planète, elle a même inventé à son usage la loi du plus fort ». Le *Journal intime* est pour Amiel, le refuge de sa conscience malheureuse, l'arme secrète qui lui permet de faire sécession d'avec son époque et ses contemporains.

L'écriture intime offre en effet le pouvoir d'ôter les masques, de dévoiler les conventions sociales en attribuant pour ce faire, une fonction morale au journal qui répond au « besoin de rétablir la justice et la vérité, et on le fait *in petto*, en méprisant ce qui ne mérite pas l'estime, en jugeant la victoire et le vainqueur, en refusant à la force son hommage et au destin son acquiescement » (4.5.1866). Le diariste dresse ainsi le procès-verbal d'une société hypocrite où triomphe le *decorum* (3.5.1880), où se dissimulent « l'égoïsme entouré de velours, la ruse fourrée de respectabilité, la fraude en domino, le loup déguisé en berger », car « c'est toujours la comédie des apparences » (4.4.1870) écrit celui qui aspire sans relâche « au pouvoir fantasmagique de rétablir la Justice dans l'espace intime que lui donne le Journal⁶⁵¹. » Or, à l'image d'un cheval de Troie clandestin, le *Journal intime* offre à son rédacteur anonyme et dissimulé, la possibilité de formuler son désaccord, de manifester sa dissidence sans craindre la réprobation ou l'incompréhension de ses proches et de ses contemporains. La parole de vérité

⁶⁴⁹ « le troupeau ».

⁶⁵⁰ « Les sots sont innombrables », Érasme.

⁶⁵¹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 42.

semble en effet énoncée pour aborder des rivages temporels plus lointains, où seule la postérité sera juge de la clairvoyance ou de l'injustice de ce qui s'est déposé là dans le secret de ces pages intimes. Amiel écrit ainsi vouloir mettre « à nu les ressorts de ce monde », en démasquer la « comédie universelle » en déchiffrant à livre ouvert, « les mobiles des actions humaines et le fond des cœurs ; l'égoïsme, la peur, la malignité tirant les fils de tant de pantins avec lesquels il faut vivre » (2.5.1866). Évoquer la « foire aux vanités » (9.2.1881) le conduit à blâmer les relations humaines inauthentiques qui transforment chacun en marionnette asservie aux situations les plus fausses, aux stratégies de l'amour propre, et il met en lumière « la fausse monnaie » à l'œuvre dans « l'éternelle comédie » (16.4.1871), où « chacun [se] fait espiègle, plaisant, bouffon, ingénieux et se démène comme un pantin afin de cacher l'homme vrai. Nulle sincérité, point de naturel. Cet éternel badinage n'est qu'une comédie vide et un amusement creux » (21.6.1868). *À contrario*, « l'homme vrai » se cache dans son journal intime ; loin du « similor de l'esprit » (21.6.1868), sa pensée véritable s'y déploie, la voix de son cœur s'y dévoile : « l'authentique sera donc tout entier du côté du dedans, l'inauthentique (le malheur) du côté du social⁶⁵². » Écrivant son journal « en position de témoin, sans aucun pouvoir sur l'ordre des évènements⁶⁵³ », Amiel peut néanmoins mettre le monde à l'épreuve de sa lucidité, et par l'acuité de sa vision, en découvrir la face cachée, avant que l'écriture intime, mue par une nécessité intérieure et par une exigence morale, n'en dévoile l'âpre vérité. Né d'une distanciation critique, le journal favorise *in fine* une écriture de la compensation, car « le diariste en retrait du monde produit [...] un discours propre, séparé du discours social et qui se distingue nettement de lui. [...] Le journal est le discours de l'aveu solitaire, de la contemplation ou de la revanche sur le monde⁶⁵⁴. »

Les désaccords d'Amiel avec le monde extérieur⁶⁵⁵

Si un journal intime révèle toujours une certaine manière d'habiter un monde et de ressentir une époque, celui d'Amiel est incontestablement révélateur d'un malaise, d'une rupture consommée avec un siècle dans lequel il ne parvient pas à trouver sa place, car celui-ci bouleverse tous ses repères et semble déprécier les valeurs auxquelles il tient le plus chèrement.

⁶⁵² Daniel Oster, Dictionnaire de la littérature française, Larousse, vol. 1, *op. cit.*, p. 1791.

⁶⁵³ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 25.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 32.

⁶⁵⁵ Léon Bopp, *H.-F. Amiel, Essai sur sa pensée et son caractère*, *op. cit.*, chapitre V, « Désaccords avec le monde extérieur et dissolution du moi », p. 245.

« Ne coïncid[ant] plus avec l’histoire de son temps⁶⁵⁶ », le diariste s’érige alors en juge de son époque dans le secret du journal, où il en propose une représentation critique. Du macrocosme historique et social au microcosme intime, se déploie en liberté, une écriture où s’affirme pleinement une voix contestataire. Ainsi, habité par la conscience malheureuse de son temps, Amiel reconduit plus de trois décennies durant, en marge d’un monde dont il se sent exclu, un acte d’écriture, qui lui semble seul apte à accompagner et à transcrire son désarroi intime. Le « cas » Amiel est parfois caractérisé comme un défaut d’individuation⁶⁵⁷, théorie que nuancent les milliers de pages du journal, où se dessine le portrait intime d’un homme déterminé à sauvegarder sa singularité et sa liberté intérieure, envers et contre tout.

Cela se traduit notamment par le recours à la polémique : tenu pour soi et par devers-soi, le discours intime ne souffre aucune forme d’inhibition ou de regard en surplomb, il livre de ce fait sans retenue, les critiques les plus virulentes contre l’évolution politique et sociale à laquelle il assiste souvent en spectateur indigné. C’est ainsi qu’Amiel s’insurge contre un siècle de « vacarme et d’industrialisme » (4.10.1865), contre une époque jugée « démocratisante » et par conséquent médiocre (30.4.1870), puisque « l’ère égalitaire est le triomphe des médiocrités » (12.4.1868), dans une société paradoxalement gangrenée par un excès d’individualisme. À ses yeux, les conséquences les plus directes en sont un « atomisme social » (3.5.1852) qui nuit particulièrement à l’esprit de famille, et l’on sait quelle importance Amiel accordait à la piété filiale, aux devoirs familiaux et à la mémoire du nom. On peut lire dans cette inquiétude grandissante, « le sentiment de la menace qui s’exerce sur les valeurs du passé⁶⁵⁸ » au nom d’un esprit nouveau et d’un monde moderne qui imposent la brutalité d’une logique sélective ainsi présentée : « Le monde actuel est darwinien : *Vae victis ! vae debilibus ! Leben ist wirken*⁶⁵⁹, ce qui ne mord plus est jeté à la voirie ; les feuilles sèches sont balayées par le vent et retournent en poussière » (31.8.1880). C’est alors le procès d’une jeunesse infatuée qui est reconduit dans les cahiers, comme un signe des temps barbares où l’ingratitude le dispute à l’oubli des aînés. Et la veine caustique d’Amiel n’épargne pas le portrait conjoint de son neveu et de son camarade en visite à Genève, ce 28 octobre 1867 ; il mentionne à plaisir leur « jactance burlesque » et leur « assurance si bouffonne », avant d’évoquer la figure de Socrate qui observa lui-même « une jeunesse vaniteuse et sophistiquante ». De même reconduit-il un procès politique sur « l’arrogance et l’infatuation de la jeunesse », qu’il juge « conformes au principe égalitaire de

⁶⁵⁶ Jean-Yves Tadié, *Histoire littéraire*, « La création littéraire au XIX^e siècle », *op. cit.*, p. 23.

⁶⁵⁷ Alain Girard, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 481.

⁶⁵⁸ Alain Corbin, « Le secret de l’individu », in *Histoire de la vie privée*, *op. cit.*, p. 501.

⁶⁵⁹ « Malheur aux vaincus ! malheur aux faibles ! Vivre c’est agir ».

la Démocratie » (9.6.1880). Mais les diatribes les plus féroces visent la « pathologie de la démocratie », en écho à l'évolution politique et sociale du XIX^e siècle et aux préjugés de classe qu'entraîne l'avènement du « On », l'indéfini de l'homme « massifié », que le *Journal intime*⁶⁶⁰ dépeint si souvent comme le représentant de la médiocrité et de la vulgarité contemporaines. De fait, inscrite dans un imaginaire socio-politique répandu à l'époque,

la haine de la démocratie et la crainte des basses classes, l'aristocratie méritocratique, le ressentiment élitiste, l'individualisme et le spiritualisme opposent la "personnalité" et la "conscience", la "vie intérieure", le "sérieux", le "divin", le "sacré", les "hauteurs" [...] à la "moutonnerie universelle", à "la masse passive et élémentaire", à la "tourbe, la cohue, la multitude", à "la foule anonyme" des "consommateurs", des "producteurs", des "électeurs" qui n'intéressent que "l'économiste et le statisticien"⁶⁶¹.

Amiel n'a alors cessé de stigmatiser l'épigone de la démocratie : l'égalitarisme. « Est-ce que tout le monde ne *politique* pas maintenant ? s'interroge le diariste, est-ce que tout le monde ne sait pas tout ? Cette suffisance rayonnante de la médiocrité parlée ne devient-elle pas universelle ? » (20.9.1864) Quelques lignes plus loin, il considère comme nécessaire de « protéger son sanctuaire et l'intégrité de son idéal », et il ne cesse de vilipender « l'américanisme manufacturier, la démagogie césarienne [qui] conduisent à la multiplication de la *populace*, c'est-à-dire des foules dominées par l'appétit, adorant la force, applaudissant au charlatanisme, vouées au culte de Mammon et du Plaisir, et n'admirant que la Force » (17.1.1865) ; et il conclut son réquisitoire par un verdict sans appel : « Mesquin échantillon de l'homme que cette majorité croissante ! » Le point de vue exclusif et partisan d'un journal intime reflète sans équivoque la subjectivité du sujet, qui expose sans réserve ses convictions les plus personnelles sur le monde qui est le sien et sur les hommes qui sont ses contemporains. Le journal acquiert de ce fait une valeur documentaire indéniable, car il croise un témoignage à la fois historique et humain. Amiel, représentant de la classe intellectuelle bourgeoise dans la Suisse du XIX^e siècle, assiste à l'essor des logiques économiques productivistes, au triomphe des sciences positivistes liées à l'idéal du progrès, au culte de l'argent et à la démocratisation d'une société qui célèbre désormais la force conquérante des ambitieux et des guerriers. De sa position professorale satellitaire, il vit une sorte de déclassement social et condamne de ce fait, les effets délétères des mutations qui modifient son

⁶⁶⁰ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 92, note 35.

⁶⁶¹ *Ibid.*

monde, mais aussi la société et son administration qui « tend[ent] au triomphe des médiocrités intrigantes », au mépris des intelligences et des compétences singulières. Amiel conteste cet état de fait d'une phrase définitive, en rappelant sa conviction personnelle : « *Der rechte Mann am rechten Platz*⁶⁶² », le mérite personnel étant seul garant d'une société qui se gouverne dignement à ses yeux. Malheureusement, déplore-t-il, l'époque est au « *pecus* des habiles », « à la valetaille des natures grossières », aux égoïsmes brutaux, au positivisme utilitariste, au culte du Veau d'or, bien loin de l'idéal du « gentleman », que conforte une récente lecture, car

la vraie noblesse est dans le caractère, dans le mérite personnel, dans la distinction morale, dans l'élévation des sentiments et du langage, dans la dignité de la vie et le respect de soi-même. Ceci est mieux que du jacobinisme et l'inverse de l'égalitarisme brutal. Au lieu de rabaisser tout le monde, c'est le droit à monter que proclame l'auteur. On naît riche, noble, mais on ne naît pas gentleman (6.4.1866).

Amiel expose ainsi sans détour ses opinions sur un siècle dont il traverse les troubles politiques et les évolutions historiques ; depuis la tour d'observation qu'est son *Journal intime*, il commente les mutations qui modifient le visage de son époque, et il révèle de ce fait leurs répercussions intimes sur l'homme qu'il était. Au carrefour de diverses influences et déterminismes, le portrait du diariste s'enrichit de ces diverses réalités socio-historiques, également constitutives d'une identité personnelle, même si celle-ci s'élabore sur le constat d'un désaccord fondamental :

Je n'ai pas eu de chance de naître dans ce temps-ci. J'aime à vivre en harmonie avec moi-même et avec mon milieu ; et cette époque est un moment de discorde, de dissolution et de chaos. J'ai besoin de croire, et il faut douter. J'ai besoin d'admirer, de m'agenouiller, d'adorer, et il faut rester debout. J'ai besoin d'échange, de sympathie, de fraternité, et il faut marcher seul ou à peu près. J'ai besoin de m'oublier dans la vie générale, de n'agir qu'impersonnellement, et tout me ramène brutalement à moi-même et m'ordonne de songer à mon individu. Aussi, je suis désorienté, désenchanté, découragé (21.7.1869).

Ainsi, aux bouleversements en cours dans ce siècle, font écho l'évolution de la notion de personne et la formation consécutive d'une identité moderne, ce dont témoignent en particulier les journaux intimes dont la pratique se généralise et se diversifie dans le même temps. Amiel

⁶⁶² « L'homme compétent à la bonne place ».

a puisé dans cette habitude d'écriture clandestine, la force de s'affranchir des normes et des valeurs qu'il ne reconnaissait pas comme siennes, et de glisser subrepticement la voix de la dissidence et l'affirmation de sa seule vérité.

Amiel francophobe ?

À cet égard, il est intéressant de faire une mention particulière au traitement qui est accordé à la France dans le *Journal intime*. Le sujet est délicat, notamment pour quelques amis impliqués dans le projet de publication posthume des cahiers, et qui découvrirent alors avec embarras, la virulence d'Amiel à l'encontre d'une France jugée dans les termes les plus corrosifs qui soient. C'est la raison pour laquelle,

avant de se décider à écrire son *Étude*, Scherer a dû surmonter bien des scrupules, dont le plus fort l'avait même incliné d'abord au refus : « Ils (les cahiers du Journal à lui confiés) renferment sur la France et les Français des jugements que notre ami, je le reconnais, avait le droit de porter, dans lesquels je trouve même une part de vérité, mais que je n'aurais jamais pu avoir l'air d'approuver et de sanctionner en prenant part à la publication du volume qui les renferme⁶⁶³ ».

Or, lire le journal d'Amiel conduit à ouvrir « le sanctuaire de [sa] vie cachée⁶⁶⁴ » et la boîte de Pandore de ses pensées ; cela implique de l'accompagner dans les méandres de sa subjectivité, de suivre le cours de ses opinions, exposées avec la franchise inédite que libère l'écriture de l'intimité. Ainsi, la perception ambivalente de la France repose sur l'avis partagé du diariste, d'une part admirateur de ses grands écrivains et d'un certain raffinement civilisationnel, ces qualités se résumant à des concessions telles que « la manière de dire », « la cuisine », « les façons », « en un mot [...] les surfaces et l'apparence » (28.3.1872), mais il condamne d'autre part ses mœurs libertines, sa vanité futile, son orgueil arrogant, en un mot, « la France ne [lui] donne que des impressions tristes » (7.12.1871). La France est donc un sujet d'exaspération constant pour Amiel, qui en fait un objet d'étude lié à la typologie des Nations en vogue durant ce siècle, et qui expose à son encontre les analyses les plus polémiques, dans le secret du journal. Ce dernier révèle alors la force des déterminismes culturels, la prégnance d'un protestantisme puritain qui conduit le diariste à faire le procès d'une France jugée décadente à l'aune du « sérieux moral » (23.8.1870) des pays germaniques. La charge est virulente, le réquisitoire

⁶⁶³ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime, op. cit.*, Introduction, p. XXXIII.

⁶⁶⁴ *Ibid.*, p. XLVII.

décline différentes accusations et expose le parti pris explicite de celui qui déclare ressentir « pour les laideurs françaises, toutes les antipathies des belles âmes germaniques » (1.3.1869), lui qui n'hésite pas à écrire que « sentir à la française est une déchéance intérieure, une diminution de soi-même, quand on a vécu d'une vie plus haute », car « c'est la culture germanique qui est le fond de [s]on être » (24.10.1851). Que reproche exactement Amiel à cette France qu'il ne cesse de vilipender dans son journal ? À ses yeux, « la société bruyante et frivole qui s'appelle la société française » (23.10.1870) souffre d'une variété de maux qui relèvent bien de défauts moraux comme « la vanité, la pose, l'enflure théâtrale, la soif de louanges » (25.9.1865) ; il prédit ainsi qu'elle « mourra de la phrase, de la rhétorique et de l'escamotage » (19.11.1871). Dans ce sombre tableau, il est particulièrement nécessaire d'ôter tout prestige à la « civilisation parisienne », en révélant que Paris est une nouvelle Sodome que ravage le fléau de la syphilis ; le vice et la corruption règnent donc sans partage sur la capitale de « la fièvre, la montre, la piaffe, la pose, la blague, la claque : toute la mauvaise civilisation parisienne tient dans ces six mots-là, qui se résument en un : La Vanité, ou dans son synonyme l'Apparence » (20.4.1869). Dénuée de sens politique, religieux et pédagogique, la France devient dès lors le contre-modèle de la culture germanique, une « incorrigible nation catholico-révolutionnaire et radico-papiste qui est le Rémora de la vraie liberté » (20.3.1872), et la diatribe conduit le diariste à l'expression d'une francophobie passionnelle, qui culmine dans l'expression d'un mépris assumé à l'encontre d'une « civilisation inférieure », d'« un peuple inférieur » chez lequel « le vide d'idées est absolu » (22.7.1872). « Je n'estime pas les Français » déclare Amiel, révolté par « l'esprit révolutionnaire, dans toute sa puissance explosive et corrosive, mais dans toute sa nullité organisatrice et gouvernementale » (11.2.1870), ce qu'il juge inconséquent et extravagant. Le journal s'ouvre ainsi à la veine pamphlétaire et aux règlements de compte, d'autant plus enflammés qu'ils sont sans conséquence pour celui qui les énonce sur le mode du quant-à-soi, à discrétion dans ses cahiers personnels. Inefficace sur le mode communicationnel, ce discours réservé n'en impose pas moins sa force expressive et critique, comme en témoigne le nouveau trait daté du 4 mai 1870. Dans ce contexte polémique, Amiel écrit en effet que « dans cette race façonnée par le catholicisme et par la monarchie, l'individu n'a point de boussole intérieure ni de lest personnel », ajoutant quelques lignes plus loin : « Quand on songe que cette grande nation n'est qu'une girouette, à la merci d'un discours, d'un article de journal, d'un aboiement de clubiste, d'un coup de pistolet, et qui ne sait pas ce qu'elle fera demain, et d'où soufflera le vent, on éprouve une grande pitié. » Aux yeux du diariste, la France présente les traits monstrueux d'un « Polyphème gigantesque », d'un « Briarée devenu enragé » (4.11.1870), submergé par son esprit révolutionnaire, et le peuple français est alors présenté

comme « le moins politique de tous les peuples de l'Europe », car « toujours prêt à sauter comme une mauvaise machine à vapeur » (13.11.1868), « Foolish people⁶⁶⁵ ! » (18.5.1869), conclut-il ulcéré. Hanté par le spectre de l'instabilité politique et par le déchaînement des passions révolutionnaires, imprégné de culture protestante et adepte d'une analyse psychologique des nations telle qu'elle était professée au XIX^e siècle, Amiel précise ainsi les lignes de son portrait individuel en révélant ses convictions intimes. Il met à nu ses peurs, ses crispations et ses inclinations, et confère un style polémique à certaines pages du journal, provisoirement érigé en chronique historique partisane.

Dans le contexte de guerre opposant la France à la Prusse, Amiel décrète ainsi qu'« il faut céder la place au monde germanique, plus instruit, plus moral et représentant une civilisation supérieure, celle du protestantisme » (27.7.1870). Quelques mois plus tard, il interprète la défaite française à la lumière d'un châtement expiatoire, nécessaire à son redressement moral. Il pousse à son comble sa lecture polémique de l'Histoire en cours, lors de l'épisode de la Commune, qu'il commente en utilisant le lexique de la fraude, du mensonge et de la pourriture, comparant la France de 1871, à un « vaste ulcère », « un hideux bubon empesté » ; une France désormais soumise à la tyrannie de « la Terreur, de l'anarchie, de la violence qui remplacent la loi. *Omnia impura impuris*⁶⁶⁶ » sera sa conclusion ce 1^{er} avril 1871. Le diariste met épisodiquement son écriture journalière au service de la chronique historique tenue dans une relation *quasi* synchrone avec les faits rapportés, courant ainsi le risque d'attiser la virulence de commentaires passionnés, écrits dans le feu de l'actualité événementielle. La lunette d'observation posée sur le conflit Franco-prussien de 1870-1871 filtre le tragique de l'Histoire au prisme d'une interprétation personnelle ; l'extime est alors révélateur de l'intime, il traverse la double focale du langage et des préjugés pour y parvenir, et dessine le portrait d'un homme confronté aux convulsions d'un temps dont il témoigne au moyen d'une parole à la fois engagée et réservée.

Le bestiaire d'Amiel

Cette parole dissidente, inhérente à l'écriture de l'intime, prend parfois des accents singuliers. Elle peut ainsi favoriser le ton satirique ou la dimension polémique d'un langage personnel dont le style épouse la radicalité des opinions émises. Héritier des moralistes du Grand Siècle, Amiel manifeste un goût particulier pour Jean de La Fontaine, dont les fables

⁶⁶⁵ « peuple écervelé ».

⁶⁶⁶ « Tout est impur aux impurs ». Antiphrase du verset de saint Paul, *Épître à Tite*, I, 15.

illustrent si fréquemment ses analyses qu'il en fait un auteur de référence. À l'exemple du fabuliste classique, il fait sienne l'allégorie animalière, ce qui lui permet de déployer dans le journal, « une ample comédie aux cent actes divers⁶⁶⁷ », tout en favorisant la veine sarcastique du diariste qui éprouve alors la jubilation d'une revanche prise sur un réel ingrat ou irritant. L'inspiration, conditionnée par la liberté et la gratuité de l'écriture personnelle, confère à certaines pages une saveur particulière, car certaines analogies prêtent à sourire tout en dessinant l'« individualité distincte » (12.1.1866) de leur inventeur. Le *Journal intime* permet en effet « de reconstruire un homme dans sa différence spécifique des hommes de son genre » (12.1.1866), et ce, en faisant entendre sa voix la plus personnelle et en découvrant sa vision la plus originale. À cet effet, le bestiaire amiélien nous apprend que le monde se caractérise par une dichotomie fondamentale puisqu'aux natures esthétiques, aux esprits libres (9.8.1880) représentés par les hermines, les cygnes ou les aigles, s'opposent les « animaux à face humaine », les « esprits captifs », désignés dans le journal par les porcs, les poulets, les renards, les « putois de l'intelligence », « les taupes de la renommée », « les grenouilles envieuses » ou « les vipères à deux pieds ». Une taxinomie morale de la faune humaine ordonne ainsi la vision animalière d'un monde impitoyable qui prône la loi « des carnassiers » (5.12.1880) et fait proliférer « les reptiles, les miasmes et les moustiques de l'existence sociale » (10.1.1870). Face à l'hostilité de cette jungle, le diariste se présente volontiers en animal noble qui se retire dans son *Journal intime*, antre du « lion blessé » (14.7.1880), retraite à l'image de celle de la tortue ou du hérisson qui se rétractent lorsqu'ils sont menacés ou endoloris. Le diariste en « hibou misanthrope » (9.8.1863) reconnaît aussi avoir « dû acquérir la cautèle du serpent », alors qu'il « inclinait à la simplicité du pigeon » (18.5.1870), ce qui illustre idéalement le drame d'une composition douloureuse pour s'accommoder du monde comme il va. Selon Amiel, chaque journal personnel doit exprimer la « tendance essentielle de celui qui l'écrit » (31.1.1853), ce qu'il réalise en composant par touches, un autoportrait intime qui fait advenir à la fois la représentation de soi et celle de son monde.

*Ubi male, ibi patria*⁶⁶⁸

Douloureuse antienne du journal, l'expression latine donne le ton d'une relation conflictuelle d'Amiel à son environnement quotidien, à son cadre géographique, à sa ville natale, Genève, mais encore au milieu professionnel et académique qu'il côtoya trente années

⁶⁶⁷ Jean de La Fontaine, *Fables*, 1668, « Le Bûcheron et Mercure », V, 1.

⁶⁶⁸ « Là où je suis mal, là est ma patrie ».

durant. Le malaise touche dès lors aux racines de l'individu, à son identité fondamentale, car il cristallise les blessures d'amour-propre, les désillusions les plus amères, les rancœurs les plus pénibles, assombrissant encore davantage le pessimisme du diariste et l'expression de son ressentiment. Le deuxième cercle de l'intimité concerne la sphère des relations sociales et de la vie privée d'Amiel, qui tient alors registre des griefs les moins transmissibles, et formule les accusations les plus explicites à l'encontre de sa ville natale et de ses connaissances personnelles. Gardien de la mémoire douloureuse du diariste, le *Journal intime* narre par le détail, les vexations voire les humiliations subies au fil des années ; il sert de confident à l'homme public meurtri, mais s'érige aussi en tribunal intime où se tient le procès à charge d'une ville et d'un milieu hostiles. Il offre ainsi la consolation d'un pouvoir différé sur une société malveillante, et permet de maintenir un écart salvateur entre la personne sociale et l'être intime qui, au moyen de l'écriture personnelle, tente de conjurer le retentissement émotionnel occasionné par ces épreuves. Conditionnées par l'espace inviolable du journal, ces confidences clandestines ont sans aucun doute vocation à rendre une forme de justice intime, à restituer une image de soi plus valorisante et de légitimer sa propre vérité. Sur ce point, la démarche d'Amiel rejoint le projet apologétique que Jean-Jacques Rousseau revendiqua comme la première exigence de son œuvre autobiographique, à savoir son attachement primordial à « la vérité morale qui est “ cent fois plus respectable que celle des faits ” (*IV^e Rêverie*)⁶⁶⁹. » En quête d'une forme de réhabilitation scripturaire, Amiel porte le fer au cœur des injustices dont il est victime. De ce fait, « le discours empêché ou interdit est restitué dans le journal et l'image de soi mise à mal dans le monde est ainsi restaurée⁶⁷⁰. »

Ubi male, ibi patria est une formule frappante dont la concision n'a d'égale que la force expressive, le parallélisme systématisant un lien douloureux à la patrie, souvent appréhendée par sa capitale Genève où le diariste naquit, vécut et mourut. Genève est « le nom symbolique de son inadaptation à la vie sociale⁶⁷¹ » ; Genève est la ville maudite, hors de laquelle Amiel ne peut pas vivre, mais vers laquelle il ne revient jamais le cœur léger, comme en témoigne sa perplexité au retour d'un séjour dans les Alpes vaudoises : « Est-il étonnant, s'interroge-t-il alors, que je ne reprenne jamais le chemin de Genève qu'avec appréhension et répugnance ? » (2.10.1872) Revenu de Mornex, le 23 mai 1870, à 8 ½ heures matin, Amiel note dans son journal : « Genève. Je rentre sans plaisir ; la ville me paraît laide ; mon petit logement étouffé,

⁶⁶⁹ Bernard Gagnebin et Marcel Raymond (dir.), *Jean-Jacques Rousseau, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1959, t. 1, *Les Confessions*, Introduction, p. XXXIII.

⁶⁷⁰ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 40.

⁶⁷¹ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 459.

étouffant, étriqué [...] Les rues elles-mêmes me faisaient l'effet étranger et grimaçant : je les trouvais fétides et fastidieuses. En somme, je m'aperçois que je suis enchaîné par l'habitude, mais nullement captivé et attaché par mes circonstances. Je ne tiens ni à mon appartement, ni à mes rues, ni à mon cadre. » Le 6 janvier 1871, de retour à Genève, il écrit un nouveau rapport déceptif :

Rentrée dans ma chartreuse, après deux semaines d'absence. Quoiqu'elle ait été chauffée dès ce matin, et qu'une forte chute de neige ait adouci le temps, je trouve ma demeure glaciale, inconfortable et hostile. [...] Mon encre est gelée dans l'armoire, comme ma lampe sur la cheminée. Je sens revenir la toux profonde. Ce maudit appartement et cette maudite ville me mordent aussitôt que j'y rentre. C'est à faire fuir ce lieu d'épreuve, où je ne trouve à peu près que peines secrètes, souffrances physiques et par conséquent incapacité de travail.

Ce même jour, le diariste enrichit l'expression de l'hostilité à son cadre familial par un poème de cinq strophes dont la première est la suivante : « Qu'est-ce que pour toi que la patrie, / Pauvre professeur genevois ? / C'est la ville où tu perds la voix, / Où ton corps se sent aux abois, / Où ton âme se sent meurtrie. » Il semble qu'Amiel ne parvint jamais à trouver dans sa ville natale, le lieu réconfortant auquel il aspirait, ce dont attestent les diverses adresses signalées dans le journal. Il vécut ainsi vingt ans Rue des Chanoines, aux côtés de la famille de sa sœur Fanny Guillermet, mais le malaise croissant entre lui et sa famille l'incite à louer un appartement Cour Saint-Pierre. Insatisfait, il revient quelques mois plus tard « Rue des Chanoines, où il occupera tout un logement, mais ne prendra qu'un seul repas en famille⁶⁷². » Il transporte ensuite ses nombreuses caisses de livres et de documents rue des Belles-Filles, qui offrait au diariste bronchitique, la promesse d'un appartement plus lumineux et plus chaud, mais celui-ci s'avère bruyant, propice aux courants d'air et toujours en travaux... Y laissant en dépôt sa bibliothèque, Amiel emménage place de La Taconnerie, mais quitte cet appartement trois ans plus tard, pour s'installer en pension rue Verdaine, sans parvenir à y trouver ses aises, incommodé cette fois-ci par le soleil. En 1877, il prend enfin logis chez Madame Chappuis, 13 rue Verdaine, pension dans laquelle il rendra son dernier soupir. L'instabilité que manifestent ces changements d'adresse trahit la quête incessante d'un foyer chaleureux et sécurisant par un esprit inquiet et un corps très sensible aux conditions de vie qui lui sont faites. La perception de Genève est toujours symboliquement associée à cet inconfort matériel, aux tristes impressions d'une vie

⁶⁷² Bernard Gagnebin, « Amiel ou la revanche de la vie sur l'écriture », *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, t. I, *op. cit.*, p. 34.

d'errance et de solitude, où « orphelin d'une patrie morale », il ne parvient pas à trouver sa place. S'il lui est impossible de « rentrer dans la vérité de son être à Genève » (2.12.1866), et s'il reste inconsolable de la perte d'un idéal national et d'un accomplissement personnel, seul le journal intime peut recueillir sa profonde déception dans les termes les plus évocateurs qui soient :

Fuimus Troes !⁶⁷³ Nous n'avons plus d'âme nationale, plus de patrie dans le sens moral et idéal du terme. Un vide immense et douloureux s'est fait en moi. Famille, patrie, église, toutes les communautés du cœur sont en dissolution et en écroulement. Je me sens presque seul, ou du moins réduit à quelques affections éparses, qui font la joie de ma vie mais ne lui donnent aucune cohésion, aucune base, aucune unité compacte. C'est une existence déracinée et disloquée que la mienne et je ne sais vraiment plus pourquoi je vis (3.12.1866).

Genève est ainsi associée à « un clos de porcs-épics » ; identifiée au « pays des châtaignes » (31.5.1865), elle est aussi dangereuse qu'un « nid de guêpes » (2.6.1865) et Amiel rêve continûment d'« échapper à ce milieu acerbe, malveillant et railleur » (27.8.1863), sans jamais y parvenir. Les termes et les images choisis sont toujours polémiques et la veine pamphlétaire gagne à nouveau le diariste lorsqu'il évoque sa ville natale et l'influence mortifère qu'elle eut sur sa vie. Ses mots sont alors les suivants : « Genève donne aux individus faits comme moi la maladie du *cœur brisé*, qui n'est rien que le dégoût de la lutte, l'abattement du courage, le dépérissement de la volonté, parce que l'on sent le désaccord irrémédiable, l'irréparable divorce entre le vœu de notre être et la nature de notre milieu » (18.6.1865). Le lexique est évocateur d'une inadéquation malheureuse et définitive entre Amiel et son cadre de vie, lui qui décrète sans ambages : « Ta famille et ta cité ont été le milieu le plus défavorable pour ta croissance et ton épanouissement. Tu t'es trouvé comme l'amandier en Laponie ou comme le bengali en Écosse » (2.2.1870). De fait, la ville de Genève est souvent présentée comme le cadre de vie « le plus défavorable à [sa] croissance » et « le plus antipathique à [sa] nature » (19.11.1871), elle est rebaptisée « Baal » ou bien « tour de Babel », à l'image d'une cité inhospitalière et maudite, qui condamne le diariste au « sort de l'*Heimatlos*⁶⁷⁴ » (28.3.1880). Ainsi, les termes connotant l'asphyxie mortifère, « l'étouffement par patriotisme » (9.3.1873), le déracinement par l'exil intérieur ou bien l'ostracisme subi avec résignation et amertume, conduisent à l'aveu d'un mariage tragique : « Mes fiançailles avec Genève ont été tristes, aussi le mariage a-t-il été

⁶⁷³ « Il n'y a plus de Troyens ! », Virgile, *Énéide*, II, 325.

⁶⁷⁴ « l'apatride ».

infécond » (12.1.1870). Le désespoir qui en résulte peut faire naître l'image d'un suicide symbolique pour le diariste qui écrit avoir « une secrète horreur pour une société qui [l]'a contraint à une sorte de suicide » (15.9.1871). Ainsi « Gebenna est [s]a Gehenna⁶⁷⁵ » (14.10.1871), et la nostalgie d'un idéal patriotique entraîne les condamnations les plus virulentes. La ville semble en effet avoir perdu son âme nationale aux yeux du citoyen malheureux qu'est Amiel, soucieux de dénoncer « la méchanceté, la dégradation, l'hypocrisie, la haine, le mensonge » qui dévorent « le corps social tout entier », tandis que sous ses yeux, « tout s'émiette, se pulvérise, s'atomise, tombe en vermoûlure et en décomposition dans notre pauvre Genève, livrée aux entozoaires ; le volvoce et le vibrion⁶⁷⁶ de la crapule démagogique sont attachés à ses entrailles » (10.5.1864). Genève attaquée est aussi celle qui ostracise, pétrifie et condamne au silence celui qui ne perçoit que mépris, raillerie et hypocrisie à son encontre, et qui atteste dans son journal d'une « incompatibilité d'humeur entre nos auditoires genevois et ma *Wenigkeit*⁶⁷⁷ ». « Ici, conclut-il, je me tais avec volupté » (8.1.1872).

Or, le malaise est ancien puisqu'il renvoie aux pressentiments du jeune étudiant qu'il était à Berlin et qui, sentant « venir avec effroi le moment du retour », exprimait ainsi son appréhension :

Je ne puis songer à notre société, sans que la vulgarité, l'étroitesse des mœurs de petite ville, les cancans, l'insupportable manie de critiquer, ergoter, ne viennent m'assaillir. Ce flot de préjugés et de mesquineries, les ennuis de relations inévitables et qui ne conviendront ni à mon esprit, ni à mon goût, ni à mon cœur, m'effraie et me dégoûte d'avance (30.7.1848). [...] Bref, *te créer un sanctuaire* comme préservatif au milieu de cette atmosphère désagréable, un *sanctuaire-laboratoire* (30.7.1848).

Les griefs les plus réitérés contre la société genevoise sont ainsi exposés depuis le « *sanctuaire* » que le diariste se crée dans son journal, « préservatif au milieu de cette atmosphère désagréable » (30.7.1848), où se révèle enfin « l'incurable esprit d'isolement, de coterie, de paresse et d'impolitesse qui caractérise [les] Genevois » (6.11.1851). Ainsi, leur « vilain caractère agressif, soupçonneux et ricaneur », aussi bien que « le naturel gouaillieur et bilieux » conduisent Amiel à paraphraser la maxime de Plaute en guise de triste devise pour la capitale suisse, où « *Genevensis Genevensi lupus*⁶⁷⁸ » (15.9.1866). Or, la « *Cité des*

⁶⁷⁵ « Genève est ma géhenne ».

⁶⁷⁶ Victor Hugo, *Les Châtiments*, III, V, 23-24.

⁶⁷⁷ « mon humble personne ».

⁶⁷⁸ « Le Genevois est un loup pour le Genevois », réécriture de la formule de Plaute, « Homo homini lupus ».

mécontents » voit les origines de ce « vilain caractère » remonter à cinq siècles, et depuis quinze générations, la guerre intestine « à coup d'épingles, à coup de langue et de brochures » (25.2.1870) alimente la querelle, comme le souligne le rappel historique écrit ce jour-là. Le jeune Amiel a donc très vite renoncé à ses espoirs de réformer l'esprit genevois afin de créer une nouvelle patrie morale, poétique et philosophique, destinée à corriger « la sécheresse dogmatique, la froideur, le puritanisme » ; lui qui nourrissait la secrète ambition de renverser la négativité de la nationalité genevoise en un « nouveau principe de vie » (1.7.1848). Or, dès 1849, à la suite de son admission à l'Académie de Genève, Jacques Adert, directeur du *Journal de Genève*, lui annonce avec froideur : « On fera le vide autour de vous. » Amiel alors nommé professeur à la faveur d'un bouleversement politique, n'oubliera jamais cette « prophétie infernale » (24.5.1872) qui fera désormais de Genève, la ville-tombeau, la ville des « forces perdues », « terre de langueur et d'épreuve », « la ville des longues amertumes et des mauvaises joies » (24.2.1866), où « il broie [...] un noir affreux » et « traîn[e] [s]on boulet sans joie et sans espérance » (2.10.1872). Amiel considère en effet que « Genève [l]'a placé sous la cloche pneumatique » et qu'il s'y est « desséché jusqu'à la moelle » (24.5.1872). Ainsi, « rentrer ses ailes », « se tapir doucement dans [son] cercueil », se momifier, sentir « le meilleur de soi-même mourir dans cet air-là » (27.2.1865), c'est se résigner à un désenchantement existentiel qui sape toute tentative d'accomplissement, c'est admettre avoir eu tort de revenir à Genève et comprendre que « c'est là que se sont flétris tous [s]es rêves et qu'[il a] désappris toute ambition secrète » (15.3.1869). Désormais, aussi bien le professeur que l'auteur de recueils de poésie et d'études critiques, seront en butte à l'ostracisme malveillant, à la conspiration du silence et de l'indifférence lors de ses publications. « N'est-il pas curieux que nos plumitifs de la presse quotidienne ou périodique se soient entendus pour faire le vide, le silence et le froid autour de mes actions publiques et de mes quelques productions désintéressées ? » s'interroge-t-il ainsi le 14 avril 1873. Le *Journal intime* recueille dès lors les commentaires les plus amers au sujet des vexations et humiliations qui l'isolent et le fragilisent ; il les relate depuis l'intimité de son « solitaire perchoir » (27.9.1865), au cœur même de la cité hostile, car reconnaît-il,

pour mon individu spécial, je ne suis peut-être pas né à l'endroit qui m'eût été agréable. Le fait est que je me sens étranger ici et que je n'ai pu prendre racine dans mon pays natal. Mon milieu m'ennuie et me nuit. J'y souffre d'inanition morale et d'asphyxie spirituelle. Mon isolement n'a fait que croître depuis 1849 ; et je ne suis jamais plus joyeux que loin de ce turbulent guêpier, qui a été mon éteignoir (14.9.1866).

Les aveux écrits dans l'intimité ont une dimension polémique que seul le journal personnel autorise et favorise à la fois, car la « nécessité de cacher l'horreur » de cette répulsion et « l'obligation d'être convenable, c'est-à-dire hypocrite par vertu » redoublent la « colère à vaincre » (9.3.1868). Libéré par l'assurance du secret préservé, « le discours empêché ou interdit⁶⁷⁹ » accède à son expression plénière, il permet non seulement de rétablir une forme d'équilibre intérieur, mais aussi de restaurer une image de soi digne et fidèle à sa vérité, ainsi proclamée depuis la forteresse du journal :

Ce qui m'a rendu ainsi, c'est le milieu genevois. Il m'a toujours été antipathique, et m'a fait prendre la passion du silence. J'étais né sociable, expansif, avec un vif besoin d'échange, de générosité, de désintéressement, avec de hauts instincts poétiques, philosophiques, patriotiques, religieux. La nécessité de tout refouler en moi-même, de carguer toutes mes voiles, de me racornir pour me défendre, m'a changé du tout au tout (19.11.1866).

Réitérée dans chacun des cahiers, l'expression de la contrariété entre « [s]on individu spécial » (14.9.1866) et les circonstances qui lui sont faites, est souvent transcrite par les images du repli, du refoulement, du racornissement ou du retrait contraint, comme l'illustre l'entrée du 18 janvier 1851, où Amiel, alors âgé de trente ans, écrit : « Tout me pèse, me contrecarre, m'étouffe et m'entrave maintenant, et me semble se conjurer contre moi, dans le présent et l'avenir. Il y a comme un maléfice qui m'enchaîne à Genève et qui me condamne à m'y trouver mal à mon aise. » La prescience d'un isolement social et d'un étiolement personnel est aussi l'une des clefs de voûte du *Journal intime* qui se substitue aux relations et aux échanges décevants, pour faire résonner aux oreilles du diariste, sa voix singulière, porteuse de son seul écho : « ce que tu crains trop, admet Amiel, c'est l'humiliation ; ce que tu aimes trop c'est le monologue intime et solitaire » (20.11.1865).

Amiel face à la calomnie

« Il s'est pétrifié vivant à Genève, par horreur des satiriques, des ironiques, des calomniateurs et des antipathies de toute sorte au milieu desquels il lui aurait fallu s'agiter pour déployer sa vraie nature » (2.10.1865), écrit le diariste qui évoque son cas exemplaire à la troisième personne du singulier ; et de fait, certaines attaques personnelles mettront à l'épreuve l'équanimité du célibataire comme celle du professeur genevois. Ainsi, la remarque écrite au

⁶⁷⁹ Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 40.

sujet d'une éventuelle épouse, révèle-t-elle le poids des convenances sociales et du qu'en-dira-t-on en usage dans la cité helvétique : « Le fait est qu'avec une étrangère et de sa propre classe, tout est plus facile du point de vue social. J'aurais ramené une femme de Berlin, personne ne s'en serait étonné ou occupé. Dès que je prendrai une Genevoise, on lorgnera, épluchera, discutera, épiloguera, et comme que je fasse, j'aurai tort » (1.6.1868). La curiosité malveillante, le poids de la réprobation sociale et locale seront toujours un obstacle insurmontable aux yeux de celui qui fuit les médisances et les condamnations de ses compatriotes. Ce n'est que dans l'espace réservé du journal qu'il vilipende leur indiscretion venimeuse, et la page journalière se transforme alors en tribune intime où se libère sa colère différée de son expression *in vivo* ; alors seulement, « la pointe de la plume pique le ballon gonflé et l'aplatit presque subitement. On ne rit pas encore de son emportement, mais on ne subit plus son influence. On n'est pas encore froid, mais on se sent déjà tranquille » (2.12.1865). La parole de soi, détournée de son pouvoir communicationnel, plaide la cause du diariste qui tente ainsi de se défendre et de se justifier. Il en ressent notamment l'impérieux besoin lors du douloureux épisode de ses fiançailles rompues, qui occasionne rumeur indiscrete, « cancans de ville » ou « calomnie » (23.3.1867). Risée de la ville ou objet des reproches les plus injustes à ses yeux, le diariste confère alors à certaines pages de son journal, le statut de document justificatif attestant sa bonne foi, car elles seules « prouv[ent] la persévérance de [s]a bonne volonté », dans le procès que la ville, les proches de la fiancée et sa propre famille lui intentent sans loyauté.

En mai 1865, Amiel avait été victime d'une campagne de presse diffamatoire, orchestrée par deux anciens condisciples : Pierre Raisin dans le journal *Le Radical* et John Braillard dans *La Démocratie suisse*. Ces deux figures, qualifiées de « vipérines » à maintes reprises dans le journal, cherchent alors à discréditer le professeur de philosophie qu'il était, pour lui substituer leur favori, le Français Jules Barni. Seul le journal de Genève prendra la défense d'Amiel, dont la cause est plaidée par Marc Monnier, jeune écrivain, poète et professeur, ami de longue date. Dans un article publié anonymement, Amiel fut nommément associé au nombre des « professeurs guindés et vaporeux⁶⁸⁰ » ; qualifié « d'épouvantail de la jeunesse⁶⁸¹ », il est l'objet de propos railleurs, brutaux et insultants, déclenchant une campagne de presse polémique et une manifestation de soutien de la part de ses étudiants. Dans le *Journal de Genève*, Marc Monnier écrit reconnaître, par ce procédé diffamatoire, « de vieilles rancunes et le désir de nuire à certaines personnes », désavouant de fait « toute critique qui est une attaque

⁶⁸⁰ Henri-Frédéric Amiel, *Journal intime, op. cit.*, t. V, Annexes, « Une campagne de presse contre le professeur Amiel », article cité : *Le Radical*, 15 mai 1865, p. 1188.

⁶⁸¹ *Ibid.*, p. 1189.

personnelle et une insulte gratuite ⁶⁸². » Les propos de cours d'Amiel sont cités dans la presse d'opinion, qui le présente comme un enseignant ridicule et nuisible à la réputation de l'Académie de Genève, et ces attaques personnelles sont simultanément commentées et analysées dans le *Journal intime*, par un diariste soucieux de recenser les reproches qui lui sont adressés et d'y associer une justification de sa pédagogie et de son exigence professionnelle. Il écrit à cet effet : « J'essaie d'instruire non de plaire, et d'éclairer non d'enjôler » (1.4.1865), mais le ton devient plus polémique suite à la lecture de l'article de John Braillard réclamant « [s]on changement de chaire ». Amiel jugeant « la manœuvre détournée et son adresse perfide », dévoile le complot *in petto* et lui réplique par ces mots :

Le biais a été trouvé par l'ami Vipère, plus ingénieux que l'ami Verjus. Mes deux ennemis, quoique dans deux lignes politiques différentes, ont trouvé moyen de se coaliser dans une entreprise de haine en commun. Mais je n'en trouve pas moins ridicule d'être jugé sans être entendu et jugé par deux journalistes qui ne sont pas du métier, et qui ne savent pas même le titre des cours que j'ai donnés. La presse ainsi entendue est une admirable chose (28.5.1865).

Désignés par leurs initiales ou caractérisés par le jeu féroce des images, les deux compères en inimitié génèrent colère et tristesse : seul face à l'adversité et à l'animosité, le diariste se tourne naturellement vers son journal pour constater amèrement sa solitude et exprimer sa douleur secrète, si bien gardée par le monologue intime :

Ainsi les amis sont loin et les ennemis sont près de nous ; notre tunique intérieure est de crin, quand nos vêtements sont de soie. Chacun a son supplice qu'il cache, son ver rongeur qu'il dissimule, sa peine qu'il nie, sa croix qu'il voile, sa douleur ou son humiliation qu'il porte avec le plus de grâce possible. – La mienne, c'est l'inimitié gratuite, et l'animosité par erreur. J'aurai été méconnu presque par tout le monde, et on ne me rendra justice que lorsque j'aurai disparu (29.5.1865).

Chambre d'écho du réel et des blessures qu'il occasionne, les cahiers dévoilent le retentissement des épreuves vécues sur la conscience du diariste, qui tente ainsi de protéger l'intégrité et l'estime de soi au moyen de l'écriture journalière. Le paradoxe est saisissant car le *Journal intime*, dépourvu par essence de tout enjeu public, devient aux yeux de l'homme diffamé, un recours majeur, le seul garant de sa vérité, porteur de la voix de la défense. Au-delà

⁶⁸² Marc Monnier, *Journal de Genève*, 26 mai 1865, in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime, op. cit.*, t. V, Annexes, pp. 1192-1194.

de l'expression de sa souffrance et de son indignation, le diariste renferme là, l'argumentaire destiné à l'amnistier aux yeux de l'opinion publique, voire à ceux de la postérité. Or, cette justification ne sera pas lue ni entendue en temps et en lieu, dans la mesure où la parole de l'intime s'est seule substituée à l'échange, et diffère de ce fait *sine die*, toute forme de réhabilitation sociale et de reconnaissance publique. Selon toute vraisemblance, seul importe au diariste d'avoir à portée de plume, l'espace d'une dignité restaurée et d'une éventuelle reconnaissance posthume.

« [S]'user à couvrir des œufs de pierre » (13.5.1872)

Le 5 avril 1870, Amiel évoque sa lassitude du professorat, il décrète alors que « vingt-et-un ans de patience sont assez » et que « l'enseignement est un intérêt évanoui. » Le *Journal intime* entérine une nouvelle rupture de ban, consommée cette fois-ci avec le milieu académique, source d'humiliations et d'insatisfactions renouvelées. « Réservoir de [s]es expériences intimes » (20.9.1864), le journal révèle un profond mal-être qui atteint les fondements de son statut social, de son métier de professeur de littérature et d'esthétique, puis de philosophie à l'Académie de Genève et ce, plus de trois décennies durant. Amiel fut en effet un professeur malheureux, et pour évoquer ce sujet délicat, l'autoportrait intime mobilise une image de soi dépréciée, associée parfois à la relation d'anecdotes peu charitables, mais dont la narration s'impose à qui fait vœu de franchise et de sincérité dans son journal. Abordées sous l'angle des défauts, des limites ou des humiliations, ces évocations confèrent une unité malheureuse à la figure professorale évoquée dans la majorité des cahiers intimes, puisqu'Amiel assure ses cours à l'Académie de Genève, depuis sa nomination en avril 1849 jusqu'au mois de février 1881, alors exténué par la maladie. Quelques mois auparavant, il dressait un bilan amer de son parcours professoral en s'interpellant ainsi :

Tu ne t'es jamais fait valoir, et ceux qui ont méthodiquement travaillé à t'obscurcir, à t'écarter, à te supplanter, à te faire oublier ont eu carte blanche. Tu ne t'es jamais abaissé à l'adresse, à l'intrigue, à la prudence, à la souplesse, à la courtisanerie où à la diplomatie. Tu n'as fléchi le genou ni devant la presse, ni devant la foule, ni devant les électeurs, ni devant l'aristocratie, ni devant la démocratie ; tu n'as fait ta cour ni à l'Hôtel de Ville, ni aux étudiants, ni à l'Église. En un mot, tu n'as point de coterie, pas un appui, pas un parti. Tu es seul, silencieux, indépendant. Trente-un ans de professorat auront passé presque inaperçus (16.5.1880).

Dans cette même entrée, le diariste déclare avoir « été sapé à l'Université » (16.5.1880), avoir été « désarçonné par la mauvaise foi, supplanté par l'intrigue, caricaturé par la malveillance, délaissé par l'ingratitude » (17.5.1880). Dans le *Journal intime*, le milieu académique est toujours présenté comme un milieu hostile qui n'accorde ni place ni reconnaissance, mais qui abrite les ennemis les plus redoutables et expose aux calomnies les plus lâches, puisqu'« on sait par ailleurs, qu'Amiel n'a cessé au cours de sa vie de recevoir des lettres anonymes mettant en cause sa compétence professionnelle et le menaçant de sanctions "officielles"⁶⁸³. » De ce fait, les cahiers intimes recueillent, avec toujours plus d'amertume, l'expression du désenchantement et des regrets ; ils révèlent un professeur fragilisé, malmené, habité par le sentiment d'un milieu désobligeant et ingrat à celui qui constate avoir « usé [s]a vie à couvrir des œufs de pierre, subordonnant tout à un professorat qui ne [lui] a donné ni profit ni honneur ni agrément » (13.5.1872). Aussi, le défaut de reconnaissance et d'estime professionnelles conduit-il Amiel à méconnaître son « taux social », « sa valeur utile » (10.1.1881), à n'avoir en quelque sorte, « aucune conscience distincte de [s]a valeur sociale, par conséquent pas de prétention déterminée, pas d'ambition circonscrite et de but bien accusé » (22.1.1866). Il en témoigne continûment par l'expression d'un désarroi intime, attestant ainsi que « le journal est d'abord le signe du mal sournois qui le ronge⁶⁸⁴ », mais que c'est également lui qui « l'a aidé à vivre et assumer le poids de son inadaptation.⁶⁸⁵ » Ce que l'on a parfois pu qualifier de « vertus psychothérapeutiques⁶⁸⁶ » du journal « guérisseur » (6.2.1865), destiné à rétablir « la santé intérieure » (23.3.1879), trouverait sa pleine justification dans la nécessité de faire advenir un récit de soi qui rende compte de blessures personnelles, difficilement avouables hors de la sphère de l'écriture intime. Par son intermédiaire, Amiel peut relater par le détail « cette lutte incessante, rien que pour n'être pas roulé, ensablé, étouffé, enterré par le monde hostile » et en avouer ensuite la conséquence : « J'ai fini par fuir les gens et les choses et par me claquemurer dans ma coquille », n'ayant « de satisfaction d'aucun côté : étudiants, collègues, autorités, confrères de l'Institut, parents, relations », et n'être « en crédit ni en ascendant nulle part » (1.7.1868). Quel interlocuteur autre qu'un papier muet pour recevoir l'aveu d'une telle sécession ? « Se claquemurer », « se boutonner par expérience », « [s]e renfermer dans [s]on étui », « se retire[r] dans [sa] carapace » ou bien « rentrer dans sa solitude » sont autant d'expressions imagées qui caractérisent le repli des « malheureux énervés », « endoloris

⁶⁸³ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 91.

⁶⁸⁴ Alain Girard, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 472.

⁶⁸⁵ *Ibid.*, p. 473.

⁶⁸⁶ *Ibid.*

comme les tortues », sensitifs éprouvés qui n'ont d'autre recours que le refuge de leurs cahiers intimes. De fait, « le retrait s'accompagne d'un mouvement de repli sur soi, d'une centration sur son identité ; le secret rend possibles la réflexion sur son existence, l'enregistrement de l'inavouable. L'intime se définira alors comme la combinaison du retrait et du repli, et comme le point de croisement de cette position d'énonciation et de la thématique qui lui est liée⁶⁸⁷. »

À l'origine de ces souffrances intimes, de ces « dépit et mécontentement secrets » (10.8.1864), la perception d'un enseignement impopulaire et le recensement impitoyable de « [s]es défauts comme professeur » (2.11.1850). Amiel reconnaît ainsi « qu'[il] ne sait pas professer *ex-professo* », il constate qu'« improviser [l'] effraie » (5.11.1864) et par conséquent, qu'il ne peut s'adresser à son auditoire indiscipliné qu'« avec des notes détaillées », car « la paresse de la mémoire et la crainte des digressions, font qu'[il] n'ose quitter les jalons et les lignes tracés sur [s]on papier » (5.11.1864). Aussi, le *Journal intime* s'ouvre-t-il à maintes reprises, à une sorte d'inspection pédagogique durant laquelle Amiel expose ses compétences et ses limites, envisage les causes de ses difficultés à captiver ses étudiants, et juge le professeur qu'il est avec l'exigence d'une évaluation sans concession :

Mon entendement procède par sommaires, et jamais par masses ; et j'ai trop l'habitude des résumés synoptiques pour avoir la facilité contraire de dérouler en périodes étoffées des idées que je m'étudie au contraire à formuler pour mon compte le plus succinctement possible. Il est curieux que, possédant à un haut degré, dans la vie familière, le don de me mettre à la place et à la portée d'autrui, fût-ce d'un enfant, je perde totalement cet avantage en m'adressant à un auditoire nombreux. Dès que je dois poser, je sens s'enfuir la gaieté, l'aisance, la verve, l'invention ; la mémoire disparaît de même. Il en est presque de même dès que je quitte la plume épistolaire pour la plume solennelle de l'écrivain (29.10.1863).

Amiel admet donc sans hésiter « la relation anxieuse, ambiguë, qu'[il] entretient à la parole, au moins dans les situations officielles et professionnelles⁶⁸⁸ » ; s'il sait être « vif et spontané dans la causerie », il se reconnaît volontiers « gêné, méthodique, anxieux dans [s]on enseignement académique » (18.1.1866). Or, c'est à l'occasion de la campagne de presse destinée à le « charivariser » (1.4.1865), qu'Amiel recense en quatre points les reproches qui lui sont adressés :

⁶⁸⁷ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 30.

⁶⁸⁸ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 90.

1. Prétention à l'originalité qui n'aboutit que trop souvent à l'obscurité
2. Forme tourmentée de la phrase, qui n'est pas celle de l'enseignement.
3. Amour des mots pour les mots.
4. Style hasardeux et de mauvais goût, qui font [sic] que l'élève se moque du maître.

Tribunal intérieur, le journal oscille entre l'acte de contrition et l'autojustification, il remise la contestation publique de son enseignement dans la sphère de l'écriture intime, afin d'examiner à part soi, les arguments de la controverse, quitte à battre sa coulpe professorale et à exacerber les tourments nés du jugement d'autrui. Le professeur Amiel reconnaît ainsi vouloir instruire et non plaire, « éclairer » et non « enjôler » (1.4.1854), tout en exposant quelques-uns de ses « points faibles ». La « défensive perpétuelle » (3.4.1880) conduit dès lors à la dénonciation des calomnies et aux portraits caustiques de collègues malveillants, mais elle ouvre simultanément la voie à l'autocritique, conduite *in petto*, pour se demander sans faux-fuyant : « Est-ce que j'enseigne mal ? » (24.12.1863) De sévères commentaires sur ses leçons jalonnent par ailleurs les pages du journal où l'on peut lire : « Détestable leçon à l'Académie. [...] j'étais honteux, interdit et embarrassé. [...] J'ai été sec, sans sympathie, et je m'étais insupportable à moi-même » (26.1.1850) ; « Mauvaise leçon, je n'ai pu digérer la masse des matériaux » (25.5.1850) ; « encore mal calculé pour ma leçon, manqué de proportion et de méthode, je me laisse entraîner au détail et perds ainsi des heures » (10.6.1850). C'est ainsi qu'« avec son scalpel, Amiel met son être à vif, il se dévoile et se dénu⁶⁸⁹ », il adopte une franchise sans retenue pour avouer ses déceptions et ses désenchantements, souvent révélés par les aveux les plus intimes, comme le fait de confesser douloureusement que « c'est [s]on métier de professeur qui [l]e remplit d'ennui, et parfois de deuil, et d'une sorte d'antipathie secrète, car nul n'aime ce qui le fait souffrir sans l'améliorer ou le grandir » (16.4.1872).

De fait, le public étudiant le fait souffrir par son manque d'assiduité, d'attention et de respect. L'image récurrente, « couvrir des œufs de pierre », est utilisée à dessein pour exprimer la lassitude, l'écœurement ou le dégoût du maître face à un auditoire déserteur ou indiscipliné. Si « la disproportion entre les semailles et la récolte » (5.4.1870) est jugée ingrate et ridicule, « la goguenardise gaminesque » (21.5.1872) reste une croix à endurer, malaise que le journal relate avec constance, car Amiel ressent le besoin de rapporter ses impressions pénibles, de restaurer en lui une forme de dignité en expurgeant de sa vie, au moyen de leur narration, les épisodes où la colère et l'indignation le disputent à la honte intérieure. Les vexations, les

⁶⁸⁹ Bernard Gagnebin, « Amiel ou la revanche de l'écriture sur la vie », *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, t. I, *op. cit.*, p. 15.

blesures d'amour-propre, les humiliations trouvent leur place dans ces pages, où l'amertume du professeur malmené ajoute à son sentiment d'inaccomplissement personnel. Dessins inconvenants, graffitis, chanson burlesque, polissonneries et parodie font partie du cortège de persécutions racontées par celui qui en est la victime et qui souffre de constater le manque de considération à son égard. Le 14 mars 1868, il écrit à ce sujet :

Mes *asini*⁶⁹⁰ de première année étaient tout frétilants de malice indocile et d'impolitesse agressive. Sont-ils malappris et gamins, ces pauvres garçons. Ils me font mal au cœur, par leur incapacité de s'intéresser aux choses et leur légèreté bête. Je parle de la douzaine des polissons, qui font tache au milieu des autres, et qui se croient des étudiants, tandis qu'ils ne sont que des buses aux instincts d'étourneaux. — L'année est mauvaise. Je suis aussi las d'une partie de mes élèves que d'une partie de mes collègues. Il me semble que je remplis le tonneau des Danaïdes, en m'obstinant à bien faire, malgré tant de dégoût.

On constate derechef le profond désenchantement du diariste et son goût renouvelé pour les figures animalières destinées à caricaturer à leur tour, les persécuteurs qualifiés d'« *asini* », de « buses incurables », d'« étourneaux », d'« ignobles taons », de « sapajous », de « moustiques à deux jambes », de « babouins » ou encore de « pachydermes ». Le bestiaire du journal déclinent allégoriquement les espèces animales peu gratifiantes pour dépeindre un auditoire, transformé en ménagerie indocile dans les accès d'écriture les plus indignés. En mobilisant une écriture du défoulement ou « de la décharge émotionnelle⁶⁹¹ », le *Journal intime* permet au diariste de régler ses comptes sur cette scène intérieure, où il peut enfin renverser les rôles impartis par la société, et de victime désabusée accéder au statut de pourfendeur caustique, signant la défaite de ses agresseurs au fil d'une plume toujours plus vengeresse :

Quelles études ! et tout ce bétail-là ira ânonner les liturgies et bêler des trivialités pieuses ; ils prêcheront le travail et le devoir et la vie supérieure, sans avoir montré jamais l'exemple ni quitté le niveau du peuple broutant, et cela par paresse pure, par routine et lâcheté. N'est-ce pas indécent ? irritant ? décourageant ? – Allons donc, faut-il faire tant d'honneur à une demi-douzaine de buses, que de se fâcher au sérieux ? *Stulti sunt innumerabiles*⁶⁹², disait Érasme, tant pis pour ceux qui perdent leur temps et l'occasion (15.6.1863).

⁶⁹⁰ « ânes ».

⁶⁹¹ Philippe Amen, « Henri-Frédéric Amiel », *Histoire de la littérature en Suisse romande II, De Töpffer à Ramuz*, *op. cit.*, p. 186.

⁶⁹² « Les sots sont innombrables ».

Le fait est que la situation professorale n'offre aucune gratification à Amiel, contesté dans son autorité, sa pédagogie, son langage, sa personne même, et qui lit dans les humiliations d'un certain public étudiantin, le redoublement d'un ostracisme institutionnel qui le ridiculise ou le condamne pareillement. Dès lors, le diariste relate avec constance sa difficulté à vivre avec ses semblables, il interroge le sentiment de ne pas être « en harmonie avec [s]on milieu » (29.1.1869), s'étonne de ressentir intimement, l'écharde d'un désaccord et d'une inadéquation aux circonstances qui lui sont assignées, ce qui le conduit précisément à écrire, trente-quatre années durant, les milliers de pages de son *Journal intime*, qui, comme « tout journal s'écrit sur fond de ce qui l'opprime et nul n'est souvent plus définitivement opprimé que le diariste⁶⁹³. »

C'est ce qu'illustrent nombre de pages en lien avec différents épisodes biographiques liés à Genève. Amiel est ainsi accusé d'être un « grimpon » opportuniste et usurpateur lors de sa prise de fonction professorale, accusé d'être indélicat et velléitaire lors de ses fiançailles rompues, accusé d'être un professeur calamiteux lors d'une campagne de presse diffamatoire. La liste des griefs concerne aussi bien l'homme public que l'homme privé auxquels seule l'écriture de l'intime offre la possibilité de se justifier, de faire entendre leur voix et de rappeler leur droit respectif. Subversif tout en restant clandestin, le contenu des cahiers élabore un récit de soi qui met en tension la vérité du sujet aux prises avec les contrariétés, les humiliations subies ; il dévoile de ce fait une identité malheureuse tout en proposant une forme de riposte aux affronts subis, voire le secours d'une « défensive spirituelle », car précise-t-il, « ces épanchements sans charité me permettent d'être charitable dans la vie réelle. Ces feuillets sont mon exutoire, mon maillot Priessnitz⁶⁹⁴, où se déposent toutes les âcretés engendrées par la vie. Leur aigreur fait mon assainissement » (26.2.1866). Il s'agit bien pour le diariste, de confier la mémoire d'une vie contrariée à qui peut tout « entendre » et tout enregistrer, d'élaborer un portrait de soi qui soit en accord avec sa propre vérité, tout en surmontant « les agitations douloureuses du sentiment intime » grâce à la confession journalière, car « l'aveu subjectif d'une irritation n'est qu'un moyen de s'en débarrasser plus vite, c'est un papier buvard qui pompe la tâche d'encre et rend à la page sa blancheur » (8.9.1879).

Autrui dans le *Journal intime*

Autrui forme en effet une part essentielle du discours de l'intime, car « le journal qui pourrait sembler le refuge de l'individu et le lieu privilégié du secret, est, en fait, un genre fort

⁶⁹³ Daniel Oster, « Journal intime », in *Dictionnaire de la Littérature française*, Larousse, vol. 1, p. 1793.

⁶⁹⁴ Vincenz Priessnitz (1799-1851) est le créateur de l'hydrothérapie.

ouvert à la présence d'autrui. L'autre est d'abord le sujet de beaucoup de pages⁶⁹⁵. » C'est bien ce que révèle la perception négative de Genève, et lire le journal d'Amiel conduit à entrer dans l'univers personnel du professeur genevois, dont le discours référentiel évoque un cercle de collègues ou de relations plus ou moins favorables à celui qui les convoque dans l'espace du journal afin de mieux les confronter à leurs indécidables, à leurs propos blessants ou à leur ridicule. L'une des ressources d'Amiel est à cet effet, l'art du portrait vengeur. Souvent irrésistible et féroce à la fois, l'exercice de style permet de compléter la galerie des moralistes classiques, convoqués jusqu'ici pour éclairer une démarche d'écriture singulière. Comme Jean de La Bruyère, Amiel offre dans son journal, une série de portraits peu flatteurs dont la veine satirique se met tout d'abord au service d'une évocation ciblée à dessein pour réparer une offense, ou trouver dans l'écriture une vertu compensatoire ; elle s'ouvre ensuite à une typologie représentative de catégories sociales, psychologiques ou intellectuelles qui illustrent l'acuité d'un regard, le style d'un portraitiste, la peinture d'une époque et d'un milieu. Ainsi, Édouard Munier, connaissance d'Amiel, est un poète et dramaturge « que le *Journal intime* surnomme avec affection “le bivalve” tant sa timidité et sa défiance l'incitent instinctivement à se recroqueviller sur lui-même⁶⁹⁶ » ; Aimé-Louis Herminard, historien des religions, lui « semble l'archétype de “l'érudit à peau épaisse” », tout tourné vers des travaux obscurs et illisibles, vers des tâches consciencieuses et pesantes⁶⁹⁷. » On le voit, les évocations d'autrui peuvent prêter à sourire par l'humour peu charitable qu'elles facilitent dans l'espace protégé des cahiers ; Amiel s'y révèle un observateur redoutable, apte à saisir les ridicules propres à chacun, croqués avec jubilation par une écriture intime et libre à la fois.

La charge peut être beaucoup plus féroce à l'encontre de ceux qui s'ingénient à humilier, à persécuter le diariste, et leur évocation équivaut alors à un « coup de poignard différé⁶⁹⁸ », porté depuis la scène intérieure du journal, pour assouvir un désir de revanche et libérer l'expression de l'indignation. Naturellement timide et peu enclin aux échanges conflictuels, Amiel réserve sa réplique au *Journal intime* qui invite à l'expression de l'acrimonie et du ressentiment ; l'affrontement est ainsi reporté dans le cadre d'un règlement de compte scripturaire, qui agit comme un « émétique de la colère » (26.2.1866) et favorise la reconquête d'une image de soi malmenée, d'une dignité et d'une intégrité menacées. Il en est ainsi des propos belliqueux que Jacques Adert proféra à l'encontre d'Amiel lors de son entrée en fonction

⁶⁹⁵ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 24.

⁶⁹⁶ Philippe Amen, « Henri-Frédéric Amiel », op. cit., p. 184.

⁶⁹⁷ *Ibid.*

⁶⁹⁸ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, op. cit., p. 36.

à l'Académie de Genève, et qui inaugurent de nombreuses années d'inimitié tacite. Gravés dans la mémoire du diariste, ils sont réactualisés à chaque rencontre occasionnelle et donnent lieu à quelques portraits mordants de « l'homme qui [lui] a le plus fait de mal » (23.12.1863) et qui lui inspire le portrait suivant :

Cette petite guerre de vingt ans est une des spécialités de ce publiciste à l'âme mesquine et au nez pointu. Il aime à chagriner et mesure sa puissance aux désagréments qu'il peut causer aux gens. Cela ne lui fait certes pas honneur. Aussi n'est-ce qu'un homme d'esprit ; mais inspire-t-il l'estime ? Guères. Sa boussole, c'est l'intérêt de sa boutique et ses rancunes individuelles, en d'autres termes c'est deux fois l'égoïsme. Or la générosité seule est noble. Donc, on peut le redouter, non le respecter. Il est habile, mais il n'est que cela. C'est un sceptique qui ne croit qu'à son avantage et ne songe au fond qu'à son bien (7.1.1870).

Le portrait à charge est destiné à mettre en accusation « cette infatigable et sournoise malveillance », à se présenter soi-même en victime persécutée par celui qui « a tenu depuis vingt ans à [l]e vexer dans toutes les circonstances publiques où [il a] payé de [s]a personne » (3.1.1873) ; ce dont rend compte le *Journal intime* en détaillant les conséquences d'une « injustice voulue », d'une « malice intentionnelle », et de leurs répercussions intimes dans la mémoire douloureuse du diariste, dont « [l]a plante, arrosée avec du vinaigre, a finalement refusé de fleurir » (3.1.1873). La grossièreté et l'impolitesse du « renard haineux » (3.1.1873), dont la « gazette fait l'opinion à Genève » (3.1.1873), sont rappelées avec la même constance que celle de leurs manifestations, d'autant plus que « maître Renard » (19.4.1873) s'ingénie à entretenir un complot du silence autour des articles et des publications d'Amiel, ainsi classés au rang d'œuvres insignifiantes. La manœuvre tacite, d'une redoutable efficacité conduit à faire le portrait d'un journaliste sectaire et sans scrupule, influent et malveillant, et qui ne travaille opportunément qu'à protéger ses intérêts. Jacques Adert est le parfait représentant des « habiles » ou des « finauds » qui font l'opinion, dans un siècle où la presse devient une puissance redoutable, et les journalistes, les agents de cabales impitoyables contre les gens de bien vertueux ou naïfs, parmi lesquels les plus exposés sont les philosophes et les écrivains, car selon le diariste, « leur caste tapageuse et rusée démolira un écrivain mille fois plus aisément que la démolition en règle » (19.4.1873). Un procès en bonne et due forme trouve son assise dans le secret du journal, mais l'aveu des passions tristes nées de cette antipathie durable, se renouvelle de manière impulsive et irrépensible dès qu'une occasion la ravive, comme ce fut le cas le 31 juillet 1873 :

Rencontré Méphisto, celui dont le regard froid me rappelle toutes les tristesses de ma vie. L'expression de son visage est toujours la *Schadenfreude*⁶⁹⁹, et je ne manque jamais de le rencontrer comme oiseau de mauvais augure, quand j'attends ou j'espère quelque chose. Cette finasserie soupçonneuse et malveillante m'est en aversion. Ce qu'elle a déjà congelé de sentiments affectueux en moi est immense. Il me semble sentir autour de moi l'enroulement glacé d'un serpent, quand cette cauteleuse ironie m'enveloppe. Quelle influence maligne et néfaste !

L'écriture intime permet de détourner le cours de la colère ; elle épouse la modulation des humeurs et l'intensité des émotions, et en expose le retentissement sur une conscience indignée et une sensibilité exacerbée, ne serait-ce que pour « soulager le cœur » et « restaurer son intégrité, revenir « du trouble à la clarté, de l'agitation au calme » (28.1.1872). L'évocation du naturaliste Karl Vogt, présent le 6 janvier 1870 à *La Société intercantonale en faveur de l'instruction supérieure dans la Suisse romande*, est encore représentative des pouvoirs de l'inimitié sur l'écriture du jour qui recueille l'irritation du diariste, relatant ainsi cette rencontre : « Un manant m'a funesté ma journée ; c'est ce rustre de K. V[ogt], dont la large face à soufflets, ricaneuse et insolente, m'a empoisonné la séance et le banquet. [...] Quel insupportable butor que ce naturaliste ventru ! si je lui déplais, il m'est antipathique. » La « laideur simienne » de celui qui « a la nature agressive du bouledogue » est insupportable à qui doit lui faire face, et exerce dans ces conditions, « un métier de pélican ». En victime sacrificielle, Amiel doit composer avec « ce faune de malheur », ce « gros silène aux yeux de gamin » et ce, quoi qu'il lui en coûte. L'évocation est on ne peut plus assassine, elle conduit une nouvelle fois à constater la réactivité d'une écriture qui retranscrit sur le vif les états les plus extrêmes, nés d'un accès de colère ou d'indignation dans le cas présent. Et le *Journal intime* suit au fil des années, des mois et des jours, ce qui tisse une vie d'homme dans sa subjectivité la plus complexe, sans réserve ni inhibition. Or, la puissance expressive des pages où éclate la colère est toujours d'une saveur unique, car elle révèle une causticité et une ironie mordantes, sans égales et sans aucun égard pour celui qui devient alors la victime d'un écrivain redoutable. Dans l'enceinte du journal, les rôles sont inversés, une revanche sur la vie est enregistrée avec complaisance et délectation, au risque de prendre la forme d'une manœuvre déloyale ou bien d'une duplicité condamnable. Mais un journal intime échappe aux jugements moraux, en particulier lorsqu'il

⁶⁹⁹ « la joie mauvaise ».

est le produit d'une écriture de soi auto-destinée, dévolue à l'expression des fragilités les plus intimes.

« L'impasse de la désharmonie » (31.12.1869)

Le cercle le plus proche de la vie privée du diariste est celui qui concerne les relations amicales et familiales, également source de malentendus et de déceptions responsables d'un isolement croissant au fil des années. En témoigne, à l'occasion des fêtes du Nouvel An, l'expression douloureuse de l'amertume et du désenchantement d'Amiel qui écrit n'avoir encore jamais « éprouvé pareil dégoût de cette soi-disant fête du Jour de l'An », ni « une telle lassitude des trémoussements qu'elle donne » (31.12.1869). « C'est, ajoute-t-il, l'impasse de la désharmonie. On a toujours tort ; corvéable à merci, taillable à bien plaisir, il ne faut compter ni sur la justice ni sur la pitié. — Quelle croix que la parenté sans la tendresse ; quel fagot d'épines sans roses ! ». L'invitation à tempérer ce mouvement d'humeur dans les lignes suivantes n'atténue en rien le besoin de formuler le sentiment « d'étrangeté réciproque » (29.12.1872), éprouvé notamment lors de repas familiaux, où l'on découvre avec tristesse que « les âmes n'ont aucun point de liaison » (13.7.1873), ce qui assigne le célibataire à la loi de l'exclusion résumée par le « *Vae soli*⁷⁰⁰ » de l'Évangile. Les pages du journal bruissent de l'écho d'une souffrance intime née de relations familiales distanciées, marquées par le malentendu, la froideur, la raillerie ou l'incompréhension mutuelle. C'est en quelque sorte le procès d'un tarissement de l'intimité qui se développe au fil des cahiers, le processus d'un éloignement irréversible, d'une solitude qui s'impose durablement tout en rétrécissant la sphère privée à quelques relations amicales, mais pareillement fragiles et susceptibles. L'écriture s'impose dès lors comme un recours nécessaire, un repli de la vie privée dans le jardin secret de la vie intime, dont le journal devient le dépositaire, car il est « le seul endroit où [le diariste] exhale ces sévérités ou ces mauvaises humeurs » (29.11.1863), ce qui explique le caractère incommunicable de ce qui s'écrit en secret, à l'encontre du cercle familial le plus proche. L'indignation qu'exprime Amiel à la date du 16 septembre 1868, relève ainsi du règlement de compte intransmissible à quiconque est concerné par ce tableau familial peu charitable :

On ne respecte ni mes secrets ni mes peines de cœur ; on me condamne sans m'entendre et on croit sans sourciller aux calomnies que débitent sur moi de lâches animosités. Dès lors toute

⁷⁰⁰ « Malheur au solitaire ».

justification est une bassesse inutile. Il n'y a plus qu'à fermer la bouche et à me renfermer dans la citadelle de mon droit. La défensive, qui ne commençait qu'à quelque pas de mon seuil, doit être reportée à mon seuil même. La famille a cessé de faire partie du cercle de mon intimité. [...] Du reste, qu'est-ce que ma famille ? Ce mot pompeux, signifie dix personnes, savoir deux sœurs, une tante, six cousines et un cousin, plus sans doute deux beaux-frères. Dix personnes qui ne vivent pas avec moi, qui vivent sans moi, en dehors de mes intérêts et de mes goûts, dont une ou deux seulement ont un peu de vraie sympathie et de réelle estime pour moi ; dont une seule porte mon nom ! C'est à ce pâle fantôme que je sacrifierais mon présent et mon avenir, des affections personnelles et puissantes ! On me paralyse et l'on m'éteint ; on ne me donne pas deux heures de joie par an, et l'on se croit le droit de me gêner à toujours, tandis qu'on n'a pas même la volonté de me comprendre. [...] La famille est comme le monde, dont elle fait partie ; sa puissance pour le mal est centuple de sa puissance pour le bonheur.

Les « sueurs froides » et « bouffées de rage » exhalées dans ces propos font du diariste l'homme du ressentiment, animé par la révolte d'être à la fois jugé et incompris de sa parentèle dans les épisodes les plus délicats de sa vie personnelle. Le tarissement de tout épanchement, de toute intimité transpose au cœur même du cercle familial, le mal-être né de la défiance, des calomnies et des condamnations à « huis-clos ». Le « seuil » de l'intimité se referme dès lors sur un espace restreint à la solitude la plus essentielle ; il impose une défensive qui assiège l'homme à la citadelle de son journal, refuge ultime à la sauvegarde de son intégrité et de son équanimité. Aussi Amiel écrit-il : « Ma plume soulage ma peine. Ma confiance à moi-même me débarrasse le cœur. Et je ne suis jamais plus disposé à ouvrir un compte nouveau à ceux qui m'ont irrité, que lorsque j'ai fermé ces pages » (21.1.1877). Il s'agit bien de « revenir à l'équilibre », de retrouver « l'équilibre intérieur » en faisant de son journal « le confident, le consolateur, le médecin du solitaire » (6.2.1865), et celui-ci devient le paramètre exclusif d'une intimité définitivement compromise : « Auquel de mes tout proches, s'interroge Amiel, pourrais-je lire ce journal intime, par exemple, avec la certitude d'être compris, cherché, et de ne pas provoquer le sourire ou l'ennui ? » À la date du 21 novembre 1850, le jeune diariste analyse finement le défaut d'intimité, plus exactement « les causes de non-intimité en famille », dont il recense les motifs par les quatre points suivants : le « *besoin d'indépendance* », l'« *amour-propre* », l'« *absence de points communs* » et l'« *indifférence* ». Mis à l'épreuve des relations familiales ingrates, Amiel constate qu'entre lui et ses plus proches parents, « il n'y a plus trace d'intimité mais politesse cordiale » (29.12.1872), autrement dit, « il n'y a plus d'intimité, de confiance, ni d'abandon possible, et le miroir est fendu en dix morceaux » (29.11.1868). Le 30 août 1869, il précise encore cet état de fait par les mots suivants : « Sentant

fort bien que personne n'a besoin de moi, dans ma parenté, et ne voulant pas jouer la comédie d'une intimité qui n'existe pas, j'essaie de me guérir par l'oubli, le voyage et le silence. » Année après année, Amiel consigne le pénible constat d'un défaut d'intimité familiale et regrette de ce fait, l'isolement douloureux du frère, de l'oncle et du cousin célibataire et vieillissant qu'il devient aux yeux de ses proches, jusqu'à consigner la pénible expérience d'une adversité familiale qui le conduit souvent à l'expression d'une profonde mélancolie, voire à l'aveu d'un découragement absolu. Peu à peu, la famille représente à ses yeux le « veto de la destinée » (12.2.1871), « l'une des formes de la fatalité » (31.12.1868), et il formule ainsi ce divorce irréparable : « Ma famille, c'est le grand veto qui m'a barré et me barre le chemin du bonheur. Je ne puis la revoir sans mélancolie » (29.12.1872). Aussi est-ce une « singulière chose et triste à dire : *le cercle des proches par le sang est souvent le moins proche par le cœur* » (21.11.1850), car « l'état civil est impuissant à fabriquer de l'amour » (20.10.1880). Au fil des années, l'écriture journalière exacerbe l'amertume et le ressentiment nés d'une rupture familiale consommée et d'une solitude grandissante.

Or, le *Journal intime* recèle également l'expression d'une nostalgie de relations familiales protégées et confiantes, mais aussi celle d'un désir de paternité inassouvi que sa nièce Alice avive avec émotion ; il manifeste enfin la volonté de cultiver une piété filiale et familiale envers et contre toutes les forces de dispersion que le modèle de l'américanisme contemporain diffuse. Ce sont là de nouveaux éléments d'autoportrait essentiels pour reconstituer une image complète du diariste qui, dans l'espace réservé du journal, dévoile de nouvelles aspirations tout aussi intimes. Les cahiers recueillent en effet l'aveu d'une nature aimante contrariée dans ses élans, d'un isolement subi qui se manifeste par un repliement « sur soi-même » ou bien « en soi-même », ce qu'Alain Corbin relie à « l'ascension du sentiment de la personne.⁷⁰¹ » Ce n'est pas le solitaire « qui désire la muraille » écrit Amiel le 2 octobre 1869, mais il la construit page après page, faute de mieux, en substituant à la comédie sociale et familiale, son propre théâtre intérieur. Ainsi, le monde secret d'Amiel est peuplé d'enfants avec lesquels il éprouve « un rapport magnétique », car « ce qu'ils éprouvent, pensent, craignent, désirent me remue directement » écrit-il le 15 juin 1871, avant de confesser : « J'eusse été un père idolâtre... non pourtant, car je veux le vrai bonheur de ce que j'aime. Mais j'eusse été horriblement vulnérable. » De nombreuses pages du journal mentionnent les visites enjouées de la jeune Alice dans sa mansarde, ou bien des relations électives et spontanées avec ses neveux, pour lesquels il tient des carnets psychologiques destinés à suivre leur évolution et leur éducation ;

⁷⁰¹ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », *Histoire de la vie privée, op. cit.*, p. 501.

d'autres pages évoquent la joie des complicités partagées en compagnie des enfants de certains amis qui le ramènent toujours à sa nature affectueuse et protectrice. « J'ai l'instinct nécessaire pour m'entendre avec ces petits êtres » (9.12.1849), constate-t-il, avant de reconnaître quinze ans plus tard : « Je me sens un don inemployé et je me regrette » (31.7.1864).

Le monde secret d'Amiel est également voué au culte des ancêtres, à la mémoire familiale, à l'archivage des correspondances, des papiers personnels, porteurs des souvenirs d'un clan familial ; il est tout aussi attaché au respect filial intergénérationnel, ainsi qu'au devoir qui incombe à chacun d'entretenir la flamme de l'autel où vacille le nom de la famille « Amiel ». Dans un épisode évoqué précédemment, Amiel condamne comme « un crime de lèse-fraternité », la destruction de toute sa correspondance par sa sœur Fanny, qualifiée de ce fait « d'héritière [...] aveugle sur la valeur des choses » (31.3.1881), puisque son geste brutal anéantit quarante années d'échanges épistolaires et tue symboliquement ce frère qui va mourir dans les semaines suivantes. En écho à cet épisode douloureux, il faut mentionner l'indignation dont le diariste fit preuve le 15 octobre 1879 en apprenant de la fille de son ami Trottet⁷⁰²,

qu'elle a brûlé les manuscrits de son père, ne sachant quel parti en tirer. Elle sait à peine le nom de l'ouvrage auquel son père a consacré sa vie. C'est effrayant de voir le sort de la pensée dans les héritages. [...] Malheur aux manuscrits, aux correspondances ! la flamme les attend. Que les penseurs se défendent contre leur parenté. On ne respecte que leurs écus et leurs titres. Les hoiries sont brutalement matérialistes.

Le 6 septembre 1879, Amiel déplore un nouvel acte de prévarication, une « vilénie » sans nom en apprenant à la mort de sa cousine Louise Amiel, que cette dernière a détruit toute la correspondance qu'il avait échangée avec son père, sa mère et ses deux sœurs. Évoquant « un acte gratuit de vandalisme », il déplore avec indignation la perte de ces « lettres intimes », vendues à des mains profanes. Dépositaire de caisses de papiers personnels, de correspondances, de journaux personnels et de cahiers intimes, notre diariste est un archiviste dans l'âme, il accorde une valeur quasi sacrée à ces traces matérielles, témoins de vies qui recueillent parfois l'empreinte de la sienne, et consacrent comme autant de signes vitaux, la singularité d'existences que le temps a fait disparaître. La notion de patrimoine familial, de legs amical, le devoir de transmission *post mortem* illustrent l'obsession de conjurer la loi et les effets du temps, tout en sauvegardant la mémoire familiale, et ce, sur « deux générations en

⁷⁰² Jean-Philippe Trottet (1818-1862), théologien, pasteur à Stockholm, puis à La Haye, auteur d'études religieuses et ami d'Amiel.

arrière » (6.9.1879). C'est la raison pour laquelle, le 15 septembre 1879, Amiel s'exalte à la perspective d'avoir pu sauver de la destruction des lettres de jeunesse :

Enfin ! deux heures de fouilles nouvelles ont été couronnées de succès. C'est dans la mansarde de la Rue de Lausanne que dans un entassement d'objets et de ballots j'ai découvert deux caisses de sapin et dans ces caisses des papiers de famille, et parmi ces papiers un portefeuille vert et dans ce portefeuille mes lettres de jeunesse, entre 1841 et 1858, à peu près, lettres à mon oncle et tuteur, et quelques-unes à ma tante Fanchette⁷⁰³. Voilà ces lettres sauvées, sauvées de la destruction ou des profanes, ce qui revient au même. [...] Ma sœur n'a aucune idée de cette propriété morale non-transmissible, qui s'appelle le secret de l'intimité.

Lues, classées, enliassées et archivées, ces lettres contiennent une vie passée, elles relèvent de la précieuse étoffe des souvenirs intimes soustraits à la disparition, à l'oubli définitif. Tout fait sens : l'écriture intime cumulative se déploie parallèlement au souci de l'archiviste qui recense les traces écrites d'une existence que les deux activités éclairent mutuellement ; et celles-ci sont animées du désir de sauvegarder la mémoire du passé, qui seule peut déployer les strates d'une vie que tout conspire à faire disparaître. Le diariste se sent alors « un peu comme un Dernier des Abencérages, comme un héritier qui n'aura pas d'héritier, et qui doit enterrer les Pénates de famille, parce qu'il n'a plus de cœur pieux à qui les léguer » (7.9.1879). Habité par la nostalgie, attaché au culte des disparus ainsi qu'à la transmission du patronyme, Amiel se désole de voir sa « pauvre famille décimée » (17.9.1879), « sur le point de disparaître » (27.7.1879). Or, « qu'est-ce qui a dévoré le nom d'Amiel ? ce sont les noms de Guillermet, Charton, Stroehlin, etc. Le lierre a étouffé l'arbre. Des trois frères Amiel, vigoureux, puissants, que restait-il ? un négociant qui se meurt, un petit professeur qui vivote, et aucun rejeton » (22.7.1879). L'angoisse est d'autant plus vive que sans descendants directs, « la *piété* des morts dure à peine quelques années, peut-être à peine quelques mois » (27.7.1879), ce qui ne laisse à Amiel que la perspective funèbre d'une disparition prochaine et définitive, comme il en écrit le présage dans le passage suivant :

Il est visible par exemple que la famille Amiel s'éteint et même qu'elle est déjà finie. J'en suis le chef. Or, à treize ans, j'étais orphelin de père et de mère, et la branche du côté maternel n'existait plus pour moi (sauf une exception). Maintenant, la branche paternelle est réduite à deux mâles, tous deux souffreteux et vieux garçons (quoique l'un soit marié). Dans peu

⁷⁰³ Bernard Bouvier, *La Jeunesse d'H.-F. Amiel*, Paris, Stock, 1936 ; l'ouvrage contient 122 lettres qu'Amiel écrivit à sa famille et à ses amis entre 1837 et 1849.

d'années, ces ruines seront elles-mêmes sous le sol. Et en rapprochant leurs feuillages, les Guilletmet, les Stroehlin, les Charton auront masqué la place, effacé jusqu'à la mémoire de la famille à laquelle ils se sont greffés. Les Brandt, les Almaric, les Maumari, les Gruaz sont déjà éteints. La fauchée est complète (21.8.1879).

Si « les greffes seules survivent » (6.9.1879) en étouffant le nom d'Amiel, la fragilité d'un vieux garçon sursitaire n'a d'égale que sa solitude, car « [il] survi[t] seul. C'est lugubre » (22.7.1879) note le diariste, désormais hanté par l'urgence à vivre et à écrire contre le proche horizon de la mort. Un portrait intime s'affine continûment au fil des pages du journal qui dévoile, plus de trois décennies durant, un mode d'être au monde, une manière d'appréhender les expériences de la vie, d'éprouver son rapport aux autres, tout en renouvelant la perception de soi dans un siècle porteur de mutations sociétales inédites. Amiel sent ainsi peser une menace sur la piété filiale, mise à mal par les effets d'un individualisme et d'un égoïsme qui en atomisent l'unité première, et il dénonce de ce fait le triomphe de la cellule familiale restreinte aux parents et enfants :

Il est visible que dans la société affairée où nous sommes et dans l'Américanisme qui nous gagne, la sympathie tend à finir à deux pas du foyer domestique. La parenté n'a de signification qu'au point de vue de l'héritage. Les morts, les absents et les éloignés ne comptent plus que pour mémoire. Le mari, la femme, avec les enfants en bas âge, voilà le seul groupe qui résiste et où les vies soient entrelacées. Au-delà c'est le désert (27.7.1879).

Si le procès d'un siècle se répercute sur les cercles de vie les plus rapprochés, le cercle amical n'est pas épargné dans l'évocation des rapports souvent délicats entre soi et les autres. Amiel comptait de multiples connaissances liées à ses années d'étude, à ses responsabilités professorales et aux multiples charges qu'il assumait socialement. Certaines inimitiés ont été féroces et constantes, mais quelques figures amicales sont privilégiées dans le journal, même s'il semble que ces amis ne « pénétrèrent jamais bien avant dans son intimité.⁷⁰⁴ » Une première exception concerne toutefois Charles Heim, qui renonça à la fonction pastorale pour devenir instituteur, et qui considéra toujours Amiel comme son « frère de cœur et d'esprit », au point de lui léguer à sa mort, son propre journal intime. Le respect mutuel, la confiance et l'attachement entre les deux hommes sont maintes fois illustrés dans les conversations ou propos rapportés dans le journal, dans les portraits consacrés à l'ami stoïcien, qui gagne ainsi

⁷⁰⁴ Léon Bopp, *H.-F. Amiel, Essai sur sa pensée et son caractère*, op. cit., p. 286.

le titre d'Épictète genevois par son sens du devoir et de l'abnégation, deux qualités qui suscitaient à la fois l'empathie et l'admiration d'Amiel. Une autre figure amicale déterminante dans sa vie, est celle du jeune condisciple zurichois Emmanuel Frey, rencontré durant les années d'études à Berlin. Son exigeante spiritualité et sa quête d'absolu émerveillèrent le jeune étudiant qu'il était et le décidèrent à établir avec lui une correspondance abordant des questions de philosophie, de politique et de vocation personnelle. L'intensité de cette amitié de jeunesse, « où l'admiration le dispute à l'attachement » (25.11.1849), prit fin à l'annonce de la mort brutale du jeune homme qui se jeta dans le Rhin en 1849. Accablé par la nouvelle tragique de son suicide, le diariste écrit ce jour-là : « Nouvelle épouvantable. Emman. Frey, la grande âme, le profond et religieux penseur, mon ami, s'est noyé volontairement dans le Rhin au pont de Säckingen ! J'en suis bouleversé, consterné, navré. Des tourbillons de remords et de regrets sont venus m'assaillir. Tout ce que j'aime se détruit et se fane ; mon regard est maudit » (1.3.1850). Les questions restées sans réponses, la culpabilité, les hypothèses se succèdent pour évoquer une communauté d'âme et de cœur dont le journal recueille la confiance intime, tout en témoignant d'un profond chagrin causé par l'ami défunt. À l'opposé, les amis peuvent susciter des critiques, des portraits satiriques ou des analyses amères nées de malentendus ou de froissements mutuels. Le cercle amical dans lequel évolue le jeune Amiel, essentiellement composé des compagnons d'excursion au Salève, déclenchent des commentaires parfois critiques ou acerbes. Amiel scrute, dissèque, compare, évalue les qualités et défauts de chacun, animé d'un souci de se définir, de se caractériser, voire de corriger ses défauts en se confrontant à eux. Le 17 mars 1865, il envisage de fonder un cénacle littéraire, philosophique et critique ; il considère alors les figures élues et les définit en quelques mots, avant de tourner le miroir vers lui-même pour mieux y saisir son énigme, dressant à la troisième personne du singulier le diagnostic de son propre cas, « le plus difficile à classer », reconnaît-il après avoir posé l'équivalence : « H.F.A = un écureuil psychologique, ordre des rêveurs. » Il passe ainsi ses amis en une revue impitoyable (19.10.1850), à l'image des revues de famille qu'il affectionne pour caractériser le tempérament de chacun de ses membres dans les premiers cahiers. À l'aune de leurs propos rapportés dans le journal, il expose ses propres projets ou ses insuffisances, fait leur éloge et la plupart du temps, se déprécie comparativement. À propos du jeune Marc Monnier, il reconnaît ainsi qu'il « voudrai[t] être dans la peau de ce jeune tigre ou avoir les plumes de cet aiglon ! il peut faire tout ce qu'il veut. Fécondité, richesse, souplesse, force, persévérance, assurance, amabilité, gaieté, malice, il a tout pour lui, tout pour être heureux et pour réussir » (4.9.1851). À l'exercice d'admiration succède immédiatement le blâme de soi : « Malheureuse tendance ! Tu te parais toujours pauvre comme Job, car tu ne vois jamais que ce

qui te manque, et tu ne sais plus ce que tu as. Toujours te plaçant sur le terrain d'autrui, tu es perpétuellement dans l'infériorité. » On relève un même commentaire élogieux au sujet de son ami Marc-Joseph Hornung, qui « ne perd pas son temps comme [lui] à la correspondance, au journal, à la rêverie » (9.2.1872). Quant à l'écrivain suisse Victor Cherbuliez, il est son « reproche vivant », puisqu'il fait « tout ce qu'il aurait dû faire » (5.8.1872), et tout en déplorant le dédain et l'indifférence dont celui-ci fait preuve à son égard, il fustige derechef ce qu'il juge être son insignifiance. On pourrait multiplier ces évocations comparatives, car l'espace du *Journal intime* est le lieu où s'élabore une représentation de soi fragilisée par une autodépréciation et une culpabilité diffuse, que de nouvelles formes de réussites individuelles exacerbent encore.

Sur le plan amical comme sur le plan familial, Amiel fait le constat amer des amitiés masculines sacrifiées aux carrières et choix de vie divergents ; et il se voit progressivement marginalisé et mésestimé par ceux qui avaient fondé sur lui de vraies espérances, en témoigne l'incompréhension d'Edmond Scherer « qui maintenant me croit incurable littérairement, rapporte Amiel, mais qui n'a pas la clef de mon mutisme et de mon découragement. Il persiste à me croire fait pour la critique. - Cherché quelque cahier à lui soumettre » (26.9.1865). Les froissements d'amour-propre, les malentendus, les susceptibilités ont souvent raison de liens amicaux qui font peser le fardeau de nouvelles culpabilités et de souffrances intimes dont le journal se fait l'écho. « Ce qui me manque, c'est une société à mon goût, qui me reconforte, m'égaie et m'intéresse » (1.5.1870) décrète le diariste, tout en constatant quelques lignes plus loin : « Il est difficile d'être moins invité, recherché, appelé que je ne le suis. » Le 18 janvier 1870, dans une notice de Marc Monnier, il constate l'absence de son nom alors que « tous [s]es amis y paraissent », et conclut sans illusion que « le désert se fait autour de [lui]. » Attristé et isolé, le diariste écrit quelques mois plus tard :

Hélas ! hélas ! Tout lasse, tout passe, tout casse, et l'herbe pousse d'elle-même sur le chemin des anciennes amitiés. Des jalousies confuses, des griefs imperceptibles ou l'indifférence grandissante séparent ce qui était uni. Mais le soupçon détruit plus d'amitiés que les torts, parce qu'il ne peut être ni pris sur le fait ni vaincu ni pardonné. On sent que la cloche ne sonne plus juste, mais où est la paille ou la fêlure ? on ne sait (27.9.1870).

Déclinantes, attristantes, les amitiés cèdent la place à des relations épisodiques et distancées favorisant à nouveau le recours au *Journal intime*, qui se substitue à toutes les relations contrariées et décevantes pour relater, dans le secret et le retrait, le procès d'une inadéquation

fondamentale au monde et aux hommes. Insécurité, défiance, amertume, isolement, « désharmonie », ou incompréhension favorisent l'écriture journalière et participent « à la nécessité interne qui pousse le diariste à mettre son existence et son identité en mots⁷⁰⁵. »

L'intimité offerte par le journal ouvre un espace de dissidence et de solitude qui favorise le procès intarissable des multiples désaccords du diariste avec le monde, et ce, depuis la sphère exclusive de l'écriture de soi, car « n'était ma plume et mon journal qui me font société et me permettent une sorte de dialogue, reconnaît Amiel, je serais depuis longtemps converti en huître » (26.11.1863). La transposition de sa « sociabilité naturelle » en « réclusion griffonnante » (31.5.1880) résume son drame, car « en lui, la personne, dans sa triple relation avec soi, les autres et l'univers, demeura jusqu'au terme parfaitement désaccordée⁷⁰⁶ », autrement dit, « l'inadaptation [l]'a usé en vain » (10.1.1881). De fait, si le journal devient le « livre de l'amertume, de la déception, de la désillusion⁷⁰⁷ », le besoin de « s'enfouir dans sa cellule », la tentation du retrait et de la solitude « au milieu même du tumulte des cités » (9.10.1865) guettent le diariste, « contemplateur attristé » de son époque, incarnation d'un mal du siècle qui le contrarie dans ses aspirations. C'est au *Journal intime* qu'Amiel délègue la fonction de recueillir l'expression de nouvelles souffrances intimes nées à la fois « du progrès de l'individuation⁷⁰⁸ », « du sentiment de la menace qui s'exerce sur les valeurs du passé et du refus d'accepter les brisures des générations⁷⁰⁹ », mais aussi de la perte d'un ordre transcendantal et des repères moraux, religieux et culturels qu'il offrait. Au XIX^e siècle, l'écriture journalière reflète ce désarroi et permet de franchir successivement les seuils de la sphère publique et de la sphère privée, pour atteindre celle de l'intime qu'Amiel explore « avec la hardiesse des hommes libres⁷¹⁰ », en quête de vérité et de connaissance de soi. Le diariste compose ainsi son autoportrait en dévoilant les multiples facettes d'un homme pris dans les mailles d'un monde, d'un siècle, d'une cité et d'un milieu qui ne répondaient ni à ses aspirations, ni à sa nature. Inédit par l'ampleur de sa confiance, le *Journal intime* confirme qu'« Amiel s'isole des modèles moraux comme il s'éloigne des genres conventionnels et avantageux⁷¹¹ », pour s'aventurer sur de nouvelles voies de connaissance et d'écriture de soi.

⁷⁰⁵ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 27.

⁷⁰⁶ Alain Girard, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 481.

⁷⁰⁷ Georges Duhamel, propos cités par Philippe Lejeune et Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 143.

⁷⁰⁸ Alain Corbin, « La relation intime ou les plaisirs de l'échange », *Histoire de la vie privée*, *op. cit.*, p. 503.

⁷⁰⁹ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », *Histoire de la vie privée*, *op. cit.*, p. 501.

⁷¹⁰ Philippe Amen, « Henri-Frédéric Amiel », *op. cit.*, p. 190.

⁷¹¹ *Ibid.*, p. 186.

11. Le journal d'Amiel, « réservoir de [s]es expériences intimes » (20.9.1864)

La tenue du journal est aussi discipline d'intériorité ; sur le papier se dépose l'aveu discret. L'écriture permet l'analyse de la culpabilité intime, enregistre les échecs de la sexualité comme l'étouffant sentiment de l'incapacité d'agir ; elle ressasse les résolutions secrètes⁷¹².

« La matière intime du Journal⁷¹³ » d'Amiel invite à aborder les tropismes du mariage, de la femme et de la question sexuelle comme autant de réseaux thématiques qui confèrent unité et continuité aux milliers de pages qui le composent. Trois cercles concentriques permettent à nouveau de resserrer l'analyse sur le drame intime d'un homme « qui s'est amputé de la vie pour consigner tout à son aise l'image de cette vie⁷¹⁴. » Alimentée par « ce rongement intime⁷¹⁵ », l'écriture journalière donne forme aux états contradictoires, aux atteroiements, aux doutes, « aux velléités sentimentales incessantes et impuissantes⁷¹⁶ », aux aveux les plus délicats, pour servir le « désir passionné de vérité intime » du diariste, observant et relatant en détail le champ d'expérience traversé par l'homme indécis et tourmenté qu'il était. Or, où trouver ailleurs que dans l'univers clos et secret du journal la possibilité de dire sa différence, sa relation singulière au monde et aux autres, en particulier aux femmes, dont l'énigme et l'altérité sont sans cesse interrogées ? Où avouer, ailleurs que dans l'espace des cahiers intimes, le refus d'obéir, de se soumettre aux normes sociétales et familiales d'un engagement de soi ? À qui confier ses appréhensions, ses peurs intimes, sa détresse, si ce n'est au journal, lieu de délibérations et d'analyses introspectives où s'élabore « une intimité de mots⁷¹⁷ », ultime refuge du célibataire en marge ? Où « chanter [enfin] la beauté de sa propre impuissance à commander, à gouverner, à être stratège sur ce vaste échiquier⁷¹⁸ » qu'est le monde, si ce n'est dans ces pages confidentielles qui offrent du moins « la consolation d'une vie où l'abstention met les

⁷¹² Alain Corbin, « Le secret de l'individu », *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 457.

⁷¹³ Edmond Jaloux, *Henri-Frédéric Amiel, Philine*, Introduction, p. 20.

⁷¹⁴ *Ibid.*, p. 40.

⁷¹⁵ *Ibid.*, p. 39.

⁷¹⁶ *Ibid.*, p. 20.

⁷¹⁷ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 246.

⁷¹⁸ Linda Lê, « Amiel », *Le complexe de Caliban*, Paris, Christian Bourgeois, 2005, p. 44.

déseparés à l’abri de la guerre permanente qui leur est déclarée⁷¹⁹ ? » Tel est l’enjeu de ces trois thèmes fondamentaux qui tissent le désarroi des jours, le sentiment douloureux d’une vie inaccomplie et d’une construction de soi problématique au regard de son milieu, de son époque et de son histoire personnelle. La présence plénière à soi au moyen de l’écriture journalière permet ainsi à l’intimité de trouver sa voix ; elle rend possible l’entretien avec soi-même sur les questions les plus réservées et découvre le portrait d’un homme confronté aux réalités de son temps. Amiel dévoile en effet sa manière d’appréhender « les valeurs communément admises dans la société qui est la sienne⁷²⁰ » et il écrit « la façon dont il se positionne par rapport au monde⁷²¹ », perspectives à la croisée desquelles se retrouvent « une série d’objets caractérisés ou caractérisables comme *intimes*⁷²² » : l’obsession de la question matrimoniale, la relation ambiguë aux femmes et l’enjeu de la sexualité s’imposent *de facto* comme des objets éminemment intimes dans la construction simultanée d’une identité personnelle et d’un récit de soi.

« On le sait, Amiel est tout entier dans son journal⁷²³ »

Le thème du mariage est un sujet de réflexion et d’analyse déterminant, en témoigne la constance des examens de soi qu’il suscite, depuis les premiers cahiers jusqu’aux ultimes pages rédigées. Il apporte en outre un éclairage inédit sur l’époque et sur l’être individuel qui s’y confronte, car il cristallise les tensions que génère « une telle force normative [...] s’impos[ant] aux institutions comme aux individus et cré[ant] de vastes zones d’exclusion, plus ou moins suspectes, où les règles de la vie privée, voire le droit à cette vie, paraissent plus incertaines⁷²⁴. » Or, Amiel n’est pas en règle avec le modèle patriarcal de la famille bourgeoise, cellule par l’intermédiaire de laquelle la transmission du nom, le legs d’un patrimoine, l’accomplissement du « devoir capital », à savoir « vivre en homme concret et complet », se réalisent. Le 10 juin 1868, il note dans son journal : « On ne se choisit pas impunément une destinée en dehors de la règle, et les dispenses que l’on s’accorde soi-même sont de nulle valeur ! ». Il s’agirait par conséquent de « rentrer dans l’ordre » (11.11.1866), de « payer sa rançon et sa dette » (1.3.1869) à la société, aux hommes, à « la loi universelle » (11.11.1866). Or, « entre l’aversion

⁷¹⁹Linda Lê, « Amiel », *op ; cit.*, p. 45.

⁷²⁰ Michel Braud, « L’intime du journal : présence et altérité à soi », *De soi à soi : l’écriture comme autohospitalité*, études réunies par Alain Montandon, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2004, p. 242.

⁷²¹ *Ibid.*

⁷²² *Ibid.*

⁷²³ Philippe Marc Monnier, « Le dossier Amiel », *Romantisme*, *op. cit.*, p. 93.

⁷²⁴ Michelle Perrot, « En marge : célibataires et solitaires », in *Histoire de la vie privée*, t. 4, *op. cit.*, p. 287.

de toute chaîne et la peur de l'isolement » (14.9.1871), entre le « supplice social » (25.12.1868) et la malédiction du *Vae coelibis*⁷²⁵, se décline le spectre des perplexités insupportables et des dilemmes insolubles, exposés sans répit au fil des années et des cahiers, sans jamais parvenir à vaincre l'effroi de l'engagement matrimonial, sans réaliser enfin le « *salto mortale* », toujours considéré comme « l'un des grands rites de passage de l'existence humaine⁷²⁶. » Qu'Amiel l'envisage du point de vue religieux, médical, philosophique ou social, le problème conjugal est la pierre de touche qui fait trembler, voire vaciller le rapport à l'existence et à l'identité personnelle ; il confère au *Journal intime* la dimension d'un document historique et clinique exceptionnel, favorisant simultanément la connaissance d'une *histoire de la vie privée*⁷²⁷ et la lecture psychopathologique de pages appréhendées à la lumière d'une sorte d'auto-analyse inédite. Il y aurait ainsi « un avant Amiel et un après Amiel, comme il y a eu un avant et un après Freud⁷²⁸ », dans la mesure où le diariste genevois « inaugure dans le champ littéraire psychologique, un genre aussi révolutionnaire que Freud avec son auto-analyse⁷²⁹. » Parallèlement, le titre de certaines études consacrées au diariste mobilisent les notions d'« impuissance » ou de « maladie » pour rendre compte du « cas » Amiel. En se livrant tout entier dans son journal, celui-ci s'expose de fait au glissement sémantique qui s'opère dans la notion d'intime, peu à peu associée à celle de l'inconscient sous l'influence de la psychanalyse. Les thèmes du mariage, de l'amour et des femmes, soulèvent ainsi la question d'un « itinéraire psychologique » (20.9.1864), d'une « enquête psychologique » (21.9.1865) ou d'un « registre psychologique et biographique » (3.3.1852) qui les consignent ; ils autorisent certains essayistes à lire dans le journal un « traité de l'impuissance⁷³⁰ », livrant à l'analyse la « structure psychologique d'Amiel⁷³¹ », sa disposition à « la névrose obsessionnelle⁷³² », ses « traits de caractère paranoïaque⁷³³ », ou bien son « fonds dépressif⁷³⁴ ». Les milliers de pages introspectives du journal suscitent dès lors l'étude « [d]es différents troubles physiques, nerveux ou sexuels dont souffrit l'auteur du *Journal*⁷³⁵ » ; elles permettraient d'envisager les

⁷²⁵ « Malheur au célibataire ».

⁷²⁶ Alain Girard, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 110.

⁷²⁷ *Histoire de la vie privée*, sous la direction de Philippe Ariès et de George Duby, *op. cit.*

⁷²⁸ Roland Jaccard, « Amiel, ce bavard impénitent », *Henri-Frédéric Amiel, Du Journal intime*, *op. cit.*, p. 13.

⁷²⁹ *Ibid.*

⁷³⁰ Jerzy Lis, « Le Journal intime d'Amiel ou le traité de l'impuissance », *Studia Romanica Pasnaniensa*, vol. 19, Université Adam Mickiewicz, 1994.

⁷³¹ Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double », *op. cit.*, p. 134.

⁷³² *Ibid.*

⁷³³ *Ibid.*, p. 135.

⁷³⁴ *Ibid.*

⁷³⁵ Alain Girard, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 448.

« troubles de la personnalité⁷³⁶ » du diariste, désormais interprétés à la faveur des « progrès de la psychopathologie et [de] la divulgation des idées freudiennes⁷³⁷ ». Amiel est dorénavant associé à la maladie de l'Idéal, à celle de la personnalité ou du Journal intime qui devient le symptôme tangible de son « incapacité d'aimer⁷³⁸ », de sa « timidité surdifférenciée⁷³⁹ », de ses « troubles de caractère sexuel⁷⁴⁰ » devenus exemplaires pour les médecins, psychologues et psychiatres, penchés sur les abysses intérieurs d'un diariste qui se montra soucieux de les explorer au moyen de l'écriture journalière. Si le thème majeur du mariage cristallise les différentes causes du « mal dont souffrit Amiel⁷⁴¹ », il illustre idéalement la nécessité intérieure de dire le mal-être, d'exprimer le sentiment d'une faillite et de tenter de rationaliser par l'expression, l'abstention de tout engagement. Or, la suspension continue du choix fait écho au personnage créé par Hermann Melville, *Bartleby*⁷⁴², dont le drame intime se résume aux mots qui pourraient être ceux d'Amiel sur le sujet matrimonial : « *I would prefer not to*⁷⁴³ »...

L'impossible « *salto mortale*⁷⁴⁴ »

« Il faut faire le saut et le saut nous brise inévitablement les os » (25.12.1868)

Le thème du mariage est un angle d'approche essentiel pour comprendre les inhibitions et les indécisions qui constituent le drame intime d'Amiel, son incapacité voire sa répugnance à s'engager, à agir, à choisir. Il est aisé de prendre la mesure de cette répulsion instinctive si l'on recense les images et expressions utilisées dans le *Journal intime* pour désigner le fait de se marier, car franchir « le Rubicon matrimonial » ou bien « passer la rivière de l'hyménée » (6.6.1865), consiste pour Amiel, à réaliser la périlleuse acrobatie du « *salto mortale* », aussi le rite initiatique est-il perçu comme irréversible et donc terrifiant. Si « se marier, ne pas se marier » est « un thème de réflexion qui tient une place énorme dans les pages de ces éternels Panurge⁷⁴⁵ » que sont la plupart des diaristes, le professeur Amiel se voit décerner le titre

⁷³⁶ Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 448.

⁷³⁷ *Ibid.*, p. 449.

⁷³⁸ José de La Luz Leon, *Amiel ou l'incapacité d'aimer*, Madrid, 1927.

⁷³⁹ Gregorio Marañón, *Amiel : une étude sur la timidité*, Paris, Gallimard, 1938.

⁷⁴⁰ Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 452.

⁷⁴¹ *Ibid.*, p. 462.

⁷⁴² Herman Melville, *Bartleby le scribe*, Paris, Gallimard, coll. « folio », traduction Pierre Leyris, 1996.

⁷⁴³ « Je préférerais ne pas ».

⁷⁴⁴ « saut de la mort ». Figure d'acrobatie périlleuse, à laquelle Amiel compare souvent le mariage ou l'amour. Cf. « Épigraphe », 30, *La Part du Rêve*, p. 66.

⁷⁴⁵ Béatrice Didier, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 74.

malicieux de « Panurge de la nef Papefiguière⁷⁴⁶ », titre auquel lui-même associe les exhortations et figures mythologiques suivantes : « *Pegasus am Joch*⁷⁴⁷, c'est le type de tout hyménée » affirme-t-il sans sourciller le 5 octobre 1869, avant de s'infliger l'épreuve de l'humilité conjugale par l'exhortation : « Courbe-toi, fier Sicambre⁷⁴⁸ ! » (19.5.1880). Il s'identifie encore à la figure mythologique de Tantale, écartelé « entre le désir et l'impossibilité » (30.9.1869), ou bien évoque l'image de la monstrueuse chimère en décrivant l'homme marié comme « enchaîné, encombré, emprisonné », cheminant péniblement avec « des boulets aux quatre membres, une hotte de pierres sur le dos, [...] attelé à un gros mobilier, à un ménage, [qui] doit cheminer dans des conditions désastreuses » (15.4.1868). Peu engageantes, ces évocations conduisent finalement à comparer le mariage à la boîte de Pandore d'où sort « l'essaim des pires misères » (12.2.1881), mais paradoxalement, celui qui se dérobe à son devoir est un Épiménide qui devrait quitter l'état de « cette léthargie coupable », indigne de l'homme et du chrétien qu'il est : il « n'[a] pas payé [s]a dette à la nature, à la patrie, à la providence » ; *a contrario*, il a « déserté le devoir et mis l'éteignoir sur le flambeau qu'on appelle le sens moral » (26.8.1863).

Exhortations, vaines récriminations et examens de conscience alternent sur le délicat sujet matrimonial qui confronte l'homme aux commandements de sa conscience, car « écrire et se marier sont deux actes de foi et de courage . [...] Quand obéiras-tu ? » (26.3.1864) s'interpelle le diariste pour trouver enfin la force d'agir. Mais c'est sans compter avec le rappel incessant de la nature hasardeuse du mariage, à l'image d'une « loterie fatale » (26.11.1849) ou bien « terrible » (28.7.1879), en tout état de cause, une véritable « loterie de l'âme » (21.3.1854) où les bons billets sont rares (6.3.1880), c'est en somme « la loterie la plus tragique de ce monde » (19.6.1868). De fait, présenté comme « le problème fatal et obligé » (15.8.1868), le mariage contraint à traverser témérairement « la haie de feu d'une ordalie » (1.4.1864), à se laisser capturer par « un piège inévitable ou gigantesque » (12.7.1871), car l'union matrimoniale procède de l'« urne des sorts » dont l'opacité est redoutable (6.3.1880). En définitive, il équivaut à « une chaîne » ou un « esclavage » (7.4.1850), voire une « dure prison », puisqu'aux yeux d'Amiel, se marier revient à être écroué au « *carcere duro*⁷⁴⁹ » (25.11.1863). L'examen de la question matrimoniale, réalisé depuis le for intérieur de sa conscience, permet au diariste de faire advenir sa vérité, et seul l'épanchement solitaire invite à reconnaître les peurs les plus

⁷⁴⁶ Albert Thibaudet, *Amiel ou la part du rêve*, op. cit., p.193.

⁷⁴⁷ « Pégase sous le joug », titre d'un poème de Schiller.

⁷⁴⁸ Paroles de saint Rémi, évêque de Reims, baptisant Clovis après la bataille de Tolbiac, en 496.

⁷⁴⁹ « dure prison ».

intimes, à formuler avec obstination les réticences, voire le rejet d'un engagement juridique et d'un sacrement religieux qu'Amiel n'oserait remettre publiquement en question avec une telle véhémence, en particulier dans le siècle et le milieu bourgeois où il évoluait. Or, dans le *Journal intime*, le défaut de résolution repose sur l'inaltérable conviction que le mariage est un acte de foi incompatible avec la nature humaine, un engagement qui excède de loin ses limites, comme l'affirme le diariste devenu moraliste dans ce passage :

Que valent donc les serments conjugaux ? On peut promettre la fidélité et l'obéissance ; mais peut-on promettre la durée de l'amour ? le serment, fût-il sincère, est fou ; aussi n'est-il tenu que rarement, exactement comme s'il n'avait pas été fait. L'homme espère diminuer sa faiblesse en la niant. Il fait le brave pour cacher sa peur. Il essaye de lier sa mobilité par sa signature. Pauvres stratagèmes ! Mieux vaudrait ne promettre que ce qui dépend de nous : la probité et l'intégrité. Le cœur ne se laisse enchaîner par aucun procédé juridique ; mais la conscience aussi échappe aux sophismes du cœur (23.9.1878).

Aussi, le scepticisme du « *statu quo* » est-il un droit qu'Amiel revendique dans son journal, car il est plus que jamais conscient que sa nature individuelle n'est pas compatible avec le mariage. Épris d'indépendance et soucieux de voir sa vie évoluer en toute liberté, il reconnaît qu'

il y a tant d'éléments pour le bonheur que je n'ose en faire le triage ; il y a tant de chances incertaines dans l'irréparable, dans le définitif, que je préfère le *statu quo*. – Puis, je ne suis arrêté, ni résigné sur mon avenir. Ambition, pressentiment ou vague insouciance, je n'envisage pas ma destinée, et je répugne seulement à lui couper les ailes, à la fixer, à la circonscrire sans retour. Ma pensée est mobile, se métamorphose et grandit ; ma vie demande à pouvoir croître de même (10.1.1851).

Les images proposées soulignent sans ambiguïté l'incompatibilité foncière entre sa nature et le statut matrimonial perçu comme une forme de réclusion, une entrave à la réalisation de soi, sans même pouvoir assurer la promesse d'un bonheur conjugal. À 58 ans, célibataire impénitent, Amiel renouvelle sa condamnation du mariage et insiste à nouveau sur l'acte de foi qu'il présuppose en regard de l'alliance aléatoire qu'il engage :

Mon grief contre le mariage est toujours le même : c'est une loterie terrible où les chances favorables sont trop peu nombreuses. Les responsabilités y sont disproportionnées aux lumières. C'est un acte de foi impossible sans optimisme. C'est un *salto mortale* qui suppose un grand

fond d'espérance. Dix chances de rater sur une de réussir, ce n'est pas assez encourageant, pour ceux qui ne croient pas à la Providence particulière et à une protection spéciale du ciel. L'irréparable est chose abusive pour la nature humaine (28.7.1879).

Quelques mois plus tard, il ajoute que son indécision et son pessimisme sont inconciliables avec la perspective d'un engagement matrimonial, puisque « pour une nature telle que la [s]ienne, les chances défavorables sont plus nombreuses que les autres, et tellement plus nombreuses que la sagesse la plus élémentaire conseille de renoncer à la loterie » (9.6.1880).

« Je ne fais point de thèse ; je m'explique moi-même à moi-même » (21.11.1880)

Envisager la question du mariage conduit à faire une place particulière à autrui dans la relation journalière, ne serait-ce que sous la pression des attentes ou des espérances implicites de la famille, des ami(e)s, du milieu dans lequel on évolue. Souhaitée et redoutée à la fois, l'hypothèse du mariage confère une place déterminante aux figures féminines dans le *Journal intime*, mais l'ambivalence d'Amiel, sa nature velléitaire font naître en lui des tourments tels que le recours à l'écriture intime se fait plus pressant que jamais. L'épanchement anxieux et délibératif conduit en effet à noircir de nombreuses pages analytiques, qui toutes révèlent que « la présence muette de la société hante la vie privée et solitaire de l'auteur du journal⁷⁵⁰ », car « c'est en fonction du regard de soi sur soi et du regard porté par les autres et le monde que se structure un examen permanent, obsédant⁷⁵¹. » De ce fait, seul le recours à l'écriture de soi dans l'univers protégé de l'intime préserve le « nécessaire secret de la personne⁷⁵² », lui seul permet d'échapper aux multiples injonctions et contraintes du monde extérieur. Écrire un journal intime équivaut ainsi à se créer un espace où puisse se libérer l'expression de toutes les formes d'inhibitions, en particulier celles qui compromettent la communication, le plein échange et le lien confiant à autrui. Les cahiers accueillent dès lors l'aveu de ce qui entrave l'accomplissement de soi : timidité, défiance, pessimisme, peurs intimes, tel est le cortège des maux amiéliens qui sèment de multiples obstacles sur la route du mariage heureux. Aussi le *Journal intime* est-il « un reflet du discours intérieur que le timide ne cesse de s'adresser à lui-même⁷⁵³ », et au moyen duquel il tisse « une intimité de mots⁷⁵⁴ », dans le seul but de

⁷⁵⁰ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », in *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 458.

⁷⁵¹ *Ibid.*, p. 457.

⁷⁵² *Ibid.*

⁷⁵³ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 454.

⁷⁵⁴ Michel Braud, « De soi à soi : l'écriture comme autohospitalité », op. cit., p. 246.

s'entretenir avec lui-même, d'examiner à loisir ce qui compromet la perspective d'un bonheur conjugal. Il favorise une forme de connaissance de soi en accord avec l'expression de sa vérité, alors portée par l'élan d'une « sincérité désentravée⁷⁵⁵ ». L'écriture journalière permet ainsi de s'approcher au plus près de soi « car, dans la liberté du retrait, le journal est pour son auteur le prolongement du vécu intime, sa continuité dans l'ordre du discours⁷⁵⁶. » Il dessine en effet un caractère, dévoile une psychologie, reflète une sensibilité et fait office de miroir en s'ouvrant à la « représentation de soi dans le texte⁷⁵⁷ ». Un lien réflexif ou spéculaire unit de fait le diariste à son journal, devenu « écho » de son identité personnelle. On a de ce fait pu qualifier le *Journal intime* de « document clinique incomparable⁷⁵⁸ », car il expose « l'organisation psychique de son auteur » et « comporte un inventaire minutieux de toutes les facettes de sa personnalité⁷⁵⁹. » Amiel était manifestement « timide, aboulique, hésitant perpétuellement⁷⁶⁰ », mais seule l'écriture de son journal lui a permis de mobiliser « des mécanismes de défense obsessionnels⁷⁶¹ », de confier au papier ses craintes et ses souffrances, d'analyser la « contrainte qu'il s'impose perpétuellement⁷⁶². »

« [L]’union indissociable de l’expression et de la personne⁷⁶³ »

Comment transmuier l'indécision qui le définit en écriture ? Comment donner forme au « culte de l'atermoisement et [à] la maladie de la velléité⁷⁶⁴ » ? Il s'agit en effet de s'interroger sur la mise en acte dans l'écriture, d'une représentation de soi, d'établir ce lien subtil de continuité entre l'intériorité et sa mise en mots, de comprendre en quelque sorte l'opération alchimique qui transpose l'identité personnelle en écriture de soi. L'écriture du *Journal intime* mobilise plusieurs stratégies destinées à témoigner de l'auteur en personne, à attester de sa compulsive propension à ajourner, douter, délibérer, en particulier sur l'épineuse question du mariage. Quelques citations illustrent son incapacité à se décider au mariage et l'expressivité du discours délibératif en est une manifestation tangible : « Puis-je ? désiré-je ? Dois-je ? » (4.9.1856), « Que dois-je faire ? que puis-je faire ? hélas ! [...] Impasse, impasse ! Trouble

⁷⁵⁵ Bernard Bouvier, dans *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime, op. cit.*, t.1, Introduction, p. XII.

⁷⁵⁶ Michel Braud, « L'intime du journal : présence et altérité à soi », *op. cit.*, p. 247.

⁷⁵⁷ *Ibid.*

⁷⁵⁸ Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double », *op. cit.*, p. 157.

⁷⁵⁹ *Ibid.*, pp. 156-157.

⁷⁶⁰ *Ibid.*, *op. cit.*, p. 155.

⁷⁶¹ *Ibid.*, *op. cit.*, p. 156.

⁷⁶² *Ibid.*, *op. cit.*, p. 157.

⁷⁶³ Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 599.

⁷⁶⁴ Linda Lê, « Amiel », *op. cit.*, p. 43.

complet. Je ne sais pas où est le devoir, où est la sagesse, où est le bien ? Quoi que ce soit que je fasse, ce sera une témérité et une faute ? » (15.1.1869) L'écriture de l'irrésolution est également reconduite par ces mots :

Aussi, le Oui et le Non me paraissent aussi égaux que possible. C'est atroce ! Surtout quand j'y joins cette pensée qu'une vie dépend peut-être de la réponse, et que pour moi-même, c'est mon avenir tout entier qui est en jeu, avenir de cœur, de talent et d'âme même. [...] Où est le bien ? où est le devoir ? où est la sagesse ? Toujours l'obscurité, le trouble et l'angoisse, quand je me pose bien sérieusement en face de la question (21.6.1869).

Ressassement, questions ouvertes insolubles, alternatives irrésolues traduisent stylistiquement l'indécision absolue qui génère perplexité, tourments et mots. Par ailleurs, de nombreux passages relatifs à la question matrimoniale évoluent vers le dialogue de soi à soi, et le dédoublement énonciatif libère alors un discours réprobateur fustigeant l'apathie du velléitaire sévèrement interpellé. Le 5 mars 1866, Amiel s'apostrophe sans ménagement : « Tu patientes ou pour mieux dire, tu ajournes, tu diffères, tu retardes, quoi ? La grande décision. Tu espères, quoi ? Je n'en sais rien. Tu attends, quoi ? d'être plus jeune, plus vaillant, plus entreprenant ? folie ! » Le censeur-confesseur s'érige en instance morale qui condamne, ordonne, conseille en adoptant tous les rôles de l'interlocuteur fictif qui permettrait de résoudre ce que le diariste considère être son « unique problème » (21.7.1868). « Je m'écoute moi-même au tribunal de confession » écrit Amiel le 14 septembre 1864, rappelant sans conteste les deux rôles attribués au journal douze années auparavant, à savoir « celui du greffier qui constate et celui de Nestor qui sermonne » (12.4.1852). Le 4 juillet 1868, on retrouve ce dédoublement de l'instance énonciative à visée réprobatrice :

Le vrai, c'est que tu es un sot de raffiner tellement le bonheur et de contrecarrer ainsi, par mille chicanes subtiles, toutes les solutions qui se présentent à toi. [...] Crois-tu donc être sans défauts ? Tu n'es même ni jeune, ni riche, tu n'es ni puissant, ni célèbre. [...] Une fois entré dans le régime des scrupules, des objections, des anicroches, tu n'en sortiras plus. — Pour se marier, il faut toujours du courage, car l'élément du hasard et du risque ne peut être éliminé. Napoléon disait qu'il faut savoir abandonner à la fortune 25 chances sur 100. Ce qui t'a toujours paralysé, c'est ce maudit idéal, qui n'accepte ni 25, ni 20, ni quinze de déficit ; c'est la fierté qui se refuse à subir la tyrannie du sort et les caprices de la loterie, même pour un quart de son bonheur.

Quelques jours plus tard, Amiel écrit un nouveau commentaire exhortatif : « Ce qui est donc pressant et indispensable, c'est de reprendre encore une fois le pour et le contre et d'*aboutir*,

pour ton compte, pour le compte de la famille, du milieu social et de la carrière à venir. Donne suite et fin à cet examen tracé depuis longtemps dans le dossier matrimonial » (7.7.1868). L'examen de conscience peut-il infléchir le cours du destin ? L'écriture délibérative peut-elle dénouer les conflits intimes et vaincre les souffrances qu'ils génèrent ? Dans la geste matrimoniale, le va-et-vient entre la vie indécise et les mots à visée performative, entretient l'illusion de pouvoir sortir du cercle infernal de l'irrésolution, ne serait-ce que dans la brève parenthèse temporelle de la narration intercalée. Le passage suivant précise l'enjeu décisif du mariage présenté comme le recours destiné à le légitimer :

Ce matin, à l'aube, quand je me suis posé la question : quel est ton premier et ton plus grand devoir ? Il m'a semblé entendre cette réponse : te marier ; en dehors du mariage, tu ne peux plus rien faire, ni pour la gloire de Dieu, ni pour la société, ni pour toi-même ; tu ne peux ni vivre ni mourir, ni travailler ni voyager, ni te soigner, ni écrire, tu es un homme fini, tu es un homme fini. Marié, tu peux fournir encore une sorte de carrière, au moins une existence privée ; tu cesses d'inquiéter ceux qui t'aiment et tu as quelqu'un pour te fermer les yeux (21.9.1871).

Le « moi » sujet impose sa voix de directeur de conscience au « moi », objet de toutes les analyses du diariste destinées à inciter l'homme qu'il est à se marier. Le besoin d'être dirigé, éclairé, conseillé, est manifeste, mais « les procédures de déchiffrement de la personne⁷⁶⁵ », « le désir d'éclaircissement intérieur⁷⁶⁶ » se laïcisent au cours de ce siècle, et la démarche confessionnelle fait advenir une dramaturgie de l'aveu et de la culpabilité sur la scène intérieure du journal. De fait, « la médiation de soi à soi peut servir à la réflexion, que cette dernière prenne la forme de l'introspection ou de la délibération⁷⁶⁷ », et ce sont bien là deux modalités d'écriture qui se croisent dans le *Journal intime*, sans cesser de se renouveler pour déplorer les sortilèges de l'indécision et de l'aboulie. Dans ces pages introspectives, la connaissance de soi s'approfondit, elle favorise le constat réitéré d'une nature mobile, inconstante, angoissée et indéterminée, par conséquent inapte à toute forme d'engagement durable. Dès le 31 mai 1848, alors âgé de 17 ans, le diariste s'interroge avec anxiété : « ton caractère mobile n'est-il pas un obstacle ? » Mais il en affirme aussi la nature indécise et timorée en s'accusant d'être « l'homme partagé » : « tu es oui et non, tu es flottant, inquiet, agité. [...] Tu ne sais pas ce que tu veux » (22.7.1868) ; et il s'interroge, incrédule : « Cet être mou, flasque, vacillant, incertain, indécis, indolent, sans forme, sans caractère, sans volonté, c'est donc moi ? Cette faiblesse,

⁷⁶⁵ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 456.

⁷⁶⁶ *Ibid.*, p. 457.

⁷⁶⁷ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, op. cit., p. 86.

cette inconstance, cette lâcheté devant l'inconnu, cette pusillanimité, c'est vraiment moi ? Oh ! que la vie me pèse ! Quel supplice d'être un *homme partagé* » (31.7.1868). Le recours aux accumulations synonymiques s'ajoute ainsi aux choix d'écriture mimétiques d'une indécision fondamentale : mettre en acte scripturaire une représentation de soi, de son cheminement mental, de son caractère obsessionnel et minutieux favorise chez Amiel le goût de la nuance lexicale, de la circonvolution sémantique pour mieux traduire son incapacité à choisir le mot définitif ou l'expression concise. À vrai dire, « comme tout obsessionnel, il craint de se tromper et il lui faut tâtonner pour approcher au plus près de l'expression qui lui paraît cerner le mieux la vérité, il lui faut trouver le mot juste. On peut voir là une des manifestations du doute obsessionnel⁷⁶⁸. » Amiel lui-même a commenté ce « luxe terminologique⁷⁶⁹ » en l'associant à une interprétation psychologique, il s'invite à « [s'] exercer au mot unique », afin de « [se] guérir de l'hésitation ». « Tu vois trop de manière de dire, ajoute-t-il, un esprit plus décidé tombe directement sur la note juste », avant de conclure que « pour arriver à la touche unique, il ne faut pas douter, et tu doutes toujours » (4.7.1877). Si « le style est l'homme même⁷⁷⁰ », on peut enrichir l'expression de l'indécision par le jeu des antithèses, figure d'opposition inhérente à l'examen délibératif qui oscille des arguments *pro* aux arguments *contra*, envisageant successivement les alternatives les plus contraires. Amiel précise ainsi avoir « revu [s]es espérances et [s]es craintes », évalué « [s]es risques et [s]es chances » (15.8.1868), reconnaît ne pas trouver sa voie entre « l'hymen exceptionnel » et « l'hymen vulgaire » (19.11.1880), ou bien avoue ne supporter ni « l'hymen de convenance », ni « l'hymen de témérité » (26.2.1865). Il s'agit encore et toujours de se confronter à l'impasse du mariage simultanément « indispensable » et « impraticable », à l'image du *Puits et du Pendule* d'Edgar Allan Poe (15.4.1864). Dès lors, écrit le diariste, « l'impasse reparaît devant moi. Le cœur dit : en avant ! Le bon sens crie : arrête ! À qui entendre ? » (19.8.1871). Le conflit tragique « du cœur et de la conscience » (19.8.1871) fait ainsi planer sur le professeur genevois, l'ombre d'un Titus sans gloire, en proie aux « affres de la fatalité », « à l'insupportable poids de la perplexité » (21.9.1871), ce qui le conduit à s'exclamer : « Quelle croix d'être obligé d'opter entre deux maux ! » (31.12.1868). À l'évidence, la question est insoluble et la position intenable, puisqu'il lui est « impossible de [s']'imaginer ni dans le célibat ni dans le mariage » (26.12.1869). L'aveu répond de lui-même aux deux questions suivantes : « Pourquoi donc la question du mariage se représente-t-elle obstinément devant moi ? pourquoi n'est-elle pas vidée et jugée ? »

⁷⁶⁸ Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double », *op. cit.*, p. 151.

⁷⁶⁹ Jean Rousset, *Le Lecteur intime*, *op. cit.*, p. 182.

⁷⁷⁰ Buffon, « Discours de réception à l'Académie française », 25.8.1753.

(16.3.1868) Le même constat est reconduit l'année suivante où il relate la « lutte intérieure entre le cœur et la raison, entre les mobiles et le veto. Verrai-je une fois clair dans ce problème, qui tous les ans se relève en ricanant devant moi, comme un sphinx qui me brave ? » (6.6.1869) Trois ans plus tard, la question n'a connu aucune évolution, Amiel s'obstine à se voir « également menacé par le célibat et par le mariage » (11.4.1871), paralysé par le *statu quo*, Amiel renouvelle l'expression de l'impasse en écrivant : « Depuis vingt ans, j'ai rencontré ce problème et je n'ai pu le résoudre. Quand on a dépassé l'instinct, comment se décider sur de simples probabilités dans les choses qui intéressent l'âme ? Je n'ai pu sortir de là » (11.4.1871).

Amiel ou l'art de « l'hésitation entretenue et soutenue durant plus de trente années⁷⁷¹ »

De fait, la question du mariage touche à la personne intime, elle ouvre la voie aux tourments de l'âme et du cœur, elle met l'homme défiant à l'épreuve du réel et révèle son impuissance à surmonter ses peurs les plus secrètes. L'écriture de soi s'impose dès lors comme « l'explication interminable d'une existence avec elle-même, autrui et le monde⁷⁷² », et Amiel « fait choix du journal comme du lieu de son débat⁷⁷³. » Seule l'analyse introspective permet de contenir les tempêtes subjectives, elle détourne la nécessité d'agir vers celle de s'étudier et de se connaître, de consigner « ces trépidations, oscillations, ondulations de la vie intérieure » (26.2.1866), quitte à reconnaître que le journal « aura plutôt servi à esquiver la vie qu'à la pratiquer » (26.7.1876). Le discours sur l'indécision et les perplexités qu'elle entraîne, occupe une place déterminante des premiers aux derniers cahiers ; il s'impose comme le symptôme le plus tangible d'une incapacité à vouloir et à agir, transmuée en monologues délibératifs dans lesquels le diariste « n'aperçoi[t] que des impasses : le célibat, la démission, le mariage téméraire, etc » avant de maudire « l'anxiété, la tourmente, l'agitation » (16.6.1868). C'est à « l'Irresponsabilité » qu'il attribue le titre d'« idole » avant de dresser le diagnostic de « [s]a maladie la plus profonde », à savoir celle de « l'Irrésolution ». La franchise de la confession le conduit même à reconnaître les stratégies mises en place pour y « échapper ou du moins pour ne pas la sentir », « tu évites toute action et séries d'actions, qui réclameraient naturellement de toi deux choses : conclure et vouloir » (30.7.1863), reconnaît *in fine* le diariste. Peut-on pousser plus loin « l'approfondissement solitaire de [s]a propre nature » ? (27.10.1856). Amiel admet fréquemment dans le journal que « l'irrésolution indéfinie est bien la forme de [s]on être »

⁷⁷¹ Léon Bopp, *H.-F. Amiel, Journal intime de l'année 1866, op. cit.*, Introduction, p. 16.

⁷⁷² Jean-Louis Chrétien, « Amiel et la parole donnée », *Revue critique*, mars 1982, n° 418, p. 251.

⁷⁷³ *Ibid.*

(27.10.1856), tout en concédant qu'il « la préfère à la témérité d'une décision arbitraire » (21.7.1868). Le journal procède de ce manque de résolution, il ne cesse d'analyser, de réitérer et d'enrichir l'expression des souffrances intimes que font naître l'indécision et son corollaire le plus symptomatique, la peur de l'engagement matrimonial. Le 2 octobre 1879, il caractérise à nouveau la défiance qui le paralyse :

En un mot, j'ai peur du *conjungo* parce que j'ai peur de l'inconnu. J'aime par bonté, mais je ne suis pas sous le charme. Je puis donner beaucoup de moi, mais aliéner ma liberté me paraît une prévarication et une sottise. Je n'ai pas assez de confiance en moi pour aucun vœu perpétuel. L'idée d'appartenir dans cette vie et dans l'autre à une même personne, me paraît effrayante.

Le *Journal intime* mobilise le régime d'écriture de la délibération afin d'examiner la question du mariage, cet « éternel supplice » ou ce « problème irrésolu » (21.9.1871) qui tourmente Amiel avec constance trente années durant, au point de lire dans ce virelai de réflexions matrimoniales, le besoin de prolonger l'indécision, de différer l'épreuve cruciale du « *salto mortale* ». Les analyses introspectives confortent une opinion changeante, justifient les appréhensions, et permettent *in fine* de trouver dans l'écriture journalière, un processus d'ajournement dilatoire : plaidoyer *pro domo* contre plaidoyer *pro conjungo*, la ritournelle hésite constamment entre le désir de l'engagement et l'instinct du renoncement, au grand soulagement du scripteur qui en maintient la balance au fil des années.

Un idéal conjugal se dessine néanmoins et quelques définitions théoriques permettent de comprendre les exigences inaccessibles de l'union matrimoniale parfaite selon le vœu d'Amiel, pour qui « la vie conjugale est le grand œuvre » (10.8.1880) car « le mariage doit être une éducation mutuelle et infinie » (31.5.1848), « un devoir et une sagesse » (24.3.1869). Il doit de ce fait consacrer un « amour entier, profond, suffisant et durable », selon l'idéal de Swedenborg, « *l'idéal de la vie à deux* » étant « *de n'être plus deux* » (9.6.1868), peut-on lire sous la plume d'un aspirant irrésolu au *salto mortale*, mais qui s'empporte néanmoins avec enthousiasme pour décliner les attentes de « l'hymen sublime » (13.2.1866) qu'il définit comme :

le sérieux moral, la préoccupation du devoir, l'idéal religieux, la sanctification mutuelle, l'ennoblissement réciproque, le céleste amour, le perfectionnement par l'union toujours plus spirituelle, l'hymen des consciences, des âmes et des volontés dans le mariage des existences et des occupations, bref l'évanouissement de l'égoïsme et de l'indépendance dans la flamme de la vie conjugale (2.1.1866).

Or, Amiel doit fréquemment reconsidérer sa projection idéale, battue en brèche par un réalisme désenchanté, car « la sagesse pratique consiste à souffler sur ses chimères et à rengainer les trois quarts de ses prétentions secrètes » (30.10.1871). Il peut enfin proposer des définitions peu nuancées pour envisager le mariage à l'aune d'un pessimisme radical, comme « un duel domestique entre deux volontés » (22.9.1871), une « servitude révoltante, mais fatale » (24.3.1869), « une chaîne ou un esclavage ». Le diariste le définit aussi comme « la chose définitive et l'erreur irréparable » (13.3.1865), « la plus terrible épreuve de la vie parce qu'il nous met à la merci du hasard et crée une situation irrémédiable et définitive » (25.3.1871) ; il conclut le réquisitoire en rappelant le « supplice de la plupart des hyménées » (20.3.1871), sans oublier le fait que « le danger le plus redoutable pour la vie conjugale, c'est le dégoût, l'inédie, qui peuvent saisir l'homme au milieu des tièdes et prosaïques jouissances du pot-au-feu perpétuel » (25.3.1871). Plusieurs pages du journal évoquent aussi le thème du mal marié, illustré par quelques vers de Jean de La Fontaine, dont la fable double « Le Héron - La Fille » rejoint celle qui est consacrée à la figure du « Mal Marié⁷⁷⁴ », si propice à illustrer le piège qui peut se refermer sur les malheureux postulants, trop exigeants ou trop hésitants face à « l'effrayante rareté des mariages heureux ». Il mentionne en outre le mariage malheureux de certains collègues, voire certaines catastrophes conjugales rapportées par le récit d'anecdotes qui soulèvent l'énigme de « la lune de miel devenant meurtrière ; la joie tournant en poison ». Le diariste fait alors des conjectures ; il s'interroge avec anxiété sur ces effondrements et dévoile de ce fait une fascination-répulsion pour la nuit de noce et « la révélation foudroyante qui tue l'amour, l'estime, l'illusion » (1.11.1864). Il évoque alors la « maladie noire » dans laquelle sombre la jeune épousée, mais fait aussi l'hypothèse d'une forme de folie pouvant conduire à l'internement comme l'illustre le cas de son neveu. Le 9 juin 1868, Amiel évoque aussi le cas singulier d'un certain « M^r Chrd, beau garçon, large basse, marié récemment et devenu fou. » L'hypothèse d'un drame d'amour le conduit alors à se demander si « le *debitum conjugale*, fait à contrecœur, est fatal. » Or, « au XIX^e siècle, la pudeur et la honte prétendent régir les comportements⁷⁷⁵ », ce que mettent en lumière les quelques faits divers narrés par Amiel, à l'évidence troublé par ces mystères d'alcôves qui redoublent son anxiété et sa curiosité au sujet de la question sexuelle. Les anecdotes rapportées dans le journal suggèrent ainsi certaines formes d'hystérie nées d'un rapport inhibé au corps, si caractéristique d'un siècle qui

⁷⁷⁴ Jean de La Fontaine, *Fables*, « Le mal marié », VII, 2.

⁷⁷⁵ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », dans *Histoire de la vie privée*, *op. cit.*, p. 450.

prône le culte de la virginité, entoure de mystère et d'ignorance l'initiation à la sexualité nuptiale.

Un autre facteur dissuasif vient du fait qu'Amiel n'évoque jamais sans lucidité ni amertume, sa seule demande adressée au pasteur Droin pour officialiser ses fiançailles avec sa fille Anna. Treize années après les faits, il évoque l'épisode comme suit :

L'unique petite fois où, pendant deux jours, j'ai cru être fiancé, a répandu pour moi des torrents de lumière sur l'ingénuité des épouseurs, et sur les coulisses de l'institution. Je n'ai jamais regretté une minute que le père eût brouillé immédiatement les cartes. Il m'a soulagé, et sa conduite après n'a fait qu'accroître mon sentiment de délivrance, en me guérissant du prestige des pasteurs et filles de pasteurs. Chat échaudé craint jusqu'à l'eau froide. La personne avait beaucoup de mérite, mais nous n'aurions pas été heureux. Au premier contact, j'ai senti qu'elle ne me toucherait que par les bords, et que ce qui remplissait ma vie lui était étranger et lui serait indifférent (21.11.1880).

Voilà qui confirme le vers de La Fontaine cité quelques lignes auparavant : « Les quatre parts aussi des humains s'en repentent⁷⁷⁶. » Plusieurs entrées du journal évoquent la pénible expérience de l'engagement rompu et l'amertume qui en résulta : « on n'a pas été digne de moi et l'on ne m'a pas rendu justice ; voilà tout » (3.6.1868) écrit Amiel, toujours soucieux de se représenter en victime désillusionnée ; « Harold, tu t'es trompé⁷⁷⁷ », écrit-il aussi fréquemment en guise de morale désenchantée. La perspective du mariage fut également source de très vives tensions reflétées par les pages rédigées de 1868 à 1871, années durant lesquelles le diariste tient en quelque sorte la chronique douloureuse de la fin d'une relation intime avec Marie Favre. À défaut de confesseur ou de mère, c'est au pasteur et au médecin qu'Amiel fera appel en 1869 afin de fixer le sort de celle qu'il surnomme Philine dans ses cahiers. Il mentionne le recours à ces deux autorités dans le *Journal intime*, en leur déléguant la responsabilité de décider à sa place du sort réservé à celle qui avait eu la témérité de décerner à Amiel le titre d' « époux modèle », voire d' « époux idéal » (24.9.1869), jusqu'à s'exclamer sans retenue : « Oh ! porter votre nom ; ce nom que je préfère à tous les noms de la terre ! Il n'y aurait pas de femme plus fière, plus heureuse, plus transportée que moi, ni plus reconnaissante. » Amiel rapporte complaisamment ce souhait éperdu, mais il insère également dans le journal, les réponses épistolaires des instances religieuses et médicales consultées dans le secret. Prendre une

⁷⁷⁶ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », in *Histoire de la vie privée, op. cit.*, p. 450.

⁷⁷⁷ Alphonse de Lamartine, *Le dernier chant du pèlerinage d'Harold*, XLVIII.

décision irrévocable n'est pas de son ressort, Amiel préfère se perdre dans les rets de délibérations interminables ; paralysé par ses peurs les plus intimes, il fait le choix de consulter les oracles d'un siècle qui consacre de nouveaux pouvoirs coercitifs et normatifs, dont l'avis est, dans le cas présent, unanimement défavorable. Philine se voit attribuer un surnom poétique, mais il ne suffit pas à masquer la modeste origine sociale de celle qui le porte, ni son statut de mère de famille divorcée, ni ses humeurs ombrageuses aux yeux d'Amiel qui la sacrifie de ce fait sur l'autel de la respectabilité sociale et de ses inhibitions les plus insurmontables.

Le diariste reste ainsi persuadé qu'« un mariage individuellement bien ou mal assorti et socialement bien ou mal choisi, est certainement la carte-maîtresse, dans le jeu compliqué de la vie », ce que l'avertissement comminatoire « *CAVE SORTEM*⁷⁷⁸ » (5.10.1871) confirme sans ambiguïté, inscrit en lettres majuscules sur la page. Hanté par sa mauvaise conscience, le diariste constate non sans inquiétude : « J'ai préféré le rien au médiocre. Serai-je puni comme le héron ? » (30.10.1871). La fable double, « Le Héron - La Fille », est également associée aux thèmes du vieillissement et du mariage tardif de plus en plus pressant à finaliser face aux avertissements du miroir qui lui conseille de vite prendre un mari !⁷⁷⁹ Seul le poids des ans autorise une piètre concession : « À quoi bon vouloir échapper au destin. [Le mariage] n'est pas un bien, d'accord ; mais c'est un moindre mal. L'isolement et le célibat paraissent encore pires » (16.7.1879). Il faudrait ajouter à ces considérations contradictoires, l'exclamation désenchantée écrite le 19 août 1871, à l'adresse de toutes les jeunes femmes qu'il aurait pu épouser et qu'il invoque ainsi : « O Clot[ilde], Sar[a], Alex[andrine], Ériph[ile], Égér[ie] ... comme vous êtes vengées ! J'ai toujours attendu le signe divin, la voix d'en haut, l'avertissement infallible. Et voici, le signe, la voix, l'avertissement ont manqué. Je n'ai épousé que l'idéal. » Si le mécontentement, le regret et la colère règnent « dans le fond de [s]on être » (16.3.1868) à l'idée d'avoir sacrifié inutilement « [s]a meilleure carrière, celle d'époux, de père et d'éducateur », s'il ne peut de ce fait, réprimer « un peu de révolte contre [s]a duperie antérieure, contre la sottise de [s]on pauvre héroïsme candide », seul le *Journal intime* autorise l'expression de la mobilité d'un caractère et de la versatilité des opinions que la dialectique de la délibération recueille et érige en art de vivre et d'écrire.

⁷⁷⁸ « Prends garde au sort ! »

⁷⁷⁹ Jean de La Fontaine, *Fables*, VII, IV-V.

Délibérations sur les femmes⁷⁸⁰

Le *Journal intime* est l'exemple même d'une œuvre qui relate « les aléas », « les incertitudes de l'intime⁷⁸¹ » ; il témoigne en effet « d'une vigilance de soi à soi unique au monde⁷⁸² », sans toutefois pouvoir offrir à son scripteur les ressources suffisantes à l'examen exhaustif de la question matrimoniale et des prétendantes envisagées au long des années. Le diariste choisit dès lors de tenir un registre spécifique des épouses virtuelles qu'il recense au fil des rencontres, et celles qu'il juge dignes d'être prises en considération sont consignées dans un ensemble de feuillets rédigés parallèlement au *Journal intime*.

La *Bibliothèque publique et universitaire de Genève* conserve, sous la cote MS. 3.015, un manuscrit affectant l'aspect d'un volume broché, format cahier d'écolier (24 x 19 ½, et trois centimètres d'épaisseur environ), dont la couverture grise porte le titre suivant, écrit à l'encre noire de la main de Bernard Bouvier : «H. Fréd. Amiel. Délibérations. Question matrimoniale. (depuis 1852).» Les pages de ce manuscrit ne sont pas régulièrement numérotées. Il compte quelque 217 feuilles, donc près de 400 pages (en comprenant un petit nombre de lettres, de billets et de notes d'une autre main que celle d'Amiel et incorporés au recueil). Tout le reste du manuscrit est de la main du philosophe, écrit à l'encre, presque toujours au recto et au verso, avec d'assez grandes marges, d'une écriture fine, cursive, pour ainsi dire sans ratures, un peu nerveuse, frileuse et apeurée, mais en général fort lisible, et identique à celle du *Journal intime*, à celle des *Cours* du professeur⁷⁸³.

Aux délibérations longuement développées dans le journal s'ajoutent donc celles qui sont exposées dans ces feuillets rédigés vingt années durant, de 1852 à 1872. Amiel révèle ainsi le caractère obsessionnel que la question du mariage revêt dans sa vie privée, et il redouble de ce fait le support et le mode d'écriture destinés à faire advenir le courage et la résolution nécessaires à l'engagement matrimonial. Le titre attribué à cet ensemble de feuillets a été proposé par le légataire du manuscrit, Bernard Bouvier ; il permet d'établir le lien logique qui unit les deux démarches d'écriture suivies dans le carnet comme dans le cahier intime. Il s'agit de systématiser les problématiques qu'implique le fait de se marier ou de rester célibataire, de

⁷⁸⁰ Léon Bopp, *Henri-Frédéric Amiel, Délibérations sur les femmes*, Paris, Librairie Stock, 1954.

⁷⁸¹ Pierre Pachet, *L'œuvre des jours, op. cit.*, p. 112.

⁷⁸² *Ibid.*, p. 320.

⁷⁸³ Léon Bopp, *Henri-Frédéric Amiel, Délibérations sur les femmes, op. cit.*, pp. 9-10.

peser les avantages et les inconvénients d'une union conjugale, d'exposer en théorie l'essence, le but, le moyen et les directions à prendre pour orienter un choix définitif, « autrement dit, d'examiner le lien conjugal sous tous les angles⁷⁸⁴ ». L'étymologie latine du mot « essai », au sens montainien du terme⁷⁸⁵, correspond à l'investigation conduite par Amiel qui ne cesse de soupeser, analyser, décortiquer les attendus, les principes et les objectifs liés à la question matrimoniale. Or, dans ce carnet qui lui est dévolu :

c'est le procès-verbal, c'est les archives de cette hésitation de vingt années, de cette hésitation solitaire et amoureuse tout ensemble, que nous offre le manuscrit des *Délibérations* sur le problème matrimonial. En vérité, nous ne connaissons point, dans toute la littérature et la psychologie, de plus belle analyse de l'indécision, de la perplexité, ni plus bel *Art de tergiverser*⁷⁸⁶.

Chaque développement proposé dans ces feuillets est précédé de l'indication du jour, du mois, de l'année ; le moment de l'écriture est quelquefois précisé, établissant, à l'*instar* du journal, la continuité entre l'évènement rapporté et sa narration intercalée : il s'agit *derechef* d'indexer l'écriture au vécu, de développer selon une chronologie suivie, considérations théoriques et évocations concrètes des candidates, dont la liste et le nombre varie au gré des excommunications ou des faveurs renouvelées. Ce qui s'écrit en parallèle du journal relève en effet d'une écriture à visée pragmatique : c'est en quelque sorte un cahier du sérail amiélien qui s'élabore dans « le long jeu des poursuites gamologiques » (7.6.1868), et son usage est celui d'un répertoire ou d'un registre dressant la liste de figures féminines ou de projets programmatiques brossés en quelques lignes, voire de plans de vie destinés à finaliser le choix d'une épouse. Le carnet du sérail devient alors agenda, comme l'illustre le programme exposé le 11 mai 1864, à quelques semaines de la période de vacation annuelle : « en mai, élection ; en juin : tractation ; en juillet : déménagement provisoire ; en août : connubium ; puis un mois *d'alpeggiature* [...] et fête de septembre à Genève⁷⁸⁷. » La planification calendaire offre une parfaite orchestration à un détail près, mais propre à gripper tout l'engrenage temporel dès la première de ses étapes printanières, puisque l'élue manque toujours à l'appel des opérations matrimoniales... Document fonctionnel à usage privé, les feuillets parallèles offrent un accès rapide aux informations factuelles recherchées ; ils permettent à leur auteur de se repérer dans

⁷⁸⁴ Léon Bopp, *Henri-Frédéric Amiel, Délibérations sur les femmes, op. cit.*, p. 26.

⁷⁸⁵ Sens étymologique d'*exagium* : « pesée, essai », du verbe *exigere* : « expulser » puis « mesurer, régler ».

⁷⁸⁶ Léon Bopp, *Henri-Frédéric Amiel, Délibérations sur les femmes, op. cit.*, p. 14.

⁷⁸⁷ *Ibid.*, p. 48.

les méandres de ses réflexions, et se présente sans conteste comme « un document exceptionnel pour la connaissance de [s]a vie intime⁷⁸⁸ ». Dans son journal, Amiel évoque à maintes reprises ces feuillets annexes. Le 21 mai 1868, il signale avoir ainsi « [r]elu [s]on volume de Quaest[iones] matrim[oniales] », ou bien « avoir repris l'épaisse liasse de [s]es *Délibérations* de l'année dernière » ; le 9 juin 1868, il précise avoir « allongé le dossier matrimonial », ou bien avoir intégralement relu « [s]a grosse liasse de papiers gamologiques et [s]es conversations notées » (22.7.1868) ; il rappelle enfin avoir passé en une revue sinistre « la grosse liasse des *Gamologica* » (2.9.1872). Or, ces feuillets renouvellent l'expression de son indécision ; s'y déploient son « esprit oscillant », « sa pensée toute en allers et retours⁷⁸⁹ » au fil de résolutions catégoriques, balayées par les revirements les plus radicaux, les ajournements, « les manœuvres *informatives* et dilatoires⁷⁹⁰ » qui se succèdent, à tel point qu'on a pu le lire comme un traité de « psychologie et philosophie de l'hésitation⁷⁹¹ », dans lequel « les *Délibérations* d'Amiel nous présentent, pour la première fois dans l'histoire [...], l'affrontement personnel et prolongé d'un philosophe avec la femme, les femmes, et le mariage, et l'amour⁷⁹². »

Or, dans cette « sorte de supplément au *Journal*⁷⁹³ », le diariste s'attribue une toute puissance symbolique en orchestrant une évaluation systématique et comparative des jeunes femmes inscrites et passées au crible d'un redoutable examen de passage matrimonial. Si Amiel a toujours manifesté une prédilection pour les listes et les revues, dans le secret de ce carnet annexe, son goût de la classification est mis au service d'un recensement des candidates envisagées, et « les premières pages du manuscrit, datées de 1852, contiennent une liste de plus de cent noms de jeunes filles appartenant aux familles “considérées” de Genève⁷⁹⁴ », tandis que les derniers feuillets comportent toujours la revue générale des candidates admissibles dont le nombre est encore très élevé. Entre ces deux étapes, se révèlent les exigences d'un « peseur d'âmes et de bourses », d'un « notaire ou comptable de l'amour⁷⁹⁵ », « d'un greffier de l'état civil » (20.1.1868) qui feuillette à répétition « son registre de candidates à la manière d'un amateur parcourant sa collection d'oiseaux ou de sauterelles⁷⁹⁶ », les épinglant « d'une appréciation aiguë⁷⁹⁷ », soupesant leurs qualités et défauts en ce tribunal intérieur où il règne

⁷⁸⁸ Georges Gusdorf, *Les Écritures du moi*, t. 1, *op. cit.*, p. 348.

⁷⁸⁹ Léon Bopp, *Henri-Frédéric Amiel, Délibérations sur les femmes*, *op. cit.*, p. 107.

⁷⁹⁰ *Ibid.*, p. 110.

⁷⁹¹ *Ibid.*, p. 143.

⁷⁹² *Ibid.*

⁷⁹³ *Ibid.*, p. 141.

⁷⁹⁴ *Ibid.*, p. 16.

⁷⁹⁵ *Ibid.*, p. 20.

⁷⁹⁶ *Ibid.*, p. 31.

⁷⁹⁷ *Ibid.*

en juge suprême. Dans les « éprouvettes et cornues d'Amiel⁷⁹⁸ », dans « ses balances de juge, de psychologue ou de commerçant⁷⁹⁹ » sont considérées et consignées les qualités de jeunes femmes épousables, évaluées à l'aune de critères aussi variés que discriminants. Le 16 juin 1861, la revue expose les cas suivants :

M ? Non. Famille inacceptable. Veuve d'ailleurs, avec un enfant... Z ? Non. Famille désagréable. N'a rien. D'ailleurs caractère difficile dès qu'il n'y aura plus crainte... L ? Admirable caractère. Mais pas d'orthographe. Une autre L. a tout, sauf l'âge qui est de dix ans en excès pour elle, et un apparentage dans la tabagie. De même E. est belle gentille, mais parents incultes, puis a tenu pension et auberge. Et voici le curriculum d'une certaine A. Un excellent père, mère toquée, tante légère sans parler de quelque chose d'inquiétant qui est en elle...

Le 19 mai 1863, on découvre la nomenclature des nouvelles prétendantes alors envisagées en un inventaire tout aussi déconcertant :

A.P., de 27 ans, a une tête napoléonienne et une fortune indépendante (4.000 de rentes) ... ; une demoiselle T. est intelligente, dévouée, mais elle a deux frères bizarres et assez déconsidérés... ; Lina v. G., la Russe de Riga, doit être éliminée à cause de sa tendance au soupçon et à la querelle. [...] Ad. qui a tout pour elle..., mais aussi un frère idiot, un autre agité d'esprit, une tante dérangée, et d'autres cas inquiétants dans les cousins germains ; puis celui de Tt. qui est née baronne, mais elle a une santé de deux sous, - et c'est une vraie porcelaine fêlée ; puis le cas de Hw., une Américaine celle-là, à figure agréable, et d'un caractère parfait [...] mais sa prestance est presque matronale.

La diversité des paramètres sélectifs frappe quiconque se penche sur ces revues conduites par un maître d'œuvre impitoyable dans « les interminables compétitions ou épreuves d'attente⁸⁰⁰ » qu'il organise par devers-soi. Critères bourgeois relevant des domaines social, familial, psychologique, physique, intellectuel, sont mobilisés par un professeur soucieux d'évaluer les candidates, en convoquant de surcroît physiognomonie, graphologie, qualités stylistiques (orthographe comprise), généalogie, sans oublier « le problème dirimant du budget⁸⁰¹ » qui le conduit à estimer revenus et dots, voire « le budget des dépenses nécessaires au mariage, à

⁷⁹⁸ Léon Bopp, *Henri-Frédéric Amiel, Délibérations sur les femmes, op. cit.*, p. 94.

⁷⁹⁹ *Ibid.*, p. 28.

⁸⁰⁰ *Ibid.*, p. 100.

⁸⁰¹ *Ibid.*, p. 63.

l'installation qu'il projette⁸⁰² », ce qu' illustrent les listes chiffrées ci-dessous et datées du mois de juillet 1865 :

I. Corbeille de noces :

1 châle (cachemire français)	200
Dentelle	100
(Velours pour manteau	100)
Châle dentelles	50
Robe de taffetas noir	100
Robe de taffetas couleur	100
Montre et chaîne	200
(Bague et brillant	150)
Bracelet	100
6 paires de gants	15

	1.115

II. Entrée en ménage :

Cave .	700
Soit :	
Bordeaux 1 pièce	150
Beaujolais id	150
Vin extra	200
Vin ordinaire	50
Liqueurs	50
5 tonneaux	100

	700

L'inventaire est complété par les dépenses évaluant le coût du bois et du charbon, ceux de l'achat de la batterie de cuisine, des meubles et provisions, du mobilier pour le salon ainsi que pour deux chambres à coucher ; le tout évalué à 8.000 francs, tandis qu'une liste supplémentaire estime au plus juste le budget de la première année de vie à deux. Que dire d'une telle passion

⁸⁰² Léon Bopp, *Henri-Frédéric Amiel, Délibérations sur les femmes, op. cit.*, pp. 55-56.

pour l'évaluation chiffrée, si minutieuse voire si vétilleuse lorsqu'il s'agit d'envisager l'engagement matrimonial ? Elle trahit sans s'y méprendre, le goût du bilan et de l'estimation comptable, l'obsession malade de la perte et de la dépendance si souvent mise en lien avec le traitement insuffisant réservé aux professeurs, et se présente *in fine* comme un stratagème dilatoire, plus ou moins consciemment dissuasif. Le fait est que le diariste se présente alors sous les traits d'un « comptable de l'amour⁸⁰³ » ; prisonnier des préoccupations les plus matérielles, il expose sans retenue sa « disposition au calcul⁸⁰⁴ » qui est à l'évidence, « l'un des principes unificateurs de ses conduites⁸⁰⁵ », à savoir son obsession à rationaliser les dépenses, à épargner « un capital jugé toujours “insuffisant” ou “juste”⁸⁰⁶. » En conséquence,

la crainte de “manquer d'argent” et surtout d'être obligé pour subvenir aux besoins d'une famille de perdre son “indépendance”, de s'“humilier”, de “s'abaisser” et, finalement, de renoncer à son “œuvre” [...] constitue le motif invoqué le plus souvent par Amiel pour justifier ses hésitations face au mariage⁸⁰⁷.

Tout comme le fait le cahier annexe des *Délibérations sur les femmes*, le *Journal intime* rappelle la nécessité de choisir une jeune femme disposant d'un honnête capital, une conjointe « qui puisse apporter sa “contribution matérielle”⁸⁰⁸ », au risque d'évoquer la hantise d'« un certain *sans dot*, de résonance moliéresque⁸⁰⁹. » Ce carnet est ainsi redoublé par un journal de comptes qui soulève fréquemment la question de l'argent et évalue systématiquement, à l'aune des pertes et profits, les occasions d'épouser telle ou telle jeune femme. Amiel se complaît dans le détail des chiffres et la minutie des qualités exigées, sans faire dans ces feuillets, le choix de longs développements, mais en privilégiant les listes, les tableaux comparatifs, dévidant à gauche « l'écheveau des pour⁸¹⁰ », « à droite celui des contre⁸¹¹ », pour statuer finalement sur telle ou telle candidate. Il adopte pour ce faire, la confrontation symétrique des avantages et des inconvénients du mariage, puis ceux du célibat, manifestant dans ce carnet, une prédilection pour les appréciations concises, les phrases nominales, les définitions brèves et péremptoires

⁸⁰³ Léon Bopp, *Henri-Frédéric Amiel, Délibérations sur les femmes*, op. cit., p. 20.

⁸⁰⁴ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le journal d'Amiel », op. cit., p. 95.

⁸⁰⁵ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet et sexualité dans le Journal d'Amiel », op. cit., p. 95.

⁸⁰⁶ *Ibid.*

⁸⁰⁷ *Ibid.*, p. 96.

⁸⁰⁸ *Ibid.*

⁸⁰⁹ Léon Bopp, *Henri-Frédéric Amiel, Délibérations sur les femmes*, op. cit., p. 54.

⁸¹⁰ *Ibid.*, p. 27.

⁸¹¹ *Ibid.*

de l'amour ou bien du mariage, conçu comme « deux imperfections qui s'entraiment pour s'entraider sur la route de la vie » (20.6.1865). Dans ces feuillets, « se découvre non pas un auteur mais un homme⁸¹² », un homme dont la lucidité, la franchise et la sincérité peuvent étonner, un homme qui fait le choix d'écrire ce qu'il est, ce qu'il pense, quitte à faire advenir les aveux les moins glorieux, à dessiner le portrait *bifrons* du rêveur romantique et de l'usurier marital, capable d'évoluer de la noblesse d'un idéal matrimonial au caractère mesquin et intransigeant d'un comptable doublé d'un censeur. L'écriture des feuillets annexes est par conséquent mise au service d'une exposition méthodique de la question matrimoniale ; elle vise à en rationaliser les différentes approches, à permettre d'embrasser d'un regard synoptique toutes les données du « problème » conjugal, à en faciliter une relecture rapide et efficiente, à l'image d'une « battue générale des possibilités » (17.3.1864), destinée à le soulager un peu. Il arrive qu'une lecture transversale des feuillets soit partagée avec l'étrange complaisance d'une amitié féminine, comme elle le fut le 10 janvier 1865 : « feuilleté ensemble le *keepsake* des nubilités genevoises En somme mes scrupules sur la candidate n° 1 ont été partagées et une nouvelle battue fait lever quelques noms sur lesquels il faudra aviser si possible. » Or, dans ces jeux gamologiques, la figure du timide velléitaire que le diariste se complaît à justifier dans le *Journal intime*, cède la place à celle d'un ordonnateur suprême, figure de toute puissance décisionnelle qui trace d'un trait de plume fatidique, la biffure d'une destinée commune manquée, formule ses verdicts, décrète ses préférences, modifie, réactualise ses listes maritales, projette des plans de bataille calendaires, et ce, tout en révélant une troisième figure en filigrane, celle du célibataire impénitent, incapable de réaliser le *salto mortale*, quel que soit le régime d'écriture adopté.

Face à ces colonnes de comptabilité, à ces nouvelles inscriptions « au secrétariat du professeur⁸¹³ » qui allonge « son compte de pertes et profits⁸¹⁴ », et « au milieu de tant de chiffres, d'évaluations et de supputations, on se prend plutôt à songer à quelque métaphysique pythagoricienne ou arithmétique, et comptable de l'affection⁸¹⁵ », qui a bien peu à voir avec l'amour... En quête d'une révélation déterminante, à « l'image de la femme rêvée, de la compagne modèle » enfin incarnée, sortie de « la toile vaporeuse de l'imagination⁸¹⁶ », Amiel analyse, dissèque, intellectualise, ajourne et enserre à nouveau son drame intime dans les mailles de ses feuillets, sans parvenir à le surmonter, fatalement prisonnier de « [s]on vieux

⁸¹² Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 599.

⁸¹³ Léon Bopp, *Henri-Frédéric Amiel, Délibérations sur les femmes*, op. cit., p. 70.

⁸¹⁴ *Ibid.*, p. 73.

⁸¹⁵ *Ibid.*, p. 76.

⁸¹⁶ *Ibid.*, p. 53.

mal », le « tout ou rien » (23.7.1857). « Te faut-il un diamant, une perle, une perfection ? » s'interroge-t-il le 27 juillet 1863, avant de préciser son idéal : « Mais non ; c'est simplement l'UNIQUE, la nécessaire, le complément exact, celle à laquelle on appartient de droit divin, parce que l'instinct et la raison s'entendent pour vous pousser à ses genoux... » L'hommage inconditionnel restera à jamais figé dans l'expression de son vœu inaccessible, et le manuscrit des *Délibérations* s'achève le 23 septembre 1872 sur une question rhétorique sans appel : « Que peut se proposer un homme de cinquante ans ? Un homme dont la santé est fragile, la capacité de travail restreinte, un pauvre petit rentier sans ambition ? » Qu'il consulte sa liasse de feuillets *gamologiques* ou bien qu'il développe de longues pages délibératives dans son journal intime, Amiel s'enferme dans une démarche d'écriture dialectique impuissante à résoudre les contradictions dont elle procède, contradictions elles-mêmes constitutives de la nature même de l'auteur.

«*Wahl ist Qual*⁸¹⁷ » (19.4.1864)

Le *Journal intime* permet et favorise en effet l'expression de contradictions insolubles, il révèle la nature velléitaire du diariste et lui offre l'asile d'un espace d'écriture et d'analyse de soi, où exposer sans faux-fuyant ses peurs les plus intimes comme les valeurs qui lui sont les plus chères. Le portrait intime s'enrichit d'un nouveau trait déterminant, dans la mesure où l'enjeu matrimonial confronte le diariste à ses effrois et à ses désirs les plus secrets. Amiel reconnaît avoir en horreur la nécessité d'agir, avoir la « terreur de la vie » (14.6.1864), et ressentir « toujours la même aversion pour l'obligation qui nous est faite d'avancer sans voir clair, de choisir sans évidence » (9.6.1872), d'être en conséquence soumis à la loi de « l'inconnu et [de] l'irréparable. Or le mariage est inconnu au célibataire, et il est irréparable » (24.6.1872). Le 17 août 1870, il déclare sans ambages qu'« une action définitive [lui] fait plus peur que la mort », la radicalité de la comparaison proposée renfermant sans aucun doute la clef de son irrésolution chronique. De fait, Amiel ne modère jamais son propos lorsqu'il mentionne ce qui relève de la volonté et de l'action irréversible : avoir en horreur, répugner, avoir en dégoût, détester, regimber contre, être odieux, sont les verbes les plus fréquemment associés à ces évocations que l'on peut clore par deux citations tout aussi explicites :

⁸¹⁷ « Choisir est un tourment ».

Ma croix, c'est le doute. J'aurais voulu être conduit, avoir l'évidence externe ou interne de mon devoir. Et il paraît que je ne l'aurai jamais. Il paraît que je devrai me décider arbitrairement, c'est-à-dire faire ce que j'abomine. Quel sort étrange ? Être contraint à ce que l'âme redoute et hait le plus, subir la violence faite à sa plus profonde aversion, se démentir outrageusement soi-même, se courber sous le joug abhorré du hasard, quelle humiliation ! (6.6.1869)

Le drame intime d'Amiel est ainsi formulé avec une lucidité et une exactitude remarquables, l'analyse de soi cernant avec minutie ce contre quoi sa nature se révolte instinctivement, « je déteste vouloir » écrit-il encore, ou bien « vouloir m'est une douleur analogue à celle de l'enfantement » (12.7.1869). Par ailleurs, il prolonge l'analyse introspective en recourant à la langue allemande, fréquemment utilisée pour « laiss[er] affleurer à la surface des mots l'être des profondeurs⁸¹⁸ », à l'image de cet aveu extraordinaire qui résume si bien son drame intime : « *Es ginge wohl aber es geht nicht. Ich wolle gern, aber ich will kaum*⁸¹⁹ » ; tout comme le fait la citation du théosophe bavarois Baader, insérée dans une nouvelle réflexion conduite sur le mariage le 11 septembre 1850 : « *Ich heirathe nicht als wenn ich muss*⁸²⁰. » Ainsi, « le pouvoir heuristique de ce “travail de l'intime⁸²¹” » se manifeste dans chacune des pages consacrées à l'examen de la question matrimoniale ; une identité personnelle se révèle et s'affirme dans l'analyse d'une nature réfractaire aux exigences du mariage, et l'écriture de soi offre le moyen de mieux se connaître, de faire advenir sa vérité, quitte à favoriser l'expression d'une dissidence, voire celle d'une révolte à l'encontre d'un ordre social et conjugal considéré à l'aune d'une double marginalité : celle du célibataire et celle du diariste.

Qui plus est, le portrait moral et psychologique de ce dernier s'affine en contrepoint par l'énoncé d'une loi impérieuse et fatale, celle du « tout ou rien ». Érigée en devise personnelle, la radicalité de l'alternative met à l'épreuve du réel les aspirations les plus inaccessibles. Ce que l'on pourrait qualifier de « rêves de construction de soi⁸²² » soulève ainsi le voile d'une représentation de soi, dont le caractère essentiel se fonde sur la perception de sa singularité et sur « l'attente de l'absolu⁸²³ », constitutives d'un moi idéal. Le culte de l'idéal conduit ainsi Amiel à n'éprouver que le besoin du « vrai », du « beau », de « l'art », expression d'un idéal platonicien que prolonge son aspiration romantique au « pays du bleu » (9.2.1865), où règnent la quiétude, la béatitude, l'état philosophique et religieux, la pensée élevée. Or, cet « état divin »

⁸¹⁸ Brigitte et José-Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », *op. cit.*, p. 125.

⁸¹⁹ « Ça devrait aller, mais ça ne va pas. J'aimerais vouloir mais je n'y arrive pas. »

⁸²⁰ « Je ne me marierai que si j'y suis contraint ».

⁸²¹ Brigitte et José-Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », *op. cit.*, p. 126.

⁸²² Alain Corbin, « Le secret de l'individu », in *Histoire de la vie privée*, *op. cit.*, p. 463.

⁸²³ Nicolas Grimaldi, *Traité des solitudes*, *op. cit.*, p. 100.

célèbre la plus haute dimension de l'homme, il s'oppose par nature à toute forme d'engagement, de détermination, d'implication dans la vie réelle. En conséquence, « passer du possible au réel, c'est déchoir », tandis que maintenir l'indécision équivaut à entretenir tous les possibles, à rester disponible à toutes les virtualités de l'être. Décider équivaut de ce fait à renoncer, à entrer dans le règne d'une existence désormais limitée puisqu'engagée, « c'est pourquoi le mariage est pour Amiel comme pour Kierkegaard, le paradigme de la décision éthique⁸²⁴ », celle qui met en tension l'aspiration à l'infini et l'assignation au fini, dont le mariage décline l'une des modalités les plus redoutées. C'est la raison pour laquelle le diariste exprime fréquemment son attachement exclusif à « la liberté intérieure », qu'il considère être « la plus tenace de [s]es passions et peut-être [s]a seule passion » (8.3.1868), celle qui est en accord parfait avec la solitude, le besoin d'intimité et l'écriture du journal (7.1.1881). Pour Amiel, la sauvegarde de son indépendance sera une priorité farouchement défendue jusqu'à la fin de sa vie, une valeur avec laquelle on ne peut transiger puisqu'à ses yeux, la liberté est « le plus précieux des biens » (28.7.1879) et « dès que l'on usurpe sur [elle], je me cabre » précise-t-il, avant d'ajouter qu'« il [lui] faut de l'air, de l'indépendance, de la solitude » (4.8.1879). L'élan des aveux est de toute évidence favorisé par l'écriture journalière qui libère l'expression des besoins et des désirs les plus intimes qui soient, découvrant de ce fait, « un infraccassable noyau d'intériorité⁸²⁵ », « inobservable, [...] insoupçonnable⁸²⁶ », puisque seul le retranchement solitaire peut faire émerger ce qui se noue dans « les ateliers secrets de l'âme » (21.11.1869), à l'abri du secret et de l'*incognito*. Les analyses introspectives d'Amiel révèlent ainsi une incompatibilité de nature entre les aspirations profondes de son être et les contraintes inhérentes à l'engagement conjugal, irrémédiablement perçu comme le fruit de la contingence, du devoir imposé et de la liberté sacrifiée.

« *Vae coelibis, vae soli*⁸²⁷ ! » (10.5.1865)

« Seul, toujours seul. *Vae soli*⁸²⁸. Heureux ceux qui dorment au Seigneur » (6.4.1869)

Ainsi, le recours au *Journal intime* offre à son auteur la possibilité d'écrire une secrète détresse, d'exprimer des souffrances intimes d'autant plus pénibles à endurer qu'elles

⁸²⁴ Jean-Louis Chrétien, « Amiel et la parole donnée », *op. cit.*, p. 259.

⁸²⁵ Nicolas Grimaldi, *Traité des solitudes*, *op. cit.*, p. 120.

⁸²⁶ *Ibid.*, p. 125.

⁸²⁷ « Malheur au célibataire, malheur au solitaire ! »

⁸²⁸ « Malheur au solitaire », *L'Ecclésiaste*, IV, 10.

conduisent à la perception négative de soi, à l'insatisfaction d'une vie solitaire qui s'installe durablement dans le statut du célibat, autrement dit, dans une « position de décalage affectif et social que le diariste analyse et reprend au fil de ses notes⁸²⁹. » De fait, si le mariage est présenté comme « la plus tragique des loteries », ne pas se marier, c'est faillir à de multiples devoirs et exposer son statut de vieux garçon à la risée familiale et sociale, dans un siècle où le soupçon s'élève très vite à l'encontre des figures de la marginalité, dont le célibataire fait partie. En effet, « le modèle familial, au XIX^e siècle, a une telle force normative qu'il s'impose aux institutions comme aux individus et crée de vastes zones d'exclusion, plus ou moins suspectes⁸³⁰ », à tel point que les « célibataires définitifs⁸³¹ » tel Amiel, sont alors peu nombreux, victimes des préjugés les plus caricaturaux, comme le rappelle ironiquement Gustave Flaubert dans *Le Dictionnaire des idées reçues*⁸³². Ils se comptent eux-mêmes au nombre des pécheurs, coupables de ne pas avoir obéi aux préceptes religieux les plus élémentaires. Inscrit dans son époque, le diariste transmet les représentations stigmatisantes du célibataire et reprend de lui-même certaines préventions à son encontre. Le 10 juin 1868, il évoque sa « destinée en dehors de la règle » et condamne « les dispenses que l'on s'accorde soi-même ». Ainsi, ne pas être dans la règle revient à déroger à la loi, qu'elle soit d'ordre familial, sociétal, institutionnel, voire universel puisqu'être célibataire, c'est être « un fruit sec⁸³³ » ! Amiel s'attribue cette piètre qualification à plusieurs reprises dans le journal, et rend ainsi compte des préjugés de son siècle et de la condamnation dont ils sont porteurs. Le 29 août 1863, il écrit ainsi qu'« [il] n'étais[t] pas né fruit sec, mais [qu'il s'est] ingénié à le devenir » ; il se fustige encore plus sévèrement le 18 février 1876, en s'exclamant : « Ô fruit sec, es-tu obligé d'être si aigre ? » La valeur documentaire du *Journal intime* est indéniable, à l'image d'un miroir tourné vers le siècle durant lequel il s'écrit, celui-ci reflète les représentations imaginaires, les idéologies, les valeurs morales qui le caractérisent.

Aussi, l'expression d'une marginalité difficile à assumer est-elle amplifiée par le « *Vae soli* » qui ponctue comme une malédiction récurrente, la déploration d'une solitude subie, en écho à la sentence biblique maintes fois rappelée par le diariste : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul⁸³⁴. » Au gré des circonstances et des années, Amiel propose des images et des définitions accablantes pour stigmatiser le célibat, présenté comme « une déperdition incessante

⁸²⁹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 35.

⁸³⁰ Michèle Perrot, « En marge : célibataires et solitaires », in *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 287.

⁸³¹ *Ibid.*, p. 290.

⁸³² Gustave Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues* : « Célibataires : tous égoïstes et débauchés. On devrait les imposer. Se préparent une triste vieillesse. »

⁸³³ Michèle Perrot, « En marge : Célibataires et solitaires », in *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 291.

⁸³⁴ Genèse, II, 18.

et sans compensation » (15.3.1869), voire associé aux métaphores de la « catacombe » ou du « cercueil » (29.10.1871). Ce statut est quelquefois confronté à l'exhortation de Saint Paul extraite de *L'Épître aux Ephésiens* : « Réveille-toi, toi qui dors et lève-toi d'entre les morts ! », pour être fustigé comme un état contre-nature, puisque « le célibat par recherche de soi-même et par aversion de la responsabilité n'est ni beau, ni bon, ni grand, ni noble. Il est mal vu des dieux et des hommes. Il est malsain, il n'est pas béni » (10.6.1868). Deux ans plus tard, c'est en des termes quasi identiques que le diariste en renouvelle la condamnation morale et religieuse par ces mots : « Le célibat est une bravade, une désertion, une poltronnerie, une imprévoyance. Il est honni des dieux et des hommes, parce que ses joies sont égoïstes et ses chagrins mérités » (21.10.1870). À la peur de ne pouvoir sortir du provisoire pour travailler enfin à l'œuvre tant espérée, succède peu à peu celle de vieillir et de mourir en solitaire, ce qui serait un « calice d'amertume » (10.6.1869) bu jusqu'à la lie, dans l'abandon le plus complet, sans le secours d'une affection dévouée et réconfortante. Ainsi, « le célibat qui se refuse le suicide et que la mort refuse, peut devenir, dans certaines circonstances, une longue agonie, d'autant plus sinistre et d'autant plus morne, qu'elle ne rencontre au-dehors d'elle que le ricanement ou l'indifférence du monde » (10.6.1869). La détresse éprouvée est insupportable car elle n'offre aucune assise au diariste qui fait lui-même l'expérience d'un ostracisme familial et social, comme il l'écrit :

Un célibataire qui n'est nécessaire à personne ne peut réclamer de tendresse de personne, même dans sa parenté. Chacun ayant ses intérêts et ses occupations, lui est de trop partout ; ou du moins il est partout en troisième ligne. Il serait ridicule à lui de s'en indigner ; mais il serait puéril de le méconnaître (13.8.1868).

« Être resté garçon » (14.1.1873) est également présenté comme la conséquence des sacrifices et des contraintes d'une profession peu gratifiante à ses yeux, institution, hiérarchie et étudiants compris, ce qui amène le diariste à constater que « le bossu est persécuté à cause de sa bosse ; le célibat forcé est réprouvé comme s'il était volontaire. » Le 31 janvier 1870, il dénonce à nouveau cette stigmatisation abusive en rappelant que l'un « des jugements téméraires dont on ne fait jamais faute envers les vieux garçons, c'est de les taxer d'égoïsme, et de laderie, quand il n'y a pas moyen de les accuser de libertinage et d'inconduite », « *E sempre bene*⁸³⁵ », ajoutez-il, « ils seraient des anges, qu'on les rendrait misanthropes et farouches par cette exécration

⁸³⁵ « C'est toujours bien ».

manie de soupçon dont on les entoure malignement. [...] En un mot, ils ont toujours tort. » Dans le secret du journal se libère ainsi une parole de contestation à l'encontre des représentations sociétales et des valeurs morales normatives qui s'y associent, l'écriture de l'intime s'ouvre à un discours qui désigne ce qui l'opprime pour exiger justice et considération. Mais la parole de contestation est aussi consolatrice, elle aide « celui qui n'a pas de foyer, pas d'enfant, pas d'épouse, pas d'intérêt puissant, pas d'illusion de gloire, pas de carrière et d'ambition [...] à franchir le grand désert de la vie » (3.7.1877).

S'ensuit une défense du célibataire, injustement condamné, suspecté ou isolé, au moyen d'un plaidoyer *pro domo* qui prend des accents indignés pour dénoncer cet état de fait :

Les vieux garçons sont donc des pestes publiques, et les railleries incessantes dont leur nom est l'objet, sont la vengeance indirecte et légitime du sexe contre ces fraudeurs et contrebandiers de la loi conjugale. – On n'examine pas si c'est égoïsme, libertinage ou timidité qui ont causé le célibat. L'homme doit se marier. Tu as violé la loi ; tu es mis hors la loi. A cela rien à répondre (12.7.1864).

Le malaise né de la représentation de soi, dévaluée à l'aune d'un modèle social et familial à la fois bourgeois et patriarcal, est ressenti avec acuité au fil des années, à mesure que s'éloigne la perspective d'un mariage. Mortifié par le trio qu'il forme ce jour-là avec deux vieux garçons célibataires, Amiel écrit :

Trio de vieux garçons. J'avais un peu honte pour nous. [...] Cette destinée m'est toujours plus répugnante à mesure que je m'y confie et que j'en vois les résultats. À moins de quelque beau sacrifice soutenu, par exemple à l'art et à la science, à la patrie ou à l'église, le vieux garçon fait une impression d'égoïsme, d'oisiveté et d'inutilité. Il ne soigne plus que lui-même, ne songe qu'à ses maux. Bref, il fait mal au cœur, malgré sa courtoisie ; et on ne le souffre qu'avec une certaine impatience, parce qu'on le désapprouve en secret (28.7.1864).

Il s'agit bien de confesser un désaccord, une nouvelle forme d'inadéquation à son milieu et à son époque, et, tout en reconnaissant le choix d'un « célibat par lâcheté et par épicurisme » (28.7.1864), de témoigner simultanément de l'emprise de normes sociétales conduisant à un défaut d'estime et de reconnaissance ; il s'agit enfin d'énoncer la perception blessante d'un « secret dédain » à l'égard de celui que l'on considère être « un égoïste prudent » et « un calculateur timoré » (28.7.1864). L'écriture de soi favorise l'examen lucide d'un état, l'expression sensible d'un homme célibataire en butte à la solitude et à la marginalité, mais qui,

depuis le poste d'observation privilégié de son journal, dépeint avec exactitude la société et le milieu dans lesquels il vit. Le diariste rend ainsi compte d'une expérience de vie et d'écriture mise au service d'une compréhension des circonstances particulières assignées à l'homme qu'il est, et il en analyse chaque jour les répercussions intimes sur son être. *In fine*, « ces cahiers [...] [l]'ont aidé à [s]e connaître, et à étudier l'homme sur un exemplaire compliqué, c'est toujours cela », concède-t-il le 29 juin 1854. Dans le cas d'Amiel, le célibat fut un choix subi et concerté à la fois, à l'image des contradictions qui caractérisent l'homme soucieux de sauvegarder sa liberté et son idéal, tout en déplorant le long cortège des inconvénients attachés à cet état. Coutumier d'examens délibératifs, Amiel confronte les agréments et les objections liés au célibat dans l'un de ses feuillets consacrés à la question matrimoniale, il est daté du 18 novembre 1863 :

Célibat

Raisons pour

1. c'est le connu
2. l'indépendance
3. la possibilité du développement intellectuel
4. l'insouciance pour l'avenir et pour la mort
5. le voyage à volonté
6. l'aisance relative
7. les soucis, ennuis, tracasseries de l'époux, du maître de maison, du père de famille, retranchés
8. possibilité de rendre service aux amis.

Raisons contre

1. l'isolement croissant
2. l'égoïsme presque inévitable
3. la mélancolie redoutable
4. le mauvais exemple
5. la mésestime secrète du prochain
6. le déclin douloureux, la vieillesse désolée
7. les meilleurs instincts méconnus et rendus inutiles
8. Impossibilité de rendre autant qu'on a reçu.

En un jeu de miroir inversé, la dynamique délibérative trouve ici son expression la plus parfaite : la symétrie formelle est mise au service d'une opposition argumentaire systématique, qui contrecarre toute possibilité de dépassement dialectique, pour conduire fatalement à l'impasse de l'indécision. L'exposé a néanmoins le mérite de formuler avec concision et clarté, ce qui fait nécessité et ce qui effraie simultanément un homme habité par une exigence de lucidité, de franchise et de vérité sur lui-même. La richesse d'un portrait contrasté se révèle par la diversité des arguments énoncés : le diariste dépeint l'homme qu'il est à l'aune de ses attentes et de ses peurs intimes, de ses fragilités et de ses hantises. Sans oublier le fait que « les vieux

garçons sont presque aussi ennuyeux que les vieilles filles et encore plus ennuyés », menacés de se métamorphoser en « huître » ou en « momie » (26.12.1868), ils deviennent « aigre-doux, pointilleux, minutieux, vétilleux, mesquin. C'est pourquoi [le célibat] rend ridicule » (4.8.1863) décrète-t-il sans indulgence, avant de prendre le lecteur à témoin par un « avis » salulaire...

Journal intime, « compagnon de ma solitude » (17.8.1865)

Quelles qu'en soient les conséquences, le célibat conditionne l'existence du *Journal intime*, car aux yeux d'Amiel, le mariage exclut cette pratique d'écriture : « Et qu'aurait à faire un journal dans un ménage ? le journal est incompatible "avec la vie conjugale", et en général, "avec toute affection profondément intime", note Marañon à propos d'Amiel⁸³⁶. » La figure de l'épouse excluait de fait la tenue d'un journal intime régulier :

On ne conçoit pas normalement la compagnie d'une épouse véritable et d'un journal de cette qualité : moins encore que la coexistence d'une épouse et d'une maîtresse. Une maîtresse qui satisfait uniquement les sens peut être compatible avec un journal, arcane de notre âme, mais non une épouse authentique, légale ou non, qui a des droits sur tous les arcanes⁸³⁷.

Comment concilier deux formes d'intimité aussi absolues ? L'épanchement intime ne souffre pas de tierce présence ; un journal intime peut alors se présenter comme un redoutable rival puisqu'il s'impose comme le compagnon idéal, celui qui offre la possibilité d'une confession de soi aussi sincère qu'authentique, à l'image d'un « interlocuteur rêvé, en consonance intime totale avec le diariste, avec qui n'existe ni contradiction ni désaccord, à qui est tenu le discours plein et uni de l'intimité⁸³⁸. » Or, il faut bien reconnaître que très souvent, « le diariste est un homme de solitude⁸³⁹ » et le journal, « le lieu du repliement sur soi, du refus de l'exogamie⁸⁴⁰ », voire un « refuge matriciel⁸⁴¹ » où se manifeste le refus d'accéder à l'âge adulte, de faire les choix décisifs qu'impose le processus d'individuation. C'est aussi le lieu du monologue, plus exactement celui de « la causerie du moi avec le moi » (17.7.1877), durant laquelle on peut « psychologiser avec soi-même » (17.4.1861), en un solipsisme de la conscience éployé dans la réflexivité d'un dialogue de soi à soi. « Tu as dialogué avec ton Moi, comme un pommier

⁸³⁶ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 113.

⁸³⁷ Gregorio Marañon, *Amiel : une étude sur la timidité*, op. cit., p. 209.

⁸³⁸ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 219.

⁸³⁹ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 88.

⁸⁴⁰ *Ibid.*, p. 109.

⁸⁴¹ *Ibid.*, p. 87.

porte des pommes » (26.7.1878) constate le diariste, dont la comparaison arboricole a le mérite de condenser avec concision et clarté, l'expression d'un dédoublement du *Moi* destiné à produire naturellement un récit de soi journalier. Écrire quotidiennement son journal, trente-quatre années durant, conduit ainsi Amiel à vivre dans l'intimité de sa propre compagnie, sans s'ouvrir pleinement à d'autres formes d'altérité, car « ce confident, reconnaît-il, m'affranchit de beaucoup d'autres », (21.12.1860), « il m'a souvent dispensé d'ami, de femme » avait-il déjà constaté le 13 juillet de la même année. Le 20 septembre 1864, il note que « ce qui [lui] manque, c'est un but et un intérêt, un ouvrage sur le chantier et une épouse à [s]es côtés. Ce journal les représente ; c'est leur substitut. » Trois ans plus tard, il reconnaît que « ces griffonnages [l]'ont aidé à vivre », et que sans eux, « [il eût] été pour ainsi dire, contraint au dialogue, [il] aurai[t] dû épouser une femme, un parti, une ambition » (21.10.1867). Neuf ans plus tard, on lit à nouveau sous sa plume que le journal « tient lieu de confident, c'est-à-dire d'ami, d'épouse » (26.7.1876) ; sanctuaire de l'intimité, il est le lieu « où l'on ré-entend la voix de Dieu », car « la prière est la quintessence du Journal et de l'Épouse. C'est le rafraîchissement de l'âme, le vrai bain d'Eson, le moyen suprême (et sans inconvénient possible) de retrouver la paix, l'harmonie, la patience, le support, par le contact de l'Éternel, de l'Infini, de l'immuable Amour, source de toute miséricorde et de toute bonté » (6.2.1865). Le journal et le mariage offriraient ainsi la promesse d'une réconciliation à soi faisant enfin advenir une existence plénière ou accomplie. Le fait est qu'Amiel « choisit finalement un autre mariage, celui avec son journal. C'est là qu'il vit sa solitude et son impuissance. C'est là encore qu'il peut vivre sa liberté et multiplier les projets d'une existence idéale⁸⁴² », y dessiner « une vie de l'homme virtuel⁸⁴³ » que l'homme réel ne peut décidément pas actualiser.

« Une épouse excellente serait un journal vivant » (6.2.1865)

Cependant, un journal intime, aussi ample, sincère et exclusif soit-il, suffit-il à justifier une existence ? Constitue-t-il vraiment « un état de service acceptable pour un homme moyennement doué » (17.4.1861) ? L'enjeu est considérable et le pendule oscille à nouveau entre la suprématie d'un journal polyvalent, se substituant à l'ami comme à l'épouse, et le désir inassouvi, lancinant d'une vie accomplie et partagée qui mettrait fin *de facto*, à l'écriture journalière, ou tout au moins la renouvellerait, car à n'en pas douter, « un nouvel homme donnera[it] un nouveau Journal » (12.4.1852). Deux conditions pourraient justifier la

⁸⁴² Jerzy Lis, « Le Journal d'Amiel ou le traité de l'impuissance », *op. cit.*, p. 157.

⁸⁴³ *Ibid.*

suspension de sa rédaction : un accablement profond ou bien à l'inverse, une action énergique, comme il le postule en écrivant :

Du jour où je renoncerai à ce journal, évidemment je devrai changer ou avoir changé. Je serai tombé dans l'apathie complète, ou je serai lancé vigoureusement dans l'action. Le solitaire méditatif, le rêveur, le psychologue, le curieux seront transformés ; le bavard ne sera plus. Ils auront du mieux à faire. Ma vie dépensée au-dehors n'aura plus besoin de s'épancher au-dedans, et comme le journal des jeunes filles cesse avec leur mariage, mon silence deviendrait l'indice d'une vie plus normale et mieux remplie (20.9.1864).

L'expression « une vie plus normale et mieux remplie » associée à l'évocation des journaux de jeunes filles où s'invente timidement le *Moi des demoiselles*⁸⁴⁴, sous-entend à l'évidence une vie conjugale où l'épouse se serait substituée au journal pour remplir son office de confidente unique et privilégiée. Le 20 septembre 1864, Amiel déclare avec assurance qu'« un journal vivant vaudra toujours mieux que des feuillets muets » ; le 4 octobre de la même année, il soupire après « un journal vivant, un témoin de [s]on âme, un écho de [s]a conscience, une compagne de [s]a vie », pour conclure que « faute d'une femme, [il] use de la plume ». Quelques mois auparavant, il avait émis cette idée en s'interrogeant sur ce « que doit devenir le Journal après le mariage », et la réponse semblait déjà aller de soi : « Non ; c'est l'épouse qui doit être le journal vivant, lire dans l'âme de son mari, être sa confidente et son tribunal. La vie tout à fait intime ne peut plus être écrite ; ou du moins doit être brûlée chaque fois (ce qui serait pénible). – Le journal doit devenir social ou intellectuel simplement » (21.6. 1863). La remarque annonce un nouvel idéal conjugal : « une épouse excellente serait un journal vivant » (6.2.1865). À « une intimité de mots⁸⁴⁵ » succéderait idéalement une relation de confiance absolue, où la connaissance de soi et celle de l'autre trouveraient d'emblée l'accord harmonieux de leur expression. À défaut d'avoir substitué l'épouse au journal, Amiel évoque l'espoir de voir certaine amie privilégiée devenir « un manuscrit vivant » (11.9.1880). Berthe Vadier dans la pension de laquelle le diariste finira ses jours et à laquelle il avait décerné le titre de « filleule », pourrait être « pour [lui] ce que M^{elle} de Gournay a été pour Montaigne », « un journal intime parallèle » aux cahiers personnels, « une banque où j'ai déposé de longues économies » (11.9.1880) ajoute le diariste, toujours soucieux de l'épargne et du placement. Préoccupé par la postérité en ses derniers mois de vie, Amiel semble en effet capitaliser sa

⁸⁴⁴ Philippe Lejeune, *Le Moi des demoiselles. Enquête sur le journal de jeune fille*, Paris, Éd. du Seuil, 1993.

⁸⁴⁵ Michel Braud, « De soi à soi, l'écriture comme autohospitalité », *op. cit.*, p. 246.

relation intime, il inscrit la trace de ses jours à même la dépositaire de sa mémoire vive, car c'est elle qui « a suivi [s]es cours, copié [s]es manuscrits, [qui] s'est pénétrée de [s]es idées, de [s]es sentiments, de [s]a nature » (9.9.1880), et qui l'accompagne dans les épreuves de la maladie. « Travaillera-t-elle à conserver ma mémoire ? » se demande-t-il avec anxiété ce même jour, en écho à la remarque écrite neuf ans auparavant et qui présentait déjà Uranie, la libellule protectrice, comme une nouvelle incarnation de M^{elle} de Gournay, susceptible de faire « [s]on oraison funèbre, qui sait ? » (21.1.1871). Amiel s'interroge et prépare *ante mortem* sa propre commémoration, et qui mieux que celle qui « est toute imprégnée, cultivée, endoctrinée de [lui] » (9.9.1880) pourrait donner forme à cet hommage mémoriel ?

Le sanctuaire de l'intimité féminine

Le *Journal intime* décline d'autres manifestations d'intimité féminine, sous forme d'épanchements confidentiels, favorisés par une promenade nocturne ou un séjour en villégiature. Marie Favre, dite Philine, a pu connaître la douceur des confidences auprès d'Amiel qui écrit avoir connu grâce à elle, « dans le provisoire et le célibat [...] les intimes douceurs de l'existence et les secrets du cœur humain » (19.12.1863). Il souligne par ailleurs que « les choses de pure intimité doivent être protégées par le mystère et le silence ; les dire, c'est leur arracher le voile, c'est offenser leur pudeur » (5.3.1872). Le journal ne fera qu'allusion à ces « *Novissima Verba*⁸⁴⁶ murmurés à voix basse » (12.9.1871) et recueillis dans « l'effusion des secrètes pensées » et des cœurs. Un autre passage du journal mentionne son incompréhension née de leur rupture, « un dénouement, un adieu, une fin qui rompt le charme d'une liaison de douze ans », et s'il précise alors que Philine l'a « éperdument aimé », le diariste « trouve [...] étrange que les communications cessent lorsque la confiance a été entière et l'intimité prolongée » (21.2.1872). La dernière remarque témoigne de l'expérience d'un « dedans partagé⁸⁴⁷ », d'une présence « auprès » de soi, avec laquelle cultiver une habile confusion des sentiments en déclinant la modalité sentimentale de « l'amourité » si chère à l'indécis Amiel, mais si cruelle pour « la loi du cœur féminin, qui veut l'absolu dans la tendresse, et préfère refuser tout s'il ne peut pas tout donner » (2.4.1873). Rejoindrait-il Jean-Jacques Rousseau en expérimentant la singularité d'un nouveau lien intime, par nature ambivalent, car « moins “impétueux” que l'amour mais plus “voluptueux” que l'amitié. [...] On pourrait dire, pour en marquer l'apparent paradoxe, qu'il est sexué (puisque doit intervenir

⁸⁴⁶ « Paroles ultimes ».

⁸⁴⁷ François Jullien, *De l'intime, Loin du bruyant Amour*, Paris, Grasset, coll. « biblio essais », 2013, p. 105.

la différence des sexes), mais n'est pas pour autant sexuel⁸⁴⁸ ». Or, si « le célibataire [se dit] satisfait [...] par un demi-mariage platonique, par une amitié tendre qui lui fournit une intimité et comme un foyer moral » (17.12.1872), il compare et évalue avec constance les qualités de ses relations féminines à l'aune de l'intimité, se questionnant sans réserve dans son journal : « Qui m'est le plus nécessaire *maintenant* ? qui est la plus avant dans mon intimité ? » (17.12.1872). Ces questions révèlent un progrès tout relatif sur la voie de l'intimité partagée, que le diariste ne semble envisager que sous le jour d'un lien profitable, destiné à combler un besoin d'échange et de reconnaissance. Si l'intimité parfaite se dilate en un « babil intarissable⁸⁴⁹ » qui crée « la *connivence* [...] et une entente implicite de tous les instants⁸⁵⁰ », elle ne redoute rien tant que le dehors, l'intrus, la rivale. Or, cet « *entre* de l'intimité⁸⁵¹ » est partagé par plusieurs amies, et les conversations évoquées dans le journal confèrent à chacune une place privilégiée auprès du confident rêvé que représentait Amiel à leurs yeux. Marie Favre serait ainsi « la seule personne qui ait eu la clef de [s]a vie intime » (7.7.1868), Fanny Mercier lui a permis de goûter « l'intimité des pensées et de l'âme » (4.4.1872), et Berthe Vadier, celle de « l'intimité des cœurs » qui est un don précieux et délicat ; à l'inverse, Caroline de Grosschopf, dite Fédora dans le journal, se voit déclassée car « le sanctuaire intime n'est pas le même et refuse de se confondre » (17.10.1863), tandis que les fiançailles rompues avec Anna Droin ont été mises sur le compte d'un défaut d'intimité...

Amiel s'intéresse ainsi vivement à la qualité de la vie intérieure que chacune de ses relations féminines lui dévoile, et ce critère l'amène à constater avec satisfaction que les quatre amies qu'il compare dans son journal ce 10 janvier 1872 « ont une vie intérieure très active ». Si par ailleurs, celles-ci tiennent un journal intime, c'est un gage supplémentaire d'affinité élective, au point de biffer de ses listes de prétendantes, « une candidate sérieuse parce qu'elle n'a peut-être pas l'habitude de s'interroger et de s'examiner chaque jour “et surtout parce qu'il est douteux qu'elle écrive un Journal intime” !⁸⁵² ». La compréhension et la connaissance intimes des femmes offre en outre le privilège d'accéder « à une sorte de journal intime mais vivant et tendre » (15.3.1869), à la faveur de « la confiance sympathique et de l'échange affectueux ». La clef de ses relations à la fois privilégiées et ambiguës aux femmes qui peuplent son existence et hantent les pages de ses cahiers intimes, se trouve peut-être là. Une énième qualité, essentielle pour faire partie du panthéon féminin que se choisit le diariste, relève du fait

⁸⁴⁸ François Jullien, *De l'intime, Loin du bruyant Amour*, *op. cit.*, p. 100.

⁸⁴⁹ *Ibid.*, p. 105.

⁸⁵⁰ *Ibid.*, pp. 104-105.

⁸⁵¹ *Ibid.*, p. 105.

⁸⁵² Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double », *op. cit.*, p. 132.

qu'il « n'aimerai[t] pas bien une femme à laquelle [il] ne pourrai[t] pas lire *tout* [s]on Journal » (24.3.1851). La condition posée est redoutable puisqu'elle présuppose un lien de confiance absolue, une relation de transparence à l'autre, au risque de contredire la nécessité inhérente à tout journal intime : préserver un quant-à-soi où puisse se dire « à l'abri du secret, même si on craint la surprise, ce qu'on ne dirait à personne, ou qu'on n'ose pas encore dire à l'autre⁸⁵³. » Comment autoriser alors la lecture de ce qui s'écrit là sur le corps, le désir, les troubles les plus profonds, sur les déceptions ou bien sur ces amies elles-mêmes, qui se connaissent entre elles sans toujours s'apprécier ? Un journal intime est par définition un texte à haut risque pour celui qui s'y livre avec sincérité : à qui faire partager ces pages fatalement embarrassantes ? Dans le *Journal intime*, lorsqu'Amiel relate l'expérience d'une lecture partagée des cahiers, il signale qu'une sélection a été opérée au préalable, et en fonction de l'heureuse élue, les choix du cahier et de la période retenue sont ainsi orientés. La lectrice invitée à pénétrer dans l'enceinte du journal ne fait qu'une visite guidée du labyrinthe de mots qui se découvre partiellement à elle, et cette visite est habilement conduite par un diariste soucieux de ménager susceptibilité et amour-propre. L'intimité absolue se dérobe sous l'effet conjoint des rivalités et des aveux délicats.

Amiel, « *duca e maestro*⁸⁵⁴ » (22.10.1879)

Or, le journal intime, « ennemi de la conjugalité⁸⁵⁵ », est un bien convoité, qui plus est celui d'un professeur célibataire aimable, disposé à accueillir les confidences les plus personnelles et qui, loin de dissimuler sa compulsion à l'écriture journalière, en fait *a contrario* une véritable arme de séduction et de manipulation. De fait, le diariste se présente comme un confesseur laïc, le confident privilégié des femmes, celui devant qui « se déploient les feuillets secrets de l'âme, qui n'appartiennent qu'au confesseur » (27.9.1871). Le 27 mars 1868, il analyse ainsi ce lien si particulier aux femmes :

Confesser la femme, c'est l'attrait du métier et la friandise du prêtre. On peut sans la prêtrise avoir ce privilège. J'en sais quelque chose. Il m'a été accordé d'ausculter tous les genres de palpitation du cœur, et de lire dans le mystère féminin, comme on suit le travail des abeilles dans une ruche de verre. J'ai été le confident même des pensées en ma faveur et des mauvaises

⁸⁵³ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, op. cit., p. 170.

⁸⁵⁴ « guide et maître ».

⁸⁵⁵ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », in *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 459.

pensées contre moi. Toute la science des vibrations amoureuses, des passions cachées et des désirs secrets m'a été ouverte comme à un confesseur ou à un directeur.

Ainsi, victime d'une « vocation involontaire », Amiel a « vécu dans l'intimité de l'âme féminine » (29.10.1880) ; et au titre de « confesseur », « consolateur », « conseiller », ou « ami » (11.9.1880), il se voit attribuer le rôle de « directeur laïque, [...] choisi spontanément par ses pénitentes » qui lui ouvrent elles-mêmes « la chapelle de leurs secrètes pensées » (29.10.1880). De la confiance amicale et amoureuse à la confession auriculaire, le lien est tenu et mis en relief par le lexique religieux que le diariste mobilise à dessein pour en rendre compte dans son journal. Un élan de confiance unit ainsi l'épanchement féminin à l'écriture journalière : dépositaire des aveux les plus personnels, Amiel réserve les siens à son *Journal intime*, le confesseur devient à son tour pénitent, il reconduit l'examen du cœur et de la conscience dans le retrait de l'écriture de soi, substitut à l'épanchement réciproque. Il esquive de ce fait toute forme d'engagement, tout en étant conscient que « le vieux garçon est l'horreur des femmes » (21.11.1866) et que « l'homme mariable qui ne se marie pas », exaspère dès lors les jalousies et les frustrations. De fait, il « commet un déni de justice, il fraude la nature et viole le droit féminin » (15.4.1870), qui plus est en offrant une écoute bienveillante, une compréhension sympathique et un « échange affectueux » (15.3.1869) à toutes celles qui le sollicitent, s'éprennent de leur confesseur, mais se méprennent sur la nature de ses sentiments. La stratégie repose ainsi sur un mécanisme de transfert, aussi efficace que subtil, pour s'assurer de l'allégeance de ses amies :

Elles se soumettent à sa stratégie fondamentale, exercée sur le mode inconscient qui consiste à déplacer les instruments et l'enjeu de la domination entre les sexes du terrain sexuel sur le terrain intellectuel. Amiel obtient ainsi de ses femmes une fidélité, et un « attachement » au moins aussi « profond » et durable que si elles étaient unies à lui par les liens du mariage ou du sexe. Il bénéficie de la sorte, tout au long de sa vie, des services gratuits, — ou gratifiés sur le mode symbolique de la conversation, du conseil et de la cure d'âme — d'une suite continue de « fidèles collaboratrices », de « secrétaires intelligentes et zélées » (24 mars 1878), toutes dévouées à son « œuvre » qu'elles s'approprient sur le mode symbolique (à défaut sans doute de pouvoir s'approprier physiquement le créateur potentiel de cette œuvre virtuelle) dont elles font leur « chose », leur « enfant » et dont elles entendent protéger la naissance, la croissance, contre tous et contre Amiel lui-même⁸⁵⁶.

⁸⁵⁶ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 100.

À défaut de devenir l'épouse et de combler une attente amoureuse, chacune des amies fidèles « entret[ient] avec [Amiel] une relation définie par l'abnégation et par l'oblation⁸⁵⁷ », leur dévouement sublimé se transfère sur le « corps écrit⁸⁵⁸ » de l'œuvre à venir ou en cours, *a fortiori* sur le *Journal intime*. L'appropriation de cette œuvre interdite consacrerait en effet leur statut d'élue tutélaire, tout en leur ouvrant les arcanes les plus secrètes de son auteur ; elle serait le gage d'un pouvoir symbolique sur l'homme qu'elles vénèrent et qui s'obstine à leur échapper.

Le *Journal intime* peut aussi se lire à la lumière des crises intimes et douloureuses nées de l'impuissance d'Amiel à aimer, et des stratégies élaborées pour contenir les manifestations du désir féminin, quitte à instrumentaliser son journal dans l'arène des rivalités féminines exacerbées. Il écrit ainsi, dans la prescience des troubles à venir, que « les amitiés féminines sont sujettes à devenir les plus dangereuses inimitiés et qu'il ne faut par conséquent pas leur remettre la dernière clef de la forteresse » (25.7.1880). Le fait que la « dernière clef de la forteresse » désigne ce jour-là, à part égale, « le livre de [s]es revenus et[s]on Journal intime » peut prêter à sourire, mais l'expression laisse supposer l'importance qu'allait constituer le legs testamentaire des 174 cahiers. Berthe Vadier ne s'y était pas trompée en écrivant à Amiel, deux mois avant qu'il ne meure, qu'« elle vou[lait] connaître [s]on Journal intime » ; ce qu'il commente en ajoutant qu'elle « ne se gêne pas pour appeler ma réserve un manque de confiance. B[erthe] et F[anny] sont en rivalité pour cette chose-là, comme pour toutes les autres. Chacune d'elle veut tout et me cause un cruel malaise » (22.3.1881). On sait que Fanny Mercier qui « [l'] a conjuré de lui léguer [s]es manuscrits, ce qui serait pour elle un motif de vivre et de survivre puisqu'il lui faut exister sans [lui] » (6.10.1879), bénéficiera de la confiance absolue du diariste pour assurer la protection juridique et la destinée littéraire du journal. Les ultimes dispositions du diariste mentionnent les droits de veuve qu'il lui octroie à cet effet, conscient de retrouver en elle « le génie de l'Égypte, le culte des reliques, la religion des morts, le besoin d'éterniser ce qui a vécu » (5.5.1872). Loin d'être une œuvre anodine, un journal intime est toujours investi d'un pouvoir affectif et émotionnel sans pareil, qui plus est lorsqu'il est le dernier représentant de celui qui en fit le dépositaire de sa vie intérieure avant de disparaître.

⁸⁵⁷Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance. Projet intellectuel et sexualité dans le journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 100.

⁸⁵⁸*Corps écrit*, Revue trimestrielle, Paris, P.U.F, 1982-1990.

« La peur de ce que j'aime est ma fatalité⁸⁵⁹ » (22.9.1880)

Amiel aime à se présenter « comme un électromètre délicat, que toutes les proximités féminines mettent en vibration » (19.4.1871) ; il disserte sur l'amour et la psychologie féminine, s'efforce d'approcher au plus près du « *sanctum sanctorum* de la vie universelle » (12.10.1864), célèbre l'éternel féminin en citant Goethe⁸⁶⁰ (19.4.1871), mais il n'est jamais aussi passionnant que lorsqu'il essaie de trouver l'exacte expression des troubles intimes qui le retiennent d'aimer en retour celles qui l'ont adoré. Il essaie alors de comprendre l'émoi qu'il suscite, renouvelle l'analyse de sa vie sentimentale contrariée et propose à ce sujet des hypothèses, des explications qui font de son journal un exemple d'auto-analyse passionnant et un « document clinique incomparable⁸⁶¹. » La lucidité et la sagacité des analyses introspectives qu'il y consigne, l'amènent ainsi à formuler les conséquences dramatiques de ses peurs multiples, tout en amorçant quelquefois un diagnostic remontant aux causes qui les ont déterminées. Le 16 novembre 1851, il écrit : « il y a quelque chose de meurtri, de froissé, de contracté et de durci dans ma nature, dont j'ai eu pendant vingt ans le sentiment, et dont je porte encore maintenant le stigmate », reconnaissant ce même jour avoir « été brisé par son père » dans sa plus tendre enfance, « les circonstances m'ont fait ce que je suis » ajoute-t-il, « le résultat est acquis, et je le retrouve par la pensée, en cherchant à me comprendre. » Le *Journal intime* est fascinant à plus d'un titre, ne serait-ce que par le caractère inédit de l'attention portée à soi, soutenue par la volonté tenace de se comprendre et *in fine*, de se connaître. L'écriture de l'intime acquiert de ce fait une fonction heuristique, elle découvre la complexité d'une identité personnelle au moyen d'un déchiffrement de soi qui se poursuit avec obstination, durant plusieurs décennies. Porté par une exigence de vérité, le sujet tente ainsi de comprendre sa nature, de définir avec lucidité ce qui le singularise et la manière dont son identité individuelle s'est constituée, quitte à reconnaître que sa quête se heurte à « l'énorme part de l'inconnu, du mystérieux et de l'inconscient, dans la vie individuelle et générale » (9.6.1872). La publication du *Journal intime* a néanmoins dévoilé la passion singulière de se connaître, ce dont chacune de ses pages témoigne ; il sera de ce fait reconnu comme l'un « des exemples admirables de franchise sur soi⁸⁶² », à l'égal de la démarche analytique freudienne. De fait, le *Journal intime*

⁸⁵⁹ Henri-Frédéric Amiel, « Paul à Hélène », *La Part du rêve*, p. 46.

⁸⁶⁰ « L'éternel féminin m'élève ». Goethe, *Faust II* (in fine).

⁸⁶¹ Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double », *op. cit.*, p. 157.

⁸⁶² Roland Jaccard, « Amiel, ce bavard impénitent », *Henri-Frédéric Amiel Du Journal intime, op. cit.*, p. 11.

expose les symptômes de la structure psychologique et affective de l'homme qui le rédige, notamment en abordant la question de sa relation complexe aux femmes. « S'analysant perpétuellement Amiel essaie de déceler les sources de ses troubles⁸⁶³ » et certaines questions ouvrent l'énigme d'une vie affective, sentimentale et sexuelle contrariée, comme en témoigne cette question angoissée : « Sera-ce donc vrai ? par Hercule, suis-je donc mort, ou enterré, mutilé et impuissant ? » (7.11.1851). Au moyen de l'écriture journalière, le sujet s'examine, s'étudie avec minutie, scrute les motifs de ses actions et de ses réactions, démonte le mécanisme de ses erreurs et de ses peurs, tout en remontant la chaîne d'une histoire personnelle, mise en lumière par les déterminismes de son habitus et les représentations dont il hérite en homme du XIX^e siècle.

Ainsi, il n'ignore pas avoir manqué certaines rencontres précieuses où l'amour véritable s'offrait à lui. Se penchant sur son passé, il reconnaît avoir déçu les attentes d'une passion déclarée. La jeune institutrice Louise Wyder, rebaptisée Égérie dans le journal, connut une brève idylle platonique avec le jeune professeur genevois durant l'été 1854. Celle qu'il considère être « la première des affections qui soit venue à [lui] et [lui] ait fait contempler les orages de la passion » (4.3.1865), celle qui « avait la plus grande aptitude à vivre pour et par l'être aimé » (4.10.1864), se rappelle parfois à son souvenir. Ce souvenir, à la fois lumineux et douloureux, suscite alors les interrogations les plus insolubles sur lui-même et entretient une culpabilité diffuse : « Que n'ai-je pu rendre heureuse la petite fée ? Pourquoi a-t-elle voulu de moi ce que je ne pouvais pas lui donner ? » (26.9.1864) s'interroge Amiel, qui a tenu un carnet particulier durant ces quelques semaines d'effusion sentimentale. Il l'écrit en hommage à celle « qui avait le cœur fait pour l'amour », à « la plus pure et la plus profonde » des affections venues à lui (26.9.1864), « le type conjugal » par excellence ajoute-t-il avec regret. Le 30 septembre 1872, il « rouvre [ce] petit volume, qui porte en tête H.F.A 25 mai 1855 », le relit, pour écrire ensuite :

Oh ! cette date !... plus de dix-huit ans déjà. Et je vois d'ici Glion, où nous passâmes quelques journées semblables à celles de l'Eden. Celle qui échangea ce petit livre avec moi, qu'est-elle devenue ? Elle est devenue vieille et a brisé la baguette sur ces souvenirs ; elle a prophétisé que je ne ferais rien et ne serais rien. Il semble donc que j'accomplis un oracle et subis une malédiction. Hélas ! ma malédiction est d'être timide et d'avoir trois ou quatre fois rencontré l'amour, sans les conditions matrimoniales, en sorte que j'ai reculé, tout en ne me rattachant à

⁸⁶³ Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double », *op. cit.*, p. 141.

aucun but. Le pis est que je me suis fait à la dispense, comme un eunuque à sa mutilation, et qu'il m'a semblé secrètement commode de renoncer à tout désir.

Le passage éclaire idéalement le courage d'affronter sa vérité et l'intention de mettre à nu le mécanisme compliqué des peurs et des inhibitions qui contrarient l'accomplissement de soi, et façonnent une identité personnelle entravée ou empêchée, ce que le diariste parvient à formuler dans le retrait de la confession journalière.

Un autre personnage féminin mérite d'être évoqué, celui de la Béatrix vénérée par le jeune homme qu'il fut, Clotilde Bouvier, la seule femme qui lui ait fait « pressentir l'adoration » (17.6.1864) et qui le troubla profondément « dans les régions intimes de l'être » (24.6.1864). Si « la peur de ce qu'il aime est [s]a fatalité » (22.9.1880), certaines questions ouvertes révèlent que le diariste s'est approché au plus près de son mystère en formulant à sa manière, l'énigme de ses peurs intimes. « Quand tu venais à moi, pourquoi t'ai-je évitée ?⁸⁶⁴ » s'interroge-t-il, et le désarroi se prolonge par un aveu de culpabilité : « C'est ma plus grosse faute. J'ai manqué de foi. J'en ai été sévèrement puni, car je n'ai jamais retrouvé ailleurs l'illusion dominatrice et subjuguante, que fait la suprême beauté du grand amour » (24.6.1864). Inhibitions, anxiété et honte se conjuguent pour étouffer le désir, « Macbeth avait tué le sommeil ; moi, j'ai tué le désir » écrit le diariste dans le développement qu'il consacre à « la défiance incurable de [s]oi-même » (9.9.1864). Ainsi, « maintes fois Amiel parle de la mutilation qu'il s'inflige en s'efforçant de tuer ses désirs⁸⁶⁵ » ; la souffrance intime qu'il en éprouve est très précisément exprimée dans le journal, même si elle ne le conduit parfois que dans l'impasse de la perplexité et le laisse au bord « des régions inexplorées de son psychisme⁸⁶⁶ ». Le 7 juin 1856, il proposait déjà une analyse introspective aux consonances psychanalytiques évidentes :

Je sens très bien que mon mal, c'est la langueur de l'indifférence, la privation de la joie et de l'amour. – J'ai supprimé graduellement tout désir pour ne pas souffrir ; mais désirer, c'est vivre ; aussi mon état ordinaire est-il une espèce de mort. “réveille-toi, toi qui dors et sors d'entre les morts !” [...] Laisse-toi aller à l'amour, s'il te visite encore, rentre dans le monde des hommes, d'où t'exile ton deuil du désir.

⁸⁶⁴ Henri-Frédéric Amiel, « Paul à Hélène », *La Part du rêve, op. cit.*, p. 46.

⁸⁶⁵ Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double », *op. cit.*, p. 140.

⁸⁶⁶ Roland Jaccard, « Amiel, ce bavard impénitent », *Henri-Frédéric Amiel, Du Journal intime, op. cit.*, p. 14.

On ne peut que reconnaître la singularité et la profondeur d'un examen de soi conduit sans complaisance, guidé par l'exigence d'une franchise et d'une sincérité admirables. Une conscience individuelle s'interroge ainsi sans relâche sur ce qui constitue son identité à part entière, et l'investigation procède alors d'une écriture de l'intime à vocation analytique. Loin de se satisfaire de la plainte, Amiel cherche à définir avec lucidité ce qui le caractérise, et le journal propose maintes analyses psychologiques sur ce qui le terrifie et le paralyse. « L'irréparable m'angoisse », lit-on le 18 février 1850 ; « mon naturel inquiet ne veut pas se fixer », ajoute-t-il quelques lignes plus loin. La clef de ce portrait psychologique serait peut-être offerte par le constat suivant : « Pour dire non, je suis toujours prêt, cela m'est naturel et habituel ; pour dire oui, c'est autre chose » (23.11.1863). Si le journal expose la nature de son auteur, « faite de renoncement, d'abstention, de non vouloir⁸⁶⁷ », aux lectures psychanalytiques voire psychopathologiques qui auront cours au siècle suivant, il se présente avant tout comme « une œuvre unique et originale du fait de sa singularité⁸⁶⁸ », conquise sur la quête éperdue d'une connaissance de soi.

Amiel, Pygmalion genevois

C'est en Leporello genevois, déroulant « la bande des 1003 » (11.9.1880) qu'Amiel évoque les amitiés féminines dévouées dont il a bénéficié, s'estimant comblé par « cette polygamie idéale et mystique », dont les témoignages d'affection ont été si constants et si précieux à ses yeux. Dans cette même entrée, quelques lignes concises et éclairantes résument la singularité de sa relation aux femmes : « c'est le monde renversé, mais telle a été mon histoire. Je n'ai jamais su ni voulu m'approprier un cœur ; ce sont les cœurs qui sont venus à moi. Ils ont réclamé l'esclavage que je n'ai pas consenti à leur donner. » Bienfaiteur et généreux, Amiel reconnaît n'avoir « agréé que l'amitié indépendante, que la sympathie tendre mais non exclusive », quitte à passer pour un « Don Juan malgré lui, un séducteur au rebours ? Qui sait ? » s'interroge-t-il avec malice, après avoir reconnu que « le rôle d'amoureux, de poursuivant, de candidat, de conquérant, de *patito*, n'a jamais été le [s]ien » (11.9.1880). « En somme je serai séduit, je ne ferai pas un séducteur » (15.8.1849), prophétisait-il à l'âge de 28 ans. Vingt et un ans plus tard, il confirme cette forme d'attraction passive en écrivant dans son journal : « J'ai été beaucoup attiré, charmé, séduit ; je n'ai pas été enchaîné », autrement dit,

⁸⁶⁷ Bernard Gagnebin, « Amiel ou la revanche de l'écriture sur la vie », in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, t. I, *op. cit.*, p. 42.

⁸⁶⁸ Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double », *op. cit.*, p 157.

« malgré un grand faible pour *l'éternel féminin*, je n'ai jamais été réduit en esclavage. [...] Cet affranchissement du vertige, cette possession de moi-même [...] est mon privilège ou du moins mon signe distinctif » (26.6.1871). Il admet aussi que « les questions de cœur ont tenu plus de place et de temps dans sa vie que dans la vie des autres mâles », et ajoute en s'adressant à lui-même, « si j'ai bien lu dans ton âme compliquée [...], tu es maintenant à l'abri des orages foudroyants et terribles de la grande passion romanesque [...]. Tu es *l'ami des femmes*, mais réellement leur ami, car tu les aimes pour elles-mêmes et non pour ton profit » (5.10.1869). Or, la loi d'airain du détachement affectueux ne peut satisfaire les attentes du cœur féminin, comme il le concède à plusieurs reprises, s'exclamant ce 12 juin 1871 au sujet de Philine : « Quel dommage pour elle que je sois ce que je suis ! » ; ou bien reconnaissant qu'il n'a pas pu répondre aux attentes de ses amies, qu'« il ne [lui] est pas donné de les rendre heureuses » (9.1.1872). Les pages du journal qui relatent les renoncements et les aveux d'impuissance à aimer offrent le témoignage d'un homme qui rend compte de sa nature contrariée, de son obsession à rester maître de soi, en garrotant l'amour par l'amitié (12.8.1863), en l'anesthésiant par l'analyse et l'écriture de soi. L'entrée du 8 juin 1864 se termine sur une remarque saisissante : « On m'émeut, on ne me subjugué pas. Je suis ébranlé non vaincu. L'analyse acharnée finit toujours par me libérer du prestige, de l'illusion et de l'ensorcellement. L'inclination reste ; la servitude s'en va. Je reviens à la justice, à la contemplation, et la passion s'est évaporée. » Comment mieux formuler le pouvoir démystificateur d'une méthode analytique vouée à décrypter, disséquer et verbaliser ce qui relève de la magie de la vie, en l'occurrence le mystère de la passion amoureuse ? Il s'agit de « transformer [s]es désirs en connaissance, [s]es soupirs en rêves poétiques, et [s]es inclinations en simples images » (27.11.1864), de détourner toute manifestation passionnelle par une application « acharnée », voire une contention systématique des facultés intellectuelles destinée à briser le charme de toute séduction, le désir de tout abandon. Et pour ce faire, « la plume est un talisman qui rompt le charme et rend à l'oiseau magnétisé la liberté qu'il allait perdre » : grâce à l'écriture assidue de son journal, Amiel a trouvé « l'art de reconquérir [s]a liberté » (22.11.1864). Il s'agit dès lors de contenir la nature passionnée des amies qui le courtisent sans espoir, de les soumettre à un idéal de dévouement sublime et absolu, dénué de toute compromission érotique. Le journal dévoile les stratégies dilatoires dont Amiel use à volonté dans l'unique but de contourner le désir féminin. Or, le stratagème est redoutable, car dans « le bataillon des Amiélines⁸⁶⁹ », autrement dit la cohorte « des égéries en disponibilité, Muses cantonales et Corinettes⁸⁷⁰ » qui

⁸⁶⁹ Albert Thibaudet, *Amiel ou la part du rêve*, op. cit., p. 193.

⁸⁷⁰ *Ibid.*

viennent à lui « comme le fer à l'aimant, comme l'abeille aux fleurs, comme les papillons à la lumière » (3.9.1871), chacune fait montre d'une émulation zélée ! Ce zèle est de bon aloi car le culte véritable du maître exige la métamorphose ! L'abnégation absolue se consume alors en attentions redoublées, en lettres ferventes, en hommages réitérés, en sacrifices consentis, en larmes et aveux discrets qui font du Don Juan malgré lui une véritable idole, voire un Pygmalion soucieux de transformer ses femmes-disciples, en les élevant au rang de prêtresses d'un amour sublimé. Le 5 octobre 1869, ému de constater le « besoin croissant d'obéissance de Philine », et parallèlement, « le décroissement de sa fierté », Amiel écrit : « De mois en mois, ses sentiments deviennent plus profonds et plus beaux. Le sacrifice lui devient tout simple. L'initiation continue. La néophyte grandit et s'ennoblit. » Rééduquer les jeunes veuves, institutrices, célibataires indépendantes ou vieilles filles qui gravitent dans le cercle de ses amies intimes, impose au maître de les élever vers l'idéal esthétique et moral d'une « femme selon son cœur » (22.6.1866). Un long parcours initiatique s'impose dès lors à elles, puisque « la soumission volontaire » ou « la destinée de satellite, c'est-à-dire de compagne, d'auxiliaire » est leur vraie vocation (16.8.1880). Les représentations de la femme, transmises par le *Journal intime*, rendent compte de la représentation des genres propre au XIX^e siècle ; elle valide en effet l'infériorité de celle dont « [l]a lueur est lunaire, c'est-à-dire réfléchie », et ce principe de passivité détermine « les limites de [son] sexe ». Par conséquent, Amiel fait d'elle « un homme diminué, une fraction d'homme » (17.2.1880) à laquelle il « faut un maître affectueux mais un maître » (31.1.1880), un mentor qui lui « enseigne la voie droite, dans la parole, la pensée et la conduite » (8.7.1868). Le 15 février 1870, Amiel n'avait-il pas déjà écrit que « la règle morale » vient à la femme « du dehors » puisqu' « elle n'a pas son centre de gravité en elle-même » ? On lit ainsi dans l'entrée du même jour, que « la femme est à l'homme comme la lune à la terre, puisqu'elle est une annexe, un complément de l'homme et qu'elle doit être sa compagne. » Aucune des amies les plus proches n'échappe à ce destin secondaire et oblatif : Marie Mercier, l'institutrice célibataire qu'Amiel appelle sa petite calviniste, fait du professeur genevois son « initiateur », son « conseiller » et son « guide », incarnation de la science et de la sagesse (22.19.1879) ; Berthe Vadier, artiste et écrivaine, son hôtesse et filleule, « est toute imprégnée, cultivée, endoctrinée de [lui] » (11.9.1880) ; quant à Marie Favre, la relation la plus intime et la plus assidue de sa vie, Amiel écrit à son sujet : « C'est mon élève, ma néophyte, la brebis venue à moi et que j'ai ramenée dans les bons pâturages » (30.9.1871). Philine est également comparée aux pèlerins, « elle peut marcher à genoux ; car la sainte passion de l'obéissance et du sacrifice s'est éveillé dans son âme » (17.9.1869). Or, aucun de ces éloges, aucune de ces appréciations évaluant les progrès de ses ferventes disciples, ne

détermineront Amiel à se marier, lui qui découvre immanquablement « le défaut dangereux, la faille secrète » compromettant « la sécurité de l'avenir », et qui n'a donc pu découvrir celle qui, « dans toutes les circonstances de la vie », ne l'aurait jamais « lassé », « impatienté » ou « rassasié » (20.11.1880). L'écriture intime met en lumière les conduites sentimentales ou les stratégies de mise à distance qu'Amiel a plus ou moins consciemment élaborées en guise de mécanismes de défense, « de fuite ou d'évitement⁸⁷¹ » destinés à le protéger de l'altérité et du désir. Dans le ballet des pseudonymes et des surnoms littérisés qu'il attribue à ses différentes amies pour faire advenir leur métamorphose dans le journal, « c'est bien le reflet narcissique mortifère qu'Amiel cherche dans une compagne⁸⁷². »

Amiel, misogyne ?

Le journal d'Amiel peut être lu comme un document clinique ; il peut être également appréhendé comme « un document d'une valeur historique⁸⁷³ » indéniable, en particulier pour les représentations imaginaires de la femme qu'il propose. De l'idéalisation à la diabolisation, la femme fait en effet l'objet d'évocations ambivalentes où se lit l'héritage d'une tradition historique, poétique et philosophique qui façonna aussi la conduite amoureuse de l'homme qu'il était. De nombreux développements consacrés à la question de la femme transmettent de ce fait la perception fantasmatique qu'elle suscite, dans un siècle qui lui laisse si peu de place et de reconnaissance. « Objet de désir et d'effroi⁸⁷⁴ », la femme doit devenir épouse ; elle « qui était la tentation et la dissipation de l'homme » (5.10.1869) devient dès lors son auxiliaire, son associée, une compagne docilement subordonnée au destin conjugal et maternel que commande sa nature. Seul le mariage permet d'échapper à ce qui semble être « la fonction des sexes », à savoir, « s'induire en tentation », « se troubler réciproquement », « se détourner du devoir » et se révéler ainsi indigne du « grand amour, source perpétuelle de vertu, de dévouement, de travail, de sacrifice » (25.1.1875). De fait, « quand la femme n'est pas la prêtresse de tout ce qui est saint et pur, elle est la sorcière qui travaille en faveur de Satan. Ange ou démon, rédemptrice ou corruptrice, salut ou perdition » (25.1.1875). Le balancement des extrêmes laisse peu de place à la relation équilibrée et partagée, tandis que l'alternative des contraires révèle tout à la fois la peur et l'incompréhension dont elle pouvait être victime, dans un siècle

⁸⁷¹ Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double », *op. cit.*, p. 149.

⁸⁷² *Ibid.*, p. 133.

⁸⁷³ *Ibid.*, p. 158.

⁸⁷⁴ Bernard Gagnebin, « Amiel ou la revanche de l'écriture sur la vie », *op. cit.*, p. 23.

qui se voulait puritain et moral, soucieux d'un ordre familial patriarcal et d'une domination masculine omnipotente. Amiel a grandi dans la cité calviniste de Genève, il a reçu une éducation religieuse et petite bourgeoise dans laquelle le corps n'avait pas sa place ; à ce puritanisme s'adjoint la lecture des philosophes antiques et contemporains tel Schopenhauer, il ne pouvait donc pas échapper aux déterminismes et préjugés sur la question des genres : le féminin ne peut être envisagé à l'égal du masculin comme nous l'avons évoqué précédemment, leur différence de nature, de sensibilité, de tempérament, de capacités intellectuelles sont les arguments communément avancés pour justifier le statut subalterne de la femme, qu'il faut guider à l'égal de l'enfant, quitte à trahir les instincts les plus obscurs de la misogynie :

La transformation, chez Amiel, de l'instinct de possession sexuelle en désir de domination intellectuelle, d'humiliation morale, de subordination magistrale, qui le pousse, irrésistiblement, à "modeler l'âme féminine" (19 avril 1859) et à être pour les femmes, ses "néophytes" comme il les appelle, un "magicien", un "demi-dieu" (22 juillet 1861), lui permet de s'accorder le privilège des dominants, la "supériorité" et le "mépris". Il peut alors juger "de haut" les femmes qu'il qualifie, dans ses instants de misogynie triomphante, de façon essentiellement négative : elles sont "le conservatisme borné", "rusées", "illogiques", "injustes", "versatiles", elles n'ont "rien créé", etc⁸⁷⁵.

« Contradiction, ton nom est Femme » (11.7.1871)

Par ailleurs, que de passages déplorent ce qu'Amiel qualifie d'« inégalités brusques », de « saccades intérieures » (3.7.1871) ! La femme souffrirait ainsi d'une nature labile, instable, sujette aux changements d'humeur les plus imprévisibles, « un être oui et non » (1.5.1871) qui « impatiente l'homme raisonnable » (11.7.1871). La jalousie, la défiance, la maladie du soupçon, la dissimulation sont à l'œuvre en elle et renouvellent le « chatolement inflexible » (1.5.1871), ce que déplore vivement Amiel. Il en déduit « que c'est la loi du sexe » et dans ces moments d'irritation, il juge que « leur entendement est encloué, obturé. Elles aiment ou elles détestent, et tout est dit pour elles. En d'autres termes, le cerveau est paralysé ; elles sont réduites à la fonction animale d'attrait ou d'aversion. — Et avec cela aussi têtues que bornées. Jugement nul, opiniâtreté énorme » (12.11.1870). Que faire face à un être aussi « élémentaire » ? « En revenir aux relations élémentaires », conclut le diariste avec la certitude

⁸⁷⁵ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 108.

de l'évidence. Ainsi, « en étudiant le sujet de la femme, [Amiel] roule dans un cercle sans issue comme le serpent de l'Égypte se mord la queue » (13.18.1864), et « le mot de Shakespeare et de Kant combinés [lui] revient involontairement : Impénétrabilité, ton nom est femme ! » (20.3.1865). En effet, poursuit-il, « il y a décidément quelque chose d'obscur, d'indéchiffrable, d'énigmatique tout au fond de la nature féminine. » S'ensuit une nouvelle série d'antithèses irrésolues : oscillant selon « le hasard des circonstances ou l'inspiration de ses désirs », la femme est alors tentatrice ou « bon ange de l'homme », « Muse » ou « Bacchante », « Méduse » ou « Idéal » (20.3.1865). En un mot, tout l'oppose à l'homme : fille d'Ève, espiègle, capricieuse, séductrice, la femme est un être irrationnel et cruel, soumise aux « ondulations du sang », à toutes les « impressions des nerfs » (2.4.1868), à l'empire de l'imagination ; qui plus est, elle ne recherche que la faveur exclusive et les sentiments passionnés. C'est à l'homme qu'il convient dès lors de contrebalancer ces excès par les qualités viriles que sont la « Raison sereine », la droiture, « la justice et la bonté », la puissance intellectuelle et le dessein universel de son accomplissement, « l'un aimant la règle et l'ordre, l'autre l'arbitraire et la grâce ; le premier voulant le droit, la seconde, la faveur » (20.3.1865). La sujétion établie entre l'homme et la femme, la caractérisation de leurs qualités respectives telles qu'on les découvre dans le journal d'Amiel procèdent de la représentations des genres et des études psychologiques qui, au XIX^e siècle, valident leur nature différenciée et hiérarchisée.

« Dalila, Dalila » (14.7.1866)

Mais au-delà du mystère féminin et des contradictions qui définiraient un être inconstant et fragile, se dévoile une peur née de l'anxiété sexuelle et du désir irrépressible que les femmes font naître. Le diariste fait alors de ces « filles de la lune », un sexe « soumis à l'empire d'Hécate » (2.4.1868) ; il les diabolise à loisir en faisant d'elles des êtres sataniques qui troublent et perdent les hommes ; Proudhon lui-même ne le confirme-t-il pas en affirmant que « la femme est le désespoir du sage » ? À l'argument d'autorité succèdent des définitions véhémentes où percent une exaspération, voire un désir de vengeance né de relations tumultueuses, d'un problème matrimonial irrésolu et de la certitude que « l'homme et la femme sont habituellement le tourment l'un de l'autre » (13.5.1867). On apprend ainsi qu' « avec un demi-homme, un sixième d'ange et un tiers de démon, on fait assez bien une femme », ou bien encore que « la femme représente la passion, la tempête, l'imprévu, l'anti-logisme dans la vie humaine. » La messe est dite, tout au moins ce 2 avril 1868... De fait, si le journal recueille l'expression d'une misogynie plus ou moins latente, il révèle avant tout les préjugés, les

obsessions, les angoisses névrotiques et les limites d'une compréhension de l'autre sexe, dans le droit fil de la conception historique des genres. Au fil des considérations du diariste, se constitue une typologie de la figure féminine qui décline des représentations imaginaires plus ou moins caricaturales. On découvre ainsi la femme idéale, ange inaccessible ou modèle accompli de la Renaissance ; la présence féminine associée aux relations familiales à l'image de la mère, des sœurs, des tantes et des cousines qui jouèrent un rôle déterminant dans la vie d'Amiel ; mais encore la femme-disciple, modelée par un pygmalion genevois aux exigences redoutables ; enfin la femme inconnue, objet de tous les fantasmes et de tous les effrois. Aux « femmes asexuées par le professorat et la soumission aux valeurs intellectuelles dont Amiel fait ses “égéries”⁸⁷⁶ », s'opposent donc les « autres femmes, celles de l'extérieur, les étrangères, les femmes sexuées des autres classes ou des autres fractions, ouvrières, prostituées, demi-mondaines, mondaines, inaccessibles et par là mystérieuses⁸⁷⁷. » Ce sont ces dernières qui enrayent la machine à penser du philosophe et du psychologue, qui souhaitait étudier chaque spécimen masculin et féminin dans le but d'élaborer une conception générale du genre humain, théorisée en taxinomies définitives. Or, le désir, le trouble qu'occasionne le sujet de la femme, déstabilise l'homme comme le penseur, et ils suscitent chez le diariste, de véhémentes attaques contre le pouvoir d'attraction et de séduction du « beau sexe ». Le lien avec les représentations de la femme dans l'histoire des mentalités s'impose avec force, puisque « marquée du sceau de l'antique alliance avec le démon, la fille d'Ève risque à tout instant de se précipiter dans le péché⁸⁷⁸ » et par conséquent, d'entraîner dans sa chute le malheureux qui subit cet ensorcellement, étant entendu que « la femme tend à entraîner l'homme dans le tourbillon passionnel ; depuis Eve, il en est de même » (31.1.1880). Le 14 avril 1868, suite « à une mauvaise nuit [qui le] rend misogyne pour un ou deux jours », Amiel écrit que « la femme apparaît comme la cause du mal, comme le piège, le danger, la tentation, et par instinct on la fuit. » Or, face aux cours empressées dont il est l'objet, Amiel se défend fréquemment de toute « tentation égoïste » (13.5.1867), il justifie *a contrario* son attitude chevaleresque et généreuse envers celles qui le sollicitent, mais ajoute aussitôt un développement sur les stratégies de séduction intéressées que s'ingénieraient à combiner les femmes, car « il y a du vampirisme au fond de l'amour féminin ». Le procès de l'Ève satanique et « despotique », « vindicative » et « dominatrice » se tient à nouveau dans l'entrée rédigée ce même jour :

⁸⁷⁶ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 108.

⁸⁷⁷ *Ibid.*

⁸⁷⁸ Alain Corbin, « La relation intime ou les plaisirs de l'échange », in *Histoire de la vie privée*, *op. cit.*, p. 519.

Comment console-t-on une femme qui pleure et dont le regard mendie une caresse ? Moi, je puis être fraternel jusqu'au bout, et chaste jusqu'au baiser. Mais comment répondre d'un autre et mesurer la dose de sophisme que le désir glisse dans sa pureté ? La femme aime à jouer avec le feu et ne demande qu'à voir l'homme se démentir et même mal faire pourvu que ce soit avec elle. L'histoire d'Ève est éternelle et se répète des millions de fois sur la terre, chaque jour. Ève, non seulement aime le fruit défendu, mais elle aime à faire tomber Adam, parce que son instinct lui fait croire que la complicité fait l'indestructibilité de l'union (13.5.1867).

Le *Journal intime* met à nu les ressorts de la peur de l'autre, il exhibe, à l'insu de son scripteur, le mécanisme des inhibitions et des défenses érigées à l'encontre d'un désir féminin dont Amiel est fréquemment l'objet. La condamnation sans appel trahit l'anxiété d'un homme face à la question sexuelle, et l'écriture journalière trahit cet effroi en recueillant l'expression des complexes les plus enracinés. C'est la raison pour laquelle on a pu lire le *Journal intime* à la lumière des « inhibitions sexuelles⁸⁷⁹ » du diariste, victime de ses qualités d'observation et d'analyse de soi ; il écrit en effet ses peurs les plus intimes, alors interprétées comme les symptômes caractéristiques d'une « névrose obsessionnelle⁸⁸⁰. » Ainsi, « on retrouve dans le Journal d'Amiel des traces de [...] deux angoisses, la première est en relation avec sa misogynie, la seconde [est] l'angoisse de castration [...]»⁸⁸¹. » Il s'agit constamment d'« échapper à la peur, ce sentiment dominant chez Amiel, qui “ferme l'accès du désir” (4 juillet 1859)⁸⁸² », et les parades choisies à cet effet, relèvent d'un refus « instinctif » de tout engagement matrimonial, d'une volonté de tenir à distance les relations féminines jugées trop passionnées, du procès en règle de la tyrannie du désir et de la sexualité, et tout est exposé, justifié, commenté dans le retrait du journal, dans la confession intime qu'il reçoit quotidiennement. Ainsi, dans la bipolarité de cette représentation féminine, « l'ange noir » (9.6.1868) est associé aux figures mythologiques de Lilith ou de Dalila, car c'est un « être excessif, passionné, naturellement effréné qui s'appelle la femme » (25.8.1879), et « l'éternel féminin » est dès lors perçu comme « l'éternel trouble-fête, c'est la perpétuelle inquiétude, c'est l'inévitable déception » (11.8.1879). Une lecture trop entière peut aussi déchaîner les foudres du misogynie qui, suite à la découverte du roman *Valbert*, s'écrie au sujet des personnages féminins jugés monstrueux : « Quel dommage qu'on n'étouffe pas à douze ans ces créatures

⁸⁷⁹ Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double », *op. cit.*, p. 150.

⁸⁸⁰ *Ibid.*, p. 134.

⁸⁸¹ *Ibid.*, p. 133.

⁸⁸² Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 101.

vicieuses, plus redoutables que le cobra-capello, et dont la beauté est pire que les crochets venimeux du reptile » (27.5.1880). La femme est décidément un être de malédiction pour l'homme qui « en dehors de la mère, de la sœur et de l'épouse, [...] ferait peut-être mieux d'éviter toute femme », surenchérit encore Amiel le 23 juillet 1880. Il est à noter que ces anathèmes ressurgissent avec régularité dans le journal, jusqu'aux derniers mois de vie du diariste, trahissant de ce fait la nature obsessionnelle du désir suscité par la femme, quitte à le diaboliser sans retenue dans les termes les plus véhéments, quitte à réécrire les célèbres vers de Goethe sur l'éternel féminin : « *Das ewig weibliche / Zog mich hinan*⁸⁸³... c'est peut-être *hinunter*⁸⁸⁴ qu'il faut dire » (25.11.1869). L'aiguillon du désir sera ensuite qualifié de « démangeaison d'Isis », de « prurit de l'âme », à l'image d'un stigmatisme démoniaque, fruit de l'éternelle trahison de la volupté dont l'empire ne cesse jamais, ce qui fait de la femme, une Dalila des plus dangereuses pour ses victimes. Ainsi, alors même qu'il vient de faire une « jolie promenade après souper », Amiel note que celle-ci « finit mal pour lui », et de retour « entre les murs chauds de la chambre », il décrète que « la mollesse des coussins effémine », il se laisse alors submerger par l'évocation fantasmagorique et obsessionnelle de la femme ensorceleuse :

Dalila, Dalila. Cela me fait penser aux longs cheveux, blonds ou noirs, accordés par la légende à toutes les dames de la volupté, enchanteresses, magiciennes d'amour, qui entortillent les hommes dans le réseau de leurs attractions et les enlacent par une irrésistible langueur. Cet ensorcellement est malsain, énervant, épuisant. Il y a toujours du vampirisme dans le fond de la nature de Vénus. Cypris devient aisément goule (14.7.1866).

« [L]a sexualité aura été ma Némésis, mon supplice depuis l'enfance » (25.2.1861)

Amiel a relaté dans son journal, le privilège d'avoir pu accéder au « *sanctum sanctorum* de la vie universelle » (12.10.1864), autrement dit d'avoir pu accéder par la confiance intime au sanctuaire de la féminité, mais sa confiance journalière caractérise aussi l'intimité sous sa forme la plus absolue lorsqu'elle aborde le thème de la sexualité et de l'identité sexuelle. Or, « la sexualité est, comme la maladie (et sans doute plus qu'elle encore), exclue du discours social. C'est l'un des domaines les plus privés du sujet⁸⁸⁵ », et bien que le

⁸⁸³ « L'éternel féminin m'attirait vers le haut », Goethe, *Faust*, II (*in fine*).

⁸⁸⁴ « vers le bas ».

⁸⁸⁵ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, pp. 86-87.

diariste choisisse d'aborder certaines réalités de manière allusive ou cryptée, il n'en éprouve pas moins le besoin d'explorer cette question afin de mieux se comprendre et se connaître, présentant sur ce sujet, le rôle déterminant de certains mécanismes inconscients, tels ceux du refoulement ou du rêve érotique. De fait, si « la sexualité est un signe du sujet et de son identité⁸⁸⁶ », elle s'impose à Amiel comme une malédiction le tourmentant sans répit, à l'image de Némésis, redoutable déesse de la Vengeance s'acharnant à le maintenir dans les rets de l'anxiété, de la honte, de la culpabilité et de l'angoisse de l'effémination. Tout est relaté dans le journal, en particulier le plus inavouable. Exprimer de nouvelles formes de souffrances intimes, les explorer sans réserve ni pudeur, obéit à la nécessité de faire advenir ce qui entrave, ce qui effraie, ce qui révèle l'être des profondeurs et ce, jusqu'à la prescience ultime d'un point aveugle, qui suspend *in fine* le processus de connaissance et d'expression de soi. Nonobstant, Amiel s'est approché au plus près de sa vérité, et son journal exceptionnel témoigne du bouleversement de la notion de personne au « siècle de l'intime ». Aborder la question de la sexualité et son incidence sur l'identité personnelle, convoque la dimension spatiale de la profondeur de l'intime : au moyen de cette exploration intérieure, « le diariste développe une géographie et une géologie de soi qui met à jour les strates de son rapport à une perception irréductible de sa vie⁸⁸⁷ », et il trouve de ce fait, « dans l'aveu intime, la voie (et la voix) d'une présence nouvelle à soi⁸⁸⁸. »

Or, dans un siècle pudibond et sous l'influence d'une culture protestante qui imposent la chape de l'anxiété et de la honte sur les relations et les comportements sexuels qu'ils prétendent régir, le défi de conduire un examen de soi sous cet éclairage, de confesser ses émois, ses déceptions voire ses frustrations les plus intimes, est un acte qui relève d'une liberté inédite, d'une exigence de franchise et de sincérité inégalées. De fait, la sexualité est « ce qui est au plus profond d'un être⁸⁸⁹ », constitutive du sujet pour la modernité, elle interroge l'acte qui consiste à verbaliser ce qui est le plus inavouable, ce qui est le plus difficile à concilier avec le langage, aussi protégé soit-il par le secret du journal. Ainsi, Amiel choisit la voie de l'écriture intime pour s'émanciper enfin du corset du puritanisme en vigueur dans la cité calviniste de Genève, mais aussi pour se libérer du carcan d'une éducation bourgeoise culpabilisatrice, pour se délivrer enfin du double mirage de l'idéalisme allemand et d'un romantisme de jeunesse exacerbé. Au fil des cahiers et des années, il leur substitue la volonté de découvrir sa propre

⁸⁸⁶ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 88.

⁸⁸⁷ Michel Braud, « L'intime du journal : présence et altérité à soi », *op. cit.*, p. 246.

⁸⁸⁸ *Ibid.*, p. 247.

⁸⁸⁹ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 9.

vérité sous l'éclairage de la question sexuelle, d'en assumer la subjectivation et de l'imposer comme la clef essentielle de son énigme. Le paradoxe n'est pas des moindres pour celui qui déplore avec constance sa pusillanimité, voire son incurable timidité, car il trouve au moyen de l'écriture journalière, l'audace d'affronter sa part d'ombre et d'aborder les rivages encore peu explorés d'une identité sexuelle problématique. Dans le *Journal intime* sont insérés de nombreux récits de rêves ; souvent érotiques, ils sont détaillés, analysés et interrogés car ils ouvrent sur une autre dimension de l'être que le diariste évoque de plus en plus fréquemment, au point de mentionner la notion d'inconscient, défini comme une « conscience nocturne », une *terra incognita* qui s'oppose naturellement à la conscience diurne. Ses cahiers mentionnent également « ses terreurs puériles du sexe féminin » (19.7.1851), sa nature rétractile à l'expression du désir physique dont il subit la loi avec tant de culpabilité. Ses aveux les plus délicats concernent son rapport à la question sexuelle qui, de la virginité tardive au « seul accident sensuel de sa destinée⁸⁹⁰ », reste l'écharde non extirpée de son mal-être. Ils concernent également la perception de son corps, ses manifestations involontaires dont les pertes séminales nocturnes, vécues comme une malédiction le privant d'une précieuse énergie vitale. Ils concernent enfin la perception de son identité sexuelle et le spectre d'une effémination qui aurait entravé ses devoirs d'homme les plus fondamentaux : agir, se marier, créer, produire, réaliser *in fine* le vœu de sa jeunesse, à savoir un fils et une œuvre. Héritier des schèmes de pensées d'un siècle qu'il reflète, le *Journal intime* est à la croisée de l'histoire des mentalités, d'une histoire individuelle et d'une histoire des écritures de l'intime. Le 23 avril 1865, Amiel écrit : « tu es un pionnier, découvre », et l'exhortation résume idéalement l'aventure humaine et littéraire qu'est son journal, leur parfaite symbiose dans le cheminement des jours et des entrées qui les relatent.

« Au nom du ciel, qui es-tu ? » (1.9.1869)

Amiel peut donc être considéré comme « l'un des explorateurs les plus hardis, l'un des grands découvreurs de l'âme humaine⁸⁹¹ », et le *Journal intime* témoigne de « la plus magnifique passion de se connaître qui se puisse voir⁸⁹². » On ne peut en effet que saluer la grandeur d'un projet inédit, et reconnaître dans « cette force obscure de tout dire⁸⁹³ », « un

⁸⁹⁰ Edmond Jaloux, *Henri-Frédéric Amiel, Philine, op. cit.*, Introduction, p. 11.

⁸⁹¹ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime, t. 1, op. cit.*, Introduction, p. VII.

⁸⁹² Edmond Jaloux, *Henri-Frédéric Amiel, Philine, op. cit.*, Introduction, p. 20.

⁸⁹³ *Ibid.*, p. 26.

phénomène presque unique dans l'histoire de l'humanité : [...] un homme qui s'est tout avoué⁸⁹⁴. » Ainsi, *a contrario* de Jean-Jacques Rousseau qui « a truqué sa propre histoire⁸⁹⁵ », Amiel fait le choix de l'authenticité et de la sincérité, habité par un « désir passionné de vérité intime⁸⁹⁶ » sur lui-même. Ce désir le conduit dès lors à devenir son propre objet d'étude : par un constant retour réflexif sur lui-même, le sujet s'érige en champ d'observation et d'expérimentation ; le diariste en recueille alors les données dans les pages introspectives du journal où s'élabore une analyse de soi exceptionnelle, autant par la lucidité qui l'accompagne que par l'attention minutieuse qu'elle accorde à la notion d'identité personnelle. Le recours au symbole du miroir permet à Amiel de symboliser la relation spéculaire qu'il établit de soi à soi, mais il problématise aussi la difficulté d'embrasser une connaissance de soi totalisante et définitive :

Peut-on connaître le sujet ? on peut en douter, car le sujet s'étudiant lui-même se fait objet, lequel peut rendre objet le sujet à son tour, lequel peut prendre pour objet les deux à la fois et ainsi de suite sans limite que la force d'attention ; ce sont deux miroirs l'un devant l'autre qui se réfléchissent, puis réfléchissent leurs réflexions et les réflexions de leurs réflexions aussi loin que l'œil peut les suivre et que le crépuscule ne les éteint pas (20.2.1849).

L'allégorie du miroir et la mise en abyme de la réflexion spéculaire qu'elle instaure entre le « moi » sujet et le « moi » objet, dessine une ligne de fuite où se diffracte la connaissance de soi, où se décompose en éclats multiples, le projet de se comprendre et de définir son identité singulière. Au cœur de ces réfractions multiples, le *moi* ondoyant, fluctuant, évanescent se cristallise momentanément en « une réflexion qui se réfléchit comme deux glaces en face l'une de l'autre » (19.4.1876), mais ce reflet fugace est le signe même d'une aporie : la connaissance de soi est une quête chimérique, une vaine poursuite qui s'épuise à vouloir saisir une nature labile, contradictoire et indéchiffrable. Amiel a certes pu écrire en exergue de son 114^{ème} cahier, la maxime allemande : « *Wer Eins in sich ist, ist alles*⁸⁹⁷ », tout comme il insère dans ses analyses introspectives, l'idéal stoïcien du « *Sui conscius et compos*⁸⁹⁸ », il ne cesse néanmoins de déplorer le caractère insaisissable de son être, de se heurter au mystère incompréhensible de sa nature. Le 14 août 1869, en séjour à Villars, le diariste fait le constat d'une nature partagée

⁸⁹⁴ Edmond Jaloux, *Henri-Frédéric Amiel, Philine, op. cit.*, p. 11.

⁸⁹⁵ *Ibid.*

⁸⁹⁶ *Ibid.*, p. 40.

⁸⁹⁷ « Qui est un en soi, est tout ».

⁸⁹⁸ « Qui se connaît et se possède ».

entre les contradictions les plus inconciliables, au point d'avoir « toujours eu infiniment de peine à deviner [s]on unité et à trouver [s]on intégrale et [s]a formule chimique. » Quelques jours plus tard, il reconnaît avoir « perdu la clef de [s]on énigme » (23.8.1869) et ne plus deviner qui il est ; le 20 novembre 1871, il se définit comme « un être énigmatique », conscient que « la complication est le propre de [s]a nature », mais ajoute-t-il, « je serais humilié d'être lu à première vue par d'autres quand j'ai tant de peine à me comprendre moi-même, et à découvrir la clef de ma tour de Babel, le fil de mon labyrinthe, l'unité de mon chaos apparent » (21.9.1865). Sous l'emprise de ce tumulte intérieur, « toujours bouillonnant de contrastes, d'antinomies, de contradictions », Amiel se perçoit comme un être « incompréhensible et insupportable à [lui]-même et aux autres » (1.9.1869), au point de s'adresser ensuite, sous forme de sommation déguisée, la question suivante : « Au nom du ciel, qui es-tu ? que veux-tu ? être inconstant et infixable ? où est ton avenir, ton devoir, ton désir ? » Aussi, le *Journal intime* est-il le fruit d'une persévérance remarquable à vouloir se comprendre et se connaître, à vouloir percer le mystère de son être. Il est aussi le signe d'une affirmation de soi, à l'encontre de toutes les failles et de toutes les fragilités que l'écriture de l'intime explore et circonscrit à la fois. À l'image d'un pilote, d'une boussole ou d'un gouvernail, il permet à Amiel de garder le cap, de dérouler vaille que vaille « tout son fuseau » (31.8.1880), quitte à pérenniser le récit d'une vie manquée, quitte à s'achopper à un projet de connaissance de soi chimérique .

12. Le *Journal d'un corps*⁸⁹⁹

Dans chacun de ses cahiers, Amiel prête au corps une attention anxieuse, il en fait un objet d'étude déterminant pour la connaissance de soi et poursuit le récit de ses métamorphoses en donnant de ce fait une structure narrative au *Journal intime*. Il interroge la notion d'identité confrontée à l'énigme d'un corps qui échappe à la volonté, aux injonctions morales et religieuses, et met à l'épreuve la fragilité d'un rapport à soi toujours problématique, en particulier sur la question de la sexualité.

« J'ai fait le Joseph malgré mes inclinations voluptueuses » (8.9.1872)

Pour le diariste, les tourments les plus pénibles à endurer sont liés à la question de la sexualité, sanctuaire de la vie intime qui renferme les troubles et les frustrations d'une vie qu'Amiel juge contrariée, « parce qu' [il] a dû faire perpétuellement violence à [s]a nature » (12.12.1869). Les drames d'une « enfance malheureuse » ou d'un « chagrin de cœur » sont également présentés comme « des infortunes presque irréparables, en ce qu'elles faussent les ressorts de l'âme et les vues de l'esprit » (19.5.1870). « On dirait, ajoute le diariste, qu'il y a déboîtement intérieur, luxation sourde de l'être, et que l'individu ne peut plus revenir à cet équilibre qui fait la santé. » De fait, Amiel déplore souvent l'inauthenticité de sa vie, regrettant de s'être installé durablement dans une fausse situation, comme l'expriment certaines questions ouvertes notées dans son journal : « Est-il sage de violenter éternellement sa nature ? Est-il moral de lui laisser le champ libre ? » (31.8.1869). Il s'accuse ainsi continûment d'avoir réprimer le désir en servant la cause d'un « puritanisme foncier dont [il] ne s'est jamais délivré⁹⁰⁰ » et qui l'a conduit à « un désaveu extraordinaire de l'œuvre de chair⁹⁰¹ ». Mais le corps impose sa loi organique et Amiel exprime sans nuance la répugnance qu'elle suscite en lui, à tel point que « c'est à peine si l'on peut dignifier les deux fonctions ignobles de l'excrétion et de la copulation ; et cependant, sans elles l'individu succombe et l'espèce périt. Il faut jeter sur elles le double voile du mystère et de l'indulgence. Mais que le dégoût est difficile à éviter !

⁸⁹⁹ Daniel Pennac, *Journal d'un corps*, Paris, Gallimard, 2012.

⁹⁰⁰ Edmond Jaloux, *Henri-Frédéric Amiel, Philine, op. cit.*, Introduction, p. 22.

⁹⁰¹ *Ibid.*

Ces conditions de l'existence me répugnent », mais il faut se résigner à « passer par le cloaque pour être admis au bal, et traverser une sale prose pour arriver à la poésie » (22.9.1879). La véhémence de la condamnation s'accroît encore lorsqu'on lit sous sa plume, quelques lignes plus loin : « Pouah ! Nous ne sommes pas seulement fange mais fiente. Toute la ventraille et la sous-ventraille sont le stigmate honteux de l'existence charnelle. » La poésie de l'âme, les « rêveries platoniques » sont dès lors mises à mal, « la bégueulerie la plus raffinée n'y change rien, et l'idéalisme le plus altier doit fléchir sous le joug » (22.9.1879). Amiel ne parviendra jamais à se libérer de la tyrannie du corps, de ces émois érotiques que la vue d'une voisine aperçue en déshabillé depuis la fenêtre de sa mansarde, bouleverse au point d'arrêter la relation de l'épisode en cours d'écriture. Il la reprendra par ces mots : « C'est trop fort pour moi. Actéon devient cerf devant Diane au bain » (4.10.1870). Une lecture « polissonne » peut le bouleverser tout autant, « les sens s'allument [alors]. *Vae Coelibis* », écrit le diariste qui « sent très nettement que la mécanique du prurit n'a rien à faire avec le cœur, ni avec l'amour, ni avec la personne. L'irritation sexuelle est aussi volontaire et aussi insignifiante que la nausée quand on chatouille la luette » (4.10.1870). Les contes libertins de Jean de La Fontaine, la poésie latine de Juvénal, de Catulle ou bien d'Ovide, la lecture de M^{me} Bovary ou bien celle du *Roman de la rose* sont à inscrire au nombre de ces chatouillements involontaires qui mettent à mal la dignité du penseur esthète et érudit, comme il l'écrit ce 14 janvier 1850 :

Très mal commencé. Je ne suis pas encore de force à lire impunément des livres licencieux. Cela nuit à ma vue, à ma mémoire, à ma force, en même temps qu'à mon cœur. Ce polisson de La Fontaine vient de me faire ce quadruple tort. [...] ces contes ne peuvent laisser calmes que des vieillards. [...] — Quelle ignoble littérature que cette littérature française où la paillardise défraie les cinq sixièmes des ouvrages, sous toutes les formes. La masse des livres crapuleux de France et d'Italie est inconcevable.

La diatribe condamne ainsi « les phalanges d'écrivains [qui] vivent de la luxure » (14.1.1850), et qui n'ont par conséquent, aucune excuse aux yeux du puritain qui se manifeste dans ces pages, et va jusqu'à s'exclamer dans un accent de misanthropie irrépressible : « ô dégoûtante race humaine, que nous sommes vils, que notre espèce doit être hideuse pour les anges ! » (14.1.1850). Or, dans un autre passage du journal, daté du 30 janvier 1872, le diariste indique avoir « rouvert les *Amores* d'Ovide, et retrouvé les frissons de la volupté » ; les amours du poète suscitent en effet l'émoi du « chartreux », heureux d'éprouver un regain de vigueur. Mais soucieux de se débarrasser au plus vite « de cette bouffée anacréontique », il précise s'être « mis

à un volume de métaphysique allemande, très froid. » Une heure plus tard, sans se départir de son sérieux, le diariste note avec satisfaction que « la douche germanique a réussi », heureux d'avoir su « dompter la sensualité par le travail, en traitant durement le corps », car « comme le dit Saint Paul. — *Vie dure, forte et chaste* ; voilà ce qu'il te faut » (14.1.1850), conclut-il avec détermination. Adeptes d'un perpétuel refoulement de son désir, Amiel s'exhorte à éteindre la sensualité (8.9.1872), à fermer les « livres égrillards » pour « revenir à la sagesse, plus froide et plus libre ». Mais sa détermination fait long feu : une anecdote « scandaleuse » du Théâtre français de Saint-Petersbourg (17.2.1870), ou bien l'observation de photographies d'actrices, confrontent immédiatement l'homme à la manifestation d'un émoi voluptueux, et l'aveu en est fait dans le confessionnal de son journal. Ainsi, au moyen de l'écriture introspective, il peut analyser avec clairvoyance la cause de son mal-être :

Je crois que la malédiction de ma vie a été la question du sexe, tout ce qui se rattache à la pudeur, à la volupté. Elle a tourmenté mes jours et mes nuits, ma veille et mes rêves, mon enfance, ma jeunesse et ma maturité. Elle a troublé ma conscience, échauffé mon imagination, effarouché ma timidité, bouleversé mon cœur, empêché ma carrière. Cette fonction physiologique a été pour moi une misère incessante. Le mariage précoce ou même le libertinage eût mieux valu pour moi que la continence et le célibat. C'est la femme qui délivre de l'impureté, parce qu'elle délivre du désir, des songeries, des tentations. Il est horriblement dangereux de faire l'ange quand on est homme, et de faire la vierge quand on est un mâle. — La Nature se venge féroce du déni de justice qu'on lui en fait par poltronnerie ou par discrétion (30.5.1880).

La connaissance de soi procède d'une écriture analytique qui permet au diariste de faire advenir ce qui le détermine, de faire affleurer sa vérité la plus intime, voire de découvrir la clef de son être. Le discours tenu sur l'unique accident sensuel de sa vie confirme l'intrication entre mots écrits et maux identifiés. Décidé « à faire preuve de cette masculinité qui fera de lui un homme complet⁹⁰² » au moyen d'« une expérience singulière, de nature physique et sexuelle⁹⁰³ », Amiel vit son unique expérience charnelle avec Marie Favre le 6 octobre 1860, et « vers onze heures, lors de cette même soirée, il prend la plume pour trouver l'étiquette juste qui lui permette de classer "l'expérience de ce même soir"⁹⁰⁴ », il écrit alors :

⁹⁰² Evelyne Ender, « Henri-Frédéric Amiel : Le philosophe et le (beau) sexe », in *Être et se connaître au XIX^{ème} siècle*, op. cit., p. 218.

⁹⁰³ *Ibid.*, p. 220.

⁹⁰⁴ *Ibid.*

Mais comment dois-je appeler l'expérience de ce soir ? est-ce une déception, est-ce un enivrement ? Ni l'un ni l'autre. J'ai eu pour la première fois une bonne fortune, et franchement, à côté de ce que l'imagination se figure ou se promet, c'est peu de chose. C'est quasiment un seau d'eau fraîche. J'en suis bien aise. Cela m'a refroidi en m'éclairant. La volupté elle-même est aux trois quarts ou plus encore dans le désir, c'est-à-dire dans l'imagination. La poésie vaut infiniment mieux que la réalité. Mais l'intérêt de l'expérience est essentiellement intellectuel ; je puis enfin raisonner sur la femme, sciemment, sans cette demi-niaiserie de l'ignorance, ou cette idéalisation fautive de la pensée, qui m'ont gêné jusqu'ici. Je vois le sexe entier avec le calme d'un mari, et je sais maintenant que, pour moi du moins, la femme physique n'est presque rien.

Dès le lendemain, il s'empresse d'ajouter un commentaire rassurant sur le sujet : « rien n'est changé à mon point de vue général par mon accident instructif » (7.10.1860). Soulagé d'avoir traversé l'épisode initiatique sans en être bouleversé, le diariste en consigne l'intérêt théorique, voire scientifique ou philosophique, puisque l'expérience est mesurée à l'aune d'un nouveau savoir : il s'agissait pour lui de connaître enfin l'autre sexe, d'être « entré dans sa vie d'homme fait » (6.10.1860), et par conséquent d'« être un homme complet » (8.9.1872). Amiel juge ainsi être sorti de l'ignorance, avoir « travers[é] tous les états de la vie humaine » (8.9.1872) pour accéder enfin à une compréhension générale de l'être humain. Quel qu'en soit le bénéfice à ses yeux, le désenchantement semble être le fin mot de son expérience, ce dont témoigne l'évocation suivante, partiellement cryptée en langue allemande : « Ce n'est ni beau ni attrayant. J'ai traversé plusieurs fois ce point de vue pour mon compte, entr'autres le lendemain du jour “wo der Nimbus des Weibes zum ersten Mal für mich entzwei wurde⁹⁰⁵” » (20.7.1863). L'épisode ne peut qu'être rapporté et commenté dans le *Journal intime*, dans le secret de la confiance à soi ; il conforte Amiel dans la certitude des seuls pouvoirs de l'imagination, tandis que la relation déçue qu'il en propose entérine définitivement l'impossible rencontre avec l'autre sexe.

⁹⁰⁵ « Où le nimbe de la femme fut brisé, pour moi, la première fois. »

« L'irrésistible véhémence de l'instinct sexuel » (18.8.1879)

Mue par la quête d'une compréhension de soi, l'écriture journalière permet au diariste d'entrevoir « les régions inexplorées de son propre psychisme⁹⁰⁶ », de démêler en partie le complexe écheveau de sa nature individuelle ; elle libère de ce fait une confession analytique inédite dans l'exploration des différents champs liés à la question de l'identité personnelle au XIX^e siècle. Or, la question de la sexualité semble offrir à Amiel la clef de son énigme, ce qu'il peut reconnaître et formuler dans le *Journal intime*, sans honte ni pudeur. La relation quotidienne et clandestine est un moment consacré au déchiffrement de soi ; dans l'espace exclusif du journal, elle conditionne une forme de « sincérité désentravée » qui peut libérer tous les aveux. Le 18 août 1879, Amiel confesse que « la sexualité a été [s]on écharde, depuis tantôt quarante années » et qu'elle lui impose « le plus redoutable des esclavages ! » Il consigne alors la vanité de se claquemurer entre ses livres et de donner l'illusion d'une vie d'anachorète si celle-ci « ne le met pas à l'abri des désirs » (30.7.1880). Aussi Amiel déplore-t-il les conséquences d'une éducation puritaine, où l'austérité le dispute à l'ignorance des réalités du corps et de ses lois naturelles, favorisant la puissance des inhibitions dont la honte, l'anxiété, l'effroi, le désir réprimé et la culpabilité constituent les manifestations les plus paralysantes. Âgé de 40 ans, Amiel procède à une nouvelle analyse de soi remarquable, conduite depuis l'étude de ses symptômes névrotiques :

En ce cas, la sexualité aura été ma Némésis, mon supplice depuis l'enfance. Ma timidité extraordinaire, ma gêne avec les femmes, mes violents désirs, les ardeurs d'imagination, les mauvaises lectures, les longues pertes inavouées dans la première adolescence, puis l'éternelle disproportion entre la vie rêvée et la vie réelle [...] tout cela dérive de la honte primitive, de l'idéalisation du fruit défendu, bref d'une fausse notion de la sexualité. Cette erreur a empoisonné ma vie, gâté ma santé, avachi mon caractère, gauchi ma conscience. Elle m'a empêché d'être un homme et, indirectement, elle m'a fait manquer ma carrière (25.2.1861).

Amiel sait avoir hérité d'une « fausse idée de la sexualité prise dans la tendre enfance » (3.6.1864) et l'étude qu'il conduit sur lui-même le conduit à identifier l'origine de son mal-être, la cause de ses troubles les plus profonds, il comprend et écrit que « la peur de ce qu'il aime est sa fatalité » (30.9.1874) ; et pour y parvenir, il explore les profondeurs de son être, exhume sa

⁹⁰⁶ Roland Jaccard, « Amiel, ce bavard impénitent », *Henri-Frédéric Amiel, Du Journal intime, op. cit.*, p. 14.

vérité la plus originelle en remontant le cours de son histoire personnelle. Le *Journal intime* permet à son auteur de conduire cette enquête psychologique sur lui-même : le sujet se penche à discrétion sur l'objet qu'il étudie pour en sonder les failles les plus intimes. L'analyse de soi est favorisée par le plein exercice d'une liberté éprouvée tant sur le rapport au motif étudié que sur la forme adoptée. Amiel peut ainsi écrire : « Mon premier mouvement est de me comprendre et de me décrire [...] je cherche surtout à voir clair » (27.8.1879). Délaissant la question morale, il adopte désormais le « point de vue scientifique », obéit à la seule exigence de se connaître, ce qui le conduit à « s'expérimenter » (14.10.1872) sans indulgence, faux-fuyant ou hypocrisie. S'ensuit une confession impitoyable dans son exigence de vérité, car le diariste condamne avec intransigeance ce qu'il juge être les défaillances les moins pardonnables, à l'image du verdict écrit le 23 juin 1868 à l'encontre de lui-même : « Si l'action est le but de l'existence, la retraite en soi est une sorte de crime. Elle ressemble au monachisme, à l'eunuchéisme, à l'onanisme, à toutes les mutilations illégitimes et sacrilèges. » Fruit d'une retraite en soi, le *Journal intime* expose sans concession les paradoxes dont il procède.

« En toi dors un monstre, un démon » (3.5.1870)

(9 heures matin.) Cauchemar, dû sans doute au grog de M^{me} R[oule]t. J'ai été enfermé longtemps entre deux portes avec des lions et des tigres dans les deux locaux attenants. Succession de transes et d'angoisses. Puis un tigre est devenu amoureux fou de moi et son rut sauvage m'a aussi bouleversé que son caprice. Une forte femme, frémissante de volupté, est arrivée, mais trop tard, et le tigre, deux fois abusé, a failli devenir furieux. Bref, chaos d'images monstrueuses, terreurs qui font blanchir les cheveux. — Ouf !

Au risque de voir « L'homme aux rats⁹⁰⁷ » de Sigmund Freud précédé par le rêve de l'homme au tigre raconté par Amiel ce 3 mai 1870, le *Journal intime* impose à l'évidence le récit de rêve comme « une voie royale vers l'inconscient⁹⁰⁸ ». Les 174 cahiers en proposent plusieurs tout aussi saisissants dans leur symbolique sexuelle que celui qui a été rapporté *in extenso* ci-dessus. Amiel s'intéresse au monde ouvert par la dimension onirique, il propose un récit détaillé de ses rêves, restitue leurs images et leur apparent chaos pour mieux les interroger, les expliquer, en proposer une interprétation hypothétique. Or, ce sont les rêves érotiques et les rêves de mort qu'il relate le plus fréquemment, soucieux d'explorer les ressources de cet état

⁹⁰⁷ Sigmund Freud, *Cinq psychanalyses*, Paris, Payot et Rivages, 2017, « L'Homme aux rats ».

⁹⁰⁸ Sigmund Freud, *L'interprétation du rêve*, Paris, Éd. du Seuil, 2010.

intermédiaire, qu'il considère être une voie de compréhension de soi ouvrant à « la genèse de la personnalité » (1.12.1872). Faut-il voir en Amiel un précurseur de Sigmund Freud ? La lecture de son journal révèle de fait son intuition première : le rêve est à ses yeux une voie d'accès à l'inconscient, il est la manifestation des profondeurs de l'être dont il révèle la nature composite. Le 11 juin 1872, s'interrogeant sur son rêve nocturne « en partie réminiscence de deux rêves analogues qu'[il a] eu à d'autres époques », Amiel écrit au sujet des « étages inférieurs de notre existence psychologique » :

Le sujet est à lui-même un objet en très grande partie inconnu ; c'est une sphère flottante sur la mer générale de l'être, et qui n'a conscience que de la plus petite partie non immergée de son globe. Cette partie claire constitue la personnalité humaine, mais sauf cette petite calotte transparente qui dépasse la surface océanique, tout le reste de notre vie individuelle nous demeure obscur.

La métaphore file à merveille la dualité établie entre la vie consciente et la vie onirique, entre ce qu'Amiel qualifiera par ailleurs de « conscience diurne », perçue comme la face lumineuse d'une « conscience nocturne », que seul le rêve peut faire affleurer pour laisser deviner l'immense continent sous-jacent de notre être. Il enrichit cette réflexion en notant que « la base essentielle, maternelle de notre vie consciente, c'est notre vie inconsciente que nous n'apercevons pas plus que l'hémisphère extérieur de la terre, tout en lui restant invinciblement et éternellement lié. C'est notre anti-terre, pour parler avec Pythagore » (9.8.1862). La caractérisation de ces états obscurs est maintes fois proposée dans le journal et Amiel « sen[t] bien distinctement que nous portons notre principale fatalité en nous-mêmes, dans la partie inconnue et inconsciente de notre être » (4.4.1870). Son analyse s'approfondit encore sur le sujet lorsqu'il écrit que « le rêve, pareil au caléidoscope qui produit mille nouvelles figures avec quelques brindilles introduites dans son tube, esquisse mille tableaux imprévus avec un petit nombre d'éléments fournis par notre expérience » (7.12.1870) ; il conclut son évocation imagée par ce regret : « Il est dommage que presque tous mes rêves m'échappent quand je rouvre les paupières, car toute cette vie nocturne et involontaire m'intéresse infiniment ». Or, cette dernière remarque peut faire écho à « l'ascension de la demande onirique⁹⁰⁹ », si caractéristique d'un siècle qui porte une extrême attention « aux procédures du rêve, perçu comme le centre le plus secret de la personnalité, protégé par les multiples enveloppes de la vie diurne⁹¹⁰. » Cet

⁹⁰⁹ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », in *Histoire de la vie privée, op. cit.*, p. 470.

⁹¹⁰ *Ibid.*

engouement favorisera la naissance d'une véritable science des rêves, enrichie de multiples travaux sur les mécanismes oniriques, héritage des idéologues et de l'importance accordée aux phénomènes propres à la cénesthésie. N'oublions pas les romantiques pour lesquels « le songe n'est autre qu'une prise de parole de l'être profond⁹¹¹ », une résurrection de la vie première, source à la fois de mystère et de vérité. Or, l'intérêt d'Amiel pour le rêve ne se démentira jamais puisqu'il ouvre à ses yeux de nouveaux horizons à la connaissance de l'homme. Dans son prolongement, il faudrait mentionner son goût pour les sciences occultes comme le somnambulisme ou le magnétisme alors en vogue, et qui trouvent un écho dans le journal. Le 30 décembre 1849, le jeune homme s'exalte ainsi à l'idée de découvrir « des perspectives vertigineuses dans une vie souterraine, profonde, obscure, et aussi des échappées lumineuses dans le monde supérieur des esprits. » Néanmoins, seul le rêve s'impose comme un sujet d'étude inépuisable et loin d'en perdre la mémoire, le journal relate de multiples récits de rêves qui sont analysés pour débusquer « ce moi qui n'est plus moi, / Qui jongle avec ce nocturne sosie » (7.12.1870) ; il offre également la curiosité de consigner « un rêve à la troisième puissance » dont la complexité structurelle implique l'esquisse d'un diagramme, seul capable de rendre compte de l'écheveau complexe des états concentriques qu'a mobilisé cette expérience onirique (26.12.1871). Le 1^{er} décembre 1872, Amiel élargit encore ses considérations en affirmant que « le rêve est une excursion dans les Limbes, une demi-délivrance de la prison humaine. L'homme qui rêve n'est plus que le lieu de phénomènes variés dont il est le spectateur malgré lui, il est passif et impersonnel, il est le jouet des vibrations inconnues et des lutins invisibles. » Une alternative résume les virtualités offertes par l'état onirique : d'une part, le rêve affranchit horizontalement des limites de l'individualité en rendant perceptible la présence d'un monde parallèle, d'autre part le rêve découvre la verticalité des profondeurs d'un territoire inconnu, où s'enracine le « fond primitif de notre être ». Quoi qu'il en soit, « en brouillant et supprimant toutes les limites », la « puissance du rêve » permet de « fondre ensemble les incompatibles, d'unir ce qui s'exclut, d'unir le oui et le non », ce qui en « fait sa merveille et son symbolisme » (1.12.1872). Or, le symbolisme des rêves recensés dans le journal est souvent porteur des obsessions sexuelles ou morbides d'Amiel : les rêves macabres trahissent l'angoisse de mort et la culpabilité de ne pas s'être accompli, les rêves érotiques trahissent le pouvoir des fantasmes sexuels, la loi d'un désir indomptable d'autant plus redoutable qu'il est refoulé. Le rêve du tigre peut être mis en lien avec le rêve d'un viol

⁹¹¹Alain Corbin, « Le secret de l'individu », in *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 470..

commis à son encontre « par une incube, trop reconnaissante » (25.7.1870) ; il peut être également relié au récit troublant d'un rêve de viol incestueux relaté le 25 juillet 1864 :

Je m'éveille, couvert de sueur, et mordu par le serpent d'un rêve impur : histoire de Loth et de Mignon combinée (J'ai été violé, malgré moi, par une ardente enfant, se glissant à la façon de Ruth dans mes bras endormis, et allant jusqu'au bout de sa tentative passionnée malgré les reproches et les protestations de ma pudeur attristée et de ma bonne foi surprise. Éprouvé un sentiment d'inceste, et constaté le jeu mécanique des organes naturels, en opposition avec la conscience et la volonté. C'est aussi le mythe de Myrrha). [...] Cela me rappelle mon premier rêve érotique, en 1839, je crois, et qui me scandalisa si douloureusement, en déflorant un amour angélique. Cette fois-ci c'était une affection paternelle. Seulement, tandis qu'alors ma conscience elle-même se croyait atteinte et souillée, mieux éclairé maintenant, je ne me sens que chagriné dans mon sentiment poétique, et stupéfait dans mon cœur.

Le pouvoir fantasmatique de ces rêves, dont la mémoire est ravivée par la culpabilité et l'indignation qu'ils suscitent, est d'autant plus frappant qu'il est retranscrit avec exactitude par le diariste qui en affronte la nature anémique et pulsionnelle, car l'homme endormi « soumis à la mécanique du 6^{ème} sens » ne peut exercer de censure morale à leur encontre, à l'exception occasionnelle d'une vigilance maintenue contre leur effet narcotique, au grand soulagement du rêveur que « la répugnance morale [...] réveille à temps » (17.12.1871) : cette fois-ci le rapt n'aboutira pas. Les récits de rêves relatés dans le journal « attestent la conscience aiguë des relations qui se nouent entre le rêve et le désir sexuel⁹¹² », et ce à l'aube de la psychanalyse. Or, il semble que « les plus touchés par cette tentation de l'érotisme du rêve seraient les femmes hystériques et les jeunes hommes vierges — et nous retrouvons ici le drame des pertes séminales involontaires —, ainsi que “les personnes qui se livrent aux travaux intellectuels et à la méditation” (Macario)⁹¹³ ». De toute évidence, Amiel réunit les prédispositions les plus attendues pour être livré aux puissances obscures du rêve, « Vae coelibi⁹¹⁴ ! Comme Orphée, il est déchiré par les bacchantes furieuses ».

Le *Journal intime* ne peut que surprendre par l'audace qu'il s'autorise sur les sujets les plus délicats à aborder. Amiel repousse en effet toujours plus loin les limites de l'avouable et de l'inavouable ; il explore les aspects obscurs de la personnalité, enrichit toujours plus les modalités du déchiffrement de soi en recueillant l'expression des troubles les plus intimes. Il

⁹¹² Alain Corbin, « Le secret de l'individu », in *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 473.

⁹¹³ *Ibid.*

⁹¹⁴ « Malheur au célibataire. »

est en quelque sorte un pionnier dans cette aventure de la connaissance de soi qui le conduit aux portes de la psychanalyse. Loin de s'arrêter à la plainte et aux interrogations⁹¹⁵, il mène une véritable enquête, adopte une démarche analytique, émet des hypothèses et propose des interprétations qui révèlent une intuition fondamentale sur les pouvoirs du rêve, sur la diversité des états de conscience et sur l'importance de la sexualité dans la constitution de l'identité personnelle. Ne découvre-t-on la première occurrence du terme de « refoulement » dans son journal ?

On pourrait [...] réunir en un volume tous les rêves qu'il rapporte et les commentaires dont il les accompagne sur la conscience diurne et la conscience nocturne ; il ne serait pas sans intérêt de disposer ainsi d'une collection de rêves minutieusement enregistrés quand on sait d'autre part qu'Amiel a sans doute utilisé le premier le terme de « refoulement⁹¹⁶. »

De fait, le 29 mai 1854, Amiel reconnaissait que « tout ceci est une maladie curieuse à étudier : celle du besoin inassouvi et des aspirations refoulées. » Le 10 mars 1857, il s'interroge sur la contrainte qu'il a constamment exercée sur lui-même, s'acharnant « à étouffer [s]on cœur », « à contenir son âme », à étouffer ses désirs, et quelques lignes plus loin, la réponse impose comme une évidence son cortège d'inhibitions : « la honte de souffrir, la défiance précoce, l'horreur de la dépendance arbitraire, l'anxiété, la timidité, le refoulement, le froissement. » L'expression de l'isolement caractérisé comme un « refoulement sur [s]oi-même » est quant à elle, utilisée dès le 31 mars 1855. La confession analytique conduite dans le *Journal intime* favorise l'examen lucide des troubles qui affectent l'homme, et dont le diariste se fait l'herméneute en exposant méthodiquement leurs symptômes, en étudiant leurs manifestations conscientes et inconscientes, en retraçant leur genèse. Il répond ainsi au dessein d'un sujet qui se confronte courageusement à son énigme, quitte à avouer : « J'ai honte et peur de ce qui se remue en moi » (27.7.1880).

« *Ich habe zu viel mit dem Geschlecht zu schaffen gehabt*⁹¹⁷ » (8.9.1872)

« La sexualité, sujet inépuisable ! » (8.9.1872) telle est l'exclamation liminaire d'une strophe écrite pour versifier sur l'enjeu déterminant du sujet : « Tout tourne autour de lui, dans

⁹¹⁵ Propos de François Roustang au sujet d'Amiel, cités par Roland Jaccard, in « Amiel, ce bavard impénitent, Du journal intime à l'auto-analyse », *op. cit.*, p. 16.

⁹¹⁶ Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 467.

⁹¹⁷ « L'instinct sexuel m'a trop tourmenté ».

la vie et dans l'art ; / Et nous le laissons au hasard, / Et nous le croyons méprisable ! » s'étonne Amiel ce jour-là. Il est de fait confronté à la réalité physiologique de son empire sur lui, et il en recense fréquemment les effets débilissants par un bulletin de santé, en ouverture de son journal qui signale laconiquement, en style télégraphique, les désagréments suivants : « Tête faible, énervement, très peu dormi, tristesse » (8.9.1872). L'état d'abattement physique et psychique est ensuite éclairé indirectement par une malédiction adressée en vers à la « sombre Astarté », cet « insidieux vampire », « succube » ou « démon de l'impureté » qui, « par trahison », soutire son gain de vitalité au rêveur endormi. « Nous sommes donc dans la question des questions » (25.2.1861), comme l'écrit Amiel lui-même, celle des manifestations physiologiques nées de « la malfaisante volupté », fruits de l'imagination fantasmatique qui s'empare du corps durant le sommeil ou éveille « les ardeurs de la chair » à la simple vue d'« images lascives », « de descriptions ou de lectures érotiques » (8.9.1872). Le *Journal intime* aborde sans réserve la question des pertes séminales involontaires dont Amiel subit les atteintes sa vie durant. Désignées par l'acronyme « p.s », par la lettre grecque « ψ », ou bien personnifiées sous les traits des déesses infernales « Astarté », « Lilith » ou « Cypris », elles sont relatées, condamnées, combattues par de vaines mesures hygiénistes, diabolisées mais subies avec accablement comme le signe d'une déperdition vitale, d'un châtement contre « le péché d'imagination » qui enflamme les sens. La culpabilité inhérente à leur évocation suggère la démarche pénitente de la confession auriculaire, transposée en une confidence désormais écrite sur la page d'un journal intime ; celle-ci prend la forme d'un aveu qui signe la laïcisation de l'examen de conscience, mais aussi la modernité du *Journal intime* et des modalités de déchiffrement de soi qu'il permet d'explorer. Amiel aborde la question des pertes séminales involontaires en homme de son siècle, il témoigne du pouvoir coercitif de la médecine en évoquant certaines consultations et prescriptions comminatoires, signale avoir « consulté pour [s]es yeux le D^r Maunoir » et ajoute : « je lui ai fait plusieurs confessions et il ne m'a presque ordonné autre chose que de renoncer à une dangereuse habitude » (20.8.1839). Le 5 mars 1840, Amiel évoque les tourments et les souffrances intimes que sa culture religieuse ne cesse d'aviver :

J'ai passé une nuit malheureuse ; j'avais oublié de me laver le bas-ventre avec du vinaigre, comme à l'ordinaire, la chaleur du lit a réagi sur mes sens, et j'ai eu une émission. Le fait est bien tout physique, car je n'ai fait aucun de ces maudits rêves, et j'ai depuis longtemps détourné toute mauvaise pensée. Je me répète avec terreur le mot du médecin : *Chaque pollution est un*

coup de poignard pour vos yeux ; et je le vois se réaliser involontairement, et en dépit de mes efforts : Expiation, tout est expiation !

D'autres avis sont mentionnés dans le journal, notamment celui du docteur Tissot exposé dans son ouvrage consacré la *Santé des Gens de Lettres* (23.10.1850), et ces lectures le contraignent à de vaines mesures, bain ou boisson glacés, repas du soir très léger, frictions au vinaigre, activités studieuses. Ainsi, le *Journal intime* témoigne du fait que le siècle de la confession et « du sacrement de pénitence⁹¹⁸ » s'est immiscé dans la sphère de l'intimité pour dicter les comportements les plus privés, et assurer ainsi son emprise sur le mode de la culpabilité et de la honte, créant de ce fait les modalités d'un nouveau rapport à soi et au corps, désormais source de défiance et de désarroi. Sur le délicat sujet des pertes séminales involontaires, « les médecins [...] conseillent d'éviter la chaleur et la moiteur du lit ; ils proscrivent l'édredon et le trop grand nombre de couvertures, et dictent la posture du sommeil⁹¹⁹. » En écho à ces conseils hygiénistes, Amiel remonte à la cause de l'accident nocturne et déplore une lecture licencieuse, un édredon trop chaud, un repas épicé, une position dorsale malencontreuse, autant de facteurs favorables à l'émission séminale dont « les affres [sont] minutieusement relatées par la victime elle-même⁹²⁰. » Effrayé par les avertissements médicaux,

celui-ci [...] note dès lors avec soin chacune de ses pollutions nocturnes ; il consigne ses repentirs, inscrit ses résolutions ; le soir, il prend des bains d'eau froide, mange de la glace pilée, se lave le bas-ventre au vinaigre. Rien n'y fait ; le 12 juin 1841, il décide de ne plus dormir que quatre ou cinq heures par nuit, assis dans un fauteuil⁹²¹.

Ainsi, « l'écriture du journal permet l'analyse de la culpabilité intime⁹²² » ; elle révèle consécutivement « de nouvelles sources d'anxiété⁹²³ » qu'amplifie le discours de la médecine, encore imprégné de moralisation religieuse au XIX^{ème} siècle :

À l'ère dite positiviste, la science prend le relais de la théologie pour dire le vrai et définir le bien et le mal ; elle est la nouvelle instance de production des normes. Le corps médical

⁹¹⁸ Alain Corbin, « La relation intime ou les plaisirs de l'échange », in *Histoire de la vie privée, op. cit.*, p. 503.

⁹¹⁹ *Ibid.*, p. 454.

⁹²⁰ *Ibid.*, p. 455.

⁹²¹ *Ibid.*

⁹²² Alain Corbin, « le secret de l'individu », in *Histoire de la vie privée, op. cit.*, p. 457.

⁹²³ Alain Corbin, « Cris et chuchotements », in *Histoire de la vie privée, op. cit.*, p. 563.

s’empare du discours moralisateur traditionnellement tenu par l’Église et lui confère une légitimité “scientifique”⁹²⁴.

Ainsi, une abondante littérature médicale s’intéresse désormais à « tout dérangement physiologique⁹²⁵ » qu’elle juge suspect lorsqu’il concerne la question de la sexualité ; elle propose la description clinique des effets désastreux de la masturbation, relaie le discours religieux réprobateur sur le sujet, car « le plaisir solitaire n’est plus seulement un *péché* — faute contre l’esprit —, mais un vice — faute contre l’esprit *et* le corps, qu’il précipite tous deux dans la déchéance⁹²⁶. » Au XVIII^{ème} siècle, certains auteurs comme Samuel Tissot⁹²⁷, annoncent les nombreux traités médicaux du siècle suivant, stigmatisant comme maladies dangereuses tout ce qui relève des pratiques solitaires et des manifestations pulsionnelles du corps. L’étude du docteur Lallemand⁹²⁸, « sommité de la faculté de médecine de Montpellier⁹²⁹ », participe derechef à cette croisade contre la masturbation en condamnant moralement ses effets jugés néfastes, facteurs de vice et de corruption, deux fléaux qui menacent l’ordre social et politique. Si au XIX^{ème} siècle,

le cabinet médical fait office de confessionnal : [...] jamais le dispositif nommé “biopouvoir⁹³⁰” par Michel Foucault n’aura à ce point surveillé et “pénétré les corps” qu’en ce XIX^{ème} siècle économe et puritain. C’est l’ “archipel punitif généralisé”. Cette “nouvelle pastorale” ramène les brebis égarées dans le droit chemin et prêche la chasteté, au nom d’une nouvelle orthodoxie du sexe : aux catégories du licite et de l’illicite se superposent désormais celles du normal et du pathologique⁹³¹.

Or, au cœur du « terrifiant discours des savants⁹³² », il est un cas de figure des plus redoutés :

Le pire est qu’il ne suffit pas de s’abstenir par la volonté. Car le sommeil est pourvoyeur de ce que le docteur Lallemand nomme les “pertes séminales involontaires”, lesquelles exposent aux mêmes dangers que la masturbation active. À l’époque victorienne, la panique de la

⁹²⁴ Olivia Gazalé, *Le mythe de la virilité, Un piège pour les deux sexes*, Paris, Robert Laffont, 2017, p. 275.

⁹²⁵ *Ibid.*, p. 276.

⁹²⁶ Olivia Gazalé, *Le Mythe de la virilité, op. cit.*, p. 275.

⁹²⁷ Samuel Tissot, *L’Onanisme, Dissertation sur les maladies physiques produites par la masturbation*, 1760. L’ouvrage connaîtra un retentissement considérable et sera constamment réédité jusqu’en 1905.

⁹²⁸ François Lallemand, *Des pertes séminales involontaires*, Paris, Béchet jeune, 1836-1842.

⁹²⁹ Olivia Gazalé, *Le mythe de la virilité, op. cit.*, p. 278.

⁹³⁰ Michel Foucault, *La Volonté de savoir, Histoire de la sexualité*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1994.

⁹³¹ Olivia Gazalé, *Le Mythe de la virilité, un piège pour les deux sexes, op. cit.*, pp. 281-282.

⁹³² Alain Corbin, « Le secret de l’individu », in *Histoire de la vie privée, op. cit.*, p. 453.

“spermatorrhée” se répand dans toute l’Europe et installe durablement une culture de la peur et de la culpabilité. Qu’il veille ou qu’il dorme, nul n’est à l’abri de cette “grosse bêtise”⁹³³.

« *Post ps omne animal triste*⁹³⁴ » (29.5.1873)

De fait, en dépit de sa volonté, du regard coercitif et inquisiteur de nouvelles formes de pouvoir normalisateur, Amiel transmet à son journal le secret des « p.s.⁹³⁵ » dont il souffre comme d’une trahison de son corps, une manifestation de sa nature physiologique indocile et incontrôlable qui le condamne à la déperdition, à l’impuissance et au péché. Le relevé des expressions qualifiant les « pollutions nocturnes » est éloquent : « saignées de sève », « saignée à blanc », « écharde », « perte de force », « accident physiologique », « vol de sang et de vie », « orages de la chair », « ruses de la sexualité », « fraude de Maïa » ou « piège de Lilith ». Nombre de ces désignations sont associées au thème du vampirisme et conduisent à quelques créations d’aphorismes latins tout aussi évocateurs : « *post ps omne animal triste* » (29.5.1873), « *post coïtum omne animal triste* », « *post pollutionem tristius et languidius*⁹³⁶ » (25.8.1880), ou bien « *Tentigo, vertigo. Coelebs, praeceps. Puber, miser*⁹³⁷ » (9.10.1880). Pourquoi recenser ainsi ce qui le diminue et le condamne à ses propres yeux comme à ceux de la censure morale et normative de son époque ? Chaque signalement redouble en effet le mal-être intime physiologique, psychologique, voire existentiel, que déplore systématiquement le diariste accablé. Cependant, leur recension discursive permet également d’en analyser les effets destructeurs, de décrire méthodiquement les états d’exténuation, d’épuisement physique et nerveux, dans un souci d’étude expérimentale instructive. Or, ces états le conduisent quelquefois à ressentir un accablement tel que la perte de vitalité est perçue comme la malédiction intime de sa vie et l’annonce indubitable d’une mort précoce. « J’ai le cœur pesant, la tête molle, le corps énérvé, écrit Amiel, Astarté m’a visité cette nuit. Vérifié une fois de plus ses sophismes, ses mensonges, les orages de la chair, les ruses de la sexualité, la duperie de l’homme et la cruauté de la nature. Quelle humiliation et quelle tristesse ! » (9.10.1880). Onze années auparavant, après une « mauvaise nuit », il notait à « 9 heures matin » : « Je suis comme un énérvé de Jumièges, sans force et sans vertu. [...] Le lit est un tombeau d’où l’on se relève parfois épuisé, en attendant d’y rester malade ou mort. *Dura lex sed lex*. C’est dur, mais c’est

⁹³³ Alain Corbin, « Le secret de l’individu », in *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 453.

⁹³⁴ « après une p[erte] s[éminale], tout animal est triste ».

⁹³⁵ ps : acronyme utilisé dans le *Journal intime* pour désigner les pertes séminales.

⁹³⁶ « Après le coït, tout animal est triste » ; « après une pollution nocturne, il est encore plus triste et affaibli ».

⁹³⁷ « Priapisme, vertige. Célibataire, emporté. Virilité, misère ».

ainsi. J'abomine ces accidents mais il faut les subir » (30.4.1869). Deux ans plus tard, il reprend cette même idée en reconnaissant « déteste[r] ces raptus qui [lui] ont fait tant de mal » (14.2.1871). La conception vitaliste sous-tend l'évaluation déficitaire associée à chacune des pertes séminales qu'Amiel compare avec effroi à « une perte de substance vitale », un « déficit pur comme une bourse jetée au fond d'un lac » (2.6.1865), « une destruction pure sans compensation aucune » (14.2.1871). L'expression de la déperdition se renouvelle au long des années : « en perdant sa sève, on perd l'acier, la trempe, l'acumen, le ressort, c'est-à-dire la liberté. On devient flasque, on devient chose. *Wer Kraft hat, der hat alles*⁹³⁸ » (13.6.1869) ; en d'autres termes, « c'est de la vie détruite, c'est de la force retranchée. » (23.7.1880). Ainsi, « il semble que la jeunesse soit retirée de l'organisme avec quelques saignées. Lilith est une goule qui boit l'âme des vivants » (24.3.1869) et « ces pertes représentent une effroyable saignée : un ou deux mois de vie » (6.2.1881). L'aveu ne peut sans doute pas conjurer le sentiment de culpabilité qui le sous-tend, mais il est le signe d'une nouvelle modalité d'attention à soi et « l'écriture de soi est chargée de dire ce qui échappe au sujet lui-même⁹³⁹ », elle conditionne une perception de soi qui fait émerger la question de l'identité personnelle et les troubles qu'elle génère. Par ailleurs,

Conformément à un modèle économique du fonctionnement corporel les pertes séminales (explicitement comparées à la dépense monétaire) étaient censées entraîner une dilapidation des forces vitales. S. Marcus remarque d'autre part que les traits, physiques et moraux par lesquels les médecins et les moralistes du 19^e siècle caractérisaient l'adolescent masturbateur (faible musculature, teint pâle, fatigue oculaire, timidité, mélancolie, manque d'énergie, etc) correspondaient très exactement aux traits qui définissaient à la même époque, l'artiste romantique. William Acton, l'un des médecins les plus écoutés de son temps dans le domaine de la sexualité— cité par Marcus— condamnait vivement l'intérêt porté à soi, la curiosité et un abandon trop grand aux activités intellectuelles et surtout l'introspection comme favorisant la masturbation. Acton opposait enfin la masturbation, associée à l'efféminement, à la « virilité » définie comme aptitude à opérer par la « volonté » le contrôle des organes génitaux (y compris durant le sommeil)⁹⁴⁰.

⁹³⁸ « Celui qui possède la force, a tout ».

⁹³⁹ Michel Braud, « Aveu », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie, op. cit.* p. 103.

⁹⁴⁰ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 104, note 53.

C'est ainsi qu'Amiel, adepte de l'analyse introspective, enregistre ses mauvaises nuits, comptabilise le nombre d'accidents nocturnes, estime la quantité de vie retranchée et perdue « sans profit pour personne ». Il évalue enfin l'œuvre de démolition qu'ils occasionnent en proposant maints bilans sur son état physique, obsédé par le souci de préserver un capital de vie et de vitalité. Les « pertes », les « saignées » ou les « déperditions » estimées « sans retour et sans nécessité » (13.11.1872) relèvent alors d'une théorie assez simple à résumer :

Chaque déperdition ou mutilation irrite l'instinct de conservation personnelle et réveille l'égoïsme, par une sorte de dynamique que nous pouvons constater mais non empêcher. Toute fuite illégitime de sève rend la plante humaine rétractile, comme tout muscle coupé se retire de lui-même. La souffrance humilie et la diminution de force se traduit symboliquement en une réduction de volume. C'est de la psycho-physique. La dépense attendrit et ennoblit, la perte dessèche. Pourquoi ? parce que la première est féconde et généreuse, et que la seconde est une extorsion stérile (21.5.1868).

La vie pulsionnelle confronte ainsi Amiel aux peurs communes à l'homme du XIX^{ème} siècle : « le fantasme de la perte » et de ce fait, « la nécessité de gérer toute dépense et donc d'échafauder une saine économie spermatique⁹⁴¹ », en vue de réaliser un idéal bourgeois lié aux valeurs du travail, de l'épargne et du contrôle de soi. Or, « par la rétention, la bourgeoisie, et singulièrement la bourgeoisie protestante, entend [...] se démarquer à la fois des mœurs dispendieuses de l'aristocratie et de "l'imprévoyance" du peuple. L'épargne, voire la cupidité, est devenue une vertu publique⁹⁴². » Parvenu à la quarantaine, Amiel « n'avai[t-il] pas vaguement espéré que la virilité économisée se retrouvait comme les pièces d'or non dépensées » (19.3.1865) ?

Si le diariste « narre ce qu'il n'ose ou ne peut raconter à autrui⁹⁴³ », il le fait poussé par la nécessité interne de se raconter tel qu'il s'éprouve, en relatant ses expériences les plus secrètes. La pratique d'écriture journalière procède du « désir d'éclaircissement intérieur combiné à la hantise de la déperdition⁹⁴⁴ » ; elle devient de ce fait le « réservoir de [s]es expériences intimes » (20.9.1864). « Persécuté par Belphégor, médité plume en main sur le sujet » (8.7.1864) écrit Amiel qui tente avec persévérance d'analyser le mécanisme du désir sexuel, d'élargir son champ de connaissance sur le sixième sens et l'imagination qu'il fait

⁹⁴¹ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », in *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 454.

⁹⁴² Olivia Gazalé, *Le Mythe de la virilité*, op. cit., p. 279.

⁹⁴³ Michel Braud, *La forme des jours*, op. cit., p. 32.

⁹⁴⁴ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », in *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 457.

naître, de décrire les symptômes physiques qu'il génère comme « l'affaiblissement cérébral et spinal qui suit cette soustraction vampiréenne » (14.2.1871). Mû par un « désir passionné de vérité intime⁹⁴⁵ », Amiel déclare ne pouvoir « se gêner pour [lui]-même » (14.9.1864), ajoutant quelques lignes plus loin : « Je ne pose pas devant mon journal, mais mon journal comme une lame daguerrienne prend de lui-même les images de ce qui passe devant lui. [...] Je note seulement au passage mes sensations, surtout celles qu'on n'avoue pas, justement pour n'avoir pas le besoin de les dire à quelqu'un. » De fait, animé d'une « force obscure qui le poussait à tout dire⁹⁴⁶ », Amiel manifeste « la plus magnifique passion de se connaître qui se puisse voir⁹⁴⁷ », et au moyen de l'écriture journalière, il procède à un déchiffrement de soi inédit dans l'expression de ce qui l'affecte et le détermine. De ce fait, la figure du diariste incarne idéalement le sujet autonome qui au XIX^e siècle, parvient à s'émanciper de tout impératif moral et de tout contrôle coercitif dans le secret de l'intimité et de ses pratiques solitaires, ce dont témoigne l'écriture clandestine du *Journal intime*.

Or, l'attention qu'Amiel portait au rêve, en particulier au rêve érotique provoque le désarroi de celui qui explore les modalités de la connaissance de soi qui s'ouvrent à lui dans ce siècle, et la procédure d'interprétation que ces rêves suscite, vise *in fine* la procédure d'un contrôle de soi, tout en ouvrant la voie à de nouveaux questionnements intimes : « la perte de tout contrôle sur le corps propre attaque, écrit Yves Citton⁹⁴⁸, “les repères premiers de l'identité du sujet”⁹⁴⁹ ». C'est ce qu'illustre l'expression de la détresse et de l'incompréhension d'Amiel face à la vie pulsionnelle de son corps, mais que manifestent aussi celles de la culpabilité et de la honte nées de la chape d'un discours théologique, moral et médical, qui érige en pathologie et déviance, toute manifestation physiologique sexuée. Amiel parvient néanmoins à verbaliser ce qui relève du sanctuaire de l'intimité ; il interroge la nature du désir sexuel et la question de l'identité personnelle en lien avec un corps dont la vie pulsionnelle s'impose, tout en révélant l'irréductible opacité du sujet et les limites consécutives de sa connaissance intime. Le 18 août 1879, Amiel tente à nouveau de diagnostiquer les répercussions de la question sexuelle sur sa vie :

⁹⁴⁵ Edmond Jaloux, *Henri-Frédéric Amiel, Philine, op. cit.*, Introduction, p. 40.

⁹⁴⁶ *Ibid.*, p. 26.

⁹⁴⁷ *Ibid.*, p. 20.

⁹⁴⁸ Yves Citton, *Impuissances masculines et pouvoir politique de Montaigne à Stendhal*, Paris, Aubier, 1994, p. 23.

⁹⁴⁹ Alain Corbin, « Préface », in *Être et se connaître au XIX^{ème} siècle, op. cit.*, p. 22.

Est-ce que les p[ertes] s[éminales] produiraient l'effet physiologique de la castration ? Ôteraient-elles à la fois l'énergie et la mémoire, le goût de l'action et la confiance en soi-même ? Est-ce que ta timidité, ta rêvasserie, ta passion de l'ajournement, ton défaut d'espérance et de courage, viendraient de cette déperdition de sève ? Triompher des femmes est-il le point de départ de tous les triomphes ? Faut-il pour être martial, entreprenant, décidé, conquérant, avoir l'intrépidité sexuelle, la *vis testiculi*⁹⁵⁰ ? ce n'est pas impossible. Ma longue ingénuité, ma niaiserie pudibonde seraient l'origine de toutes mes autres faiblesses ? Avec ma sève perdue, j'aurais pu avoir une famille de patriarche et faire vingt œuvres de valeur. Ma vaillance et ma cervelle ont fui par la même brèche. Je serais donc un énervé ? La sexualité a été mon écharde, depuis tantôt quarante années. [...] Il est exaspérant que la Bagatelle ait une aussi tragique importance.

Le *Journal intime* s'inscrit en définitive dans la longue tradition de l'examen de soi, il favorise une forme d'intimité psychologique sous l'éclairage de la question de la sexualité, et prolonge ainsi l'héritage augustinien qui fit advenir le thème de la libido dans le débat théologique, interrogeant la part maudite de la sexualité, signe d'une désobéissance à Dieu et stigmaté du péché originel. Par son impuissance à maîtriser les manifestations physiologiques du désir, mais aussi par la verbalisation réitérée de cette expérience intime, Amiel se présente comme un sujet sexuel qui appréhende son identité personnelle à la lumière des aveux de la chair⁹⁵¹ recueillis par son journal.

« J'ai comme perdu mon sexe » (11.4.1859)

« Mes ongles sont coupés, mes crocs limés, ma crinière tondu : le lion n'est qu'un toutou. Le désir et la volonté caractérisent les mâles : j'ai comme perdu mon sexe » (11.4.1859).

Le journal d'Amiel aborde la question de l'identité en l'envisageant sous différentes perspectives qui toutes la révèlent problématique. Celle-ci n'offre en effet aucune assise, aucune certitude, aucun contour défini à celui qui l'interroge en cherchant non seulement à définir qui il est, mais aussi ce qu'il peut espérer. Les deux questions conduisent souvent à l'expression de doutes, de propositions négatives, comme à la perception d'une indétermination qui n'offre aucune assurance à l'homme qui s'analyse, et met ainsi à jour les contradictions de son état et de son être. Or, si l'identité personnelle est interrogée sur le plan familial, social,

⁹⁵⁰ « la puissance génésique ».

⁹⁵¹ Michel Foucault, *Histoire de la sexualité, Les Aveux de la chair*, tome 4, Paris, Gallimard, 2018.

professionnel, géographique, et historique, c'est la question du genre et de la relation qu'Amiel établit entre son identité sexuelle et sa pratique d'écriture qu'il s'agit désormais de considérer.

Le spectre de l'effémination hante en effet les pages du journal, nouveau signe d'un désaccord fondamental entre la perception identitaire de soi et le modèle de masculinité, voire de virilité tel qu'il s'impose au XIX^{ème} siècle. Le malaise ressenti sur l'identité de genre attaque les fondements mêmes de l'identité personnelle et remet en question les choix de vie, les activités et l'expression de la sensibilité. Or, décrète Amiel, « dans le mâle », la « pudeur hyperféminine [...] ressemble à de la lâcheté, et fait mauvaise impression » (26.8.1879), et par conséquent, il ne cesse de condamner avec véhémence « [s]a nature de demoiselle », s'accusant d'avoir « vécu en nonnain, sans pratiquer la chasse, le jeu, les armes, la bourse, les chevaux et les femmes. Vie de bonze, d'anachorète, d'eunuque, mais non pas d'homme », il se reproche en somme de n'avoir « vécu qu'en effigie » (26.9.1872). La dépréciation de soi se nourrit d'un modèle de virilité dont les critères distinctifs sont rappelés par un diariste soucieux de fustiger la « femmelette » qu'il est devenu, car à ses yeux, « être un homme, c'est obéir à un faisceau d'injonctions comportementales et morales⁹⁵² », c'est donc « ne pas être un “efféminé”⁹⁵³. » Pour stigmatiser sa nature jugée « féminine », Amiel insère régulièrement dans son journal, le vers du poète allemand Julius Hammer : « *Sey Mensch und Mann*⁹⁵⁴ ! », car la sommation le confronte au fait que « l'homme n'est homme que s'il arbore les attributs triomphants de la virilité, s'il possède les qualités de force et de puissance qui l'authentifient et le confirment comme tel⁹⁵⁵. » Le *Journal intime* reflète la caractérisation historique des genres, et la norme identitaire sexuée qui s'associe à chacun d'eux, sa valeur documentaire permet donc de comprendre les déterminismes socio-culturels propres à une époque donnée. Ainsi, « le mâle doit être agressif, pillard, avoir l'instinct de combativité et d'appropriation », il « doit attaquer la vie, soumettre par la possession » (26.9.1872). Mais le diariste, banni de cet idéal viril, ne peut que faire le constat de ses défaillances vécues comme des faillites :

Je n'ai rien épousé ni dévirginisé. Ma nature de demoiselle a trouvé cela brutal et je suis resté en présence de tous les biens de l'existence, comme un amoureux transi sur le seuil d'un harem. La délicatesse m'apparaît maintenant comme une effémination. Pleutre, couard, nigaud, ton respect me fait rire (26.9.1872).

⁹⁵² Olivia Gazalé, *Le Mythe de la virilité*, op. cit., p. 18.

⁹⁵³ *Ibid.*

⁹⁵⁴ « Sois humain et viril ! », Julius Hammer, in « Inneres Glück », *Schau um dich und Schau in dich*.

⁹⁵⁵ Olivia Gazalé, *Le Mythe de la virilité*, op. cit., p. 19.

Mais Amiel a beau s'exhorter à se viriliser, il est conduit à renouveler ce même constat : « Tu as pris la vie du point de vue féminin quoique tu sois un homme. Voilà ta faute première. [...] Tu as vécu en demoiselle. Cette confusion des rôles explique ta situation » (19.11.1871). Confronté à l'épreuve de la maladie, Amiel analyse derechef sa faiblesse physique comme un symptôme indéniable de sa nature féminine, définitivement soumise à l'empire des « nerfs malades », à leur « susceptibilité excessive et morbide », qui « est le contraire de la force et de la virilité » (31.8.1880). Très affaibli, il considère ce jour-là, « redescend[re] vers l'état nerveux de la femme faible, de l'accouchée, de l'hystérique ». La typologie des qualités et états associés à l'un ou l'autre genre informe précisément sur les représentations historiques en vigueur au siècle où s'écrit le *Journal intime* ; elle s'inscrit dans l'histoire des mentalités que les troubles identitaires du diariste éclairent en révélant la prégnance de certains modèles normatifs sexués. De fait, l'expression réitérée de la honte, de la défiance, voire de la haine de soi trahit un mal-être vécu comme une défection identitaire qui le condamne irrémédiablement : « J'ai été littéralement un héautontimorouménos, un sot bourreau de moi-même. Je me suis châtré de ma volonté, c'est-à-dire de la virilité anémique » (26.9.1872), se fustige Amiel qui, à l'aune d'un modèle de masculinité accomplie, s'accuse toujours plus sévèrement de n'avoir « pas été un héros », de n'avoir « pas été un homme » (15.9.1866). Se débusquer, se juger sans indulgence, conduire l'examen critique de « sa propre virilité » (28.1.1864), tel est l'enjeu des pages analytiques les plus implacables à l'encontre de ce que le diariste perçoit comme une défaillance identitaire. S'ensuivent désarroi intime et défaut d'estime de soi, à l'image de cet autoportrait dépréciateur : « Ni producteur, ni reproducteur ; toujours en retard, jamais à l'heure prescrite par la nature, par conséquent manquant ton entrée, ton rôle et l'occasion. Tu es stupide » (19.3.1865). Le drame de ne pas être en accord avec soi-même se rejoue chaque jour en convoquant devant le tribunal de la conscience, une nature individuelle jugée fautive et déshonorante. « Connaître son mal est déjà une demi-guérison... » (25.6.1848) écrit le diariste à l'âge de 28 ans, mais ce qu'il désigne sous le vocable de « mal » alimente la source d'un « rongement intime⁹⁵⁶ » qui le conduira à rédiger les milliers de pages d'un journal où se dépose l'expression d'une vie intérieure tourmentée, où le désir de connaissance et de compréhension de soi aboutit fréquemment à une mésestimation de son être individuel, toujours déprécié à l'aune des modèles coercitifs de son époque. Le diariste dresse en quelque sorte le procès d'une incapacité à vivre en accord avec sa nature et son siècle, mais il ne cesse d'étudier cette dysharmonie au long de pages analytiques remarquables par la sincérité, la franchise et la

⁹⁵⁶ Edmond Jaloux, *Henri-Frédéric Amiel, Philine, op. cit.*, Introduction, p. 40.

lucidité dont elles témoignent. « Pourquoi suis-je devenu ainsi ? » (15.9.1871), telle est la question à laquelle s'efforce de répondre Amiel dans la plupart des entrées de son immense confession, à l'image de celle qu'il rédige le 24 août 1863 en reconnaissant que « [s]on défaut est celui des garçons élevés sous les cotillons de leur mère », et qu'il a de ce fait, « été trop peu mêlé aux hommes et aux combats de la vie masculine. » Le 12 août 1865, il émet l'hypothèse que son « tendon d'Achille » a été « coupé, la *vis testiculi* retranchée », et il renouvelle cette réflexion en écrivant :

J'ai eu la mauvaise chance d'avoir une âme de femme dans une organisation masculine. Je n'ai pas eu la brutalité de mes aspirations ni la virilité de mon amour. Toute mon énergie s'est dépensée à m'étouffer, à me contraindre, à me mutiler, au lieu de s'employer à vaincre les autres ou à soumettre les circonstances. Je me suis fait moralement eunuque, par fausse honte du sexe et pour échapper aux passions. Je n'ai pas eu l'effronterie entreprenante du mâle qui attaque l'objet convoité et n'attend pas la sympathie réciproque. J'ai été trop respectueux, trop désintéressé, trop féminin avec le monde, avec le public, avec la fortune. J'ai voulu non pas m'imposer mais être sollicité (19.1.1872).

C'est là « [s]on individualité », « [s]on organisation », « [s]on tempérament », « [s]a donnée » (9.2.1872), et seule l'écriture de soi permet de faire advenir les qualités qui composent l'identité personnelle, aussi peu « masculines » soient-elles. Ainsi, par fragments successifs, se compose le portrait intime d'un sujet écrivant sa vie au long des jours pour tenter de démêler l'écheveau d'une nature énigmatique, dont le point aveugle reste la question de la sexualité.

« Ma virilité s'évapore en sueur d'encre » (13.7.1860)

Or, aux multiples tensions évoquées précédemment, s'ajoute celle qui oppose « sexe » et « texte » en une aporie fondamentale. Pour Amiel, le projet philosophique qui sous-tend l'entreprise du journal comme tout autre projet d'écriture, ne semble en effet pas conciliable avec la dimension corporelle, physique de la vie individuelle, *a fortiori* avec la vie sexuelle et la question de la femme, au point de reconnaître que « c'est face à la femme que [s]a machine philosophique [...] se grippe : la question de "l'homme" se complique et celle de "la vie" prend une tournure singulière, invitant le philosophe à s'examiner à la lumière de la virilité⁹⁵⁷. » Se pose dès lors le « problème incontournable et pourtant insoluble dans l'œuvre d'Amiel :

⁹⁵⁷ Evelyne Ender, « Henri-Frédéric Amiel et le (beau) sexe », *op. cit.*, p. 215.

comment peut-on être à la fois philosophe (et donc « penser » l'universel et le neutre) et homme (au sens d'une virilité assumée)⁹⁵⁸ ? » En homme d'un siècle où s'impose la domination masculine, Amiel rejoint la cohorte des penseurs et philosophes qui ont résolu le dilemme en posant un rapport d'exclusion irréductible entre la femme, le mariage et l'œuvre à accomplir. De fait, « la relation obsédée, tendue, anxieuse, qu'Amiel entretient avec la sexualité, le mariage et les femmes est, à l'époque où il écrit, déjà thématifiée, objectivée et par là, dans une certaine mesure, légitimée⁹⁵⁹ », notamment par Nietzsche ou bien par Arthur Schopenhauer, avec lequel Amiel se sentait tant d'affinités. À cet effet, le diariste recourt au lexique du corps et de la sexualité pour caractériser sa pratique d'écriture. Si son vœu le plus cher aurait été d'assumer la paternité d'un fils et d'« une œuvre utile et durable » (17.4.1861), il « associe presque constamment ces deux thèmes à “sa stérilité”⁹⁶⁰ », déplorant son « impuissance » à réaliser « ce double engendrement », « sent[ant] avec effroi [s]on incapacité croissante de tension, d'effort, d'énergie, de virilité physique ou morale » (30.1.1861). *A contrario*, il voit dans le *Journal intime*, un « monologue sans frein, sans borne et sans intention », qui le « conduit à l'inertie par le rabâchage et à l'épuisement par déperdition vaine. C'est une coulée de sève, une fistule qui ruine, une fuite de douve... Cette sottise fuse, mine, dévore, consume la vie sans profit pour personne. C'est l'holocauste à la déesse stérile, à l'Inutilité » (24.7.1876). De ce fait, l'écriture journalière peut être comparée à « un vœu d'eunuchéisme renouvelé quotidiennement, comme la castration par la critique personnelle, à la façon de certains moines idiots du Mont Athos » (3.5.1862). Et le diariste regrette amèrement « n'aime[r] que ce qui [lui] nuit », avoir « peur de produire, d'aboutir, de réussir, de créer, tout en ayant l'ardent besoin de le faire » (3.5.1862). Amiel semble bien avoir « l'intuition des sources pulsionnelles de son comportement et de son écriture⁹⁶¹ », en d'autres termes, « il sent bien que la problématique de l'inhibition à écrire est la même que celle de l'impuissance sexuelle ou de sa difficulté à approcher une femme⁹⁶². » Si l'on poursuit l'enquête lexicale propre à confirmer la sexualisation des termes appliqués à caractériser sa pratique d'écriture journalière, on relève dans le métadiscours de nouvelles expressions dénuées de toute ambiguïté. Amiel considère en effet que tenir un journal est « une jouissance solitaire et partant nuisible, malsaine, mauvaise » (21.12.1860), « une variété de l'onanisme » (13.7.1860), voire

⁹⁵⁸ Evelyn Ender, « Henri-Frédéric Amiel et le (beau) sexe », *op. cit.*, p. 215.

⁹⁵⁹ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 106.

⁹⁶⁰ Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double », *op. cit.*, p. 149.

⁹⁶¹ *Ibid.*, p. 152.

⁹⁶² Anne Clancier, « Henri-Frédéric Amiel et son double », *op. cit.*, p. 150.

« une sorte d’onanisme enragé et maniaque » (22.9.1865). Certaines études sur le genre du journal, attachées à évoquer le cas d’Amiel reprendront l’idée selon laquelle « le journal suppose et entraîne un retour sur elle-même de la pulsion créatrice. Il y a un aspect masturbatoire dans le journal — et qui est très sensible chez les diaristes qui ne sont que diaristes, chez Amiel bien sûr⁹⁶³. » Le rapport avec la métalepse proposée en guise de sous-titre n’en est que plus évident, « [s]a virilité s’évapore en sueur d’encre » (13.7.1860), la pulsion scripturaire chaque jour reconduite dans un intarissable soliloque, épuiserait la « *vis testiculi*⁹⁶⁴ » (18.8.1879), la transformant en milliers de pages noircies d’une encre toujours avide de mots à tracer. Amiel enrichit encore cette hypothèse en reconnaissant l’ambivalence du lien qui l’unit à son journal :

Est-ce que ceci ne prouverait pas l’inconvénient du journal intime, qui évapore en discours la force morale, et dispense d’agir en facilitant le rêve ? Ne suis-je pas une variante des fumeurs d’opium ? Mes 11800 pages ne sont-elles pas une distillation narcotique, où j’ai trouvé la langueur et l’impuissance ? Cette écrivainerie secrète serait-elle une sorte d’onanisme décent qui dispense de bataille, d’épousaille et de paternité ? Parfois, je suis tenté de le croire. Et pourtant, comment aurais-je vécu sans ce confident ? Qui sait ? j’aurais cherché mes soutiens ailleurs : dans le prochain et en Dieu. Je me serais marié et j’aurais prié. Cela eût peut-être mieux valu (13.10.1872).

Le corps dans tous ses états.

« L’incarnation humaine ne se fait pas sans conflits et le texte en est le témoin⁹⁶⁵ »

Le corps s’impose comme un objet de discours essentiel à la réflexion et à l’analyse conduites dans le *Journal intime*. Il se présente comme une réalité sensible dont l’évidence est incontournable puisqu’il est l’instrument par lequel le monde est appréhendé, et grâce auquel le lien entre le soi, les autres et la réalité est établi. Saisi empiriquement, au gré de ses affects ou sensations, il devrait être l’objet d’une connaissance immédiate, d’un rapport de coïncidence de soi à soi que la familiarité la plus intime a tissé depuis les premiers instants de vie. Mais il n’en est rien, l’identité corporelle semblant au contraire relever d’un paradoxe que la question

⁹⁶³ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 115.

⁹⁶⁴ « la puissance génésique ».

⁹⁶⁵ Karin Bernfeld, « Corps », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l’autobiographie*, op. cit., p. 220.

sexuelle dévoile à Amiel. De fait, le *Journal intime* relate l'expérience d'une « étrangeté » à soi (8.4.1868), d'une altérité prenant racine dans la perception d'une vie autonome du corps. Or, si ce dernier est vécu comme une énigme dont l'opacité se joue de toute forme de vigilance, et déjoue toute tentative d'en comprendre et maîtriser la vie la plus intime, il est aussi le signe d'un « sentiment nouveau de la personne⁹⁶⁶ », d'une évolution historique majeure qui fonde la conscience de soi sur celle du corps qui l'abrite. *J'ai un corps donc je suis* pourrait être le nouveau *credo* d'un XIX^e siècle qui bouleverse l'héritage du dualisme ontologique cartésien pour lui substituer une conception immanente de la nature humaine. Ainsi, « lorsqu'au cogito cartésien, et à la primauté de la pensée, s'est substituée la primauté du sensible, “je sens donc je suis”, le champ était ouvert à l'intimisme, parce que la personne n'est plus conçue de la même manière⁹⁶⁷. » Objet de toutes les attentions et d'une fascination née de « l'écoute des signes obscurs de la cénesthésie⁹⁶⁸ », le corps devient un principe fondateur pour le sujet qui s'identifie progressivement à lui et le constitue désormais en motif d'écriture essentiel. Ainsi, « les intimistes sont portés à attacher une grande importance aux phénomènes dont leur corps est le lieu. Ils suractivent en eux une sorte de conscience corporelle⁹⁶⁹. » Le corps « se fait obsédant au cœur de la vie privée⁹⁷⁰ » et devient omniprésent dans le secret du *Journal intime*, où le diariste n'a de cesse d'en relater les affects, les manifestations pulsionnelles, les frustrations, le vieillissement, la fragilité. Amiel renouvelle ainsi une réflexion fondamentale sur la question de l'identité au corps *via* un processus d'identification toujours plus problématique au fil des années de vie et d'écriture. Il s'agit en quelque sorte de peindre sur le motif, d'élaborer un autoportrait en devenir, de transcrire l'aventure d'une existence corporelle, de témoigner enfin du désarroi né de la conscience de sa finitude, qui s'impose désormais avec la force d'une évidence sensible. Dès lors, le journal permet de « note[r] la vie à l'état brut⁹⁷¹ », dans ses manifestations physiologiques les plus intimes, de convertir le vécu corporel en mots, et d'opérer ainsi « la transsubstantiation du vécu⁹⁷² » en un « corps second⁹⁷³ », celui des cahiers intimes, qu'en une métaphore saisissante Amiel déclarait être « [s]a chair » (13.7.1860). Inversant l'idéal classique de retenue, de bienséance et de convenance, le diariste érige le corps en objet de discours, il l'expose sur la scène du journal afin de l'étudier au quotidien dans tous

⁹⁶⁶ Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, Introduction, p. XVII.

⁹⁶⁷ *Ibid.*, p. 54.

⁹⁶⁸ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », in *Histoire de la vie privée, op. cit.*, p. 455.

⁹⁶⁹ Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 507.

⁹⁷⁰ *Ibid.*

⁹⁷¹ George Gusdorf, *Les écritures du moi*, t. 1, *op. cit.*, p. 324.

⁹⁷² *Ibid.*, p. 332.

⁹⁷³ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 51.

ses états, au risque d'imposer une écriture de l'ordinaire où le prosaïsme le dispute à l'insignifiance de l'anecdotique, avec pour écueils, l'indécence, l'impudeur ou l'obscénité, et pour horizon, l'oscillation entre narcissisme et dépréciation de soi. À la posture physique du retrait, à celle de l'invisibilité, succède la posture discursive d'une forme d'exhibitionnisme « protégé », puisque le *Journal intime* n'est pas destiné à être lu, encore moins à être publié sous sa forme exhaustive ; comme le rappelle Amiel, « il n'est fait pour être vu par personne » (26.10.1864). Il s'ouvre de ce fait à la liberté d'expression la plus illimitée, accueille tous les discours, exclut toute forme d'inhibition, car l'écriture intime procède du récit de soi pour soi, à l'exclusion de toute autre considération, qu'elle soit morale ou esthétique. Ainsi, Amiel affirme que « [s]on premier mouvement est de [s]e comprendre et de [s]e décrire » (27.8.1879), qu'il ne cherche « qu'à [s]e connaître et [s'] expérimenter » (14.10.1872), ne serait-ce que pour faire advenir sa vérité intime, au cœur de laquelle le sujet corporel s'impose dans sa matérialité, son immanence, sa vulnérabilité.

« Que suis-je ?⁹⁷⁴ »

C'est en effet le sentiment de la personne, fondé par l'individualité corporelle, qu'il s'agit d'interroger pour comprendre la manière dont l'identité moderne s'enracine dans la conscience du corps, objet de déterminations physiologiques, culturelles ou affectives qui font de lui un ancrage désormais décisif dans la construction de l'identité personnelle. Or, à l'évidence sensible et à la connaissance empirique immédiate du corps, se superpose un corps écrit, médiatisé par un récit journalier qui est le signe « d'une rénovation en profondeur de l'écoute de soi⁹⁷⁵ ». Si le journal intime peut se définir comme « un écrit dans lequel quelqu'un manifeste un souci quotidien de son âme⁹⁷⁶ », dans ses cahiers personnels, le diariste genevois témoigne tout autant d'un « souci quotidien » de son corps.

Dans chacune des entrées du journal, Amiel consacre en effet plusieurs lignes à l'évocation de la vie de son corps, confirmant ainsi que la quête de soi ou le besoin d'établir un lien d'intimité à soi passent désormais par la mention de son être corporel. Il atteste que l'identité personnelle se constitue pour lui depuis le sentiment et la relation de son existence incarnée. Après les embrayeurs d'écriture traditionnels que sont la date et le lieu, Amiel a pour habitude de débiter la relation journalière par la mention des sensations, des troubles voire des

⁹⁷⁴ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 504.

⁹⁷⁵ Alain Corbin, « Préface », *Être et se connaître au XIX^e siècle*, op. cit., p. 14.

⁹⁷⁶ Pierre Pachet, *Les Baromètres de l'âme*, op. cit., Introduction, p. 13.

maux du corps, en une sorte de bulletin de santé rédigé sous forme de notations factuelles ou descriptives, destinées à rendre compte de l'état physique du jour dit. Il s'agit en quelque sorte, d'évaluer le fonctionnement relatif de la machine organique, de reprendre corps en elle bon gré mal gré, tout en relançant le processus de l'écriture intime. Ce sont là les deux préalables nécessaires pour se sentir vivre : réendosser son être corporel et reprendre la plume pour relater l'expérience renouvelée du corps vécu au quotidien. Le 21 novembre 1848, alors que l'écriture des premiers cahiers procède par rubriques numérotées, les premiers mots du jeune homme sont les suivants :

1. *Santé*. — En dépit des poudres homéopathiques d'Arnold, j'ai peine à me défendre de la constipation et du sang à la tête. Il me faut renoncer à la tasse de café à Lustnau, et à accepter un verre de vin le soir. Ma gouvernante, Frau Schweitzer, cuit excellemment les pruneaux avec canelle, girofle et citron ; il me faut mettre journallement son savoir-faire à contribution. — Ma voix, toujours très embarrassée le matin, mais la poitrine (muqueuse) ne se fait pas sentir. Les yeux inégaux dans leur service quotidien, un soir s'émoussent et s'endorment dès 7 heures du soir, un autre, aujourd'hui par exemple, lisent sans fatigue encore à 11 heures du soir les plus fins caractères.

Il est frappant de mesurer l'attention méticuleuse portée au corps, appréhendé depuis ses limites, ses déficiences, sa vie autonome et imprévisible. Sous l'effet d'un nouveau souci de soi, le corps est examiné, scruté, disséqué de son vivant comme un objet d'observation constant ; son fonctionnement physiologique est interrogé, sa perception intime réfléchie, analysée et relatée dans la plupart des entrées. Ainsi, « le diariste est avec son corps dans la relation de l'herméneute à un texte⁹⁷⁷ », il en fait un objet discursif essentiel et le journal devient dès lors « l'espace de la description et de l'interprétation des signaux du corps. Au-delà de l'hypocondrie qui court à la surface de ces notations, [il] apparaît comme le lieu où le diariste interroge le fonctionnement de son corps qui échappe à sa compréhension immédiate, et élabore une mise en discours propre⁹⁷⁸. » Amiel s'efforce ainsi de comprendre sa nature biologique, les lois auxquelles elle obéit, ce qui donne lieu aux diagnostics les plus étonnants, tant par la spécificité du vocabulaire utilisé que par l'attention extrême dont il fait preuve envers son corps, devenu un véritable objet d'étude et de connaissance.

⁹⁷⁷ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 81.

⁹⁷⁸ *Ibid.*, p. 82.

De toute évidence, « avec le corps, nous touchons une autre dimension de l'intimité, celle de la matérialité de l'identité⁹⁷⁹ », signe indubitable d'une « transformation de la conception de la personne : jusque-là prise dans un ordre social et religieux qui donnait sens à son existence, celle-ci devient progressivement un individu qui ne tient son être que de lui-même⁹⁸⁰ », et la perception de soi s'ancre désormais dans la réalité immanente d'un corps individué, dont le capital santé est évalué avec anxiété. Le 8 janvier 1849, après avoir signalé une visite médicale, Amiel transmet les « résultats suivants » puis le traitement recommandé :

- a) Maladie. — La substance pulmonaire n'est pas affectée ; pas apparence de tubercules. Ce sont les *nerfs* pulmonaires qui sont débilités, (pneumogastrique) ; le siège de toutes mes faiblesses nerveuses (optique, pulmonaire et génitale) est au même point, dans le moëlle allongée.
- b) Traitement. — Le centre du traitement est d'éviter les congestions, et de *fortifier* sans échauffer. Les principes résineux *aromatiques-astringents* sont ce qu'il me faut. Éviter les alcooliques, spiritueux, eaux chaudes ; pieds froids, constipation, ainsi que les transitions brusques de température (particulièrement de froid au chaud). Chercher la lumière, le soleil, les hauteurs, fuir le froid-humide. — Thé froid et eau de gomme ; sirop de quina, excellent (pendant le froid) ; eau de goudron (pendant les temps humides) ; contre la constipation pilules de rhubarbe (de trois grains) dans la première cuillère de soupe.

Les recommandations et prescriptions, détaillées sur une dizaine de lignes supplémentaires, témoignent de l'extrême attention portée au corps, envisagé depuis sa réalité sensitive et sa santé fragile ; il nécessite de ce fait les soins les plus méticuleux et devient l'objet des observations les plus minutieuses du diariste. Ces pages offrent par ailleurs un indéniable intérêt documentaire sur la médecine du siècle, comme sur son administration de la vie privée des patients : du régime alimentaire, aux détails vestimentaires, de la posture de travail aux habitudes de vie les plus intimes, toutes les dimensions du corps sont médicalement investies et régies. Elles signalent également la nécessité de relayer le contrôle du corps par l'écriture de soi, devenue outil d'observation, de diagnostic et d'instruction pour tout ce qui a trait à sa vie organique, ne serait-ce que pour en consolider l'assise, en corriger les désordres. À cet effet, le 13 juin 1841, Amiel s'interroge sur un changement de régime propice à conjurer les pollutions

⁹⁷⁹ Michel Braud, *la Forme des jours*, op. cit., p. 80.

⁹⁸⁰ Michel Braud, *Les Journaux intimes de M^{me} de Staël à Pierre Loti*, op. cit., Préface, p. 16.

nocturnes qui le persécutent et le menacent d'une forme d'impuissance s'il ne les combat pas au plus vite :

Ce changement de régime ne me promet pas merveille. — *Pugnet* connaissant la faiblesse et l'excitabilité des organes, cherchait à les renforcer par quelques toniques (tisane de benoîte), et à éviter toute excitation par un régime adoucissant et végétal, peu de fatigue intellectuelle ou physique. — *L' Hôtelier* pense qu'il faut surtout *réparer*. Il ordonne viandes nourrissantes, mais pour balancer remèdes débilissants, bains tièdes, semences froides majeures, beaucoup d'eau froide, etc. — Je ne sais, mais cela me paraît dangereux : il ordonne de quoi affaiblir et détendre les org[anes] g[énitiaux], et d'autre part leur fournit des sucS nourrissants, comme s'il voulait que la fontaine coulât. Il ouvre le goulot et verse de quoi alimenter.

Or, il n'est rien de plus terrible de « [s]e voir mourir » (12.6.1841) ajoute le jeune diariste auquel son propre corps échappe en dépit d'une vigilance renouvelée et d'une application scrupuleuse des mesures hygiénistes recommandées par les médecins consultés. L'expérience d'un vécu corporel est ainsi relatée par le détail dans l'espace intime du journal : la nature du souper, la température, la chaleur occasionnée par les « pantalons de drap » ou « la robe de chambre » (24.6.1841), la posture du corps sont dès lors envisagés et soupesés dans la chaîne des causes et des effets.

Ainsi, dans le *Journal intime*, le corps est exhibé dans tous ses états et les pages qui lui sont consacrées courent le risque de l'obscène, puisque ce corps est littéralement exposé sur le devant de la scène que lui offre l'espace de l'écriture intime, sans redouter l'écueil de l'anecdotique comme celui du prosaïque. De fait, « si mon corps est ce par quoi je suis dans le monde, parmi les autres, il est aussi ce que je ne peux évoquer sans risque d'obscénité. Le fonctionnement des organes, les petits maux quotidiens, la maladie ou la sexualité trouvent donc leur place dans l'espace séparé du journal⁹⁸¹. » De fait, le corps et ses petites misères sont fréquemment mentionnés dans le *Journal intime*, au point de conduire à s'interroger sur la nouvelle place qui lui est faite et sur ce qu'il révèle de l'individu qui se pense désormais à sa mesure. Un florilège de quelques dysfonctionnements et accidents corporels permet d'illustrer le caractère inédit du nouveau rapport à soi dont témoignent les cahiers. Le 4 août 1873, Amiel note ainsi : « Dérangé d'entrailles, les gencives gonflées, je suis mal en point pour un long voyage » ; le 18 septembre 1869, il mentionne un « torticolis bien décidé. Tête lourde, estomac en pantoufles, haleine en feu » ; le 11 juillet 1872, en villégiature à Charnex, le diariste relate

⁹⁸¹ Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, pp. 80-81.

avoir « été misérable hier tout le jour : échauffé, resserré, congestionné, honteux, *verstopft*⁹⁸². Aujourd'hui une pilule et une poudre effervescente rétablissent un peu ma liberté cérébrale et gastrique, que Nature fait solidaire l'une de l'autre. » D'autres pages relatent certaines douleurs dentaires traitées à l'arsenic et à l'opium (26.5.1871), une tasse de café noir qui « de nouveau fait mal aux dents et enflamm[e] les gencives » (31.7.1871), des « u[rines] t[roubles] » associées à une « tension intertemporale » et « un peu de congestion » (18.4.1873), des proctalgies (3.10.1880) ou bien « la chute du gros dictionnaire Bescherelle sur [s]on pied gauche » (27.10.1868). Le 1^{er} octobre 1871, il découvre une nouvelle « misère » : « La boursoufflure de mes lèvres, de mes narines et de la cloison nasale a tourné à l'efflorescence dure et douloureuse. Je ne puis me moucher, parler m'est désagréable, et je suis défiguré. [...] Mon nez coule comme une fontaine, et quelques aphtes ont pénétré dans l'intérieur du palais » ; quelques lignes plus loin, il compare son nez à « une pomme de terre ». La description de cette épreuve physique se poursuit par la mention de « [s]es lèvres ecchymosées, [s]es narines en escarre » (3.10.1871). Au risque de paraître cumulatives, ces évocations successives du corps dans ses états les plus intimes, confirment le caractère inédit d'un rapport à soi gouverné par la réalité matérielle du corps, mais il manifeste également un rapport au monde déterminé par sa santé ou ses déficiences. Écrire en toute liberté la vie de son corps, sans réserve ni pudeur, consacre un nouveau sentiment de la personne qui s'éprouve dorénavant dans l'immanence d'un être au monde corporel.

À cela, Amiel ajoute parfois la mention de détails vestimentaires comme ses pantoufles fourrées et sa robe de chambre de laine, son gilet écossais ou son nouveau plaid, le défaut de toilette décente pour honorer quelque invitation mondaine, ou bien encore des vêtements gênants car mal ajustés. Le corps est bien omniprésent et souvent en lien à une « incommodité d'être » (27.2.1871), il s'impose dans sa réalité matérielle incontournable, nécessite des soins constants, chaque jour renouvelés et relatés. S'il témoigne d'« un certain mode d'attention à soi⁹⁸³ », le corps devient ainsi l'objet d'une surveillance inédite et il révèle un rapport à soi vécu sur le mode de la vigilance inquiète, amplifiée par la conscience aiguë d'une vulnérabilité que la perte d'un ordre transcendantal exacerbe, « *omnis morior*⁹⁸⁴ » (7.2.1881), écrit le diariste quelques semaines avant de mourir. Le *Journal intime* est bien le signe de cette évolution, il fait clairement apparaître la « dimension corporelle du moi⁹⁸⁵ », advenue sous l'effet d'une

⁹⁸² « constipé ».

⁹⁸³ Charles Taylor, *Les Sources du moi*, op. cit., p. 74.

⁹⁸⁴ « je meurs tout entier ».

⁹⁸⁵ Michel Braud, *La Forme des jours*, op.cit., p. 82.

mutation historique déterminante : au XIX^e siècle, l'individu se vit et se pense comme un corps marqué du double sceau de la contingence et de la finitude, et « l'écriture intime est une écriture du corps, où le corps impose ses signes comme autant de signes du moi⁹⁸⁶. » Loin d'accréditer certaines critiques sur la banalité de certaines pages du journal d'Amiel qui seraient le signe d'un « mauvais goût⁹⁸⁷ », tout au moins un défaut manifeste de « tact⁹⁸⁸ », l'abondance des notations sur le corps, sur ses fonctions organiques accréditent de nouvelles modalités de connaissance de soi, de nouvelles formes de curiosités que le diariste explore au moyen d'une écriture « qui implique le sujet dans son entier⁹⁸⁹. »

« Je sens donc je suis⁹⁹⁰ »

Écrire avec constance et minutie ses cahiers intimes conduit ainsi Amiel à écrire l'histoire de son corps, à élaborer un récit de soi où l'identité corporelle devient une donnée fondamentale, l'ancrage depuis lequel une conscience individuelle s'éprouve désormais. La perception empirique de soi conduit Amiel à tenir un journal de son corps, en témoignant de ce fait d'une « identification progressive du sujet au corps⁹⁹¹. » Initiée par les Idéologues et leur « attention accrue au rapport du physique et du moral, au lien qui se noue entre la vie organique, la vie sociale et l'activité mentale⁹⁹² », cette perception de soi et le nouveau rapport au monde qu'elle conditionne, furent encore enrichis par l'intérêt de la cénesthésie pour les manifestations organiques liées aux sens internes, et dont l'étude conduit à de nouvelles formes d'exploration de soi. Sans rejoindre l'exigence systématique et expérimentale d'un Maine de Biran soucieux de définir une nouvelle science de l'homme, à savoir une nouvelle voie d'accès à la connaissance de l'homme au moyen d'une étude systématisée dans le Journal, les cahiers intimes d'Amiel révèlent que le « corps [est] pensé plus qu'auparavant en stricte continuité avec la personne qui l'éprouve⁹⁹³ », qu'il est en quelque sorte devenu « indissociable de celui qui dit “je”⁹⁹⁴ ». Or, dans la continuité des études proposées par les représentants des Idéologues, notamment Cabanis⁹⁹⁵ au début du siècle,

⁹⁸⁶ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 82.

⁹⁸⁷ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 436.

⁹⁸⁸ *Ibid.*, p. 437.

⁹⁸⁹ Thomas Clerc, *Les Écrits personnels*, op. cit., p. 34.

⁹⁹⁰ Georges Vigarello, *Le Sentiment de soi*, op. cit., p. 118.

⁹⁹¹ Alain Corbin, « Le secret de l'individu », in *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 440.

⁹⁹² *Ibid.*, p. 438.

⁹⁹³ Georges Vigarello, *Le Sentiment de soi*, op. cit., p. 124.

⁹⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁹⁵ P.-J.-G. Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, 1802.

l'appétit d'auto-analyse, la recherche des "clefs données à l'homme pour se comprendre", les réflexions sur l'intelligence, la volonté, sur les rapports noués entre le physique et le moral de l'homme suscitent d'incessantes procédures d'enregistrement de ce que le moi éprouve ou fait quotidiennement⁹⁹⁶.

Amiel s'ouvre à ces nouvelles modalités d'exploration du *moi* ; il établit lui-même des correspondances entre différents facteurs agissant sur la sensibilité du sujet, enrichissant ainsi « l'auto-observation expérimentale de soi⁹⁹⁷ », qu'il transforme en un processus d'écriture tout aussi novateur pour le siècle. Sur la page liminaire du second cahier datant de 1848, le jeune diariste juxtapose en guise d'« observatoire général », une série de phrases nominales destinées à définir la diversité des rôles qu'il attribue à la tenue d'un journal personnel. Parmi celles-ci, on relève les attentes suivantes : « Revue de l'ensemble, de la marche de mon développement », puis, « quartier-général des opérations. Coup d'œil sur l'harmonie ou la dissonance intérieure, sur les lacunes, les fautes ou les malaises, sur l'évolution simultanée et organique de mes forces physiques, intellectuelles et morales. » Les deux dernières fonctions invitent à évaluer les effets concomitants des différentes perspectives associées dans l'étude de soi : la prééminence de la dimension organique est validée et associée à ses conséquences sur les dimensions intellectuelles et morales de l'être qu'elle affecte. Plusieurs passages du journal mentionnent cette corrélation instituant de fait un rapport symbiotique entre le physique et le moral, statuant plus précisément, « l'influence morale de la faiblesse physique » (22.6.1851), ou bien le fait « de pâtir [simultanément] dans son cœur et son corps, dans sa santé organique et psychologique » (6.10.1868). En tout état de cause, les liens entre physiologie et psychologie sont constamment établis par Amiel, dont la relation au corps détermine l'humeur ou les autres facultés en jeu dans le délicat équilibre personnel. Le 6 juin 1865, il éprouve « un retour de goût à l'existence » et le commente ainsi :

Ces variations dans le sentiment vital sont en partie des oscillations physiologiques, des fluctuations de santé pareilles aux mouvements diurnes du baromètre. Quand nous sommes en fond de vitalité, nous rayonnons vers le dehors ; appauvris, nous nous contractons. Mais ce n'est qu'une des causes du phénomène, c'est l'influence du corps sur l'âme, du physique sur le moral. L'inverse est souvent également vrai ; la joie de l'âme fait surabonder en nous la vie.

⁹⁹⁶ Alain Corbin, « Préface », *Être et se connaître au XIX^e siècle*, *op. cit.*, p. 9.

⁹⁹⁷ *Ibid.*, p. 27.

Par ailleurs, ne lit-on pas sous la plume du diariste à l'écoute de sa sensibilité particulière, les remarques et expressions suivantes : « balancements électro-dynamiques » (6.6.1865), « coenesthèse satisfaisante » (24.5.1869) en écho à la théorie de Maine de Biran, mais aussi l'exclamation : « Quel électroscope que ma machine ! » (26.11.1880). Le diariste se définit également comme « un galvanomètre délicat » qui ressent intimement l'« excitabilité » ou la « susceptibilité presque thermoscopique » (27.11.1870) de la gorge et des bronches. Le corps instrument d'étude, devient un moyen d'investigation quasi scientifique, une source de connaissance expérimentale de soi, dans la lignée de l'évolution des sciences médicales et du primat de la sensibilité affirmé par le courant idéologique. Par ailleurs, si le *Journal intime* recense fréquemment les maux et les limites imposées par le corps, et la mélancolie que génèrent ses misères, il peut aussi célébrer l'allégresse née d'un regain inattendu de santé :

Marquons d'un caillou blanc cette journée. Car je ressuscite et bats des ailes. C'est le premier jour depuis mon coup sur la tête où j'éprouve une impression de santé et de liberté. Depuis des semaines j'étais captif, nerveux, débilité, périostite. Je ne me reconnaissais pas moi-même, le soleil me faisait mal, je ne mangeais qu'avec anxiété, je craignais le chaud, le froid, je sentais ma lurette, mes tempes, ma plante des pieds, mes mâchoires. Je n'étais qu'un endolorissement et une fragilité. Grâce à Dieu, il me semble être revenu à la jeunesse. La jettature est levée, le valétudinaire pose ses béquilles, la limace redevient papillon. [...] J'étais heureux d'être dans mon corps, parce que je pouvais l'oublier et vivre hors de moi (1.6.1871).

Dès le lendemain, en une succession d'états contraires nés du climat, de la lumière, de la santé ou bien de l'humeur, il écrit : « Fort *diminuendo*. Temps grisâtre, air frigidule. Sommeil médiocre. La gencive déchiquetée me fait un peu mal. Tête peu légère. Entraînement médiocre. » Mais c'est une autre journée printanière, chaude et lumineuse qui éveille le lyrisme d'un diariste le 22 mai 1870, ce jour-là, il « [s]e sent l'âme légère et l'esprit ailé », et se montre alors soucieux de comprendre les effets du thermomètre sur la perception du corps, comme l'expose cette théorie des plus paradoxales :

l'impression est une question d'élasticité ; quand on réagit bien, c'est-à-dire quand on est en fond de vigueur nerveuse, il n'y a plus que des sensations flatteuses ; on sent sa force, on savoure par conséquent du bien-être. Avoir de la vitalité, c'est avoir frais sous la canicule et chaud sous le Sagittaire, c'est porter sa saison avec soi, et braver celle du dehors. La santé est l'indépendance du climat et du dehors.

Le propos n'en reste pas moins représentatif d'une réflexion approfondie sur les liens qui unissent, selon Amiel, le corps, « l'âme » et « l'esprit », et dont l'interaction est favorisée par les circonstances extérieures et la perception d'un corps en santé ou bien sans « vigueur nerveuse ». La théorie du climat, disséminée dans chacune des évocations météorologiques, est corrélée aux incessantes variations des états physiologiques et psychologiques que celles-ci bouleversent : « le climat égratign[ant] sans cesse la guitare de notre système nerveux » (7.7.1869), les conditions matérielles de vie, l'évaluation du capital santé enracinent le corps dans un faisceau de données extérieures conditionnant son état et sa perception par un sujet qui se pense désormais comme un sujet corporel, déterminé par la « coque de [s]on individu » (22.6.1851), par l'état général de sa « machine ».

Amiel s'attache enfin à décrire les sensations qui l'affectent, les manifestations physiologiques qu'il étudie afin d'en comprendre le mécanisme, telle cette « acuité de perceptions de l'ouïe » relatée au matin du 30 décembre 1850, et qu'il décrit ainsi : « parfaitement senti comme quoi un sens gaze légèrement les autres. » Il relate également l'expérience d'une participation aux sensations éprouvées par d'autres êtres humains en un processus d'identification sensoriel des plus singuliers. Le diariste utilise presque exclusivement le verbe « sentir » pour évoquer ce rapport éprouvé au corps ; il note ainsi avoir « senti péniblement [s]a poitrine et [s]on cœur », tout comme il « sen[t] avec humiliation et mélancolie », sa « dépendance presque absolue au corps » (3.5.1873), se « sen[t] abattu, vieilli, honteux » (10.7.1870), « se sen[t] mince et fragile comme une porcelaine » (19.5.1869), ou bien encore, il « sen[t] avec une sourde irritation se limer le fil de [s]es jours et se raccourcir la bobine fatale » (2.2.1869), et déclare avoir « senti les avaries de [s]a vue, de [s]a denture, de [s]a santé en général » (2.4.1869). Le 4 avril 1871, il note dans son journal : « La boîte pulmonaire me fait mal entre les épaules et le sternum, de plus je sens les bronches éraillées et déveloutées. » Les deux occurrences suivantes du verbe « sentir » semblent enfin résumer la dimension dramatique du processus vital à l'œuvre dans la perception et la description du corps. Le 27 mai 1870, constatant que son corps « tourne à la Rossinante, et ne soubresaute que sous les caresses de l'éperon », Amiel écrit : « Je me sens distinctement écrouler et désagrèger, comme une colline qui aurait la perception de son affaissement intérieur », image saisissante qui exprime « le sentiment de l'irréparable déclin et de la fragilité définitive » (29.9.1872), et que résume ce commentaire à la fois concis et poignant : « Je me sens faible et mortel » (29.4.1871). Ainsi, « à partir du moment où la réflexion cherche cette participation dans la sensation, “je sens, donc je suis”, le chemin était

ouvert pour une tout autre appréhension du moi⁹⁹⁸. » Le corps s'éprouve désormais par son poids, ses misères, sa débilité et le journal recueille l'expression des « impressions pénibles » (30.3.1880), mais il offre la possibilité d'écrire au plus près leur perception intime, d'enregistrer les « sensations curieuses » devenues objet d'étude et de connaissance de soi. Amiel relate ainsi, au jour le jour, le sentiment de l'existence dans un siècle où s'affirme la matérialité du corps vécue dans son épaisseur et son immanence ; il transcrit de ce fait l'expérience pathétique de sa vulnérabilité et de son déclin. La dimension corporelle est en effet appréhendée comme une servitude, un « esclavage » (9.9.1880), dans la mesure où le diariste se projette comme un être de chair assigné à son incarnation, soumis à la loi biologique inexorable : « cette carcasse est bien la mienne et je n'en ai pas de rechange » déplore-t-il au soir de sa vie (21.9.1880). Il décrit les « mille tristesses physiques » qui l'assaillent, les troubles « inavouables et ridicules » qui l'humilient (3.10.1880), avant de préciser quelques jours plus tard : « On me croit voyageant dans les sphères, et c'est ma carcasse qui enchaîne ma pensée » (9.10.1880). Le sentiment de soi est pris dans les affres d'un dualisme ontologique qui consacre désormais le règne du corps sur l'esprit ; certes ce dernier l'excède et le pense, l'observe et l'étudie, mais l'écriture de soi révèle un état de dérégulation, une nostalgie inassouvie de spiritualité ou d'idéalisme s'ouvrant à la reconquête d'un moi enfin capable de s'évader « au pays où les orangers fleurissent » (20.1.1872), jusqu'au « pays du bleu », bien loin du drame de l'incarnation évoqué le 11 septembre 1880 :

(8 heures matin.) Nuit passable. A cette heure brouillard automnal. — Voir la poésie des choses, quel privilège ! découvrir, saisir

L'idéal, à travers le réel transparent,

Quelle joie esthétique et contemplative. Conduire au bon point de vue un esprit docile, quel plaisir délicat ! Cela me réjouit rétrospectivement.

(9 heures matin.) Quelle chute grotesque ! maintenant douleurs d'entrailles, épreintes intestinales. On nageait dans le bleu, il faut se tortiller comme un ver. On avait des ailes, il faut s'enrouler dans son châle de voyage et haleter sur son sofa. On se pensait l'ange, il faut faire la bête. [...] Cette lutte avec l'ignoble, la nécessité de chercher toujours ce qui a pu nuire, m'excède et m'humilie. Cela me paraît une occupation de bousier. La surveillance perpétuelle des égouts de l'organisme donne de cruels dégoûts. Maintenant digérer, dormir, sécréter, excréter, deviennent des tâches épineuses. [...] Quel ennui, quel esclavage !

⁹⁹⁸ Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 509.

« Fragilité, ton nom est... H.F.A⁹⁹⁹ » (26.11.1880)

Au XIX^e siècle, les journaux intimes témoignent d'une « exceptionnelle attention au corps¹⁰⁰⁰ » :

L'observation de soi est devenue centrale, tatillonne, prolongée avec constance, passionnée “d'intériorité”. Et cette observation, en toute priorité, se tourne vers une “source” longtemps négligée, le sensible du corps. Nul doute, avec elle, le sentiment de soi, celui de l'existence intime, s'est élargi. L'enjeu n'est plus alors de cerner de simples trajets de douleurs, mais plutôt, à partir d'eux, de nombreuses tonalités et variations de la personne. Le thème de l'“origine” y domine, la recherche du point de déclenchement, jusqu'au mystère d'ailleurs, comme le rappelle le *Journal* d'Henri Frédéric Amiel dont la rédaction traverse plusieurs décennies du XIX^e siècle¹⁰⁰¹.

Au fil des milliers de pages du *journal intime*, Amiel témoigne du fait que le sentiment de la personne détermine un principe d'identité, où la réalité première du corps est vécue sur le mode de la vulnérabilité la plus absolue. La présence sensible du corps s'éprouve en effet dès le plus jeune âge par l'expérience traumatisante de la maladie du croup qui faillit emporter l'enfant, et que l'adulte mentionne comme une fatalité originelle. Marqué du sceau de la mort à l'âge de quatre ans, Amiel se voit condamné sans appel au statut angoissant de victime sursitaire :

C'est par la poitrine que je m'en irai, car les bronches, le cœur, les poumons et les plèvres sont également sensibles, et même du dehors mon thorax craint le plus léger refroidissement. — Trente années et plus peuvent masquer l'effet d'un mal d'enfance ; mais il paraît qu'une faiblesse primitive ne se répare jamais que provisoirement. Mon croup, à 4 ans, m'a fait tousser jusqu'à seize ans. J'ai fourni ensuite ma carrière à peu près comme un autre ; et maintenant on dirait que le catharre et la bronchite, la pneumonie et la pleurésie, se réveillent et réclament la proie qui leur avait été refusée en d'autres temps. Nos fossoyeurs sont en nous, on peut les narcotiser momentanément, et les hypnotiser consécutivement pendant des années ; mais ils secouent toujours une fois leur sommeil factice et leur colère répare le temps perdu (6.6.1870).

La perception intime d'un corps voué à la mort, qui héberge en son sein ses propres ennemis et exerce de ce fait une tyrannie sans relâche, trouve son expression la plus aboutie dans les

⁹⁹⁹ Paraphrase d'un vers de Shakespeare, *Hamlet*, I, II (Hamlet).

¹⁰⁰⁰ Georges Vigarello, *Le Sentiment de soi*, op. cit., p. 121.

¹⁰⁰¹ *Ibid.*

derniers cahiers où le diariste relate les épreuves de la maladie. Alors « éprouvé et affligé dans [son] corps », il écrit assister « à son propre supplice, sans pouvoir le ralentir et y échapper » (16.3.1881) et il s'interpelle ainsi :

Pour toi, tu as, dans ta quatrième année, échappé à grand peine au croup blanc. La mort t'a fait crédit à cette époque ; elle t'a accordé un sursis d'un demi-siècle ; mais la créance n'a point été annulée. L'angine couenneuse revient trouver son débiteur. Les muets du sérail ont dormi à ta porte, mais ils se réveillent et te présentent leur firman et le cordon. La faveur antérieure n'est pas un acquittement ni un motif de salut. Frère, il faut mourir, et mourir par la strangulation (13.2.1880).

Comment dès lors, ne pas comprendre le souci obsédant du corps, la manière dont il conditionne un rapport de défiance à soi, au monde et aux autres ? Sous la menace de la plus grande fragilité, d'une sensibilité extrême, Amiel semble toujours déployer des soins infinis pour maintenir son organisation à flot, et de toute évidence, « il [lui] faut beaucoup d'art et une vigilance perpétuelle » (19.2.1880) pour maîtriser sa « monture capricieuse » (14.7.1879). Il fait ainsi le constat de « ne dur[er] que par une sorte de prestidigitation vigilante et d'adresse d'équilibriste » (26.11.1870), autrement dit, « son individu est une montre archi-complicquée et délicate qu'un rien détraque ou arrête » (21.9.1880). Le climat, le logement, le chauffage, l'éclairage, les vêtements, le régime alimentaire, les mesures d'hygiène, la toilette, les exercices sont autant de paramètres associés à l'équilibre précaire de la santé, et chacun est évoqué, détaillé ou déploré, selon les effets occasionnés sur le corps délicat de celui qui « voudrai[t] ne plus avoir à [s]'occuper de [son] corps, et le diable n'y consent pas. Toutes sortes de petites choses frottent et grincent. [...] Les morsures de la vermine humilient ; les atteintes de l'ignoble donnent des hauts-de-cœur » (3.12.1869). La perception déficiente de son identité corporelle est l'une des clefs de compréhension du mal-être si fréquemment associé à la personne d'Amiel, à l'image de nombreux diaristes qui

éprouvèrent tous dans leur corps, certaines souffrances qui les accompagnaient en sourdine, et il y a là une circonstance qui rapproche tous ces hommes, si différents par ailleurs, et qui put donner à leur personnalité un trait commun. Ils n'étaient pas robustes, leur équilibre nerveux n'était pas à l'abri des atteintes, la santé ne leur commandait pas une marche décidée et sans à-coups, la machine les rappelait souvent à l'ordre. La vie ne s'offrait pas à eux dans toute la plénitude de ses dons. [...] En un mot, par suite de cette disposition organique, les intimistes ne

regardent pas leur existence comme un fait acquis une fois pour toutes, comme une sorte d'hypostase. [...] Un sentiment pénible habite le fond de leur conscience¹⁰⁰².

De nombreux passages du *journal intime* mentionnent cette perception du corps propre, où se joue l'ipséité subjective de celui qui l'expérimente dans sa vulnérabilité la plus angoissante :

Fragilité, ton nom est... H.F.A¹⁰⁰³. — Il paraît que Joubert et Maine de Biran étaient ainsi faits. C'est la constitution des psychologues. Ils sentent venir le vent et passer dans leurs veines les globules de sang rouge. Mieux vaudrait un corps plus robuste, mais il faut désirer ce qu'on a. Cette sensibilité est une source d'instruction et un moyen d'expérience (26.11.1880).

En-deçà de la concession faite à la sensibilité reconnue comme une source de connaissance de soi, le sens intime qui relie l'homme à son corps s'éprouve essentiellement par l'expérience de sa fragilité et détermine en conséquence un rapport singulier au monde, une manière particulière de s'y projeter. Le corps est en effet le « compagnon de route et [la] machine à être¹⁰⁰⁴ », la réalité la plus intime ou la plus familière qui soit, l'intermédiaire par lequel se joue un mode d'être au monde unique et fondamental à la fois. Or, que révèlent les mots du diariste ? Le dimanche 16 mars 1851 au matin, il ouvre sa relation par les mots suivants : « 1. Santé. Il est décidé que je ne serai jamais franc de corps », et quelques lignes plus loin, il précise « n'avoir jamais été parfaitement bien depuis [s]on enfance », s'ensuit le bilan suivant rédigé à l'âge de trente ans :

J'ai toussé jusqu'à seize ans, puis le souci pour ma vue pendant des années, puis en Allemagne la poitrine ; il me restait deux bons organes, les jambes et le cerveau ; le premier périclite depuis huit mois ; le second viendrait-il aussi à s'embarrasser et à perdre de sa vigueur ? C'est bien assez de ma vue altérée, de ma poitrine délicate, de mes reins faibles. Quelle machine délabrée, si les fissures et les fêlures gagnent chaque compartiment ! — L'homme qui médite est un animal dépravé, a dit Rousseau¹⁰⁰⁵, si la santé est le but de la vie.

Soigne davantage ton corps ; sans lui, tu ne peux rien. La force physique est la base de l'action, de l'énergie. Un malingre n'est pas un véritable homme (16.3.1851).

²⁹⁴ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., pp. 120-121.

¹⁰⁰³ Paraphrase d'un vers de Shakespeare, *Hamlet*, I, II (Hamlet).

¹⁰⁰⁴ Daniel Pennac, *Journal d'un corps*, op. cit., p. 13.

¹⁰⁰⁵ Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'Origine et les Fondements de l'Inégalité parmi les hommes*, 2^{ème} partie.

Dès son plus jeune âge, Amiel fustige sa faiblesse, son « *impotence* » (16.3.1851), il déplore les insuffisances ou les limites d'un corps qui fait obstacle à la pleine réalisation de soi, altérant ainsi un rapport confiant et conquérant à la vie. L'identité corporelle devient facteur de trouble et de dépréciation de soi, elle affecte la représentation du corps individuel, alors marquée du sceau de la malédiction originelle. Sa réalité, vécue sur le mode de la déficience, devient le signe d'une marginalité exclusive et génère le besoin d'en écrire la conscience malheureuse. Quelques mois auparavant, de retour à Genève, le jeune homme envisageait son avenir avec tristesse en le plaçant sous le signe de l'impuissance et de la mort :

Ta faible poitrine te forcera sans doute à renoncer à la carrière professorale, car tu es encore exténué d'une seule leçon donnée hier ; or de quoi te faire gagner, si la parole te manque ?
- Vie accourcie, sans doute pas de mariage, faute de santé et d'argent, carrière impossible, pas d'action extérieure. Bref, tu es un être condamné et inutile, si tu ne te fais pas de santé » (3.5.1849).

Écrire à 28 ans la détresse d'être exclu de la société des hommes par défaut de santé, et confier à son journal la douloureuse expérience d'être un « poitrinaire » dépourvu du capital santé nécessaire pour réaliser sans entrave sa condition d'homme, conduit le jeune Amiel à se percevoir comme un banni, asservi à un corps « fragile, débile, souffreteux », avec pour seule perspective de voir « [s]on énergie, [s]on long espoir bâillonnés par une poitrine de papier » (3.5.1849). La nostalgie des « libres élans de[s]a jeunesse » n'en est que plus poignante à formuler dans les premiers cahiers, où s'impose si rapidement l'emploi fatidique du futur antérieur : « Fi ! – Je n'aurai pas vécu de la vie d'un homme » (3.5.1849). Au fil des cahiers, le sentiment pénible d'une vie empêchée par la fragilité du corps, conduit le diariste à déplorer avec constance sa constitution physique, la détermination biologique d'une machine qui se détraque si facilement qu'elle ne conduit qu'à percevoir ce corps comme un obstacle, une gêne. Âgé de 29 ans, le diariste écrit sans illusion sur lui-même :

J'étais singulièrement las de moi-même, de mon corps blessé par tant de bouts, fatigué comme un vaisseau au dock, qui a besoin de radoub. De cette impuissance ambulatoire dérivent torpeur abdominale et obésité incommode, pléthore de sang à la tête, faiblesse et irritation de vue, absence de promenade et par conséquent délicatesse croissante. Il est curieux et triste de se sentir usé, fragile avant trente ans ; sauvage à l'âge de l'action ; indolent à l'âge de l'ambition (10.11.1850).

Plus de deux décennies plus tard, il confirme que « la vie a usé longtemps avant l'heure [s]a vue, [s]on souffle et [s]a voix », et « cette rapide démolition [l]e rend mélancolique, parce qu'elle est exceptionnelle et non obligée » (12.6.1873). L'expression de l'incompréhension face à la fragilité physique est réitérée, Amiel écrit fréquemment sa stupéfaction « d'être malingre, souffreteux, valétudinaire avant cinquante ans et malgré une grande sagesse de conduite » (27.5.1871) ; la confidence solitaire rend alors compte de l'expérience intime qui conduit à assister au « broiement de soi-même », « avec une sotte obstination » (5.6.1865), si ce n'est une profonde résignation comme le rappelle si tristement le vers de Virgile maintes fois cité dans ces moments de détresse : « *quantum mutatus ab illo*¹⁰⁰⁶ ». Le recensement des maux et des déperditions conduit parfois le diariste à s'interroger sur le destin que lui fait subir ce corps qui s'impose à lui dans sa vulnérabilité fondamentale : « Est-ce que le diable s'en mêle ? Est-ce une punition ? Est-ce une épreuve ? Qu'est-ce que Dieu veut de moi ? Le renoncement ou la lutte ? La résistance ou la soumission ? » (27.5.1871) De fait,

la question est celle-ci : est-ce que les bobos qui me persécutent sont la suite naturelle de l'âge et par conséquent dans l'ordre et dans la règle ? Ou bien au contraire, sont-ils accidentels, morbides, anormaux ? — Il faudrait pourtant le savoir : car il serait aussi ridicule de se cabrer contre la loi inflexible que de se résigner à tort » (5.6.1870).

Le *Journal intime* déroule le processus d'une enquête menée sur soi-même quatre décennies durant ; conduite sur le mode de l'auto-analyse, elle procède de l'étude minutieuse d'un corps envahissant, omniprésent par ses dysfonctionnements devenus conjointement, objets d'un discours intime proliférant et d'un questionnement angoissé sur une condition humaine privée de la consolation d'une finalité ou d'un salut. Amiel peut ainsi écrire que « la carcasse de [s]on embarcation [lui] rappelle qu'elle est fragile et périssable » (26.11.1870), qu'il est « si peu chevillé à la santé que la plus simple avarie organique atteint rapidement [s]es œuvres vives » (8.11.1863), que « chez [lui], tout est menacé, frêle, délicat » (5.6.1870), jusqu'à s'exclamer au réveil d'une « mauvaise nuit » : « Qu'il faudrait peu de chose pour me tuer, et que le fil auquel ma vie est suspendue est mince. *Fragilitas, vanitas*¹⁰⁰⁷ » (12.12.1871). Qu'il soit comparé à « un tube de lampe », à « une porcelaine de chine », à « un esquif mince comme une coquille de noix, peut-être comme une coquille d'œuf » (9.2.1880), ou bien à une « nacelle [qui] n'est qu'une coquille d'œuf, ou plutôt une feuille de rose » (30.5.1880), le corps ne se

¹⁰⁰⁶ « combien je me trouve changé ». Virgile, *Énéide*, II, v. 274.

¹⁰⁰⁷ « Fragilité(s), vanité(s) ».

caractérise que par son extrême fragilité, il est source d'oppression, de contraintes et d'épreuves à l'image d'une « frêle machine [qui] se disloque et se détraque », tandis « qu'une seule forte secousse peut désarticuler [s]on chétif agencement » (16.5.1870). Capitaine d'« une chaloupe coquette et finement construite », Amiel doit « habilement manœuvrer » pour « esquiver les chocs » (16.5.1870), aussi son journal témoigne-t-il continûment d'une incarnation douloureuse qui assigne l'être à une défensive épuisante contre son extrême vulnérabilité corporelle, au point d'avoir le sentiment que la vie se passe « à [s]e guérir [s]oi-même » (30.5.1880). À l'horizon de la relation journalière se dessine la perspective d'un nouveau jour à traverser, à bord d'un corps délicat, décidément peu aguerrri pour affronter les épreuves de la vie. Dès lors, Amiel, tout comme les autres diaristes du siècle, « ne peu[t] plus se satisfaire d'une psychologie qui ne tiendrait pas compte de cette réalité immanente et précaire du moi, limité par les bornes du corps¹⁰⁰⁸. »

Le Journal intime ou l'écriture du corps

Le diariste tient également au fil de ses cahiers, la chronique de son vieillissement, dont les moindres signes sont quotidiennement scrutés et interprétés à l'aune d'une sensation intime du déclin et de la mort annoncée du corps. Le 27 mai 1870, accablé par la prescience de sa disparition prochaine, le diariste écrit :

(8 heures matin.) Je m'éveille toujours avec le cœur lourd, et des sensations de mort. J'ai tellement toussé que la poitrine me fait mal. D'ailleurs les yeux et le cerveau sont endoloris. Vitalité fuyante ; la chevelure laisse paraître le crâne, l'os funéraire.

Il fait noir dans mon cœur. Tout me dit : tu mourras. [...] La machine est débile, il faut également en finir ; pourquoi disputer sa proie à la tombe ? [...] Ces intuitions sinistres, ces échappées sur le sépulcre sont sans doute des avertissements. [...] Je suis [...] fragile, délicat, blessé au centre, et depuis quelques années, je vois se lézarder et se décrépir tout mon édifice.

Ces quelques lignes parviennent à l'expression la plus juste du sens intime de la perte ; elles forment avec une intensité bouleversante, la perception de la vulnérabilité d'un corps et l'intuition fondamentale de sa finitude. Amiel relate ainsi son expérience sensible de la mort à l'œuvre en lui-même, soucieux de « compter [l]es brèches et [l]es avaries » qui affectent le corps en déroute. Le présent d'énonciation, les instantanés successifs qui forment la chronique

¹⁰⁰⁸ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 509.

d'un déclin irréversible, constituent dès lors une trame narrative poignante, car l'écriture suit le processus tragique du vieillissement, qui plus est précipité par les épreuves de la maladie durant les dernières années d'écriture. Le diariste se transforme alors en scribe ou en greffier de sa propre dissolution, il assiste « à son propre supplice » et le décrit « sans pouvoir le ralentir et y échapper » (16.3.1881). Aussi, le *Journal intime* propose-t-il un fascinant témoignage « de cet exercice moral et spirituel qu'est la vieillesse¹⁰⁰⁹ » ; il offre au diariste la possibilité de raconter « sa propre histoire sur son corps en transformation¹⁰¹⁰ », et il peut ainsi être lu comme la fatale odyssee d'un cheminement corporel. De fait, « parler de soi, c'est parler d'un corps aux deux sens de l'expression : le corps est à la fois l'origine et l'un des objets du discours intime¹⁰¹¹ », et la matérialité du texte est bien le signe d'une expérience singulière qui a pris corps dans et par l'écriture, car « c'est un corps qui est lancé dans [la] trame [de l'écriture]¹⁰¹² », qui la conditionne, la déploie ou l'interrompt sous l'effet de la jouissance, de la fatigue, de la souffrance ou de la mort. Support et quelquefois obstacle à l'écriture, le corps témoigne d'un rapport à soi problématique : il donne naissance à un texte incarné qui atteste de la personne même de l'auteur, mais il témoigne aussi de sa détresse intime, exacerbée par l'expérience des dépouillements successifs de son être corporel, « il faut mourir en détail » (19.3.1864) avant la mort définitive, écrit ainsi le diariste.

Or, se « sen[tir] en dissolution » (20.3.1871), pressentir que l'on est « décidément arrivé aux régions tristes d'où l'on ne remonte plus vers la santé », « entrevoir le fond et le bout » (20.3.1871), « regarde[r] autour de soi avant une angoisse secrète » et « cache[r] son frisson intérieur » (18.3.1871) face aux symptômes du dépérissement, conduit Amiel à trouver refuge dans le journal, à s'arrimer à l'écriture pour affronter l'épreuve « du délaissement, du dépouillement, de l'appauvrissement successifs » (8.12.1869), ne serait-ce que pour en valider le procès au fil des jours. Pour transcrire le drame de l'incarnation, Amiel choisit parfois de recourir à la poésie, dont le lyrisme élégiaque s'ouvre à l'expression des douleurs les plus intimes face à « la plus délicate épreuve de la vie » évoquée par les vers suivants : « Et sentant venir la vieillesse, / C'est-à-dire hélas la faiblesse / il souffre en secret mille morts » (6.12.1869). Amiel a également le goût des images saisissantes pour représenter un autoportrait en constante évolution et donner forme scripturaire à l'expérience d'un corps mortel. Ainsi, le fait de vieillir est associé à quelques définitions et métaphores évocatrices de la nature

¹⁰⁰⁹ Béatrice Jongy-Guéna, « Vieillesse », in Françoise Simonet-tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, op. cit., p. 801.

¹⁰¹⁰ *Ibid.*

¹⁰¹¹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 81.

¹⁰¹² Hervé Guibert, *MA*, p. 196, cité par Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 182.

périssable du corps, ce qu'illustre la recension d'Amiel qui « vien[t] de faire une battue de reconnaissance à la piste des fils d'argent qui font partie de [s]on portrait. La tempe et la joue en montrent également. L'hiver irrémédiable de la vie dépose ses givres sur les buissons avancés ; le feu central se refroidit. Le jour baisse. Le déclin prend le petit galop » (29.1.1865). Le symbolisme de la saison des glaces et des ruines est reconduit dans de nombreuses évocations du corps vieillissant. « J'ai l'hiver dans le corps » note le diariste, avant de s'exclamer : « Ô l'âge cruel des ruines naissantes ! La décadence apparaît, la mesure se lézarde par tous les bouts, l'habit montre partout la corde... » (13.5.1872). S'impose alors la conscience de devoir « souffrir pour [s]on compte, vieillir pour [s]on compte, mourir pour [s]on compte » (24.12.1871), et la semonce se répète aux signes de la détérioration du corps, signes du destin qui annoncent « le crépuscule de la vie », « encore un peu de temps, ajoute le diariste, et tu devras rendre compte. Que cette pensée est grave, mon Dieu » (4.1.1872). Il s'agit désormais d'apprendre à « redevenir chenille après avoir été papillon » (8.11.1863), de se résigner à « la dureté d'ouïe », à « l'obscurcissement de la vue », au « rhumatisme » et « mille autres variétés d'épreuves ». Or, « *savoir vieillir* est le chef-d'œuvre de la sagesse et l'une des plus difficiles parties du grand art de vivre », car l'épreuve impose de « subir à la fois la diminution, le démembrement, l'appauvrissement du corps et de l'esprit » (17.2.1869). « [S]e fai[sant] le propre scribe, et comme à la fois, le témoin et le mémorialiste de [s]es maux¹⁰¹³ », Amiel recense les transformations de son apparence physique et semble assister en spectateur incrédule et effaré à la fois, au drame qui se joue en ce corps sur lequel s'impriment les signes de la sénescence. Il écrit ainsi avoir « senti avec horreur ce matin une des formes de la vieillesse, des douleurs errantes dans la moelle au bras gauche, au pied droit, dans les longs os » (12.2.1880), avoir « éprouvé les sensations d'un vieillard et d'un vieillard cassé ou du moins fragile, cela fait secrètement horreur » (30.3.1880) ; il note enfin avoir ressenti un « dégoût de [lui]-même, de [s]a figure altérée, de [s]on allure vieillie, de [s]es crachats sans fin » (14.2.1881). Dépossédé de sa liberté, Amiel constate la sujétion de son corps au temps, l'autonomie de son évolution biologique qui le conduit à déplorer le « dépouillement successif de l'être » et « la perte graduelle de [s]es biens préférés » (17.4.1873). La litanie des plaintes devient expression d'un désarroi intime face au corps en capilotade : « Les dents, les cheveux, le sommeil, les forces, la mémoire, la joie, la santé, tout nous quitte avant la vie » (5.8.1868), constate-t-il avec amertume, tandis que « la démolition inexorable va son train. La calvitie, la barbe grise et le dentier approchent, l'hiver est aux portes » (28.8.1869). La sagesse consisterait

¹⁰¹³ Raymond Guérin, *Le pus de la plaie. Journal de maladie* (26.3.1955), cité par Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 86.

alors à « carguer les voiles » (5.12.1869), à « savoir remballer », comme le diariste s'exhorte à le faire en s'interpellant ainsi :

Tu es dans la période de déperdition, de renveloppement, tu retournes vers l'impuissance. C'est la grande épreuve. Il faut la supporter virilement et religieusement. [...] il te reste à supporter le déclin, le dévêtement, la retraite, la décrépitude et le trépas. Ce n'est pas une sinécure, ce sera peut-être même ton œuvre principale (3.1.1869).

L'écriture de soi prend acte du dépérissement du corps, elle en relate l'évolution dans le miroir d'un journal intime qui réfléchit, sans esquive possible, le drame de l'incarnation.

« Le calendrier, le miroir ont parlé » (12.2.1871)

Faire l'apprentissage de son entière condition d'homme conduit ainsi à enregistrer l'altération du corps vieillissant, souvent perçue contre son gré, au détour d'une rencontre, sous l'effet d'une lumière trop vive, face à un reflet ou à une image captés dans des circonstances particulières, mais qui ont la cruauté commune de mettre à nu la vérité de l'âge. Amiel rapporte ainsi une anecdote révélatrice de « ces jugements du dehors qui [lui] donnent la mesure de l'énorme usure que [lui] ont fait subir [l]es trois dernières années » (17.7.1871), il a alors tout juste cinquante ans. « En route, écrit-il, fait deux expériences instructives. M^{me} Dand[iran] m'a trouvé tellement changé qu'elle disait avoir peine à me reconnaître. L'homme de Sainte-Croix, *petra*¹⁰¹⁴ de 55 ans, m'en a attribué soixante. » C'est le regard d'autrui qui ce jour-là, l'assigne à son apparence physique, le réduit à son enveloppe charnelle, objectivée sans ménagement, comme elle le sera dans les propos d'un collègue qui avertit Amiel qu'il « grisonne », et ces paroles sonnent comme un glas (11.2.1869) aux oreilles du diariste qui en relate l'effet blessant dans son journal. Sa susceptibilité est également mise à l'épreuve par le commentaire sans indulgence de la « trop sincère » cousine Bonnet qui le décrète « *vieux et laid* après avoir été le plus joli garçon possible » (17.11.1863). L'expérience du vieillissement est dès lors vécue comme « une humiliation imposée » et « une violence subie » (12.2.1880), une déchéance qui met à l'épreuve l'amour-propre et le sens de sa dignité, tout en mettant à mal la représentation sociale et esthétique de soi. Le diariste dévoile les répercussions intimes de ces propos anecdotiques, vécus comme des outrages dans le secret de la relation journalière. De fait, si le

¹⁰¹⁴ « manant, rustre, butor ».

corps est ce qui fonde l'identité individuelle aux yeux d'autrui, il peut imposer une image de soi inadéquate, mutilée voire humiliante et en modifier la perception, notamment sur un plan esthétique, puisque selon Amiel, un corps « envieilli » (10.7.1870) est un corps « enlaidi », qui « fait rougir la victime » et la condamne à la honte et au retrait. Ainsi, ce 3 juillet 1870, il écrit les mots suivants :

Matinée à l'abandon. Relu 3 à 400 pages de mon Journal intime, c'est-à-dire repris langue avec les expériences d'un semestre. Puis fait avec quelque attention la toilette de ma *Sorbonne*. Le résultat, c'est que je suis honteux de moi, et que je reviens cacher ma laideur et mon déclin dans ma cellule, au lieu d'aller faire des visites, comme il conviendrait par un Dimanche splendide et à la veille d'un départ. Je n'ose ni me regarder ni me montrer à ceux qui m'ont connu fringant, alerte et dispos. Il est aussi pénible de lire dans les yeux d'autrui la pitié que la moquerie et d'avoir conscience de sa démolition que de remarquer la surprise qu'elle inspire au prochain.

Une semaine plus tard, il renouvelle l'expression du malaise que provoque l'image de son corps inutilement apprêté et soigné : « Je me sens abattu, envieilli, honteux. Après des soins de toilette minutieux, je me trouve un visage à faire fuir les petites filles, et le cœur pesant comme une pierre » (10.7.1870). Le thème de la laideur est constamment associé à l'expérience du vieillissement pour Amiel, qui écrit avoir « conscience de [s]a laideur vénérable » (3.8.1872) et considère que « la laideur et la vieillesse nous envahissent comme la marée montante, comme les ombres du soir » (19.7.1866). Le malaise généré par la perception dépréciée de soi conduit au repli embarrassé et honteux, au point que « la conscience de [s]on enlaidissement [lui] ôte de l'aisance » (6.7.1867), car « l'enlaidissement est une sorte de flétrissure » et « le cynorrhodon fait honte à la rose » (17.5.1869). L'entrée du 18 novembre 1868 signe la condamnation définitive de la laideur, alors présentée comme un stigmate de la vieillesse :

Ce que c'est que de nous, et qu'il est triste de vieillir. Notre corps devient un fagot d'infirmités et un faisceau de laideurs. *Monstrum horrendum, ingens*¹⁰¹⁵ etc. [...] Il me semble que je vais m'en aller en lambeaux et me détraquer comme une vieille pendule. Je sens déjà poindre les rhumatismes, les catharres, la cécité, l'obstruction, les maux de dents, la calvitie, bref toutes les misères du déclin. La vieillesse est le vrai nom du vautour de Prométhée ; c'est elle qui nous déchire le foie, nous lacère les membres, qui nous torture, nous les pauvres enchaînés au rocher de l'existence.

¹⁰¹⁵ « Monstre horrible, démesuré... », Virgile, *Énéide*, IV, 181.

Or, la répulsion que fait naître l'image d'un corps éprouvé par l'âge, la stupeur voire l'horreur secrète qu'elle génère, peuvent également naître d'une auto-observation méticuleuse, tout aussi pénible mais que le sujet affronte de lui-même, en subissant l'épreuve réitérée du miroir, relatée avec un effarement croissant au fil des années, dans le *Journal intime*. La relation spéculaire qui s'établit du sujet à son image est ensuite mise en abyme par la relation scripturaire du diariste, qui valide impitoyablement la recension des ravages que l'âge a opérés sur le corps. Une représentation de soi est ainsi mise en scène au fil de ces instantanés descriptifs qui redoublent l'épreuve du vieillissement par celle d'une altérité à soi, clivant douloureusement la perception de l'homme extérieur et celle de l'« être intérieur » (27.9.1880). Il s'agit de ne pas se mentir, de ne pas « retourne[r] le miroir », et d'oser prendre la mesure d'une vertigineuse distanciation de soi à soi en se confrontant à l'image reflétée par le tain, puis par la page. Les multiples autoportraits qu'occasionne l'expérience du miroir assignent dès lors à vivre la loi biologique qui est la sienne, au prix d'une identification de plus en plus pénible à l'enveloppe corporelle. Et le face à face est douloureux :

Gaieté et presque insouciance. J'oublie tous les ennuis, tous les chagrins, toutes les menaces. Pourtant un coup d'œil sur mon miroir m'attriste ; le visage est encore défait, et l'air vieilli. Cet hiver m'a joliment fait faire de tours de roue du côté du précipice, où chacun fait le saut à son tour. Le gris chemine dans la barbe et la chevelure, le teint s'éraïlle, les yeux se ternissent. Brumaire s'étend sur la physionomie. Je deviens laid, fragile et usé. Décidément, cela n'est pas agréable (17.2.1869).

Mais il persiste à observer dans le miroir, son visage vieillissant au fil des mois et des années ; sans sourciller, il en recense les altérations, et consigne avec exactitude ses disgrâces : « [s]a joue est hideuse, et [s]on miroir [lui] fait horreur » (2.6.1866), et les mois de malheur précipitent encore sa décrépitude. Face au miroir, Amiel ne cesse de constater avoir « cruellement vieilli », et il en relève les signes en les décrivant : « Ma barbe est toute grisonnante sur les joues et la calvitie a rondement cheminé. C'en est donc fait ; j'entre dans les vénérables » (5.10.1869). De fait, « au miroir, [il] [s]e trouve haïssable, l'air défait, usé, vieilli » (26.5.1870), et s'y regarder avec un peu d'attention le conduit au même constat amer :

Hélas ! décidément mes cheveux sont gris, c'est-à-dire qu'un quart ou un tiers sont blancs. Il n'y a plus moyen d'en douter. Me voilà l'homme entre deux âges, dont parle le malin La

Fontaine. [...] Il est fâcheux qu'on doive se dire que : le calendrier, le miroir ont parlé ; tu dois changer de langage, d'allure, de ton, de manières. Tu étais jeune, tu étais adulte, tu étais fort ; maintenant tu es mûr, plus que mûr, tu déclines. Le champion, l'athlète sont un souvenir ; te voilà rassis, licencié, vétéran (22.2.1871).

Aussi pénible que soit l'expérience, il ne cesse pour autant d'« étudi[er] au miroir les progrès de [s]a calvitie et de [s]a canitie sur [s]on chef », car il a « beau oubli[er] le temps, lui ne [l]'oublie pas » (12.11.1871). En d'autres termes, « la démolition est à l'œuvre et la ruine est incontestable » (6.4.1873), « la tête de vieillard se dessine. Cette découverte saisit, malgré qu'on en est ; elle est brutale » (1.10.1880). La juxtaposition des commentaires, nés de ce rapport spéculaire à soi, révèle une forme de révolte instinctive contre le corps qui subit passivement la loi du temps, sous les yeux horrifiés de son propriétaire ou « locataire » qui « assiste à son écroulement, stupéfait et immobile » (11.5.1873). Le divorce entre le sujet qui appréhende l'image de son corps dans le miroir, et le corps objet rendu méconnaissable par les mutations biologiques qui l'affectent, témoigne de la saisie empirique de la finitude, et éveille la conscience tragique d'être rivé à un corps périssable, déterminé par les seules lois du vivant. Ce corps qui s'impose au regard de l'homme et que décrit le diariste, est à la fois ce qui le constitue et ce qui lui échappe, car il ne peut se saisir que sur le mode de l'altérité la plus radicale et la plus angoissée. Réalité matérielle et donnée empirique indépassable, le corps devient le lieu d'un paradoxe où l'intimité et l'étrangeté se mêlent, pour faire advenir une relation d'identification à soi toujours plus problématique et douloureuse. Les symptômes physiques du déclin sont minutieusement recensés, le processus de la sénescence est enregistré par le procès de l'écriture qui en atteste l'évidence sensible, tout en y associant une appréciation subjective qui relève de la sanction et du rejet, voire de la haine de soi. Amiel se dit en effet « consterné », « désolé et abasourdi » (17.10.1880), « humilié et décontenancé » (11.5.1873) ; il regarde son masque avec une « secrète horreur », constate sa laideur avec « stupeur », est « épouvanté par sa détérioration » (11.5.1873), et évoque son âme « interdite » par cette « sorte de déportation imprévue et soudaine » (3.8.1872), qui lui révèle sans ménagement qu'il est « devenu subitement [s]on propre père » (9.8.1872). Le *Journal intime* manifeste une attention à soi inédite dans sa continuité et sa méticulosité, mais il témoigne également d'une nouvelle conception de la notion de personne en accordant au corps une considération essentielle. Son vieillissement est en effet étudié de manière obsessionnelle comme le signe d'une détermination temporelle qui assigne à la mort, l'être dans son entier, et l'écriture des jours, reconduite dans l'immanence d'un corps périssable, recueille de ce fait l'expression d'une nouvelle forme

d'angoisse ontologique. Amiel écrit ainsi que « la diminution d'être est une violence faite à l'être, et le moi proteste contre cette mutilation, contre cette humiliation, autant qu'il est en lui » (14.4.1881) ; aussi ne consent-il pas « à [s]'en aller en morceaux » (19.7.1866) et sa révolte manifeste que « l'être est une rébellion contre le néant » (8.3.1871). Par l'expression de son désarroi intime, Amiel prend conscience que son cheminement corporel « n'est que l'apprentissage de la mort » (4.4.1864), que vieillir équivaut à « mourir en détail » (19.3.1864) puisque tel est le « glas funèbre de la destinée » (19.4.1864), dépourvue de tout horizon salutaire.

« Mon cadavre se rappelle à moi » (5.10.1870)

Le corps s'impose ainsi comme une puissance de mort ; il met en péril l'intégralité de l'être que « le néant semble vouloir engloutir » (8.3.1871), et il le fait cruellement sentir à celui qui subit les assauts de la maladie. Ce dernier se voit alors réduit au sort des valétudinaires, des cacochymes ou des souffreteux sensitifs, selon le lexique amiélien le plus usité. Le diariste tient en parallèle de son journal intime un carnet médical ; il mentionne celui-ci à plusieurs reprises, en rappelant incidemment avoir « mis à jour mon carnet médical » (11.12.1863), dont il précise la fonction en écrivant :

Triste nuit, la situation s'aggrave. Mais pour ne pas infecter mon journal de questions médicales rouvert un *Carnet de santé*, à l'usage de mon Docteur. J'y note tous les symptômes qui peuvent éclairer l'homme de l'art et me rappeler les essais thérapeutiques faits. Ce carnet ouvert en 1872 avait été presque aussitôt abandonné. Le journal intime a fini par tout absorber (12.3.1881).

De fait, le *Journal intime* intègre à maintes reprises l'évocation de consultations et de prescriptions médicales ; c'est bien à lui que sont dévolus la chronique des déficiences corporelles, le recensement clinique des symptômes physiques et l'évocation de leur retentissement psychique ou moral. Malgré son scepticisme croissant, Amiel consulte, respecte les recommandations et applique à la lettre les remèdes conseillés, soucieux de croire envers et contre toute évidence, au pouvoir de la science médicale. Mais la croyance fait long feu face à l'aggravation des symptômes de la maladie, et les dix dernières années d'écriture confèrent une tonalité de plus en plus sombre au journal. Le diariste tient en effet la chronique de son affaiblissement progressif, dont la relation quotidienne se dramatise jusqu'à devenir un bouleversant témoignage sur l'épreuve de la souffrance. Ainsi, « l'auto-observation

expérimentale de soi¹⁰¹⁶ », conduite dans les états les plus extrêmes, nourrit désormais le discours intime, et dans la « trame de l'histoire de soi¹⁰¹⁷ », « la maladie (et particulièrement la maladie mortelle) est un évènement présent par lequel le diariste projette sa fin proche. C'est, au moment de l'écriture, le signe de la mort proche et de la fin de l'écriture¹⁰¹⁸. » Le 18 mars 1881, Amiel écrit : « Que d'efforts pour s'empêcher de mourir ! [...] Cette défensive de la carcasse m'excède » ; il décrit néanmoins chaque jour, l'aggravation de la maladie, « la démolition continue » du corps qui « gagne de proche en proche. Après le dos, les jambes. Après les jambes, les mains », avec pour conséquence de ne pouvoir qu' « à peine guider correctement [s]a plume », signe manifeste que « les auspices sont funestes. Le dépérissement ne s'arrête point et les nouveaux symptômes sont décourageants » (30.3.1881). Les « bulletin[s] sanitaire[s] » (20.2.1881) succèdent aux bulletins sanitaires pour relater les progrès inexorables de la maladie et l'affaiblissement consécutif du corps :

(11 heures matin.) Bulletin sanitaire. Bonne nuit. Six heures dans mon lit et sommeil continu de quatre heures et demie. — Qu'avais-je fait ? Gardé le badigeonnage d'iode, mais supprimé la potion du Docteur. À la place, essayé les Pillules anticatarrhales de Voss (deux à 5 heures soir, deux à 11 heures soir). Effet : expectoration retardée, mais plus épaisse, plus grasse et moins adhérente. Peut-être le bon sommeil est-il un second effet.

Forte étrillée au jour. La voix un peu terne. La tête un peu molle (20.2.1881).

Au retour d'une promenade, trois jours plus tard, Amiel note l'aggravation et l'accumulation des malaises qui l'affectent : « Horrible étrillée au retour. J'entrevois de nouvelles complications : l'hypertrophie du cœur et l'anévrisme pourraient fort bien se préparer. L'étranglement glaireux, la suffocation et l'emphysème doivent inévitablement abîmer le cœur » (23.2.1881), prescience que semble confirmer le bilan médical rédigé le jour suivant : « Dyspnée. Battements sourds et chauds du cœur. Dormi trois heures. Les misères augmentent depuis 4 heures du matin. Expectoration douloureuse ; accablement, suffocation » (24.2.1881). L'organe vital serait ainsi l'ultime étape d'un cheminement programmé vers l'anéantissement, et le corps s'impose sans merci comme une puissance de mort ingouvernable, « me voilà pris dans un engrenage d'où je ne sortirai pas plus que le prisonnier du labyrinthe. C'est l'engrenage de la destruction » (7.3.1881), constate Amiel avec fatalisme. Désormais, le corps est tout entier sous l'empire de la souffrance, il n'offre plus « la possibilité de s'oublier soi-même, de s'ouvrir

¹⁰¹⁶ Alain Corbin, « Préface », *Être et se connaître au XIX^e siècle*, op. cit., p. 27.

¹⁰¹⁷ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 84.

¹⁰¹⁸ *Ibid.*

à l'extérieur, de s'objectiver et par conséquent de redevenir libre » (26.2.1881). Forçat rivé à son boulet, l'homme est condamné à lutter avec « l'ange noir », sans savoir « ni ce qu'il faut faire, ni ce qu'on peut espérer », et l'affrontement est d'autant plus pathétique qu'« on combat l'inconnu, et encore avec les yeux bandés » (2.3.1881), conclut le diariste.

Ainsi, « le sentiment intime qui vous chuchote : c'est la mort » (30.3.1881) s'est imposé au regard de « l'anarchie physiologique » (23.2.1881) qui s'est déclarée dans la « forteresse » (11.2.1881) d'un corps, dont il faut rendre les clefs à brève échéance, mais « la décrépitude et le crevotement sont de si rudes épreuves » qu'on ne peut qu'être « heureux de pouvoir y échapper » (5.3.1881). Le temps est désormais compté : chaque jour est le signe d'un sursis gagné sur la mort, chaque nouvelle entrée, celui d'un sursis gagné sur le silence. Écrit face au « vautour » qui « [lui] donne du répit » tout en « plan[ant] au-dessus de sa proie » (18.2.1881), alors que « la camarade a rôdé dans [s]es corridors et autour de[lui] » (24.2.1881), le texte devient, sur un mode crucial, « lieu d'incarnation d'une représentation de soi, et du soi souffrant¹⁰¹⁹. » Par l'intermédiaire du journal, Amiel tente de résister aux assauts de la maladie, d'objectiver la détérioration du corps en exposant dans le détail ce qui le met au supplice, l'exténue, le laisse stupéfait et désespéré jusqu'à « rougir[r] de [s]on impuissance » (17.2.1881). C'est une nouvelle forme de dévoilement de soi qui naît de l'expression d'une intimité avec le corps souffrant, et sans doute permet-elle de restituer une intégrité psychique, une dignité morale conquises de haute lutte sur les forces de dissolution qui menacent en personne celui qui vit et écrit. Une trilogie s'installe au cœur du *Journal intime* : corps, maladie et écriture forment en effet un ensemble indissociable, et le récit de soi devient récit de maladie, narration des symptômes de la déchéance, de la dérouté du corps, et « comme c'est gentil d'assister à sa démolition et de mesurer les envahissements de la mort ! », ironise tragiquement Amiel le 23 avril 1866. Le verbe « assister » est omniprésent dans la relation des derniers mois de vie, il transcrit le drame d'un engrenage tragique dont l'homme et le diariste sont les spectateurs impuissants, depuis la « geôle » (21.1.1871) qu'est devenu le corps souffrant. On relève ainsi qu'« il est sans doute pénible d'assister à son propre supplice, sans pouvoir le ralentir et y échapper » (13.2.1880) et que désormais, Amiel « assiste aux évènements de [lui]-même, sans les susciter ni [s]y dérober » (18.2.1881). Il « assiste à [s]on effondrement » (11.2.1881), à « [s]a destruction avec fatigue et ennui » (16.3.1881), et « il est mélancolique d'assister à sa propre destruction » (30.3.1881). Si l'identification au corps a toujours été vécue de manière problématique, le corps est désormais perçu comme un instrument de torture qui le

¹⁰¹⁹ Véronique Leroux-Hugon et Véronique Montrémont, « Récit de maladie » in Françoise Simonet-tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, op. cit., p. 664.

met « sur la roue » (27.4.1881), et les métaphores se succèdent, toutes plus évocatrices de ce lien de sujétion. Ainsi, « il est dur d'être attelé à un cheval poussif ou enchaîné à un vieux bateau qui sombre » (23.11.1866), de constater que « [s]a barque fait eau de toute part » (9.8.1879) et que « le boulet est rivé à [s]on pied » (20.9.1871). Dès lors, si le corps malade, souvent qualifié de « carcasse » par le diariste, s'impose à lui comme un fardeau écrasant, il suscite naturellement l'aspiration à s'en libérer, ne serait-ce que pour « muer, renaître, ressusciter, échapper à [s]oi-même, secouer [s]a vieille enveloppe et [s]a croix avec [s]a guenille » (11.6.1869), ne serait-ce que pour conjurer la menace d'une expulsion brutale ainsi formulée :

On me rappelle que la location tire à son terme, et qu'il faut songer à quitter les lieux. Le délogement forcé est la condition mise à la vie individuelle par la Nature. Toutefois, avant de nous jeter dehors par les épaules, elle a le soin de nous rendre l'habitation de moins en moins confortable et supportable ; et de faciliter ainsi le déménagement par le dégoût. C'est égal, malgré toutes les précautions de sa part, cette transition est rude. Vieillir est triste, mourir est affligeant (1.5.1868).

Suivre le chemin de croix qu'impose la maladie revient à dérouler le processus tragique d'un anéantissement programmé que le condamné relate, depuis la perception intime d'un corps sapé par une mort prochaine :

La dislocation s'effectue. Chaque jour apporte sa preuve. Le filet se démaille en plusieurs endroits en même temps. Ainsi un empire se démantibule, ainsi une vieille maison se lézarde. Les symptômes de destruction se multiplient imperturbablement. Il y a quelques arrêts, quelques reprises même, mais ces phénomènes sont trompeurs, la désintégration se poursuit dans le fond de la substance, dans l'intimité des tissus (2.3.1881).

Soucieux de la nuance, le diariste enrichit toujours plus le lexique du délitement pour rendre tangible le drame qui se joue en son corps et caractériser au plus juste la nature des souffrances endurées. On relève ainsi les termes de « destruction », « défailement », « démembrement », « dépouillement », « désintégration », « dislocation », « démolition », « dépérissement », « dégringolade », « détérioration » : autant de nuances synonymiques nivelées par leur préfixe commun, révélateur de la tragédie à l'œuvre. Pourquoi écrire l'histoire d'un corps qui se meurt ? Comment écrire la détresse de se voir mourir ? Ne lit-on pas sous la plume du diariste affaibli, ces énoncés saisissants : « Je n'ai jamais été plus près du dernier soupir » (8.2.1881), « Entendu

s'ébrouer les chevaux de la mort » (3.4.1881), « cela ne va pas, cela ne va plus » (1.2.1881), « Je me fonds et je m'en vais » (20.4.1881), « je péris » (9.1.1881) ? Rendre sensibles « l'engloutissement graduel », « l'anéantissement successif » (20.2.1870) permet d'affronter les affres de cette épreuve, de les verbaliser dans une défensive dramatisée à l'extrême dans les derniers cahiers rédigés par un homme exténué. « J'écris donc je vis » serait une nouvelle déclinaison du *cogito* cartésien à associer au *Journal intime*. De fait, Amiel a conscience qu'il ne peut « faire l'aveu » des visites nocturnes « du démon des ténèbres » (8.2.1881) qu'à son journal ; il considère en effet que « le dialogue entre l'âme et le Roi des épouvantements ne réclame pas de témoins » (29.1.1881), et qu'« il y a des tristesses qui ne se partagent pas » (23.1.1881). De ce fait, seul le journal intime peut recueillir les pensées incommunicables, relater l'expérience tragique de se voir mourir et évoquer les larmes de détresse et de honte, les nuits d'épouvante, dans le secret des aveux écrits à l'aube (22.4.1881). Aussi le *Journal intime* s'ouvre-t-il à la nécessité d'écrire l'âpre vérité, d'attester d'un dernier souffle, d'un dernier sursaut de volonté, tandis que « le *lazzo* fatal de l'étouffement se resserre toujours davantage » (18.4.1881). Parvenu au terme de la vie et de l'écriture, Amiel note : « Journées de misères telles que je ne puis même porter le poids d'une plume » ; son journal intime s'érige dès lors en « tombeau vide d'où le corps vrai s'est enfui. Corps-autre, tandis que le vrai, celui de la chair, de la topographie et de l'espace vécu, s'est mué en topique et en typographie : “ Ceci est mon corps », dit l'écrivain, comme le prêtre, en présentant des signes¹⁰²⁰. » Ultime recours pour « traverser [l]es *angustiae*¹⁰²¹ » et maintenir l'intégrité de la personne contre la désintégration du corps, le *Journal intime* fut un espace de liberté et d'expression vital pour le diariste. Animé par la nécessité de revenir au dernier « gîte » de la conscience de soi depuis l'« avant-gîte » (4.2.1881) de son journal, Amiel a écrit un « monument littéraire¹⁰²² » en défiant la mort jusqu'à la page ultime de son « livre de vie ».

¹⁰²⁰ Michel Beaujour, *Miroir d'encre, Rhétorique de l'autoportrait*, Paris, Éd. du Seuil, 1980, p. 309.

¹⁰²¹ « angoisses ».

¹⁰²² *Ibid.*, p. 309.

13. « Des paradoxes du moi¹⁰²³ » à la conscience de soi

« Ce n'est pas en devenant époux ou écrivain qu'Amiel deviendra homme. C'est en s'enfonçant dans sa propre intimité¹⁰²⁴. »

Caractériser la nature intime du journal d'Amiel permet d'envisager enfin les perspectives qu'elle ouvre sur la connaissance de soi, conduite au moyen d'une analyse introspective aussi méticuleuse que persévérante trente-quatre années durant. Le diariste a en effet conscience que seul l'asile du for intérieur lui offre l'assise idoine pour réaliser sa « tendance fondamentale », son « besoin foncier » qui « est de *connaître* » (26.3.1851), qui plus est d'être son propre objet de connaissance, dont seule la maîtrise lui permettrait de s'ouvrir au monde et de s'accomplir parmi les hommes. L'atteinte de cet objectif impose au préalable une étude de soi destinée à définir sa nature singulière, à se comprendre pour formuler sa propre vérité. Pour cela, il s'agit de mener une enquête sur soi-même, sincère et lucide à la fois, depuis le foyer de la vie intérieure, « plume en main avec [s]oi-même » (7.8.1861). Les images spatiales de la profondeur et de la centralité sont récurrentes pour définir le lieu où cette quête intime trouve son origine. De fait, l'intimité est bien « le lieu où s'effectue le rapprochement avec soi¹⁰²⁵ », un « en-moi¹⁰²⁶ » où se creuse l'étude géologique d'une identité personnelle dont les strates affleurent peu à peu, dévoilées par l'écriture de l'intime. Or, menée dans le droit fil de « l'examen de conscience pythagoricien, stoïcien, puis chrétien [...] l'introspection n'est plus pensée, en général, comme une étape dans le rapprochement de Dieu mais comme l'approfondissement sans fin de son identité et l'interrogation de son être¹⁰²⁷. » Qui suis-je ? est l'interrogation primordiale dont procède l'écriture du journal, et seul le mouvement centripète de repli vers un dedans, « champ clos de l'intériorité¹⁰²⁸ », permet d'aborder la question de l'identité. Amiel utilise fréquemment les verbes « se recueillir », « rentrer en soi-même », « se concentrer », « se posséder dans sa propre profondeur » (2.1.1880), faisant ainsi écho à Maine

¹⁰²³ Nicolas Grimaldi, *Traité des solitudes*, *op. cit.*, p. 127.

¹⁰²⁴ Georges Poulet, « Amiel », *Les Métamorphoses du cercle*, *op. cit.*, p. 457.

¹⁰²⁵ Michel Braud, « L'intime du journal : présence et altérité à soi », *op. cit.*, p. 243.

¹⁰²⁶ *Ibid.*

¹⁰²⁷ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 59, note 3.

¹⁰²⁸ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 89.

de Biran qui, dans son journal daté du 2 février 1816, estime la qualité d'une existence à l'aune de son intériorité, « qui est son champ propre et naturel ». Comme lui, Amiel formule à maintes reprises, son intérêt exclusif pour la vie intérieure, « la seule chose qu'[il] connaisse bien » (15.4.1871), « [s]a seule vie réelle » (27.11.1871) et « [s]on cher asile » (29.3.1873). Il s'agit dès lors d'explorer « les labyrinthes de la vie intérieure » (9.3.1868), et ce « merveilleux privilège » (25.6.1841) permet de voyager dans les profondeurs de l'âme, « d'atteindre au sanctuaire de la dernière âme, au fond du fond¹⁰²⁹ », à seule fin d'y trouver la clef de son énigme et d'accéder à une pleine et entière connaissance de soi.

Or, deux desseins chimériques s'opposent à ce projet : « un rêve de transparence à soi¹⁰³⁰ » et « l'aspiration à une vérité qui ne soit pas entachée de mauvaise foi¹⁰³¹. » Établir un rapport à soi harmonieux et plénier, revient en effet à croire que « le point dernier de l'intériorité est le lieu où se réalise la fusion avec soi¹⁰³² », mais à l'encontre de ce désir de coïncidence se révèle la douloureuse expérience de l'altérité, à l'image de l'opacité de son propre reflet saisi dans le miroir du journal. De fait, si « tous [les diaristes] ont cherché avant tout la vérité d'eux-mêmes¹⁰³³ », ni l'exigence de sincérité, ni la persévérance de l'auto-analyse, ni surtout le recours quotidien au discours intime, ne pourront conjurer l'échec d'une présence à soi et d'une vérité intime définitivement établie. Le journal d'Amiel en recueille l'amer constat en déplorant le caractère instable d'un moi qui se révèle fluctuant, labile, inconsistant ou bien écartelé entre les contradictions les plus irréductibles. Le rapport décevant à soi s'impose alors comme l'un des schèmes fondamentaux de l'écriture amiélienne ; il conduit le diariste à élaborer son *Journal intime* sur les bases d'une relation paradoxale au *moi* dont il traque sans répit, mais en vain, l'essence, la vérité ou « la formule chimique » (8.5.1865). La quête de soi tente en effet de rejoindre un point de fuite impossible à situer dans l'autoportrait fragmenté et évolutif qu'elle compose, qui plus est au moyen d'une écriture qui redouble encore la distance qu'elle tentait d'abolir. Un rapport d'altérité, d'absence à soi s'établit continûment « dans l'instabilité de la transcription de l'intime¹⁰³⁴ », car « le journal est une histoire dans laquelle tente de se reconstituer en continu l'impossible référence à la réalité intime, l'impossible présence du sujet

¹⁰²⁹ Alain Girard, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 497.

¹⁰³⁰ *Ibid.*, p. 58.

¹⁰³¹ *Ibid.*

¹⁰³² Michel Braud, « L'intime du journal : présence et altérité à soi », *op. cit.*, p. 243.

¹⁰³³ Alain Girard, *Le journal intime*, *op. cit.*, p. 500.

¹⁰³⁴ Michel Braud, « L'intime du journal : présence et altérité à soi », *op. cit.*, p. 250.

à lui-même¹⁰³⁵ » ; tout journal intime compose par conséquent un « mémorial de l'absence¹⁰³⁶ », et celui d'Amiel ne fait pas exception.

Or, au XIX^e siècle, l'expérience de la première personne du singulier dans la pensée, « réflexivité radicale¹⁰³⁷ » initiée par Saint-Augustin, n'ouvre pas sur « un espace dans lequel je suis présent à moi-même¹⁰³⁸ », sur le chemin intérieur menant à la vérité de Dieu, elle découvre au contraire, une *terra incognita*, explorée avec inquiétude par l'écriture intime que toute certitude a désertée. Le repli de l'instance transcendantale vers la profondeur de l'être intime, le repliement horizontal du monde extérieur vers la solitude du monde intérieur, révèlent de fait un *moi* diffracté, incertain, insaisissable, voire haïssable. On s'en détourne alors avec angoisse ou ennui ; à d'autres moments, on tente d'en excéder les limites et les déficiences en l'ouvrant à la métamorphose ou à l'impersonnalité objective. Ce sont là les multiples paradoxes du *moi*, déclinés comme autant de facettes d'un prisme éclairant les états successifs de la quête identitaire.

« Je voudrais...ne plus être moi¹⁰³⁹ »

Souvent détachée par la mise en page, associée ou non à l'écriture poétique, quelquefois déclinée avec la variante des points de suspension, si révélateurs du caractère incommensurable de l'aveu qu'elle formule, l'assertion proposée en sous-titre formule l'un des paradoxes les plus saisissants du *Journal intime*. De fait, le *moi*, objet d'une étude suivie, devient répulsif au diariste qui aspire désormais à s'en débarrasser. La relation du sujet à son objet porte en effet le deuil d'une coïncidence à soi car elle ne se révèle impuissante à établir un lien de continuité et d'acquiescement entre les deux instances du *moi*, en vue d'une identité réconciliée. *A contrario*, au long des années, des épreuves de l'âge, des relations intimes tourmentées, l'écriture journalière témoigne d'un rapport à soi décevant, où seuls les défauts et les faiblesses sont récriminés sur la scène d'un tribunal journalier qui dévide « l'éternelle bobine de la suïsemence » (3.5.1857). Le *moi*, devenu odieux, est impitoyablement fustigé, et l'expression de la haine de soi se renouvelle au fil de phrases lapidaires qui sonnent comme de véritables verdicts. La descente jusqu'aux profondeurs de l'intériorité devient dès lors descente aux

¹⁰³⁵ Michel Braud, « L'intime du journal : présence et altérité à soi », *op. cit.*, p. 249.

¹⁰³⁶ Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 498.

¹⁰³⁷ Charles Taylor, *Les Sources du moi, op. cit.*, p. 178.

¹⁰³⁸ *Ibid.*

¹⁰³⁹ Phrase que l'on retrouve à maintes reprises dans les différents cahiers du *Journal intime*, en particulier ceux qui furent écrits dans les mois et les années de vie du diariste qui suivirent la rupture de sa relation avec Marie Favre (14.9.1871 / 2.10.1872 / 15.10.1872 / 22.5.1873).

enfers, elle s'ouvre à l'expression d'une dichotomie irréconciliable, où la conscience de soi s'érige en censeur d'une identité individuelle jugée indigne et haïssable. « Comment se supporter soi-même ? » (18.5.1867), telle est la question amiélienne qui sous-tend chaque évocation des souffrances morales nées du rapport antagoniste à soi-même :

(5 heures soir.) Chaleur caniculaire. Sentiment de vide profond et de langueur désolée. L'ennui avec lequel j'ai écrit mon article au *Journal de Genève* m'a prouvé que je n'ai plus de talent, et chaque journal que j'ai parcouru m'a rempli de dégoût pour moi-même. Mon miroir, mon papier, ma bibliothèque me font également la grimace et se moquent de ma misère. Je me vois submergé par la vie, incapable de faire une carrière quelconque, lassé de tout, dévoyé, écœuré, appesanti. Pouah ! — Et la cause ? le défaut de but, d'individualité et de caractère, ce tourment secret d'une âme infixée, le deuil d'une vie perdue (22.7.1867).

« L'intime se définit [bien] comme un rapport contradictoire du sujet avec lui-même¹⁰⁴⁰ », à tel point qu'Amiel « éprouve une sorte de besoin frénétique de [s'] échapper à [lui]-même, de [s'] étourdir, de [s]e tuer moralement, pour ne plus entendre les murmures de [s]a conscience, les railleries de [s]on orgueil, les plaintes sourdes de [s]on cœur » (22.7.1867). Inconsolable, Amiel porte le deuil de ses aspirations sublimes, de son idéal d'accomplissement spirituel et intellectuel, et il ne cesse de confier à son journal la détresse intime que génère ce rapport déceptif à soi. Il s'insurge avec véhémence contre l'homme qu'il est devenu, jusqu'à désirer « échapper à soi-même », « sauter hors de son ombre », « changer de destinée » (9.2.1866), ou bien encore « secouer [s]on nom, [s]on être, [s]a nature et tout ce qui scelle [s]on esclavage » (4.9.1866). Amiel ne cesse de « soupir[er] après une transmutation, après une métamorphose complètes » (4.9.1866), et son vœu le plus cher serait de « plonger dans la chaudière d'Eson, pour ressortir changé » (20.9.1866). La plume le crucifie sans merci au pilori de la haine de soi, et elle libère l'expression d'aveux dont la radicalité peut surprendre à leur première lecture : « J'ai honte de moi avec impatience » ; « Je me renie et me répudie absolument » (4.9.1866) ; « Par moi-même, je suis las de ma faiblesse et de ma propre compagnie » (9.12.1865) ; « Aussi, je m'abhorre moi-même » (6.2.1870), « ennui de moi-même » (15.7.1873) ; « mon boulet, ma croix, c'est moi-même » (20.9.1866) ; « Comment plaire quand on se déplaît autant ? » (19.7.1866), « Tu es dégoûté, archi- dégoûté de ta personne » (3.4.1868) ; pour constater définitivement qu'il est « las, archi-las de [lui] » (3.3.1870).

¹⁰⁴⁰ Michel Braud, « L'intime du journal : présence et altérité à soi », *op. cit.*, p. 248.

Ces déclarations d'aversion pour soi-même le conduisent fréquemment à envisager la mort comme une issue possible, tout au moins à la décliner dans les pages les plus sombres comme une forme de « suicide négatif », présenté comme « une variante de l'instinct du suicide » (12.8.1863) par annihilation de soi. Les moments d'autodépréciation, où culmine le « dégoût de soi-même » (4.9.1866), ont en effet pour seul horizon, le renoncement, l'abdication, l'apathie, l'aboulie, soit la négation par suppression de soi. Amiel reconnaît ainsi que « [s]on vœu secret est toujours de [s'] impersonnaliser, de [s]e supprimer, c'est-à-dire d'être dispensé de la fatigue de [s]on propre gouvernement » (17.8.1866). Dès lors, « autant vaudrait n'exister pas¹⁰⁴¹ » (3.6.1869), car vivre ainsi revient à céder aux deux penchants « qui bravent la raison : / Le goût du suicide et l'amour du poison » (20.9.1866). Or, Amiel soupire après le néant, il rêve d'abolir le fragile édifice d'un moi abhorré, proie d'un « rongement intime¹⁰⁴² », d'une conscience aliénante qui harcèlent sans fin celui qui aspire à s'oublier et à disparaître. Aussi reconnaît-il en lui la prédominance de « l'instinct de destruction et de suicide » (19.1.1872), soit « [s]a manie du suicide qui consiste à se dégoûter invinciblement de soi-même et à repousser obstinément toutes ses chances », et dont il fait son principe de « déraison » (5.8.1863).

« On n'a pire ennemi que soi-même » (12.8.1863)

Le combat contre soi-même donne lieu à un intarissable procès de soi, reconduit par l'écriture intime qui l'entretient complaisamment, au point de voir le diariste se demander : « Est-ce donc le châtement du badinage d'arriver à ce *fastidium* suprême, où c'est de soi qu'on est écœuré ? » (20.9.1866). Or, l'examen de soi renouvelle le constat de « s'être manqué à soi-même », drame intime dont Amiel essaie de comprendre le mystère en retraçant le cours des circonstances ou des déterminations qui l'ont conduit à se désavouer. Il s'érige alors en « héautontimorouménos¹⁰⁴³, un sot bourreau de [lui]-même » (6.9.1872), qui s'acharne à saper toute espérance, à l'image d'un « Cerbère de la conscience » ou d'un vautour de Prométhée. La seule riposte défensive du diariste consiste à orchestrer « une justice rendue devant le for de la conscience individuelle » (25.11.1863), à seule fin de condamner avec sévérité, le

¹⁰⁴¹ Jean-Pierre Claris de Florian, « Le Grillon », *Fables*, II, 11.

¹⁰⁴² Edmond Jaloux, *Henri-Frédéric Amiel, Philine, op. cit.*, Introduction, p. 40.

¹⁰⁴³ « Qui se châtie soi-même ». Le mot grec est emprunté à une comédie de Térence, poète latin du I^{er} siècle av. J.-C, repris en titre d'un poème baudelairien des *Fleurs du mal*, section « Spleen et Idéal », poème LXXXIII.

« renoncement par désespérance, le détachement excessif et prématuré par défiance de soi-même » (19.12.1863).

Néanmoins, le *Journal intime* ne cesse d'illustrer cette « satanée inclination », celle « du scorpion se piquant de son propre dard, par fureur de manquer l'objet de sa haine » (9.3.1864), mû par l'obsession de se nuire à soi-même avec constance, à travailler contre soi avec une naïve application, un zèle des plus curieux, qu'il soit jugé « folie », « sottise » ou « bravade » (9.3.1864). Ainsi, l'acharnement à ne pas plaider sa propre cause, à saborder ce qui peut lui être utile ou bénéfique, est une malédiction qu'Amiel a faite sienne et qu'il déplore régulièrement dans ses cahiers. Le 22 septembre 1865, il en tire les conséquences suivantes : « Ainsi, de tous les côtés, j'aboutis au suicide moral, à l'étouffement méthodique et opiniâtre de mes aspirations et de mes facultés, à une sorte d'onanisme enragé et maniaque, comme on le voit, dit-on, parfois, dans les prisons cellulaires. » Le chemin qui devait mener à la connaissance de soi est semé d'obstacles, hérissé de paradoxes, il ne cesse de différer l'agir par l'écrire car, au nom du ciel s'interroge Amiel, « qu'es-tu et qui es-tu, insupportable bavard, qui a la manie des fustigations inutiles et des admonestations sans résultat ? » (20.9.1866). De fait, substituer la haine de soi à l'adage socratique¹⁰⁴⁴, jusqu'à vouloir « s'élancer hors de sa peau et de sauter hors de son ombre » (24.11.1863), n'aboutit qu'à cet avertissement adressé à soi-même en quelques vers : « Ton plus grand ennemi sache-le, c'est toi-même, / Et sans relâche il te fait tort ; — D'où vient-il, cet instinct perfidement étrange / De se nuire à plaisir, instinct qui point ne change / Et peut-être n'aura de repos qu'à ta mort ? » (4.5.1872). L'idéal, poursuit le diariste, serait de s'oublier, de sortir de soi, car « le Moi est odieux et stérile. Il ennue et s'ennue » (15.5.1872). Mais la condamnation conjointe de l'égoïsme et de l'égotisme (15.5.1872) s'égaré dans la forêt des milliers de pages introspectives, et celles-ci font advenir les projections de soi les plus paradoxales, notamment celle de ne plus être soi. Se réveille alors « l'instinct du suicide, sous sa forme adoucie, la joie de se nuire, le plaisir du bourreau, le penchant stupide de l'Héauton-timoroumenos » (10.5.1865), qui, escorté du fatal « esprit de contradiction » (10.5.1865), suscite une tension conflictuelle entre le for de la conscience et l'identité individuelle, toujours plus irréconciliables.

¹⁰⁴⁴ « Connais-toi toi-même ».

« Infernal et téméraire chimiste de toi-même » (24.2.1851)

Si vivre en sa propre compagnie aboutit à se débusquer comme son propre ennemi, écrire un journal intime d'une telle ampleur ne peut que redoubler le malaise identitaire, à moins qu'il n'en procède ou l'entretienne à dessein. C'est en effet l'écriture journalière qui soulève la question d'une vie jugée inféconde et inutile, d'une absence d'œuvre personnelle, échecs douloureux dont se nourrissent les analyses introspectives. « Les méandres entortillées de la vie intime » (13.3.1865) font proliférer sans fin le discours sur la détestation de soi. Or, ne pas être « de [s]on avis et ne pas s'approuver [s]oi-même » (18.11.1866) est une aubaine pour un diariste penché sur l'étude de ses propres contradictions, et se détester peut être tout aussi fructueux pour reconduire l'examen méthodique des causes d'une telle aversion. L'analyse de soi est certes impitoyable, mais elle s'impose comme un recours nécessaire, ne serait-ce que pour se définir et donner un contour aux lignes du portrait qui s'élabore, quitte à ce qu'il procède de la négation de soi. « Malheureuse lucidité ! s'exclame Amiel, tu empoisonnes mes jouissances, en déguisant impitoyablement mon regard. Pourquoi ne puis-je m'oublier, m'abuser, m'étourdir ? » (13.12.1850). Ne faisant « aucun fond sur [lui]-même » (20.4.1868), le diariste ne cesse de reconduire un discours de défiance et de déception, il renouvelle le motif du dénigrement de soi sur fond d'une impossible réconciliation, puisqu'« on n'a jamais été ce qu'on voulait être¹⁰⁴⁵. » Mais l'ouvrage est par nature indéfini et le diariste, parfois « rassasié de ces abominables perplexités, et fatigué de [s]es confidences » (1.9.1870), condamne le recours incessant à la « critique perpétuelle et obstinée de soi-même » (12.2.1866). Prenant conscience du pouvoir corrosif de l'analyse, il en évoque les dangers en s'interpellant ainsi :

Disséquer son cœur, comme tu le fais, c'est tuer sa vie ; ouvrir indiscretement l'onyx de ses parfums, c'est les évaporer. — Infernal et téméraire chimiste de toi-même, quand cesseras-tu de dissoudre tes sentiments par la curiosité ? tu as déjà réussi à te couper tout élan, à tarir toute sève, à effaroucher tout instinct (24.2.1851).

Le retour sur soi contient en son mouvement réflexif, une force inhibitrice qui certes contrarie la relation spontanée à soi, mais qui libère paradoxalement l'écriture intime, aussi dénigrante soit-elle. Il faut « ronger l'os dur de l'éternel tête-à-tête avec soi-même » (2.9.1858), et « plutôt

¹⁰⁴⁵ Georges Gusdorf, *Les Écritures du moi*, op. cit., p. 331.

que de ne rien dire de soi, on se raille, on s'accuse » (19.12.1867), on s'enferme dans un « monologue ou *a parte* continuel » (18.1.1865) qui favorise une « psychologie autophage » (19.12.1867), et que scande « l'éternelle et détestable rechute sur soi-même » (28.4.1850). Ainsi, le défaut d'action positive, d'élan vital et de production personnelle seraient, à l'image « du chat qui court après sa queue » ou de « l'animal qui vivrait de lui-même » (19.12.1867), l'origine ou la conséquence de « la manie de *psychologiser* avec [s]oi-même sans [s]e régénérer » : « je m'use moi-même par la réflexion personnelle », conclut Amiel ce 17 avril 1861, conscient de courir dans « le pirouettement du moi » (19.12.1867), le risque d'un « interminable soliloque » (24.7.1876).

« Je deviens étranger à moi-même » (24.3.1851)

À l'origine de la connaissance de soi et de l'écriture concomitante des cahiers, repose la certitude de « trouver dans l'aveu intime la voie d'une nouvelle présence à soi¹⁰⁴⁶. » Mais il n'en est rien, et si l'étude de soi aboutit à la haine de soi, il est une alternative tout aussi paradoxale mais plus troublante encore, qui est celle de ne plus s'intéresser à sa propre individualité, de ne plus avoir « de goût à soi-même » (24.3.1851), de creuser de ce fait un rapport d'altérité à soi, au point de ne plus établir de lien entre la conscience de soi et le moi objet qu'elle considère sans le reconnaître. Elle estompe alors les contours en l'associant à l'irréalité d'un songe ou à l'opacité d'une énigme. Amiel relate fréquemment cette appréhension duelle ou « schizoïdique » de lui-même, selon le mot de Georges Poulet¹⁰⁴⁷. Être « horriblement las de [s]oi-même », « de sa faiblesse et de sa propre compagnie » (9.12.1865), est une position intenable qui exacerbe l'analyse d'un moi odieux, sans sortir de l'impasse d'un lien aliénant à lui. Il est une autre solution, plus radicale encore, celle de s'en désintéresser, de considérer son individu comme nul et non avenu, plus précisément de statuer sa « nullité », sa « médiocrité » (11.5.1867) et de le dédaigner souverainement, avant de le déréaliser ou d'en considérer avec perplexité l'opacité. Tels sont les cheminements que suit en alternance Amiel, enrichissant de ce fait les paradoxes nés de l'étude et de l'écriture de soi. Le diariste peut ainsi écrire : « Je m'intéresserais à moi si je pouvais être un autre », précisant ensuite « que [s]a personne est la seule avec laquelle [il] échoue toujours, parce que c'est la seule qu'[il] doit gouverner » (4.10.1869). Il en vient à souhaiter « perdre de vue son individualité » (25.8.1872), « la seule chose valable socialement », mais « par malheur l'unique chose qui n'ait jamais pu

¹⁰⁴⁶ Michel Braud, « L'intime du journal : présence et altérité à soi », *op. cit.*, p. 247.

¹⁰⁴⁷ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime, op. cit.*, t. I, p. 82.

[l']intéresser » (20.11.1871). À d'autres moments, il redoute la désaffection de soi qui le laisse à la merci de « mornes désolations », impuissant à comprendre « le sens de [s]a destinée et de [s]a nature propres » (22.5.1873) ; il déplore à maintes reprises « le malheur et le mal de [s]a vie » : « n'avoir jamais eu la conscience claire de [s]on individualité et [...] n'avoir pu [s'] intéresser à lui-même » (27.4.1865). Il ressent en définitive, « l'horreur bouddhique pour la prison qu'on appelle individualité » (4.10.1869). Ainsi, ne pas avoir eu « l'effronterie indiscrete de l'individualité » (14.10.1872) peut être revendiqué ou condamné selon l'humeur du jour, mais l'aveu révèle une identité personnelle des plus problématiques à établir, et il accule la connaissance de soi à une impasse paradoxale : la perte du sentiment de soi par défaut de « cristallisation » de l'individualité (5.6.1865).

« Suis-je ? »

Au fond, toutes ces défaillances désignent assez bien un certain défaut du sujet. Ce défaut est d'existence. Ce que le Journal pose, ce n'est pas la question tragique, la question du Fou : "Qui suis-je ?", mais la question comique, la question de l'Ahuri : "Suis-je ?" Un comique, voilà ce qu'est le teneur du Journal¹⁰⁴⁸.

Sans abonder dans le sens du jugement ironique de Roland Barthes, on ne peut que lire dans cette question angoissée, l'expression d'un paradoxe intenable qui exacerbe la distance et l'absence à soi, tout en la manifestant par le discours. La question garde néanmoins toute sa pertinence pour rendre compte du stade ultime de déréalisation d'un *moi*, parfois menacé de dissolution au point de mettre en doute sa propre existence. Pour traduire cela, Amiel s'approprie le titre de l'œuvre théâtrale de Calderon, *La vida es un sueño*¹⁰⁴⁹, qu'il évoque comme suit :

La vida es un sueño, dit Calderon ; je l'ai vérifié sur moi-même. Voici quinze ans que je rêve tout éveillé, et regarde passer ma vie comme la fantasmagorie des nuages du soir, comme les images colorées de la lanterne magique. La réalité s'évapore pour moi dans une sorte de vapeur d'opium. Tout mon passé danse comme une simple flamme de punch devant le regard de ma conscience. Je l'aperçois comme un mourant ou un noyé (24.9.1865).

¹⁰⁴⁸ Roland Barthes, « Délibération », *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points », 1993, p. 438, cité par Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 61.

¹⁰⁴⁹ « La vie est un songe. »

Une semaine auparavant, il écrivait : « Sans mon corps, qui me localise, je serais déjà rentré dans les éléments, par défaut d'individualité vigoureuse. Mon être n'a que la consistance d'un songe, et je sens très bien que par moi-même je tends à disparaître dans le Nirwana » (18.9.1865). Il formule parfois cette même aspiration en se présentant comme « un sectateur de Bouddha ou de Schopenhauer », étranger au désir fondamental de s'incarner dans une individualité. Dépourvu de volonté particulière, le diariste écrit « [s]'appara[ître] à [lui]-même comme le songe d'un songe » (3.6.1869), idée qu'il reformule en constatant « rêve[r] tout éveillé », « je vis en rêve, je rêve que je vis, ajoute-t-il, mais n'agissant pas, ne voulant rien, j'existe comme en dehors de moi-même, je ne me sens pas être » (27.7.1875). Amiel mobilise fréquemment l'image de la vie appréhendée comme « le rêve d'une ombre », lui-même s'apercevant « comme une apparence fugitive » (21.1.1869), « flott[ant] dans le rêve », « sommeill[ant] tout éveillé », « vi[vant] en somnambule » (22.10.1879) et ce, jusqu'au terme de sa vie. Étranger à lui-même, déporté de son existence qu'il traverse dans « un état de torpeur rêveuse », enveloppé dans la « douceur apathique de Bouddha » et poussé « dans le vestibule du Nirwana » (31.8.1880), Amiel extirpe de son être les racines individuelles d'un *moi* qu'il regarde évoluer à distance, nimbé d'un halo d'irréalité. Il s'achemine ainsi vers la mort, dans le rayonnement diffus de « l'indifférence contemplative » (31.8.1880), dans une perception et aperception de soi qu'il décrit encore plus précisément le 16 septembre 1880 :

(4 heures soir.) Il me semble que je rêve ; la promenade elle-même ne me redonne pas le sentiment de la réalité. J'existe, mais sans appropriation énergique de mon corps. Cet état mental est curieux. C'est celui des soufis et des yoguis, des songeurs contemplatifs qui flottent entre ciel et terre. La vitalité diminuée, en éteignant les appétits fougues, facilite cette *vaghezza* et cette indifférence. Le non-désir est l'idéal du bonze. Je m'en rapproche psychiquement et physiologiquement ; mon corps et mon âme somnolent de compagnie. [...] c'est la rentrée dans l'indétermination.

La « nolonté¹⁰⁵⁰ », l'absence de désir, de force de cohésion, d'attachement à son être individuel, est une expérience qui pousse à ses limites les plus extrêmes, le sentiment intime de la dépersonnalisation, phénomène qui s'exprime au moyen des images de labilité, de fluidité, de volatilisation ou de dissolution. Pour en décrire l'opération mentale, Amiel mobilise un lexique propre à la chimie, puisqu'elle consiste à annuler « la formule chimique », « l'unité » ou « l'intégrale » de son être (14.8.1869) qu'il aspirait tant à découvrir. De fait, « [s]a

¹⁰⁵⁰ Néologisme créé par Amiel pour caractériser l'absence radicale de volonté.

crystallisation tend incessamment à se liquéfier. Pensées et projets, caractère et individualité sont toujours prêts à se dissoudre, à s'abandonner, à rentrer dans le domaine vague de la substance commune » (5.6.1865). La recherche du *moi* aboutit ainsi à expérimenter le « suicide de [s]on individualité », toujours menacée par l'évanescence du *moi* ; « Tout me paraît donc chimère, vapeur, fantôme et néant, y compris mon propre individu. Je me retrouve en pleine Phénoménologie » écrit le diariste qui rapporte ce jour-là, une expérience des plus singulières : « Le moi se détache enfin de moi-même » (10.5.1859). Amiel en déduit qu'il est « un être virtuel, latent qui ne s'est point manifesté. En d'autres termes, [s]a personnalité a le minimum d'individualité » (1.9.1869). Relire une correspondance ou bien des cahiers antérieurs, saisir « la non-coïncidence au corps¹⁰⁵¹ » dans l'image d'un miroir, revenir à Genève après quelques semaines d'absence, tout est sujet à expérimenter l'étrangeté à soi-même, à vivre le défaut de reconnaissance et de familiarité avec sa propre personne et sa vie particulière, comme le fait de « [s]e regarde[r] chaque matin au miroir, avec des yeux étrangers, surpris de [s]e trouver là » (8.7.1874). Amiel « décrit cette distance, l'interroge, s'y abandonne quelquefois, tout en tentant, ici ou là, de la maîtriser¹⁰⁵² » ; à cet effet, il « fabrique un néologisme, celui d' "étrangèreté", [qui le] porte à un aveu¹⁰⁵³ » : « Mon individualité, c'est de n'en point avoir et de les contenir toutes en puissance, de le sentir, et d'en avoir conscience » (29.8.1876). De fait, « dans la spirale de la réflexion sur soi, le diariste se découvre toujours autre qu'il n'est et en tension vers lui-même¹⁰⁵⁴ », il éprouve l'angoisse « d'être irréductiblement autre à soi-même¹⁰⁵⁵ » et au-delà, « de ne pas être, de ne pas vivre¹⁰⁵⁶. » Or, devenir étranger à soi-même sous l'effet d'un détachement et d'une déréalisation de soi, ouvre un abîme insondable sous les pas de celui qui partit à sa propre recherche.

Il faut alors se remettre en quête d'une nouvelle cristallisation par crainte d'une dissolution complète, c'est-à-dire reprendre avec angoisse le fardeau « de la vie civile et de ses occupations », et se confronter derechef au mystère de son être propre et à la perplexité que génère son incompréhension. « J'ai perdu la clef de mon énigme et je ne devine plus qui je suis », confie Amiel à son journal, le 23 août 1869. Si « l'enquête par soi-même est sans fin » (6.7.1866), son ingratitude se manifeste à l'impossibilité éprouvée de parvenir à se connaître : le chemin qui devait conduire à la compréhension de soi est une impasse qui ne révèle qu'un

¹⁰⁵¹ Georges Vigarello, *Le Sentiment de soi*, op. cit., p. 122.

¹⁰⁵² *Ibid.*

¹⁰⁵³ *Ibid.*

¹⁰⁵⁴ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 60.

¹⁰⁵⁵ *Ibid.*, p. 61.

¹⁰⁵⁶ *Ibid.*

chaos intérieur, « toujours bouillonnant de contrastes, d'antinomies, de contradictions » (1.9.1869). Les états changeants et incertains, les irrésolutions paralysantes, le « fond obscur » de l'être sont facteurs de trouble et d'indétermination : ils brouillent et masquent la véritable nature du *moi*. « Au nom du ciel qui es-tu ? s'interroge Amiel, que veux-tu ? être inconstant et infixable ? où est ton avenir, ton devoir, ton désir ? » (1.9.1869). « Condamné à rouler sans fin le rocher de Sisyphe », l'esprit en proie à « un rongement intérieur » (30.11.1868) perpétuel, Amiel se déclare « en somme incompréhensible et insupportable à [lui]-même et aux autres » (1.9.1869). Le sujet, « infixable » (1.9.1869), évanescent ou opaque, ne peut être objet de connaissance puisqu'il est porteur d'une double impossibilité : appréhender le « contenu de son moi », mais aussi la nature de son « contenant », car ne pouvoir se connaître soi-même est le résultat logique d'une incapacité à caractériser « le flacon » comme « le breuvage » qu'il renferme. La question de l'individualité se perd ainsi dans la mise en abyme de l'image de soi, saisie dans la profondeur réfléchissante du miroir qu'est le *Journal intime* :

Peut-on connaître le sujet ? on peut en douter, car le sujet s'étudiant lui-même se fait objet, lequel peut rendre objet le sujet à son tour, lequel peut prendre pour objet les deux à la fois et ainsi de suite sans limite que la force d'attention ; ce sont deux miroirs l'un devant l'autre qui se réfléchissent, puis réfléchissent leurs réflexions et les réflexions de leurs réflexions aussi loin que l'œil peut les suivre et que le crépuscule ne les éteint pas (20.2.1849).

Réflexivité réciproque du sujet à l'objet et relation spéculaire à soi, dédoublée selon les deux instances du *moi*, tels sont les paradoxes d'une quête identitaire, que seule l'écriture intime peut faire surgir.

« La ténébrosité du moi¹⁰⁵⁷ »

Amiel parcourt la diversité des états du moi et inscrit son écriture journalière dans la continuité d'une étude de la conscience humaine, ouvrant ainsi un champ de connaissance à l'analyse psychologique et phénoménologique de ses pouvoirs. Si « Brunschvicg [...] le situe comme un chaînon dans le progrès de la conscience dans la philosophie occidentale, entre Maine de Biran et Bergson¹⁰⁵⁸ », il faut reconnaître qu'Amiel a eu le mérite de pressentir les strates d'un moi, éprouvé depuis la « conscience diurne » ou « nocturne » (7.4.1850) qu'on peut

¹⁰⁵⁷ Pierre Grimaldi, *Traité des solitudes*, op. cit., p. 131.

¹⁰⁵⁸ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 447.

avoir de lui. L'intériorité s'ouvre alors à un nouveau continent qu'elle fait affleurer, en suggérant l'existence d'un noyau obscur dans les profondeurs du moi. Le rêve peut ouvrir les portes de ce monde intérieur inconnu et révéler un « nocturne sosie », « ce moi qui n'est plus moi » (7.12.1870), tout comme la question de la sexualité qu'Amiel perçoit comme la « malédiction de sa vie » (30.5.1880), peut le révéler. Aussi l'analyse introspective le conduit-elle à interroger sans relâche sa part de mystère, dans le seul but d'atteindre « la région obscure de [s]on être » (1.6.1872). Il cherche ainsi à expliquer son individualité en remontant le fil des peurs et des inhibitions qui l'ont conduit à ce « fatal instinct de destruction » (22.3.1864). « Je sens bien distinctement, écrit-il, que nous portons notre principale fatalité en nous-mêmes, dans la partie inconnue et inconsciente de notre être », faisant allusion à ce « fond primitif » (4.4.1870) qui peut être décisif dans la destinée de chacun. Énigme à lui-même, incapable de découvrir « la clef de [s]a tour de Babel, le fil de [s]on labyrinthe, l'unité de [s]on chaos apparent » (21.9.1865), Amiel se heurte aux limites de la connaissance de soi. S'il se montre soucieux de « pénétre[r] davantage dans la connaissance de [s]oi-même » (25.12.1849), il « [s]e cache [néanmoins] à [lui]-même le fond de [s]on être » (21.11.1869). La pénétration psychologique, l'aptitude intuitive à saisir les causes de son malaise comme à identifier ses ennemis intérieurs, ne parviennent pas à vaincre sa peur de comprendre ce qui fausse « les ressorts de l'âme et les vues de l'esprit. On dirait, ajoute-t-il, qu'il y a déboîtement intérieur, luxation sourde de l'être » (19.5.1870). De fait, « les prodigieuses oscillations de [l'] être », « les fluctuations bizarres dans le sentiment intime » (19.7.1865), les contradictions d'une conduite nées du trop grand nombre de « pilotes » et « boussoles » qui se disputent le « gouvernail » de la vie intérieure (8.4.1870), mais encore « le néant de l'existence individuelle » (20.3.1871), renouvellent « une forêt de points d'interrogation », au cœur de laquelle surgissent les questions obsessionnelles : qui suis-je ? suis-je ? « Que sais-je ? Que suis-je ? » (20.3.1871). Mais au-delà du trouble identitaire, se découvrent enfin « les dernières profondeurs » de la conscience (21.10.1850), celles que le journal ne peut lui-même dévoiler face au recueillement ultime de la pudeur et au silence imposé de « *la loi du mystère* » (2.12.1851) ; à ce moment-là, « il y a comme un sanctuaire de l'âme devant lequel la plume se dérobe, et qui restera à jamais inconnu¹⁰⁵⁹. » L'indicible peut également relever de la prescience d'un objet inconnu et inconnaissable, auguré comme l'essentiel, mais que ne parvient pas à faire advenir le langage. Mû par le désir de formuler l'inexprimable, le diariste concentre son effort sur la tension que cette recherche engage ; il « montre la perspective de

¹⁰⁵⁹ Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 468.

fuite de la quête intérieure qu'il narre¹⁰⁶⁰ », et organise son journal « autour de ce trou de savoir qui se dissimule en lui et se donne à lire, particulièrement, dans le mouvement qui tente de s'en approcher¹⁰⁶¹. » Le *Journal intime* déploie l'enquête indéfinie d'un homme penché sur sa propre énigme, comme celle d'un diariste qui s'efforce de la déchiffrer en repoussant toujours plus loin les limites de l'indicible.

« Je me fais l'effet d'un Protée » (6.1.1880)

Éprouvé dans son opacité, son étrangeté ou son évanescence, le *moi* peut être à l'origine d'une nouvelle expérience phénoménologique initiée par la faculté de métamorphose. Dans cette perspective, l'altérité n'est plus source de perplexité mais devient au contraire, aptitude à s'épancher et à s'identifier à toute autre forme de vie, au moyen de la sympathie et de la compréhension les plus intimes. Excéder les limites sclérosantes de l'individualité pour s'ouvrir à l'infini diversité des manifestations du vivant, est « le propre de la pensée amielienne¹⁰⁶² », apte à « se dilater, [...] s'étendre, [...] sortir de sa situation ponctuelle pour projeter dans l'espace extérieur ses points de contact et son rayonnement investigateur¹⁰⁶³. » La démultiplication de soi s'ouvre alors à la « communion universelle », tant « en esprit, en amour, qu'en vie », et animé d'un élan fraternel, Amiel écrit : « Chacun représente une des faces de la vie, que tu aurais pu vivre. *Chaque homme est une forme de ton moi*, et doit t'intéresser autant que toi-même » (13.5.1847). Guidé par une soif de connaissance illimitée, au risque de convoquer le spectre de « la fluidité amorphe » (19.9.1864) du *moi*, Amiel constate fréquemment sa « disposition à l'impersonnalité psychologique qui [le] rend [certes] impropre à une existence particulière » (13.5.1872), mais qui révèle une aptitude au don de métamorphose le plus extraordinaire selon la description qu'il en propose :

Quand je pense aux intuitions de toute sorte et de sorte opposée que j'ai eues depuis mon adolescence, il me semble que j'ai vécu bien des douzaines et presque des centaines de vies. Toute individualité caractérisée se moule idéalement en moi ou plutôt me forme momentanément à son image, et je n'ai qu'à me regarder vivre à ce moment pour comprendre cette nouvelle manière d'être de la nature humaine. C'est ainsi que j'ai été mère, enfant, jeune

¹⁰⁶⁰ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 65.

¹⁰⁶¹ *Ibid.*

¹⁰⁶² Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 48.

¹⁰⁶³ *Ibid.*

filles, mathématicien, musicien, érudit, acteur, moine, etc., etc. Dans les états de sympathie universelle, j'ai même été animal et plante, tel animal donné, tel arbre présent (8.3.1868).

Le passage évoque avec exactitude l'aptitude à « l'objectivation impersonnelle », qui transforme Amiel en « boîte à phénomènes », en « personne impersonnelle » (8.3.1868), et conditionne de ce fait une perception de soi des plus paradoxales. L'aspiration à « sauter hors de son ombre », à « échapper à l'exiguïté de son misérable petit individu » (3.9.1867) ou « de son être borné » (9.9.1850), s'accomplit en effet par l'expérience d'un « sujet sans individualité déterminée » (8.3.1868), au grand étonnement de quelques amis confidents de son expérience singulière, tel Edmond Scherer qui en témoigne ainsi :

Amiel a plusieurs noms pour désigner cette faculté de se démettre de sa personnalité en se plaçant dans d'autres conditions de conscience ou même d'inconscience. Il l'appelle tout à tour simplification, réimplication, protéisme. Il a introduit ce sujet dans les *Pensées* dont il a composé la seconde partie des *Grains de Mil*, et je me rappelle ma curiosité lorsque je lus pour la première fois par quel procédé notre ami arrivait “ à se réduire à l'état de germe, de point, d'existence latente, à s'affranchir de l'espace, du temps, du corps et de la vie [...] Je me souviens que j'interrogeai l'auteur sur ce passage et que la netteté de ses affirmations augmenta ma surprise¹⁰⁶⁴.

Si Amiel se dépeint comme une « Nature de Protée [...] essentiellement métamorphosable, polarisable et virtuelle¹⁰⁶⁵ », s'il « [s]e fai[t] l'effet d'un Protée » (6.1.1880) en expérimentant « la phénoménologie de la pensée, les métamorphoses de l'imagination », il semble toujours animé du désir d'« échapper à la misère du moi », quitte à souhaiter l'anéantissement absolu de l'individualité, « car être enfermé pour l'éternité dans un moi de cette espèce, c'est un supplice sans fin », laisse-t-il échapper de sa plume le 15 octobre 1872. Il est par conséquent nécessaire de reproduire en soi « les existences les plus diverses », de « ressentir toutes les passions humaines successivement » (30.12.1880), sans jamais se laisser emprisonner par elles. « Caméléonisme » ?, « protéisme » ? « C'est tout simplement l'habitude de s'oublier au profit des choses ou des êtres, pour les comprendre ou les aider » (18.7.1873), ce que le diariste résume par une formule totalisante où l'expansion universelle devient le moyen de « se faire tout à tous » (5.7.1874), de s'ouvrir à toutes les métamorphoses. Le *moi* devient voie d'accès à

¹⁰⁶⁴ Edmond Scherer, « Henri-Frédéric Amiel », *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un journal intime*, 8^{ème} édition, Genève, 1901, t. I, pp. XXXVIII-XXXIX.

¹⁰⁶⁵ *Ibid.*, p. XXXIX.

une forme de communion universelle, à la fois par sympathie et compréhension intimes ; il prend « conscience de l'étude des modes de l'être humain¹⁰⁶⁶ », porté par le seul « don d'intuition, de perception, d'analyse¹⁰⁶⁷ » qu'il se reconnaisse. Mais « sentir vibrer en soi toutes les virtualités humaines » (4.5.1879), s'ouvrir au projet illimité de vivre « tous les états humains » (13.5.1872), relève d'une ambition faustienne, et Amiel fait de Faust un autre frère d'infortune, aux côtés de Tantale, Sisyphe ou Hamlet, sa fratrie d'élection dans le journal. Son ambition faustienne rappelle en effet l'adage du « tout ou rien », et c'est au service de cet idéal qu'il affirme « avoir conscience de tout » (15.2.1851), et ne plus vouloir limiter le champ de la connaissance, désormais ouvert par l'omniscience d'une pensée impersonnelle et objective.

« J'oscille entre la dispersion et la conscience » (29.6.1854)

Vivre de la vie impersonnelle est certes un don rare, mais aussi ambivalent, puisqu'il procède de l'oubli ou de l'effacement volontaire de soi ; il s'ouvre en conséquence au risque réitéré d'une disparition du sujet, comme le pressent le diariste dans ce passage :

Ma personnalité se diffond, s'évapore dans cette fournaise de l'activité universelle. Je ne sais plus ce que je veux et ce que je dois vouloir. Je *m'émiette*, me gazéifie, tout à l'inverse de Goethe qui revenait aussi aisément à sa totalité que les globules du vif argent se ressaisissent au contact. L'attraction du dehors éveille si énergiquement en moi la *force expansive*, que je me dilate sans limite. Il faut m'isoler pour me *rassembler* ; l'instinct *me disperse*, il faut la volonté pour *me condenser* (26.1.1854).

« Expansion et concentration dans la pensée d'Amiel¹⁰⁶⁸ », tel serait le mouvement oscillatoire d'une conscience de soi malléable au point d'alterner entre les états les plus ouverts à l'illimité, et les contractions nées d'un nécessaire reploiement « *dans le dernier sanctuaire de [s]on intime conscience* », « *dans [s]a ponctualité d'atome* » (27.9.1852), refuge ultime de l'être. Les états du *moi* les plus extrêmes se succèdent ainsi et confèrent une réelle singularité à la perception de soi, modulée selon les expériences phénoménologiques qui l'affectent. Sous l'effet d'une dynamique centrifuge, Amiel se représente comme un « être infixable »

¹⁰⁶⁶ Bernard Gagnebin, « Amiel ou la revanche de l'écriture sur la vie », in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, t. I, *op. cit.*, p. 41.

¹⁰⁶⁷ *Ibid.*

¹⁰⁶⁸ Susanne Pfister, *Expansion et concentration dans la pensée d'Amiel*, Éditions Herbert Lang & Cie SA Berne et Francfort/M, 1971.

(24.4.1869), une « comète errante » (6.9.1851), mais il prend conscience qu'il « [s]e perd [lui]-même dans [s]on protéisme », et se caractérise dès lors comme dépourvu de « volume », de « pesanteur », de « corporéité ». Il se perd littéralement dans l'expansion indéfinie de son *moi* impersonnel, au point de s'adresser à lui-même une sommation quasi existentielle : « *Soigne ton individualité fugitive et évanouissante ; car elle tend à t'échapper, et tu n'es rien sans elle* » (6.9.1851). Les états paradoxaux du *moi* se déclinent au gré de ses phases alternatives qu'Amiel caractérise par les termes de « déplication » et « réimplication ». Il désigne ainsi les états ascendants ou descendants de la conscience, les oscillations de la pensée qui évoluent de l'extension à la rétractation, de l'expansion universelle à la centration sur la vie intérieure. La dimension introspective et cognitive du journal s'enrichit de la description détaillée des diverses « conditions de conscience¹⁰⁶⁹ » que le diariste utilise comme un « outil affiné d'observation¹⁰⁷⁰ », une voie d'exploration inédite pour enrichir la connaissance de soi, ce qui fait de lui « l'un des voyants et des grands témoins des phénomènes de conscience¹⁰⁷¹. »

Après le mouvement d'expansion indéfini, « l'effort de rassemblement et de concentration¹⁰⁷² » s'impose comme un repli vers le foyer central de la conscience de soi, à l'image du « petit cercle » de Maine de Biran auquel Amiel fait allusion dans ce passage :

Je me rabats sur le domaine intime... je me réduis au petit cercle de Maine de Biran, qui jadis, me paraissait si borné et si chétif. Par discrétion, découragement et stoïcisme, je me suis embastionné dans le microcosme comme dernière réalité inviolable et inamissible (7.5.1862).

Or, l'« un des grands thèmes du *Journal intime* est précisément cette invitation à se concentrer¹⁰⁷³ », et pour corriger un éparpillement coupable, Amiel écrit s'être « recueilli, revisé, ramassé, concentré, massé en [lui]-même, et, ajoute-t-il, cela est bien nécessaire contre la distraction et la dispersion qu'amènent les jours et les détails » (26.4.1852). « Se concentrer » est bien l'injonction première qu'Amiel associe à l'exclamation de Jules Michelet : « Concentre-toi ou meurt ! », formule comminatoire on ne peut plus lapidaire et dont l'alternative cruciale lui semblait si bien résumer son drame personnel. Elle peut être mise en parallèle au devoir d'être « homme une fois, avant de mourir » (27.9.1869), et d'affirmer ainsi « sa cohésion subjective et individuelle¹⁰⁷⁴ », « concentre-toi et affirme-toi, s'exhorte Amiel.

¹⁰⁶⁹ Edmond Scherer, « Henri-Frédéric Amiel », *op. cit.*, p. XXXVIII.

¹⁰⁷⁰ Alain Girard, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 467.

¹⁰⁷¹ *Ibid.*

¹⁰⁷² Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 61.

¹⁰⁷³ Susanne Pfister, *Expansion et concentration dans la pensée d'Amiel*, *op. cit.*, p. 45.

¹⁰⁷⁴ *Ibid.*, p. 77.

Sois enfin toi-même et vis... » (3.1.1852). Aussi faut-il « revenir à sa nature centrale, élémentaire et nue » (22.10.1866), ce qui implique de se débarrasser de ses mues successives pour « se retirer à de plus intimes profondeurs, [...] plus près de son centre » (19.2.1866), et retrouver ainsi « [s]on naturel, [s]a centralité ». Il est de ce fait indispensable de « reprendre possession de [s]oi-même » (29.6.1854), d'être à soi (7.10.1880), ce que favorise idéalement la méditation « plume en main avec soi-même » (24.7.1876), ce que réalise en conséquence le rituel de l'écriture journalière à « l'heure du recueillement » (30.12.1851). Amiel éprouve ainsi le besoin de se « maintenir continûment dans un état d'intimité profonde avec lui-même¹⁰⁷⁵ », ce qui équivaut à maintenir un état de continuité de conscience, plus exactement à retrouver la « simplicité » et l'« éternité » de cette « conscience intime » dont il rêve, pour abolir toute distance à soi et « renouer enfin avec [lui]-même » (9.8.1864). Dans le *Journal intime*, écrit « en retrait du monde, dans le repli du sujet sur lui-même [...] autour de son centre », « une cohésion personnelle se reconstruit¹⁰⁷⁶ », l'identité singulière du diariste trouve un point d'ancrage, un « centre de gravité » (20.8.1873), quitte à se circonscrire dans un cercle toujours plus étroit, « dont le centre est [l'] encier » (26.5.1880). À « la spatialisation des images de la vie intérieure¹⁰⁷⁷ », s'ajoutent celles du retrait solitaire et de l'écriture introspective, au moyen desquels « s'opère la découverte de l'identité et du “Je”¹⁰⁷⁸ ». Depuis le « for de la conscience individuelle » (25.11.1863), la perception et la connaissance de soi font advenir la conception moderne du sujet et donnent de ce fait naissance à l'écriture de soi, car « le sujet moderne ne se définit plus seulement par le pouvoir de maîtrise rationnelle désengagée, mais aussi par ce nouveau pouvoir d'autoformulation expressive¹⁰⁷⁹. »

Le « *Selbstbewusstsein* » (18.2.1881)

Dès lors, comment éprouver son existence ? Comment appréhender ce qui constitue intrinsèquement l'identité ? Les deux questions peuvent s'envisager selon les conditionnements culturels, historiques, géographiques, sociaux qui déterminent l'identité d'un individu ; s'y adjoignent le rapport à autrui et au langage mobilisé pour faire advenir la connaissance de soi. Quant à Amiel, il expose ce qui le caractérise intrinsèquement en précisant que « [s]on seul goût et [s]on seul talent persistants, c'est la conscience de [lui]-même, c'est l'observation

¹⁰⁷⁵ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 62.

¹⁰⁷⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷⁷ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 89.

¹⁰⁷⁸ *Ibid.*, p. 91.

¹⁰⁷⁹ Charles Taylor, *Les Sources du moi*, *op. cit.*, p. 489.

intérieure et la sagacité psychologique » (24.5.1862). Soucieux de revenir à « la pure conscience de soi, centre immobile de notre perpétuelle mobilité » (25.2.1871), il valide la certitude de son être en posant le postulat suivant comme une évidence indépassable : « c'est mon être dont j'ai conscience, et la cause des modifications fugitives de ma substanceme paraît dépourvue d'intérêt. Ma monade nue, amorphe, atone, se maintient à l'état d'esprit pur, de simple conscience », en langue allemande, « *Innere Freiheit und Selbstbewusstseyn*¹⁰⁸⁰ » (8.10.1869), telle serait la formule de son être, la clef de son individualité. Doit-on voir en Amiel un précurseur de Monsieur Teste que Paul Valéry conçut comme un héros de la pure cérébralité ? Il serait moins risqué de le considérer dans la continuité de la théorie de John Locke qui fonde au XVIII^e siècle, le « primat de la conscience et de l'impérialisme du sujet¹⁰⁸¹ », en « faisant de la conscience (*consciousness*) le critère de l'identité personnelle (*identity of person*)¹⁰⁸² ». De fait, la définition de la conscience que propose le philosophe écossais correspond idéalement à ce qu'Amiel relate dans son journal :

“*Consciousness is the perception of what passes in a Man's own Mind* ” C'est-à-dire : “la conscience”, c'est la perception de ce qui (se) passe dans l'esprit d'un homme ; mais aussi : c'est le fait, pour un homme, de percevoir ce qui (se) passe dans son propre esprit (dans un esprit qui est le sien, qui lui appartient en propre, qui est sa propriété)¹⁰⁸³.

Par conséquent, une nouvelle déclinaison du cogito cartésien s'invite à la lumière de cette aspiration : « j'ai conscience de moi donc je suis », et seule l'écriture journalière valide la continuité de cette conscience. Amiel n'a-t-il pas écrit que « l'avantage précieux » du journal, « c'est de favoriser *la continuité de la conscience* » (5.1.1850) ? L'enjeu est de fait considérable, car l'acte scripturaire tisse journallement le fil d'un texte, qui seul peut donner consistance à l'être. Grâce à son journal intime, le diariste parvient à s'éprouver, à s'étudier, à tenter de se comprendre, et dans une certaine mesure, à se reconnaître dans son unité. Aux yeux d'Amiel, la conscience de soi s'affirme en effet comme le principe exclusif de sa cohésion et de son identité, car « *Wer Eins in sich, ist alles*¹⁰⁸⁴ », note-t-il en exergue du 114^{ème} cahier, tout comme il rappelle maintes fois la maxime : « *Conscius tui, redeviens compos tui*¹⁰⁸⁵. »

¹⁰⁸⁰ « Liberté intérieure et conscience de soi ».

¹⁰⁸¹ Étienne Balibar, *John Locke, Identité et différence, L'invention de la conscience*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Essais », 1998, Introduction, p. 11.

¹⁰⁸² Étienne Balibar, *John Locke, Identité et différence, op. cit.*, p. 10.

¹⁰⁸³ *Ibid.*, p. 18.

¹⁰⁸⁴ « Qui est un en soi, est tout ».

¹⁰⁸⁵ « Conscient de toi, redeviens maître de toi ».

L'invitation à se recomposer une identité qui définisse enfin les contours stables de sa propre personne, le pousse ainsi à affirmer une forme de coïncidence à soi, perçue depuis le seul gîte de la conscience, celui qu'il qualifiera dans ses dernières semaines de vie, comme « le dernier gîte de la conscience psychologique », repaire d'où rayonne l'ultime foyer de la conscience intime de soi :

Le soliloque intérieur est toute la ressource du condamné à mort, dont l'exécution se retarde. Il se rassemble dans son for intérieur. Il ne rayonne plus, il psychologise. Il n'agit plus, il contemple. Il écrit encore à ceux qui s'attendent à lui, mais il renonce au public et se replie sur lui-même. Comme le lièvre, il revient mourir à son gîte ; et ce gîte, c'est sa conscience, sa pensée. Son avant-gîte c'est son journal intime. Tant qu'il peut tenir la plume et qu'on lui laisse un moment de solitude, il se recueille devant cet écho de lui-même, et converse avec son Dieu (4.2.1881).

Ainsi, « la conscience s'affirme comme seul absolu, comme seule entité permanente et agissante dans l'être¹⁰⁸⁶ » auquel elle offre une assise inébranlable. Vigie du for intérieur où peut s'égarer « le moi en miettes¹⁰⁸⁷ », la conscience de soi en conjure la réalité immanente et précaire, circonscrite par « les bornes du corps¹⁰⁸⁸ » ; elle est de ce fait « la reconnaissance de cette présence de soi-même à soi-même¹⁰⁸⁹ ». Dans la continuité de John Locke, Amiel peut dès lors la reconnaître comme son seul principe d'unité et d'identité, car « au fond [s]a vie a été sans but extérieur. Son unité tout entière est dans la conscience d'elle-même » (3.6.1869), et lui-même se caractérise comme « un penseur qui a rempli 17 000 pages en ne poursuivant d'autre fin que de vivre à tout moment conscient de lui¹⁰⁹⁰. »

« La conscience de la conscience est *le terme de l'analyse* » (3.2.1862)

L'ultime étape des états de conscience amiéliens renvoie à l'image de la réflexion indéfinie du *moi* sujet au *moi* objet : saisie dans le miroir que tend le *Journal intime* à son scripteur, ce redoublement des instances du *moi* se formule désormais comme une conscience au carré, se saisissant simultanément comme pensée et acte de pensée. « Pensée de la pensée » (10.2.1853), elle renouvelle la maxime qu'Amiel choisit pour exprimer sa formule particulière :

¹⁰⁸⁶ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 82.

¹⁰⁸⁷ Georges Gusdorf, *Les Écritures du moi*, *op. cit.*, p. 318.

¹⁰⁸⁸ Alain Girard, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 509.

¹⁰⁸⁹ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 70.

¹⁰⁹⁰ Susanne Pfister, *Expansion et concentration dans la pensée d'Amiel*, *op. cit.*, p. 3.

« liberté intérieure, conscience de la conscience » (7.4.1869). Telle est l'expression de la conscience pure qui se réfléchit dans l'acte même de la pensée, au risque de s'épuiser dans un « excès d'intériorité comme d'intellectualité ¹⁰⁹¹ », ou bien de s'anéantir dans l'impasse de la répétition enclose dans le postulat : « Je pense que je me pense. Je ne suis que ma pensée qui se pense¹⁰⁹². » Or, Amiel déplore la dimension corrosive ou paralysante de l'esprit d'analyse dans son existence, car elle favorise la réduction du moi à un principe d'abstraction purement intelligible. De fait, en supprimant le vouloir, en s'assignant à la passivité de se vivre comme seule conscience réflexive, Amiel se prive de l'énergie propre à définir le sentiment de l'existence, ce que Maine de Biran pose quant à lui, comme un corrélat nécessaire à l'acte de conscience, la présence à soi s'éprouvant pour le philosophe, dans la tension d'une force et d'un effort volontaire du moi pour se saisir dans son être. Rien de tel chez Amiel, qui perçoit la conscience de soi comme un pur exercice de ses facultés intellectuelles et spirituelles, à l'égal d'une réfraction de l'acte de penser, à seule fin de se saisir comme pure activité de conscience. La répétition propre aux formules exprimant la réflexivité de l'acte de conscience, reflète le principe du dédoublement passif de la conscience de soi, défini comme « la conscience qui prend conscience de l'acte même de prendre conscience¹⁰⁹³ », et de ce fait, le « journal intime est le témoignage de cette prise de conscience de l'être qui prend conscience de soi ; elle devient ainsi conscience de la conscience¹⁰⁹⁴. » Ce serait là l'écho de la perception seconde qualifiée de « réflexion » par John Locke, qui désigne ainsi l'acte par lequel l'esprit aperçoit ses propres opérations pour poser le postulat d'une identité : « “ Je suis mon propre soi ” (*I am My self*) tout au long du flux (*train, succession, continuation*) des états de conscience [...]. La conscience est alors la perception qui se perçoit elle-même, ou qui devient pour elle-même immédiatement objet de réflexion¹⁰⁹⁵. » Ainsi, la conscience seule permet d'établir une « identité à soi¹⁰⁹⁶ », elle désigne par l'acte de penser, la possibilité de se connaître ou de se reconnaître dans l'activité même de l'esprit, comme sujet singulier et permanent. C'est le postulat qu'Amiel fait sien tout au long de son journal, où l'étude de soi et la conscience de soi s'éclairent mutuellement pour atteindre l'expression la plus juste et la plus sincère de son être au monde, si bien que son « journal de 17000 pages est le document unique d'une prise de conscience

¹⁰⁹¹ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 465.

¹⁰⁹² Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », op. cit., p. 90.

¹⁰⁹³ Susanne Pfister, *Expansion et concentration dans la pensée d'Amiel*, op. cit., p. 96.

¹⁰⁹⁴ *Ibid.*, p. 97.

¹⁰⁹⁵ Étienne Balibar, *John Locke, Identité et différence*, op. cit., p. 96.

¹⁰⁹⁶ *Ibid.*, p. 71.

extraordinaire¹⁰⁹⁷ », une manifestation inédite de « l'activité originelle et finale de la conscience humaine, qui consiste à se penser, et encore, et toujours, à se penser¹⁰⁹⁸. »

¹⁰⁹⁷ Susanne Pfister, *Expansion et concentration dans la pensée d'Amiel, op. cit.*, p. 113.

¹⁰⁹⁸ Georges Poulet, « Introduction », in *H.F. Amiel, Journal intime. L'année 1857*, UGE 10/18, 1965, p. XVI.

Troisième partie

De l'écriture de soi à la lecture de soi au fil du temps

14. L'écriture des jours pour renouveler la perception du temps

Oublier le temps

S'affranchir de la loi du temps, sortir de son cours irréversible et « suspend[re] [s]on vol¹⁰⁹⁹ », non pour retenir un moment de bonheur partagé, mais pour s'oublier dans « la contemplation extatique et extravasée » (4.3.1873), s'absorber dans la plénitude de la « rêverie impersonnelle » (9.5.1870) et « envelopper son fini dans le sentiment imperturbable de l'infini » (12.5.1867), telle est l'aspiration la plus constante d'Amiel, celle qui lui offre le privilège d'être « momentanément souverain, car on est [alors] sans désir et sans but, sans tension ni dispersion » (2.5.1867). Il semble bien que la figure du paradoxe s'impose à nouveau en ouverture de l'étude consacrée au *Journal intime* comme une écriture de soi au fil du temps. Le fait est que dans ses multiples cahiers, Amiel transcrit régulièrement l'expérimentation d'états de conscience excédant les limites de la corporéité et de la temporalité, pour faire advenir l'intuition de l'idéal, de l'absolu et de la perfection saisis dans leur éternité. Le désir profond de se délivrer des chaînes de la temporalité est favorisé par une pente à la rêverie, qui invite aux « excursions dans l'Empyrée » (31.5.1880), car

les heures y glissent en pantoufles de soie, sans faire le moindre bruit en passant. On retourne alors sa fourrure en dedans et l'âme se dorlote dans son intimité. On n'est que pensée, mais l'on se sent être, jusqu'au centre. Les sensations elles-mêmes se transforment en rêverie. C'est un état étrange ; il ressemble aux silences dans le culte, qui sont non pas les moments vides de la dévotion, mais les moments pleins, et qui le sont parce qu'au lieu d'être polarisée, dispersée, localisée dans une impression ou une pensée particulière, l'âme est alors dans sa totalité et en a la conscience. [...] C'est alors qu'elle peut s'ouvrir et se donner, contempler et adorer. C'est alors qu'elle entrevoit l'immuable et l'éternel enveloppant tous les phénomènes du temps (22.8.1873).

¹⁰⁹⁹ Alphonse de Lamartine, *Méditations*, « Le Lac », v. 9.

Cette évocation de l'état contemplatif insiste sur ses effets bienfaisants comme la « paix psychologique », le sentiment éprouvé d'un « accord parfait », d'un « équilibre », états d'élection auxquels peut faire écho la célébration lyrique du « sentiment divin de l'harmonie, de l'ordre, de l'amour », les « douceurs ineffables de la contemplation » (3.9.1867). Dans le *Journal intime*, l'expérience d'une victoire acquise sur les pouvoirs d'altération du temps se décline au gré d'états contemplatifs très divers dans leur caractérisation : extases, rêveries, épiphanies, méditations ou bien moments de recueillement s'ouvrent, selon le moment transcrit, à la dimension religieuse, philosophique ou poétique qui attribue à chacun d'eux, une vibration et une intensité particulières. Au-delà de leur diversité, les états contemplatifs sont toujours célébrés par Amiel, qui se reconnaît volontiers « l'instinct contemplatif et mystique » (17.3.1870), déclare que « la contemplation fut [s]a Muse et [s]a reine » (28.1.1871), que « [s]on vrai milieu, c'est la contemplation », qui seule « nous dilate » (8.3.1868), nous « ouvre à l'immensité des choses » (12.5.1867) et « nous rapproche des dieux » (2.5.1867). Il n'est de ce fait heureux « que par la pensée contemplative et par la bonté pure » (20.1.1870), en un mot : « *Θεωρία ἀριστος*¹¹⁰⁰ » (9.5.1870). Toujours associées aux images d'essor ou d'élévation, ces échappées sur l'infini permettent de « s'élancer gaiement vers le ciel » (17.4.1866), de « nage[r] dans le bleu », d'avoir « des ailes » et de « se pens[er] ange » (11.9.1880) ; elles offrent également le privilège de faire « couler les heures » (5.4.1868), de les laisser glisser, comme « dans ce rêve, [où] s'est envolée [l]a courte matinée » (25.2.1871) du contemplatif. Le temps du rêveur s'envole et se déploie dans l'expansion d'une durée subjective que le diariste se plaît à relater : « Rêverie tout le matin » (5.1.1874), écrit celui qui a « toute la journée échappé au sentiment de [s]a vie individuelle, vécu contemplativement » (3.3.1873), avant d'en renouveler poétiquement l'expression par les vers suivants : « Pour l'esprit qui contemple ; / Le temps et l'éternel / Et la terre et le ciel / En lui ne font qu'un temple. » Ainsi, à l'égal des dieux dont il pressent alors la proximité, Amiel se compare à « un Olympien, qui n'a d'autre but que d'être et de se posséder, dans sa richesse et sa sérénité » (20.9.1871). Grâce à la contemplation, il accède « au point de vue esthétique ou divin », en d'autres termes, « au sentiment de l'infini, [à celui] de l'éternel » (21.11.1864). Il réalise alors le miracle éphémère d'une « coïncidence de soi à soi¹¹⁰¹ », en harmonie avec « [s]on moi qui ne tient qu'à l'éternel » (7.10.1869), et ne sait vivre qu'« en dehors du temps » (7.6.1871), « dans la songerie, c'est-à-dire l'éternel » (27.9.1880), pressenti au moyen de la méditation contemplative. Ainsi, « extension dans l'espace, dans le temps et dans la pensée », seule la contemplation « donne de la joie », elle

¹¹⁰⁰ « La contemplation est ce qu'il y a de meilleur ».

¹¹⁰¹ Georges Gusdorf, *Les Écritures du moi*, op. cit., p. 339.

offre à Amiel un « refuge de prédilection » (8.3.1868), un asile où déployer sa liberté intérieure, où rejoindre « [s]on être intérieur » (27.9.1880), au « plus profond, dans ces zones impassibles où les variations des vents ou des jours n'atteignent pas » (28.5.1849).

Le temps suspendu de l' « immobilité contemplative » (18.2.1881)

« Le temps et mon âme n'ont aucune unité de mesure » révèle Amiel, pour qui « il n'est point de chronologie intérieure », dans la mesure où « la catégorie du temps n'existe pas pour [s]a conscience » (31.10.1880). Ce sont là autant d'affirmations qui éclairent sa dilection pour les états extatiques vécus comme des parenthèses lumineuses, en accord avec « le sentiment de l'absolu et de l'infini » (1.9.1869). Le répit de « l'impersonnalité contemplative » (12.8.1874) peut être offert par le spectacle du monde, tel ce paysage provençal qui révèle intuitivement à son admirateur un idéal d'immortalité :

Assailli d'impressions de toute espèce. Légèreté de vie, allégresse intérieure. Initiation à la Grèce par la Provence. Hilarité, ébriété olympiennes. Paysages fins et sobres. Air subtil. Limpidité. Homme en relief dans cette nature vivace mais de petite dimension. Compris le génie grec, humanité, liberté, mesure, ordre, élégance. Et la mythologie grecque où les Dieux sont des hommes réussis, joyeux, non sujets à la mort. Pressenti l'ambrosie (26.1.1875).

À la lecture de ce passage, on prend la mesure de la dilatation de l'être gagnée sur l'ombre menaçante de la mort, et l'aspiration à embrasser par la compréhension intuitive, l'idéal hellène de la beauté et le privilège divin de l'immortalité. On comprend dès lors que « le Dieu d'Aristote soit à l'état contemplatif », car « toute action est particulière, déterminée. La contemplation seule est à la fois tous les possibles, dans toutes les directions du temps, de l'espace et du calcul. Elle seule peut être infinie ; l'action ne l'est jamais » (12.7.1876). Si « les extases d'Amiel sont les moments où il échappe à l'obligation d'être soi, et où le moi cessant d'être acteur devient pur spectateur¹¹⁰² », il n'en demeure pas moins qu'elles sont la manifestation de son « type divin » (5.11.1879), à l'origine d' « un bonheur sans partage¹¹⁰³ », « celui d'une saisie immédiate du monde, qui va jusqu'à l'effacement des limites de soi¹¹⁰⁴ ». Pour Amiel, « contempler, c'est s'évanouir dans les choses » (17.1.1866) et s'ouvrir simultanément à

¹¹⁰² Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 455.

¹¹⁰³ Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 39.

¹¹⁰⁴ *Ibid.*

l'intuition de l'être, dans sa plénitude et son éternité. Manifestation d'un désir nostalgique d'unité et de totalité, la contemplation naît du regard posé sur la beauté du monde ; telle est la posture romantique du « promeneur solitaire¹¹⁰⁵ » qui trouve refuge dans l'asile de la nature ; son cheminement méditatif favorise alors le glissement imperceptible vers la rêverie, et lui dévoile l'« harmonie préétablie du macrocosme et du microcosme¹¹⁰⁶ », que seule « la baguette poétique » révèle à l'initié. L'idéalisme d'Amiel procède d'une relation fusionnelle au monde, « l'âme de la nature » ou bien « l'âme du monde » et l'âme du contemplateur se reflètent et se modulent réciproquement :

dans ces innombrables et merveilleux symboles que les formes, les couleurs, les végétaux, les êtres vivants, la terre et le ciel fournissent à toute heure à l'œil qui sait les voir, m'apparaissent charmants et saisissants. J'avais la baguette poétique, et n'avais qu'à toucher un phénomène pour qu'il me racontât sa signification morale. [...] *Un paysage quelconque est un état de l'âme* et qui sait lire dans tous deux est émerveillé de retrouver la similitude dans chaque détail (31.10.1852).

À l'image de la lyre éolienne qui vibre à l'unisson du monde en un accord des plus harmonieux, la sensibilité d'Amiel lui permet d'atteindre en « ces moments d'épanchements heureux¹¹⁰⁷ », « l'accord intime entre le moi et l'objet contemplé¹¹⁰⁸. » C'est ainsi qu'il faut comprendre la formule empruntée au poète anglais Byron : le réel est transposé en « un état de l'âme » au moyen d'une alchimie contemplative, et celle-ci consacre les pouvoirs poétiques d'une forme d'idéalisme subjectif. Ainsi,

dans la mesure où la rêverie est sensible, l'objet existe de moins en moins pour le rêveur en tant que réalité positive. La conscience qui l'anime n'est plus objectivante, mais unifiante. Le paysage, suivant le mot d'Amiel — et, avant lui, de Maurice de Guérin¹¹⁰⁹ — est alors « un état de l'âme ». « le paysage est pour moi comme une rêverie intérieure », écrivait Novalis. Et Gaston Bachelard : dans la rêverie « il n'y a plus de non-moi ». « On rêve ce que l'on voit » dit-il ; les choses s'estompent, s'entourent d'un halo, se fondent en une espèce d'irréalité qui correspond intimement à la réalité interne du rêveur et en dévoile l'image. L'activité rêveuse s'avancera

¹¹⁰⁵ Marcel Raymond, « Amiel promeneur solitaire », *Romantisme et rêverie*, Paris, José Corti, 1978.

¹¹⁰⁶ *Ibid.*, pp. 242-243.

¹¹⁰⁷ Susanne Pfister, *Expansion et concentration dans la pensée d'Amiel*, op. cit., p. 21.

¹¹⁰⁸ *Ibid.*

¹¹⁰⁹ Maurice de Guérin, *Journal*, 20 janvier 1834 : « Rien ne peut figurer plus fidèlement cet état de l'âme que le soir qui tombe en ce moment. »

peu à peu aux confins de ce qu'on appelle le rêve éveillé. Sorte d'état second, proche de l'hypnose, où les coordonnées de l'espace et du temps sont comme suspendues¹¹¹⁰.

Il est alors possible d'« imaginer un instant Amiel heureux. Ces états de grâce se produisent dans la pleine lumière du matin ou du milieu du jour. Un avant-printemps genevois favorise le réveil, en lui, d'un «sens engourdi du bonheur»¹¹¹¹ », et initie l'écriture d'un hymne lyrique célébrant la dimension poétique et religieuse du paysage et de la sensation qu'il fait naître. Emporté dans la « douceur infinie » d'un moment épiphanique, Amiel écrit :

Je me suis abandonné à la vie et à la nature ; elles m'ont bercé avec une douceur infinie ; j'étais touché par le doigt de la fée, et je comprenais le langage des choses et des êtres. S'ouvrir bien purement à cette nature toujours pure, laisser entrer en soi cette vie immortelle, c'est aussi écouter la voix de Dieu. La sensation peut être une prière... » (31.1.1854).

Compréhension, immortalité, pureté, prière confèrent à la rêverie extatique une dimension poétique et spirituelle, c'est une « pause sublime » qui transcende avec bonheur les entraves de la temporalité et les angoisses qu'elle génère. La rêverie contemplative naît parfois à la vue d'un paysage de montagne, depuis lequel « l'âme domine le monde, et peut s'élancer gaiement vers le ciel » (17.4.1866) ; elle fait alors goûter « les délices du calme érémitique » face aux « cimes éternelles », car « ce n'est que sur la haute montagne de la contemplation que je me sens ce que je suis », écrit Amiel au soir du 3 mars 1849. Elle peut naître aussi du « charme rêveur » d'un brouillard, dont la poésie « pousse l'esprit au recueillement » et « replie l'âme sur elle-même » (2.4.1866). Elle devient rêverie saisonnière à la faveur de la renaissance printanière au cours de laquelle « on n'a plus d'âge. On est libre comme un esprit, et l'on plane comme un oiseau » (9.2.1871). Elle se teinte parfois de mélancolie au milieu des tombes du cimetière de Clarens, comme ce jour où « la matinée était ravissante et la méditation douce », « les vivants étaient en prière et les morts en repos » (28.9.1873), et c'est le « sûr abri des cœurs souffrants » que le diariste interroge alors par ces vers : « Sais-tu l'heure où, las du monde, / J'irai dans la paix profonde, Cimetière de Clarens ? ». Loin de cerner la complexité des liens unissant la nature aux états de l'âme transcrits dans le *Journal intime*, cette première approche permet néanmoins de poser comme préalable, le désir irrépressible de « ces excursions dans l'Empyrée » où la rêverie, « mère de la poésie » devient « une forme de prière, une manière de

¹¹¹⁰ Marcel Raymond, « Amiel promeneur solitaire », *op. cit.*, p. 14.

¹¹¹¹ *Ibid.*, p. 243.

respirer pour l'âme, elle est une dilatation de l'être, le jeu de la pensée, la volupté de l'esprit » (31.5.1880). Âme, pensée, esprit sont unis de concert pour se mesurer miraculeusement à une forme d'éternité, conquise par la voie de la contemplation.

Rêveries religieuses, « rêveries prodigieuses » (28.4.1852)

« La nuit et le ciel étoilé parlent de Dieu, d'éternité, d'infini à la contemplation »
(2.4.1851)

La rêverie offre au contemplateur la précieuse illusion de pouvoir sortir du temps, le privilège d'être immobile en dehors de son cours et de percevoir par le recueillement de la prière ou bien par « l'émotion cosmique¹¹¹² », la vie et le monde dans leur éternité. La rêverie ascensionnelle prend son essor depuis un état « d'ardente et intense *contemplation intérieure* » (20.4.1852), très proche de l'expérience mystique, nonobstant les réserves de Charles Du Bos pour lequel Amiel « n'a pas subi l'épreuve du feu¹¹¹³ » et ne pourrait en cas contraire en rendre compte puisque celle-ci est par essence incommunicable. Or, plusieurs passages du *Journal intime* transcrivent l'expérimentation d'un « état semi-extatique¹¹¹⁴ » où tente de se formuler en un bonheur et une précision d'écriture perceptibles, la nature spirituelle ou philosophique de certains moments contemplatifs. Le 2 janvier 1880, dans la solitude de sa chambre, Amiel décrit cet état si particulier :

Sentiment de repos, même de quiétude. Silence dans la maison et au dehors. Feu tranquille. Bien être. Le portrait de ma mère semble me sourire. Je ne suis pas confus, mais heureux de cette matinée de paix. Quel que soit le charme des émotions, je ne sais pas s'il égale la suavité de ces heures de muet recueillement, où l'on entrevoit les douceurs contemplatives du paradis. Le désir et la crainte, la tristesse et le souci n'existent plus. On se sent exister sous une forme pure, dans le monde le plus éthéré de l'être, savoir la conscience de soi. On se sent heureux, d'accord, sans agitation, sans tension quelconque. C'est l'état dominical, peut-être l'état d'outre-tombe de l'âme. [...] Les choses se résorbent dans leur principe ; les souvenirs multiples redeviennent le souvenir ; l'âme n'est plus qu'âme et ne se sent plus dans son individualité, dans sa séparation. Elle est quelque chose qui sent la vie universelle, elle est un des points sensibles de Dieu.

¹¹¹² Charles Du Bos, « Amiel », *op. cit.*, p. 128.

¹¹¹³ *Ibid.*, p. 124.

¹¹¹⁴ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 70.

Le refuge solitaire de la chambre paisible, la disponibilité et la plénitude intérieure nées de la « présence de soi-même à soi-même¹¹¹⁵ », l'aperception subjective de sa propre existence fixée dans la concentration immobile d'un bonheur extatique, telles sont les conditions réunies pour vivre intensément la rêverie contemplative. On retrouve ces caractéristiques dans l'évocation d'une fin d'été, rédigée le 3 septembre 1867, et ce jour-là, un même sentiment océanique submerge le rêveur alors transporté dans « la béatitude de la vie intérieure » où il « savoure à longs traits les délices ineffables de la contemplation », tandis que « le silence [l']enveloppe », et que « [s]a fenêtre toute ouverte sur les Alpes boit les rayons d'une chaude matinée » (3.9.1867). Le lexique hyperbolique tente de cerner « l'essence de ce bonheur tranquille » qui s'ouvre à « l'élargissement de l'âme », au « sentiment de l'ordre, de la beauté, de l'harmonie », *in fine* comparé à « une guérison », « un ravissement » (3.9.1867). Amiel regrette la rareté de ces « instants d'équilibre complet, de paix profonde, de vaste silence », car ces échappées sur « le sublime lumineux » réconcilient l'être avec sa dimension spirituelle, elles découvrent le « paradis intérieur » (3.9.1867) qu'il abrite en ses profondeurs, et permettent de rêver, de penser ; c'est alors qu'« on peut voir l'humanité en beau, la vie en grand » (2.3.1869).

Les moments d'extase qui dévoilent au contemplateur la vie infinie et universelle, peuvent être associés à la sainteté d'un « sentiment divin » (3.9.1867), grâce auquel on « vibre à l'unisson de l'enthousiasme éternel » (8.9.1869) ; ils peuvent être également corrélés au monde platonicien des Idées, voire à « une rêverie indoue et tibétaine » (17.8.1865) en accord avec « l'affranchissement de toute illusion due à l'individualité ». Les figures et les caractérisations associées à la transcendance sont bien évolutives dans le journal, et le Dieu chrétien peut se transformer en l'infini-zéro du panthéisme, tout comme le souvenir de Schopenhauer et du bouddhisme peuvent s'imposer dans une sorte d'extase nihiliste ouverte sur le néant. Platon peut conduire, comme Goethe, à la contemplation philosophique et poétique des vérités éternelles (25.6.1869) car ce qui importe, c'est de « relever la tête vers le ciel » (21.11.1864), de pouvoir « contemple[r] le monde et soi-même du haut de l'infini » (7.4.1867), de vivre « les joies de l'être et du non-être, état qui n'est plus ni réflexion ni volonté, qui est au-dessus de l'existence morale et de l'existence intellectuelle, qui est le retour à l'unité, la rentrée dans le plérôme, la vision de Plotin, et de Proclus, l'aspect désirable du Nirwàna » (2.1.1880). Sans doute faut-il lire à l'horizon de ce mysticisme, le désir de retrouver la part d'éternité et de divinité de l'homme que les poètes romantiques ont si souvent célébrée. Dans ses cahiers intimes, Amiel rappelle fréquemment les deux vers suivants en guise d'oraison poétique :

¹¹¹⁵ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p 70.

« Borné dans sa nature, infini dans ses vœux, / l'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux¹¹¹⁶ » (14.8.1869).

« *Selbstbewusstsein* », « *Bewusstsein* », « *Weltbewusstsein* », « *Gottbewusstsein* »¹¹¹⁷

Par ailleurs, les états contemplatifs évoqués dans le *Journal intime* relèvent d'une appréhension ambivalente de la notion de personne qu'ils impliquent. Le passage suivant expose la singularité de ce rapport au moi et au temps, Amiel écrit ce jour-là :

Je m'oublie longtemps dans des sphères inférieures ; mais ce n'est que sur la haute montagne de la contemplation, que je me sens ce que je suis. Pontife de la vie infinie, brahmane adorant les destinées, onde calme reflétant et condensant les rayons de l'univers ; contemplation en un mot, voilà ce qui m'attire. — “ Être maître de moi et de l'univers¹¹¹⁸. ” Être la conscience de tout et de moi-même, et la symboliser pour autrui par la parole, dans quelque œuvre imposante et solitaire. En voulant faire son droit au particulier, au fini, au contingent, tu te perds, et retombes des cimes éternelles (3.3.1849).

L'œuvre à accomplir est quasi démiurgique, elle se conçoit au croisement du singulier et de l'universel, du temporel et de l'éternel, au sein d'une conscience élargie aux confins de l'espace et du temps, pour poser les fondations d'un monument littéraire et philosophique immortel. La contemplation seule permet à l'esprit d'atteindre la pleine maîtrise de ses pouvoirs, à l'âme, la possibilité de s'ouvrir à l'absolu et au divin. S'objectiver et répertorier par la pensée spéculative les lois générales qui gouvernent le monde (12.7.1876), mais consacrer aussi la subjectivité du sentiment qui s'épanche dans le divin, telles sont les aspirations diverses qui transportent le contemplateur et l'affranchissent des limites du temps. En séjour à Charnex, sur les rives du lac Léman, Amiel se laisse transporter en « un moment d'extase et de sainte adoration » (8.9.1869) face à la beauté du paysage matinal : « Comme autrefois, j'entends dans l'éther infini / La musique du temps et l'hosanna des mondes. » La prière lyrique, inspirée par « un élan de gratitude, d'admiration et d'attendrissement » (8.9.1869), célèbre « ces instants séraphiques » en un hymne religieux devenu action de grâce « au souverain de l'univers. » L'extase religieuse est une entrée « dans l'ordre divin et dans la béatitude du Seigneur », une vibration « à l'unisson

¹¹¹⁶ Alphonse de Lamartine, *Méditations poétiques*, II, 70.

¹¹¹⁷ « conscience de soi », « conscience impersonnelle », « conscience du monde », « conscience de Dieu », termes empruntés à la théologie du philosophe allemand Schleiermacher, penseur cher à Amiel qui reprend ces concepts dans le *Journal intime*.

¹¹¹⁸ Corneille, *Cinna*, V, III, v. 1696.

de l'enthousiasme éternel » (8.9.1869). Les élans d'adoration spirituelle conduisent à de telles échappées sur l'infini et l'éternel ; et le moi, « note de ce concert » (8.9.1869), s'ouvre alors à l'immensité et au mystère de la création qui fascine et exalte à la fois. C'est également au moyen de « l'impersonnalité contemplative » (12.8.74) que l'on vit pleinement ces « instants d'équilibre complet », « de paix profonde » (3.9.1867) et qu'il est devenu possible « de flotter pour ainsi dire comme un astre dans l'éther » (3.9.1867). Ainsi, porté par la « tendance à l'objectivité impersonnelle » (20.10.1870), par le retour de l'âme « à la pure conscience de soi, centre immobile de notre perpétuelle mobilité » (25.2.1871), Amiel peut aspirer à l'immuable et espérer « se baigner dans l'harmonie des sphères à la façon des pythagoriciens, des yoguis de l'Inde, des soufis de la Perse » (25.2.1871). Dans ces moments épiphoniques, « le Nirwana de l'individualité, la pure activité contemplative, la pensée de la pensée, selon le vœu d'Aristote, devient alors mon ciel et mon paradis » écrit-il, animé du désir « d'exister à l'orientale, dans l'effusion religieuse et le kief de toute volonté » (25.2.1871). De fait, la contemplation annihile le sentiment de soi, elle « volatilise la personne comme le feu décolore les pierreries » (22.10.1879), et libère ainsi le « petit Moi » (25.2.1871) de ses entraves, le métamorphose en « quelque chose de plus grand que lui », pour accéder « au point de vue de la sphère » et vivre un moment d'éternité.

Oscillant du personnel à l'impersonnel, du « *Selbstbewusstsein* » au « *Bewusstsein* impersonnel » (18.2.1881), Amiel rêve d'accéder au « *Gottbewusstsein* », suprême accomplissement du moment contemplatif. Loin de la misère, loin de la douleur et du sentiment du péché, à distance de la vie individuelle, la vie contemplative est un répit, un temps suspendu qui s'ouvre à la révélation du Grand Être, à la vision cosmique où s'abolit le Moi devenu « pur esprit » ou « conscience impersonnelle » (26.1.1873). Revenu à l'essentialité du « zéro prenant conscience de l'infini » (29.1.1873), il se possède à l'état neutre et libre comme « pure pensée et pure conscience » (24.12.1873). L'adage cartésien se réduit désormais à l'essentialité du « Je suis », ultime étape de l'affranchissement individuel et temporel, apothéose spirituelle et philosophique formulée en ces termes par Amiel : « c'est la situation des dieux d'Épicure, l'absence de besoin, la perception de soi-même comme d'un objet contemplé, l'impersonnalité tranquille, l'individualité qui se dissout dans l'être, l'intuition du Nirwana » (24.12.1873). Le « *Gottbewusstsein* » semble dès lors un privilège accordé au penseur et au rêveur, qui s'interroge sur les pouvoirs de son esprit devenu omnipotent : « Cette pensée sans Moi serait-elle la pensée divine ? Dieu ne serait-il pas impersonnel, tout en étant conscience et pensée ? » (26.1.1873) Ainsi, certaines pages du journal transcrivent avec la précision d'une aperception omnisciente, la vision cosmique qui se découvre alors à « l'œil

intérieur » (13.4.1867), ce « miroir divin de l'âme¹¹¹⁹ » après lequel soupirait déjà Maurice de Guérin dans les pages de son journal intime. Amiel formule alors en une « équation prodigieuse » l'énigme de l'univers :

L'univers est le premier terme d'une équation prodigieuse dont le second terme est zéro. Tout le mouvement a pour but le repos qui est sa tombe ; tout le bruit de tous les langages a pour but l'entente mutuelle qui serait le silence ; tout ce qui est tend au non-être, comme toute agitation au calme. Le zéro, c'est l'infini, c'est Dieu. Brâhm est ce gouffre d'où sort et où rentre la succession des univers, cette respiration du Grand Être (13.5.1872).

Du recueillement à l'épiphanie extatique, de la contemplation aux vastes spéculations de l'esprit, c'est le champ de la conscience qui accueille les visions les plus prodigieuses, les rêveries religieuses les plus apaisantes, celles qui permettent de « rentrer en Dieu » (15.6.1851), à l'invitation de la prière contemplative :

La veille matinale, c'est le calme, la méditation, la concentration, l'âme dans sa simplicité et son recueillement... J'entends mon cœur et ma montre marquer la fuite des secondes, et dans le lointain résonne le bruit sourd des fléaux des batteurs de grange. C'est l'heure où l'âme écoute, l'heure de la prière et des hautes pensées, l'heure de l'infini et de l'éternel, et c'est avec une parfaite sagesse psychologique que la voix du muezzin, les cloches de tous les couvents et les appels divers de tous les cultes invitent, à cette heure matinale, l'homme à s'élever à Dieu. *À ce moment, la voix de la conscience parle seule*, plus tard d'autres voix s'éveillent à leur tour (16.11.1852).

Cette « *voix de la conscience* » serait en quelque sorte l'*alpha* et l'*oméga* des états contemplatifs transcrits dans le *Journal intime* ; elle est la voie simultanée du détachement de l'être individuel et « d'une présence de soi-même à soi-même¹¹²⁰ », advenue dans la plénitude d'un recueillement intérieur, dans « l'émotion cosmique¹¹²¹ » d'une vision panthéistique. À vingt-neuf ans, Amiel se définit comme « plus contemplateur qu'ambitieux » (9.9.1850), il est alors hanté par un rêve de totalité, et en jeune homme romantique, il a pris conscience que « son esprit tendait à l'absolu, [son] cœur à l'infini¹¹²² », au point d'écrire depuis Lancy, le 28 avril

¹¹¹⁹ Maurice de Guérin, *Le Cahier vert*, *op. cit.*, p. 18 : « Qu'est devenu cet œil intérieur que Dieu nous a donné pour veiller sans cesse sur notre âme, pour être le témoin des jeux mystérieux de la pensée, du mouvement ineffable de la vie dans le tabernacle d l'humanité ? »

¹¹²⁰ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 70.

¹¹²¹ Charles du Bos, « Amiel », *op. cit.*, p. 128.

¹¹²² Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime*, *op. cit.*, Introduction, p. XLVII.

1852, l'une de ses plus belles pages nostalgiques dédiée aux « rêveries prodigieuses » de sa « jeunesse prophétique ». Le passage illustre idéalement la « Rêverie-contemplation sensible, soutenue par l'univers¹¹²³ », et auréolée d'immensité, Amiel écrit ce jour-là :

Ne retrouverai-je pas quelques-unes de ces rêveries prodigieuses, comme j'en ai eu quelquefois : à l'aube, un jour de mon adolescence, assis dans les ruines du château de Faucigny ; sous le soleil de midi, une fois dans la montagne, au-dessus de Lavey, couché au pied d'un arbre et visité par trois papillons ; une nuit sur la grève sablonneuse de la mer du Nord, le dos sur la plage et le regard errant dans la voie lactée ; — de ces rêveries grandioses, immortelles, cosmogoniques, où l'on porte le monde dans son sein, où l'on touche aux étoiles, où l'on possède l'infini. Moments divins, heures d'extase où la pensée vole de monde en monde, pénètre la grande énigme, respire large, tranquille, profonde comme la respiration diurne de l'Océan, sereine et sans limites comme le firmament bleu ; visite de la muse Uranie, qui trace autour du front de ceux qu'elle aime le nimbe phosphorescent de la puissance contemplative, et qui verse dans leur cœur l'ivresse tranquille du génie, sinon son autorité ; instants d'intuition irrésistible où l'on se sent grand comme l'univers et calme comme un Dieu ? (28.4.1852).

La relation de ces « moments divins » témoigne de la transcendance à laquelle aspire Amiel, ravi par l'intuition fulgurante de la rêverie « grandiose », « immortelle », « cosmogonique » ; elle seule initie l'élus des Muses et des Dieux à la connaissance des mystères les plus insondables, elle seule le rend apte à déchiffrer le grand livre de l'univers, à tourner les pages de ses différents âges. La littérature romantique innerve les plus belles pages méditatives des cahiers intimes, et celles-ci déroulent le fil d'un véritable journal de rêverie. Elles peuvent en effet évoquer les rêveries cosmiques dont la poésie de Novalis rend compte dans *Les Hymnes à la nuit*, suggérer les descriptions poétiques de Senancour, « assis en surplomb au-dessus des pentes abruptes qui descendent jusqu'aux rives du lac Léman¹¹²⁴ », ou bien les élans mystiques que Maurice de Guérin rapporte dans les pages du *Cahier vert* ; elles peuvent enfin rappeler à la mémoire, certaines pages de méditation religieuse du journal de Maine de Biran, car leur sensibilité poétique et leur dimension spirituelle semblent vouées de concert à l'expression d'un désir d'élévation spirituelle. Amiel possédait ainsi le don de « se rendre immortel », ne serait-ce que dans ces moments d'effusion extatique où « la contemplation nous remet dans l'idéal » (2.3.1869) et fait « entrevoir l'absolu » (14.10.1872). « Lequel de nous n'a sa Terre promise, son jour d'extase et sa fin dans l'exil ? » (28.4.1852) s'interroge-t-il, et « ne sommes-nous pas

¹¹²³ Marcel Raymond, « Entre la rêverie et le rêve éveillé », *Romantisme et rêverie*, op. cit., p. 21.

¹¹²⁴ *Ibid.*, p. 22.

faits pour l'infini ? Pouvons-nous nous satisfaire à moins ? » (3.3.1857) poursuit-il avec insistance, tout en confrontant chacun, *in fine*, au drame pathétique de sa chute « dans les ornières bourbeuses » du temps et de « la trivialité ».

« Pensées d'un Contemplateur »

Sous ce titre, Amiel envisageait de réunir en trois volumes un choix de lettres, ainsi que « des pensées et fragments de toute espèce extraits des 12000 pages du Journal » (23.7.1877) alors rédigées. Les instructions destinées à sauvegarder ses écrits personnels ont avec constance, rappelé le projet d'une publication anthologique où ne figureraient que les développements les plus remarquables pour leur hauteur de vue ou la profondeur de leurs analyses, alors réunis en vue d'une publication de quelques 500 pages, que le diariste appelait de ses vœux pour que la postérité lui rende enfin justice. On sait que la collaboration d'Edmond Scherer et de Fanny Mercier en vue de la première édition des fragments du *Journal intime*, s'accorde « à reproduire la physionomie intellectuelle et morale de leur ami, à faire connaître ses hautes pensées, ses vastes aperçus sur la vie, les hommes et les choses... confidences d'un contemplatif, d'un philosophe pour qui les choses de l'âme étaient les souveraines réalités¹¹²⁵. » Il s'agit bien de pérenniser les « Pensées d'un Contemplateur » que seuls le sublime et le parfait consolent, et de confier au journal la mission de « rendre l'âme plus haute, [d'] initier à une vie supérieure et plus pure, bref plus salutaire¹¹²⁶. » Les pages consacrées à l'évocation des rêveries relèvent de ces pages choisies, marquées du sceau de « l'excellent » et du « bienfaisant » qui ont « seuls des titres à survivre¹¹²⁷. » Dès lors, se pose l'enjeu de la poétique mobilisée pour recueillir l'intensité et la plénitude des états contemplatifs, pour atteindre à l'expression la plus évocatrice de cet autre ordre de la temporalité qu'est l'appréhension de l'éternité. L'extase contemplative relève par essence de l'indicible, ce qui conduisit Charles Du Bos à émettre des réserves au sujet des expériences relatées par Amiel dans les deux volumes du *Journal* alors parus en fragments, et que le critique jugea dépourvus « de ces passages culminants où une expérience intime irrévocable arrache un cri libérateur, où l'homme semble porté à la fois au sommet et au fond de son être¹¹²⁸. » Or, « le diariste se définit par sa capacité

¹¹²⁵ Fanny Mercier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime, op. cit.*, « Avertissement », octobre 1882, propos cités par Bernard Bouvier, Introduction, p. XXXIV.

¹¹²⁶ *Ibid.*, p. XXXV.

¹¹²⁷ Henri-Frédéric Amiel, lettre de juillet 1875 adressée à Fanny Mercier, citée par Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime, op. cit.*, Introduction, p. XXXV.

¹¹²⁸ Charles Du Bos, « Amiel », *op. cit.*, p. 124.

à voir et à s'émouvoir du spectacle du monde¹¹²⁹ », et ces réserves n'atténuent en rien l'intérêt de pages qui essaient de transcrire une double expérience : l'accès à une autre perception du temps et l'expression simultanée d'une nouvelle compréhension de l'être et de l'univers.

Les rêveries nées de la contemplation du monde ou d'un besoin de recueillement intérieur permettent d'échapper à la temporalité saisie dans le flux successif des jours et des heures ; elles s'installent dans une parenthèse suspensive, offrant au contemplateur le privilège d'une « coïncidence avec son être¹¹³⁰ », d'une plénitude épiphanique « qui conduit "l'âme" à se posséder elle-même en sa totalité¹¹³¹ », et à s'appréhender en son éternité, car « dans l'instant épiphanique, le diariste aspire à se fondre dans le présent en se laissant absorber par le monde ; il tend ici à demeurer sur le fil du passage du temps, à se maintenir dans un éternel présent¹¹³². » L'acte d'écriture s'agrège à l'intensité de l'émotion pour tenter d'en fixer l'essence singulière ; pour ce faire, le discours adopte une forme de narration simultanée et l'espace de la page accueille le récit d'une expérience extraordinaire dans le cours des relations ordinaires. Or, « pour raconter une rêverie, il faut l'écrire¹¹³³ », et la transcrire peut conduire à la composer ou bien à en atténuer l'intensité, à en simplifier les vagabondages, voire à s'arrêter au bord de sa nature prodigieuse. Amiel lui-même reconnaît l'insuffisance du langage destiné à rendre compte de l'intense félicité vécue à l'état contemplatif. Le 2 janvier 1880, il écrit à ce propos :

On ne sait avec quels mots rendre cette situation morale, car nos langues ne connaissent que les vibrations particulières et localisées de la vie, elles sont impropres à exprimer cette concentration immobile, cette quiétude divine, cet état de l'océan au repos qui reflète le ciel et se possède dans sa propre profondeur.

Pour contourner cela, il a recours au présent atemporel et descriptif, aux images d'essor ou d'élévation, à la comparaison d'états opposant l'homme supérieur à son piètre *alter ego* mortel ; il fait aussi le choix de suivre les méandres de la pensée ou bien de saisir par le « médium¹¹³⁴ » du paysage, les sentiments heureux qui submergent le « promeneur solitaire », soucieux de traduire leur intensité au moyen de l'exclamation et de l'hyperbole. Ce sont-là quelques-uns des éléments du discours poétique destiné à réaliser la transposition d'une saisie de l'éternité

¹¹²⁹ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 38.

¹¹³⁰ *Ibid.*, p. 126.

¹¹³¹ Marcel Raymond, « Entre la rêverie et le rêve éveillé », *Romantisme et rêverie*, *op. cit.*, p. 21.

¹¹³² Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 128.

¹¹³³ Gaston Bachelard, *La Poétique de la rêverie*, Paris, PUF, p. 13.

¹¹³⁴ Marcel Raymond, « Entre la rêverie et le rêve éveillé », *Romantisme et rêverie*, *op. cit.*, p. 22.

en un texte littéraire qui pérennise à son tour l'expérience vécue. La plume lyrique et méditative d'Amiel exalte ainsi l'expansion indéfinie de la pensée et du sentiment :

Mais avec Caldéron et les Bouddhistes, je contemple le monde et moi-même du haut de l'infini, et toute mon existence ne me semble plus que l'ombre d'une fumée, l'écho d'un soupir, le fantôme d'un songe, un néant dont j'ai conscience. Toutes mes activités, toutes mes croyances, toutes mes idées me paraissent dissoutes dans l'éternité sans bornes. Évanouissement de la personnalité dans l'éther insondable ; abolition de toute particularité dans le zéro illimité qui contient tout le possible, annulation de tout désir, regret, douleur et vouloir individuels dans le grand tout, dans l'être pur ; à peine ces termes rendent bien cette absorption calme du fini par l'infini, cette mort du *moi* que la contemplation peut accomplir et accomplit en ce moment. Quel silence universel ! Le néant se savourant lui-même ! vertige de l'extase ! Kief de la pensée engloutissant le monde par le rêve ! ... Je puis sentir comme le Dalai-Lama. Et il faut rentrer dans sa coque imperceptible ; l'heure me chasse de chez moi. La planète doit devenir une gouttelette. Quelle déchéance ! (7.4.1867).

Si le mysticisme d'Amiel et la qualité des extases relatées dans son *Journal intime* ont été questionnés, il n'en demeure pas moins que son écriture tente d'approcher au plus près l'exactitude descriptive d'états contemplatifs, de rêveries méditatives qui enrichissent la relation au monde, au temps et à son être même. Se déporter hors du temps et en relater l'expérience est une prouesse qui révèle que l'écriture du journal permet « d'enregistrer un moment exceptionnel¹¹³⁵ » ; elle « offre [ainsi] à son auteur un suspens dans le flux de l'existence, le point à partir duquel il peut conquérir une distance vis-à-vis de celle-ci, et un point de vue sur le passage du temps qui n'a pas de forme¹¹³⁶. » Si le journal « constitue [...] un moyen de s'inscrire dans le temps¹¹³⁷ », il témoigne aussi de l'aspiration à en excéder les limites pour conquérir l'espace d'une page, un moment d'éternité.

¹¹³⁵ Michel Braud, *Journaux intimes De Madame de Staël à Pierre Loti*, op. cit., Préface, p. 9.

¹¹³⁶ *Ibid.*, p. 8.

¹¹³⁷ *Ibid.*, p. 25.

« L'exploration d'états extrêmes¹¹³⁸ »

« Je me retrouve en pleine Phénoménologie » (21.1.1866)

Approfondir l'étude des liens complexes qu'Amiel noue avec les différents ordres de temporalités dévoilés dans le journal, invite à reconsidérer les différents états de conscience qui sont associés à chacun d'eux, à seule fin d'exposer les expériences phénoménologiques propres à en conjurer les limites. Le diariste révèle en effet son aptitude à parcourir les échelles du temps en un déploiement de métamorphoses « ascendantes ou descendantes » (9.9.1850), au fil de processus de déplication, puis de réimplication, qui le conduisent à expérimenter les pouvoirs singuliers de sa conscience contemplative. Les cahiers intimes invitent ainsi à vivre l'appréhension inédite d'un temps modifié, vecteur d'états visionnaires vertigineux dont il s'agit de définir la nature au fil des métamorphoses, vécues depuis leur nature expansive et sympathique, jusqu'au reploiement vers le *punctum saliens*¹¹³⁹ primordial. Leur étude invite à déporter son regard en considérant successivement l'être dans sa virtualité originelle, puis dans « l'éternité » et la « simplicité » (9.8.1864) du *sub specie aeterni*¹¹⁴⁰, à traverser en quelque sorte les tensions nées d'une disjonction temporelle, continûment à l'œuvre dans un journal écrit au cours du temps le plus quotidien qui soit, plus de trois décennies durant.

L'aspiration à vivre selon son propre idéal conduit tout d'abord Amiel à affirmer la suprématie de la conscience sur la loi du temps objectif, quantifiable à l'aune de son principe successif et de son pouvoir d'altération irréversible. Or, seule la permanence de la conscience de soi permet de se soustraire à son cours et de déployer son être dans la perception subjective d'une atemporalité contemplative, seul gage d'oubli de la qualité particulière de sujet individuel. Le mouvement d'expansion de la conscience s'élargit aux confins du vivant et de l'univers en un élan d'« identification contemplative » (25.6.1869), que l'extase fait vivre sur le mode de l'intensité fusionnelle. « Le don spécial du protéisme et de l'impersonnalité » (5.3.1880) qu'Amiel se reconnaissait, lui ouvre ainsi les portes d'une nouvelle forme de connaissance. La faculté de métamorphose le délivre en effet « de l'espace, du temps et de la matière » (27.9.1852), pour le faire accéder à « la totalité spirituelle », à « la conscience de l'homme complet » (20.2.1856), en d'autres termes, à la conscience cosmique car sa nature a

¹¹³⁸ Georges Vigarello, *Le Sentiment de soi, op. cit.*, p. 132.

¹¹³⁹ « le point de jaillissement, le commencement absolu ».

¹¹⁴⁰ « du point de vue de l'éternité ».

besoin d'universalité, « elle aspire à se faire tout à tous, à l'omni-compétence et à l'ubiquité. [...] Elle tend à l'*omni-conscience* qui implique la possession de l'unité dans l'expérience de l'infinie diversité » (6.10.1853), commente Amiel, également soucieux d'y adjoindre « l'affranchissement de l'espace et de la durée » (24.3.1853) et ce, afin de multiplier « [s]on être borné par l'infini des formes équivalentes ascendantes ou descendantes » (9.9.1850). La « dé-plication » (8.3.1868) par le seul jeu de la pensée, désigne la dilatation de l'être et la volupté de l'esprit de métamorphose ; elles conduisent le contemplateur jusqu'aux délices de « l'île d'Armide » (4.1.1866), jusqu'aux joies éternelles de l'Empyrée, car « multiplier sa vie, tel est bien le but des métamorphoses infinies “ascendantes ou descendantes” de son esprit. Cette faculté est pour lui centrale, elle lui fait vivre une vie qu'il peut multiplier à l'infini¹¹⁴¹. » Amiel semble ainsi doué du pouvoir de vivre intimement la condition des êtres et des objets de connaissance qu'il fait siens en « une syncope momentanée de la personnalité » (14.10.1857), destinée à « *multiplier les points vivants de l'âme*, [à] phosphoriser la monade, [à] rallumer le sentiment de la vie universelle » (24.4.1854). Si « la nature d'Amiel est plastique et prend toutes les formes qu'il veut¹¹⁴² », « l'expansion indéfinie » (30.5.1867) le fait exister objectivement à travers tous les règnes mais aussi à travers les âges. Alors étudiant à Berlin, il écrit :

Entrepris le *Rig-Véda* (traduction Langlois). Hymne à Vāyou, Indra, Saraswati, aux Aswins, à Varouna, aux Marouts, aux Ribhous, à Agni, Ila, Bhârati, etc. Il me tombe des écailles des yeux, dès que j'approche d'un de ces monuments primitifs. Je me sens homme primitif, je suis plus jeune de 38 siècles. Quelle précieuse faculté que celle de la transformation, de la *simplification*. Je puis me simplifier sans limites, oubliant mon milieu, mon époque, et me faire même d'un autre âge. Je puis oublier tel ou tel sens, me faire aveugle, me faire même être inférieur à l'homme, animal, plante (14.12.1849).

De fait, « sa faculté de transmutation¹¹⁴³ » lui concède une malléabilité formelle et temporelle à proprement parler extraordinaire, puisque ses pouvoirs excèdent alors en tout point, les déterminations de la condition humaine. L'expérience phénoménologique lui permet d'accéder à la perception totalisante de l'espace, du temps et des formes de l'être, aptitude qu'il évoque avec l'enthousiasme de celui qui a connu « le vertige de l'infini » (14.1.1854) :

¹¹⁴¹ Susanne Pfister, *Expansion et concentration dans la pensée d'Amiel*, op. cit., p. 94.

¹¹⁴² Edmond Scherer, « Henri-Frédéric Amiel », *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un journal intime*, op. cit., p. XXXVII.

¹¹⁴³ *Ibid.*

J'ai parcouru l'univers, du plus profond de l'empyrée jusqu'aux mouvements péristaltiques des atomes dans la cellule élémentaire, je me suis dilaté dans l'infini, affranchi en esprit de l'espace et du temps, en ramenant la création sans bornes au point sans dimension et en voyant la multitude des soleils, voies lactées, étoiles et nébuleuses dans le point (21.4.1855).

Le diariste utilise « plusieurs noms pour désigner cette faculté de se démettre de sa personnalité en se plaçant dans d'autres conditions de conscience ou même d'inconscience. Il l'appelle tour à tour simplification, réimplication, protéisme.¹¹⁴⁴ » Nous pourrions ajouter le concept de « déplication », propre à décrire la « faculté de métamorphose ascendante » qu'il mentionne à la date du 8 mars 1868, en une page où il fait état de « [s]on extrême facilité d'objectivation personnelle », de sa nature de « sujet sans individualité déterminée, comme déterminabilité et formabilité pures », et d'ajouter en guise de confirmation : « Je me suis apparu comme boîte à phénomènes, comme lieu de vision et de perception, comme personne impersonnelle ». Le don de métamorphose le rend de ce fait apte à accueillir les intuitions les plus fulgurantes, comme celle d'avoir jadis « senti palpiter en [s]oi la vie universelle, la pensée de [s]on siècle, la conscience de l'histoire contemporaine » (10.9.1861), ou bien celle d'avoir « vécu objectivement plongé dans toutes les grandes choses, l'art, la science, le mouvement multiple de l'humanité » (10.9.1861). Omniscience et extra-lucidité ouvrent la voie à la connaissance encyclopédique du monde et de ses différents âges. Ainsi, quel que soit le qualificatif utilisé, il s'agit de caractériser ce qui relève d'une forme d'hénose mystique, de traduire en un langage approprié, les « prodiges de la pensée spéculative¹¹⁴⁵ », et les pouvoirs supra-temporels de « l'omni-conscience » (6.10.1863) qui « aspire à l'absolu » (8.3.1868).

Revenir à la source

En un mouvement contraire à la dilatation de la conscience, il est une autre manière de se tenir en suspens, non plus à la périphérie centrifuge d'une « expansion illimitée », mais dans le repliement centripète d'une concentration extrême, en quelque sorte dans l'œil du temps, pour expérimenter une autre forme d'éternité. Dans le *Journal intime*, cette nouvelle expérience phénoménologique donne lieu à des descriptions minutieuses, qui tentent de rendre compte du processus de réimplication résorbant la perception de soi et du temps, par cercles concentriques successifs, jusqu'au point ultime de leur origine commune. Parcourir à rebours l'échelle du

¹¹⁴⁴ Edmond Scherer, « Henri-Frédéric Amiel », *op. cit.*, p. XXXVIII.

¹¹⁴⁵ *Ibid.*, p. XLI.

temps et suivre à reculons les étapes d'une genèse de l'être, telle est la faculté prodigieuse de l'esprit de métamorphose amiélien. Or, « il est si rare qu'on assiste aux origines, qu'on perçoive l'instant de la conception dans son sein » (28.10.1852), qui plus est, « lorsque que le mouvement est de repli intérieur et non plus d'expansion », que « le diariste a [alors] le sentiment fugitif d'un arrêt du temps¹¹⁴⁶. » Le passage suivant, extrait du recueil *Grains de mil*, permet de saisir la singularité de cette pensée involutive, qu'Amiel expose ainsi :

Il est une faculté que très peu d'hommes connaissent, et que presque personne n'exerce ; je l'appellerai la faculté de *réimplication*. — Pouvoir se simplifier graduellement et sans limites ; pouvoir revivre réellement les formes évanouies de la conscience et de l'existence ; — par exemple, se dépouiller de son époque et rebrousser en soi sa race jusqu'à redevenir son ancêtre ; — bien plus, se dégager de son individualité jusqu'à se sentir positivement un autre ; — bien mieux, se défaire de son organisation actuelle en oubliant et en éteignant de proche en proche ses divers sens et *rentrant* sympathiquement, par une sorte de *résorption* merveilleuse dans l'état psychique antérieur à la vue et l'ouïe ; — plus encore, *redescendre dans cet enveloppement jusqu'à l'état élémentaire d'animal et même de plante* ; — et plus profondément encore, *par une simplification croissante, se réduire à l'état de germe, de point, d'existence latente* ; c'est-à-dire, s'affranchir de l'espace, du temps, du corps et de la vie en replongeant *cercle en cercle* jusqu'aux ténèbres de son être primitif, en rééprouvant, par d'innombrables métamorphoses, *l'émotion de sa propre genèse* et en se retirant et en se condensant en soi jusqu'à la virtualité des limbes ; — faculté précieuse et trop rare, privilège suprême de l'intelligence, jeunesse spirituelle à volonté¹¹⁴⁷.

La description proposée est remarquable, tant par sa composition que par sa précision lexicale. Le développement suit en effet, par gradations successives, les métamorphoses prodigieuses qui s'emboîtent les unes dans les autres pour retourner vers un état d'existence antérieur en redescendant le long des paliers temporels, jusqu'à la profondeur ultime qui est celle de « la virtualité des limbes ». La parataxe juxtapose en un mouvement spatial d'enroulement vers le centre, les états successifs d'un désengendrement de soi, pour vivre le miracle, non d'une seconde naissance, mais celui d'une pré-naissance, état de plénitude absolu dans l'indétermination de l'être et l'annihilation de toute manifestation du temps. L'être n'est plus jeté dans la dynamique successive du temps et la finitude d'une condition particulière, il se

¹¹⁴⁶ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 127.

¹¹⁴⁷ Henri-Frédéric Amiel, *Grains de mil*, p.138, cité par Georges Poulet, « Amiel », *Les métamorphoses du cercle*, Paris, Plon, 1961, pp. 466-467.

saisit désormais dans l'inaccomplissement de son infinie virtualité, état de félicité absolue pour celui qui n'a eu de cesse de condamner la contingence des déterminations individuelles. Par ailleurs, les italiques soulignent les termes et passages élus par Amiel lui-même, tandis que la fréquence de la forme préfixale, soucieuse de signifier le mouvement de retour qui s'opère, transcrit avec insistance la nature involutive du phénomène de « ré-implication ». Les verbes « revivre », « rebrousser », « redescendre », ainsi que les gérondifs « *en rentrant* », « en replongeant », « en rééprouvant », et « en se retirant », ponctuent les étapes d'un repliement temporel et spatial à la fois, en lien avec les indicateurs de lieu toujours plus gradués. Ainsi, « revenir au point, revenir au centre, c'est se ramener à l'état initial, à partir duquel le mouvement d'expansion a commencé. C'est retrouver l'origine. C'est se remettre dans le lieu premier, en lequel n'existe encore aucune déperdition, aucun affaiblissement de l'être¹¹⁴⁸ » ; autrement dit, cela revient à vouloir soustraire l'être aux puissances d'altération et de dispersion qui menacent de le faire disparaître, et en surplomb desquelles s'érige souverainement celle de la loi du temps. Le désir éperdu d'Amiel de fixer l'être en son état virtuel, trouve une forme de réalisation dans l'intuition singulière d'une genèse vécue à rebours, car « en ces instants sublimes l'âme est rentrée en soi, retournée à l'indétermination, elle s'est *réimpliquée* au-delà de sa propre vie, elle redevient embryon divin » (31.8.1856). Quelques lignes plus loin, Amiel ajoute : « Cet état est contemplation. [...] Il est la conscience de l'être et la conscience de l'omni-possibilité latente au fond de cet être. C'est la sensation de l'infini spirituel. »

Du « *punctum saliens*¹¹⁴⁹ » à la loi du temps

L'étymologie latine à l'origine du verbe « réimpliquer » permet d'enrichir encore la compréhension de la faculté de transposition formelle et temporelle décrite par Amiel. Le verbe est en effet « formé sur “re-implicare”, envelopper, remettre dans les plis originels. La réimplication est la faculté de la pensée de pouvoir refermer les plis ouverts par l'évolution de l'être¹¹⁵⁰. » Pour atteindre ce mode d'appréhension de l'être latent, il s'agit de cultiver un état de conscience propre à accueillir la vision originelle, quitte à lire « dans ce mouvement régressif (toujours associé, chez Amiel, à un besoin profond de chercher protection au centre de l'être) [...] la manifestation d'un complexe freudien¹¹⁵¹. » Le but de la réimplication n'est-il pas, selon

¹¹⁴⁸ Georges Poulet, *Les Métamorphoses du cercle*, op. cit., p. 465.

¹¹⁴⁹ « Point de jaillissement ».

¹¹⁵⁰ Susanne Pfister, *Expansion et concentration dans la pensée d'Amiel*, op. cit., p. 103.

¹¹⁵¹ Georges Poulet, « Amiel », in *Les Métamorphoses du cercle*, op. cit., p. 469.

Amiel lui-même, de « ramener à l'état d'indivision de l'être, à peu près à l'état fœtal » (16.10.1864) ? Le « complexe maternel » génère la quête nostalgique d'une béatitude des limbes, Amiel aspire à « remonter le cours des années et [à] rentrer dans le sein de [s]a mère » (9.5.1867). C'est encore et toujours le rêve d'une forme de renouvellement originel de l'être, qui par dépouillements successifs, offre le privilège de redevenir « simple monade, contenant en possibilité bien des choses, mais n'étant rien qu'une âme sans attributs, un esprit anonyme rentré dans les limbes de la virtualité générale » (22.10.1866). La connaissance de soi s'enrichit dès lors d'une aptitude à « traverse[r] et pénètre[r] toute la durée historique d'une existence, pour atteindre en deçà ce que l'homme se sent être dans sa race, dans ses origines physiques et mentales, dans son état germinal¹¹⁵². » Amiel évoque par ailleurs « le tiède berceau magnétique » et « l'inexprimable bien-être qu'il fait serpenter dans les veines » (16.10.1864), expression d'un véritable bonheur océanique, né de « ces états mystérieux et crépusculaires de la sensibilité » qui « se prêtent mal à l'analyse, parce que leur essence est justement de fluidifier les fonctions, de ramener à l'état d'indivision de l'être, à peu près à l'état fœtal » (16.10.1864). Or, ajoute Amiel en guise de conclusion, « si la réimplication permet de rentrer dans ces situations chaotiques, elle n'est possible elle-même que dans la tranquillité complète de la contemplation ».

L'état prénatal fait surgir en parallèle l'image de la nuit, associée à la description visionnaire de la « région des Mères », car « c'est là que sont les origines et les clefs », écrit Amiel en évoquant le monde souterrain « de la nuit plutonienne », devant lequel les « modernes passionnés » ne reculent plus ! Or, le diariste « aime emprunter des métaphores à la mythologie antique pour décrire la réimplication de l'âme jusqu'à l'indétermination de la fécondité première. Elle fait ainsi écho à la descente aux enfers, où les âmes attendent de passer le fleuve de l'oubli pour remonter à la vie¹¹⁵³ » ; de même a-t-il recours à la métaphore de « la région des Mères » du second Faust (31.10.1880) pour illustrer la descente dans cette virtualité. Mais c'est à nouveau un extrait du recueil *Grains de mil* qui rend le mieux compte de l'itinéraire parcouru à rebours, jusqu'à « l'état mental qui avait été le sien dans son plus profond passé, avant sa jeunesse et son enfance, avant même sa venue au jour, dans la nuit originelle¹¹⁵⁴ », et telle est la vision qu'il en propose :

¹¹⁵² Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 76.

¹¹⁵³ Susanne Pfister, *Expansion et concentration dans la pensée d'Amiel*, *op. cit.*, p. 105.

¹¹⁵⁴ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 78.

La Nuit est la mère du monde. Tout ce qui est sort d'elle et ses flancs contiennent les germes de tout ce qui sera. Au-dessous de l'univers visible et manifesté, où les êtres réels accomplissent, dans la joie ou la douleur, le drame éclatant de leurs destinées, s'agite confusément un autre univers, que n'éclaire et ne réchauffe aucun soleil... Cette région funèbre et souterraine, ce royaume de l'attente et des soupirs, ce sont les Limbes de la nature, et ce stage dans les Limbes, noviciat imposé à tout ce qui veut naître, c'est la période fœtale de chaque être. Ainsi la premier berceau de toute existence est la nuit¹¹⁵⁵.

Ainsi, la nuit est décrite comme un espace-temps métaphorique, une « région funèbre et souterraine », un « noir royaume » qui accueille en « son sein obscur », le *moi* germinal en attente d'évolution, mais où retourne également le *moi* qui se replie au terme de sa vie vers l'ultime station de son involution. Un an avant sa mort, Amiel s'adresse un avis solennel : « tu retournes vers l'état enveloppé, à la nuit, au silence, à l'impuissance, à l'état fœtal et germinal » (12.2.1880). Conception et disparition de l'être sont deux états qui se rejoignent en fermant le cercle des destinées humaines, car « la mort nous ramène à la conception » (12.2.1871), le cycle est achevé et « nous rentrons dans l'œuf, puis l'œuf lui-même dans sa virtualité » (12.2.1871). La puissance visionnaire de cette projection de l'esprit acquiert son plein accomplissement au déclin de la vie du diariste, qui devient un contemplateur extra-lucide, doué du pouvoir de percer le mystère des destinées, en embrassant d'un regard en surplomb, l'origine et le terme de toute existence humaine, si bien que « tout [lui] devient transparent », il peut désormais voir « les types, les *Mères*, le fond des êtres, le sens des choses » (9.9.1880). La concomitance entre la proximité de la mort et la clairvoyance suprasensible qu'elle lui octroie, avait été postulée quatre ans auparavant dans le journal, Amiel écrivait alors :

La mort nous réduit au point mathématique ; la destruction qui la précède nous refoule par cercles concentriques de plus en plus étroits vers cet asile dernier et inexpugnable. Je savoure par anticipation ce zéro, dans lequel s'éteignent toutes les formes, et tous les modes. Je vois comment on rentre dans la nuit, et inversement je retrouve comment on en sort. La vie n'est qu'un météore, dont j'embrasse la courte durée (12.7.1876).

La vision omnisciente concède à certaines pages une dimension prophétique ; la conscience « retir[ée] dans son éternité » aperçoit en effet la marche de l'activité universelle, elle s'ouvre à l'illimité en une pensée de la totalité et de la permanence : « être la conscience de tout et de

¹¹⁵⁵ Henri-Frédéric Amiel, *Grains de mil*, *op. cit.*, p. 112, cité par Georges Poulet, *in* « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 78.

moi-même » (3.3.1849), « tel est bien le terme de la pensée amielienne¹¹⁵⁶ », pour laquelle « c'est la totalité de la vie universelle et de la vie personnelle, de l'espace et de la durée, qui apparaît comme étant l'objet final de la prise de conscience de lui-même par l'esprit¹¹⁵⁷. »

Ainsi, le mouvement initié pour rejoindre l'« état originel d'enveloppement¹¹⁵⁸ » procède d'une double dimension spatiale et temporelle. Les images liées à la profondeur intime de l'être se conjuguent à celles qui mentionnent la centralité de ce point ultime où se fixe la conscience de soi, depuis « l'aube de l'existence¹¹⁵⁹ » jusqu'à son crépuscule. Il s'agit de se concentrer à l'extrême, jusqu'à « l'état indivisible et ponctuel, l'état de puissance, le zéro fécond » (31.10.1880). Pour désigner cet état, Amiel utilise l'image du « point mathématique », mais aussi l'expression latine du « *punctum saliens* », soit le commencement absolu, le point primordial, car « c'est le point de départ de toute vie déclenché par une force initiale et spontanée [...] qui fait commencer la longue chaîne de toute vie et qui aboutit en fin de compte à la conscience de l'individu humain¹¹⁶⁰. » Or, le point contient en germe l'espace et le temps :

Comme la courbe est contenue dans la formule, temps et espace sont contenus dans le point. Mais à partir de ce point, temps et espace recommencent de s'étendre. Lieu et moment vivant, où la vie afflue et d'où elle s'écoule, le *punctum saliens* est le germe d'une existence à venir et d'une étendue définie par son futur champ d'action. C'est un centre d'énergie¹¹⁶¹.

La ponctualité connote ainsi la centralité, la concentration des possibles et l'origine de toutes les réalisations vitales de l'être, « ce *punctum* sans dimensions est un *punctum saliens* » à l'image du zéro arithmétique, une entité inépuisable, car « ce rien est un tout » (31.10.1880), où « réside le centre mathématique du moi et du monde¹¹⁶² », celui qui, « sous la forme de la pure intensité, contient enveloppé ce que les nombres développent en leurs séries extensives. En se réimpliquant, en se réduisant au point et au rien, Amiel se sent coïncider avec le zéro¹¹⁶³. » En outre, reflet de toutes les virtualités, « le zéro est le second nombre de toute équation » (1.9.1869), et fasciné, Amiel établit ensuite l'identification suivante : « mon âme est sans doute une équation vivante, car elle se sent reprendre continuellement la valeur pure du zéro, autrement dit, de l'indifférence et de l'omnipossibilité. [...] Je suis un être virtuel, latent, qui

¹¹⁵⁶ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 57.

¹¹⁵⁷ *Ibid.*

¹¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 76.

¹¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 75.

¹¹⁶⁰ Susanne Pfister, *Expansion et concentration dans la pensée d'Amiel*, *op. cit.*, p. 103.

¹¹⁶¹ Georges Poulet, « Amiel », in *Les Métamorphoses du cercle*, *op. cit.*, p. 483.

¹¹⁶² *Ibid.*, p. 476.

¹¹⁶³ *Ibid.*, p. 477.

ne s'est point manifesté » ; telle est condition *sine qua non* pour éprouver l'ivresse de la liberté la plus indéterminée, l'illusion d'être affranchi de toute limite temporelle, cristallisé dans « *le point éternel* » (10.1.1881). C'est en quelque sorte l'image du « zéro prenant conscience de l'infini » que le diariste résume alors en une équation des plus simplifiées, l'équivalence universelle contenant en germe toutes les virtualités : « $0 = \infty$ » (29.1.1873)

Depuis la pure conscience de soi, au centre même de la vie intérieure, la pensée peut apercevoir et parcourir le cycle des métamorphoses nées de la loi du temps ; l'esprit accède de ce fait à un degré de lucidité et de connaissance intrinsèque des phénomènes temporels dans leur surgissement, leur évolution et leur extinction, et ce, dans une perspective ascendante ou descendante. Amiel aime en effet parcourir les échelles du temps et suivre le procès de l'histoire générale, en dégager la loi universelle ou bien en « redescendre le cours [...] jusqu'au germe de toute vie¹¹⁶⁴ », depuis le foyer et la permanence de l'activité de conscience. La méditation acquiert ainsi une dimension cognitive indéniable, car elle favorise les spéculations de l'esprit philosophique. Le penseur peut alors formuler la loi commune unissant microcosme et macrocosme, et établir que « notre monade est l'abrégé de tout, et l'âme est la miniature de l'Univers, comme l'ont dit tous les sages de la Grèce » (29.1.1873). Ainsi,

chacun possède donc en soi les analogies et les rudiments de tout, de tous les êtres et de toutes les formes de la vie. Qui sait donc surprendre les petits commencements, les germes et les symptômes, peut retrouver en soi le mécanisme universel, et deviner par intuition les séries qu'il n'achèvera pas lui-même ; ainsi les existences végétales, animales, les passions et les crises humaines, les maladies de l'âme et celles du corps. L'esprit subtil et puissant peut traverser toutes les virtualités à l'état ponctuel, et de chaque point faire sortir en éclair la monade, c'est-à-dire le monde qu'il renferme. C'est là prendre conscience et possession de la vie générale et rentrer dans le sanctuaire divin de la contemplation (9.11.1861).

L'esprit omnipotent du philosophe dévoile le processus évolutif propre à chaque forme de vie, et pour ce faire, il énonce la loi universelle qui consacre le règne du temps et les transmutations successives qu'il accomplit :

Fragilité, ton nom est femme, disait le grand breton¹¹⁶⁵, mobilité, fugacité, ton nom est le Monde. La vie universelle est la grande Roue des Brahmanes. Le globe tourne dans le ciel avec une rapidité vertigineuse, et le tournoiement sans fin est le caractère de l'existence. Toutes les

¹¹⁶⁴ Susanne Pfister, *Expansion et concentration dans la pensée d'Amiel, op. cit.*, p. 103.

¹¹⁶⁵ William Shakespeare, *Hamlet*, I, II (Hamlet).

myriades des créatures répètent le thème de la planète. Tout change et tout change toujours ; la Loi est fixe, mais tout ce qui est passé. Nous sommes les jouets du Fatum héraclitique ; le seul privilège de l'esprit c'est d'avoir conscience de cette loi inexorable et de pouvoir regarder dans le caléidoscope divin (20.8.1873).

La systématisation d'une loi temporelle révélée par l'esprit translucide permet ainsi d'exposer l'évolution puis l'involution des métamorphoses ascendantes et descendantes :

La catégorie du temps n'existe pas pour ma conscience, et par conséquent, toutes les cloisons qui tendent à faire d'une vie un palais aux mille chambres, tombent pour moi, et je ne sors pas de l'état cellulaire primitif. Je rentre de moi-même dans l'informe et le fluide, dans le mode vague de la possibilité et de l'omni-possibilité, dans le νόσις νοήσεως¹¹⁶⁶. Est-ce le néant ? Non c'est l'esprit pur à l'état de tension, c'est l'existence virtuelle, c'est l'état global. [...] toute l'écharpe d'Iris est retirée à l'intérieur de la goutte de rosée ; les conséquences rentrent dans le principe, les effets dans la cause, l'oiseau dans l'œuf, l'organisme dans le germe (31.10.1880).

Par son pouvoir d'expansion ou de concentration, la pensée à la fois contemplative et spéculative d'Amiel lui permet de déporter son point de vue hors des limites temporelles assignées à son être individuel, de vivre une forme d'éternité ou d'appréhender la vie depuis les racines, à la faveur des expérimentations phénoménologiques les plus visionnaires qui soient.

Vivre « *sub specie aeterni*¹¹⁶⁷ »

Le 14 septembre 1866, Amiel relate avec regret sa déception de ne pouvoir vivre « du point de vue de l'éternel » ; il traverse ce jour-là un état d'abattement, de profonde tristesse qui confine à la dérélition et avoue, le « cœur brisé », qu'il « n'[a] jamais vu très clairement [l]a volonté [de Dieu] sur [lui], ni constaté son intervention. » Comment vivre dans la plénitude et la béatitude des extases religieuses, privé du sentiment intime de la présence divine ? On a toutefois constaté que le diariste aime évoquer l'apaisement né des rêveries religieuses, en rappelant que celles-ci procèdent d'un recueillement intérieur dont la ferveur permet de « rentrer en Dieu » (15.6.1851), le temps d'une prière solitaire et silencieuse. Rechercher la consolation de l'éternité est une tendance originaire propre à tout homme, qui plus est pour

¹¹⁶⁶ « faculté de penser, intelligence ».

¹¹⁶⁷ « Du point de vue de l'éternité ». Spinoza, *Éthique*, V, XXIX.

celui qui a proclamé que l'absolu, l'idéal, « le tout ou rien » étaient ses valeurs suprêmes. Cette éternité peut donc prendre le nom de Dieu, ou bien avoir la profondeur de la sagesse, elle peut aussi naître de la contemplation philosophique des vérités éternelles ou du besoin d'acquérir une forme de connaissance totalisante. Elle peut encore mettre en lumière la puissance d'un esprit spéculatif et visionnaire, voire se mesurer à la faculté de métamorphose d'une conscience devenue impersonnelle. Elle permet enfin de vivre des expérimentations phénoménologiques, aptes à excéder les limites de l'espace-temps. Par ces voies diverses, Amiel tente d'échapper aux souffrances générées par le temps ; il y parvient épisodiquement en laissant libre cours à sa sensibilité, à son inclination qui le porte à la rêverie et à la contemplation, tout en laissant se déployer les facultés de son esprit et de sa conscience. Désireux d'adopter « le point de vue de la sphère », il souhaite ainsi « [s]'envisager à la façon de Spinoza “sub specie aeterni” » (22.10.1866), afin d'« échapper par l'extase au tourbillon du temps » (16.11.1864). Il renouvelle de la sorte son allégeance à l'illimité et à l'infini :

Je ne me trouve à l'aise que dans l'activité impersonnelle, désintéressée, de l'étude et du conseil. Je m'aperçois toujours du point de vue de l'idéal, de l'infini, de l'humanité pure, “sub specie aeterni” (Spinoza), et mon petit moi circonstanciel, avec sa valeur locale, sociale, actuelle, avec ses chances de succès, avec l'opinion qu'on en a, m'échappe toujours (29.6.1857).

Un tel champ de perception ne peut s'accommoder du contingent, de l'individuel, du périssable ; il ne procède pas d'une appréhension de soi et du monde « *sub specie temporis* » (28.11.1872), mais se déporte au contraire dans les dimensions de l'infini et de l'éternité, pour se considérer à la lumière de l'absolu et de la vérité, au point de frapper d'irréalité et d'étrangeté l'individu particulier qu'il observe alors assis à son pupitre :

Il y a des jours où tous ces détails (de la vie individuelle) me semblent un rêve, où je m'étonne du pupitre qui est sous ma main, de mon corps lui-même ; où je me demande s'il y a une rue devant ma maison et si toute cette fantasmagorie géographique et topographique est bien réelle. L'étendue et le temps redeviennent alors de simples points. J'assiste à l'existence de l'esprit pur, je me vois “sub specie aeternatis” (13.1.1879).

L'écriture journalière permet ainsi de transcrire des états de conscience visionnaires ; elle témoigne du désir renouvelé d'accéder à un autre ordre de temporalité, « de retrouver en soi le

reflet de cette essence qui le dépasse¹¹⁶⁸ », et d'atteindre de ce fait une forme d'être absolue dans le « calme firmament de [s]on éternité » :

Échapper par l'extase intérieure au tourbillon du temps, s'apercevoir *sub specie aeterni*, c'est le mot d'ordre de toutes les grandes religions des races supérieures ; et cette possibilité psychologique est le fondement de toutes les grandes espérances. L'âme peut être immortelle, parce qu'elle est apte à s'élever jusqu'à ce qui ne naît point et ne meurt point, jusqu'à ce qui existe substantiellement, nécessairement, invariablement, c'est-à-dire jusqu'à Dieu.

Homme, enveloppe ainsi ta vie, ombre qui passe,
Du calme firmament à ton éternité¹¹⁶⁹ (16.11.1864).

La formule empruntée à Spinoza invite à considérer la condition humaine du point de vue de l'éternité, à vivre selon la raison dans le genre de connaissance le plus élevé qu'il soit donné à l'homme d'atteindre ; il acquiert de la sorte le pouvoir de satisfaire sa soif d'absolu et d'accéder enfin à l'état de béatitude contemplative. Expérimenter sa propre éternité au sein même de sa vie transitoire, conduit à « s'apercevoir *sub specie aeterni* », à saisir intuitivement son essence éternelle en s'élevant jusqu'à l'idée de Dieu et à la connaissance du tout dont elle procède ; autrement dit, « tout se ramène finalement à l'acte par lequel on parvient à se percevoir et à percevoir le monde *sub specie aeterni*¹¹⁷⁰ » écrit Amiel, par ailleurs conscient que « [le] moi immortel, [le] génie primitif, [la] conscience intime s'aperçoit rarement dans son éternité et dans sa simplicité », car « nous nous perdons dans notre propre forêt » (9.8.1864). Aussi définit-il ces moments exceptionnels comme « des entrevues divines, où l'on prend conscience de son immortalité » (21.4.1855). Au XIX^e siècle, Amiel renouvelle l'idéal d'accomplissement spinoziste par les vers suivants : « Humains, les temps sont courts ; / Mortels, la vie est brève : / Saisissez donc au vol l'éternel en son cours » (21.4.1872).

Une conscience qui « se regarde d'outre-tombe » (23.5.1865)

« *À quoi sert la contemplation de la mort ?* », tel était l'intitulé de la thèse qu'Amiel envisagea d'écrire pour terminer son séjour d'études à Berlin. Le sujet choisi révèle la fascination qu'exerce le thème de la mort pour le diariste qui anticipe fréquemment sa propre disparition. Le phénomène de dédoublement est à nouveau troublant, car il s'ouvre à la

¹¹⁶⁸ Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 597.

¹¹⁶⁹ Henri-Frédéric Amiel, *Il Penseroso, op. cit.*, « Le grand exemple », p. 165.

¹¹⁷⁰ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 56.

compréhension de son existence en cours tout en excédant le vécu par la capacité à se projeter non plus en deçà de sa naissance, jusqu'à « l'être en germe », mais au-delà de sa propre mort, en adoptant la perspective d'outre-tombe. La connaissance historique et génétique de soi-même s'ouvre dès lors à une perception de soi visionnaire, et elle y accède en articulant deux rapports au temps exclusifs l'un de l'autre. De fait, Amiel « perçoit le temps sans être lui-même un acte temporel¹¹⁷¹ », il peut en conséquence écrire :

Voici quinze ans que je rêve tout éveillé, et regarde passer ma vie comme la fantasmagorie des nuages du soir, comme les images colorées de la lanterne magique. La réalité s'évapore pour moi dans une sorte de vapeur d'opium. Tout mon passé danse comme une simple flamme de punch devant le regard de ma conscience. Je l'aperçois comme un mourant ou un noyé (24.9.1865).

Détaché de lui-même au point de perdre tout lien identitaire à son *alter ego* incarné, Amiel annihile les frontières existentielles en se considérant *post mortem* ; sans effroi ni fascination mortifère, il vit désormais l'expérience d'une projection dédoublée de soi au-delà des limites corporelles et temporelles assignées à tout un chacun. Singulière, l'expérience ne peut être assimilée à « ce que les psychologues appellent d'habitude la vision des mourants¹¹⁷² », car elle relève non seulement d'une « pensée qui a conscience de sa prochaine disparition » (20.7.1876), mais également d'une aptitude à « s'imagin[e] volontiers sous la forme d'un mort vivant, d'un être qui, même après sa mort, continue de vivre par le seul truchement de sa conscience¹¹⁷³. » La souveraineté de la conscience désincarnée se mesure dès lors à la radicalité du dédoublement opéré qu'Amiel décrit ainsi : « Je me sens si détaché, si dégagé de ma propre personne, que je m'aperçois comme un autre individu, comme un mort » (23.4.1862). Le 26 septembre 1860, il écrivait déjà « assist[er] comme une momie à la marche du temps », et neuf années plus tard, « il [lui] semblait être dans les ateliers secrets de l'âme, et regarder la vie à peu près comme les enterrés, s'ils avaient conscience, verraient les arbres du cimetière, c'est-à-dire par les racines » (21.11.1869). Si l'image souterraine inverse en quelque sorte la vision de « l'être en germe », elle procède d'un même détachement schizoïdique entre la conscience de soi et la réalité matérielle de l'être individuel dont elle se désincarne pour mieux en apercevoir les états ultimes. L'anticipation de la mort peut être encore intensifiée au moyen d'une identification avec

¹¹⁷¹ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 54.

¹¹⁷² *Ibid.*, p. 84.

¹¹⁷³ *Ibid.*, p. 85.

Charles Quint entrant « doucement dans le cercueil de [son] vivant. » (9.8.1859), quitte à expérimenter dans le sillage d'Edgar Allan Poe, « la forme effrayante d'un mort vivant¹¹⁷⁴ », et à assister, depuis le siège de la conscience, au déroulement de ses propres obsèques. Or,

dans cette étrange situation, s'il y a un être contemplé qui est supposé mort et dont (comme il en va pour Charles Quint) on célèbre les obsèques, il y a le témoin du mort, dont toute la vie consiste à prendre conscience de celui dont les obsèques sont célébrées. Si la conscience de soi aboutit à une conscience de la mort, le sujet conscient n'en est pas moins en vie¹¹⁷⁵. »

À la fois mort et vivant, Amiel « [s']aperçoit comme un mort », il est « mort en tant qu'objet perçu, vivant en tant que pensée percevante¹¹⁷⁶. » La contemplation de la mort fait accéder à une autre forme d'éternité qui en conjure la menace et l'irréversibilité ; le regard du mort-vivant naît du « gîte » (4.2.1881) de la conscience où la vie s'est réfugiée pour révéler l'envers de son mystère, et découvrir par là-même, le néant qui le sous-tend. « De mon vivant, écrit Amiel, j'aurai pénétré dans le royaume des ombres et des mânes et j'aurai anticipé l'état d'outre-tombe » (23.10.1879). Parallèlement à l'état virtuel des limbes, l'état intermédiaire, suspendu entre la vie et la mort, consiste à « être comme n'étant pas » (22.10.1879), plus exactement à être comme n'étant plus, en une expérience mystique des plus vertigineuses. Désormais, seule la conscience de soi scrute lucidement l'abîme du néant qui se dévoile à son immobilité contemplative. C'est là l'asile ultime du condamné à mort dont le regard intérieur affronte la vérité intemporelle de l'être sans ciller, « je ne suis rien, concède Amiel, et *j'ai conscience de ce néant* » (24.10.1862).

L'« a-chronie intérieure » d'Amiel (27.11.1872)

La singularité d'Amiel se mesure à la complexité des ordres de temporalités qu'il juxtapose en lui, depuis le regard détaché de sa conscience posé sur son existence en simple spectateur qui semble assister « à [s]a propre lanterne magique », mais ajoute-t-il, « le moi qui regarde ne s'identifie pas avec le spectacle » (28.11.1872). Permanence et fixité de la conscience de soi, regard distancié de soi à soi sous l'effet de la dépersonnalisation et ce, jusqu'au vertige d'une déréalisation de son être vivant, sont les diverses expériences

¹¹⁷⁴ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 85.

¹¹⁷⁵ *Ibid.*

¹¹⁷⁶ *Ibid.*

phénoménologiques relatées dans le journal. De manière frappante, elles témoignent d'une forme de disjonction temporelle entre temps objectif et temps subjectif, états évolutifs de l'être individuel et perception détachée de « la conscience de soi [qui] se hausse au-dessus du temps et se place dans une sorte d'éternité¹¹⁷⁷. » Amiel comprend dès lors que « le temps doit apprendre à se voir comme un mouvement de l'éternité, comme une ondulation de l'océan de l'être. L'être qui *s'aperçoit* sous la catégorie du temps, peut *prendre conscience* de la substance de ce temps, qui est l'éternité » (4.12.1863). Le 16 novembre 1864, il approfondit sa réflexion sur cette « illusion suprême » qu'est le temps, dont la perception est toujours parcellaire, par conséquent erronée :

Apparu, disparu, c'est toute l'histoire d'un homme, comme celle d'un monde ou d'un infusoire. Le temps est l'illusion suprême. Il n'est que le prisme intérieur par lequel nous décomposons l'être et la vie, le mode sous lequel nous apercevons successivement ce qui est simultanément dans l'idée. [...] Pour l'intelligence suprême, il n'y a point de temps ; ce qui sera est. Le temps et l'espace sont l'émiettement de l'infini, à l'usage des êtres finis, Dieu les permet pour n'être pas seul.

Saisir l'essence de la temporalité est donc accessible à l'esprit philosophique comme à l'âme, reflet de la nature divine de l'homme, car si « notre vie n'est rien », elle « est divine » (16.11.1864). Aussi peut-elle s'ouvrir à l'immortalité, « et cette possibilité psychologique est le fondement de toutes les grandes espérances » (16.11.1864). La proximité de la pensée spinoziste confirme l'ambition amielienne de dépasser la perception d'un temps successif ou historique, pour parvenir à la connaissance des principes déterminant l'existence de tout être vivant, et accéder *in fine* à la compréhension de la vie universelle dans sa totalité. En conséquence, Amiel prend conscience que « [s]on privilège, c'est d'assister au drame de [s]a vie » (8.11.1852), sans se sentir impliqué dans son déroulement tragique ; il peut de ce fait expérimenter un rapport au temps paradoxal, car « la conscience se détache du mouvement temporel qu'elle contemple, mais c'est cependant sous la forme de cette temporalité que se présente le mouvement de tout ce qui devient¹¹⁷⁸ », *a fortiori* l'évolution de son être individuel. Il est ainsi possible d'acquérir la connaissance des phénomènes du vivant dans leur continuité temporelle ou historique, tout en s'attachant à préserver le point de vue omniscient et synthétique sur le processus qui les anime. Dès lors, « la pensée [...] se fait témoin de cette

¹¹⁷⁷ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 56.

¹¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 55.

fluidité ontologique¹¹⁷⁹ », sans participer au processus temporel qui la détermine, « d'où le détachement extraordinaire d'une conscience qui, *de loin*, juge le mouvement périphérique de la vie¹¹⁸⁰ », inaccessible à la mesure d'un temps quantifiable et circonscrit. La disjonction entre les deux ordres de temporalités peut atteindre une telle ampleur, qu'elle conduit le diariste à la caractériser comme le symptôme d'une « a-chronie intérieure ». Le 27 septembre 1880, jour anniversaire de ses 59 ans, il note dans son journal que « le calendrier et l'horloge ne [lui] servent guères », car précise-t-il, « je ne sens point s'étaler ma vie dans le casier du temps. Le sentiment net des jours écoulés et des jours qui me restent à vivre ne m'est pas accordé. Je vis dans la songerie, c'est-à-dire dans l'éternel. » Quelques jours plus tard, il rappelle que « pour [lui] du moins, il n'est point de chronologie intérieure », puisque « le temps et [s]on âme n'ont aucune unité de mesure » (7.10.1880). Amiel confirme ainsi la singularité de son rapport au temps, si précisément exposé dans le développement suivant :

Le temps m'est chose indifférente, écrit-il, et ne marque pas sur ma mémoire. Les dates relatives aux choses du dehors m'intéressent et prennent encore quelque valeur pour ma pensée ; mais ma propre vie ne se catégorise pas chronologiquement, je ne me vois pas *sub specie temporis*¹¹⁸¹ ; ces divisions de semaines, mois, années, décades ne se relient à rien dans mon âme et lui demeurent étrangères. Pourquoi ? parce que l'action n'est pas ma forme d'existence et que l'action seule nous engène avec le monde extérieur régi par le calendrier. La vie intérieure, comme le rêve, n'a rien à faire avec ces raies et coches artificielles de la durée. Mon autobiographie, comme l'histoire de l'Inde, serait, pour moi, si je perdais ces cahiers de journaux, impossible à reconstruire. [...] Mon esprit est le lieu de mes phénomènes, il a le temps en lui, et par conséquent est en dehors du temps. Il est à lui-même ce que Dieu est au monde, éternel par opposition à ce qui apparaît et disparaît, commence et finit, à ce qui se métamorphose continuellement. [...] Contempler, c'est sortir du temps. Mon goût contemplatif est donc la cause de mon a-chronie intérieure (27.11.1872).

Détaché de son incarnation en un dualisme radical, l'esprit spéculatif a pour privilège « d'avoir conscience de la fugacité, de la mobilité du monde » (20.8.1873), tout en restant extérieur à l'ordre du temps calendaire. Quant à la conscience phénoménologique, elle est, par son don de métamorphose, tout aussi étrangère à la loi du temps, tandis que l'âme, d'essence divine et éternelle, « peut voltiger autour de sa cage » (5.11.1879) et échapper *de facto* à la nature

¹¹⁷⁹ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 54.

¹¹⁸⁰ Georges Poulet, « Amiel », in *Les Métamorphoses du cercle*, *op. cit.*, p. 512.

¹¹⁸¹ « du point de vue temporel ».

éphémère ou périssable de la condition humaine. Les ouvertures sur l'infini et l'atemporalité, et les parenthèses contemplatives qui y donnent accès, conduisent à une forme d'immortalité conquise sur la fuite des jours et pérennisée par l'écriture d'un journal de rêveries, quitte à mener son auteur au bord du grand mystère abyssal, « dans un tête-à-tête avec l'infini » qu'il interroge ainsi :

D'où me vient cette mélancolie solennelle qui m'assiège et m'opresse ? [...] Est-ce le souffle des choses éternelles qui te donne le frisson de Job ? Qu'est-ce que l'homme ? Cette herbe qu'un rayon fane et qui est jetée au four ? Qu'est-ce donc que notre vie dans le gouffre infini ? J'éprouve une sorte de terreur sacrée, et non plus seulement pour moi, mais pour mon espèce, pour tout ce qui est mortel. Je sens comme Bouddha tourner la Grande Roue, la Roue de l'illusion universelle, et dans cette stupeur muette, il y a une véritable angoisse. Isis soulève le coin de son voile, et le vertige de la contemplation foudroie celui qui aperçoit le grand mystère. Je n'ose respirer ni remuer ; il me semble que je suis suspendu à un fil au-dessus de l'abîme insondable des destinées. Est-ce là un tête-à-tête avec l'infini, l'intuition de la grande mort ? (22.7.1870).

15. Écrire « la conscience malheureuse du temps¹¹⁸² »

Une nouvelle « manière de vivre le temps¹¹⁸³ » et de l'écrire

Le désir d'échapper au temps ne résiste pas à l'épreuve du réel, et le tourment de ne pouvoir se maintenir hors de son cours, assiège sans relâche Amiel, au point d'attiser sa conscience la plus aiguë du temps, car exister, c'est être dans le temps ; il n'est en conséquence, donné à personne de « voir vivre sans vivre » (7.5.1850), vivre ne s'éprouvant qu'à la mesure du temps traversé, qu'à l'expérience de la succession des jours. Que le contemplatif parvienne de manière épisodique à se relier à « la sphère éternelle » (9.7.1848), à totaliser le temps dans le présent atemporel de la conscience, ne l'exempte pas de redescendre des étoiles vers la fange (22.9.1879), de retrouver le monde réel et sa temporalité qui ne peuvent être désertés impunément : il est homme, et de ce fait « condemn[é] à n'être que soi-même » (12.9.1876). Amiel sait que « l'idéal est le poison du réel » (12.9.1879), qu'il conduit à élaborer un monde imaginaire à la mesure de toutes les chimères, la plus illusoire étant celle de ne pas être impliqué dans le procès du temps, autrement dit de pouvoir en vaincre la loi. Il en est d'autant plus conscient qu'il en témoigne au moyen de l'écriture journalière, la forme idoine pour « écrire le passage du temps¹¹⁸⁴ » et « la perception [du] glissement de son être dans le temps¹¹⁸⁵ ». Ainsi, « le mouvement de l'existence est reproduit par celui du journal. Le journal est le double du diariste, [...] c'est, par l'inscription du temps, le double de son existence dont il manifeste le déroulement temporel¹¹⁸⁶. » Aussi s'agit-il d'assister au déroulement de son existence, d'en reconnaître l'immanence et d'enregistrer avec incrédulité ou impuissance, le pouvoir d'altération du temps sur son être même. Dans les 174 cahiers intimes écrits trente-quatre années durant, « la conscience malheureuse du temps¹¹⁸⁷ » s'impose comme le thème déterminant pour comprendre le drame d'Amiel et la nécessité du *Journal intime*. Des tensions

¹¹⁸² Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 96.

¹¹⁸³ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 50.

¹¹⁸⁴ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 113.

¹¹⁸⁵ *Ibid.*

¹¹⁸⁶ *Ibid.*

¹¹⁸⁷ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 96.

et des souffrances que génère sa relation au temps, procède en effet le sentiment d'avoir perdu sa vie, de n'avoir pas su « tirer parti de ses circonstances » (2.6.1865), d'avoir manqué les « raies et les coches du calendrier » (26.11.1872), de n'avoir en définitive jamais eu « l'esprit de son âge », et d'en avoir eu de ce fait « tout le malheur¹¹⁸⁸ ». Ainsi, l'impossible adéquation entre temps subjectif et temps objectif peut être envisagée comme la clé de l'immense manuscrit, porteur d'un témoignage à la fois singulier et historique sur la perception du temps, et ce, dans un siècle où s'imposent conjointement l'émergence d'un temps mesurable, laïcisé, linéaire et celle de nouvelles formes d'écriture, génériquement définies comme autobiographiques. Le *Journal intime* d'Amiel est sans conteste le signe d'une nouvelle « manière de vivre le temps¹¹⁸⁹ » et de l'écrire.

Dans cette perspective, il semble nécessaire de préciser la manière dont se manifeste le mal-être né de l'impuissance à conjurer l'irréversibilité du temps. Les thèmes de l'exil, de la chute dans l'individualité, autrement dit dans la finitude de sa condition, sont constamment mobilisés dans une dynamique d'opposition aux états de félicité, atteints dans « l'éther insondable » (7.4.1867) ouvert au rêveur contemplatif. Par ailleurs, le topos héraclitéen est très présent dans le journal, décliné au gré des allégories du fleuve des jours et de son courant indomptable en direction du gouffre ou de la cataracte ultime ; on relève également l'image récurrente du frêle esquif à la merci des flots, ou bien celles de la clepsydre et du sablier dont l'écoulement mime le décompte tragique de la destinée humaine. Amiel a douloureusement conscience que « le temps est [s]on lieu, celui où [il est] et dont [il] ne peu[t] sortir¹¹⁹⁰ » ; il sait qu'il « n'existe pas sans lui » car « [s]on être est porté par la dynamique du temps¹¹⁹¹ », et il l'écrit sans relâche, avec une anxiété qui devient angoisse au fil des années, quitte à mobiliser pour ce faire une rhétorique parfois attendue. Mais sa singularité est simultanément perceptible lorsqu'il tente de caractériser sa conscience somnambulique (16.5.1870), celle qui l'a littéralement ensorcelé pour lui faire oublier la loi du temps, au point de constater avec effroi que « l'irréparable [l'] assiège » (28.4.1873) et que « l'enfant se réveille avec les cheveux blancs¹¹⁹² ». Ainsi, celui auquel « la sommation des années [...] répugne comme toutes les autres » (24.6.1872), a été « imprévoyant comme la cigale » (18.7.1872), il n'a pas voulu tenir compte du temps, n'en a pas fait bon usage et ne peut désormais que se reprocher sa pente

¹¹⁸⁸ Voltaire, *Stances à Mme du Châtelet* : « Qui n'a pas l'esprit de son âge / De son âge a tout le malheur ». Ces deux vers sont fréquemment cités dans le *Journal intime*, (17.5.1869), (22.9.1870), (21.2.1865), (22.9.1865) ou bien encore (7.7.1867).

¹¹⁸⁹ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 50.

¹¹⁹⁰ Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 111.

¹¹⁹¹ *Ibid.*

¹¹⁹² Henri-Frédéric Amiel, *Il Penseroso, op. cit.*, « L'excès de prudence », V, p. 13.

funeste à la procrastination, à l'ajournement inconsidéré. Il condamne en conséquence le temps dilapidé en pure perte, le gaspillage éhonté des jours consumés par sa « matéomanie¹¹⁹³ » (27.4.1871) ou les bagatelles de tous ordres. Aussi le diariste dresse-t-il un procès sans appel de son rapport obsessionnel au temps ; il fustige sans cesse son impuissance à le capitaliser, son incapacité à le mettre à profit et ce, en dépit des nombreuses pages programmatiques où la comptabilité des jours et des heures le conduit à élaborer des emplois du temps ambitieux, où le goût des bilans rétrospectifs et des évaluations quantitatives tentent en vain d'en rationaliser la gestion. L'analyse des disjonctions à l'œuvre dans la relation singulière d'Amiel au temps conduit *in fine*, à confronter la subjectivité de sa perception aux trois dimensions de la durée telles qu'elles sont abordées dans le *Journal intime*.

« Souviens-toi que tu n'es qu'un homme »

(9 ½ heures matin.) « Souviens-toi que tu n'es qu'un homme », se faisait dire chaque matin un sage roi de Macédoine et faisait chuchoter à l'oreille du triomphateur la prudence romaine. — Hélas mes mâchoires et mon miroir se chargent de me dire sans paroles : Souviens-toi que tu n'es qu'un pauvre diable, promis à la mort et voué à une destruction déjà commencée. Serf de la douleur, hâte-toi de faire ce que tu as à faire, car ton créancier ne t'accorde plus que des délais et des répit, et ce créancier, c'est le fossoyeur. J'ai oublié quelques jours ma santé, mes dents, mon âge, bref tout ce qui me donne des avertissements ; mais les dogues aboyants de la destinée ne l'entendent pas ainsi et leurs morsures viennent secouer mon inattention (24.4.1869).

Ce passage pose d'emblée l'origine de toutes les difficultés à s'accorder au temps humain, à savoir son oubli concerté ! Or, le temps se rappelle sans ménagement au moyen de la souffrance physique et du vieillissement du corps, comme il pourrait le faire par le biais de la conscience morale et de son rappel lancinant du devoir, qu'Amiel évoque ainsi le 16 juillet 1864 :

Avec la souffrance et le devoir, il faut, quoi qu'on en ait, se réveiller ; on se voit mis en demeure et en réquisition, sommé d'office, responsable, passible d'amende et de châtement, bref enchaîné à un certain lieu, à un certain temps, à de certaines circonstances, obligé d'avoir un domicile, de répondre à un ensemble de syllabes formant un nom, de payer des contributions et des comptes, de résider dans un corps pesant, localisé, inaliénable, quoiqu'il se décolore et décrépisse.

¹¹⁹³ Mot forgé par Amiel d'après le grec ancien, synonyme de « passion de l'inutile ».

L'abolement des « dogues de la destinée » fait ainsi écho à « cette sommation rude de la destinée, d'avoir à déguerpir de la jeunesse, de la santé et de la vie, et cela non en effigie et pour badiner, mais personnellement et pour tout de bon » (24.12.1871). La mise en demeure est particulièrement rude pour celui qui a vécu « dans un songe perpétuel », car « cette voix d'huissier qui glapit aigrement, dissipe l'illusion qui nous berçait ; c'est le chant du coq qui brise les visions nocturnes de la féerie, et le monde imaginaire où planait notre fantaisie oublieuse » (24.12.1871). Il s'agit bien de réintégrer le cours du temps et d'accepter le sort qui est fait à la condition humaine et ce, « quoi qu'on en ait » (16.7.1864). Que de passages du *Journal intime* condamnent sans appel les entraves de l'individualité périssable, méprisent sans nuance « la guenille terrestre » et les « modifications fugitives de [s]a substance » (8.10.1869) comme « dépourvues d'intérêt » ! La chute ou l'exil dans le temps sont vécus comme le châtement infligé à qui a voulu « briser les limites de son être, échapper à son moi misérable et borné » (27.2.1870). Amiel use de métaphores animalières toujours négatives pour évoquer ce « boulet » qu'est le moi individuel et qu'il estime dépourvu de toute grandeur, à l'image d'une larve, d'une chenille, d'un chapon, ou d'un pinson qui fait honte à l'« oiseau de grand vol » (9.11.1867), « voltigeant dans les nues » (6.10.1851) pour rejoindre son espace naturel où règnent les « natures esthétiques » (27.7.1870) et contemplatives. Le diariste écrit à ce sujet :

Ce que je reproche à notre vie ordinaire, c'est la trivialité, la banalité ; plongés dans le temps, le détail, la minutie, le calcul, nous oublions notre âme, notre vie immortelle, notre spiritualité infinie ; nous nous rapetissons, nous étions, nous avilissons. L'aigle devient volaille, l'oiseau fier, libre aventureux devient timide et grossier citoyen de basse-cour. — Nous devenons chapons. — La poésie, l'art, l'enthousiasme, le génie, le sacrifice passent à perte de vue par-dessus nos têtes, et nous broutons courbés vers le sol (14.11.1850).

Mais constate aussi le diariste, « le temps que je méprise se venge. Je le tiens pour rien et c'est lui qui me réduit à rien, en me dépouillant de moi-même avec une rapidité vertigineuse » (29.4.1870). Les parades de « l'insouciance », de « la métaphysique », de la « psychologie pure », l'aspiration de l'« être fini [à] nag[er] dans l'être infini » (17.1.1866) n'y feront rien, il faut se résigner à vivre sa condition d'homme, à faire péniblement l'expérience d'une temporalité circonscrite à la durée d'une vie particulière, et face à cette épreuve, « Tous les gémissements sont vains : il n'est main forte / Contre le temps, ce démon sourd » (10.11.1871). Amiel commente fréquemment l'expérience douloureuse de la finitude ; il sait que « l'individu

fini est perdu dès qu'il s'élève au-dessus du fini, de l'illusion, de l'espérance. Il aperçoit son être comme une prison, et par conséquent gémit d'être. L'idéal lui rend insupportable le réel ; le temps lui paraît la caricature de l'éternité » (25.3.1868). Les deux ordres de temporalités confrontés sont à l'évidence irréconciliables, et seule la nature ambivalente de l'homme lui permet de les considérer simultanément, de prendre la mesure du malheur auquel l'assigne sa condition d'homme. Les deux vers d'Alphonse de Lamartine, « Borné dans sa nature, infini dans ses vœux, / L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux¹¹⁹⁴ », concluent fréquemment les réflexions amères du diariste sur le sujet.

Le *Journal intime* recueille ainsi l'expression d'une détresse intime, il met en scène le drame de la temporalité en confrontant la conscience permanente de soi aux changements qui altèrent l'« individu fini », et « le diariste éprouve de façon répétée cette étrangeté intérieure entre un *moi* regardant intemporel et un *moi* regardé engagé dans la vie concrète et soumis au passage du temps¹¹⁹⁵. » De fait, « le contemplateur de soi est le contemplateur du temps¹¹⁹⁶ », il « assiste, pour ainsi dire, au tourbillon moléculaire qu'on appelle la vie individuelle » (18.3.1862). L'écriture de soi au jour le jour manifeste dès lors la perception pathétique d'une finitude qu'elle accompagne jusqu'à son terme, car elle tisse la saisie continue de l'existence au fil des pages. Si l'aspiration à l'éternité révèle la sensibilité romantique d'Amiel, elle illustre également la « crise de l'âme moderne¹¹⁹⁷ », rivée à l'immanence d'une destinée désormais menacée par le néant, sans autre recours que de se percevoir dans le déroulement d'un temps linéaire et quantifiable, sans autre défense que celle d'enregistrer par l'écriture journalière, la progression d'un cheminement vers la mort. Les cahiers témoignent du désir d'imposer une emprise sur le cours du temps, d'excéder les limites assignées à toute vie humaine, mais ils révèlent par-dessus tout une conscience malheureuse du temps, que le diariste vieillissant exprime toujours plus intensément. Il met certes en tension différents ordres de temporalités en espérant abolir l'aliénante mesure du temps humain, mais il le fait en vain, et ses cahiers matérialisent essentiellement « la trace du temps qui s'écoule sans retour¹¹⁹⁸. » Le diariste écrit ainsi « la présence du temps en [lui]¹¹⁹⁹ », et analyse ce que « la conscience de cette présence » induit dans sa manière d'habiter la durée de vie qui lui est impartie. Or, il s'appréhende comme un sujet empirique emporté sur « le fleuve de [s]es jours », dans le « tourbillon vital »

¹¹⁹⁴ Alphonse de Lamartine, *Méditations poétiques*, II, 70.

¹¹⁹⁵ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 115.

¹¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 113.

¹¹⁹⁷ Pierre Pachet, *Les baromètres de l'âme*, *op. cit.*, p. 13.

¹¹⁹⁸ Michel Braud, *Journaux intimes, De Madame de Staël à Pierre Loti*, *op. cit.*, Préface, p. 15.

¹¹⁹⁹ Michel Braud, « Temps », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, *op. cit.*, p. 767.

(19.1.1871), contraint à parcourir le « cycle de la vie humaine » (24.12.1871), condamné à « [s]e faire à la condition humaine » (1.8.1870). Quelques lignes du journal offrent l'expression parfaite de la résignation à cet état de fait, elles furent écrites un jour de mélancolie, la veille de Noël :

Mon *impersonnalité* chérie est attaquée dans son sanctuaire. *Haec tua res agitur*¹²⁰⁰. Il te faut souffrir pour ton compte, vieillir pour ton compte, mourir pour ton compte. Cela te paraît bizarre ; mais c'est ainsi. Telles sont les incongruités de la destinée. Tu as beau être insouciant, imprévoyant, contemplatif, tu ne peux esquiver son record ni éluder son interpellation (24.12.1871).

L'écriture journalière sonne donc le glas des illusions ; elle contraint Amiel à admettre qu'il ne lui reste d'autre alternative que celle de se résigner à son sort et de vivre sa condition d'homme « pour son compte », d'accomplir « le dur pèlerinage » terrestre en parcourant personnellement « le chemin de la vie » (11.2.1872), car il n'est désormais « plus moyen d'éluder, d'esquiver, d'ajourner la leçon du temps » (8.10.1866).

« *RUIT HORA*¹²⁰¹ »

Inscrite sur le cadran de l'horloge de Gryon, l'inscription latine fait partie des citations les plus fréquemment reprises dans le journal ; sa portée comminatoire et prophétique est en outre rehaussée par les majuscules d'imprimerie : « L'année est sur son déclin, et les jours se raccourcissent sensiblement. RUIT HORA. Encore quelques tours de roue pareils, et nous serons endormis près de nos pères », peut-on lire à la date du 27 juillet 1863. Cette autre évocation est tout aussi solennelle, elle fut écrite à Gryon même, le 7 août 1865 :

Du petit clocher à flèches de pierre octogone, que flanquent un frais tilleul et la cure au toit d'ardoise, m'arrivent les coups de dix heures ; et je me rappelle les deux mots inscrits sur le cadran de l'horloge : *HORA RUIT* ou *RUIT HORA*, avertissement mélancolique de la fuite du temps et de la brièveté de nos jours.

¹²⁰⁰ « Cela te concerne au premier chef ».

¹²⁰¹ « L'heure se précipite ».

À la croisée du moment vécu, du temps mécanique de l'horloge et du présent simultané de la narration conduite depuis la « belle chambre carrée, *La Studieuse*, où [il] écri[t] ces lignes », Amiel goûte la saveur de l'instant tout en le vivant au rythme fugitif de l'évanescence des jours. L'« avertissement mélancolique » du « *RUIT HORA* » est à nouveau inscrit dans le journal à l'annonce de la mort d'une connaissance officielle, et cette fois-ci, Amiel lui adjoint la célèbre formule « *Omnes laedunt, una neceat*¹²⁰² », soulignant ainsi la gravité solennelle de l'évènement. Le surgissement de la mort est l'ultime étape du « pèlerinage terrestre » (9.12.1863), celle qui assigne un terme définitif à l'itinéraire d'une vie. Or, le *Journal intime* est intégralement rédigé à l'ombre portée du néant à venir ; sa rédaction quotidienne accomplit le deuil de chacun des jours relatés, et ne cesse de reconduire l'expression fascinée de la fuite du temps où s'abîme le cours de la vie. Pour transcrire l'intensité de sa perception, Amiel emprunte à Chateaubriand le constat mélancolique que « tous [s]es jours sont des adieux¹²⁰³ », il déplore « encore un jour tombé du sablier des jours » (4.4.1872), déclare avoir « senti [s]a vie fuir comme l'eau » (13.3.1871), et avoir de ce fait « senti le tragique impassible de la destinée, et le frisson montant du fleuve qui nous emporte tous dans son cours » (6.10.1865). Le florilège peut s'enrichir d'un vers d'Horace, également très présent dans les cahiers intimes : « *Eheu ! Fugaces, Posthume, Posthume*¹²⁰⁴ !... », autrement décliné par « *Eheu, fugaces labuntur anni*¹²⁰⁵ ! ». Amiel cite également le vers : « *Fugit irreparabile tempus*¹²⁰⁶ » (26.1.1868), emprunté à l'Énéide, en résonance avec le commencement de cet autre vers virgilien devenu antienne dans le journal, « *Quantum mutatus ab illo*¹²⁰⁷... », l'écriture poétique offrant en contrepoint, l'expression abrégée et saisissante du drame de se voir altéré par l'œuvre du temps. Ainsi, Amiel possède au plus haut point la conscience tragique de la fugacité de la vie et des êtres, ce dont témoigne l'aveu émouvant qu'il fait à son journal le 9 avril 1875 : « toutes les fins me peinent, écrit-il, toutes les morts me serrent le cœur, tous les adieux me sont à charge. » Il utilise de préférence les verbes de perception pour rendre compte de la manière dont il vit intimement le procès du temps. Il écrit ainsi avoir « senti la marche et l'effet du temps » (6.9.1879), avoir pris la mesure de « la brièveté de la vie » à l'horizon de « la mort prochaine » (9.12.1863), avoir senti en d'autres mots, « le néant fugitif de la vie » (6.6.1870). Il entend « le tictac de [s]a montre, dévorant les secondes, et [l]e chassant vers le

¹²⁰² « Toutes blessent, une seule tue ».

¹²⁰³ René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, citation mise en exergue par Amiel sur la page liminaire du 118^{ème} Cahier, à la date du 16 février 1872.

¹²⁰⁴ « Hélas, Posthumus, [les années s'écoulent], fugitives... », Horace, *Odes*, II, v. 274.

¹²⁰⁵ « Hélas, les ans s'enfuient ! », Horace, *Odes*, II, XIV, 1-2.

¹²⁰⁶ « Le temps fuit irréparablement », Virgile, *Énéide*, III, v. 384.

¹²⁰⁷ « Ah ! combien différent... », Virgile, *Énéide*, II, v. 24.

gouffre éternel avec une sorte de joie furieuse » (6.7.1864) ; tictac obsédant ou transcription sonore de la « voix du temps, qui jette impassible les secondes et les minutes de notre vie dans le gouffre béant de l'éternité » (20.9.1864). Il entend aussi « distinctement tomber les gouttes de [s]a vie dans le gouffre dévorant de l'éternité » et « sen[t] fuir [s]es jours au-devant de la mort » (11.1.1867). Il va jusqu'à sentir « siffler dans l'air le fouet des Euménides inexorables, qui poussent chaque vie vers la tombe », en proférant la sentence funèbre : « Marche ! marche¹²⁰⁸ ! tes jours sont comptés ! » (19.8.1864). Et il a beau « fermer les yeux. Chaque fois qu'[il] les rouvre, [il] voi[t] que [s]on esquif vogue et a descendu vers le gouffre » (2.2.1871). C'est ainsi qu'il « devine les affres de l'anéantissement successif ou de l'engloutissement graduel » (20.2.1870), pour mieux « sent[ir] que tout passe et que nous passons avec tout le reste ; et que nous descendons tous ensemble le *rapide* au bout duquel est la cataracte » (4.11.1864). Le pressentiment de la loi du temps est de l'ordre de la sensation, de la perception hallucinée et intime à la fois, ressentie par le corps qui capte de manière épidermique, les signes avant-coureurs d'une trajectoire vitale et transitoire. Si « les écrits autobiographiques se différencient en premier lieu par la manière dont ils rendent compte du temps vécu¹²⁰⁹ », la spécificité du journal intime est bien celle d'en rendre compte « à fleur de peau¹²¹⁰ », au fil des notes quotidiennes, où le diariste « écrit sans recul, son malaise, son désespoir¹²¹¹ ». Son engagement dans « le présent de l'écriture¹²¹² » concède alors une réelle intensité dramatique à la transcription de ses émotions les plus poignantes, car il dévoile ainsi que « l'aventure de vivre est effrayante, puisque jamais dominée, toujours ouverte sur un futur où menacent l'échec et la mort¹²¹³. » Il consacre de ce fait l'écriture journalière comme « une écriture du tragique¹²¹⁴ » de la destinée humaine.

« “παντα ῥοει¹²¹⁵” comme dit Héraclite » (2.7.1857)

Le motif héraclitéen du « flux indéfini » de tout ce qui vit dans le cours du temps orne de nombreux passages du journal consacrés à ce sujet. Il permet de caractériser la dynamique vectorielle et irréversible du temps, de signifier métaphoriquement qu'« aucune heure ne

¹²⁰⁸ Jacques Bénigne Bossuet, *Sermon pour le jour de Pâques*, 22 avril 1685.

¹²⁰⁹ Michel Braud, *La tentation du suicide dans les écrits autobiographiques*, *op. cit.*, p. 21.

¹²¹⁰ *Ibid.*, p. 30.

¹²¹¹ *Ibid.*, p. 28.

¹²¹² *Ibid.*, p. 25.

¹²¹³ *Ibid.*, p. 28.

¹²¹⁴ *Ibid.*, p. 36.

¹²¹⁵ « Tout s'écoule ».

*revient, πάντα χωρεῖ*¹²¹⁶ » (18.3.1851), et d'assigner de ce fait le rêveur à sortir de son indolence imprévoyante pour entrer enfin dans l'ordre de la temporalité humaine. Le topos philosophique sous-tend les allégories associées au thème de l'eau, ainsi que les images de la clepsydre et du sablier connotant l'écoulement indéfini du temps, par essence impossible à matérialiser. Il ne s'agit pas pour Amiel de renouveler la poétique attachée à cette notion, mais de s'inscrire au contraire dans une tradition philosophique dont il admirait la profondeur. Dans la lignée de cet héritage conceptuel, Amiel écrit avoir « acquis la conviction qu'on ne se baignait jamais deux fois dans la même onde » (18.7.1866), ou bien, en un nouvel écho aux mots d'Héraclite, il redouble la perspective de la mobilité simultanément à l'œuvre dans le sujet et l'objet contemplé :

Entre nous et les choses que d'écrans ! l'humeur, la santé, tous les tissus de l'œil, les vitraux de notre cellule, la brume, la fumée, la pluie ou la poussière et la lumière même, et tout cela variable à l'infini ! Héraclite disait : On ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve¹²¹⁷. Je dirai : on ne revoit pas deux fois le même paysage, car une fenêtre est un caléidoscope et le spectateur en est un autre (11.12.1872).

Saisir l'être dans ses états successifs équivaut ainsi à percevoir que tout est sous l'empire du « *fluxus perpetuus* » héraclitéen (18.3.1862), à comprendre que le changement est inscrit dans la nature de toute chose, vérité philosophique que redouble la pratique de l'écriture quotidienne discontinue et cumulative, elle-même manifestation formelle de la dynamique de la vie et du temps. Confrontée à la loi du changement temporel, la perception du temps à vivre ne peut qu'être exacerbée, tout comme la conscience de soi ne peut qu'être effarée en mesurant la rapidité et la brièveté des jours qui composent une existence humaine. C'est ce que transcrivent les multiples évocations du fleuve des jours, de son cours impétueux menant à la cataracte et au gouffre, comme l'illustrent ces lignes datées du 17 juin 1869 :

(8 heures matin.) Rapides, muettes, inexorables courent les heures et les journées ; elles m'emportent vers la cataracte où ma paix doit sombrer. Le *salto mortale* se fera, que j'y consente ou non. Je sens bouillonner autour de mon pauvre esquif les ondes vertigineuses de la fatalité, et le bruit sourd de la chute m'arrive déjà du lointain. O fleuve, ô torrent des jours, que vous êtes formidables !

O volubilité terrestre des années,

¹²¹⁶ « Tout passe ».

¹²¹⁷ Héraclite, *Fragments*, 91.

Courant comme les eaux vers l'abîme entraînées,
que votre beauté est sinistre ! que votre voix fait peur !

Aucun commentaire n'accompagne ce premier moment d'écriture matinale ; la vision terrifiante s'accorde à la sensation d'une fragilité impuissante à conjurer la violence des flots de la destinée, et l'écriture du jour libère alors l'expression d'une angoisse ontologique insurmontable face à l'abîme de la mort. Il faut donc descendre « le fleuve fatal » (14.12.1880), « *irremeabilis unda*¹²¹⁸ » (12.5.1872) selon les mots du poète, être emporté dans « le grand courant de la vie » et « regard[er] simplement courir le fleuve de [s]es jours, en y laissant tomber par distraction une larme » (19.1.1862). Tant et tant de passages du *Journal intime* pourraient enrichir le florilège de citations évoquant le fleuve de la vie, dont le cours rapide est toujours associé à l'expression d'une profonde détresse. Amiel écrit ainsi le 30 novembre 1863 qu'il est « d'un jour plus près de la mort », « que le fleuve [l']entraîne » et que « [s]a clepsydre s'écoule inexorablement » ; le 30 juillet 1864, il reconnaît avoir « horreur de regarder en face l'avenir » et avoue préférer « descend[re] le fleuve, le dos tourné au courant et à la cataracte », tout en éprouvant « le sentiment que [s]on esquif vogue avec rapidité » (11.4.1865) sur « le prodigieux torrent » (10.1.1864), au point de sentir « les lustres cour[ir], les années vol[er], les mois se précipit[er] » (1.5.1870). L'élan irrépressible du temps est si vertigineux qu'il fait naître un sentiment d'impuissance désenchantée, un renoncement désabusé de la part de celui qui se voit emporté dans son cours :

Pourquoi se tracasser, pour une existence qui fuit comme l'eau, pour un bout de voyage qui va finir ? Naître, avoir regardé ce monde, avoir aimé, mourir, ce n'est pas plus difficile que cela. Nous ne sommes que des bulles d'air qui viennent un instant frémir à la surface du fleuve immense qui emporte les êtres et les mondes dans son cours (9.8.1863).

La généralisation du propos, le relativisme du point de vue adopté sur l'insignifiance de l'existence humaine conduisent au motif de la vanité qui parcourt également les pages du journal. C'est, dans le sillage de l'Ecclésiaste, le rappel de la parole biblique « *Vanitas vanitatum* !¹²¹⁹ » (25.3.1868), mais aussi « le mot de la Trappe : Frère, il faut mourir ! » (25.1.1868). Il s'agit de ramener l'homme à l'humilité de sa condition, aux limites de sa détermination temporelle, car « on sent que tout passe et que nous passons avec tout le reste »

¹²¹⁸ « Le fleuve qu'on ne traverse pas deux fois », Virgile, *Énéide*, VI, v. 425.

¹²¹⁹ « Vanité des vanités ! [tout est vanité] », *L'Ecclésiaste*, I, 2.

(4.11.1864), et que « nous ne sommes que des éphémères d'un autre fleuve Hypanis » (18.2.1850). D'autres pensées et pièces versifiées, écrites sous la forme de vérités éternelles, tentent de dire ce néant que « l'homme s'efforce en vain d'oublier¹²²⁰ ». En proie à l'anxiété du vieillissement et du déclin de la santé, Amiel note avec amertume que « la vie n'est qu'un éclair entre deux longues ténèbres, et à peine un bien entre deux maux. *Nasci, pati, mori*¹²²¹, la devise du châtelain de Monnetier a toujours été plus vraie que gaie » (1.5.1868). Il mesure sans illusion la brièveté de l'existence à l'aune des deux éternités qui la bornent, et considère de ce fait la durée de l'aventure humaine comme dérisoire ou négligeable : « Créature d'un jour qui t'agites une heure, / ce qui t'étouffe, je le sais, c'est le sentiment de ton néant » (22.7.1870). La « terreur sacrée » naît d'une intuition fondamentale, celle de « l'agonie invisible » qui dévoile aux yeux de l'initié la fugacité de la vie marquée du sceau de « la grande mort » (22.7.1870). Ainsi, la désespérance conduit à l'analyse lucide du sort fait à l'homme : « Le fatal courant nous emporte tous. [...] Le certain, c'est la vie et le certain de la vie c'est la mort » écrit-il avec fatalisme le 18 novembre 1868. Le *Journal intime* recueille l'expression de l'angoisse ontologique face à la loi du temps objectif ; saisi dans son déroulement successif et sa tension continuelle, ce temps irréversible ne concède, à qui le traverse en dévidant « le rouleau » de sa vie (17.10.1880), que le sens d'une mort à venir, la certitude d'une disparition annoncée. La conscience de la destinée humaine naît du heurt frontal entre les deux ordres de temporalités, et l'antagonisme entre temps objectif et temps subjectif exacerbe la sensibilité temporelle d'Amiel, attise sa conscience douloureuse d'un temps au cours inexorable. Il en vit les effets dans son corps, tout en expérimentant par la pensée son désir de transgresser la loi de la finitude biologique. Amiel perçoit ainsi avec effroi que sa vie s'envole sans qu'il parvienne jamais à réconcilier sa durée limitée et ses aspirations illimitées. Face « au sentiment dévorant des heures qui passent et de l'inexorable cours du temps » (24.9.1869), il ne peut que s'exclamer : « Comme l'emportement des jours nous entraîne ! » (28.9.1866), et en conséquence déplorer que « les jours passent avec une rapidité épouvantable » (9.7.1846). Le pressentiment tragique incite même le diariste à estimer avec angoisse « la durée du temps à vivre¹²²² », au risque de voir « la fin imaginée l'écrase[r]¹²²³ ». Le 11 janvier 1867, Amiel écrit :

J'entends distinctement tomber les gouttes de ma vie dans le gouffre dévorant de l'éternité. Je sens fuir mes jours au-devant de la mort. Tout ce qui reste de semaines, de mois, ou d'années à

¹²²⁰ Henri-Frédéric Amiel, *Jour à jour, op. cit.*, Poème LXVI, v.1.

¹²²¹ « Naître, souffrir, mourir ». C'est aussi la devise des Chartreux.

¹²²² Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 136.

¹²²³ *Ibid.*

boire la lumière du soleil ne me paraît guère qu'une nuit, une nuit d'été, qui ne compte pas, car elle va finir.

Le *Journal intime* révèle ainsi une crise du sujet qui découvre que « l'homme est un être obscur. Il ignore d'où il vient, où il va¹²²⁴ » ; aussi recueille-t-il l'expression d'un désarroi fondamental et témoigne-t-il d'un besoin éperdu de consolation. Or, la promesse d'un salut jusqu'ici portée par l'espérance religieuse est désormais questionnée, au point de laisser place à la désespérance du néant. Constatant qu'il penche « vers le tombeau » (25.1.1868), Amiel s'interroge sur sa foi et reconnaît être sensible aux arguments des sceptiques, tout en renonçant « par paresse » à l'âpre exigence de « la raison et de la pensée ». Mais, s'inquiète-t-il, « que devenir, quand tout nous quitte, santé, joie, affections, fraîcheur des sens, mémoire, capacité de travail ; quand le soleil nous semble se refroidir et la vie se dépouiller de tous ses charmes ? que devenir, si l'on n'a aucune espérance ? Faut-il s'étourdir, ou se pétrifier ? » (25.1.1868). L'une des réponses pourrait être celle de saisir son devenir au moyen de l'écriture quotidienne, ne serait-ce que pour accompagner le mouvement de l'histoire. Or, *Tempora mutantur*¹²²⁵, « depuis le XIX^{ème} siècle, l'individu se sent engagé dans l'immanence du monde¹²²⁶ », et « ce renversement considérable de perspective¹²²⁷ » modifie radicalement le rapport de l'homme au temps, au point d'y lire un renversement d'ordre ontologique et civilisationnel.

Amiel, « une réédition mâle de la *Belle au bois dormant* » (19.9.1866)

« Malheureux, tu oublies le temps, mais lui ne t'oublie pas. » (18.8.1871)

« La conscience malheureuse du temps¹²²⁸ » s'impose certes comme le thème dominant des milliers de pages du *Journal intime*, mais l'anxiété qu'elle génère peut entraîner des choix de vie paradoxaux, conséquences du désarroi, des contradictions qui tourmentent Amiel et le conduisent à déplorer la perte de sa vie. Comment concilier la perception aiguë d'une fuite du temps, aussi inexorable que rapide, et le refus de s'inscrire activement dans son cours ? C'est la première attitude paradoxale à considérer, et non la moindre, puisqu'elle aboutit à dilapider

¹²²⁴ Alain Girard, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 602.

¹²²⁵ « Les temps changent ».

¹²²⁶ Alain Girard, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 597.

¹²²⁷ *Ibid.*

¹²²⁸ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 96.

le temps d'une vie traversée dans un état de « conscience presque somnolente¹²²⁹ », détachée de son être individuel, à seule fin de s'épargner la douleur d'exister. Le terme de « disjonction » semble à nouveau le plus approprié pour rendre compte du mal-être d'Amiel, qui « n'a rien su faire à l'heure opportune » (19.9.1866), a manqué toutes les échéances de la vie humaine et éprouve de ce fait, une disjonction temporelle constamment à l'œuvre entre son âge réel, scandé par le calendrier, et la perception subjective de soi, durée intérieure par essence étrangère au temps mécanique de l'horloge. Aussi décrète-t-il qu'« on n'a que l'âge qu'on se sent avoir » (28.8.1872), qu'« [il] ne sen[t] point s'étaler [s]a vie dans le casier du temps » (27.9.1880), mais le temps « lui ne [l]'oublie pas » (18.8.1871). Et le diariste rend compte à maintes reprises, des rappels brutaux qui l'assignent à son âge et à son état physique. Qu'ils naissent d'un reflet du miroir, de rencontres inopportunes ou bien du déclin de la santé, ces rappels sont autant de sommations temporelles qu'il compare à « une sorte de déportation imprévue et soudaine », au point que « l'âme en est interdite » (3.8.1872). Or, pouvoir « dormir [s]a vie et rêver le bonheur¹²³⁰ » afin d'échapper au tourbillon du temps, est une esquive qui conduit Amiel à se comparer à la *Belle au bois dormant* en une page analytique éclairante sur son insouciance prodigue :

Pourquoi n'as-tu rien su faire à l'heure opportune ? Parce que tu as toujours rêvé, et que pour les rêveurs le temps ne compte pas.

Ils laissent fuir l'instant, le jour, le mois, l'année,
Puis l'enfant se réveille avec les cheveux blancs¹²³¹.

En fait, ces vingt dernières années ne me paraissent qu'un mauvais sommeil. Je me sens un Épiménide qui sort de sa caverne. Le dormeur en se frottant les yeux, voit seulement que tout s'est transformé autour de lui, a marché, grandi, vécu, pendant qu'il subissait la captivité mystérieuse de son enchantement. C'est une réédition mâle de la *Belle au bois dormant*, moins la beauté, moins la féerie, moins le dénouement délicieux. La contemplation m'a cristallisé, momifié (19.9.1866).

L'« effet psychologique » évoqué dans ces lignes, décrit bien une forme d'ensorcellement oublieux du temps et convoque, outre les références à Épiménide et à la *Belle au bois dormant*,

¹²²⁹ Georges Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op.cit.*, p. 82.

¹²³⁰ Frédéric Monneron, *Poésies*, « Ignorance », IV.

¹²³¹ Henri-Frédéric Amiel, *Il Penseroso*, *op. cit.*, « L'excès de prudence », V, p. 13.

celle d'un Tancrède égaré « dans la forêt enchantée », car comme lui, « [Amiel] voi[t] grandir les prodiges terrifiants, tandis qu'un violent coup d'épée eût fait évanouir les vains fantômes¹²³² » (9.10.1872). De fait, le retour au réel est toujours vécu comme un pénible rappel du temps à vivre, par essence dépourvu de féerie comme de « dénouement délicieux », car il confronte le rêveur à la contrariété de se découvrir vieilli, altéré par les ans vécus dans l'indifférence et l'inattention au temps. Ainsi, pour avoir « dormi sous le mancenillier du sommeil d'Épiménide » (27.3.1872), Amiel ne peut que « retomber plus lourdement sur [s]a couche de tristesse », et déplorer avoir « trop raillé le bon sens » au point de recourir à la sagesse proverbiale : « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait ! » (8.10.1866). Conscient d'avoir dissipé sa vie, de n'avoir « rien su faire à temps » (19.7.1866) et d'avoir « manqué tous les cochés » (23.8.1869), il consacre un quatrain à maudire ce fourvoiement : « *Voici le tard, le froid, la nuit, / Tant pis pour qui manqua le coche. / Qu'il crève dans un coin sans bruit, / Et sans faire au ciel de reproche* » (21.9.1871). Une remarque écrite l'année précédente fait écho à ces vers : « Malheur aux discrets, aux transis, aux lambins ! Le train repart à toute vapeur. Vous avez manqué le repas, tant pis pour vous ; jeûnez » (28.2.1870).

La leçon est sans appel, elle a le ton comminatoire de l'irréparable et ne peut que susciter les injonctions les plus vives à sortir de la paresse oublieuse, à affronter « la dure expiation des années de quiétude contemplative » (26.2.1864), car « on ne donne pas impunément sa démission pendant les dix années capitales de l'homme, entre trente et quarante » (7.9.1866). Dès lors, il faut se délivrer du sortilège léthargique et pour ce faire, écrire certains énoncés à valeur performative comme : « O dormeur éveillé, ô rêveur ambulant, tout passe et nous passons » (11.6.1880), aussi, « réveille-toi, toi qui dors¹²³³ ! » (28.4.1865). Le drame auquel se confronte le « dormeur éveillé » se résume en effet à la question du fabuliste Florian : « Insensé, que fais-tu des plus beaux de tes jours¹²³⁴ ? » (23.7.1863), variante de la question angoissée qu'Amiel s'adresse à lui-même le 3 juin 1869 : « Qu'ai-je fait, grand Dieu, de mes jours ? » L'expression de l'incompréhension est reconduite le 12 septembre 1866, jour où la rencontre d'une connaissance de son enfance plonge le diariste dans une profonde tristesse, il conclut alors son impression mélancolique par ces mots : « En vérité, je ne sais où vont mes lunes et mes lustres. O dormeur éveillé, jusques à quand rêveras-tu debout, à la façon des somnambules ? À quoi bon naître pour vivre ainsi ? » La réponse est écrite dans le journal, et ce, dès les années de jeunesse : « Ai-je vécu ? » s'interroge-t-il dans les *marginalia* de son 8^{ème}

¹²³² Torquato Tasso, *La Jérusalem délivrée*, chant XIII.

¹²³³ Saint-Paul, *Épître aux Ephésiens*, V, 14.

¹²³⁴ Florian, *Fables*, « Le paysan et la rivière », V, V.

cahier, avant de répondre lui-même par un aveu d'autant plus troublant qu'il est formulé par un jeune homme de 29 ans : « Évidemment, je n'ai pas vécu » (5.7.1850). L'observation avait déjà été notée par Amiel alors âgé de 24 ans, qui craignait avec appréhension « d'avoir perdu [s]a vie » (8.4.1845). Ce constat d'emblée désenchanté à l'orée de la vie, se renouvelle régulièrement tout au long des cahiers ; deux décennies plus tard le diariste écrit : « et j'ai rêvé la vie, et je n'ai pas vécu » (15.9.1871). En conséquence, le *Journal intime* peut être lu comme le procès de de l'insouciance débonnaire envers le temps et s'ériger comme le témoignage exemplaire d'une vie perdue par excès de prodigalité et d'indolence. Le diariste condamne ainsi avec constance, l'incurie de sa vie particulière et concède à l'expression de sa conscience malheureuse du temps, la dimension d'une réflexion ontologique sur le temps à vivre.

« Qui n'a pas l'esprit de son âge / De son âge a tout le malheur¹²³⁵ »

Outre le sentiment d'avoir « laiss[é] fuir l'instant, le jour, le mois, l'année » (25.4.1869), Amiel souffre d'un sentiment d'inadéquation entre les différents âges de sa vie et la perception de soi qu'il y associe. Le désaccord avec soi-même prend désormais la forme d'une incapacité à s'inscrire dans le cours d'une temporalité rythmée par les étapes d'une vie d'homme, soumise aux échéances d'un temps social et familial. Le 19 mars 1865, le diariste déplore ainsi la sommation de la maturité :

La quarantaine fait grisonner les cheveux, refroidir l'imagination et baisser la force génératrice, en un mot diminue la vitalité, avec quelque prudence ou quelque avarice qu'on cherche à la maintenir. C'est l'âge du retour. Il faut vieillir. Déplacer les âges et se marier à l'âge de l'ambition, c'est la folie française. Tu aurais dû faire des enfants dans la décade précédente, et des livres dans cette décade-ci. Maintenant tu n'as pas fait de livres, et tu as peur de songer à des rejetons. Ni producteur, ni reproducteur ; toujours en retard, jamais à l'heure prescrite par la nature, par conséquent manquant ton entrée, ton rôle et l'occasion. Tu es stupide !

Plusieurs expressions sont éclairantes dans cet examen de soi, comme celle d'avoir « déplac[é] les âges », d'être « toujours en retard », « jamais à l'heure prescrite », le diariste s'accusant d'avoir ainsi manqué les rendez-vous temporels de l'existence humaine. L'expression de cette inadéquation est reconduite avec constance dans le journal, ne serait-ce qu'à l'occasion des

¹²³⁵ Voltaire, *Stances à Mme du Châtelet*. Distique très fréquemment cité dans les divers cahiers qui composent le *Journal intime*, comme le 21.2.1865, le 22.9.1865, le 17.5.1869, etc.

anniversaires et bilans de vie que l'écriture de soi favorise. Suivre et écrire l'itinéraire de sa vie ne conduit pas Amiel à s'amender, à corriger son imprévoyance ou ses errements, mais à utiliser l'espace d'écriture du journal pour attester simultanément de son impuissance à y remédier, comme du besoin d'en renouveler l'expression. De fait, le diariste n'honore sans faillir que l'entrevue journalière avec son cahier intime ; il juge avoir manqué toutes les autres échéances, admet n'avoir pas su saisir « l'instant idéal » (16.6.1851) tout en reconnaissant que « *savoir être prêt* » est « la grande chose » (15.8.1851), car « chaque âge a ses devoirs » (15.11.1869). Or, Amiel n'est pas l'homme du « *kairos*¹²³⁶ », il est au contraire l'homme de l'indécision, de la nonchalance et de l'indifférence ; il ne parvient pas de ce fait à trouver la manière de fluctuer dans le cours du temps, de traverser le cycle de sa vie sereinement, réconcilié avec sa condition, en accord avec sa détermination temporelle, drame intime dont témoignent ses 174 cahiers. Les tensions nées de la disjonction temporelle à l'œuvre dans sa vie personnelle se traduisent aussi par la perception décalée des âges de la vie, et ce quelle que soit la décennie évoquée. C'est ainsi qu'il se perçoit dans son immobilisme et « [s]e fait l'effet d'un rocher dans un fleuve, quand [il] revoit toutes ces relations du temps jadis ; le fleuve c'est la vie, tous ont vogué, ont fait lignée, changé leur existence ; je suis toujours le même garçon ; alors petit garçon, aujourd'hui grand garçon, une fois vieux garçon » (25.12.1849). Ce pressentiment que confirmeront les années le poussera ainsi à s'exhorter : « *Sey Mensch und Mann*¹²³⁷ », et ce, afin de devenir « *ce que tu peux être. Toi seul es maintenant responsable de toi-même* » (22.6.1851). Mais les objurgations de jeunesse feront long feu, sans le rassurer ni poser les jalons d'une vie à accomplir. Sous l'effet d'une santé parfois chancelante, il écrit qu'« il est curieux et triste de se sentir usé, fragile avant trente ans ; sauvage à l'âge de l'action ; indolent à l'âge de l'ambition » (10.11.1850) ; et c'est à 29 ans que le diariste exprime ce désaccord intime entre soi et les attentes de certaines périodes de vie. Ainsi, dans le secret du *Journal intime*, se formule l'aveu d'un « déboîtement » (19.5.1870) temporel entre l'être individuel et le temps sociétal, en d'autres termes, « *es ginge wohl aber es geht nicht. Ich wollte gern, aber ich will kaum*¹²³⁸. » Le 26 février 1851, Amiel identifie l'origine de son malaise qu'il résume avec la concision d'un diagnostic que les années ne récuseront pas : « Vieux dans mon adolescence, je risque d'être juvénile dans ma maturité. » Le chiasme a le mérite de faire surgir le décalage temporel à l'œuvre sa vie durant, comme le manifestent à nouveau les questions perplexes nées des contradictions de sa vie sentimentale : « Suis-je donc vieux ? ou ne suis-je

¹²³⁶ « moment idéal ».

¹²³⁷ « Sois humain et viril ! », Julius Hammer, « Inneres Glück », *Schau um dich und schau in dich*.

¹²³⁸ « Ça devrait aller, mais ça ne va pas. J'aimerais vouloir mais je n'y arrive pas ».

pas encore jeune ? » (10.5.1850) La difficulté à vivre le temps de ses jeunes années est reconduite pour l'homme qui obtient son « certificat de maturité » (6.8.1869) comme un « coup d'assommoir », face à deux de « [s]es anciens camarades d'étude, archi-pères de famille » et qui lui « paraissent si vieux » ; il ajoute alors : « Les rêveurs de mon espèce, en dix ans, en vingt ans, en trente ans, ne bougent pas de la place / Dans une longue enfance ils se laissent vieillir. » La complainte de l'âge adulte sera celle du regret inconsolé de la jeunesse, envolée sans profit sans avoir été vécue, ce que le diariste reconnaît avec amertume : « quand j'avais la jeunesse et la bonne grâce, je n'ai su qu'en faire et je les dédaignais. Maintenant qu'elles m'ont dit adieu, je les apprécie et je les regrette, j'allais dire je les envie. O contradiction ! » (17.5.1869). La jeunesse s'est définitivement éloignée et s'il lui semble parfois qu'elle « [l'] appelle comme une sirène et [l'] invite à [s]e jeter dans les flots » (27.2.1870), elle n'en est pas moins ressentie comme une période de vie doublement perdue, puisqu'elle n'est plus et ne fut jamais vécue comme telle.

Qu'en est-il alors de la maturité ? Celle-ci est perçue au gré de soubresauts temporels, sous l'effet d'un vieillissement accéléré qui, à l'opposé des belles années, fait boire l'amer calice d'un état cacochyme et valétudinaire bien avant l'âge. « Serait-ce là mon sort ? s'interroge le diariste, Dépérir avant d'avoir cinquante ans ; m'écrouler à l'âge des fortes ambitions. C'est amer » (3.5.1871). Amiel note ainsi sa contrariété de se voir « vieilli d'un lustre en moins d'une année » (20.6.1870), il ajoute ce même jour, avoir décidément « mal entendu le grand art de la vie » et subir avec effroi les ravages d'une « année climatérique » (14.2.1869) décisive pour sa santé, il est alors âgé de 48 ans. Deux ans auparavant, il observait que cette inadéquation entre durée subjective et phases du temps humain, le marginalise et le condamne sans recours :

Tu as manqué toutes les étapes et tous les coches ; c'est ainsi que tu te trouves à 46 ans, non marié, non père, sans avenir assuré, ayant négligé les occasions de publier, de te poser dans le monde. Tu n'as cherché que l'ombre, la retraite, la dispense. Tu as perdu ton temps à attendre. Tu es servi selon tes mérites et tu commences l'expiation de ta sottise. Tu vas semer quand les autres en sont à la moisson (18.5.1868).

Au moyen de l'écriture journalière, le diariste analyse précisément les conséquences de ce décalage temporel sur sa vie : « Ainsi, reconnaît-il, ne logeant pas ma vie dans le cadre naturel des années, je ne me suis pas dit, à vingt ans, à trente ans, à quarante ans tu dois avoir fait ceci ou cela. J'ai ignoré la nécessité, j'ai éludé la prudence, je me suis affranchi du bon sens » ; en

conséquence de quoi, « te voilà sans feu, ni lieu, sans but, sans projet, sans avenir, à l'âge où les boucles noires grisonnent, et où les hommes judicieux et avisés marient leurs filles. Tu as tout à faire quand tes camarades ont déjà tout fait » (1.4.1869). La lucidité ne se départit pas de l'impuissance à conjurer la force d'inertie ou l'aboulie qui caractérisent l'homme qui ne « sai[t] pas employer le Temps » (18.5.1846), comme il l'observe dès son jeune âge. De fait, Amiel déplore souvent ne pas être « dans l'ordre » (24.11.1870), et il se qualifie lui-même de malencontreuse « exception », car ajoute-t-il ce même jour, « mener la vie d'étudiant un quart de siècle après l'époque des études, voilà ce qui est déplacé, irrégulier, extravagant. » La sommation de l'âge est d'autant plus pénible à vivre dans ces conditions singulières ; il lui semble ainsi avoir « vieilli sans mûrir », il s'étonne d'être « déjà dans les vieux » et ne peut se résoudre à « avoir l'esprit de son âge » : « Mon cœur est avec les jeunes, tandis que le miroir me conseille de prendre place avec les vétérans » (22.9.1870), ajoute-t-il désappointé. Vieillir prématurément, c'est « être usé avant d'avoir servi, revenu de tout avant d'être allé nulle part » (10.4.1872) ; c'est pour Amiel faire la triste expérience de voir « que [s]es forces s'en vont, que [s]es facultés baissent, que [s]a vie s'écoule et qu'à cinquante ans, [il en a] soixante et dix, pour la langueur et le délabrement » (11.4.1872). Le *Journal intime* consigne la perception pathétique d'un déportement constant de son être individuel, inapte à s'inscrire harmonieusement dans le cours du temps humain, que les raisons en soient psychologiques ou biologiques. L'approche fatale de la soixantaine suit ainsi les progrès de la maladie et fait vivre par anticipation, l'état de vieillard et « cela fait secrètement horreur » (30.3.1880), « avant la soixantaine, [d'] éprouver les sensations d'un vieillard et d'un vieillard cassé ou du moins fragile ». « J'effeuille mon destin plus vite que le temps¹²³⁹ » (11.2.1881) constate le diariste à quelques mois de sa mort, modulant ce même constat quelques jours plus tard avec mélancolie : « Et je m'effeuille hélas ! plus vite que le temps » (14.2.1881). Ainsi, Amiel a « préféré ignorer la chronologie » (5.12.1869), mais il en a subi avec désagrément les conséquences, et a vécu l'expérience d'être resté en marge du temps humain, étranger au temps sociétal, au temps familial générationnel, au temps d'une vie active et accomplie, selon les canons de son époque progressiste et de son milieu bourgeois. Il transcrit avec amertume le sentiment de ne pas être parvenu à être « homme une fois avant de mourir¹²⁴⁰ » (17.8.1871), tout en écrivant quotidiennement le drame temporel de l'existence humaine.

¹²³⁹ Antiphrase d'un vers de Victor Hugo, *Odes*, « À une jeune fille », V, XVII.

¹²⁴⁰ Jean-Jacques Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, V, I.

« *Trop tard pour tout* » (23.8.1869)

Le rapport au temps génère un malaise existentiel qui ne peut que s'aggraver au fil des années, car il confronte le « rêveur indolent et impuissant [...] resté aux coquetteries de la Velléité » (3.6.1869), à l'impasse tragique de l'inaccomplissement de soi. C'est alors que résonne « le glas funèbre : *Trop tard !* » et que « le ver qui ne meurt point commence à remuer dans [s]es entrailles » (17.11.1869), allégorie du remords et symbole implacable du temps perdu. L'expression fataliste du « *Trop tard* » est une véritable scansion du *Journal intime* ; elle concentre en elle la lucidité, la désespérance et la conscience morale du diariste, qui ne peut qu'attester de l'impasse définitive d'une vie manquée. « Je crains, écrit-il le 23 août 1869, qu'un coup de tonnerre ne me réveille et ne me fasse lire dans un cercle de feu : *Trop tard pour tout*. Tu as manqué tous les cochés ; enferme-toi et meurs. » Les occurrences de ce qui peut être lu comme « le mot funèbre » (8.11.1863) sont donc multiples dans les cahiers, elles valident en quelque sorte l'inanité de toute perspective et ferment l'horizon de la vie :

Le mot funèbre *Trop tard* semble s'écrire sur chaque objet que je veux ressaisir. Trop tard pour les grandes entreprises intellectuelles, trop tard pour une belle carrière, trop tard pour le mariage, trop tard pour tout ce qui tente l'homme, la science, l'art, le pouvoir, la richesse. Ne resterait-il que le temps pour se résigner, souffrir, mourir ? Est-ce que détachement, déclin, décrépitude, isolement, incapacité, maladie et mort sont tout mon avenir ? (8.11.1863).

L'angoisse ontologique que manifestent ces lignes est l'état dont procèdent toutes les entrées mélancoliques du journal, écrites à la lumière vacillante d'un temps toujours plus compté et de l'estimation désenchantée d'une vie qui, « à différer se passe » (29.10.1872). Au fil des cahiers et des années, le diariste rappelle avec insistance le contretemps fatal, puisqu'à ses yeux, il est « encore et toujours trop tard » (3.3.1864). Il s'impose ainsi le devoir de « *racheter le temps* » (14.12.1863), ou bien s'oblige à boire le calice de l'amertume jusqu'à la lie, en reportant sur la page de son journal, les perspectives tragiques de « l'affreuse sentence *Zu spät* » (13.8.1865), variante de « l'épouvantable : Il est trop tard ! » (22.5.1865), dans laquelle il lit l'« inscription de l'enfer » (1.9.1871). Mais le diariste « veu[t] voir clairement ce qu'[il] [a] perdu » (11.8.1865) et pour ce faire, il renouvelle à l'envi le diagnostic implacable de sa « fausse position » (5.10.1871) vis-à-vis du temps et de la vie, quitte à conclure sans espoir qu'« il est trop tard pourtant, excepté pour mourir » (9.11.1871).

Or, le diagnostic reconduit par Amiel désigne deux ennemis à l'œuvre pour saper toute volonté d'agir, tout désir d'accomplir sa vie d'homme : la pente funeste de la procrastination et la dilapidation imprévoyante du temps, à moins que ce ne soit la perception intime de la vanité de tout et du « Trop tard » triomphant qui n'en soit à l'origine... Quoi qu'il en soit, il ne cesse d'entendre « [s]on mauvais génie murmurer sardoniquement : "Toujours la même histoire ; trop tard, trop tard !" » (29.9.1871). « Or, s'interpelle le diariste, que dit le bon sens ? que tu es fou, en oubliant ton âge, fou en t'amusant au soliloque pour te distraire de l'action, fou en perdant à des nivèleries tes années et tes vacances, [...] fou en renonçant à tout plan d'avenir, à toute ambition, fou en rembarant ta destinée [...] » (3.10.1865) ; « la bobine de la sui-semonce » (3.3.1857) n'a de cesse de se dérouler pour fustiger les errements de celui qui a « mal arrangé [s]es plans et manqué sottement la vie » (18.5.1870), au point de s'interroger sur une ultime chimère temporelle : « Pourquoi ne vit-on pas deux fois ? À la première on ferait les fautes, à la seconde on en profiterait » (29.9.1871).

« Gare à l'ajournement, guerre à la *procrastination* ! » (20.4.1868)

Pour Amiel, l'un des maux les plus constants et les plus redoutés est en effet celui de l'ajournement, esquive ou stratégie des plus efficaces pour différer d'agir, de vivre en temps voulu les étapes assignées à une vie d'homme, et ainsi « [s]e mettre en équilibre avec [s]es circonstances » (5.6.1871). « Avise à temps, dit la sagesse » (24.1.1871), mais « la vie à différer, se passe », observe le diariste qui considère qu'« ajourner, retarder, attendre », c'est « la maladie incurable de l'homme » (25.3.1850), *a fortiori* la sienne, puisque « le monstre Ajournement s'est accroupi sur [lui] » et depuis cet évènement funeste, il « dissipe [s]a vie » (28.7.1869). Il s'agirait pourtant de ne pas « renvo[yer] au lendemain ce qui peut être fait sur l'heure. Rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire ; achever est la mesure du maître » (15.8.1851) s'admoneste le jeune Amiel, persuadé que la semonce offre la clef d'un rapport au temps fructueux et harmonieux, pour qui veut diriger à bon escient « le gouvernail de sa vie » (20.4.1868). Ainsi, « tout désordre s'expie », par conséquent, « l'habitude d'ajourner est un désordre. [...] Agir en temps utile, au moment promis est un devoir. La ponctualité est une probité. Elle devient une vertu quand elle coûte de l'effort » (5.3.1869). Or, le ton sentencieux des maximes à portée morale ne parvient pas à faire advenir les progrès attendus ; le journal est certes un outil de perfectionnement dans lequel se gravent les règles de conduite à tenir, mais il n'offre que la consolation de les avoir inscrites comme lettres d'or sur une page de résolutions vertueuses, sans parvenir à insuffler le courage de leur application. La navigation de l'esquif

amielien se révèle en effet erratique, soumise aux aléas des détours et retards cumulés, faute de « combattre la manie de *l'ajournement* » et de vaincre « l'ennemi constant et terrible » de la « *Procrastination*, la remise au lendemain » (3.3.1869). En conséquence, Amiel ne peut manquer de dresser ce procès contre lui-même :

Je vois très bien que le tourbillon des choses courantes m'encombre, et m'ensable. J'ajourne, je projette et en attendant, je me laisse étouffer et engloutir. [...] Qui regarde, lanterne, atermoie, ne fait rien et n'aboutit pas... Et toujours cheminant n'arrive pas au but. Serais-tu de ceux qui étudient toujours et ne savent jamais, qui préparent sans fin et ne finissent pas, c'est-à-dire qui promettent quelque chose et ne réalisent point leur programme ? Je le crains fort. Tu manques de suite, de volonté, de confiance, en sorte que tu en restes toujours aux premiers élans, aux premières ébauches (3.3.1869).

Dans cette adresse à soi réprobatrice, le diariste condamne son incapacité à achever, à publier quoi que ce soit de définitif, mais il expose pour ce faire, les principales causes de sa tendance à différer dans tous les domaines de sa vie : le défaut d'estime de soi, d'espérance et de volonté qui le conduisent à reporter, à laisser en jachère projets et ambitions ; il préfère se contenter « de rêver l'action au lieu d'agir, de soupirer après l'ordre au lieu de le réaliser » (20.4.1868). C'est ainsi qu' « [il] [s]e di[t] ce qu'il faudrait faire, mais [il] ne le fai[t] pas, par mobilité, légèreté et indolence, par oubli surtout de [s]es propres résolutions et irrévérence pour [s]es décrets » (20.4.1868). Ainsi, à l'image du cygne mallarméen pris au piège de la glace (12.9.1856), Amiel se voit captif de son inertie, de son irrésolution, de sa pusillanimité qui conditionnent un rapport défiant au temps de l'action, tandis que sa complaisance au rêve, à la paresse, à la timidité sont les stratégies dilatoires d'une vie suspendue par l'attente : « C'est toujours la même chose : Ajournement de la vraie vie » (25.12.1864), en conséquence de quoi, Amiel « hésiter[a] à vivre jusqu'à la veille de [s]a mort » (26.8.1872).

« Je ne vis pas, j'attends de vivre » (15.6.1850)

Un autre grand thème du journal d'Amiel enrichit la compréhension de sa conscience malheureuse du temps : celui de l'attente. Il s'impose comme une variante de la procrastination mais en représente une conséquence majeure, qui est celle de manquer sa vie pour ne pas l'avoir vécue. Dès son jeune âge, Amiel fait le constat que « décidément [il] ne sai[t] pas vivre » (20.2.1850) ; il comprend très vite qu'il est « spectateur même de [s]a propre vie et non acteur »

(15.6.1850), et qu'il a de surcroît, « le génie de l'allongement, de l'ajournement, de l'inachèvement » (3.5.1857). Il a ainsi le sentiment d'assister au déroulement de son existence en s'abstenant de la vivre réellement, hanté par « le sentiment perpétuel du précaire, du fragile, du passager » (25.3.1850). Dès lors, « pour moins souffrir », Amiel refuse « de porte[r] le poids du jour », de descendre dans le « forum humain » (4.9.1869), et il reconnaît avec fatalisme dans son journal : « Je ne vis pas, *j'attends de vivre*, et j'attendrai sans doute sous l'orme » (25.3.1850). Quinze ans plus tard, il « attend toujours de vivre, d'agir, de réaliser, de produire », et ajoute-t-il, « en attendant la clepsydre est bientôt épuisée » (20.4.1865). Qui plus est, il est une devise qui se rappelle à lui pour devenir l'emblème de sa vie perdue :

Te rappelles-tu le premier cachet à devise qui t'ait séduit ? Il portait un papillon au-dessus d'un bouton de rose, et cette exergue : *J'attends*. Cet emblème a été ton ensorcellement et ta malédiction. Tu es resté papillon et tu as toujours attendu. Attendu quoi ? l'occasion de vivre, d'agir, de produire et d'aimer, le moment d'être. Tu es resté à l'état de promesse, de prélude, de larve. Et la raison, c'est que tu n'as jamais compté avec le temps et que tu n'as pas voulu t'imposer au monde (1.5.1870).

Certains passages du *Journal intime* proposent ainsi des analyses frappantes, car elles exposent avec exactitude, la nature du mal-être saisi dans la confrontation de soi à soi. Mise en scène par un dispositif d'interpellation sans concession, celle-ci fait advenir la compréhension du malaise ressenti, en l'occurrence le refus de « compt[er] avec le temps », de faire advenir son être en le déployant dans le cours de la vie. L'écriture journalière permet d'accéder à une certaine forme de connaissance de soi, elle explore les désarrois, les doutes et les détresses qui tourmentent l'auteur, pour mieux en remonter le cours et en définir la cause. Amiel dresse ainsi le constat d'une existence non advenue ; il formule le drame d'une vie en attente, suspendue à l'exigence d'un idéal perçu comme la seule mesure du temps à vivre, quitte à le conduire dans l'impasse d'une vie rêvée. Or, « constitutive de la conscience, il n'y a pas d'expérience qui puisse être mieux partagée que celle de l'attente »¹²⁴¹, quitte à ce qu'elle prenne la forme d'une solitude et d'une singularité irréductibles. Et au-delà de la diversité des attentes définies par chacun, il en est une « qui fait de l'homme un être *métaphysique*¹²⁴² » car elle procède de la « hantise paradoxale de l'infini dans le fini ou de l'éternité dans le temps¹²⁴³ », et s'éprouve de ce fait à

¹²⁴¹ Nicolas Grimaldi, *Le Traité des solitudes*, op. cit., p. 74.

¹²⁴² *Ibid.*, p. 76.

¹²⁴³ *Ibid.*, p. 77.

l'aune d'une projection de soi idéale, ce dont témoigne précisément l'exigence de perfection qui paralyse Amiel. Attendre afin de mieux concevoir le grand œuvre littéraire, attendre la venue de l'épouse rêvée, attendre de voir ses dons révélés aux yeux de tous, telles sont les causes premières d'un comportement velléitaire et hésitant. On peut dès lors comprendre que les sursauts d'impatience et les désillusions assaillent Amiel au fil des années perdues, comme ils le firent le 6 décembre 1870 :

Que veux-tu faire de tes dernières années de vie ? Attendras-tu toujours la chimère, l'inconnu, l'impossible ? Fermeras-tu les yeux à l'inexorable réalité ? Te laisseras-tu mourir sans avoir recueilli tes idées, sans avoir fondé une famille, sans avoir payé aucune de tes dettes sociales, par cœur froissé et par timidité ? Vivras-tu au jour le jour jusqu'à ta dernière heure ? Et par colère ou par affliction d'avoir manqué ton rêve, perdu ta jeunesse, trouvé le monde injuste et triste, bouderas-tu l'existence jusqu'à ta mort ? Ne feras-tu pas le *salto mortale* ? Ton indolence réussira-t-elle à faire taire le bon sens ? Est-ce que par dégoût pour l'intérêt, tu méconnaîtras jusqu'au devoir ? Est-ce que tu te laisseras envahir par la torpeur, l'abattement, l'apathie et la désespérance ?

Les questions rhétoriques s'ajoutent les unes aux autres pour mieux suggérer implicitement, l'impasse d'une réponse positive. C'est ainsi qu'Amiel reconnaît « [s]a faute invétérée » : « j'ajourne de vivre et j'atermoie avec mon idéal » (2.2.1857) ; ce qu'il définit par ailleurs comme « [s]on tort essentiel », à savoir « l'indifférence pour [s]on avenir et l'ajournement de tout grand effort », s'exclamant de ce fait : « comme j'ai mal employé la vie ! » (15.11.1869). Or, l'aveu évolue parfois vers la réprobation la plus amère :

Insensé, me disait une voix intérieure, tu perds tes jours et tu dissémines tes forces ; tu as ajourné de faire les choses nécessaires ; et tu retombes continuellement dans ton vieux péché. Il fallait agir, il fallait aimer, il fallait produire, il fallait employer tes dons, faire valoir tes talents. Il fallait moissonner ta gerbe, et préparer à ta dernière heure l'oreiller si doux de la bonne conscience (10.4.1866).

« Ma vie a été manquée » écrit-il sans plus d'espoir le 5 mai 1871, la « *Lebenskunst*¹²⁴⁴ » et la « *Lebenwissenschaft*¹²⁴⁵ » (19.9.1855) après lesquelles il soupirait, lui sont restées inaccessibles et ont laissé place au remords d'une vie inaccomplie, à la merci de la destinée la plus

¹²⁴⁴ « L'art de la vie ».

¹²⁴⁵ « La science de la vie ».

malheureuse qui soit, « car le plus lourd fardeau, c'est d'exister sans vivre¹²⁴⁶ » rappelle le poète Victor Hugo, fréquemment cité par Amiel au cours de ses analyses introspectives toujours plus désenchantées.

« À quoi se sont consumées mes années ? » (15.11.1869)

Amiel ne parvient pas à prendre la mesure du temps humain et il adopte les attitudes les plus paradoxales pour échapper à sa loi. Il admet ainsi avoir « pirouett[é] comme un derviche sur [lui]-même », avoir « rêvass[é] » et « projet[é] sans fin ». Le temps est certes court, mais il faut « travaille[r] pendant qu'il fait jour ; car la nuit vient où personne ne peut plus travailler¹²⁴⁷ », ne cesse-t-il d'écrire dans ses cahiers intimes. Paradoxalement, il consigne aussi sa passion pour l'inutile, sa coupable imprévoyance qui le conduisent à gaspiller, dilapider le temps à vivre, « avec une insouciance de bohème » (3.3.1869). Il suffit de relever quelques verbes utilisés, pour mesurer à quel point ils traduisent l'exaspération d'Amiel à l'encontre de son usage prodigue des jours : « Cornichonné tout l'après-midi » (13.2.1872), « musé », « piétiné », « baguenaudé », « rêvassé », « batifolé », « lisotté », « lanterné », « bousillé », « bricolé », sont les participes passés qui ouvrent le plus fréquemment la relation de ces heures vaines et vides où se dilue son quotidien dévoré par les « bagatelles », autre terme favori du diariste. Le procès des jours inutiles où règnent le désordre, l'incurie dans l'administration de sa vie personnelle, le conduit à déplorer continûment la dispersion, « la distraction par les bagatelles » (29.7.1867), et donc à se condamner sévèrement : « Toujours enfant. Pêché contre deux de mes devises épigraphiques : BE FAST / CAVE CASSUM¹²⁴⁸ » (24.1.1866). Les journées sacrifiées à l'inutile sont celles qui laissent fuir le temps, sans savoir « où s'en vont les heures et à quoi passent les semaines », où « l'insignifiant chemine » tandis que « l'essentiel reste au croc » (10.12.1869). « En attendant, écrit Amiel, je suis mécontent de ces jours perdus en niaiseries et choses de néant. Rien appris, rien senti, rien pensé, rien lu, rien écrit. Verbiage et trémoussement : quel résumé ! » (1.11.1869). L'impéritie consiste ainsi à ne pas savoir « tirer parti de la vie » alors que « c'est un devoir », et que la première des conditions à accepter est « de tenir compte du temps » (28.11.1866). Amiel consacre de nombreuses pages à cette forme de culpabilité ; dans cette même entrée, il analyse ainsi ses torts :

¹²⁴⁶ Victor Hugo, *Les Châtiments*, « La Religion est glorifiée », IV, 9.

¹²⁴⁷ *Évangile selon saint Jean*, IX, 4.

¹²⁴⁸ « Fais vite » ; « Prends garde à la futilité ».

D'où vient cette estimation si fautive du temps, lequel d'une part te paraît trop court pour entreprendre quoi que ce soit, et d'autre part trop long pour conclure jamais rien à l'heure où tu es ? [...] Tu ne reconnais pas le droit des mois et des années à te faire marcher, à te faire vieillir, à t'arracher tes forces et tes chances, à te maltraiter sans ton consentement et surtout à te faire obéir. Ton incurie serait donc une révolte sourde ; *ton manque de bon sens serait une fierté déplacée* ; ta paresse serait de l'orgueil. — Te courber sous un maître, voilà ce que tu ne sais pas faire. En vrai stoïcien, tu te laisseras écraser par lui sans même avoir daigné l'apercevoir.

Or, ne pas plier sous la loi du temps, en génère une « estimation fautive », source de toutes les tensions et distorsions à l'œuvre dans la perception de soi, à l'origine de tous les fourvoiements dans l'art de la conduite de la vie ; c'est l'enseignement que veut transmettre l'auteur du *Journal intime* qui expose inlassablement les conséquences de cette erreur de jugement irrémédiable. Ajourner le temps, le dilapider, l'oublier ou bien le nier ne peut qu'être facteur de souffrances et de dysharmonie temporelle de soi à soi, semble nous dire Amiel qui en fait l'amère expérience, et dont le diariste témoigne pathétiquement.

Il est ainsi inexcusable de « perdre en bagatelles le temps qui fuit d'un pas léger » (13.1.1871), de n'avoir su ni occuper ni rattraper le temps le temps perdu, d'avoir en fin de compte abdiqué le courage de vivre à temps, en faisant de l'insouciance « [s]on idole » et de « L'Inutile », « [s]on Moloch » (18.1.1875). La litanie des activités du quotidien rejoint celle des jours perdus inlassablement consignés : « Végété, bousillé, piétiné, vécu sans plan et sans but, donnant mes leçons, lisant des journaux, écrivaillant des lettres, présidant des séances, dévorant quelques livres, mais le tout à l'aventure, au hasard » (12.11.1871), écrit-il ce jour-là ; « musé, jase, corrigé quelques vers, voté (élections au grand conseil). Lisotté des journaux et des brochures. Rien fait de bon » (15.11.1868) conclut-il une autre fois, toujours plus mécontent de lui, et tenant pour rien les activités de loisir et les devoirs sociétaux. Ainsi, le 2 février 1869, il déplore que « la vie s'use en misères » et ajoute : « je sens avec une sourde irritation se limer le fil de mes jours, se raccourcir la bobine fatale, sans que le moment qui passe ait servi à quelque chose de bon », désireux de recenser ce jour-là « un ensemble de négligences dans la distribution de [s]es heures » et de fustiger « [s]on ancienne passion de l'inutile » (2.2.1869). Mais il lui faut, encore et toujours, déplorer son vain combat contre son incurie ordinaire :

NIL CASSUM, rien sans but, guerre à l'inutile, mort aux bagatelles, que de fois n'as-tu arboré ce drapeau. Mais l'imprévu, les dérangements, les malaises, les petits devoirs, les petites convenances, les habitudes prises, t'ont régulièrement fait retomber dans le piège, et les rechutes t'ont enlevé le courage avec l'espérance.

La conscience douloureuse du temps procède du sentiment de ne pas maîtriser les contraintes et contrariétés du quotidien, de subir les relations humaines dispendieuses en temps (notamment celles qui sont liées aux sollicitations féminines), à considérer être l'otage d'une vie mal arrangée qui n'offre pas le temps nécessaire à l'élaboration de l'œuvre noble et sérieuse, ce qui provoque un « mécontentement intérieur » toujours plus lancinant :

Je perds mes jours, je me lève trop tard et ne finis rien. Toujours en l'air et campé plutôt qu'établi, je me sens errant et voyageur, et laisse dévorer ma vie par le provisoire. *J'attends toujours*, comme disait la devise d'un de mes anciens cachets (le papillon et la rose). Ma femme de ménage se néglige et vient toujours plus tard allumer mon feu ; cela me fait rester entre deux draps ; puis la leçon à préparer m'appelle. Ma mémoire molle m'oblige à perpétuellement recommencer. Arrive l'engrenage des repas, des journaux à lire, du feu à entretenir, des parties d'échecs, correspondances, visites, et ainsi de suite indéfiniment. À quoi se réduisent les heures utiles ? à presque rien. La lecture est peu de chose et le travail productif égal à zéro (6.11.1866).

Entrer dans la description détaillée des menus faits du quotidien permet de mesurer la difficulté d'Amiel à concilier ses diverses activités, à s'adapter aux obligations prosaïques et journalières du temps humain ; cela permet aussi de comprendre à quel point il souffre de ne pas parvenir à inscrire harmonieusement ses activités dans le temps, à sauver « les heures utiles » dévolues aux choses intellectuelles. Le bilan proposé est en effet toujours déficitaire et contrariant, le temps à vivre est sacrifié aux bagatelles dévorantes, sans permettre au penseur de bâtir son œuvre littéraire et philosophique. De fait,

la plupart des contradictions qui habitent Amiel se concentrent dans la contradiction de son rapport au temps, parce que le temps est l'instrument de l'œuvre inaccomplie [...], ce par quoi le destin s'objective et se referme et, indissociablement, sous la forme de temps présent inutilisé ou "gâché", ce par quoi il peut être éternellement suspendu et différé¹²⁴⁹.

Le rituel d'écriture offre-t-il une exception à la perception malheureuse d'un temps perdu ? Rien n'est moins sûr, car les commentaires ambivalents sur le sujet ne sont pas rares. Certaines entrées stipulent en effet que seule l'écriture régulière du *Journal intime* relève d'une discipline productive, puisqu'« avec une habitude, constate le diariste, j'ai réussi à écrire un

¹²⁴⁹ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le journal d'Amiel », *op. cit.*, p. 96.

Journal de 10 000 pages » (18.5.1870), fidèle en cela à la recommandation d'Horace¹²⁵⁰ (9.2.1864) qu'il mentionne comme un modèle de discipline et de constance. La continuité du travail serait ainsi la condition *ad hoc* pour achever l'œuvre espérée, ce qu'Amiel évalue ainsi ce même jour : « Supposé une autre habitude plus sévère, je pourrais imprimer par exemple 1 000 pages, soit trois volumes, qui compteraient pour leur auteur. » Mais à l'encontre de cette évaluation hypothétique, il peut aussi bien considérer que les pages du journal ont « au fond [...] encouragé et augmenté [s]on indolence, en [l]e dispensant de la lutte et en [l]e déshabituant du vouloir » (21.10.1867). Il peut même jeter aux gémonies « les 16 300 pages » qui ne pourront s'inscrire dans la postérité littéraire, car « ce qui dure, ce qui peut résister à la mort, surtout ce qui est fécond, voilà l'essentiel » (9.4.1880), soupire-t-il en enviant « une nouvelle de Mérimée, un article de Sainte-Beuve, une lettre de Doudan. » Quelques deux décennies plus tôt, Amiel reconnaissait déjà qu'il : « donnerai[t] le tout pour avoir écrit *le Comte Kostia*¹²⁵¹ par exemple, ou quelque volume de philosophie », ajoutant au sujet de son journal que « [s]a passion de l'inutile se retrouve ici, et a sans doute plaidé en faveur de ces cahiers et de leur continuation » (10.9.1862). Le *Journal intime* ne serait dès lors qu'un « répertoire de jours mal employés » (19.9.1864), « une paresse occupée et un fantôme d'activité intellectuelle » (4.7.1877), autrement dit une « oisiveté occupée, une récréation qui simule le travail » (24.7.1876). À l'opposé, dans un mouvement de balancier récurrent, le diariste peut le concevoir comme « le seul résultat net, concentré et lié de [s]a vie depuis quinze ans » (21.12.1860), car il permet de suivre au long cours « l'itinéraire d'une âme » (3.3.1852), de « passer les années » (13.7.1860) et comme a pu le favoriser « la rêverie tournoyante », de « franchir le grand désert de la vie » (3.7.1877).

Amiel, lecteur de Marc-Antoine Jullien

À l'encontre de la déploration des jours perdus, le *Journal intime* témoigne aussi de la persévérance à vouloir contenir le temps, à en « tirer tout le parti possible¹²⁵² », et cette lutte inlassable rapportée par l'écriture journalière, n'en constitue pas le moindre de ses paradoxes. Amiel, lecteur de Marc-Antoine Jullien, s'imposa dans ses jeunes années, la rigueur d'un contrôle de soi destiné à rationaliser son usage du temps et à consigner dans ses cahiers

¹²⁵⁰ « *Nulla dies sine linea* » traduit par : « Ne laisse pas passer un jour sans écrire une ligne ». Cette expression proverbiale remonte à Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXV, 84.

¹²⁵¹ Roman de Victor Cherbuliez, un compatriote d'Amiel.

¹²⁵² Marc-Antoine Jullien, *Essai sur l'emploi du temps*, 1808, expression empruntée au chapitre VI : « Utilité d'une méthode qui permettrait d'en tirer tout le parti possible ».

personnels, l'organisation méthodique des jours à vivre. Le projet éducatif du pédagogue conçu « à l'usage des jeunes gens de l'âge de 16 à 25 ans¹²⁵³ », trouve en Amiel un disciple animé d'un vif désir de perfectionnement moral, soucieux de s'accomplir en exploitant pleinement toutes ses aptitudes, à la faveur d'une tutelle qui corrige son naturel dispendieux du temps. Il s'agit bien pour le jeune homme de contenir sa pente funeste à la dilapidation des heures et des jours, de mettre fin à leur vain gaspillage, d'en être enfin le seul maître en relevant le défi d'une vie à sculpter en sujet autonome, désormais confronté à la « pensée terrible : *Chacun se fait son destin* » (16.12.1847). Lancé dans l'aventure individualiste d'un siècle où « le temps se mesure avec de plus en plus de précision¹²⁵⁴ », Amiel cherche à en capitaliser l'usage à seule fin de le vivre avec profit, car l'« une des choses qui [l]e font le plus souffrir est de [s]e sentir gaspillé et éparpillé par vie¹²⁵⁵ ». Il convient donc de ne pas laisser « [s]a vie s'écouler sans porter de fruit, sans la trouver employée » (21.3.1840). Les cahiers de jeunesse illustrent particulièrement le désarroi d'un étudiant « si perdu dans la vie, sans une mère, sans un ami de cœur, sans un frère » (8.10.1840), hanté par la perspective de n'être « jamais rien » (1.11.1840), de ne pouvoir réaliser « son type idéal » s'il ne parvient pas à « *tirer parti de la vie* », autrement dit « à tenir compte du temps » (28.11.1866). Le jeune homme solitaire, s'érige en juge de « [s]es côtés faibles », de [s]es défauts » ou « mauvais instincts », il déplore que « *personne ne [lui] a[it] donné de ces directions qui restent, de ces conseils qui raffermissent, de ces impulsions qui décident* » (4.2.1846), carence que la lecture de l'*Essai sur une méthode qui a pour objet de bien régler l'emploi du temps* a pu partiellement combler à ses yeux. Or, l'effet pernicieux de l'ouvrage sur le jeune Amiel fut manifeste, puisqu'il a exacerbé une conscience malheureuse du temps que le diariste consigne au fil des jours, accablé par le remords de n'avoir pas su régler son existence sur la méthode programmatique de l'auteur, devenu maître à penser de toute une génération, depuis la publication de son ouvrage en 1810. La grande question est de savoir comment se comporter face au temps, d'apprendre à bien gouverner sa vie, et de concevoir pour ce faire, un usage salubre du temps à vivre, sous bénéfice d'inventaire...

En effet, l'une des plus vives recommandations de Marc-Antoine Jullien est celle de quadriller ce temps par écrit, de le consigner et de l'organiser en pages et tableaux programmatiques, dans un journal personnel avant tout destiné à administrer et évaluer

¹²⁵³ Marc-Antoine Jullien, *Essai sur l'emploi du temps, ou Méthode qui a pour objet de bien régler sa vie, premier moyen d'être heureux, destinée spécialement à l'usage des jeunes gens de 15 à 25 ans*, 1808, édité et présenté par Kareen Illiade, Paris, Economica, Anthropos, 2006.

¹²⁵⁴ Michel Braud, *Journaux intimes De Madame de Staël à Pierre Loti*, op. cit., p.14.

¹²⁵⁵ Henri-Frédéric Amiel, *Lettres de jeunesse*, op. cit., 19.9.1841.

« acta¹²⁵⁶ » et « agenda¹²⁵⁷ » quotidiens. Il s'agit bien de transcrire « de manière systématique », la « planification raisonnée de l'existence personnelle¹²⁵⁸ », à seule fin d'en rationaliser la maîtrise, car « mesurable, le temps de [la] vie quotidienne est devenu précieux et irréversible. L'écriture va [...] permettre de mieux l'utiliser, et d'en garder la trace¹²⁵⁹. » En conséquence, de « nouveaux rapports¹²⁶⁰ » s'instaurent entre l'écriture et le temps, la relation journalière étant alors conçue comme une discipline qui s'inscrit idéalement dans l'économie du contrôle de soi, qui plus est à Genève où elle est servie par « l'ascétisme rationnel de l'éthique protestante¹²⁶¹ », et celle-ci se manifeste notamment par son obsession du temps perdu et son examen méthodique des conduites quotidiennes. Dans cette perspective, la pratique de l'écriture introspective fait du journal intime un outil de formation personnelle, doté d'une dimension pédagogique en vue d'atteindre un modèle d'accomplissement humain, lui-même établi selon les critères d'une morale bourgeoise et d'un modèle économique capitaliste. On relève trois mentions de l'œuvre de Marc-Antoine Jullien dans le journal d'Amiel ; chacune d'elles « témoigne de [son] effort pour imposer [son] emprise sur le temps¹²⁶² », face à « ce qui [lui] échappe inévitablement de [sa] propre nature, inconstante, météorologique, d'une variabilité sans règle¹²⁶³. » Le défi considérable consiste à vouloir soumettre la durée subjective d'une existence à la loi coercitive du temps objectif, calendaire et séquencé en unités horaires d'emplois du temps journaliers, hebdomadaires ou mensuels. L'exigence est si ambitieuse qu'elle n'aboutit qu'à des intentions velléitaires, à des bilans déficitaires et au remords de n'avoir pas su exploiter avec profit le temps précieux d'une vie. Le 4 mars 1840, Amiel relate avoir « commencé l'extrait de Jullien (Emploi du temps) » et devoir « range[r] ce cahier-ci sur le patron de son Mémorial », mention qu'il intercale entre « [s]on plan de semaine » et l'évocation d'une « petite carte de quatre pouces de surface où se trouvent les règles qu'[il] adopte pour [s]a conduite » (6.3.1840). Le 30 janvier 1854, il signale avoir « relu une bonne partie de l'ouvrage de *Jullien* (Emploi du temps) », rappelle que « son but, c'est l'application et la combinaison des trois méthodes : religieuse, militaire et commerciale à la conduite de la vie », mais déplore son incapacité à bâtir un tel « plan de vie », tout en constatant qu'« il y a dix ans et plus que ce problème [l]e tracasse, et que la pratique [l]'embarrasse encore plus que

¹²⁵⁶ « choses faites ».

¹²⁵⁷ « choses à faire ».

¹²⁵⁸ Georges Gusdorf, *Les Écritures du moi*, op. cit., p. 359.

¹²⁵⁹ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, op. cit., p. 54.

¹²⁶⁰ *Ibid.*

¹²⁶¹ Luc Boltanski, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le journal d'Amiel », op. cit., p. 95.

¹²⁶² Pierre Pachet, *Les baromètres de l'âme, Naissance du journal intime*, op. cit., p. 13.

¹²⁶³ *Ibid.*, p. 14.

la théorie. » Il choisit enfin de mettre en exergue sur la page de garde de son 41^{ème} cahier, la citation suivante : « Avec nos minutes perdues, nous aurions pu mener à bout un ouvrage immortel », et il en rappelle la leçon amère le 23 mars 1860, à l'âge de 38 ans. Il semble donc que cette lecture de jeunesse ait durablement influencé Amiel, ne serait-ce qu'en entretenant le profond malaise d'avoir « mal employé la vie », d'avoir « mal usé de [s]es dons et perdu [s]es jours » (9.12.1863), de n'avoir su ni « mesurer, ni calculer le temps » (20.3.1850) alors qu'il aurait fallu « exploiter ce grand capital avec méthode et suite » (4.1.1850). La conscience malheureuse du temps devient de ce fait l'aiguillon de la mauvaise conscience ; contrit et accablé, l'impénitent se juge et sait qu'« il faut rendre compte » (9.12.1863). S'ensuit un examen de soi, qui se transforme en acte d'accusation dressé contre l'homme prodigue de son temps, coupable d'impéritie, et qui se doit de comparaître à la barre du journal pour entendre le verdict du diariste-procureur :

Tu n'as pas fait beaucoup de mal, mais tu as négligé beaucoup de bien, tu as prévarié, sciemment et par laisser-aller. Au lieu de racheter le temps, de lier ta gerbe, de travailler vaillamment à ton œuvre, tu as consumé en projets, en rêveries, en hésitations, les années de ton pèlerinage terrestre. Tu as été mauvais serviteur, dépositaire infidèle et insouciant. Et cela sans excuse (9.12.1863).

Bien qu'il se perçoive comme pécheur ou débiteur, Amiel n'aura de cesse de lutter contre l'arriérage, la dispersion, l'incurie de sa vie qu'il condamne à l'aune d'une conscience morale sans indulgence. Intimement persuadé de sa culpabilité, il s'interroge avec anxiété pour savoir si « ces journées en poussière s'élèveront [...] en jugement contre [lui] » (29.10.1872).

« L'ennemi à combattre, le mauvais emploi du temps » (27.10.1863)

Le *Journal intime* recueille ainsi l'expression d'une angoisse obsessionnelle : celle de ne pas savoir mettre à profit le temps d'une vie, de laisser « s'égrener dans le vide les mois et les ans qui [lui] sont encore comptés » (29.6.1867), d'être en définitive hanté par le « temps [qui] s'enfuit » tout en constatant que « rien [ne] se fait » (27.5.1869). Agitation, inquiétude, anxiété, mécontentement, honte ou colère sont les termes les plus fréquemment associés à ces états de malaise décrits dans les cahiers. La tension née d'une relation douloureuse au temps, ne permettra jamais à Amiel de vivre dans la sérénité où l'apaisement, elle sera toujours le signe d'un rapport déceptif au temps, d'une vie impuissante à se réaliser et à parvenir au bonheur que

Marc-Antoine Jullien garantissait comme la récompense de son organisation méthodique du temps journalier. Se jugeant incapable de faire un usage bénéfique du temps, de le capitaliser avec profit, Amiel exprime son désarroi et rend compte de la manière dont il vit le temps qui lui est imparti, au risque d'écrire la chronique amère des jours perdus. Les premiers cahiers révèlent néanmoins l'origine de son rapport exigeant et douloureux au temps, ils exposent le projet que le jeune homme cherche à atteindre en l'inscrivant dans le cadre d'une discipline d'écriture quotidienne. Or, si l'économie chronographique du journal redouble la dynamique vectorielle du temps à vivre, elle témoigne aussi de la difficulté à s'intégrer dans le cours du temps individuel, à trouver sa place dans les limites de sa propre existence temporelle. De fait, quand « le diariste tente de saisir sa permanence dans le flux du temps¹²⁶⁴ », il peut également vouloir saisir sa performance dans l'écoulement des heures et des jours. C'est l'objectif que se propose d'atteindre le jeune Amiel en suivant l'esprit du programme éducatif de Marc-Antoine Jullien, à savoir « *ne pas se perdre dans le détail*, tout à sa place, dans son temps, dans sa mesure. *Et pour cela ordonner sa vie*, se défendre de la dissipation, subordonner toutes les parties de l'activité à l'idée qui les enveloppe et les justifie » (25.1.1854). L'injonction fait implicitement allusion à la consigne du pédagogue invitant à employer la vie de telle sorte qu'« il [n'] y ait un moment perdu ou mal employé », puisque « tous les instants sont utilisés et comme placés à un fort intérêt¹²⁶⁵ ». Il faut dès lors « distribuer le temps » et ériger en règle de vie l'exigence de n'être « jamais inactif », qui plus est, s'imposer « de tirer de chaque moment le plus de parti possible » et « ce moyen, c'est le Plan de la Vie, la Méthode poussée dans les détails » (13.5.1847). Le *Journal intime* illustre sans conteste la transformation simultanée de la perception du temps et de la notion de personne, dans un siècle qui consacre une vision économique et gestionnaire des deux perspectives. Les premiers cahiers d'Amiel reflètent ainsi l'ambition d'un contrôle absolu du temps à seule fin d'enrégimenter un moi, sujet à la dispersion et à l'instabilité. À l'image du panoptique spatial de Bentham, le *Journal intime* s'érige en panoptique temporel destiné à surveiller de manière inquisitoriale, le temps intime dont le jeune diariste doit rendre compte précisément. Il faut ainsi vaincre ses penchants néfastes au gaspillage du temps en dressant des emplois du temps programmatiques destinés à organiser la gestion du quotidien, et mettre à profit chacun de ses moments, « c'est l'intériorisation systématique des méthodes du commerce, et l'obsession du contrôle¹²⁶⁶ » qui

¹²⁶⁴ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 128.

¹²⁶⁵ Marc-Antoine Jullien, *Essai sur le bon emploi du temps*, op. cit., Avant-propos, p. 27.

¹²⁶⁶ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, op. cit., p. 94

se manifestent là, l'apprentissage de l'ordre et du rendement appliqué à la vie personnelle, comme l'expose précisément le diariste dans le passage suivant :

L'idée qui m'a poursuivi tous ces jours, c'est l'idée de l'ordre, le plan de vie, l'emploi du temps, l'art d'administrer et de capitaliser son travail, de classer et de mobiliser ses notes et papiers ; bref l'art d'exploiter ses forces, ses ressources, ses fonds intellectuels et autres, en deux mots : *L'Exploitation et la Comptabilité de la vie*, un chapitre essentiel de l'Art de vivre, "*Lebenskunst*" (30.1.1854).

Et la prescription s'impose d'autant plus vivement à celui qui a grandi dans le milieu de la bourgeoisie commerçante genevoise...

Plusieurs pages programmatiques extraites des premiers cahiers peuvent illustrer le constant souci de compartimenter le temps d'activité en le distribuant de manière prospective, sous forme d'emploi du temps qui attribue une activité définie à chaque heure du jour, au risque de planifier une gestion dirigiste du quotidien, si la théorie devenait pratique régulière. L'entrée du 26 mai 1849 procède ainsi par cercles temporels qui établissent une programmation mensuelle, hebdomadaire puis journalière, agrémentée de « *Directions* » à suivre. Le modèle d'organisation du temps quotidien serait alors le suivant :

Lever à 5 heures.

5-6 S'habiller et promenade.

6-7 ½ Les langues.

Déjeuner.

8-12 *Le travail principal. — Écrire.*

12-2 Dîner et repos.

2-4 Lectures

4-6 [Lectures]

Depuis 6 heures, souper et repos.

Se coucher à 10. Auparavant, notes de journal ; ainsi se retirer à 9 ou 9 ½ heures.

Au maillage très serré des activités horaires, Amiel ajoute les « *Directions* » destinées à planifier la semaine en y intégrant loisirs, organisation et conduite à tenir, tandis que les majuscules et les italiques soulignent les priorités à suivre :

- 1°/ Chaque matin faire le programme de sa journée ; *fixer la tâche à accomplir.*
- 2°/ Chaque Dimanche déterminer *le travail prévu de la semaine*, et chaque mois son occupation principale.
- 3°/ Ne pas jeter le manche après la cognée, lors des interruptions imprévues.
- 4°/ Tenir prêtes, *pour la veille au moins*, chaque leçon académique.
- 5°/ *Samedi après-midi*. Correspondance. Lectures à volonté.
- 6°/ *Dimanche* : grande excursion. Tout à la famille et à la distraction.
- 7°/ *Mettre ton goût au travail nécessaire.*

Il paraît difficile de ne pas lire dans ces traités théoriques, la volonté de contenir la nature empirique de l'homme, de la contraindre selon un ensemble d'activités et de règles normatives, destinées au contrôle de soi le plus absolu, ne serait-ce que pour conjurer le spectre de la paresse, du gaspillage, voire celui de la liberté individuelle. Il faut dès lors tracer le programme d'une gestion comptable du temps à seule fin de le rentabiliser et de faire advenir le jeune homme accompli, selon le modèle en vigueur à l'époque, perfection à laquelle aspire le jeune Amiel (28.10.1840). La prégnance du modèle théorique proposé par Marc-Antoine Jullien infuse à l'évidence de nombreuses pages du *Journal intime*, mais il conditionne son rapport malheureux au temps en contrariant les aspirations de sa nature rêveuse et idéaliste.

Si l'on recense les manifestations de cette influence dans le *Journal intime*, on constate à quel point le projet de Marc-Antoine Jullien a pu être déterminant. Au-delà des trois évocations explicites de son œuvre, échelonnées sur vingt ans entre 1840 et 1860, on relève dans les cahiers, la présence des concepts clefs de cette philosophie pratique. Parmi ceux-ci, le culte de l'ordre qui « agrandit l'espace et multiplie le temps¹²⁶⁷ », selon le diariste, c'est un idéal de vie qui associe toujours le gaspillage du temps à la notion de désordre, source de toutes les dispersions. Il déplore ainsi ne pouvoir « [s]'affranchir du désordre » alors qu'il éprouve « un énergique besoin d'ordre » (30.1.1854) ; inspiré par les mots de Marc-Antoine Jullien, il écrit être « frappé de l'importance de l'*Ordre*, ce multiplicateur de l'espace et du temps, cet élément de clarté, de contentement, cet appui de la mémoire » (12.5.1847) pour qui sait en faire un principe de vie. Par ailleurs, Amiel adhère à la totalisation du projet éducatif de Marc-Antoine Jullien, qu'il envisage comme un idéal de formation personnelle. Il conduit ainsi un examen de soi méthodique au moyen de rubriques destinées à établir la revue exhaustive de son évolution au fil des semaines, des mois et des années, car dans le droit fil des prescriptions lues, il est

¹²⁶⁷ Marc-Antoine Jullien, *Le Biomètre ou Mémorial horaire*, Paris, Éd. des cendres, 2004, Avant-propos, p. 10.

toujours soucieux d'évaluer les progrès accomplis dans le temps et de se corriger si nécessaire. C'est dans cet état d'esprit qu'il envisage de fixer par écrit un « itinéraire général » :

Je sens ma vie s'écouler sans porter de fruit, sans la trouver employée : je gaspille mes forces à quelques lectures dispersées, qui ne laissent pas de traces pour assez longtemps. La paresse a tout envahi. Elle me tue. Mais non, ce sera moi qui la tuera. Je vais m'occuper dès ce soir d'un examen de ma vie. Je l'achèverai, et je mettrai tout par écrit. Du passé, je me tournerai vers l'avenir, et tout humilié par celui-là, je me formerai un renouvellement de vie, je choisirai enfin nettement une vocation, je fixerai l'œuvre que je veux accomplir, [...] je me tracerai un itinéraire général. Puis il faudra que je revienne souvent au but que je me propose, et que tous les mois et même toutes les semaines, il y ait irrévocablement un examen de mes progrès, soit intellectuels, soit moraux, soit même physiques » (21.3.1840).

L'objectif de la réalisation de soi, soumis à la double exigence d'un perfectionnement moral et d'un accomplissement bénéfique de ses facultés, est constamment rappelé puis regretté par le diariste qui considère n'avoir pas tenu ses promesses, n'avoir pas mis en valeur ses aptitudes personnelles. Il regrette ainsi « *attend[re] toujours trop du temps* » et « *en tire[r] trop peu* », avant d'ajouter : « Devant moi, il me semble infini, et je lui impose une tâche colossale ; sa valeur métaphysique m'abuse sur sa valeur concrète. *Calcule mieux le possible* » (8.9.1851). Mais force est de constater que « le possible » s'accommode mal d'ambitieux plans de vie programmatiques. Amiel s'agace ainsi « d'être au-dessous de [s]on programme » (12.4.1870), regrette avoir « une peine incroyable à suivre l'emploi des heures, tel qu'[il] [s]e [l'est] tracé. — Il le faut cependant. ajoute-t-il, car quoique je ne sois pas oisif pour cela, je tire beaucoup moins profit de mon temps, m'aperçois moins de celui que je perds » (13.10.1840). Dans un passage plus tardif du journal, il soupire toujours après « l'art de suffire à tous ses devoirs, par la bonne distribution de son temps », et reconnaît en avoir « souvent tracé la théorie », sans avoir « jamais su en réaliser la pratique et en prendre l'habitude », au point de se présenter comme un cas exemplaire en constatant que « c'est ainsi qu'on perd sa vie, plutôt que de l'employer comme tels ou tels » (4.5.1864). Il traduit ainsi avec constance son rapport obsessionnel à un temps comptable et profitable, uniquement envisagé à l'aune du « *cui bono*¹²⁶⁸ ? », « question préalable et nécessaire » qui préviendrait « une perte de temps immense

¹²⁶⁸ « À quoi cela est-il bon ? ».

et irréparable¹²⁶⁹ ». La méthode est en effet élaborée à seule fin de maîtriser cet « instrument donné à l'homme par la nature » et dont « l'usage décide ensuite d'une vie réussie ou manquée », alternative obsessionnelle pour Amiel, toujours hanté par le besoin de régler le cours de sa vie afin de ne pas « perdre [s]on temps » et « dissiper [s]a vie » (10.12.1871).

On peut enfin rappeler que le projet de Marc-Antoine Jullien se proposait de systématiser la tenue de plusieurs journaux personnels, l'objectif étant d'accéder à une connaissance et une maîtrise de soi exhaustive, à un « modèle d'homme total à partir du sujet dissocié¹²⁷⁰ ». Catégorisés selon les domaines envisagés, les divers journaux tenus au jour le jour, superviseraient ainsi la vie physique, morale, intellectuelle et sociale de leur auteur, qui évaluerait précisément l'évolution de son perfectionnement ainsi paramétré. Sur ce modèle, Amiel conçoit de diversifier ses journaux personnels selon leur objet comme suit : « Il me faudra désormais cinq cahiers de notes intimes : 1. Moral. 2. Intellectuel. 3. Physique. 4. Faits extérieurs intéressants. 5. Projets, plans » (30.10.1840). À défaut d'y parvenir, il fera le choix de décliner dans son seul *Journal intime*, de nombreux bilans évaluatifs au gré de « revues » mensuelles ou annuelles, comme en témoigne l'organisation de la « revue de [s]on année 1850 » qui se présente ainsi : « I. De famille », « II. Revue personnelle », « III. Revue intellectuelle », « IV. Revue sociale », « V. Revue intérieure », elle se conclut par une dernière rubrique de « conseils ». De l'examen rétrospectif de l'année passée aux engagements prospectifs de l'année à venir, l'écriture journalière s'ouvre au temps de l'estimation qualitative d'un perfectionnement et d'une instruction personnels. Elle entérine une discipline et une surveillance de toutes les conduites, afin que le diariste se rende compte à lui-même de l'emploi de son temps, tout en comparaisant au tribunal de la conscience morale. Ainsi,

soutenu par les grands principes de l'*Essai sur l'emploi du temps* de Marc-Antoine Jullien qu'il lit à plusieurs reprises (un agenda à usage personnel qui, à l'aide de colonnes, établit un décompte strict des heures et fixe une température journalière), Amiel note les impressions dominantes du jour. Son langage reproduit un besoin d'ordre et d'autorité – une autorité de l'objectivité dans le récit le plus subjectif – et donne sens à des tableaux, des plans, des programmes et des inventaires qui ont le double but de superviser un moi coupable et de contraindre le temps à ne plus être une valeur fuyante. [...] À chaque page blanche d'une nouvelle unité, Amiel fait ses comptes¹²⁷¹.

¹²⁶⁹ Marc-Antoine Jullien, *Essai sur le bon emploi du temps*, Avant-propos, *op. cit.*, p. 20.

¹²⁷⁰ *Ibid.*

¹²⁷¹ Philippe Amen, « Henri-Frédéric Amiel », *op. cit.*, p. 186.

Or, à l'étroit dans le carcan du temps méthodiquement mis en coupe, Amiel souffre de ne pouvoir atteindre les exigences d'un tel programme de vie. Il relate les rechutes et manquements à la comptabilité des jours, dresse des bilans de vie toujours plus déficitaires, et vit avec culpabilité son incapacité à contraindre sa nature contemplative ondoyant avec délice au gré de sa durée subjective, et se déployant librement dans le libre espace de la rêverie et de l'imagination. Le canevas de l'emploi du temps est un modèle formel peu exploité au-delà des cahiers de jeunesse, à vrai dire l'esprit de la méthode est plus prégnant que la lettre dans le *Journal intime*, qui au-delà des remords que génère l'impuissance à le mettre en pratique, témoigne d'une angoisse fondamentale à s'approprier le temps à vivre.

Entre passé révolu et avenir incertain : écrire en équilibre sur « la fine crête du présent¹²⁷² »

Tenu de 1839 à 1881, le *Journal intime* d'Amiel offre le privilège de parcourir la durée d'une vie ; il permet d'en lire le feuilleté temporel recueilli par l'écriture des jours, dont le rêve ultime est de suivre en continu « le mouvement de l'existence¹²⁷³ ». Or, l'acte de reconduire la relation quotidienne d'une vie singulière relève d'un acte de résistance à l'encontre de l'oubli dans lequel sombre ce qui n'a pas laissé pas de trace. Le 8 octobre 1840, le jeune Amiel justifie ainsi la nécessité de jeter l'ancre d'un journal dans l'emportement successif des jours et des états de l'être :

Une idée qui me frappa c'est celle-ci : *Chaque jour nous laissons une partie de nous-mêmes en chemin*. Tout s'évanouit autour de nous, figures, parents, concitoyens, les générations s'écoulent en silence, tout tombe et s'en va, le monde nous échappe, les illusions se dissipent, nous assistons à la perte de toutes choses, et ce n'est pas assez, nous nous perdons nous-mêmes ; nous sommes aussi étrangers au moi qui a vécu, que si ce n'était pas nous ; ce que j'étais il y a quelques années, mes plaisirs, mes sentiments, mes pensées, je ne le sais plus, mon corps a passé, mon âme a passé aussi, le temps a tout emporté. J'assiste à ma métamorphose, je ne suis plus ce que j'étais, mes jouissances d'enfant je ne puis plus les comprendre, mes observations, mes espérances, mes créations de jeune homme, elles sont perdues, ce que j'avais senti, ce que j'avais pensé (mon seul précieux bagage), la conscience de mon ancienne existence, je ne l'ai plus, c'est un passé englouti. — Cette pensée est d'une mélancolie sans égale. [...] [Elle] suffirait à faire tenir un journal assidu.

¹²⁷² Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 113.

¹²⁷³ *Ibid.*

L'angoisse de l'évanescence procède de l'action du temps, à l'œuvre sur toutes choses et sur chaque forme de vie ; celle-ci n'épargne rien ni personne, mais découvre au contraire la perspective vertigineuse d'un néant dans lequel s'abîment le passé, la vie et les êtres qui les ont peuplés. Or, le fait de tenir un journal contre la dispersion des jours, contre l'émiettement du moi et « la perte de toutes choses », permet non seulement de défier la loi du temps, mais aussi d'en recueillir la substance en lui donnant forme, ne serait-ce qu'en fixant sa pulsation sur chacune des pages écrites au jour le jour. Ainsi sauvegardée par l'écriture du temps, l'existence est en quelque sorte fixée par la trace mémorielle des entrées successives qui en accompagnent le déroulé temporel, en articulant étroitement le temps vécu au temps écrit ; le journal est de ce fait « la forme donnée à la trace de l'existence, la stylisation du mouvement qu'elle constitue¹²⁷⁴. » Si l'ampleur du manuscrit d'Amiel relève d'une sorte de « marathon d'écriture¹²⁷⁵ », elle témoigne à l'évidence d'une aspiration à conjurer la mort à l'œuvre dans chacun des instants qui composent une vie, mais elle s'impose aussi comme « le récit de la présence du temps en soi, et de la conscience de cette présence¹²⁷⁶. » L'écriture journalière permet en effet de comprendre la manière dont Amiel s'inscrit dans le temps, la manière dont il perçoit les trois dimensions de la durée que sont le passé, le présent et le futur, son expérience du temps se transmuant en « une expérience d'écriture¹²⁷⁷ » idoine pour en rendre compte.

Écrire sa vie jour après jour conduit le diariste à s'appréhender dans le flux du temps et à transcrire quasi conjointement la perception singulière de la durée « qu'[il] a en propre¹²⁷⁸ ». La présence à soi dans le cours d'un temps insaisissable se matérialise ainsi en mots tracés sur une page blanche, espace scripturaire où advient la renaissance quotidienne de soi à soi. Cela débute par l'ancrage spatio-temporel de la situation d'écriture délimitant chaque entrée du journal. Le symbole est on ne peut plus explicite : daté et situé, le moment d'écriture « atteste que le jour a une place dans l'existence qu'il rapporte¹²⁷⁹ », il est le signe d'une existence inscrite dans le cours du temps, circonscrite en un lieu, concrètement assignée à la réalité d'un cadre qui en conditionne la substance et l'accomplissement. L'entrée du jour est une unité de mesure du temps, qui articule le geste d'écriture à l'existence dans une relation d'interaction subtile : du texte au vécu ou bien du vécu au texte, s'impose à l'évidence la volonté de saisir

¹²⁷⁴ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 145.

¹²⁷⁵ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, op. cit., p. 125.

¹²⁷⁶ Michel Braud, « Temps », in Françoise Simonet-Tenant (dir.) et al., *Dictionnaire de l'autobiographie*, op. cit., p. 767.

¹²⁷⁷ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 140.

¹²⁷⁸ Michel Braud, « Temps », *Dictionnaire de l'autobiographie*, op. cit., p. 767.

¹²⁷⁹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 114.

son être dans le temps, mais également celle d'y parvenir par le seul recours à la trace écrite. On peut certes envisager la structure calendaire comme « [l]a substance même » du journal intime, et considérer qu'« à la limite, il semble que le journal pourrait n'être que cela : une inscription horaire, le moyen pour un homme d'écrire le temps¹²⁸⁰ » ; il n'en demeure pas moins remarquable de vouloir sculpter simultanément par le langage, les contours d'une existence transitoire et le passage du temps qui l'entraîne dans son cours. Pour ce faire, « l'écriture quotidienne de soi dans le temps¹²⁸¹ » met en place un dispositif spatio-temporel destiné à recenser les jours d'une vie, à l'image d'« une sorte de crémaillère qui vous permet d'embrayer sur le temps¹²⁸² », le journal devient alors « le double du diariste¹²⁸³ », car « c'est par l'inscription du temps, le double de son existence dont il manifeste le déroulement temporel¹²⁸⁴. » Elle mobilise ensuite le présent d'énonciation, à partir duquel sont distribuées toutes les références particulières au passé comme au futur ; autrement dit, « c'est par rapport au moment où [le diariste] écrit que les autres références temporelles sont fixées¹²⁸⁵. » Le prisme temporel de tout journal intime est par conséquent le présent d'une écriture journalière, qui rend compte tout à la fois d'une réflexion reconduite sur le temps, d'une sensibilité particulière à ses effets, mais aussi d'une perception évolutive qui n'exclut pas certaines contradictions relevées à posteriori, notamment lors d'une lecture rétrospective des cahiers.

La continuité de l'écriture quotidienne manifeste ainsi le surgissement du temps saisi dans la trame narrative des jours qui se succèdent et reconduisent un « présent journalier », « un segment temporel de conscience sur fond de néant¹²⁸⁶ », depuis lequel le diariste perçoit la précarité de sa condition, la fugacité de son existence, à l'image de ce passage écrit le 23 mars 1861 :

Je me sens couler comme l'eau du torrent, fuir comme le sable de la clepsydre, vieillir, disparaître, mourir tous les jours. Je sens marcher le temps dans mon cœur ; *je suis comme une cascade dont chaque goutte aurait conscience de sa chute dans l'espace* et chaque globule d'écume le sentiment de sa fin prochaine.

¹²⁸⁰ Béatrice Didier, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 172.

¹²⁸¹ *Ibid.*, p. 123.

¹²⁸² Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 25.

¹²⁸³ Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 113.

¹²⁸⁴ *Ibid.*

¹²⁸⁵ *Ibid.*, p. 132.

¹²⁸⁶ *Ibid.*, p. 137.

Contre le sentiment de se perdre et de mourir un peu plus chaque jour, Amiel affirme que « le présent est notre patrimoine essentiel », ajoutant que « la minute où [il] parle est la seule qui [lui] appartienne » puisque « nous ne sommes pas omni-présents à nous-mêmes » (2.4.1866). Loin de considérer « cette réduction » de la conscience du temps à la minute présente comme angoissante, le diariste y associe ce jour-là une qualité de régénération continue, source de vie et facteur d'accomplissement, car « elle nous donne, conclut-il, le plaisir de reconquérir notre être, avec une impression de nouveauté. » On peut même lire sous sa plume, l'exaltation du moment présent, celui du jour à vivre à l'exclusion de tout autre dimension temporelle, comme il l'écrit en cette matinée de « bien-être inaccoutumé » :

Ainsi, pour moi, le passé se présente comme une constellation d'innombrables étoiles de toutes les grandeurs, le présent comme un tout petit cercle (il ne comprend que l'espace entre deux sommeils), l'avenir comme un cercle imperceptible, un zéro ou même un point mathématique. Et de ces trois domaines du temps, le second seul est pour moi vivant ; je ne m'attarde et me complais ni dans le révolu ni dans le futur ; l'actuel seul existe. J'ai la perception distincte : 1° que l'espace entre deux sommeils est le symbole de la vie entière entre la nuit fétale et la nuit du tombeau ; 2° que le présent c'est l'éternel où plutôt la manière dont l'éternel est compris par la vie individuelle et par l'être éphémère (16.3.1871).

Ainsi, Amiel pressent l'intuition d'une harmonie possible entre le caractère transitoire de l'existence et le cercle minuscule dans lequel se déploie chaque jour son évolution, intuition que le diariste relaie par le récit renouvelé de sa vie sur le support circonscrit d'une page de journal, lieu de « saisie du jour, de l'heure, de l'instant de l'existence¹²⁸⁷. » Cernée par « deux sommeils », l'histoire personnelle ne trouve que le fragile espace du présent pour suivre le cours de sa destinée humaine, recueilli par l'espace tout aussi fragile du cahier intime pour le narrer. Mais se camper dans un présent continu, « tendre à demeurer sur le fil du temps¹²⁸⁸ », peut être également perçu comme un compromis *de facto* peu satisfaisant... Vécue par défaut d'espérance et indifférence à « ce qui n'est plus » (7.6.1871), la relation exclusive au temps présent propose une assise bien peu confortable, un *statut quo* qui peut devenir source d'angoisse. Amiel regrette ainsi fréquemment vivre « au jour le jour, sans projet, sans ambition, sans volonté » (3.1.1873) ; il qualifie cette vie dénuée de perspective comme l'« un de [s]es plus grands torts » (27.10.1863), puisqu'elle ne lui donne que le sentiment de « vivoter toujours

¹²⁸⁷ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 122.

¹²⁸⁸ *Ibid.*, p. 128.

dans le provisoire » (10.4.1871). La défensive se restreint encore lorsque la maladie attaque les fondements même de la durée à vivre et contraint à ne plus subsister que « jour à jour et au jour le jour » (30.3.1881), dans l'effroi d'une présence au monde toujours plus menacée.

De fait, qui veut « écrire le passage du temps¹²⁸⁹ » doit parvenir à se maintenir en équilibre sur « la fine crête du présent qu'il accompagne de la plume¹²⁹⁰ », sur le délicat « point de passage du futur vers le passé¹²⁹¹ ». Or, le projet se complique sensiblement lorsque le sujet ne cesse de moduler sa perception du présent comme celle de l'avenir. À plusieurs reprises, Amiel reconnaît ne pas vivre dans le présent et avoue préférer la chimère de l'attente à tout autre considération, et ce, en contradiction avec d'autres énoncés du journal, qui rappellent que « vivre, c'est être ce qu'on est, être dans le jour présent, ne pas chercher midi à quatorze heures » (1.3.1872), cette remarque faisant écho à un aphorisme d'Auerbach très souvent cité dans les cahiers : « *Das goldene Zeithalter ist heute oder nie*¹²⁹² » (28.8.1871). L'attente porte en elle la douceur de l'espérance, mais elle conduit à l'impasse de l'inaccomplissement, « je laisse tout échapper, regrette ainsi Amiel, parce que je ne crois jamais le moment venu. Je ne vis que d'avenir » (15.6.1850), déception qu'il décline en particulier dans ses cahiers de jeunesse, comme l'illustre cet autre aveu écrit à l'âge de trente ans : « Chaque jour j'espère, et chaque soir, je suis confus ou contrit » (24.1.1851). Le *Journal intime* est écrit à l'aune de cet avenir rêvé ou redouté, il l'envisage mais se heurte à l'impossibilité de le cerner, de le définir un tant soit peu, et le diariste l'interroge en vain, taraudé par l'inquiétude : « Minuit sonne : une année agonise, une autre année commence... sous quels auspices ? » (1.1.1852) ; « Achèverai-je le cahier que je commence ? que ne se passera-t-il pas avant que j'arrive à sa dernière page ? » (30.10.1851) Les cahiers peuvent certes recevoir l'expression de questions ouvertes sur un futur inconnaissable, mais « l'avenir est ce qui échappe à l'écriture¹²⁹³ », et la mort à venir s'impose comme la seule certitude indépassable, l'horizon au bout duquel se refermera définitivement le dernier cahier rédigé. À quelques mois de sa mort, plus angoissé que jamais, Amiel s'interroge sur « la durée du temps à vivre¹²⁹⁴ » : « Finirai-je ce nouveau cahier ? Jamais je n'en couds un de plus, sans que cette question ne se pose à moi ? » (4.9.1880). Plus que jamais, « il se perçoit comme en sursis d'une mort continuellement possible¹²⁹⁵ », mais cette éventualité qui enserre l'homme dans l'état d'une mort toujours plus menaçante, offre encore au diariste le temps de

¹²⁸⁹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 113.

¹²⁹⁰ *Ibid.*

¹²⁹¹ *Ibid.*

¹²⁹² « L'âge d'or, c'est aujourd'hui ou jamais ».

¹²⁹³ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 134.

¹²⁹⁴ *Ibid.*, p. 136.

¹²⁹⁵ *Ibid.*, p. 137.

penser et d'écrire sa disparition prochaine. Ainsi, « par les mots tracés sur la page, il atteste de sa vie et désigne la mort qui le fera taire¹²⁹⁶. » Les 28 et 29 avril 1881, deux semaines avant de mourir, Amiel trouve encore la force de signifier en quelque sorte son adieu au *Journal intime* en écrivant : « Journées de misères telles que je ne puis même porter le poids d'une plume. » La souffrance du diariste rend l'annonce de sa disparition prochaine d'autant plus bouleversante qu'aucun sursis d'écriture ne peut plus désormais la différer ; dès lors « le Journal intime est donné au lecteur comme la parole retenue et testamentaire d'un individu qui est allé jusqu'au bout de lui-même et de sa parole¹²⁹⁷. » L'avenir ne peut de ce fait que susciter défiance et horreur ; marqué du sceau des « désespérances morales » (20.6.1870), placé sous des auspices funèbres, il entraîne dans son élan vers la mort toute projection personnelle : « au bout du fossé la culbute » (16.2.1870), telle est l'une des images récurrentes d'Amiel pour concrétiser ce temps toujours plus compté, un temps au cours inexorable et sans rédemption possible. Il s'alarme alors de la vitesse avec laquelle « la nacelle qui nous porte cour[t] vers le grand gouffre » (8.11.1863), donne voix à sa détresse en écrivant : « l'avenir me dégoûte et m'effraie, il me persécute et m'angoisse » (5.10.1870). Il fait alors le choix de « descend[re] le fleuve, le dos tourné au courant et à la cataracte » (30.7.1864) ; « ainsi, s'interpelle-t-il, tu marches à reculons vers ton avenir. Tu n'aimes pas à le voir et tu es entraîné vers lui plutôt que tu n'y marches » (3.7.1865), et le paradoxe de Zénon « semble avoir trouvé [là] son expression la plus folle¹²⁹⁸. » *Le Journal intime* procède d'un rapport au temps conflictuel ; écartelé entre deux tensions irréconciliables, il configure la dynamique irréversible des jours vécus, mais le diariste progresse « à reculons » vers la dernière page, à contre-courant de la mort à venir, le dos tourné au silence définitif.

Si le pire est à mettre en consonance avec toute perspective d'avenir, qu'en est-il du passé ? Peut-il offrir au diariste un ancrage rassurant dans le flot ininterrompu des jours vécus ? Rien n'est moins sûr à lire Amiel, qui déplore régulièrement les défaillances de sa mémoire, et perçoit jour après jour « [l]e glissement de son être dans le temps¹²⁹⁹ » comme le signe de son inscription dans un courant irréversible où s'abîme son passé. Ainsi, le crible de la mémoire laisse fuir les états antérieurs d'un moi, dont l'identité est par conséquent évanescence, tenue au point de ne reposer que sur la brèche d'un présent lui-même inconsistant, en branle perpétuel. Aucun principe unificateur ne semble pouvoir réconcilier le diariste à son histoire personnelle,

¹²⁹⁶ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 137.

¹²⁹⁷ Michel Braud, *La tentation du suicide dans les écrits autobiographiques*, op. cit., p. 36.

¹²⁹⁸ Linda Lê, « Amiel », *Le Complexe de Caliban*, op. cit., p. 43.

¹²⁹⁹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 113.

ses souvenirs épars ne s'égrènent qu'au gré d'un regard rétrospectif toujours hésitant ou bien assailli de douloureux regrets, car « rien est-il plus navrant qu'un avenir passé¹³⁰⁰ ? » (19.5.1869). De fait, Amiel « [s]e regarde du point de vue rétrospectif et nécrologique » (12.6.1870) ; chaque visite sur les lieux de son passé, chaque rencontre le reliant à sa jeunesse lui intimement la nécessité de faire le deuil de ce qu'il n'a pas été et le confrontent aux chères espérances envolées, comme en témoigne cet hommage mélancolique aux « années perdues » : « Toutes mes années perdues se sont levées devant moi et m'ont regardé comme les passagères de la Barque des Illusions regardent le poète resté sur le rivage. Mon passé me saluait avec une gravité triste en disant : quel dommage ! Tout aurait pu être autrement et mieux » (30.5.1872) .

L'usage du conditionnel passé, expression modale de la déception, renvoie à cet autre hommage que le passé adressait déjà à l'homme vieillissant qu'il « saluait d'un air de deuil », deux années auparavant (12.6.1870). L'« avenir passé » du poète désigne, par la concision de l'oxymore, la vanité d'une existence dissipée dans la chimère d'un accomplissement de soi, ce que sanctionne sans appel, le retour vers un passé à la fois altéré par une mémoire défaillante, marqué du sceau des illusions défuntes, et hanté par les fantômes de ceux qui ne sont plus, à l'image d'un triste « cortège d'ombres évanouies » (12.6.1870). Vigie du temps passé, seule l'écriture du journal parvient à ériger un rempart contre le néant ; elle signale les dates anniversaires et scande la mesure des repères mémoriels attachés aux naissances comme aux deuils, aux événements heureux ou tragiques qui leur sont associés. Commémorative, l'écriture journalière donne consistance au passé, convoque un temps perdu, inventorie ce qu'il faut conserver, favorise la pérennité de certains souvenirs, car « oui, la mémoire fait partie de notre être. Oublier, c'est mutiler son âme, c'est dessécher son cœur ; oublier c'est cesser d'être homme » (19.6.1851). Écrire contre l'oubli permet donc de restaurer les liens du temps en renouant le passé au présent, cela « favoris[e] la continuité de la conscience ; surtout en permettant de renouer, rapprocher et ajouter » (5.1.1850), et le *Journal intime* a bien vocation à devenir un « livre de vie¹³⁰¹ », car il déroule le fil d'une « identité narrative¹³⁰² » dont il « construit la mémoire¹³⁰³ ». La relecture qu'Amiel fait si fréquemment de ses cahiers antérieurs, manifeste le besoin de se constituer une histoire personnelle ; matérialisée par l'accumulation de pages écrites comme autant de strates temporelles de son existence passée, « la pile de ses cahiers remplis se dresse comme une

¹³⁰⁰ Victor Hugo, *Odes et Ballades*, « Les deux îles ».

¹³⁰¹ Axel Hardivilliers, *Journal d'une graphomanie* [1980-1995], (22.9.1989), cité par Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 70.

¹³⁰² Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, op. cit., « Le soi et l'identité narrative », p. 167.

¹³⁰³ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le journal intime*, op. cit., p. 28.

barrière entre lui-même et le néant¹³⁰⁴. » Amiel, qui considérait avoir laissé dans ses cahiers, « une trace de [s]on existence » (13.7.1860), écrivit encore à leur sujet :

Ce sont des jalons dans mon passé et au lieu de quelques-uns des jalons, il y a des croix funéraires, des pyramides de pierre, des tiges qui ont reverdi, des cailloux blancs, des médailles ; tout cela sert à retrouver son chemin dans les Champs-Élysées de l'âme. Le pèlerin a marqué ses étapes, il peut retrouver la trace de ses pensées, de ses larmes et de ses joies (3.3.1852).

Il aurait pu faire siens les mots suivants : « J'aurai mon sillage derrière moi, lisible, comme un navire dont le livre de bord a fixé le trajet¹³⁰⁵ », et sans doute peut-on lire dans sa pratique d'écriture journalière, « la version moderne des “arts de la mémoire” cultivés dans l'antiquité¹³⁰⁶. »

¹³⁰⁴ Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 433.

¹³⁰⁵ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le journal intime, op. cit.*, p. 28.

¹³⁰⁶ *Ibid.*

16. Lire le *Journal intime* d'Amiel du XIX^e au XXI^e siècle

Le manuscrit du *Journal intime* composé, trente-quatre années durant, des 174 cahiers personnels d'Amiel, est la manifestation tangible d'une écriture de soi à l'épreuve du temps ; il s'impose également comme un texte précieux pour comprendre l'émergence d'une pratique d'écriture qui protège encore l'intimité du scripteur, renouant avec lui-même dans le secret de « longs soliloques solitaires » (18.1.1865). C'est précisément le statut paradoxal de ces milliers de pages clandestines qu'il convient d'interroger, en déplaçant la problématique de l'écriture du temps sur l'acte de lecture qu'elles présupposent, ne serait-ce que par leur existence et leur préservation testamentaire si soigneusement orchestrée. À l'auteur du journal se substitue alors la figure du destinataire de l'écriture intime, à commencer par celle du premier allocutaire d'un dialogue établi de soi à soi comme en témoigne le dédoublement énonciatif si fréquent dans le discours d'Amiel. L'*alter ego* convoqué dans les délibérations du journal annonce ainsi une autre instance communicationnelle qui est celle du « lecteur intime¹³⁰⁷ », l'expression désignant avant tout « le diariste lui-même, qui se présente comme son propre lecteur à venir¹³⁰⁸ », narrataire *intradiegétique*¹³⁰⁹ incontournable pour qui pratique la relecture fréquente des cahiers antérieurs, et associe à l'écriture de soi un métadiscours « évaluati[f] ou critique¹³¹⁰ ». Mais le *Journal intime* peut également appeler de ses vœux, la figure d'un lecteur élu ou pressenti à l'horizon d'une première divulgation du manuscrit, figures amicales présentes sur la scène intérieure du journal, voire légataire des cahiers intimes désignée pour accomplir une lecture posthume intégrale. Fanny Mercier, l'amie précieuse, ou bien les quelques esprits éclairés, lecteurs externes ou « récepteurs choisis, inscrits et autorisés¹³¹¹ », seront ceux auxquels Amiel souhaitera déléguer le soin d'une publication anthologique qui compile les pages les plus remarquables du manuscrit. Au-delà, l'auteur a sans aucun doute l'espoir d'atteindre le lecteur idéal, celui dont il dessine ici et là les qualités dans ses pages intimes, qui s'ouvrent quelquefois à la reconnaissance bienveillante de celle ou celui « qui, notamment, accepte de lire un texte

¹³⁰⁷ Jean Rousset, *Le Lecteur intime*, op. cit.

¹³⁰⁸ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 211.

¹³⁰⁹ Gérard Genette, *Figures III*, op. cit., p. 265.

¹³¹⁰ Françoise Simonet-Tenant, « Métadiscours », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, op. cit., p. 552.

¹³¹¹ Jean Rousset, *Le Lecteur intime*, op. cit., p. 148.

monstre, comprenne le récit des jours dans sa fragmentation et sa bigarrure, et soit compréhensif vis-à-vis du personnage du diariste¹³¹². » Or, dans le journal d'Amiel, ce lecteur implicitement présent peut être parfois explicitement associé au destin littéraire et posthume des cahiers adressés à l'« ami qui [l]e lira » (4.10.1868), et cet « ami qui voudra lire [s]on journal intime » (28.1.1872) est plusieurs fois mentionné et espéré pour l'assiduité et la constance dont il saura faire preuve. Les divers statuts du lecteur présumés par le *Journal intime* invitent dès lors à le considérer sous les angles auxquels chacun est associé : tout d'abord le diariste, premier lecteur intime de ses cahiers, associé à sa pratique d'écriture, un métadiscours qui en interroge l'indétermination et en fonde de ce fait la poétique ; puis le journal s'ouvre à la communication restreinte de lecteurs choisis, avant de s'exposer par sa première édition posthume au feu des critiques littéraires les plus polémiques. Ce n'est qu'au XX^e siècle, alors que les publications successives dévoilent au public la singularité d'un journal intime monumental, que prend forme la figure d'un lecteur réel, confronté à l'intégralité d'un récit de soi mélancolique, qu'il accompagne au fil d'une lecture intime des plus fascinantes. Le chemin parcouru par la réception du *Journal intime* d'Amiel du XIX^e au XXI^e siècle, met enfin en lumière le processus de littérisation d'un genre ; « pionnier » (23.4.1865) et expérimentateur, le diariste genevois se lit désormais comme un écrivain qui a su agrandir le champ des écrits autobiographiques en donnant au lecteur le privilège d'accompagner dans la durée, une aventure à la fois humaine, historique et littéraire.

Amiel, premier lecteur et premier critique de son journal intime

Est-il possible de n'écrire que pour soi-même ? Tout texte ne s'écrit-il pas porté par l'espoir d'une rencontre, d'une lecture partagée qui seule en conditionne la complétude ? Qu'en est-il dans ce cas, du journal personnel rédigé dans un siècle où la pratique d'écriture était certes en pleine expansion, mais où ces pages marquées du sceau de l'intimité ne bénéficiaient d'aucune reconnaissance littéraire officielle ? Amiel, devenu l'incarnation du journal intime au fil des publications de son volumineux manuscrit, a aussi conquis ce titre au prix d'une réflexion reconduite sur le texte proliférant qu'il produisait chaque jour, sans pouvoir en affirmer la valeur morale, esthétique ou littéraire. Il creuse ainsi sans relâche le sillon d'un métadiscours qui théorise les spécificités de l'écriture journalière dans le corps même du texte qui les met à l'œuvre, et cette distance réflexive nourrit un discours critique qui interroge non seulement le

¹³¹² Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 212.

statut du texte produit, mais aussi celui de son auteur privé de reconnaissance publique, enfin celui du lecteur extérieur que le texte convoque sur un mode paradoxal. A priori écrit pour soi seul, le *Journal intime* revendique en effet la privauté de son auto-destination ; clos sur lui-même, il renferme les pensées les plus secrètes, par nature inaliénables, et ne s'élabore comme œuvre intime qu'à cette condition. Dépourvu de destinataire autre que son rédacteur, le journal se présente comme une forteresse inviolable, il recueille les « effusions sans témoin » du diariste, qui seul possède la clé destinée à ouvrir « la serrure de [s]es derniers secrets » (26.5.1860). L'expression de l'exclusion est réitérée, elle caractérise « le solipsisme d'une écriture qui nie sa fonction naturelle de communication¹³¹³ » ; « Heureusement du moins, confie Amiel, ces radotages intimes, je les ai enfouis ici, bien à l'écart, sans en fatiguer les autres » (18.1.1865). Il considère par ailleurs, qu'« écrire, c'est jeter sa gourme, à condition qu'on n'écrive à personne » (26.7.1854) ; en conséquence, ces pages ne « sont pas faites pour être lues » (3.3.1852) et les confidences qui s'y déposent, ne sont clandestinement adressées qu'au « papier muet » (26.2.1866).

Réflexive et solitaire, l'écriture journalière est un monologue, plus exactement un soliloque qui n'est écrit que « pour [s]e calmer et [s]e ressouvenir » (3.3.1852), et le diariste semble être le lecteur exclusif des centaines de pages que lui seul parcourt « à reculons », en un acte de lecture rétrospective très fréquemment mentionné : « Je viens de relire en arrière les pages de ce mois (...) » écrit-il ainsi le 28 avril 1850 ; ou bien il signale avoir « relu tout ce cahier du Journal intime et ajusté les marginaux » (15.10.1850), tandis qu'il a eu « la curiosité de refeuilleter quelques cahiers de ce journal depuis 1857 », dans la journée du 7 septembre 1862. Le 13 mars 1865, c'est le cahier en cours qui a les honneurs d'une relecture, au cours de laquelle il vient « de revoir les deux derniers mois de [s]a vie », cette dernière remarque posant l'équivalence des 100 pages et des deux mois d'écriture et de vie qu'elles délimitent. Ainsi, à la manie de l'écriture journalière, se greffe celle de la relecture régulière, autre « routine du retour sur soi-même » (27.4.1865) au moyen de la redécouverte des pages antérieurement rédigées. Amiel décline cette habitude en variant les distances temporelles qui séparent temps d'écriture et moment de relecture destiné à « renou[er] le fil des jours » (8.10.1871). Retrouver celui que l'on fut à telle ou telle période de vie, peut ainsi se réaliser au moyen d'une « relecture de “proximité”¹³¹⁴ » qui permet de reconsidérer le jour-même ce qui fut, par exemple, écrit audacieusement au réveil. Amiel soulève alors la question de l'impudeur du journal et du dévoilement intime qu'il autorise en s'interrogeant : « Laisserai-je subsister ici les pages de ce

¹³¹³ Jean Rousset, *Le Lecteur intime, op. cit.*, p. 144.

¹³¹⁴ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 148.

matin ? » (14.9.1864). Le diariste, homme d'habitude, relit aussi régulièrement à distance relative, les cahiers antérieurs : cahiers de jeunesse ou cahier précédent sont alors exhumés et réactualisent en quelque sorte le passé plus ou moins lointain. Certaines relectures semblent, quant à elles, portées par un souci de classification, d'organisation interne d'un journal de plus en plus volumineux, au point de nécessiter des marginaux ou des jalons thématiques entés à la périphérie du texte. La relecture devient de ce fait « systématique et objective¹³¹⁵ » ; elle vise à établir un sommaire, à dresser « le casier d'un *Répertoire général [du] journal intime* », à élaborer « la table des 63 cahiers faits au préalable » afin de « dominer et d'utiliser ces 5700 pages, fouillis dont je ne puis user, faute de moyen pour mettre la main sur les divers objets entassés dans ce confus bazar » (6.1.1864), ajoute le diariste dépassé par l'ampleur du journal écrit jusqu'alors. Reste à envisager une relecture orientée par un projet de publication, qui aboutit en 1854 à la parution du recueil *Grains de mil*, florilège de poèmes et de pages inédites du journal intime, tandis que le projet d'une anthologie revient fréquemment hanter le diariste, qui envisage à cet effet, d'imprimer certaines pages choisies destinées à le justifier comme écrivain aux yeux de la postérité. Ainsi, pour échapper « à la fosse commune de l'oubli » (16.7.1876), il conviendrait d'extraire « de ce Journal un volume utile au prochain » (19.9.1864), quelques 500 pages qui lui rendraient justice, car « pour ceux qui n'ont pas publié de leur vivant des journaux qui représentent l'essentiel de leur œuvre potentielle se profile le spectre de l'engloutissement de milliers de pages¹³¹⁶ ». Mais la relecture impose au fil des années, un travail titanesque qu'Amiel renonce à effectuer lui-même dans son intégralité, préférant le déléguer aux fidèles et laborieux amis désignés par ses dispositions testamentaires.

Quel que soit le mode de relecture envisagé, il est incontestable que le diariste acquiert très rapidement l'habitude de renouer le lien avec ses cahiers intimes et il en signale l'initiative par une note indicative qui peut être considérée comme un embrayeur d'écriture du métadiscours : la relecture fait en effet naître un discours sur le discours, elle instaure une pause réflexive dans le récit des jours, et offre un recul critique propre à initier une approche théorique sur la pratique de l'écriture journalière, car, « quand on tient un journal, on s'interroge souvent sur le pourquoi et le comment de son activité.¹³¹⁷ » Chacun des cahiers personnels d'Amiel renouvelle ce questionnement trente-quatre années durant...

¹³¹⁵ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 149.

¹³¹⁶ Françoise Simonet-Tenant, « Métadiscours », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie, op. cit.*, p. 553.

¹³¹⁷ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 146.

« Qui, mieux que celui qui le tient, peut parler du journal¹³¹⁸ ? »

La discipline que présuppose l'écriture d'un journal intime « régulier », tenu pendant plus de trois décennies, confère à l'acte même une place déterminante dans la vie quotidienne de l'homme qui, chaque jour, alterne son identité civile avec celle de diariste, ce dernier considérant sa pratique scripturaire comme un objet d'analyse et de réflexion tout aussi important que le matière même de sa vie intime. De fait, « le journal est un texte qui parle de lui-même, se regarde et se questionne, se constitue souvent en journal du journal¹³¹⁹ », de telle sorte que le métadiscours s'impose comme une strate essentielle du *Journal intime* dont il accompagne le récit des jours, tout en révélant la relation ambivalente du diariste à son écriture. Dès les premiers cahiers, celui-ci en commente la fréquence, énonce les fonctions qu'il lui attribue, en évalue la portée morale ou la dimension psychologique, mais au fil des cahiers qui s'accumulent, il s'interroge aussi sur son statut et sa poétique en les confrontant pour ce faire, à ceux de l'œuvre littéraire officiellement reconnue. Que la pratique de l'écriture journalière soit au départ incitative, initiée par une éducation bourgeoise où l'évaluation des conduites morales est guidée par une gestion rigoureuse du temps personnel, ou bien qu'elle soit encouragée par un siècle intimiste consacrant l'émergence de l'individu en sujet autonome, elle est présentée comme un recours salutaire pour celui qui s'y soumet, et Amiel ne fait pas exception à la règle.

Dès les premiers cahiers, le diariste se relit, commente sa pratique d'écriture et en définit de ce fait les spécificités, les caractéristiques. On sait que le *Journal intime* s'impose peu à peu à lui, plus précisément, qu'une dizaine d'années environ, seront nécessaires pour constituer un *modus scribendi* personnalisé. Par manque d'assiduité, les ruptures sont fréquentes dans la continuité espérée des cahiers de jeunesse, et ces lacunes dans les mailles de la relation quotidienne, conduisent Amiel à poser la condition *sine qua non* à l'écriture de tout journal intime : la régularité de sa tenue formulée selon la règle de Pline l'Ancien : « *Nulla dies sine linea*¹³²⁰. » Transcrire ce que l'on est dans toute l'honnêteté d'un projet sincère et véridique à la fois, implique en effet de suivre la trame des jours, constitutifs de l'étoffe d'une vie dupliquée par le texte qui la tisse en continu. C'est là le principe fondateur d'une écriture du temps, saisi dans la dynamique successive de la relation quotidienne ; y déroger conduit le jeune diariste à

¹³¹⁸ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, op. cit., p. 146.

¹³¹⁹ Jean Rousset, *Le Lecteur intime*, op. cit., p. 155.

¹³²⁰ « Pas un jour sans une ligne ». Mots prêtés par Pline (*Histoire naturelle*, XXXV, 84) à Apelle, qui ne passait pas un jour sans tracer une ligne, c'est-à-dire sans peindre.

le déplorer comme une négligence coupable, car elle trahit ce qui fonde la spécificité de cette pratique d'écriture de soi. De fait, « un journal arriéré n'est plus un journal » ; il devient qui plus est, un « journal ennuyeux », car « dès qu'on perd le fil, on se laisse aller à la dérive, et la carte où l'on a cessé de pointer sa marche vous fatigue comme un reproche » (22.4.1851). Le journal offre ainsi de nombreux avantages, dont le plus précieux serait celui de ne pas « se perd[re] soi-même », de revenir à « [s]on naturel, [s]a centration » sans perdre son chemin, sans se perdre sous l'effet d'une « force de cohésion presque nulle » (9.3.1853). La continuité de l'être, de la conscience, de la mémoire, et par conséquent celle du cours de la vie, est ainsi conditionnée par l'acte d'écriture chaque jour réitéré, et le journal devient « registre psychologique et biographique » (3.3.1852), mémorandum de « l'itinéraire d'une âme, dans une condition obscure, loin du bruit et de la renommée » (3.3.1852).

Procédant de la relecture du journal, le métadiscours offre ainsi à Amiel, l'opportunité d'en célébrer les vertus au point de le personnifier, et d'en faire « [s]on dialogue, [s]a société, [s]on compagnon, [s]on confident », l'unique moyen de conjurer la solitude et la détresse qu'elle génère, puisqu'en se substituant à toute société, « il tient lieu de confident, c'est-à-dire d'ami et d'épouse ; il tient lieu de production, il tient lieu de patrie et de public » (26.7.1876). Le diariste prend ainsi acte de la place quasi exclusive qu'occupe le journal dans sa vie personnelle, il le qualifie de « factotum, qui remplace tout » (26.7.1876), et fait de lui « [s]a principale idole, la chose à laquelle [il] tien[t] le plus » (21.12.1860). Il s'agit bien d'apprécier qualitativement les bienfaits procurés par une écriture du *moi*, qui investit peu à peu le temps journalier d'une vie solitaire, celle d'un professeur célibataire qui se juge incompris, mésestimé, et qui trouve là un espace de liberté érigé contre un monde inhospitalier. « C'est ce Journal qui me permet de résister au monde hostile, écrit Amiel, à lui seul je puis conter ce qui m'afflige ou me pèse », il devient de ce fait « consolation », « cordial » ou « libérateur » (21.12.1860). Il en vient parfois à soupçonner dans ce « procédé », un moyen de « frauder les droits et l'impôt de la société », « une manière de narguer le monde », « une échappatoire prohibée, une rubrique de nature équivoque, un stratagème imprévu, une ruse qui n'est peut-être pas de bonne guerre » (20.9.1864), autrement dit, « une manière d'échapper au devoir, de tromper la société et la Providence » (29.6.1854). L'hypothèse est lumineuse, car elle révèle la portée subversive d'une pratique clandestine qui fait de son scripteur un individu roi, seul maître de ses pensées et de sa vie intime dans son journal de bord quotidien. À la petite société genevoise du XIX^e siècle, corsetée par un ordre moral et un protestantisme exigeants, où semble régner un esprit critique corrosif voire calomniateur, le diariste oppose, *in petto*, le recours à l'écriture intime, parfait exutoire à l'expression de tous les aveux et de toutes les déceptions. « *Un journal est la*

pharmacie de l'âme » (9.4.1845) reconnaît-il dans ces premiers cahiers, il permet de « reconquérir [s]a liberté », il le présente encore comme « le musée des guérisons successives de l'âme. C'est là que se fait *la mue* quotidienne, condition de la santé » (22.11.1864). Facteur d'équanimité, le journal intime rétablit « l'équilibre intérieur » (21.1.1877), à la manière des « magnétiques » (28.1.1872) précise le diariste. En conséquence, il considère que « ce Journal est un procédé hygiénique pour revenir à l'indulgence », avec le bénéfice de se retrouver « guéri, soulagé, élastique », « comme le pénitent après la confession et l'absoute » (22.11.1864) ; il en conclut ainsi : « Ma plume soulage ma peine. Ma confiance à moi-même me débarrasse le cœur » (5.5.1879). Or, la « thérapeutique quotidienne » (5.5.1879) du journal intime s'ouvre parfois à la reconnaissance d'une fonction quasi spirituelle, puisque le moment de rédaction peut être comparé à un moment de recueillement, où le « solitaire méditatif » considère la confession scripturaire comme une forme de prière, énoncée depuis l'autel du cahier personnel. Ritualisée et spiritualisée, l'écriture du journal « est [certes] une forme plus prosaïque de la prière du soir » (5.5.1879), mais elle fait naître un rapport à soi apaisé, bienveillant et indulgent, ne serait-ce que le temps d' « une retraite intérieure », car « l'heure où [il] lui ren[d] visite est l'heure du recueillement » (30.12.1851).

Le métadiscours a ainsi le mérite d'éclairer la relation du scripteur à son journal, il dévoile sa quête d'un discours de l'intime qui soit à la mesure de la quête de soi qu'il accompagne et interroge, car comment transcrire au plus juste ce que l'on est ? La réflexion reconduite par Amiel sur l'écriture de soi, le conduit ainsi à reconnaître certaines vertus au *Journal intime* qui « est tout à la fois [...] un interlocuteur privilégié, l'expression d'une vérité, une thérapie, une mémoire, un guide¹³²¹. » Dans ses cahiers de jeunesse, il lui attribue une fonction morale, guidée par un souci de perfectionnement à laquelle la fonction cognitive s'est très vite associée. Or, cette dernière fait surgir les impasses de la connaissance de soi et cède le pas à ce qu'Amiel présente à la fois comme une étude des « méandres de la vie intérieure » (26.8.1876) et un registre biographique, reconnaissant de ce fait les fonctions psychologique et mémorielle de l'écriture journalière. Par ailleurs, il adjoint au journal une fonction thérapeutique en soulignant à maintes reprises, à quel point « il [lui] fait besoin et [le] repose » (30.12.1851), et le considère en outre, comme un « tribunal de confession » (14.9.1864) qui recueille les aveux les plus difficiles, car lui seul peut faire advenir sa vérité et accueillir l'expression sincère de ce qu'il fut, pensa et ressentit. Rappelons enfin la fonction « spirituelle » du journal qui « n'est que le recueillement, plume en main » (28.1.1872), offrant même une ultime retraite au « condamné

¹³²¹ Philippe Amen, « Henri-Frédéric Amiel », *op. cit.*, p. 188.

à mort dont l'exécution se retarde. [...] Comme le lièvre, il revient mourir à son gîte, et ce gîte, c'est sa conscience, sa pensée. Son avant-gîte, c'est son journal intime » (4.2.1881), écrit Amiel trois mois avant de mourir.

« À quoi me sert cet interminable soliloque ? » (24.7.1876)

Amiel lit et relit sans cesse ses cahiers intimes, il approfondit ainsi sa réflexion sur les enjeux de l'écriture journalistique, mais le métadiscours apologétique croise fréquemment le fil rouge d'un discours critique, qui évalue alors sans concession la pratique et la nature de l'écriture qu'il favorise, sans bénéficier encore de lettres de noblesse officielles. Au XIX^e siècle, le journal intime est toujours frappé d'un principe d'incertitude, et malgré la publication des écrits intimes de quelques écrivains notoires tels Goethe ou Byron, il ne relève ni des « modèles moraux », ni « des genres conventionnels et avantageux¹³²² ». Par conséquent, « le métadiscours évaluatif peut s'interroger sur le bien-fondé de l'écriture de soi, interrogation récurrente dans la mesure où la suspicion de crime de lèse-littérature entretenue vis-à-vis des genres factuels conduit les scripteurs à douter de la légitimité de leur entreprise¹³²³ », à s'inquiéter dès lors du sort qui sera réservé au manuscrit, comme en témoigne la constante préoccupation d'Amiel qui adjoint à ses interrogations, un métadiscours prospectif qui lui laisse peu de sérénité. Le malaise que génère la représentation à la fois historique et intellectuelle de l'écriture journalistique conduit certes Amiel à battre sa coulpe, mais sans parvenir à le faire renoncer à sa coupable pratique.

Les critiques qu'il formule à l'encontre de son *Journal intime* anticipent précisément les jugements les plus virulents que la première édition en deux volumes suscitera en 1882 et 1884, ce qui confirme non seulement le poids des représentations et des conventions littéraires, mais aussi la place marginale et le statut controversé de l'écriture journalistique. Amiel, figure emblématique du diarisme, dresse ainsi l'acte d'accusation de son propre journal, au point de le contester de l'intérieur, depuis la scène où il l'écrit, avec une constance telle que le métadiscours critique devient constitutif d'un projet d'écriture, dont la légitimité est continûment mise en doute. Le *Journal intime* est alors caractérisé comme une monodie plaintive et ennuyeuse, « jérémiade prolongée » ou « ritournelle psychologique » (18.1.1865) qui s'enferme dans l'économie du ressassement, favorisant « trop de rêvasseries et de redites » (13.3.1865). Amiel, en « écureuil captif » (18.1.1865), a le sentiment de « tourner en cercle »

¹³²² Philippe Amen, « Henri-Frédéric Amiel », *op. cit.*, p. 186.

¹³²³ Françoise Simonet-Tenant, « Métadiscours », in *Dictionnaire de l'autobiographie*, *op. cit.*, p. 553.

dans la cage du journal et de « ruminer des observations déjà faites » (13.3.1865), en ne consignant que « l'éternelle et détestable rechute sur [s]oi-même » (28.4.1850). Mais « serait-il journal *intime* » (28.4.1850) sans le « pirouettement du moi » (19.12.1867) jugé si ennuyeux ? Au-delà de son intransigeance, le métadiscours critique favorise l'élaboration d'une poétique de l'écriture de l'intime ; il inaugure et reconduit une réflexion enrichissante sur ses spécificités et l'élève en objet d'étude, initiant ainsi le processus de littérisation des décennies à venir.

Mais la légitimité de cet « *a parte* continuel » (13.5.1865) avec soi-même est encore loin d'être conquise : Amiel le considère en effet comme une « étude stérile » (15.10.1850) qui ne dessine aucune évolution, « un mouvement qui ne déplace rien, qui ne mène nulle part » (13.3.1865), ne résout aucun des conflits intérieurs qui le tourmentent, mais semble au contraire les entretenir sous l'effet d'une « curiosité malsaine », au moyen d'un monologue où « [il s'] emprisonne et [s'] affauti[t]¹³²⁴ », à l'image « d'un ours hibernant, qui, dans son sommeil, maigrit à lécher toujours ses pattes, et s'use à vivre sottement de lui-même » (7.9.1862). Le métadiscours réprobateur, né de relectures toujours plus critiques, fait ainsi le procès d'une manie à laquelle le diariste consacre « trop de temps et de place » (14.9.1852), trop de force détournée de l'action constructive, du perfectionnement de soi : « Combien noircirai-je encore de ces pages blanches, qui me retrouvent toujours le même, en dépit des années, des voyages, des épreuves et des résolutions, pages qui se succèdent sans me voir faire un progrès visible et dont je ne tire à peu près nul profit ? » (5.9.1866), s'interroge-t-il avec dépit, tout en condamnant avec sévérité cette « vie contemplative où le retour sur soi-même envahit la part de l'élan » (13.3.1865). Le *Journal intime* serait-il l'emblème de la « passion de l'inutile » (10.9.1862) chevillée au cœur du diariste ? un « holocauste à la déesse stérile, à l'Inutilité » (24.7.1876) ? Telle semble être l'accusation qu'Amiel, en lecteur assidu de son écriture journalière, renouvelle avec morosité et intransigeance, se condamnant à n'être qu'un Sisyphe de la plume journalière au service d'une œuvre inféconde. C'est ce qui le conduit à écrire que « [s]a vie s'est consumée en préparatifs, en paroles inutiles, en écritures vaines » (9.8.1880), et le doute absolu le gagne parfois, jusqu'à restreindre ce qu'il a accompli à un « *Nada* » sans appel :

Est-ce que toutes mes paperasses réunies, mon infinie correspondance, mes treize mille pages intimes, mes cours, mes articles, mes rimes, mes notes diverses sont autre chose que des feuilles sèches ? à qui et à quoi aurai-je été utile ? Est-ce que mon nom durera un jour de plus que moi

¹³²⁴ Terme régional signifiant « être privé de nourriture ».

et signifiera-t-il quelque chose pour quelqu'un ? — Vie nulle. Beaucoup d'allées et venues et de griffonnages pour rien. Le résumé : NADA (28.8.1875).

Le discrédit jeté sur la pratique de l'écriture journalière est amplifié par l'ampleur du manuscrit, œuvre du temps et de l'habitude, sans que le diariste ne parvienne à en estimer la valeur autrement que par sa longueur ou son « énormité » (4.9.1880), qui le condamnent alors à n'être, à ses yeux, qu'un « interminable soliloque » (24.7.1876). Quelques mois avant sa mort, il voue aux gémonies ses milliers de pages intimes en doutant de jamais trouver l'hypothétique lecteur « qui jamais aura la patience de lire tout ce fatras » (15.3.1880).

"Tout le feuillage d'un pommier n'équivaut pas à une pomme » (9.8.1880)

À l'occasion des relectures successives de ses cahiers, l'une des récriminations majeures qu'Amiel formule à leur encontre, est liée à leur statut problématique d'œuvre à part entière : au XIX^e siècle, un journal intime ne peut être considéré comme une œuvre, *a fortiori* un journal rédigé de 1837 à 1881, depuis l'ère de l'innocence et du secret jusqu'à la transition des premières publications illustres ; il s'élabore encore dans une ère du soupçon qui contrarie l'espoir d'une reconnaissance posthume. Amiel rédige donc son journal alors que l'écriture des jours poursuit son cheminement sur un mode mineur, son statut littéraire restant marqué du sceau de l'incertitude ou de l'indétermination. Le métadiscours exprime le malaise croissant d'un homme qui se croit assigné à son journal et à l'obscur statut de diariste, sans parvenir à produire l'œuvre qui ferait de lui le grand écrivain qu'il rêvait d'être. « Je barbouille beaucoup de papier, écrit-il, mais je reste manuscrit » (21.8.187). Or, ce regret toujours poignant le conduit à comparer les spécificités d'écriture mobilisées respectivement par l'œuvre littéraire et par le journal intime. Il initie de ce fait l'élaboration poétique d'une pratique d'écriture, et engage une réflexion novatrice sur ce qu'est un écrivain, même si ses cahiers ne sont à ses yeux, que le signe de l'œuvre manquée et lui-même, l'incarnation de l'écrivain non advenu. Dans ses jours les plus sombres, Amiel ne proposa-t-il pas en guise d'épithète personnelle : *Incassum et Frustra*¹³²⁵ ? (21.8.1873). Il ne s'estime ainsi fécond qu'« en babioles vaines » (21.8.1873), considère n'avoir que « babillé [s]a vie » en « barbouill[ant] des « milliers de feuillets » (29.6.1854) de phrases vaines ; il s'accuse d'avoir cédé à une forme « d'épicurisme littéraire » (15.10.1850), dénigrant ainsi le défaut de composition, de discipline et d'inventivité

¹³²⁵ « En vain et Inutilement ».

du journal, dont l'écriture ne se fonde que sur la dimension référentielle de son contenu. Il n'est en effet dévolu qu'à observer et « note[r] le réel comme il se présente » (23.3.1879), à ne s'occuper que du « vrai », simplement attaché à « reproduire les états d'âme et de conscience » (26.7.1878), sans poursuivre un but défini et une méthode avérée. C'est la raison pour laquelle Amiel écrit que le journal intime « n'apprend ni à parler, ni à écrire, ni à penser avec suite et méthode », ce n'est tout au plus qu'un « délassément psychologique, une récréation, une gourmandise, une paresseuse activité, un faux semblant de travail » (17.7.1877). Écrire « *currente calamo*¹³²⁶ » (3.9.1869), laisser la plume « cour[ir] la bride sur le cou » (3.2.1862), c'est « au pied de la lettre, [...] pense[r] plume en main », sans être entravé par la perspective d'une publication planant sur chacune de ses productions, à l'image d'une épée de Damoclès. Articles, essais ou recueils poétiques ont ainsi mis Amiel à la torture, lui qui reconnaît volontiers dans son journal, avoir toujours été inhibé lorsqu'il s'agissait d'écrire pour le public, à l'ombre portée d'un lecteur critique. Le diariste revient dès lors vers son cahier, « débarrass[é] du terrible souci de mettre en ordre, de composer, de classer¹³²⁷ », d'achever, se contentant délicieusement d'écrire « sans culpabilité, sans esprit de responsabilité littéraire¹³²⁸ », de suivre un élan d'écriture soustrait à l'exigence de faire œuvre, hanté par la peur d'écrire, « peut-être plus forte encore que la peur d'aimer et de vivre¹³²⁹. » Et Amiel s'interroge :

Pourquoi n'arriverais-je pas à écrire *pour autrui*, avec la même sincérité que dans ce Journal ? Ce n'est qu'ici où la parole est adéquate au sentiment, où la plume suit le cours sans intermédiaire, où je ne réfléchis pas, ne combine pas, *ne me regarde pas*, et ne pense à rien qu'à la justesse. La préoccupation littéraire est l'ennemie de la vérité, de la simplicité. Pascal seul, dit Vinet, a un style parfaitement et exclusivement vrai. Penser au style, c'est déjà de la recherche, un schisme intérieur. Quand souderai-je l'écrivain et l'homme ? (4.9.1850).

Ainsi, selon Amiel, le défaut d'ambition et l'élan consécutif de la sincérité prédisposent à l'écriture de la vérité, et la « forme de style correspondante » à cette exigence est celle du « soliloque, non gêné par le temps, [qui] bat les buissons à l'aventure sans courir à un but » (17.7.1877), une forme libre, ouverte, indéterminée, où le diariste « peut librement se donner et s'abandonner au seul souci de la vérité parce que la parole du Journal est une parole où il ne se

¹³²⁶ « au courant de la plume ».

¹³²⁷ Pierre Pachet, *L'œuvre des jours*, op. cit., p. 10.

¹³²⁸ *Ibid.*

¹³²⁹ Pierre Pachet, *Les Baromètres de l'âme, Naissance du journal intime*, op. cit., p. 112.

garde et ne se regarde pas, où il ne se tient pas en garde et sur ses gardes vis-à-vis d'autrui¹³³⁰. » Cette parole est spontanée, car elle est donnée sans destination, recueillie par « une écriture de l'instant, toujours ouverte à l'imprévu¹³³¹ », au moyen de laquelle « on griffonne selon le caprice du moment » (13.3.1865), « un peu à la façon des *Essais* de Montaigne, au talent près. La plume va sans fin et à l'abandon. Les réflexions se croisent et s'entassent » (21.9.1864).

À l'encontre des spécificités de l'écriture journalière, s'érigent les critères de l'œuvre littéraire que le diariste s'avoue inapte à mobiliser. N'écrivant que « par bribes et fragments » (17.1.1853), il suit en effet l'erre d'un « vagabondage à la gitanesque » (4.7.1877) évoluant au gré des relations quotidiennes, et c'est ainsi que « se dessinent les traits de deux modes d'élocution non seulement antagonistes, mais exclusifs l'un de l'autre ; la pratique du Journal aurait dépossédé son rédacteur de l'aptitude à composer et par suite à viser un public qui le paralyse¹³³² ». « Il fallait charpenter en grand » (27.5.1870) s'insurge Amiel, qui ajoute sans aucune complaisance pour son journal :

Cette rêverie tournoyante m'a déshabitué de la pensée conséquente, de la construction rationnelle, de la spéculation philosophique (une triade !) ... Le vagabondage à la gitanesque a remplacé l'exploitation méthodique ; les plaintes éparses de la harpe éolienne m'ont presque ôté la capacité de me composer une symphonie. En un mot le journal m'a nui artistiquement et scientifiquement. Il n'est qu'une paresse occupée et un fantôme d'activité intellectuelle. Sans être lui-même une œuvre, il empêche les autres œuvres, dont il a l'apparence de tenir lieu (4.7.1877).

Aux yeux de son auteur devenu son propre lecteur, le *Journal intime* n'est qu'un piètre dérivatif de l'œuvre à laquelle il se substitue, pour mieux s'ériger en cénotaphe de la production littéraire jamais entreprise. Les milliers de pages tournoient en effet autour de ce vide, que creuse toujours plus douloureusement l'absence de l'œuvre espérée ; elles commentent l'impuissance à la faire advenir et s'aventurent sur les confins de projets inaboutis, dont Amiel recense les titres avant de regretter ne pas les avoir écrits et de conclure amèrement : « *non licet omnibus adire Corinthum*¹³³³ » (13.3.1865).

Pourquoi n'avoir pas écrit ? s'interroge Amiel au fil des relectures de son journal. En vue d'apporter une réponse à cette interrogation essentielle, il développe de longues pages

¹³³⁰ Jean-Louis Chrétien, « Amiel et la parole donnée », *op. cit.*, p. 262.

¹³³¹ Jean Rousset, *Le Lecteur intime*, *op. cit.*, p. 189.

¹³³² *Ibid.*, p. 189.

¹³³³ « Il n'est pas donné à tout le monde d'aborder à Corinthe ». Allusion à Horace, *Épîtres*, I, XVII, 36.

d'analyses psychologiques et de développements métadiscursifs sur ce qui a tari l'élan créateur ou ce qui fait obstacle à son accomplissement. Or, il esquisse de ce fait la figure de l'auteur impliqué dans le processus créateur dont il interroge les enjeux : pourquoi écrire ? (23.1.1871) ; peut-on qualifier d'œuvre littéraire « [l]es versiculets écrits au hasard et quelques cahiers noircis au courant de la plume ? » (8.2.1871) ; qu'est-ce qu' « écrivain de talent » ? ; comment définir ce qu'est un auteur ? (5.4.1870) ; comment écrire simplement, spontanément ? Autrement dit, quelle forme d'écriture permet d'atteindre l'expression la plus juste, la plus vraie de ce que l'on est ? Le *Journal intime* peut-il acquérir le statut d'œuvre à part entière ? Si tel est le cas, à quelles conditions ? Telles sont les questions théoriques qu'Amiel envisage explicitement ou bien implicitement, en faisant de l'écriture journalière, le creuset de ses réflexions et l'espace où avouer sa hantise de ne pas être un écrivain. Âgé de 28 ans, le diariste s'interpelle ainsi sans illusion : « *Tu ne laisseras que des fragments, je le crains ; beaucoup d'essais, d'ébauches heureuses, pas d'œuvre. Tu es pour cela trop inconstant* » (28.6.1848). Persuadé de n'avoir que « l'appréhension de l'écrivain sans en avoir le talent » (27.12.1851), le diariste en lecteur impitoyable de son propre *Journal intime*, confie sa déception et la souffrance intime qu'elle génère ; il fait ainsi le procès d'une vocation manquée et renouvelle sa réflexion sur l'impuissance à créer l'œuvre littéraire, cherchant à « [s]e rendre raison par écrit de ce qui [l]'embarrasse » (18.11.1851), à justifier de son incapacité à produire une œuvre écrite pour le public. Les commentaires métadiscursifs sont d'autant plus passionnants à relever qu'ils caractérisent, par défaut aux yeux du scripteur, la poétique de l'écriture journalière :

Au fond, écrit Amiel, je pointille toujours, parce que ma pensée est dans le bec de ma plume et s'accroche au mot ou à la phrase de détail, au lieu de planer sur l'ensemble et d'avancer par grands coups d'aile. Impossible de porter dix lignes d'avance dans mon entendement. J'accouche toutes les minutes de germes qui ne peuvent se développer en organismes ; cet accouchement-là est synonyme d'avortement ; cette production est stérilité (10.6.1863).

Le métadiscours analytique offre ainsi la possibilité de théoriser ce qui inhibe l'élan créateur et ce qui le favoriserait aux yeux du diariste. Prisonnier des modèles avantageux et illustres, Amiel ne cesse de déplorer « [s]on pointillement stérile » et son « irrésolution » qu'il juge « aussi fatale à l'homme qu'à l'écrivain » (20.6.1863). Il porte dès lors le couteau dans la plaie et se condamne à assumer la responsabilité d'une inaptitude à réaliser ses projets littéraires. Par comparaison, il achève la lecture des *Mémoires d'Outre-Tombe* « avec un serrement de cœur », sentant « distinctement que le meilleur de [lui] est perdu et sera perdu » (27.3.1872) ; car ajoute-

t-il, « je me suis consumé et je me consume en nivelleries micrologiques, en bagatelles lilliputiennes, tandis que mon esprit était fait pour les vastes horizons et les hautes pensées. » Se jugeant « oiseau de grand vol rest[é] éternellement dans la cage des canaris » (4.7.1869), Amiel se présente atteint de « strangurie littéraire, cette maladie de Joubert », car son esprit procède « par une cascade d'accouchements embryonnaires » ; il ne « rend plus que des gouttes successives de pensée, et le large épanchement qu'on appelle la veine, qui est une joie et une délivrance de l'esprit, est arrêté par l'anxiété intérieure et les mille préoccupations de détail, qui émettent la verve en simples titillations » (20.6.1863). Le mal semble donc sans remède, ou plus exactement le *Journal intime* semble être la forme appropriée pour accueillir au gré des jours, la promesse de noircir une nouvelle page, débarrassé de la « peur de composer, d'écrire, de conclure » (18.7.1863), et de ce fait assuré de contourner « la névrose redoutable qu'on appelle le « *morbus scriptorum*¹³³⁴ ».

Or, prendre conscience de soi, se considérer à la fois comme sujet autonome et objet de connaissance, est le signe d'une conception moderne de l'individu que le recours à l'écriture de soi accompagne et valide. Par ailleurs, toute évolution interroge la légitimité de la voie nouvelle qu'elle dessine : la conception moderne de l'individu se mesure ainsi à l'anxiété que génère son indétermination, et le principe d'incertitude qui le caractérise s'étend au mode d'expression qu'il adopte. L'écriture de l'intime et ses paradoxes, le statut encore marginal du journal personnel génèrent en effet un discours, qui ne questionne plus seulement le rapport de l'individu à lui-même, mais également celui qu'il établit à sa propre pratique d'écriture. Le diariste semble dès lors contester de lui-même, le projet d'écriture qu'il poursuit néanmoins sans discontinuer ; s'instituant son propre lecteur, il révèle que son discours intime procède d'un principe d'inquiétude qui interroge sans relâche ses spécificités d'écriture, sa visée morale ou esthétique. Or, à quelle fonction et à quelle destination le métadiscours aspire-t-il ? Présuppose-t-il une figure particulière de lecteur implicite, autre que le diariste ? A-t-il pour fonction de légitimer une poétique en cours d'élaboration ? Atteste-t-il de la sincérité d'un diariste soucieux d'exposer les problématiques liées à l'expression de l'intime et qui, de ce fait, se dévoile tout en dévoilant le discours qui lui donne forme ? Les questions soulevées enrichissent la réflexion qui procède d'une dynamique d'écriture, articulée à celle de la relecture conduite par le diariste lui-même. Soumis au poids des représentations et des modèles en vigueur à son époque, Amiel retranscrit dans le métadiscours, le soupçon qui entache aussi bien la figure du diariste que le discours qu'il produit à l'écart des genres conventionnels

¹³³⁴ « la crampe de l'écrivain ».

reconnus. Il permet au lecteur de comprendre l'aventure d'une forme qui s'invente et s'impose au cours du XIX^e siècle, de réaliser en quelque sorte une lecture synchronique des spécificités de l'écriture journalière encore élaborée en marge du champ littéraire, et par conséquent, contestée ou dépréciée. L'auto-lecture et les commentaires évaluatifs qu'elle génère dans le journal, singularisent la dynamique d'une écriture de soi qui réfléchit constamment sur elle-même et met en scène, au cœur de la relation journalière, l'élaboration de sa propre poétique.

Amiel, lecteur passionné de journaux intimes

Si Amiel est l'allocataire et le premier destinataire de son propre journal intime, le métadiscours qui procède de cet acte de lecture réflexif, s'enrichit encore des commentaires que suscite la découverte des journaux personnels publiés de son vivant. Le diariste enchaîne dès lors la lecture et la critique de l'œuvre, il en évalue les qualités en les confrontant à sa propre pratique d'écriture, au sein même du *Journal intime*, dont il définit comparativement les caractéristiques. Son intérêt pour les textes relevant de l'écriture de soi ne se démentira jamais, incluant confessions, mémoires, correspondances ou journaux personnels, et les échos que suscite leur lecture sont présents tout au long des 174 cahiers. Il peut ainsi mentionner des écrits intimes qui lui ont été soumis ou légués par des connaissances personnelles, tels l'amie Marie Favre et le fidèle confident Charles Heim, ; il développe également des réflexions nées de la lecture des pensées de Joubert, de celle des journaux du théosophe Franz Baader, du londonien Samuel Pepys, de l'écrivain et théologien suisse Johann Caspar Lavater, de ceux d'Eugénie de Guérin et de son frère Maurice, sans oublier la lecture du journal de Maine de Biran, celle d'Alfred de Vigny, de Benjamin Constant ou bien encore de George Sand. Ainsi, « par les premières publications de journaux intimes¹³³⁵ » qu'il s'empressait de lire, « Amiel a su que ce genre d'écrits se répandait et ne laissait pas le public indifférent¹³³⁶. » Aussi revient-il à plusieurs reprises sur certaines de ces lectures, ne serait-ce que pour mûrir un projet personnel de publication anthologique du *Journal intime*, celle-là même qui donnerait « une certaine unité morale et littéraire » (15.3.1880) au manuscrit proliférant ; dès lors, « un bouquet dans le genre des Pensées de Joubert aurait certes un subtil et frais parfum » (16.2.1851), écrit-il en écho à la suggestion d'un ami. Quelques années plus tard, il estimera les quelques six mille pages intimes rédigées, dignes de subsister si « quelque ami d'élite » estime qu'on « pourrait peut-être sortir un livre, comme on l'a fait pour Baader, Maine de Biran, Eugénie de Guérin, etc, etc. Peut-être

¹³³⁵ Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 473.

¹³³⁶ *Ibid.*

des pensées (Joubert, Daniel Stern, François Roget, Alex. Vinet » (20.10.1864) . Encouragé par le modèle « [d]es journaux des premiers intimistes¹³³⁷ », il a peut-être caressé un « rêve de gloire avorté dans sa vie¹³³⁸ », tout en l'appréhendant comme une forme « de revanche posthume » enfin envisageable.

Quoi qu'il en soit, la découverte de ces journaux personnels suscite des notes de lecture toujours passionnantes, d'une part parce qu'elles sont essentiellement critiques, d'autre part parce qu'elles reconduisent les soupçons formulés à l'encontre de sa propre pratique d'écriture, si souvent prise en défaut. Les propos enthousiastes qu'Amiel écrit au sujet de sa lecture du *Journal intime* de Franz Baader font seuls exception à la règle de sa sévérité coutumière. « Il me fait une impression profonde, écrit-il, et j'y retrouve des séries entières de mes propres pensées [...] » (3.9.1850), saluant avec reconnaissance la similitude qui les unit. À cette lecture de jeunesse s'ajoute celle de l'œuvre de Maine de Biran, découverte par l'intermédiaire d'un article d'Ernest Naville qui en conçut le projet d'édition. Le « sentiment » d'Amiel est d'emblée partagé entre « parenté et sympathie » acquises, avec toutefois le regret de constater que « Maine a la profondeur de la conscience philosophique, mais il n'en a pas l'étendue. Au-delà du seuil de son individualité, il se sent étranger, hors de chez lui, dépaysé » (29.11.1851). Et le professeur genevois ajoute « trouver son horizon singulièrement circonscrit, sa carrière bornée, sa vie assez pauvre, bien que recueillie et sérieuse. » La critique peut prêter à sourire, elle n'en suggère pas moins la volonté de se singulariser, en opposant à l'étude jugée restreinte de Maine de Biran, son aptitude à l'expansion vers l'illimité, à la dilatation d'une conscience universelle s'ouvrant à l'infini des métamorphoses vécues dans le secret de la vie intérieure. Six années plus tard, Amiel écrit avoir suivi « Maine de Biran, de sa 28^e à sa 48^e année par le moyen de son *Journal intime*, et une foule de pensées directes, personnelles, comparatives ou scientifiques [l'] ont assailli successivement » (17.6.1857). Le développement qui suit reconnaît la fraternité d'un « éternel observateur de soi-même », sujet aux mêmes défauts, « inconstance, indécision, découragement, besoin de sympathie, inachèvement » ; également sujet aux mêmes penchants comme le plaisir de « [s]e voir passer, sentir et vivre », corrélé à une même « aptitude psychologique ». Mais au-delà de ces ressemblances, Amiel préfère insister sur la spécificité de sa nature, qu'il considère à nouveau plus ouverte à la diversité des horizons historique, géographique, scientifique ; en un mot, plus riche de talents, d'expériences et de compétences. Le fait est qu'« il voudrait en définitive être sûr de valoir mieux qu'eux. Les comparaisons qu'il fait renseignent en tout cas sur la nature de ses aspirations, et les buts qu'il aurait aimé

¹³³⁷ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 473.

¹³³⁸ *Ibid.*

atteindre¹³³⁹. » Maine de Biran, à l'égal de Joubert, demeure néanmoins une référence comparative tout au long des cahiers, jusqu'à reconnaître en fin de vie, la fragilité de « constitution des psychologues » (26.11.1880) comme une qualité commune essentielle. Ainsi, la sensibilité, le mode d'être et l'étude de l'homme dans ses caractéristiques fondamentales, sont des points de rencontre déterminant l'intérêt qu'Amiel porta toujours à l'œuvre de Maine de Biran, les deux diaristes considérant le journal intime comme une voie d'accès à la connaissance de soi et de l'homme.

Or, ses notes de lecture lui permettent non seulement de définir la manière ou le style de l'auteur commenté, mais elles lui offrent aussi l'opportunité de caractériser sa propre conception de l'écriture journalière ; elles livrent de ce fait une clé de lecture complémentaire aux énoncés réflexifs sur sa propre pratique. Il est ainsi cocasse de lire sous sa plume la remarque faite au sujet du journal d'Alfred de Vigny : « Déception. Deux cents petites pages pour vingt-trois années (1824-1847) ; c'est bien la peine¹³⁴⁰. » Il poursuit ses commentaires sur la « tendance oraculaire » de Vigny qui « gâte tout », admettant enfin son « noble caractère » et sa « tête pensante », « mais, conclut-il sans ménagement, cette pose éternelle agace¹³⁴¹. » Amiel porte fréquemment des jugements sévères à l'encontre de ses coreligionnaires en diarisme, et sa critique est initiée par le besoin d'affirmer sa singularité, au risque d'un « aveuglement sur soi [quelquefois] porté à son comble¹³⁴². » Il peut ainsi mesurer l'intérêt et la valeur d'un journal au nombre de pages rédigées, ou bien considérer que « rien n'est mélancolique et lassant comme ce *Journal* de Maine de Biran » (18.6.1857), sanctionnant sans hésiter l'« invariable monotonie de la réflexion », à l'image de la « marche de l'écureuil en cage », avant de conclure que Maine de Biran n'est qu'« un exemplaire du psychologue pur ». De même lit-il « 6 à 7 heures sans discontinuer » (17.2.1851) les *Pensées* de Joubert, pour aboutir à une évaluation critique de l'œuvre et de son auteur, qualifié de « monnayeur d'aphorismes », qui épuise la raison de son lecteur qui progresse au gré d'une « pensée hachée, fragmentaire », procédant « par gouttes de lumières, sans haleine ». L'écrivain est ainsi jugé par défaut, « sans capacité de coordination », autrement dit « sans veine, n'émettant que par fissures pour ainsi dire, des petits jets merveilleux de transparence et d'éclat, mais sans élan et sans longueur comme des jets de verre liquide » (17.2.1851) La critique formelle ou stylistique conduit à lui contester la qualité de philosophe et de poète, pour le placer honorablement aux

¹³³⁹ Alain Girard, *Le journal intime, op. cit.*, p. 474.

¹³⁴⁰ Lettre à Fanny Mercier datée du 13 août 1877, in *Henri-Frédéric Amiel, Essais critiques*, Paris, Stock, 1932, p. 259.

¹³⁴¹ *Ibid.*

¹³⁴² Alain Girard, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 476.

côtés des moralistes et des critiques. La concordance, voire la similitude des critiques adressées aux diaristes lus comme à son propre *Journal intime*, est frappante aux yeux du lecteur extérieur. Ainsi, le défaut de continuité, de coordination, d'élan créateur qu'il condamne dans l'ouvrage de Joubert, est précisément celui dont s'accuse le diariste, en proie au doute sur son écriture en pointillé. De même, attribue-t-il à cet auteur un défaut de virilité et de volonté, en lien avec « la sphère des finesses et des délicatesses de l'imagination et du sentiment » (20.2.1851), dans laquelle son goût pour la psychologie le fait évoluer. De nombreuses entrées du *Journal intime* ne reflètent-elles pas un même portrait du diariste ? Nonobstant, ces lectures se révèlent toujours riches d'enseignements pour Amiel, dont « le journal s'élabore au contact des modèles antérieurs et en confrontation avec eux¹³⁴³ » ; il n'a donc de cesse de justifier l'intérêt que peut représenter la lecture d'un journal intime, projetant ainsi à la découverte de celui que tint son ami Charles Heim, « de résumer les leçons que [l]es 27 années de journal contiennent pour le lecteur et [d'] en déduire le portrait définitif de son ami si réservé, si mystérieux et si intéressant, quoique assez peu indulgent *in petto* » (24.1.1872), ajoute-t-il sans mesurer à nouveau la portée satirique de certaines pages de son propre journal, écrit dans le secret d'une intimité s'autorisant toute liberté et toute franchise.

De fait, chacune de ses notes de lecture tente de caractériser le talent spécial des auteurs de journaux intimes dont il commente la manière ou le style, dont il tente de cerner le portrait, le caractère ou l'individualité, tout en recensant fréquemment les faiblesses qui leur sont communes. Il cherche en quelque sorte à définir au plus juste « la tendance essentielle » (31.1.1853) du diariste qu'il lit, tendance que le miroir de son journal intime reflète, puisque ce dernier est censé « reconstruire un homme dans sa différence spécifique des hommes de son genre » (12.1.1866). C'est l'un des griefs qu'il formule à l'encontre des journaux de Maurice de Guérin ou de Lavater qu'il juge trop impersonnels ; détachés de leur ancrage biographique ou historique, ils privent dès lors le lecteur d'une connaissance personnalisée de leur auteur. Suite à la lecture du journal de Lavater, Amiel précise sa conception du journal intime :

Chaque journal intime exprime la tendance essentielle de celui qui l'écrit, sa préoccupation capitale, la région de son être qui est sa résidence favorite (conscience, imagination, raison, observation) ; puis le milieu où il vit (vie mondaine, vie de cabinet, vie publique ou de retraite — grand monde, carrière obscure, etc.). — Pour Byron, son journal, ce sont des mémoires ; pour Goethe ou Baader, ce sont des carnets d'étude ; pour Lavater, c'est un confessionnal et un

¹³⁴³ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 173.

oratoire. Pour moi, le mien me sert d'archives, de confident, de confesseur, de conseiller, de greffier suivant le cas (31.1.1853).

Le diariste approfondit ensuite cette analyse pour cerner toujours plus précisément, « le but de [s]on journal et sa signification. » Il est à noter qu'il ne parvient à le définir qu'au terme d'une quinzaine de lignes, loin des formules concises attribuées à chacun des auteurs envisagés. Il faut sans doute lire dans l'exigence de verbaliser ce qui anime son projet d'écriture, un souci de précision, la volonté de théoriser avec exhaustivité ce qui anime sa pratique d'écriture, et plus particulièrement, la complexité de son ambition, totalisant le dessein d'une connaissance intime de soi, élargie aux confins d'une connaissance de l'Homme et « d'une conscience générale ». La lecture du journal de Lavater s'ouvre ainsi à l'analyse théorique de son propre journal et du projet qui en oriente l'élaboration. La réflexion critique naît de cette confrontation fructueuse à l'expérience d'autrui, ne serait-ce que pour donner quelque assise à une forme d'écriture encore dépourvue de « modèles codifiés, mal intégr[e] dans le système des genres littéraires, donc privé[e] de statut reconnu¹³⁴⁴ », mais dont on pressent la singularité et les virtualités. « Écriture de l'écriture¹³⁴⁵ », le métadiscours contribue à problématiser, et par conséquent à légitimer littérairement le journal intime, en y associant la figure de l'écrivain qui « se construit une nouvelle position d'écriture¹³⁴⁶ », évalue, compare, théorise et impose en quelque sorte son ambition au diariste, toujours si prompt à mettre en doute la valeur de son discours journalier. Ainsi,

ces commentaires sont les clefs explicatives d'un texte qui comportent donc en lui-même les indications nécessaires à son interprétation. Ils s'inscrivent aussi dans un contexte littéraire qui a vu leur prolifération depuis deux siècles. La poésie est "poésie et poésie de la poésie", selon la formulation de Friedrich Schlegel¹³⁴⁷. Entendons : la littérature moderne, depuis la fin du XVIII^e siècle, est littérature et littérature de la littérature ; elle est narrative ou poétique *et* autocritique. Elle ne va pas de soi : dans le même mouvement, elle raconte une histoire et montre son mécanisme, en manifeste les limites, en dénonce l'inanité. Le discours littéraire n'est plus "naturel" mais en quête d'un langage toujours fuyant ; la réflexion sur l'œuvre en train de s'écrire déporte l'enjeu de la littérature vers celui de son écriture. Dans le journal, le diariste se

¹³⁴⁴ Jean Rousset, *Le Lecteur intime*, op. cit., p. 157.

¹³⁴⁵ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p.172.

¹³⁴⁶ *Ibid.*, p. 174.

¹³⁴⁷ Cité par Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy, *L'Absolu littéraire. Théorie de la littérature du romantisme allemand*, Paris, Éd. du Seuil, 1978, p. 132.

représente en train d'écrire, de rechercher une position pour s'exprimer, une forme à son discours et une formulation à ses affects¹³⁴⁸.

Dans ces pages réflexives, Amiel peut enfin acquérir la certitude d'avoir trouvé là une écriture qui donne forme à « [s]on talent particulier et distinctif », qui reflète « sa qualité supérieure » ou « son originalité spéciale » (21.2.1870), quitte à n'en espérer qu'une reconnaissance posthume. « Nous serions [alors] tenté de poser une hypothèse : peut-être reconnaît-on le ton spécifique d'une écriture de soi à la qualité du métadiscours¹³⁴⁹ » ? Si tel est le cas, le *Journal intime* d'Amiel est reconnaissable entre tous.

Lire le *Journal intime* lors de sa première publication

Deux lecteurs se chargent de finaliser la première édition des Fragments du *Journal intime* d'Amiel, réalisée en 1882 et 1884 selon ses vœux testamentaires. On sait l'accablement et les tourments que la lecture intégrale des milliers de pages rédigées par son ami suscita dans l'âme de la « chère petite calviniste », Marie Mercier, désignée exécutrice testamentaire par le diariste. Elle qui déclara qu'« avoir lu ainsi, c'est en quelque sorte avoir vécu », surmonta « l'étonnement, l'angoisse, l'effroi, "l'inexprimable douleur" qu'avait fait naître dans son âme vibrante de puritaine la lecture de certaines pages du Journal¹³⁵⁰ », se fit néanmoins un devoir de réaliser le projet d'anthologie de son ami défunt. Quant à l'ami respecté, Edmond Scherer, alors critique littéraire à Paris, son enthousiasme fut tel qu'il souhaita vivement compléter la lecture des pages que lui avait fait parvenir Marie Mercier pour le convaincre de l'assister dans ce travail éditorial. Au terme de leur collaboration, parut en deux volumes un florilège des pages les plus édifiantes du journal d'Amiel, proposant aux lecteurs de cette fin de siècle, un portrait apologétique composé avec soin, afin de révéler au public la figure du penseur genevois, dont le renom n'était encore que confidentiel. Comment justifier en cette fin de siècle, la divulgation posthume d'un texte intime, par vocation scellé par la clause du secret et la sincérité de la confession, si ce n'est en esquivant ce paradoxe par une ligne éditoriale hagiographique, réconciliant littérature et morale ? La première édition du *Journal intime* « donn[e] plus l'image du penseur et du psychologue que de l'homme privé, dont l'histoire reste voilée¹³⁵¹. »

¹³⁴⁸ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., pp. 173-174.

¹³⁴⁹ Françoise Simonet-Tenant, « Métadiscours », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, op. cit., p. 554.

¹³⁵⁰ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel Fragments d'un Journal intime*, op. cit., Introduction, p. XXXIV.

¹³⁵¹ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, op. cit., p. 206.

Jusqu'alors certaines pages du *Journal intime* n'avaient été divulguées qu'à quelques ami(e)s « choisis, inscrits et autorisés qui n'ont rien de commun avec les lecteurs anonymes d'un livre publié¹³⁵² », et Amiel savait pertinemment que publier une œuvre, qui plus est un journal personnel, c'était prendre le risque de se livrer aux lecteurs anonymes, devenus récepteurs d'un texte intime qui à l'origine, ne leur était pas destiné. Or, « les premiers lecteurs, en Suisse comme en France, furent surpris par la franchise abrupte du ton et par les thèmes qui devaient le caractériser désormais : son idéalisme paralysant, son protéisme, son hypocondrie, sa prévention contre le mariage, l'inhospitalité de son canton¹³⁵³. » Orientée par la volonté testamentaire de son rédacteur, cette édition posthume et partielle du *Journal intime* surprend, intéresse et nourrit de vives critiques littéraires, attachées à déprécier une littérature personnelle alors en pleine expansion éditoriale.

De fait, la première publication des *Fragments d'un Journal intime* réalisée en 1882, suscita de vives réactions, encore amplifiées par la publication quasi concomitante de quelques journaux personnels tout aussi contestés. En effet, si dès 1860 s'ouvre l'ère du journal intime, c'est « au cours de la décennie 1880, que le journal intime fait scandale, lorsque paraissent des textes s'attachant davantage à l'analyse de l'intériorité¹³⁵⁴ », qui plus est, lorsque le journal ne bénéficie pas de la notoriété de son auteur, alors légitimé par son œuvre philosophique ou littéraire. « Pourquoi ces pages qui n'ont été écrites pour plaire à personne, seraient-elles accueillies ? » s'interrogeait Amiel, persuadé qu'« un journal intime ne peut être goûté que si l'auteur est une *grata persona*, un homme célèbre par exemple » (3.8.1879). Ainsi, regrette le diariste méconnu, « pour la majorité des lecteurs, les grands hommes seuls sont intéressants en détail, et ce qui n'est pas anecdotes, révélations, scandales, coulisses de l'histoire, n'a pas le droit d'être publié ni lu » (22.9.1864). Or, loin du prestige associé aux figures de Goethe ou de Byron, deux génies dont les écrits personnels furent lus avec passion dès leur parution dès 1830, le journal d'Amiel doit s'imposer de lui-même, comme l'œuvre à part entière d'un professeur genevois inconnu du grand public, sans autre autorité et valeur reconnues que ses pages intimes. Quelle légitimité concéder dès lors à une telle publication ? Peut-on considérer un journal intime sur ses seules qualités intrinsèques ? Autrement dit, comment lit-on le *Journal intime* d'Amiel dans la première période de sa diffusion ? Quels lecteurs s'y intéressent lors de sa première édition et qu'en révèle la réception controversée et passionnée à la fois ?

¹³⁵² Jean Rousset, *Le Lecteur intime, op. cit.*, p.148.

¹³⁵³ Philippe Amen, « Henri-Frédéric Amiel », *op. cit.*, p. 188.

¹³⁵⁴ Michel Braud, *Journaux intimes, De Madame de Staël à Pierre Loti, Préface, op. cit.*, p. 30.

Le Journal intime est de fait publié dans un contexte de diffusion et de consommation d'écrits intimes qui, par son ampleur, est le signe d'une transformation du champ littéraire de l'époque, entraînant dans son sillage, l'émergence d'un nouveau lectorat et de nouvelles initiatives éditoriales : l'avènement de la littérature personnelle s'impose, à l'encontre de toutes les réticences que soulève cet « extraordinaire foisonnement¹³⁵⁵ » d'œuvres intimes. Les tensions générées par ce phénomène de « mode », se reflètent avant tout dans le discours critique émis à l'encontre de publications jugées symptomatiques d'une fin de siècle décadente, « expressi[ons] d'une époque¹³⁵⁶ », où pessimisme et désarroi s'unissent de concert. La lecture axiologique des écrits personnels fait alors florès, accablant aussi bien l'auteur que l'œuvre en question, comme nous l'avons exposé précédemment¹³⁵⁷. Or, qui mieux qu'Henri-Frédéric Amiel, cet obscur diariste suisse, qui plus est auteur d'un journal annoncé comme immense, pouvait incarner aux yeux d'une critique littéraire conservatrice, les maux du siècle et leur expression pathologique au moyen d'un journal intime ? La date de la première édition des *Fragments d'un Journal intime* correspond parfaitement à une période de transition, articulant la publication posthume et l'intérêt du public pour les écrits personnels de grandes figures, ainsi que la publication de journaux que leurs auteurs ont délibérément publiés, comme le réalisèrent Charles Du Bos ou bien André Gide. Entre ces deux perspectives, s'imisce la publication posthume du *Journal intime*, et celle-ci déclenche des réactions passionnées, suscite l'intérêt croissant d'une certaine élite de lecteurs, sensibles à l'analyse d'un malaise existentiel dans un contexte historique d'évolution sociale, politique et économique. Elle est alors l'objet d'articles et d'études critiques se penchant sur un cas clinique jugé exemplaire à l'orée du XX^e siècle : avec Amiel, le journal intime entre dans « une époque déterminée de son histoire¹³⁵⁸. » Mis au ban des accusés par la critique littéraire trois décennies durant, le diariste genevois accède néanmoins à la reconnaissance publique dont il rêvait de son vivant ; en témoignent les rééditions successives durant la décennie 1880, « la cinquième édition des *Fragments*, parue en 1887 », ayant « été depuis invariablement réimprimée¹³⁵⁹ », jusqu'à ce que le travail éditorial de Bernard Bouvier enrichisse encore la diffusion de nouvelles pages extraites du manuscrit en 1922 et 1923. Même partielle et conditionnée par le choix de ses premiers éditeurs, tout d'abord soucieux de « loyauté envers le manuscrit, loyauté envers le lecteur¹³⁶⁰ », puis d'authenticité et

¹³⁵⁵ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 569.

¹³⁵⁶ *Ibid.*

¹³⁵⁷ Se reporter à l'étude consacrée à la genèse éditoriale et à la réception du journal d'Amiel (1.7).

¹³⁵⁸ Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 569.

¹³⁵⁹ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un Journal intime*, op. cit., Introduction, p. XXXIX.

¹³⁶⁰ *Ibid.*, p. XXXVIII.

de vérité trois décennies plus tard, la publication et la lecture du *Journal intime* à la charnière des deux siècles, favorisent la reconnaissance d'un genre et d'une écriture de soi qu'il fait accéder au statut d'œuvre.

Découvrant la richesse et la constance d'un projet d'écriture, la lecture du journal d'Amiel à l'ère de l'intimisme répond au goût d'un public, toujours plus désireux de faire entrer en résonance les confidences et les dévoilements intimes auxquels il accède avec curiosité, et son propre désarroi né de la période historique qui fut la sienne. Une expérience commune est ainsi partagée au gré d'une lecture empathique, conduite face au miroir tendu par le *Journal intime*, porteur d'une confession individuelle inédite par sa sincérité et sa franchise, mais également porteur d'un témoignage universel sur les épreuves humaines à traverser, et sans doute « une élite de lecteurs s'est[-elle] rencontrée pour refaire avec [Amiel] en pensée, le chemin mélancolique de son âge mûr et de sa vieillesse¹³⁶¹. » Ce premier lectorat établit ainsi une communauté de sensibilités avec le diariste, à la lumière des mutations sociales et anthropologiques que le *Journal intime* reflète précisément. Individualisme romantique désenchanté, sentiment de déclassement social, désarroi religieux, injonctions progressistes et capitalistes, opèrent des bouleversements tels qu'ils transforment l'espace littéraire, devenu le lieu d'expression personnelle de toutes les tensions et contradictions nées de ce moment historique. Miroir de la société bourgeoise du XIX^e siècle, le journal d'Amiel répond en conséquence aux attentes de certains lecteurs, vivement intéressés par l'expression du doute, de la fragilité, du trouble dans lequel se débat l'homme privé, et que le diariste révèle dans le for intérieur de son écriture intime. De fait, « l'important dans [son] témoignage, et qui explique à la fois [son] audience et [son] influence, est qu'[il] vi[t] une situation de conflit connue de tous, en la montrant dans ses dernières conséquences¹³⁶². » En cette fin de siècle, le *Journal intime* acquiert une portée exemplaire, il livre au public l'analyse scrupuleuse et sincère d'une inadéquation fondamentale entre un homme et le monde auquel il est assigné ; il expose en détail les diverses manifestations d'un mal-être aux prises avec les contraintes et les discours dominants d'une société coercitive, impitoyable aux sentimentaux, « émotifs inactifs secondaires¹³⁶³ »...

Ainsi, à l'examen introspectif de cette inadéquation se superpose, lors de sa première publication, l'adéquation entre une forme de l'écriture de soi, un moment de l'histoire, un homme et un lectorat. Le journal d'Amiel serait ainsi « le reflet d'une sensibilité

¹³⁶¹ Paul Bourget, *Essais de psychologie contemporaine*, op. cit., p. 387.

¹³⁶² Alain Girard, *Le Journal intime*, op. cit., p. 572.

¹³⁶³ Michèle Leleu, *Les Journaux intimes*, op. cit., p. 20.

contemporaine », l'expression tangible de la psychologie d'une époque, quitte à la qualifier de « variété ultime et morbide de l'individualisme », « maladie si fréquente à notre époque, déplore Paul Bourget, et dont Les Goncourt et Amiel ont été contaminés¹³⁶⁴. » Le *Journal intime* est ainsi lu à la croisée de tous les maux d'une fin de siècle, maux qui culminent dans le renouveau d'une crise morale héritée du romantisme. En effet, constate d'erechef Paul Bourget, « il incarne, avec une intensité surprenante, cette maladie du siècle qui sembla guérie vers 1840 et qui réapparaît aujourd'hui, sous des formes nouvelles, parmi des accidents plus compliqués.¹³⁶⁵ » Parmi ces « accidents plus compliqués » s'impose la découverte des *Fragments d'un Journal intime*, révélatrice du fait que « le mal d'Amiel n'était pas le mal du seul Amiel. [...] Dans la peinture qu'[il] donna de cette difficulté, bien malgré lui peut-être, et si fragmentaire qu'elle pût être dans la première édition du journal, bien des hommes, après un siècle d'individualisme, durent se reconnaître¹³⁶⁶. » Tenir la chronique intime de ses désillusions serait la manifestation insigne d'un « scepticisme subjectif¹³⁶⁷ » que décline l'étude journalière d'un *moi* mis à l'épreuve du temps et de son temps, avec pour conséquence de faire advenir définitivement le règne de l'homme particulier, à la fois miroir de ses contemporains et incarnation d'une conception moderne du sujet. En conséquence, si « Amiel a jeté de profonds coups de sonde dans les parties obscures du cœur et de l'esprit humains ; plus exactement dans ce qu'ont pu être le cœur et l'esprit d'une génération, à certaine date¹³⁶⁸ », il illustre également le fait que « le sujet n'est plus une entité morte, mais un individu mobile et contradictoire, par conséquent vivant et vrai¹³⁶⁹ », et le public, désormais avide d'une littérature « en rapport avec la vie » ne s'y est pas trompé. Amiel signalait déjà cette évolution en citant ces propos de Goethe dans son journal : « on profite de ce qui est général ; mais on n'aime que l'individuel ; de là le plaisir que nous causent les confessions, les anecdotes même des hommes sans importance » (14.9.1862). Or, les multiples réimpressions et traductions en langues étrangères du *Journal intime*, dans les quatre décennies qui ont suivi sa première publication, semblent donner raison au poète allemand, quitte à susciter en 1884, l'incrédulité irritée de Paul Bourget s'exclamant : « et voici qu'Amiel se trouve célèbre¹³⁷⁰ ! » Premiers lecteurs dévoués à

¹³⁶⁴ Paul Bourget, « La maladie du journal intime », *op. cit.*, p. 24.

¹³⁶⁵ Paul Bourget, *Essais de psychologie contemporaine*, *op. cit.*, p. 388.

¹³⁶⁶ Alain Girard, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 482.

¹³⁶⁷ Ernest Renan, « Henri-Frédéric Amiel », *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 1142.

¹³⁶⁸ Émile Henriot, « La manie du journal intime et le roman autobiographique », *op. cit.*, p. 30.

¹³⁶⁹ *Ibid.*

¹³⁷⁰ Paul Bourget, *Essais de psychologie contemporaine*, *op. cit.*, p. 387.

la cause de l'obscur diariste genevois, « Fanny Mercier et Edmond Scherer ont été véritablement les ouvriers de la gloire d'Amiel¹³⁷¹. »

Lire le *Journal intime* aux XX^e et XXI^e siècles

« À supposer que le Journal d'Amiel puisse être publié, quel lecteur aura la patience de le lire jour après jour ? Aussi est-il peu vraisemblable qu'un éditeur se lance dans cette entreprise déficitaire¹³⁷². »

Voici une entrée en matière qui fait coïncider en un hasard malicieux, la date de publication de l'essai que Béatrice Didier consacra au journal intime, et celle à laquelle débuta le projet éditorial de la maison d'édition L'Âge d'Homme, qui rendit accessible l'intégralité des 16900 pages du *Journal intime* d'Amiel, publié en douze volumes de 1976 à 1994. La réserve émise ci-dessus a le mérite de soulever le caractère inédit de l'initiative, et le défi consécutivement assigné au lecteur d'un objet-livre monumental, reflet de l'ampleur du manuscrit. Il faut en contrepoint de cet événement éditorial, rappeler que le XX^e siècle a vu se multiplier la publication de journaux personnels conséquents, certains d'entre eux tenus plusieurs décennies durant, à la faveur d'un genre littéraire désormais constitué et très diversement représenté dans le paysage littéraire. Léon Bloy, Claude Mauriac, Julien Green ou bien Charles Juliet, ont eux-mêmes réalisé ces « marathons d'écriture¹³⁷³ », offrant leur journal au public sous forme de « journal feuilleton¹³⁷⁴ », « débité en volumes par tranches régulières¹³⁷⁵ » pour en orchestrer la diffusion de leur vivant, parfois en parallèle à l'œuvre littéraire fictionnelle. Or, le projet de la maison d'édition suisse a nécessité un travail de publication conséquent ; scandé par la parution successive et chronologique des douze volumes, il aboutit à l'édition d'un manuscrit rendu lisible et compréhensible, à la faveur d'un appareillage de préfaces, de notes, d'annexes, de répertoires, d'index associés à chacun des tomes. De fait, « éditer, ce n'est pas seulement transmettre le texte, c'est l'éclaircir¹³⁷⁶ » pour l'offrir « à qui voudra le lire¹³⁷⁷ », car le *Journal intime* est désormais « promu œuvre ». La publication posthume réalisée un siècle après la mort du diariste, conduite en continu et

¹³⁷¹ Bernard Bouvier, *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un journal intime, op. cit.*, Introduction, p. XXXIV.

¹³⁷² Béatrice Didier, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 174.

¹³⁷³ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 125.

¹³⁷⁴ *Ibid.*, p. 208.

¹³⁷⁵ *Ibid.*

¹³⁷⁶ Philippe Lejeune, *Écrire sa vie, op. cit.*, p. 88.

¹³⁷⁷ Jean Rousset, *Le Lecteur intime, op. cit.*, p. 150.

resserrée dans le temps d'un travail éditorial exigeant, offre à chaque lecteur, depuis une période somme toute récente, la possibilité d'accéder au contenu intégral d'un journal qui fit date dans l'histoire des écritures de soi, et inspira continûment des études critiques au long du siècle.

On peut certes concevoir qu'il existe une « incompatibilité d'humeur entre le journal et la forme livre¹³⁷⁸ », autrement dit, considérer « que la forme journal est ennemie de la forme livre¹³⁷⁹ » puisque « tout les oppose¹³⁸⁰ » : dimensions, construction, style « et surtout sens des responsabilités¹³⁸¹ ». On peut en conséquence redouter que l'alchimie éditoriale n'opère une transformation, voire une déformation du manuscrit qui perd ainsi sa magie ou son âme. Un journal intime manifeste en effet l'originalité essentielle de son scripteur, que ce soit au moyen de la typographie personnelle ou de l'inventivité formelle, qui sont autant de signes tangibles de son identité, appréhendée dans le processus d'une écriture journalière libre et singulière. Le manuscrit est sans aucun doute un objet unique, novateur et émouvant ; il suscite de ce fait l'approche révérencieuse d'un texte exhumé dans toute la fragilité du lien intime qui l'unit à son scripteur. Mais, sans nier le privilège de pouvoir consulter les cahiers originaux, le mérite de la publication intégrale du *Journal intime* est d'ouvrir le chemin à sa découverte, en évitant au lecteur de se perdre dans la forêt des milliers de pages qui le composent. On sait qu'Amiel veilla toujours scrupuleusement à la sauvegarde de ses cahiers intimes ; au moyen d'étiquettes collées sur le coffre qui renfermait le manuscrit, il stipula expressément qu'« en cas de malheur, ce [serait] la première chose à sauver » (5.1.1850), et souhaitait plus que tout en conserver l'intégralité, « n'autoris[ant] personne à détourner ni à détruire, en tout ni en partie, aucun feuillet de [s]on *Journal intime*, et même [...] l'interdis[ant] positivement » (13.7.1864) ; il attendait ainsi, « sans oser l'espérer, une lecture qui valider[ait] l'intérêt d'un texte longtemps tenu dans l'obscurité¹³⁸². » Il pressentait *de facto* que seul son journal personnel pouvait lui offrir la promesse d'une survivance littéraire auprès de lecteurs certes éloignés, mais toujours espérés :

Pour toi, ces 14000 pages de journal, te paraissent des ritournelles et des redites, parce que la vie intérieure tourne en cercle. Qui sait si d'autres n'y trouveront pas un attrait plus sérieux, de l'instruction, de l'édification même ? L'auteur de l'*Africa* ne tenait pas à ses petits sonnets

¹³⁷⁸ Philippe Lejeune, « Au pays du journal », *NRF*, avril 1997, n° 531, p. 54.

¹³⁷⁹ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 208.

¹³⁸⁰ *Ibid.*

¹³⁸¹ *Ibid.*

¹³⁸² Françoise Simonet-Tenant, « Lecture », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, *op. cit.*, p. 485.

amoureux, et ce sont ces petits sonnets qui ont fait sa gloire. La plupart des célébrités sont peut-être célèbres par autre chose que ce qui leur paraissait le meilleur de leur lot (6.11.1877).

À l’instar de Pétrarque, pourquoi le nom d’Amiel n’aborderait-il pas les rivages de la postérité ? Lui qui « désir[ait] simplement mériter d’être lu » (8.2.1872), voit donc son vœu exaucé en ce dernier quart du XX^e siècle : la publication intégrale du *Journal intime* le fait accéder au statut d’œuvre littéraire à part entière, car « c’est le public qui fait les écrivains » (22.10.1872), et pour « ceux qui impriment et publient », « le meilleur d’eux-mêmes est sauvegardé ; ils sont sous la protection publique. Leur vie a pris corps. Elle est invulnérable » (20.5.1864). La publication intégrale des cahiers conjure *in fine*, la sombre projection que le diariste écrivit au sujet de sa postérité littéraire quelques mois avant sa mort :

Dans cent ans, qu’est-ce qui survivra de moi ? Rien que les quelques exemplaires abrités dans les dépôts publics, ou si l’on veut enfouis dans la nécropole des imprimés. Ils existeront sans être lus, comme les momies existent sans vivre. Seulement celles-ci attendent la résurrection, tandis que la tombe ne se rouvre plus pour les livres oubliés (10.8.1880).

Quel lecteur pour le *Journal intime* intégralement publié ?

Publier l’intégralité d’un journal personnel est une entreprise délicate, qui soulève toujours de nombreuses interrogations, motivées par la transmission problématique d’un texte intime qui ne fut sans doute pas conçu à l’aune d’une publication exhaustive, mais écrit dans le retrait, à une époque où l’incertitude d’une pratique d’écriture encore clandestine, rejaillit sur le statut indéterminé d’un lecteur, à la fois exclu et espéré. Un journal intime n’est pas un texte comme un autre et le publier intégralement, une fois le délai de surveillance expiré, peut être encore envisagé comme « une infraction au code originel¹³⁸³ » de l’écriture de l’intime, dont le sort échappe irrévocablement à son scripteur. Le lecteur est désormais libre d’accéder à cet objet éditorial qu’est devenu le journal-livre. Or, comment lire une telle œuvre ? Quels défis pose-t-elle à tout lecteur désireux de la découvrir dans son intégralité ? À quelle expérience de lecture nous invite le *Journal intime* ? Plus précisément, quels plaisirs ou quelles difficultés de lecture promet-il ? Quel statut et quelles fonctions, la conception et la configuration du texte journalier assignent-elles au lecteur ? Quelles modalités de lecture autorise-t-il ? Ce sont là autant de questions à aborder au terme d’une réflexion conduite successivement sur le diariste

¹³⁸³ Jean Rousset, *Le Lecteur intime, op. cit.*, p. 149.

destinataire de son discours intime, sur le lecteur amical autorisé puis sollicité en vue d'une publication anthologique, et finalement sur le lecteur posthume, potentiel ou empirique, plus ou moins éloigné du lecteur modélisé par le diariste, en allocutaire idéal.

Dénigrant « le public de bois et de plomb » (15.11.1879) qui sape tout espoir de reconnaissance et d'encouragement de son vivant, le diariste déploie en contrepoint, des stratégies rhétoriques destinées à capter, voire à séduire un lecteur ultérieur, à l'image d' « un ami au goût sévère » pour lequel écrire, en se « propos[ant] sa conquête » (18.1.1865). Il s'agit bien pour Amiel, blessé par l'indifférence ou les critiques railleuses du public genevois, de n'« écrire que pour plaire à deux ou trois juges, cinq à six personnes », ne serait-ce que « pour être utile à une cause » et « conserver de l'entrain » (30.4.1870), soutenu par la conviction que « le droit commun finira par [lui] être accordé [...] mais après [s]a mort » (15.11.1879). Ces lecteurs élus composent ainsi le « public imaginaire et idéal, qu'on appelle la postérité » (21.2.1870) ; ils sont paradoxalement envisagés comme des « lecteurs de proximité¹³⁸⁴ », destinataires d'un texte intime qui s'affirme nonobstant « en attente de sa lecture extérieure¹³⁸⁵ », et convoque sous l'instance d'allocutaires espérés, des figures bienveillantes, amicales, aptes à partager les confidences déposées sur la page. On relève quelques « avis au lecteur » dans le *Journal intime*, mais aussi l'adresse réitérée à « l'ami qui me lira » (4.10.1868) ou bien à l'ami « qui voudra lire [s]on Journal intime », tandis qu'Amiel pousse la coquetterie jusqu'à postuler l'hypothèse de la découverte d'un journal intime semblable au sien, dont la lecture lui serait « un trésor » :

Si des cahiers pareils d'un autre me tombaient entre les mains, me plairaient-ils ? Je n'en sais rien. Pourtant, je le crois ; car tout ce qui est intime m'attire. La vie de l'âme est une de mes études favorites et le dedans des choses est ce que j'en goûte encore le plus avidement. Je suis grignoteur de pépins, friand de noyaux et déchiffreur de caractères, par inclination. Donc un journal intime me serait gourmandise, et six mille pages m'en feraient un trésor (21.9.1864).

Si le dédoublement a le mérite stratégique de promouvoir et de justifier l'intérêt de son journal aux yeux d'un lecteur qui en serait tout aussi « friand » que lui, il permet d'en définir également le statut singulier.

¹³⁸⁴ Pierre-Jean Dufief, *Les Écritures de l'intime de 1800 à 1914, Autobiographies, mémoires, journaux intimes et correspondances*, Rosny, Bréal, p. 185.

¹³⁸⁵ Françoise Simonet-Tenant, « Lecture », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, op. cit., p. 485.

Ce statut est de fait problématique si on le confronte aux questions suivantes : le *Journal intime* « garde-t-il la trace de son statut initial¹³⁸⁶ ? » Son « hypothèse originelle¹³⁸⁷ » ne déstabilise-t-elle pas le statut du lecteur, conforté dans les autres formes d'écritures personnelles par un contrat de lecture, un « pacte¹³⁸⁸ » qui le lie à l'auteur ? Or, ce texte qui s'est écrit sans être assuré de se voir lu ou publié, n'établit pas de modalité de lecture particulière. Sans autre engagement liminaire que la contingence d'un commencement hésitant et abrupt, « Rien fait cette semaine, que courir et lire quelques romans... », lit-on ainsi en ouverture du tout premier carnet d'Amiel tenu à partir du 18 octobre 1838, et sans autre signe d'achèvement que l'interruption de la page ultime, pour signifier conjointement la fin de l'écriture et la mort prochaine du diariste, la tenue d'un journal intime semble bien dépourvue de finalité autre que celle d'une écriture funambulesque, reconduite sur le fil d'un temps humain journalier, ouvert sur l'inconnu et l'imprévisible. Aussi instaure-t-elle une lecture de vagabondage, à l'image de ce que fut l'aventure temporelle de son écriture, elle-même qualifiée de « vagabondage à la gitanesque » (4.7.1877). La lecture du *Journal intime* s'effectue dès lors dans la tension contradictoire d'une sollicitation et d'une exclusion, simultanément signifiées par le discours de soi, ce qui génère la confluence de statuts tout aussi paradoxaux du lecteur, à la fois confident espéré par le diariste et acteur d'une lecture transgressive, tout au moins intrusive face à l'expression de l'intime. Certains choix d'écriture le signifient comme le recours à quelques procédés de cryptage au moment d'évoquer les sujets sensibles, le discours allusif, sous-tendu par l'implicite que la ponctuation suspensive suggère, ou bien l'usage de langues étrangères. Le voyeurisme est bien l'une des postures à assumer pour le lecteur qui découvre le *Journal intime* « sous le double mode de l'invite et de l'effraction¹³⁸⁹ ». Une dernière position de lecteur est sollicitée par l'écriture de l'aveu et de la justification, qui mêle déception et accusation dans les pages d'un journal intime souvent amer et sévère envers soi et autrui, « le diariste-pénitent occupe alors les deux positions d'accusateur et de coupable sincèrement désireux d'obtenir par son aveu la remise de sa faute¹³⁹⁰. » À l'horizon de son écriture intime, Amiel sollicite donc un lecteur qui soit à la fois un confesseur bienveillant, compréhensif jusqu'à l'empathie, un *alter ego* apte à partager la sensibilité et les troubles intérieurs qui le tourmentent, et un juge magnanime voué à lui rendre enfin justice, quitte à ce que ce soit sur la tribune de la postérité. Le *Journal intime* est un texte qui projette l'image d'un lecteur intime évoluant au gré d'une

¹³⁸⁶ Jean Rousset, *Le Lecteur intime*, op. cit., p. 150.

¹³⁸⁷ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 167.

¹³⁸⁸ Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, Seuil, 1976.

¹³⁸⁹ Daniel Oster, « Journal intime », in *Dictionnaire de la Littérature française*, Larousse, vol.1, p. 1790.

¹³⁹⁰ Michel Braud, *La Forme des jours*, op.cit., p. 244.

« position flottante¹³⁹¹», « lieu de tension entre les attentes diverses du diariste, lui-même en mouvement continu au long des pages¹³⁹². »

« Une aventure de lecture¹³⁹³ »

Ainsi, lire le *Journal intime* se révèle être une démarche exigeante pour le lecteur qui voit évoluer sa position au gré des attentes du diariste et des milliers de pages qui composent l'intégralité du texte. Comment aborder un texte d'une telle ampleur ? Faut-il refaire le chemin chronologique déroulé par la succession des entrées, posées comme autant de pierres blanches pour « renouer le fil des jours » avec méthode, discipline et persévérance, comme le fit initialement le diariste ? « Mes journées sont des unités hétérogènes, écrivit-il à ce sujet, qui habituellement ne s'allient et ne s'additionnent point. Je n'en fais un collier qu'en les perçant d'un fil, et ce fil, c'est l'enregistrement quotidien au journal » (21.11.1864). Peut-on au contraire, s'offrir la liberté d'une lecture plus fantaisiste, une « lecture aléatoire¹³⁹⁴ », « cueillette capricieuse et arbitraire¹³⁹⁵ » évoluant en liberté, selon un rythme et une fréquence librement choisies ? Peut-on aller jusqu'à déconstruire la linéarité temporelle du discours journalier en faisant le choix de le lire à l'ombre des derniers cahiers, au risque d'adopter le régime d'une lecture autobiographique rétrospective, conduite à rebours ? Le fait est que l'écriture discontinue offre au lecteur la possibilité d'éprouver une nouvelle forme de liberté, assez inédite, conditionnée par la poétique fragmentaire et sérielle du dispositif proposé par le texte journalier. La lecture suivie du journal d'Amiel nécessite une implication particulière, à l'image d'un marathon de lecture exigeant concentration et endurance ; il est cependant possible de procéder plus librement, l'ampleur du texte offrant la possibilité et le plaisir de recomposer à terme les fragments d'un puzzle volontairement déconstruit. De fait,

la lecture est souvent encore beaucoup plus discontinue que l'écriture de l'auteur : peu de lecteurs supportent de lire une après l'autre chaque page du journal dans l'ordre où il leur est livré : beaucoup sautent des passages, reviennent en arrière ; la lecture relève du discontinu autant et même plus que l'écriture¹³⁹⁶.

¹³⁹¹ Michel Braud, *La Forme des jours op. cit.*, p. 236.

¹³⁹² *Ibid.*

¹³⁹³ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 238.

¹³⁹⁴ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 103.

¹³⁹⁵ *Ibid.*

¹³⁹⁶ Béatrice Didier, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 169.

Les modalités de lecture se déclinent à l'évidence selon les attentes et les intentions de chacun des lecteurs qui s'engage dans cette expérience, tout aussi singulière que le fut l'expérience d'écriture qui conduisit un homme à noircir des milliers de pages dans la plus grande intimité.

Les douze volumes du *Journal intime* offrent en effet une « aventure de lecture » à quiconque se lance à la découverte d'une vie inconnue, guidé par la seule voix du scripteur, portée par le *je* de cet « insulaire du moi¹³⁹⁷ », dont on explore « les méandres entortillés de la vie intime » (13.3.1865), au long d'un compagnonnage privilégié. De fait, « ouvrir un journal, c'est comme entrer brusquement dans une chambre obscure, il faut laisser à l'œil le temps de s'habituer, pour voir peu à peu se révéler dans l'ombre les contours secrets d'une vie humaine¹³⁹⁸. » Et la lecture du *Journal intime* dévoile les « contours secrets » de la vie d'Henri-Frédéric Amiel, elle ressuscite l'homme qu'il fut, ranime sa voix et restitue sa vision du monde dans lequel il évoluait. Elle fait ainsi revivre son cadre familial, les paysages qu'il aimait, ses relations familiales et amicales, ses « amouritiés », tout en reconfigurant le contexte socio-historique qui fut le sien, appréhendé depuis la ville de Genève, au XIX^e siècle. Le lecteur éprouve ainsi « la sensation d'entrer en relation directe [...] avec la personne dont le nom est sur la couverture¹³⁹⁹ » ; il apprivoise peu à peu l'étrangeté de l'univers référentiel qui se déploie sous ses yeux, et se retrouve au fil des pages, en pays familier, entouré de connaissances et de repères spatio-temporels qui l'intègrent dans un autre monde que le sien, le déportent en témoin privilégié, vers une autre vie que la sienne. Mais cette lecture a ses exigences, le discours intime d'Amiel offre des résistances, impose parfois son opacité, présuppose des connaissances littéraires, philosophiques et historiques en accord avec celles du diariste pour apprécier pleinement son propos. Aussi, l'œuvre journalière suppose-t-elle une lecture patiente, persévérante, attentive à l'allusif, à l'implicite, au poids du non-dit comme à l'audace de ce qui s'est écrit en regard de l'époque. Par ailleurs, elle « suppose un certain nombre de *renoncements*¹⁴⁰⁰ » : « ne plus chercher le plaisir romanesque d'intrigues bien ficelées, ou les charmes du style, accepter l'imprévisibilité de la vie, ses répétitions et ses balbutiements. Ne pas chercher trop vite à juger. Savoir écouter le silence, lire entre les lignes. Décrocher de son propre temps pour épouser celui d'un autre¹⁴⁰¹. » Le texte compose en effet un « livre de vie » sur les pages duquel se sont déposés, trente-quatre années durant, « la vie dans son intimité »

¹³⁹⁷ Expression utilisée par Paul Valéry à propos de Stendhal, cité par Brigitte et José-Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », *op. cit.*, p. 123.

¹³⁹⁸ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 238.

¹³⁹⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰⁰ Brigitte Galtier, *L'Écrit des jours*, *op. cit.*, p. 10.

¹⁴⁰¹ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 238.

(10.5.1880), « l'itinéraire d'une âme, dans une condition obscure, loin du bruit et de la renommée » (3.3.1852), au lecteur d'en être le dépositaire privilégié.

Lire « le récit des jours¹⁴⁰² »

Ouvrir un journal intime confronte le lecteur à la loi du temps : maillé par le dispositif de la datation, le discours détache chacune des entrées en délimitant, par sa fragmentation, l'alternance des jours et de leur écriture, mus de concert par la dynamique irréversible de leur succession. L'écriture d'Amiel n'acquiert son rythme journalier qu'au terme de plusieurs années de soubresauts temporels, période de fréquence irrégulière établie de juin 1839 à juillet 1847, que le diariste avait lui-même caractérisée par la mention « Antécédents du Journal intime », tandis qu'il apposait celle de « Journal intime régulier » aux trente-quatre années suivantes. Cette régularité d'écriture, conquise sur le rythme suivi des jours, met en place un dispositif chronologique, qui à l'instar du mécanisme d'une horloge, fait « apparaître le temps¹⁴⁰³ », donne sensiblement forme aux jours¹⁴⁰⁴, « sculpte le sable des jours qui fuient¹⁴⁰⁵ » sous les yeux du diariste comme sous ceux de son lecteur. Dans une tension d'écriture née de la discontinuité et de la contingence d'un temps aussi arbitraire qu'imprévisible, la forme du *Journal intime* dessine, plus de trois décennies durant, l'écoulement d'un temps individuel, elle est « la [...] représentation — l'[...] effectuation — de cette loi secrète¹⁴⁰⁶ » qu'est le surgissement renouvelé des jours et la perception intime de leur passage. Le temps du lecteur n'est certes pas modulé sur celui de l'auteur, sa lecture du journal, aussi quotidienne soit-elle, se limite rarement à la seule découverte de l'entrée du jour, autrement dit la « chronographie¹⁴⁰⁷ » n'induit bien heureusement pas un régime de « chronolecture ». Il s'agit néanmoins de faire l'expérience d'une lecture qui s'installe dans un temps au long cours, une lecture conduite au fil du temps nécessaire à la découverte d'une œuvre monumentale, et assignée à suivre le cheminement d'une vie, sans échappée possible sur la fiction ou l'imaginaire, mais rivée au temps journalier que conditionne le dispositif textuel. Configurée par la date, la relation du jour et le blanc ou l'intervalle séparant chacune des entrées, l'écriture requiert un mode de lecture discontinu, s'adaptant au geste quotidien du scripteur :

¹⁴⁰² Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 141.

¹⁴⁰³ Pierre Pachet, *L'œuvre des jours*, *op. cit.*, p. 19.

¹⁴⁰⁴ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 141.

¹⁴⁰⁵ Pierre Pachet, *L'œuvre des jours*, *op. cit.*, p. 107.

¹⁴⁰⁶ *Ibid.*, p. 104.

¹⁴⁰⁷ Brigitte Galtier, *L'Écrit des jours*, *op. cit.*, p. 37.

« interrompre, distancer, suspendre, couper le fil, puis tisser le texte du jour. Non pas : ne pas écrire puis écrire, mais inscrire l'intervalle puis les mots, écrire le blanc avant les mots¹⁴⁰⁸. » En regard de la scansion du « *texte à jours*¹⁴⁰⁹ », le lecteur module son propre rythme et construit son propre mode et temps de lecture, immergé de ce fait dans l'immanence d'une double temporalité : à la durée vécue et relatée du diariste se superpose son propre temps de vie et de lecture. À n'en pas douter, « la structure à claire-voie [du journal] est un trait distinctif fondamental, tant au plan de la lecture que de l'écriture¹⁴¹⁰ » ; elle est par conséquent constitutive d'une double expérience du temps propre à l'architecture de l'œuvre journalière.

Or, « c'est la structure même du texte qui s'oppose à celle de la narration¹⁴¹¹ » ; le temps long et « hypnotique¹⁴¹² » du *Journal intime*, auquel le lecteur peut s'abandonner, naît de la répétition des jours, du ressassement d'un « soliloque [qui] tourn[e] en cercle comme l'écureuil prisonnier » (12.3.1862), des circonvolutions d'un style ample et lent à la fois, au service d'une pensée qui se déroule, « plume en main » (17.7.1877). C'est le temps de la quotidienneté, parfois la plus monotone, avec pour seuls reliefs, la révolution reconduite des jours, le cycle des saisons et le rythme du temps sociétal, les évènements familiaux et les épisodes amicaux ou sentimentaux. Or, loin d'établir un divorce « plus aigu ici que nulle part entre le temps de l'auteur et le temps du lecteur¹⁴¹³ », la découverte du *Journal intime* conduit *a contrario*, à participer au temps de l'auteur, à l'accompagner au long du « voyage de la vie » (12.4.1852), dont il écrit le récit en continu. Ainsi, « la suite des évènements vécus constitue une trame historique individuelle en même temps que le récit [d'une] vie¹⁴¹⁴. » Le journal expose en effet la chronique d'une existence particulière, il enregistre la monodie des jours recueillie par une écriture de l'ordinaire, modulée sur la basse tension de la quotidienneté. Peu conforme aux critères du récit aristotélien, « le journal est une sorte d'“installation”, qui joue sur la fragmentation et la dérive, dans une esthétique de la répétition et du vertige très différente de celle du récit classique¹⁴¹⁵. » Le *Journal intime* implique ainsi le lecteur dans le processus dramatique du temps humain, dans la mesure où il s'organise comme « une succession chronologique d'actions entre deux bornes qui ne sont fixées par aucune nécessité interne : une forme donnée au mouvement de l'existence¹⁴¹⁶ », une forme qui s'élabore au fil d'un

¹⁴⁰⁸ Brigitte Galtier, *L'Écrit des jours*, *op. cit.*, p. 31.

¹⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 32.

¹⁴¹⁰ *Ibid.*

¹⁴¹¹ *Ibid.*, p. 30.

¹⁴¹² Béatrice Didier, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 167.

¹⁴¹³ *Ibid.*, p. 173.

¹⁴¹⁴ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 141.

¹⁴¹⁵ Philippe Lejeune, « Le journal comme antifiction », *Poétique*, n° 149, février 2007, pp. 3-4.

¹⁴¹⁶ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, pp. 144-145.

« monologue sans frein, sans borne et sans intentions » (24.7.1876). Le défi posé au lecteur consiste dès lors à se mettre au diapason d'un texte monumental, à se rendre disponible au temps long du journal, et pour ce faire, à transformer sa lecture en pratique régulière, sinon quotidienne tout au moins en accord avec une pratique d'écriture configurant le flux d'une existence singulière, saisie au long des jours.

En transcrivant le cours du temps réel, en fixant la trame des jours dans un discours continu sur soi, Amiel offre au lecteur le privilège d'assister à « *ce qu'on a encore jamais vu*, parce que le roman ne sait pas encore le rendre : le mouvement d'une conscience, ses débats intérieurs, la banalité du quotidien ; il expose aussi ce que le roman ne peut pas donner à voir sans risquer de paraître *faux* : l'histoire sans relief d'une existence¹⁴¹⁷ » ; il donne de ce fait forme au « temps de la réalité, pesant, sans rédemption¹⁴¹⁸. » Dès lors, « les cheveux blancs de Mme Arnoux » nous émeuvent-ils « plus que ceux d'Amiel¹⁴¹⁹ » ? Rien n'est moins sûr, on ne lit pas *L'Éducation sentimentale* comme on lit le journal d'Amiel ; l'œuvre fictionnelle ne conditionne ni la même perception du temps, ni la même expérience de lecture, puisqu'à la saisie fulgurante du temps romanesque s'oppose la lente appréhension du processus de vieillissement au long d'une lecture mélancolique. En effet, « là où le récit traditionnel possède une force cathartique qui tient à l'intelligibilité de son intrigue, le récit sans fin montre un personnage qui vit et agit en continu, qui n'en finit pas de vivre — de vieillir¹⁴²⁰. » Ainsi, à l'apothéose du temps romanesque advenue dans l'imaginaire du lecteur, le *Journal intime*, « comme antifiction¹⁴²¹ », substitue l'expérience inédite d'un temps empirique saisi dans le procès dramatique des jours vécus, relatés et enfin lus à la lumière d'une condition humaine partagée. Il offre à son lecteur « la sensation de toucher le temps¹⁴²² », voire « le sentiment de participer à une course de relais¹⁴²³ ». En accueillant à son tour le témoin transmis par le diariste, le lecteur renouvelle la scansion d'un « récit des jours » et réamorçage de ce fait la dynamique d'une vie humaine emportée dans le flux du temps. Face à un texte qui semblait *a priori* l'exclure, le lecteur acquiert au contraire une importance fondamentale dans la mesure où il fait revivre un homme confronté au cours imprévisible des jours ; il réactualise sa perception intime du passage du temps en retraçant, au fil des entrées, son parcours de vie. Il est ainsi convié à accompagner une durée vécue, à recomposer l'absence en présence dans la compréhension

¹⁴¹⁷ Michel Braud, *Journaux intimes, De Madame de Staël à Pierre Loti*, op. cit., Préface, p. 35.

¹⁴¹⁸ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 175.

¹⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 174.

¹⁴²⁰ Michel Braud, *Poétique du récit non clos*, Classiques Garnier, Paris, 2016, Introduction, p. 14.

¹⁴²¹ Philippe Lejeune, « Le journal comme "antifiction" », op. cit.

¹⁴²² *Ibid.*, p. 27.

¹⁴²³ *Ibid.*

d'une expérience commune du temps : le « récit des jours » fait advenir une lecture inédite des jours, une lecture de soi au fil du temps.

Lire un récit de soi mélancolique

L'unité structurante d'un journal intime ne peut résulter de sa configuration formelle, elle procède de la seule « identité narrative¹⁴²⁴ » que le récit des jours construit depuis la position discursive unique qui le porte. L'instance énonciative du *je* qui le surplombe, confronte en effet le lecteur à l'omniprésence d'une voix, à la subjectivité d'une écriture de soi reflétée par un mode d'être, un style et un tempérament. Effaçant les traditionnelles frontières entre personne et personnage, la lecture au long cours du *Journal intime* compose le portrait d'un homme qui narre son histoire individuelle, l'authentifie par la dimension référentielle d'un discours personnel dont il est sujet et objet exclusifs, « chacun ne s'intéressant guère qu'à son roman et à sa vie personnelle » (26.7.1876). Rivé à la succession des entrées et des années, le lecteur suit l'évolution d'Amiel grâce au diariste infatigable qu'il fut ; il en cerne la singularité, sans dissocier la personne du personnage qui se dessine ainsi au fil des pages. Or, l'image que reflète le miroir du journal est celle d'un homme navré d'une douleur secrète, dont l'humeur est de ce fait profondément mélancolique. En se relisant, Amiel s'étonne parfois de « la fréquence et de l'opacité de [s]es mélancolies, et de la minceur de la paroi qui [l]e sépare du désespoir » (26.10.1870) ; il considère alors que ses cahiers tronquent la vérité, car « la plainte n'est que dans [s]on Journal intime, la mélancolie que dans [s]on sanctuaire fermé » (16.1.1865). Mais le besoin de « distiller [s]es peines » (9.8.1868) est le plus fort, et le diariste n'a de cesse d'exprimer « [l]es tristesses de la solitude », les « lacunes de la vie de sentiment » (19.6.1869). « Je ne puis dire qu'à toi, pauvre journal, combien je suis faible » (14.8.1851) s'exclame-t-il, déplorant que « [s]a pente [soit] toujours à la tristesse » (9.8.1868), « au fond de tout, tristesse tenace » (3.11.1869) commente-t-il avec résignation. Assiégé depuis son plus jeune âge par « les diables bleus » ou « les papillons noirs » (1.7.1880), Amiel « comme l'enfant spartiate, [a] senti le regard de la mélancolie dévorer sourdement [s]es entrailles » (26.8.1872) ; sans sourciller, il a reconnu être la proie de « cette douleur sans nom, que les hommes appellent mélancolie » (9.4.1870), reconnaît là « [s]a vieille connaissance, l'atonie des découragés, l'*accide* des cénobites, la langueur des anachorètes » (30.4.1867), et il conclut tristement que « l'huile faisait défaut à [s]a lampe de vie » (5.12.1870). Dès lors, le *Journal intime* « peint en

¹⁴²⁴ Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, op. cit., p. 137.

noir » (16.6.1866), il reflète avec intensité la tristesse profonde, la « détresse intérieure » (26.4.1868), la maladie morale qui accable l'homme et dont le diariste recueille l'expression. Soucieux de « sonder les citernes arides de la mélancolie » (4.4.1850), de « voir clairement ce qu'[il a] perdu » (11.8.1865), il tente de rendre compte « des larmes dans [s]on cœur » (22.7.1870), au risque de transformer son journal en « urne lacrymatoire » (19.6.1869).

Or, l'expression réitérée de cette « mélancolie rongante » (10.9.1879), l'évocation de « ces désolations muettes, mornes et profondes » (16.4.1872) sollicitent-elles un lecteur ? Si tel est le cas, quelle relation le diariste cherche-t-il à « établir avec son lecteur en lui avouant son désespoir¹⁴²⁵ » ? En tout état de cause, si le journal est le premier confident de la souffrance, il est également en attente d'un lecteur intime, dont l'empathie et la compréhension allègent à l'horizon de sa transmission posthume, le fardeau d'une vie jugée « manquée » (24.7.1876), et de ce fait condamnée au remords angoissant du « ver qui ne meurt point », du « feu qui ne s'éteint point » (10.9.1879). L'écriture du désespoir, partagée entre vertu thérapeutique et « plaisir maladif [à] ruminer [s]a peine » (11.8.1865), vise à assouvir, sur le mode de la transmission différée, « [l]es famines de communication fraternelle » (31.5.1880) qui mettaient à l'épreuve le diariste isolé, dont « [l]a sociabilité naturelle [avait] dû se métamorphoser en réclusion griffonnante » (31.5.1880). « Tout cela n'est-il pas une destinée mélancolique, une vie dépouillée et manquée ? » (28.8.1875) feint-il de s'interroger en prenant à témoin un hypothétique lecteur. Si le monologue fut pour lui « le supplément du dialogue » (31.5.1880), la lecture extérieure et posthume du *Journal intime* rétablirait ce dialogue espéré en s'ouvrant à une affinité de sensibilités ; elle offrirait ainsi à la confiance scripturaire, la promesse d'une consolation, la compréhension d'une identité douloureuse, engluée dans le piège du temps et le sentiment intime de la perte.

L'expérience de la perte relatée par le diariste est certes une expérience communément partagée, mais son expression solitaire et confidentielle transmise par-delà deux siècles sur plusieurs milliers de pages, conduit le lecteur à vivre une aventure existentielle, car en déployant un récit de soi mélancolique, l'écriture de l'intime acquiert une portée universelle et exemplaire, elle émeut et concerne chacun de ses lecteurs. En ce qui concerne Amiel, la disparition précoce de la figure maternelle est la perte originelle qui impose un sceau funèbre sur l'ensemble du *Journal intime*, elle « constitue l'origine indépassable de son histoire personnelle¹⁴²⁶. » Par la suite, il subit l'épreuve de nombreuses disparitions qui altèrent définitivement sa confiance et son élan vers le bonheur, et infailliblement, les cahiers intimes

¹⁴²⁵ Michel Braud, *La tentation du suicide dans les écrits autobiographiques*, op. cit., p. 32.

¹⁴²⁶ Michel Braud, « “Ces morts en moi.” Le deuil de l'orphelin dans le journal intime », op. cit., p. 291.

portent l’empreinte d’une mélancolie née d’un deuil à reconduire au fil des absences qui dépeuplent son univers personnel. L’écriture intime acquiert dès lors une dimension commémorative : elle évoque une histoire personnelle douloureuse, reconduit une réflexion sur la mort et concède aux pages du journal leur tonalité la plus sombre et la plus solennelle. Amiel semble ainsi condamné à « un ineffable deuil » (13.9.1866) ; confronté à l’absence, il a conscience d’écrire « l’épopée lugubre de la vie » (22.6.1872), et se fait une « spécialité » de « regard[er] tout fuir sans même étendre la main pour saisir quelque chose au passage » (1.4.1872). Or, s’imposent « de tout côté, déperditions, regrets ou menaces », et « ces perceptions et ces perspectives engendrent des papillons noirs » (9.4.1875) qui n’ont de cesse de harceler celui pour qui « la vie [...] a toujours paru si courte » et « la mort [...] toujours si proche » (10.4.1872). Vivre consiste donc à « mener deuil », à assister au « défilé de [s]es espérances mortes, [à] la procession de tous [s]es fantômes » (22.6.1872), à la « désillusion de tous les rêves, et de tous les mensonges de l’espérance » (10.4.1872).

Dès lors, accomplir « la sombre traversée de l’existence » (2.10.1872), en écrire chaque jour l’odyssée funèbre, confère au lecteur à venir, l’assise d’un double point de vue sur le temps. Elle le conduit en effet à vivre l’expérience d’un dédoublement perceptif : aux côtés du moi invariant du scripteur, simultanément conscience de soi extra-temporelle et « activité enregistreuse¹⁴²⁷ » continue, il assiste en spectateur, « au défilé ininterrompu des événements sensibles¹⁴²⁸ » qui affectent le *moi* temporel d’Amiel, soumis aux altérations successives de son être. Par cette distanciation, le diariste convie le lecteur à se faire comme lui, « témoin de [la] fluidité *ontologique*¹⁴²⁹ », à aiguïser de même sa propre conscience de soi, en assistant au procès tragique du temps humain, depuis les coulisses du journal. Aux côtés d’Amiel, « de la salle sur la scène », il a le privilège d’assister au drame d’une vie singulière, « d’avoir conscience de la tragi-comédie de [s]a propre destinée » (8.11.1852), à l’image de toute destinée humaine. Porteur d’un témoignage à la fois individuel et universel, le *Journal intime* ne laisse place à aucune illusion, ne permet aucune échappatoire, car le solitaire « voit plus vite le fond des choses, l’amère aridité de la vie, dès qu’on la dépouille de ses fleurons et de sa corolle » (1.5.1870). Soulevant le voile de Maïa, le diariste peut dévoiler le cycle éternel de « la ritournelle humaine » :

¹⁴²⁷ George Poulet, « Amiel et la conscience de soi », *op. cit.*, p. 54.

¹⁴²⁸ *Ibid.*

¹⁴²⁹ *Ibid.*

Tu auras vécu, et la vie consiste à répéter le type humain et la ritournelle humaine comme l'ont fait, le font et le feront, aux siècles des siècles, des légions de tes semblables. Prendre conscience de cette ritournelle et de ce type, c'est quelque chose et nous ne pouvons guère faire rien de plus. La réalisation du type est mieux réussie et la ritournelle plus joyeuse si les circonstances sont propices et clémentes, mais que les marionnettes aient fait comme ceci ou comme cela...

Trois p'tits tours, elles s'en vont !

Tout cela tombe au même gouffre, et revient à très peu de chose près au même (16.7.1876).

Ainsi, en reconduisant obstinément le récit de la perte, Amiel assigne le lecteur à le suivre sur les pentes arides et mélancoliques d'un cheminement existentiel ; il l'invite à considérer sans faillir, la fragilité et la fugacité de sa propre vie. C'est pourquoi « lire [le journal d'Amiel] ne laisse pas indemne : cela donne lieu [...] à une lecture qui étreint ce qu'il y a de plus profondément humain dans le lecteur¹⁴³⁰ », et « l'œuvre n'est finalement [...] qu'un instrument d'optique que l'auteur offre au lecteur pour l'aider à lire en soi¹⁴³¹ » : l'écriture de soi à l'épreuve du temps du temps invite à une lecture de soi, animée par la reconnaissance d'une humanité partagée.

En menant de concert le deuil de sa vie et celui des jours qui la consomment, Amiel décrit et analyse la perception intime d'une évanescence de soi, et il convie de même le lecteur à considérer avec lucidité « la fuite du temps, le vide de la vie, toutes ces éternelles banalités » (8.5.1851) concède-t-il, mais qui « jetèrent leurs ombres dans [son] âme », et confrontent *in fine* le lecteur à l'évocation mélancolique du sentiment de la perte :

Chaque jour nous laissons une partie de nous-mêmes en chemin. Tout s'évanouit autour de nous, figures, parents, concitoyens, les générations s'écoulent en silence, tout tombe et s'en va, le monde nous échappe, les illusions se dissipent, nous assistons à la perte de toutes choses, et ce n'est pas assez, nous nous perdons nous-mêmes ; nous sommes aussi étrangers au moi qui a vécu, que si ce n'était pas nous ; ce que j'étais il y a quelques années, mes plaisirs, mes sentiments, mes pensées, je ne le sais plus, mon corps a passé, mon âme a passé aussi, le temps a tout emporté. [...] Cette pensée suffirait à faire tenir un journal assidu (8.10.1840).

Mener « le deuil d'une vie perdue » (22.7.1867) conduit ainsi à écrire le texte de l'absence à soi, à enregistrer le procès d'un temps inexorable qu'on ne peut mettre en déroute, mais contre

¹⁴³⁰ Françoise Simonet-Tenant, « Lecture », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, *op. cit.*, p. 488.

¹⁴³¹ Gérard Genette, *Figures III*, *op. cit.*, p. 267.

lequel on peut fourbir les armes du récit de soi, car « un manque écrit est une présence¹⁴³² ». En effet, « le journal intime n'est pas tant le lieu du "moi" retrouvé que l'espace scripturaire où ses défaillances et ses manques, ses variations et ses différences prennent corps dans la lettre, où l'absence devient littéralement et littérairement présence¹⁴³³ » ; une présence symbolique et incarnée à la fois, que la lecture fait miraculeusement ressurgir, en déployant l'histoire mélancolique qui fut celle d'Amiel. « Ces cahiers sont encore ma chair » (13.7.1860) écrivit ce dernier, et leur lecture ressuscite dès lors la personne qu'il fut, pour animer l'autoportrait que l'écriture de soi construisit sur plusieurs milliers de pages, plus de trois décennies durant. Or, « l'autoportrait se trouve être un monument funéraire que l'on dresse à soi-même¹⁴³⁴ » et « tout journal est [écrit] sous le signe de la mort¹⁴³⁵ ». C'est pourquoi retracer le sillon des jours creusé par Amiel, c'est entrer dans « la forêt obscure¹⁴³⁶ » pour accompagner le scripteur jusqu'au terme de son existence, suivre à ses côtés « le chemin d'ombre où [il est] engagé » (22.6.1872), en prenant conscience que l'adage réitéré du *Journal intime*, *Lasciat'ogni speranza, o voi ch'intrate*¹⁴³⁷, est l'arrêt funèbre de la vie qui a dévidé son fuseau tout en s'écrivant sous nos yeux. Loin de « la logique de l'œuvre » fictionnelle, le journal d'Amiel impose l'épreuve d'« un face à face terrible avec le temps¹⁴³⁸ », il nous entraîne « sur le front mouvant de la vie¹⁴³⁹ » pour en affronter la vérité tragique.

De fait, « tout ici-bas nous dit adieu » (26.4.1866) et « tout ce qui vécut doit mourir » (14.4.1873), c'est donc à l'aune de la « terreur sacrée [...] pour tout ce qui est mortel » (22.7.1870) qu'Amiel écrivit son journal, le dos tourné à « l'avenir [qui] [lui] est une affre », face au présent qui lui est un deuil (2.10.1872). Et vivre, c'est accomplir le « deuil des jours¹⁴⁴⁰ », accepter de « mourir à soi-même » (2.10.1872), tout en relatant avec persévérance le processus de la mort à l'œuvre, au moyen de « l'œuvre des jours¹⁴⁴¹ », si propre à en dévoiler le cours inéluctable. De l'homme au diariste, s'accomplit le procès dramatique d'une existence qui s'achemine vers le point de fuite de sa propre mort, et celui d'une écriture de soi chaque jour reconduite sous la perspective de son interruption définitive, « point aveugle¹⁴⁴² »

¹⁴³² Daniel Oster, « Journal intime », *Dictionnaire de la littérature française, op. cit.*, p.1791.

¹⁴³³ *Ibid.*

¹⁴³⁴ Béatrice Didier, « Autoportrait et journal intime », *Corps écrit*, 1983, n° 5, p. 170.

¹⁴³⁵ *Ibid.*

¹⁴³⁶ Dante, *La Divine Comédie*, « L'enfer », chant I, vers 2.

¹⁴³⁷ « Abandonnez toute espérance, ô vous qui entrez ». Dante, « L'Enfer », *Divine Comédie*, chant III, tercet III.

¹⁴³⁸ Philippe Lejeune, « Le journal comme "antifiction" », *op. cit.*, p. 27.

¹⁴³⁹ *Ibid.*, p.19.

¹⁴⁴⁰ Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 207.

¹⁴⁴¹ Pierre Pachet, *L'œuvre des jours, op. cit.*

¹⁴⁴² Michel Braud, *La Forme des jours, op. cit.*, p. 140.

intrinsèque à sa configuration formelle. Par le « récit des jours¹⁴⁴³ », le scripteur dévoile à qui le lit, « la véritable corne de taureau » qui menace son texte, et « c'est moins la mise en danger apportée par le regard d'autrui que le fait d'écrire face à demain, face au vide, face à personne, face à la mort¹⁴⁴⁴. » Ainsi, « le soliloque est toute la ressource du condamné à mort dont l'exécution se retarde » (4.2.1881), et le *Journal intime*, l'« avant-gîte » où le diariste écrit l'obsession de sa mort à venir. Mais ce faisant, il découvre au lecteur « [s]a lutte continuelle contre le silence¹⁴⁴⁵ », car son écriture journalière porte en elle l'énergie persévérante d'une résistance scripturaire au temps et à la mort ; en d'autres termes, « l'écriture personnelle accompagne l'existence qui se prolonge mais s'élabore aussi face à la mort qui l'arrêtera, et contre elle¹⁴⁴⁶ », ne serait-ce que pour « laisser quelque part une trace de [s]on existence » (29.6.1854).

Hanté par la certitude de sa mort à venir, Amiel se tient en équilibre instable sur l'écriture prospective des jours, ouverte à l'inconnu, à l'inachèvement, à l'intarissable. Pour en conjurer le caractère imprévisible ou en exorciser l'angoisse, il projette parfois sa disparition prochaine et se considère « d'outre-tombe dans l'existence » (8.11.1852), en adoptant pour ce faire « le point de vue du cimetière » (25.2.1866). Il prend alors des dispositions testamentaires, exprime ses dernières volontés, précise vouloir reposer à Clarens, « son oasis », et voir ses cendres déposées « dans le coin du cimetière où dort Vinet » (9.1.1876) ; il rédige enfin plusieurs versions de son épitaphe funéraire ou bien assiste en imagination à ses propres funérailles. Et c'est ainsi qu'Amiel résume pour la postérité le contre-exemple que fut sa vie :

Bien doué de la nature, favorisé des circonstances, il travailla toute sa vie à se préparer à vivre, et il allait vivre quand il mourut. Apprenez, mortels, de lui, comment il faut faire et faites ce qu'il ne fit pas : Marchez et osez !

Avec cette épitaphe, se clôt mon histoire.“ Il aurait pu tout ce qu'il aurait voulu, mais il ne sut rien vouloir.” Jolie conclusion ! (17.8.1852).

Plusieurs autres épitaphes fleurissent dans le journal pour transmettre à la postérité la leçon d'une vie manquée, perpétuellement en quête d'une réconciliation, et ce, jusqu'à la maxime stoïcienne gravée sur sa tombe : « Aime et reste d'accord ». Plus émouvant encore est le

¹⁴⁴³ Michel Braud, *La forme des jours*, *op.cit.*, p. 141.

¹⁴⁴⁴ Claude Mauriac, *Le temps immobile*, cité par Philippe Lejeune in « Le journal comme “antifiction” », *op. cit.*, p. 9.

¹⁴⁴⁵ Michel Braud, *La Forme des jours*, *op. cit.*, p. 151.

¹⁴⁴⁶ *Ibid.*, p.137.

passage qui simule le relais de l'écriture par « une main étrangère », apposant au terme de son journal, la date et le lieu de sa mort :

La Mort ! le silence, l'abîme ! — Effrayants mystères pour l'être qui aspire à l'immortalité, au bonheur, à la perfection ! Mon Dieu, où serai-je demain, dans un peu de temps, quand je ne respirerai plus, quand une main étrangère écrira sous ma dernière ligne

Fin du journal de H. F. A.

Mort le ...

à ...

où seront ceux que j'aime ? où allons-nous ? que sommes-nous ? Les éternels problèmes se dressent toujours devant nous, dans leur implacable solennité. Mystère de toute part ! (11.1.1867).

Les deux informations lacunaires, que seul le lecteur posthume détient, ne peuvent figurer sur le manuscrit, les points de suspension désignant « le point dernier que le diariste projette devant lui¹⁴⁴⁷ », celui de sa mort qui fixera définitivement son histoire. Le texte journalier est donc appelé à s'interrompre sur un geste d'écriture suspendu, qu'Amiel fige à tout jamais sur la citation d'un extrait de la correspondance de Mérimée, lui-même conscient de voir sa vie écourtée par une bronchite aggravée. La citation met finalement en abyme la conscience douloureuse d'une mort prochaine, l'expérience commune d'une maladie respiratoire incurable, et l'ultime satisfaction d'un destin tragique, partagé avec l'un de ses écrivains admirés. Mais l'exténuation du souffle annonce celle de l'écriture, et de concert, elles conduisent le lecteur aux rivages de ce qui ne peut se représenter ni s'écrire : elles l'arrêtent « au bord de la nuit¹⁴⁴⁸ », le 29 avril 1881. L'incomplétude de la dernière page est alors le signe d'un mystère irrésolu, car loin d'offrir « la protection rassurante d'un sens rétrospectif¹⁴⁴⁹ », elle laisse le lecteur esseulé, face au vide, face à l'absence et à l'inconnaissable. À l'expression poignante d'une angoisse ontologique, succède le silence définitif d'un « livre de vie » qui se referme sur « l'impression mélancolique et funéraire » (4.6.1866) des destinées humaines. Le lecteur, apte à combler les lacunes d'une histoire dont il connaît l'issue, n'appréhende que plus intensément le resserrement tragique d'une durée à vivre ; il assiste en témoin-spectateur, à « ce

¹⁴⁴⁷ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 135.

¹⁴⁴⁸ Dorothee Legrand, *Écrire l'absence, Au bord de la nuit*, Paris, Harmattan, coll. « Psychanalyse », 2019.

¹⁴⁴⁹ Michel Braud, « Introduction », *Le Récit sans fin, Poétique du récit non clos*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Théorie de la littérature », 2016, p. 14.

long dépouillement qu'on appelle la vie » (24.2.1869), et face au diariste qui « file la soie de son tombeau » (24.4.1850), il « ne peut connaître que la mélancolie de l'absence de consolation, de l'absence de sens, et la mesure continue du temps qui passe¹⁴⁵⁰. » En l'embarquant à ses côtés, au long des 16900 pages du *Journal intime*, Amiel conduit le lecteur à vivre une expérience fondatrice du temps, il lui fait « éprouver la mélancolie sans fin de [sa] condition¹⁴⁵¹ », réfractée par le mouvement et le récit continu d'une existence singulière. Au terme de cette lecture, revient à la mémoire ce que le diariste écrivit dans son cahier, le 4 janvier 1876 : « bien peu d'existences ont un dénouement régulier et satisfaisant ; presque toutes ressemblent à un livre de notes, déchiré à la fin, mais non terminé. Une vie qui ressemblerait à un poème, développant bien sa destinée et reposant le lecteur, combien y en a-t-il sur cent ou sur mille ? »...

Le temps de l'œuvre littéraire.

Le vœu d'Amiel est finalement accompli, car le *Journal intime* a suscité l'intérêt passionné des lecteurs de son temps, tout comme il a heureusement abordé aux rivages d'une postérité plus lointaine, et ce jusqu'au XXI^e siècle. L'ultime paradoxe concilie en effet l'« œuvre des jours¹⁴⁵² » à l'intemporalité de l'œuvre littéraire, reconnue pour les qualités poétiques d'un texte qui s'impose comme « la plus extraordinaire confession de tous les pays et de tous les temps, et comme un monument d'un rare intérêt littéraire, psychologique et philosophique¹⁴⁵³. » En quête d'une œuvre qui embrasse « un credo complet et une individualité entière » (27.1.1872), Amiel a su explorer les ressources de l'écriture de soi, en adoptant la forme du journal intime pour composer le « livre de [s]a vie » (19.6.1851), le seul qui puisse réconcilier l'homme et l'écrivain selon son souhait le plus cher. Or, ce sont les cahiers qui concrétisent son ambition « de faire un livre qui dure. Un ouvrage qui intéresse [s]on temps et [lui]-même, qui conserve [s]a trace » (7.1.1880). Amiel échappe ainsi « à l'oubli et au néant » (19.12.1870) ; il a su « déposer le meilleur de son être dans un livre durable ; [a] laiss[é] un souvenir intellectuel de son passage sur la terre ; [a] légu[é] son âme au lieu de ne léguer que sa poussière, à ceux qui viendront après [lui] » (3.3.1870). De la sorte, il donne sens à ce qu'il fut de son vivant, car « quand la trace essentielle de notre passage sur la terre est de l'écriture,

¹⁴⁵⁰ Michel Braud, « Introduction », *Le Récit sans fin, Poétique du récit non clos*, op. cit., pp. 14-15.

¹⁴⁵¹ *Ibid.*, p. 15.

¹⁴⁵² Pierre Pachet, *L'œuvre des jours*, op. cit.

¹⁴⁵³ Léon Bopp, *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime de l'année 1866*, op. cit., Introduction, p. 8.

il convient qu'au moins cette écriture puisse nous survivre quelque peu » (10.11.1864). Le lexique utilisé dans les cahiers trahit continûment l'obsession de la « trace », celle laissée par le *monumentum* (15.10.1880), à l'image d'une « statue » extraite de son bloc (31.1.1872), et dont la matérialité assure la pérennité, devient gage de postérité voire d'immortalité, consacrée par la figure du grand écrivain qu'il rêvait d'être :

Néanmoins, si je désirais quelque chose, ce serait d'être un écrivain, un grand écrivain. Laisser un monument *aere perennius*, un ouvrage indestructible, qui fasse penser, sentir, rêver, à travers une suite de générations, cette gloire serait la seule qui me ferait envie, si je n'étais même sevré de cette envie (30.7.1877).

Amiel enviait Goethe d'avoir « su trouver comme Dante un sarcophage monumental où il s'est renfermé tout entier et avec lui tout le cosmos de ses idées favorites », considérant que chacun « s'est façonné un tombeau à sa taille » (29.4.1873). Or, l'édifice du *Journal intime* élaboré au fil des 174 cahiers, suggère à son tour l'image du monument « qui fait bloc » (19.12.1870), une sorte de legs testamentaire immortalisant « l'œuvre essentielle de la vie » (31.1.1872), car il renferme « un tout vivant, [...] l'imagination, le cœur, le caractère, la passion, en un mot toute l'individualité de l'auteur » (31.1.1872). La lecture exhaustive ressuscite l'homme dans son entier, tout en rendant hommage à l'écrivain dont la voix, le style et la quête d'un langage apte à transcrire ce qu'il est, imposent le *Journal intime* comme une œuvre à part entière. Dans ses pages intimes, l'auteur a en effet exprimé ce qu'il a « de plus audacieux et de plus original » (12.5.1870), il a poursuivi avec obstination et sincérité la relation de son histoire personnelle, soucieux de donner une consistance scripturaire à l'aventure humaine qui fut la sienne. Aussi a-t-il adopté la forme idoine pour « dire ce que personne ne saurait dire à [s]a place » (29.7.1878), et c'est en réalisant la transcription journalière de la conscience de soi et du temps à vivre qu'il y est parvenu. Sous sa plume, la perception intime de la mort trouve son expression la plus sensible, et contre elle, la persévérance à vivre et à s'écrire se manifeste, en défiant chaque jour ce qui la menace. C'est pourquoi le lecteur contemporain souhaite non seulement rendre hommage à l'écrivain méconnu que fut Amiel sa vie durant, mais désire aussi rendre justice à la singularité d'une œuvre qui module « le chant profond de la durée intérieure¹⁴⁵⁴ », tout en accompagnant le flux d'une vie qui ne cesse de s'écrire face à l'opacité de son mystère.

¹⁴⁵⁴ Béatrice Didier, *Le Journal intime, op. cit.*, p. 169.

Encore exclu du champ littéraire à l'époque où il rédigea ses cahiers, le diariste genevois est désormais reconnu comme l'auteur d'un « modèle incontesté en matière de journal intime¹⁴⁵⁵ », forme dont il a exploré en « pionnier » (23.4.1865) les virtualités. Par l'écriture continue du temps comme par celle de la voix intarissable qui la porte, le *Journal intime* d'Amiel préfigure l'évolution de la littérature au XX^e siècle, attachée à faire entendre au lecteur, « ce murmure de vie mentale qui, chez les hommes, se poursuit jusqu'à l'article de la mort¹⁴⁵⁶ », jusqu'aux limites de son épuisement. C'est là ce qui en fait toute la modernité.

¹⁴⁵⁵ Guy Besançon, « *L'écriture de soi* », *op. cit.*, p. 89.

¹⁴⁵⁶ George Poulet, « Introduction », *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime. L'année 1857*, UGE 10 /18, 1965, p. XVI.

CONCLUSION

« Je cherche ce qui parlera de moi après moi et je ne trouve rien » (31.8.1872)

Ce jugement désabusé d'Amiel sur la postérité de ses écrits, est contredit dès la première publication des *Fragments d'un Journal intime* à la fin du XIX^e siècle, et définitivement caduc à l'aune de toutes les études qui lui ont été consacrées dans les décennies suivantes. Il faut cependant partir de sa conviction de n'avoir été qu'« un apprenti écrivain » (27.8.1878) dont les écrits épars seront réduits à « une poignée de cendre » (31.8.1872), pour prendre la mesure de la destinée posthume du *Journal intime* qui occupe une place considérable dans l'histoire et le champ des écrits autobiographiques, et pour rendre compte *a contrario*, de l'intérêt des travaux destinés à en exposer la poétique. On sait qu'Amiel ne fut jamais assuré de la pérennité de son manuscrit, ni de la littérarité de son journal, qui s'imposait nonobstant comme « le livre de [s]a vie » (I 996), représentatif de son rapport le plus constant, le plus nécessaire et le plus singulier à l'écriture. Or, si son statut indéterminé au XIX^e siècle fit naître le discours de dépréciation que le diariste tint à son encontre, notre projet visait à rétablir une juste appréciation de ses qualités littéraires, d'une part en rendant compte des travaux de recherche qui lui avaient été consacrés jusqu'alors, d'autre part en le considérant à la lumière de son édition intégrale et des essais plus récemment consacrés à la poétique du journal personnel. Amiel considérait ne pas être « de ceux qui arrachent leur nom à l'oubli et qui se construisent une pyramide » (29.4.1873) ; il écrivit son journal dans l'humilité blessée de l'anonymat et de l'indifférence, hanté par l'angoisse de l'oubli définitif, par l'absence d'œuvre littéraire reconnue, par son défaut de lignée illustre et de « légende dorée ». Parcourant la salle des Portraits de la bibliothèque publique et universitaire de Genève, le 19 septembre 1879, Amiel, alors songeur, se demandait si son portrait serait jamais « admis dans ce sanctuaire » ; il s'y trouve désormais surmontant une vitrine qui lui est consacrée, aux côtés des grandes figures composant le Panthéon historique national. Or, toujours hanté par la perspective de ne laisser aucune trace, et considérant que « le livre de mémoire a peu de place et ne les cède qu'aux privilégiés » (16.7.1876), il écrivit encore à ce sujet :

L'avenir pour tous les hommes, dans la règle est l'oubli : Même pour la presque totalité des faiseurs de livres, des curieux, des savants, des rimeurs, des artistes. Pour laisser un nom qui survive, il faut bien des conditions : il faut avoir augmenté le capital des pensées, des impressions ou des connaissances humaines ; il faut avoir marqué quelque chose à sa griffe, obligé les autres à s'occuper de vous (25.8.1879).

La renommée posthume d'Amiel apporte donc un heureux démenti aux sombres perspectives du diariste, et il semble plus que jamais nécessaire de « s'occuper » de l'œuvre singulière qu'il légua afin d'« extraire de son bloc, sa statue », pour la placer en vue, aux côtés des grands auteurs des écritures du *moi*. Il marque en effet « à sa griffe », une nouvelle modalité d'expression de la conscience intime de soi saisie dans le mouvement des jours à vivre, et pour ce faire, il prit « innocemment le masque du grand écrivain¹⁴⁵⁷. »

Dans son journal, Amiel a recueilli « la substance de la vie et du temps¹⁴⁵⁸ » ; il s'est confronté à l'énigme du temps à vivre, à celle de l'existence individuelle et du *moi* si incertain qui en dessine les contours ; il a composé un mémorial de l'absence et du deuil impossible, et a tracé le sillon journalier en se rapprochant toujours plus de la mort, sans espérer d'autre horizon que celui de la page à venir. Mais tenir un journal au long des jours permet également au diariste de se « sentir exister » (17.8.1865), de se maintenir en vie en maintenant obstinément le procès d'une écriture de la vie, et l'aventure de lecture à laquelle son texte incarné nous convie est de ce fait unique et fascinante. Or,

ces effusions sans témoin et sans objet sont l'entretien de la pensée avec elle-même, les arpèges involontaires mais non pas inconscients de cette lyre éolienne que nous portons en nous. Ces vibrations n'exécutent aucun morceau, n'épuise aucun thème, n'achèvent aucune mélodie, ne réalisent aucun programme, mais elles traduisent la vie dans son intimité. Elles expriment non un vouloir, mais une sensibilité, une conscience qui raisonne (10.5.1880).

C'est donc un sujet qui s'entretient avec lui-même et qui relate cet aparté continu, animé du seul élan de recueillir le parfum de la vie, la quintessence d'un être au monde unique, éprouvée par une conscience et une sensibilité particulières, que nous découvrons dans ces milliers de pages intimes. L'ambition du projet journalier procède d'un nouveau sentiment de soi, d'une conception de la personne favorisant de nouvelles modalités de subjectivation et de

¹⁴⁵⁷ Philippe Amen, « Henri-Frédéric Amiel », *op. cit.*, p. 191.

¹⁴⁵⁸ Pierre Pachet, *L'œuvre des jours*, *op. cit.*, p. 13.

verbalisation, mais il porte également l’empreinte d’un examen de soi conduit au moyen d’un dispositif d’écriture qui relève de la configuration confessionnelle. Il est ainsi passionnant de lire le journal d’Amiel comme une œuvre à la croisée d’une écriture de la culpabilité et d’une écriture de la liberté, qui s’invente chaque jour sans être assurée de sa pérennité. Héritier d’un moralisme protestant, des représentations et des valeurs propres à la bourgeoisie de son temps, Amiel ne cesse cependant d’explorer de nouvelles modalités de connaissance de soi, de poursuivre sa quête personnelle et d’inventer sa propre voie d’émancipation dans l’espace intime de ses cahiers. L’étude de soi le conduit aussi à vivre les expériences phénoménologiques les plus vertigineuses, à remettre en question le principe même de l’identité personnelle pour aboutir au « point de vue unique et morcelé du sujet sur sa propre expérience¹⁴⁵⁹ », et proposer la représentation scripturaire de l’existence humaine à l’ère de la modernité.

Par ailleurs, donner forme à l’informe en adoptant précisément « la forme des jours¹⁴⁶⁰ » pour y parvenir, revient à faire de l’ambivalence, le principe constitutif d’une appréhension duelle du temps, du *moi*, et du langage, dont procède le *Journal intime* dans chacune de ses pages. C’est en effet dans le maillage discontinu et fragmenté d’un texte journallement daté, que cherche à se dire l’expérience de la durée d’une vie, saisie dans la continuité de la conscience de soi. Le diariste tente en outre de caractériser les invariants d’un *moi* constitutifs d’un autoportrait enrichi au fil des années, mais il en éprouve toujours plus intensément la fluidité, l’inconstance voire l’inconsistance, et la connaissance de soi s’avère n’être *in fine*, qu’une quête chimérique, achoppant sur l’énigme irrésolue de l’identité personnelle. Qui plus est, sujet de l’énonciation et objet de son discours, le diariste et la personne d’Amiel fusionnent en une instance unique qui fait émerger de l’« œuvre des jours¹⁴⁶¹ », un « récit des jours¹⁴⁶² » où se manifeste un personnage composant continûment une forme d’histoire de soi au fil des entrées. Ainsi surgit un hiatus entre l’écriture journalière, par définition non fictionnelle, attestant de ce fait la sincérité et l’authenticité de ce qui s’écrit là, et le recours à une écriture de l’intime, où se révèlent certains procédés rhétoriques, où se lisent les stratégies d’un langage impuissant à faire advenir un discours de vérité, car le diariste « construit une fiction du réel qui est sa vérité et qu’il présente comme telle¹⁴⁶³. » Aussi ces jeux d’opposition révèlent-ils la complexité et la dimension novatrice de l’œuvre journalière d’Amiel, qui interrogea la

¹⁴⁵⁹ Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p. 282.

¹⁴⁶⁰ *Ibid.*

¹⁴⁶¹ Pierre Pachet, *L’œuvre des jours*, op. cit.

¹⁴⁶² Michel Braud, *La Forme des jours*, op. cit., p.141.

¹⁴⁶³ *Ibid.*, p. 258.

possibilité d'une écriture du *moi*, initiant de ce fait la reconnaissance de nouvelles valeurs littéraires.

Amiel incarne enfin idéalement la figure du diariste, car il n'eut de cesse de reconduire le geste d'écriture qui sauva du néant l'homme qu'il fut, et il tint son journal comme on embrasse une manie de plus en plus exclusive et désespérée. Il céda ainsi au besoin de s'écrire en défiant la loi tragique du temps, à seule fin de faire entendre la voix de qui ne se résout pas au naufrage d'une « vie manquée », ni aux puissances sourdes de la mort à l'œuvre dans chacun des jours vécus. Par la quête inlassable de soi et l'élan renouvelé de l'écriture dont il procède, et à l'image de ce qu'enseignent toutes les grandes œuvres littéraires, le *Journal intime* d'Henri-Frédéric Amiel témoigne qu'« écrire [c'] est chercher dans l'obscur¹⁴⁶⁴ », sans redouter la profondeur de la nuit.

¹⁴⁶⁴ Jean-François Perrin, « Les Confessions (1782 et 1789) de Rousseau », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Dictionnaire de l'autobiographie*, op. cit., p. 214.

Liste des documents

- Document I : Portrait d'Henri-Frédéric Amiel à l'âge de trente ans, réalisé à la mine de plomb par le peintre suisse Joseph Hornung, en 1852 (Bibliothèque publique et universitaire, Genève, Suisse) p. 7
- Document II : Page liminaire du 63^e cahier, rédigée par Henri-Frédéric Amiel le 11 décembre 1863 p. 69
- Document III : Dernière page du 112^e cahier, réalisée le 7 avril 1871 p. 73
- Document IV : Graphique destiné à visualiser le rythme d'écriture annuel d'Henri-Frédéric Amiel sur la durée d'ensemble du *Journal intime* p. 81
- Document V : Graphique destiné à comparer les modulations d'écriture pour les années 1858, 1870 et 1880. p. 83
- Document VI : Plan de table reconstitué dans l'entrée du 1^{er} août 1854 p. 121
- Document VII : Schéma réalisé le 29 septembre 1871 et destiné à figurer une « étrange illusion d'optique » créée par un lever de lune p. 122
- Document VIII : Représentation, sous la forme d'un escalier aller-retour, des causes déterminant le « vide du cœur », puis celles qui conduiraient à la plénitude. Forme graphique réalisée le 25 mai 1856 (30^e cahier) p. 123

BIBLIOGRAPHIE

1. Corpus

AMIEL, Henri-Frédéric, *Journal intime* [1839-1881], 12 vol., Lausanne, L'Âge d'Homme, 1976-1994.

2. Autres textes d'Henri-Frédéric Amiel

AMIEL, Henri-Frédéric, *Grains de mil, poésies et pensées*, Paris-Genève, Joël Cherbuliez Libraire, 1854.

—, *Il Penseroso, poésies-maximes*, Genève, J. Kessmann Libraire, 1858.

—, *La Part du rêve, nouvelles poésies suivies de quelques traductions en vers d'après Goethe, Schiller, Hammer, Longfellow etc.*, Genève, Joël Cherbuliez Libraire, 1863.

—, « La guerre sacrée [Roulez tambours !] », « L'Alpe consolatrice », « Nos deux patries », in *Genève suisse, poésies genevoises recueillies à l'occasion du jubilé patriotique de septembre 1864*, Genève, Imprimerie Charles Gruaz, 1865.

—, *L'Escalade, ballade historique*, Genève, Imprimerie Fick, 1875.

—, *Charles le Téméraire, romancero historique*, Neuchâtel, Sandoz ; Genève, Desrois, 1876.

—, *Les Étrangères, poésies traduites de diverses littératures*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1876.

—, *Jour à Jour, poésies intimes*, Paris, Fischbacher, 1880.

—, *Essais critiques*, Introduction et notes de Bernard Bouvier, Paris, Stock, 1932.

—, *Délibérations sur les femmes*, présentées par Léon Bopp, Paris, Stock, 1954..

—, *La Jeunesse d'Henri-Frédéric Amiel, Lettres à sa famille, ses amis, ses amies, pour servir d'introduction au Journal intime (1837-1849)*, Préface et notes de Bernard Bouvier, Paris, Stock, 1935.

—, *Henri-Frédéric Amiel, Philine*, Introduction d'Edmond Jaloux, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1985.

3. Études critiques sur l'œuvre d'Amiel

AMEN, Philippe, « Henri-Frédéric Amiel », in *Histoire de la littérature en Suisse romande II, De Töpffer à Ramuz*, Lausanne, Payot, 1997, p. 177-191.

—, « Amiel ou l'invention du journal intime », in Prigent, M (dir.), *Histoire de La France littéraire*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », vol. 1, 2006.

BOLTANSKI, Luc, « Pouvoir et impuissance, projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », in *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, nov. 1975, vol. 1, n° 5-6, p. 80-108.

BOPP, Léon, *H.-F. AMIEL, Essai sur sa pensée et son caractère*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1926.

—, *H.-F. Amiel, Journal intime de l'année 1866*, Paris, Gallimard, 1959, Introduction, p. 7-30.

BOURGET, Paul, « Henri-Frédéric Amiel », in *Essais de psychologie contemporaine, Études littéraires*, Paris, Gallimard, coll. « tel », 1993, chapitre X.

- BOUVIER, Bernard, *Henri-Frédéric Amiel Fragments d'un Journal intime*, Paris, Stock, 1927, t. I, Introduction, p. VII-XXXVII.
- BRAUD, Michel, « L'extase, la mélancolie et le quotidien dans le Journal intime d'Amiel », *Modernités*, Presses universitaires de Bordeaux, n° 16, 2002, p. 111-120.
- BRUNETIÈRE, Ferdinand, « Henri-Frédéric Amiel », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} janvier 1886, p. 214-224.
- CARO, Elme-Marie, « La maladie de l'idéal, d'après les confessions d'un rêveur », *Revue des Deux Mondes*, t. 55, 1883, p. 798-816.
- CHRÉTIEN, Jean-Louis, « Amiel et la parole donnée », *Critique*, mars 1982, n° 418, p. 251-264.
- CLANCIER, Anne, « Henri-Frédéric Amiel et son double, Le journal intime miroir du sujet », in *Miroirs, visages et fantasmes*, Lyon, Césura Lyon Édition, coll. « Psychanalyse », 1991, p. 122-158.
- DU BOS, Charles, « Amiel », in *Approximations*, Paris, Plon, 1922, p. 117-146.
- ENDER, Evelyn, « Henri-Frédéric Amiel : le philosophe et le (beau) sexe », in *Être et se connaître au XIX^e siècle*, Genève, Metropolis, coll. « littérature et sciences humaines », 2006, p. 205-231.
- GAGNEBIN, Bernard, « Amiel ou la revanche de l'écriture sur la vie », in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1976, t. I, p. 9-44.
- JACCARD, Roland, « Amiel, ce bavard impénitent, Du journal intime à l'auto-analyse », *Henri-Frédéric Amiel, Du Journal intime*, Éditions Complexes, 1987, p. 9-18.
- LA LUZ LEON, José de, *Amiel ou l'incapacité d'aimer*, Madrid, 1927.
- LE LANNOU, Jean-Michel, « La phénoménologie d'Amiel », *Critique*, n° 576, mai 1995, p. 326-347.
- LÊ, Linda, « Amiel », in *Le Complexe de Caliban*, Paris, Christian Bourgeois, 2005, , p. 41-46.
- LIS, Jerzy, « Le Journal intime d'Amiel ou le traité de l'impuissance », *Studia Romanica Posnaniensa*, Université Adam Mickiewicz, UAM, Poznan, vol. 19, 1991, p. 149-158.
- MARAÑON, Grégorio, *Amiel : une étude sur la timidité*, Traduit de l'espagnol par Louis Parrot, Paris, Gallimard, 1938.
- MONNIER, Marc Philippe, « Le dossier Amiel : bilan et perspectives d'un siècle de recherches », *Romantisme*, n° 32, 1981, p. 91-99.
- PFISTER, Susanne, *Expansion et concentration dans la pensée d'Amiel*, Berne et Francfort / M, Herbert Lang et Cie SA, *Publications Universitaires Européennes*, 1971.
- POULET, Georges, « Amiel », in *Les Métamorphoses du cercle*, Paris, Plon, 1961 ; rééd. Pocket, 2016, p. 437-514.
- , « Amiel et la conscience de soi », in *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1976, t. I, p. 47-94 ; repris dans *Entre moi et moi. Essais critiques sur la conscience de soi*, Paris, José Corti, 1977, p. 41-93.
- , « Introduction », *Henri-Frédéric Amiel, Journal intime. L'année 1957*, UGE 10/18, 1965.
- RAYMOND, Marcel, « Amiel promeneur solitaire », *Romantisme et rêverie*, Paris, José Corti, 1978, p. 241-249.
- RENAN, Ernest, « Henri-Frédéric Amiel », in *Œuvres complètes*, t. II, Paris, Calmann-Lévy, 1948, p. 1140-1161.
- ROUSSET, Jean, « A quoi sert le journal intime ? L'exemple d'Amiel » (p. 171-179) et « Quand Amiel joue avec les mots » (p. 181-193), in *Le Lecteur intime De Balzac au journal*, Paris, José Corti, 1986.
- SCHERER, Edmond, « Henri-Frédéric Amiel », in *Henri-Frédéric Amiel, Fragments d'un journal intime*, 8^{ème} édition, Genève, Georg, 1901, t. I, p. IX-LXXVI.
- THIBAUDET, Albert, « Amiel », in *Intérieurs*, Paris, Plon, 1924, p. 191-256.
- , *Amiel ou la part du rêve*, Paris, Hachette, coll. « Le Passé vivant », 1929.

- TRIPET, Arnaud, *Amiel ou les jours de Dieu*, Labor et Fides, Petite Bibliothèque de spiritualité, 2001.
- VADIER, Berthe, *Henri-Frédéric Amiel : étude biographique*, Paris, Librairie Fischbacher, 1886.
- WECK, René de, « Amiel ou la noix creuse », in *Les cahiers romands*, Payot et C^{ie}, 1935.

4. Autres journaux personnels

- BARBEY D'AUREVILLY, Jules, *Memoranda* [1836-1864], in *Œuvres romanesques complètes*, t. II, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1966.
- BASHKIRTSEFF, Marie, *Journal*, 2 vol. [extraits : 1873-1884], Paris, Fasquelle, 1955.
- BLOY, Léon, *Journal*, 2 vol. [1892-1917], Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1999.
- BYRON, Lord George, *Mémoires de Lord Byron*, publiés par Thomas Moore, traduits par Louise S. W. Belloc, Paris, Mesnier, 1830, 5 vol.
- CONSTANT, Benjamin, *Journaux intimes* [1804-1816], éd. Alfred Roulin et Charles Roth, Paris, Gallimard, 1952.
- DELACROIX, Eugène, *Journal 1822-1863*, 3 vol., Paris, Plon, 1960.
- GIDE, André, *Journal*, 2 vol. [1887-1950], Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1996-1997.
- GONCOURT, Edmond et Jules, *Journal. Mémoires de la vie littéraire*, 3 vol. [1851-1896], Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1989.
- GREEN, Julien, *Journal*, 17 vol. [1926-1997], Paris, Plon/Seuil/Fayard, 1938-2001.
- GUÉRIN, Eugénie de, *Journal* [1834-1841], Andillac, Les Amis des Guérin, 1998.
- GUÉRIN, Maurice, « Le Cahier vert » [1832-1835], in *Poésie*, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1984.
- GUÉRIN, Raymond, *Le Pus de la plaie. Journal de maladie* [1955], Paris, Le Tout sur le tout, 1982.
- GUIBERT, Hervé, *Le Mausolée des amants, Journal 1976-1991*, Paris, Gallimard, 2001.
- HARDIVILLIERS, Axel, *Journal d'une graphomanie* [1980-1995], Paris, Les Impressions nouvelles, 2001.
- , *Chronique d'un journal fleuve* [1995-2010], Paris, Les impressions nouvelles, 2014.
- JOUBERT, Joseph, *Carnets*, 2 vol. [1774-1824], Paris, Gallimard, 1994.
- Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, Paris, Le Livre de poche, 1990.
- MAINE DE BIRAN, *Journal*, 3 vol. [1814-1824], Neuchâtel, La Baconnière, 1954-1957.
- MAURIAC, Claude, *Le Temps immobile*, 10 vol., Paris, Grasset, 1974-1988.
- MICHELET, Jules, *Journal*, 4 vol. [1828-1874], Paris, Gallimard, 1959-1976.
- PEPYS, Samuel, *Journal*, 2 vol. [1660-1669], Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1994.
- STENDHAL (pseud. De Henry BEYLE), « Journal », in *Œuvres intimes*, 2 vol. [1801-1842], Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1981-1982.
- VIGNY, Alfred de, « Carnets et agendas », in *Correspondance d'Alfred de Vigny* 3 [1835-1839], Paris, PUF, 1994.
- , *Journal d'un poète*, Paris, Harmattan, coll. « Les Introuvables », 1993.

5. Œuvres littéraires en lien avec Le *Journal intime* d'Henri-Frédéric Amiel

- CHATEAUBRIAND, François-René de, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. I et II, 2015.
- MONTAIGNE, *Les Essais*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2007.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. I-IV, 1959-1969.

SENANCOUR, Étienne Pivert de, *Obermann*, Paris, Gallimard, 1984.
STAËL, Germaine de, *De L'Allemagne*, 2 vol., Paris, Garnier Flammarion, 1968

6. Études sur le journal et les écrits autobiographiques

- ALLAM, Malik, *Journaux intimes. Une sociologie de l'écriture personnelle*, Paris, Harmattan, 1993.
- BARTHES, Roland, « Alain Girard : "Le Journal intime" » [1966], in *Œuvres complètes*, t. II, Paris, Éd. du Seuil, 1994, p. 56-59.
- , *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points », 1993.
- BEAUJOUR, Michel, *Miroirs d'encre. Rhétorique de l'autoportrait*, Paris, Éd. du Seuil, 1980.
- BENDA, Julien, *La France byzantine ou le triomphe de la littérature pure*, Paris Gallimard, 1945.
- BENOÎT, Éric, « Dans les fragments d'un miroir en éclats (l'autobiographie entre prose et poésie) », *Modernités*, n° 24, *L'Irressemblance, Poésie et autobiographie*, Bordeaux, presses universitaires de Bordeaux, 2007.
- BESANÇON, Guy, *L'Écriture de soi*, Paris, Harmattan, coll. « L'œuvre et la psyché », 2002.
- BLANCHOT, Maurice, « Le journal intime et le récit », in *Le Livre à venir*, Paris, Gallimard, 1959, rééd., coll. « Idées », 1971, p. 271-279.
- BOURGET, Paul, « La maladie du journal intime », in *Nouvelles pages de critique et de doctrine*, Paris, Plon, 1922, 2 vol., t. II, p. 15-26.
- BRAUD, Michel, *La Tentation du suicide dans les écrits autobiographiques*, Paris, PUF, 1992.
- , « Le secret intérieur », *Modernités*, n° 14, *Dire le secret*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2001, p. 33-40.
- , « Le "Relevé d'Humeurs", stéréotypie du journal intime », *La Licorne*, n° 59, *Clichés et clichages*, Poitiers, 2001, p. 287-296.
- , « "Le texte d'un roman" : journal intime et fictionnalisation de soi », *L'Esprit créateur*, vol. XLII, n° 4, hiver 2002, p. 76-84.
- , « Portrait du diariste en auteur », *Modernités*, n° 18, *L'Auteur entre biographie et mythographie*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2002, p. 201-209.
- , « Le diariste solitaire », *Modernités*, n° 19, *L'Invention du solitaire*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2003, p. 167-175.
- , « L'intime du journal : présence et altérité à soi », in Alain Montandon (dir.), *De soi à soi : l'écriture comme autohospitalité*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2004, p. 241-250.
- , « "Ces morts en moi." Le deuil de l'orphelin dans le journal intime », *Modernités*, n° 21, *Deuil et littérature*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, p. 289-297.
- , *La Forme des jours, Pour une poétique du journal personnel*, Paris, Éd. du Seuil, 2006.
- , « Les poèmes des jours, Journal personnel et journal poétique », *Modernités*, n° 24, *L'Irressemblance, Poésie et autobiographie*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2007.
- , « Le journal intime est-il un récit ? », *Poétique*, n° 60, nov. 2009.
- , *Journaux intimes De Madame de Staël à Pierre Loti*, Gallimard, coll. « Folio classique », 2012.
- , (dir.), *Le Récit sans fin, Poétique du récit non clos*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Théorie de la littérature », 2016.
- BRUNETIÈRE, Ferdinand, « La Littérature personnelle », *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1888, p. 433-452.
- CAILLOIS, Roger, *Chroniques de Babel*, Paris, Denoël-Gonthier, 1981.

- CHIANTARETTO, Jean-François (dir.), *Écriture de soi et psychanalyse*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- , CLANCIER, Anne, et ROCHE, Anne (dir.), *Autobiographie, journal intime et psychanalyse*, Paris, Economica/ Anthropos, 2005.
- CLERC, Thomas, « Le diariste, artiste du ratage, ratage de l'artiste », in Jean-Jacques Lefrère et al. (dir.), *Les Ratés de la littérature*, Tusson, Du Lérot, 1999, p. 35-39.
- , *Les écrits personnels*, Paris, Hachette, 2001.
- DEL LITTO, Victor (dir.), *Le Journal intime et ses Formes littéraires*, Genève-Paris, Droz, 1978.
- DIDIER, Béatrice, *Le Journal intime*, Paris, PUF, 1976.
- , « Autoportrait et journal intime », *Corps écrit*, n° 5, *L'Autoportrait*, 1983, p. 167-182.
- DUFIEF, Pierre-Jean (dir.), *Les Écritures de l'intime. La Correspondance et le journal*, Paris, Champion, 2000.
- , *Les Écritures de l'intime de 1800 à 1914, Autobiographies, mémoires, journaux intimes et correspondances*, Rosny, Bréal, 2001.
- DUTOURD, Jean, « Du journal intime », in *Le Complexe de César*, Paris, Robert Laffont, 1946, p. 141-153.
- FOUCAULT, Michel, « L'Écriture de soi », *Corps écrit*, n° 5, *L'Autoportrait*, 1983, p. 3-23.
- ,
- GALTIER, Brigitte, *L'Écrit des jours. Lire les journaux personnels. Eugène Dabit, Alice James, Sandor Ferenczi*, Paris, Champion, 1997.
- GENETTE, Gérard, « Le journal, l'anti-journal », *Poétique*, n° 47, septembre 1981.
- GIRARD, Alain, *Le Journal intime*, Paris, PUF, coll. « Dito » 1986.
- GRACQ, Julien, *André Breton, quelques aspects de l'écrivain*, Paris, José Corti, 1977.
- GUSDORF, Georges, *La Découverte de soi*, Paris, PUF, 1948.
- , « Conditions et limites de l'autobiographie », in *Formen der Selbstdarstellung. Festgabe für Fritz Neubert*, Berlin Duncker & Humblot, 1956, p. 105-123.
- , *Lignes de vie*, t. I, *Les Écritures du moi*, Paris, Odile Jacob, 1991.
- , *Lignes de vie*, t. II, *Auto-bio-graphie*, Paris, Odile Jacob, 1991.
- HENRIOT, Henri, *La manie du journal intime et le roman autobiographique*, Principauté de Monaco, « Société de conférences », 1924.
- JULLIEN, Marc-Antoine, *Essai sur l'emploi du temps*, Paris, Economica, Anthropos, 2006.
- , *Le Biomètre, Mémorial horaire*, Paris, Éditions des Cendres, 2004.
- LEJEUNE, Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Éd. du Seuil, 1975.
- , « Le pacte autobiographique (bis) », *Poétique*, n° 56, novembre 1983, p. 416-434.
- , *La Pratique du journal personnel. Enquête*, Paris, Université de Paris X, coll. « Cahiers de sémiotique textuelle », 1990.
- , *Le Moi des demoiselles. Enquête sur le journal de jeune fille*, Paris, Éd. du Seuil, 1993.
- , (dir.), *Le Journal personnel*, Paris, Université de Paris X, coll. « Ritm », 1993.
- , « Un siècle de résistance à l'autobiographie », *Tangence*, n° 45, oct. 1994.
- , (dir.), *L'Autobiographie en procès*, Paris, Université de Paris X, coll. « Ritm », 1997.
- , « Au pays du journal », *(La) NRF*, n° 531, avril 1997, p. 53-63.
- , *Les Brouillons de soi*, Paris, Éd. du Seuil, 1998.
- , *Cher écran... Journal personnel, ordinateur, Internet*, Paris, Éd. du Seuil, 2000.
- , *Signes de vie. Le Pacte autobiographique 2*, Paris, Éd. du Seuil, 2005.
- , *Autogenèses, Les Brouillons de soi 2*, Paris, Éd. du Seuil, 2013, « Le journal : genèse d'une pratique », p. 333-354 ; « Comment finissent les journaux », p. 355-392 ; « Le journal comme "antifiction" », p. 393-409.
- , *Écrire sa vie, Du pacte au patrimoine autobiographique*, Paris, Mauconduit, 2015.

- LEJEUNE, Philippe, BOGAERT, Catherine, *Le Journal intime, Histoire et anthologie*, Paris, Textuel, 2006.
- LELEU, Michèle, *Les Journaux intimes*, Paris, PUF, 1952.
- Nouvelle Revue française (La)*, n° 274, *Journaux intimes et carnets*, octobre 1975.
- Nouvelle Revue française (La)*, n° 531, *Le Journal intime*, avril 1997.
- PACHET, Pierre, *Les Baromètres de l'âme. Naissance du journal intime*, Paris, Hatier, 1990.
- , *L'Œuvre des jours*, Belval, Circé, 1999.
- RABATÉ, Dominique, « Poésie et autobiographie : d'un autre caractère ? », *Modernités*, n° 24, *L'Irressemblance, Poésie et autobiographie*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2007.
- ROUSSET, Jean, « Le journal intime, texte sans destinataire ? », *Poétique*, n° 56, novembre 1983, p. 435-443.
- , *Le lecteur intime. De Balzac au journal*, Paris, José Corti, 1986.
- SIMONET-TENANT, Françoise, *Le Journal intime. Genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 2001.
- , *Journal personnel et correspondance (1785-1939) ou les affinités électives*, Louvain-la-Neuve, Academia, Bruylant, n° 18.
- , (dir.) *et alii, Dictionnaire de l'autobiographie Écritures de soi de langue française*, Paris, Honoré Champion, 2017.

7. Études critiques, historiques et philosophiques

- BACHELARD, Gaston, *La Poétique de la rêverie*, Paris, PUF, 1968.
- BALIBAR, Étienne, *John Locke Identité et différence, L'invention de la conscience*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Essais », 1998
- CABANIS, Pierre-Jean-Georges, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Baudouin Imprimeur de l'Institut national, 1802, t. I et II.
- CITTON, Yves, *Impuissances masculines et pouvoir politique de Montaigne à Stendhal*, Paris, Aubier, 1994.
- , et DUMASY Lise (dir.), *Le moment idéologique*, Paris, ENS Éditions, 2013.
- COUDREUSE, Anne et SIMONET-TENANT, Françoise (dir.), *Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, Centre d'Étude des Nouveaux Espaces Littéraires, Paris, Harmattan, 2009.
- FOUCAULT, Michel, *Le souci de soi*, in *Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1984, vol. 3, chapitre II, « la culture de soi », p. 51-85.
- , *Les Aveux de la chair*, in *Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard, vol. 4, 2018.
- FREUD, Sigmund, *L'Interprétation du rêve*, Paris, Éd. du Seuil, 2010.
- GAZALÉ, Olivia, *Le Mythe de la virilité, Un piège pour les deux sexes*, Paris, Robert Laffont, 2017.
- GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris, Éd. du Seuil, 1972.
- , *Fiction et Diction*, Paris, Éd. du Seuil, 1999.
- GRIMALDI, Nicolas, *Traité des solitudes*, Paris, PUF, coll. « Perspectives critiques », 2003.
- HADOT, Pierre, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel, 2002.
- JACKSON, John E. *et alii, Être et se connaître au XIX^e siècle*, Genève, Metropolis, coll. « Littérature et sciences humaines », 2006
- JULLIEN, François, *De L'intime, Loin du bruyant Amour*, Paris, Grasset, coll. « biblio. Essais », 2013.
- KRISTEVA, Julia, *Soleil noir, Dépression et mélancolie*, Paris, Gallimard, coll. « folio essais », 1987.

- LACOUÉ-LABARTHE, Philippe, et NANCY, Jean-Luc, *L'Absolu littéraire. Théorie de la littérature du romantisme allemand*, Paris, Éd. du Seuil, 1978.
- LANCELOT LAW WHYTE, *L'Inconscient avant Freud*, Paris, Payot, 1971.
- LAQUEUR, Thomas W., *Le sexe en solitaire, Contribution à l'Histoire culturelle de la sexualité*, trad. de l'anglais par Pierre-Émmanuel Dauzat, Paris, Gallimard, 2005.
- LEGRAND, Dorothée, *Écrire l'absence, Au bord de la nuit*, Hermann Éditeurs, coll. « Psychanalyse », 2019.
- PERROT, Michèle (dir), *Histoire de la vie privée. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Éd. du Seuil, 1987, t. 4.
- RABATÉ, Dominique, *Vers une littérature de l'épuisement*, Paris, José Corti, 1991.
- RICOEUR, Paul, *Temps et récit*, 3 vol., Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points », 1991.
- , *Soi-même comme un autre*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points », 1996.
- STAROBINSKI, Jean, *L'Encre de la mélancolie*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Librairie du XXI^e siècle », 2012.
- TADIÉ, Jean-Yves, *La Création littéraire au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2011.
- TAYLOR, Charles, *Les Sources du moi, La formation de l'identité moderne*, Paris, Éd. du Seuil, 1998.
- TISSERAND, Pierre, *L'Anthropologie de Maine de Biran ou la science de l'homme intérieur*, Paris, Félix Alcan, 1909.
- TISSOT, Samuel, *L'Onanisme, Dissertation sur les maladies physiques produites par la masturbation*, 1764, rééd. En 1998, Éd. La Différence, coll. « 700 ans de littérature ».
- VIGARELLO, Georges, *Le Sentiment de soi, Histoire de la perception du corps*, Paris, Éd. du Seuil, 2014.

Table des matières

Remerciements.....	p. 5
Portrait d'Henri- Frédéric Amiel par Joseph Hornung (1852).....	p. 7
Introduction.....	p. 9
Première partie : LE <i>JOURNAL INTIME</i> D'AMIEL, « UN LIVRE DE VIE »	p. 23

1. Qui est Henri-Frédéric Amiel ?.....p. 25

Qui est Henri-Frédéric Amiel ?— « Mon individu est de n'être personne » — « La *Nemesis* de la famille » — La figure de l'orphelin — Une enfance menacée — « *Patriae, Amicitiae, Litteris* » — Tout ou rien — La plus belle période de sa vie — « Nous ferons le vide autour de vous » — « Fais ce que dois, advienne que pourra » — Le professeur Amiel, « Panurge de la nef Papefiguière » — Un protestant dans la cité de Calvin — *Ubi male, ibi patria* — « Un prodigieux liseur » — « Travailler – Achever – Publier » — « Une œuvre littéraire un peu mince » — « Aime et reste d'accord ».

2. « Le rêve d'un livre de vie ».....p. 59

« Écrire le temps, *écrire son temps* » — Un immense manuscrit.

3. Une pratique d'écriture ritualisée.....p. 65

En amont de l'écriture : La « mise en cahiers » — Les débuts et les fins de cahiers — La mise en situation de l'écriture.

4. « La pulsation du journal ».....p. 79

Les modulations du journal — Les « Antécédents du Journal régulier » — L'entrée d'Amiel « en journal intime ».

5. Une écriture protéiforme.....p. 89

« Le journal appartient au mode du discontinu » — « Soi-même comme un autre » — *Je* et les autres — Le recours aux langues étrangères — Poésie et *Journal intime* : un « récit de soi » caléidoscopique — La typographie dans le *Journal intime*.

6. « Ces cahiers sont ma chair ».....p. 129

Le Journal intime, un *alter ego* scripturaire — « Il n'est pas de texte plus vulnérable que le Journal intime » — La transmission du manuscrit.

7. La genèse éditoriale du *Journal intime* et sa réception critique.....p. 137

La première édition des *Fragments d'un Journal intime* d'Amiel — Renommée posthume et rééditions enrichies du journal — La réception critique du journal.

Deuxième partie : LE JOURNAL D'AMIEL, PARADIGME DU JOURNAL INTIME ?

8. Le XIX^e siècle ou l'invention du journal intime moderne..... p. 155

Mutations historiques et civilisationnelles — « La formation de l'identité moderne » — L'écriture intime au service d'un nouveau « sentiment de soi ».

9. « Amiel, c'est un journal intime, sinon même le journal intime ».....p. 171

Le journal d'Amiel, paradigme du journal intime ? — Écrire l'intime — Un extrême du journal intime — La délicate transmission de l'intime.

10. Le journal d'Amiel, expression de sa vérité intime.....p. 191

« Le philosophe sous les toits » — « Pas un homme complet, pauvre nature humaine ! » — Les désaccords d'Amiel avec le monde extérieur — Amiel francophobe ? — Le bestiaire d'Amiel — *Ubi male, ibi patria* — Amiel face à la calomnie — « [s'] user à couvrir des œufs de pierre » — Autrui dans le *Journal intime* — « L'impasse de la désharmonie ».

11. Le journal d'Amiel, « réservoir de [s]es expériences intimes ».....p. 235

« On le sait, Amiel est tout entier dans son journal » — L'impossible « *salto mortale* » — « Je ne fais point de thèse ; je m'explique moi-même à moi-même » — « L'union indissociable de l'expression et de la personne » — Amiel ou l'art de « l'hésitation entretenue et soutenue durant plus de trente années » — Délibérations sur les femmes — « *Wahl ist Qual* » — « *Vae coelibis, vae soli !* » — Le *Journal intime*, « compagnon de [l]a solitude » — « Une épouse excellente serait un journal vivant » — Le sanctuaire de l'intimité féminine — Amiel, « *duca et maestro* » — « La peur de ce que j'aime est ma fatalité » — Amiel, Pygmalion genevois — Amiel misogyne ? — « Contradiction, ton nom est Femme » — « Dalila, Dalila » — « Au nom du ciel, qui es-tu ? »

12. Le journal d'un corps.....p. 289

« J'ai fait le Joseph malgré mes inclinations voluptueuses » — « L'irrésistible véhémence de l'instinct sexuel » — « En toi dors un monstre, un démon » — « *Ich habe zu viel mit dem Geschlecht zu schaffen gehabt* » — « *Post ps omne animal triste* » — « J'ai comme perdu mon sexe » — « Ma virilité s'évapore en sueur d'encre » — Le corps dans tous ses états — « Que suis-je ? » — « Je sens donc je suis » — « Fragilité, ton nom est... H.F.A » — L'écriture du corps — « Le calendrier, le miroir ont parlé » — « Mon cadavre se rappelle à moi ».

13. Des « paradoxes du moi » à la conscience de soi.....p. 341

« Je voudrais... ne plus être moi » — « On n'a pire ennemi que soi-même » — « Infernal et téméraire chimiste de toi-même » — « Je deviens étranger à moi-même » — « Suis-je ? » — « La ténébreosité du moi » — « Je me fais l'effet d'un Protée » — « J'oscille entre la dispersion et la conscience » — Le « *Selbstbewusstsein* » — « La conscience de la conscience est le terme de l'analyse ».

14. L'écriture des jours pour renouveler la perception du temps.....p. 365

Oublier le temps — Le temps suspendu de l' « immobilité contemplative » — Rêveries religieuses, « rêveries prodigieuses » — « *Selbstbewusstsein* », « *Bewusstsein* », « *Weltbewusstsein* », « *Gottbewusstsein* » — « Pensées d'un Contemplateur » — « L'exploration d'états extrêmes » — Revenir à la source — Du « *punctum saliens* » à la loi du temps — Vivre « *sub specie aeterni* » — Une conscience qui « se regarde d'outre-tombe » — L' « a-chronie intérieure » d'Amiel.

15. Écrire « la conscience malheureuse du temps ».....p. 397

Une nouvelle « manière de vivre le temps » et de l'écrire — « Souviens-toi que tu n'es qu'un homme » — « *RUIT HORA* » — « “*παντα ῥοει*” comme dit Héraclite » — Amiel, « une réédition mâle de *La Belle au bois dormant* » — « Qui n'a pas l'esprit de son âge / De son âge a tout le malheur » — « *Trop tard pour tout* » — « Gare à l'ajournement, guerre à la *procrastination* ! » — « Je ne vis pas, j'attends de vivre » — « À quoi se sont consumées mes années ? » — Amiel, lecteur de Marc-Antoine Jullien — « L'ennemi à combattre, le mauvais emploi du temps » — Écrire en équilibre sur « la fine crête du présent ».

16. Lire le *Journal intime* d'Amiel du XIX^e au XXI^e siècle.....p. 441

Amiel, premier lecteur et premier critique de son *Journal intime* — « Qui mieux que celui qui le tient, peut parler du journal ? » — « À quoi me sert cet interminable soliloque ? » — « Tout le feuillage d'un pommier n'équivaut pas à une pomme » — Amiel, lecteur passionné de journaux intimes — Lire le *Journal intime* au XIX^e et au XX^e siècle — Quel lecteur pour le *Journal intime* intégralement publié ? — « Une aventure de lecture » — Lire « le récit des jours » — Lire un récit de soi mélancolique — Le temps de l'œuvre littéraire.

Conclusion..... p. 485

Liste des documents..... p. 489

Bibliographie..... p. 491

Table des matières..... p. 499